VOYAGE DU JEUNE ANACHARSIS EN GRÈCE, DANS LE MILIEU DU QUATRIÈME SIÈCLE...







VOYAGE
DU JEUNE ANACHARSIS
EN GRÈCE.

TOME SECOND.



VOYAGE
DU JEUNE ANACHARSIS
EN GRÈCE,

DANS LE MILIEU DU QUATRIÈME SIÈCLE AVANT L'ÈRE VULGAIRE.

TOME SECOND.

A PARIS,

Chez De Bure l'aîné, Libraire de Monsieur Frère du Roi, de la Bibliothèque du Roi, et de l'Académie Royale des Inscriptions, hôtel Ferrand, rue Serpente, n°. 6.

M. DCC. LXXXVIII.



TABLE DES CHAPITRES

CONTENUS

DANS CE VOLUME.

VOYAGE

VOYAGE
DU JEUNE ANACHARSIS
EN GRÈCE,

Dans le milieu du 4[e]. siècle avant J. C.

CHAPITRE XXII.

Voyage de la Phocide *. *Les Jeux Pythiques. Le Temple et l'Oracle de Delphes.*

Je parlerai souvent des fêtes de la Grèce; je reviendrai souvent à ces solennités augustes où se rassemblent les divers peuples de cet heureux pays. Comme elles ont entre elles beaucoup de traits de conformité, on me reprochera peut-être de retracer les mêmes tableaux. Mais ceux qui décrivent les guerres des nations, n'exposent-ils pas à nos yeux une suite uniforme de scènes meurtrières? Et quel intérêt peut-il résulter des peintures qui ne présentent les hommes que dans les convulsions de la fureur ou du désespoir? N'est-il pas plus utile et plus doux de les suivre dans le sein de la paix

* Voyez la carte de la Phocide.

et de la liberté ; dans ces combats où se déploient les talens de l'esprit et les grâces du corps ; dans ces fêtes où le goût étale toutes ses ressources, et le plaisir, tous ses attraits ?

Ces instans de bonheur, ménagés adroitement pour suspendre les divisions des peuples *(a)*, et arracher les particuliers au sentiment de leurs peines ; ces instans goûtés d'avance par l'espoir de les voir renaitre, goûtés, après qu'ils se sont écoulés, par le souvenir qui les perpétue, j'en ai joui plus d'une fois ; et je l'avouerai, j'ai versé des larmes d'attendrissement, quand j'ai vu des milliers de mortels réunis par le même intérêt, se livrer de concert à la joie la plus vive, et laisser rapidement échapper ces émotions touchantes, qui sont le plus beau des spectacles pour une ame sensible. Tel est celui que présente la solennité des jeux Pythiques, célébrés de quatre en quatre ans, à Delphes dans la Phocide.

Nous partîmes d'Athènes vers la fin du mois élaphébolion, dans la 3e. année de la 104e. olympiade *. Nous allâmes à l'isthme de Corinthe ; et nous étant embarqués à Pagæ, nous entrâmes dans le golfe de Crissa, le jour même où commençoit la fête **. Précédés et suivis d'un grand nombre de bâtimens légers, nous abordâmes à Cirrha, port situé au pied du mont Cirphis. Entre ce mont et le Parnasse, s'étend une vallée où se font les courses des chevaux et des chars. Le Plistus y coule à travers des prairies riantes *(b)*, que le prin-

(a) Isocr. paneg. t. 1, p. 139.

* Au commencement d'avril de l'an 361 avant J. C.

** Ces jeux se célébroient dans la 3e. année de chaque olympiade, vers les premiers jours du mois munychion, qui, dans l'année que j'ai choisie, commençoit au 14 avril (Corsin. diss. agonist. in Pyth. Id. fast. Attic. t. 3, p. 287. Dodwell. de cycl. p. 719).

(b) Pind. Pyth. od. 10, v. 23. Argum. Pyth. p. 163. Pausan. lib. 10, p. 817.

temps paroit de ses couleurs. Après avoir visité l'Hippodrome *(a)*, nous prîmes un des sentiers qui conduisent à Delphes *.

La ville se présentoit en amphithéâtre sur le penchant de la montagne *(b)*. Nous distinguions déja le temple d'Apollon, et cette prodigieuse quantité de statues qui sont semées sur différens plans, à travers les édifices qui embellissent la ville. L'or dont la plupart sont couvertes, frappé des rayons naissans du soleil, brilloit d'un éclat qui se répandoit au loin *(c)*. En même temps on voyoit s'avancer lentement dans la plaine et sur les collines, des processions composées de jeunes garçons et de jeunes filles, qui sembloient se disputer le prix de la magnificence et de la beauté. Du haut des montagnes, des rivages de la mer, un peuple immense s'empressoit d'arriver à Delphes ; et la sérénité du jour, jointe à la douceur de l'air qu'on respire en ce climat, prêtoit de nouveaux charmes aux impressions que nos sens recevoient de toutes parts.

Le Parnasse est une chaîne de montagnes qui se prolonge vers le nord, et qui, dans sa partie méridionale, se termine en deux pointes, au-dessous desquelles on trouve la ville de Delphes qui n'a que 16 stades de circuit *(d)* **. Elle n'est point défendue par des murailles, mais par des précipices qui l'environnent de trois côtés *(e)*. On l'a mise sous la protection d'Apollon ; et l'on associe au culte de ce dieu, celui de quelques autres divinités qu'on appelle les Assistantes de son trône. Ce sont

(a) Pausan. lib. 10, cap. 37, p. 893.
* Voyez le plan de Delphes et de ses environs.
(b) Strab. lib. 9, p. 418.
(c) Justin. lib. 24, cap. 7.
(d) Strab. lib. 9, p. 418.
** 1512 toises.
(e) Justin. lib. 24, cap. 6.

Latone, Diane et Minerve la Prévoyante. Leurs temples sont à l'entrée de la ville.

Nous nous arrêtâmes un moment dans celui de Minerve ; nous vîmes au-dedans un bouclier d'or envoyé par Crœsus, roi de Lydie ; au-dehors, une grande statue de bronze, consacrée par les Marseillois des Gaules, en mémoire des avantages qu'ils avoient remportés sur les Carthaginois *(a)*. Après avoir passé près du Gymnase, nous nous trouvâmes sur les bords de la fontaine Castalie, dont les eaux saintes servent à purifier, et les ministres des autels, et ceux qui viennent consulter l'oracle *(b)* : de là nous montâmes au temple qui est situé dans la partie supérieure de la ville *(c)*. Il est entouré d'une enceinte vaste, et remplie d'offrandes précieuses faites à la divinité.

Les peuples et les rois qui reçoivent des réponses favorables, ceux qui remportent des victoires, ceux qui sont délivrés des malheurs qui les menaçoient, se croient obligés d'élever dans ces lieux, des monumens de reconnoissance. Les particuliers couronnés dans les jeux publics de la Grèce ; ceux qui sont utiles à leur patrie par des services, ou qui l'illustrent par leurs talens, obtiennent dans cette même enceinte des monumens de gloire. C'est là qu'on se trouve entouré d'un peuple de Héros ; c'est là que tout rappelle les évènemens les plus remarquables de l'histoire, et que l'art de la sculpture brille avec plus d'éclat que dans tous les autres cantons de la Grèce.

Comme nous étions sur le point de parcourir cette immense collection, un Delphien, nommé Cléon, voulut

(a) Pausan. lib. 10, p. 817.
(b) Euripid. in Ion. v. 94. Heliod. Æthiop. lib. 2, p. 107.
(c) Pausan. ibid. p. 818.

CHAPITRE XXII.

nous servir de guide. C'étoit un de ces interprètes du temple, qui n'ont d'autre fonction que de satisfaire l'avide curiosité des étrangers (a). Cléon s'étendant sur les moindres détails, épuisa plus d'une fois son savoir et notre patience. J'abrégerai son récit, et j'en écarterai souvent le merveilleux dont il cherchoit à l'embellir.

Un superbe taureau de bronze fut le premier objet que nous trouvâmes à l'entrée de l'enceinte (b). Ce taureau, disoit Cléon, fut envoyé par ceux de Corcyre ; et c'est l'ouvrage de Théoprope d'Egine. Ces neuf statues que vous voyez ensuite, furent présentées par les Tégéates, après qu'ils eurent vaincu les Lacédémoniens. Vous y reconnoîtrez Apollon, la Victoire et les anciens héros de Tégée. Celles qui sont vis-à-vis ont été données par les Lacédémoniens, après que Lysander eut battu près d'Ephèse la flotte d'Athènes. Les sept premières représentent Castor et Pollux, Jupiter, Apollon, Diane et Lysander qui reçoit une couronne de la main de Neptune ; la 8[e]. est pour Abas, qui faisoit les fonctions de devin dans l'armée de Lysander ; et la 9[e]. pour Hermon, pilote de la galère que commandoit ce général. Quelque temps après, Lysander ayant remporté sur les Athéniens une seconde victoire navale auprès d'Ægos-Potamos, les Lacédémoniens envoyèrent aussitôt à Delphes les statues des principaux officiers de leur armée, et celles des chefs des troupes alliées. Elles sont au nombre de 28 ; et vous les voyez derrière celles dont je viens de parler (c).

Ce cheval de bronze est un présent des Argiens. Vous lirez dans une inscription gravée sur le piédestal, que

(a) Plut. de Pyth. orac. t. 2, p. 395. Lucian. in philopseud. §. 4, t. 3, p. 32. Id. in calumn. p. 32.

(b) Pausan. lib. 10, cap. 9, p. 818.

(c) Id. ibid. Plut. in Lysand. t. 1, p. 443.

CHAPITRE XXII.

les statues dont il est entouré proviennent de la dixième partie des dépouilles enlevées par les Athéniens aux Perses, dans les champs de Marathon. Elles sont au nombre de 13, et toutes de la main de Phidias. Voyez sous quels traits il offre à nos yeux Apollon, Minerve, Thésée, Codrus, et plusieurs de ces anciens Athéniens qui ont mérité de donner leurs noms aux tribus d'Athènes. Miltiade qui gagna la bataille, brille au milieu de ces dieux et de ces héros *(a)*.

Les nations qui font de pareilles offrandes, ajoutent souvent aux images de leurs généraux, celles des Rois et des particuliers qui, dès les temps les plus anciens, ont éternisé leur gloire. Vous en avez un nouvel exemple dans ce groupe de 25 ou 30 statues, que les Argiens ont consacrées en différens temps et pour différentes victoires. Celle-ci est de Danaüs, le plus puissant des rois d'Argos; celle-là d'Hypermnestre sa fille, cette autre de Lyncée son gendre. Voici les principaux chefs qui suivirent Adraste, roi d'Argos, à la première guerre de Thèbes; voici ceux qui se distinguèrent dans la seconde; voilà Diomède, Sthénélus, Amphiaraüs dans son char, avec Baton son parent, qui tient les rênes des chevaux *(b)*.

Vous ne pouvez faire un pas, sans être arrêté par des chef-d'œuvres de l'art. Ces chevaux de bronze, ces captives gémissantes sont de la main d'Agéladas d'Argos : c'est un présent des Tarentins d'Italie. Cette figure représente Triopas, fondateur des Cnidiens en Carie; ces statues de Latone, d'Apollon et de Diane, qui lancent des flèches contre Tytius, sont une offrande du même peuple.

Ce portique où sont attachés tant d'éperons de navires,

(a) Pausan. lib. 10, cap. 10, p. 821.

(b) Id. ibid. p. 822.

et de boucliers d'airain, fut construit par les Athéniens *(a)*. Voici la roche sur laquelle une ancienne Sibylle, nommée Hérophile, prononçoït, dit-on, ses oracles *(b)*. Cette figure couverte d'une cuirasse et d'une cotte d'armes, fut envoyée par ceux d'Andros, et représente Andreus leur fondateur. Les Phocéens ont consacré cet Apollon, ainsi que cette Minerve et cette Diane ; ceux de Pharsale en Thessalie, cette statue équestre d'Achille ; les Macédoniens, cet Apollon qui tient une biche ; les Cyrénéens, ce char dans lequel Jupiter paroît avec la majesté qui convient au maître des dieux *(c)* ; enfin, les vainqueurs de Salamine, cette statue de douze coudées *, qui tient un ornement de navire, et que vous voyez auprès de la statue dorée d'Alexandre premier, roi de Macédoine *(d)*.

Parmi ce grand nombre de monumens, on a construit plusieurs petits édifices, où les peuples et les particuliers ont porté des sommes considérables, soit pour les offrir au dieu, soit pour les mettre en dépôt, comme dans un lieu de sûreté. Quand ce n'est qu'un dépôt, on a soin d'y tracer le nom de ceux à qui il appartient, afin qu'ils puissent le retirer en cas de besoin *(e)*.

Nous parcourûmes les trésors des Athéniens, des Thébains, des Cnidiens, des Syracusains, etc. *(f)* ; et nous fûmes convaincus qu'on n'avoit point exagéré, en nous disant que nous trouverions plus d'or et d'argent à Delphes, qu'il n'y en a peut-être dans toute la Grèce.

Le trésor des Sicyoniens nous offrit, entre autres sin-

(a) Pausan. lib. 10, cap. 11, p. 825.
(b) Id. ibid. cap. 12, p. 825.
(c) Id. ibid. cap. 13, p. 829.
* 17 pieds.
(d) Herodot. lib. 8, cap. 121.
(e) Xenoph. exped. Cyr. lib. 5, p. 349.
(f) Pausan. ibid. cap. 11, p. 823.

gularités, un livre en or qu'avoit présenté une femme nommée Aristomaque, qui avoit remporté le prix de poésie aux jeux Isthmiques *(a)*. Nous vîmes dans celui des Siphniens une grande quantité d'or provenu des mines qu'ils exploitoient autrefois dans leur île *(b)*; et dans celui des habitans d'Acanthe, des obélisques de fer présentées par la courtisanne Rhodope *(c)*. Est-il possible, m'écriai-je, qu'Apollon ait agréé un pareil hommage? Etranger, me dit un Grec que je ne connoissois pas, les mains qui ont élevé ces trophées, étoient-elles plus pures? Vous venez de lire sur la porte de l'asyle où nous sommes : LES HABITANS D'ACANTHE VAINQUEURS DES ATHÉNIENS *(d)*; ailleurs, LES ATHÉNIENS VAINQUEURS DES CORINTHIENS; LES PHOCÉENS, DES THESSALIENS; LES ORNÉATES, DES SICYONIENS, etc. Ces inscriptions furent tracées avec le sang de plus de cent mille Grecs. Le dieu n'est entouré que des monumens de nos fureurs *(e)*; et vous êtes étonné que ses prêtres aient accepté l'hommage d'une courtisanne!

Le trésor des Corinthiens est le plus riche de tous. On y conserve la principale partie des offrandes que différens princes ont faites au temple d'Apollon. Nous y trouvâmes les magnifiques présens de Gygès, roi de Lydie, parmi lesquels on distingue six grands cratères d'or *, du poids de 30 talens *(f)* **.

La libéralité de ce Prince, nous dit Cléon, fut bientôt effacée par celle de Crœsus, un de ses successeurs. Ce dernier ayant consulté l'oracle, fut si content de sa

(a) Plut. sympos. lib. 5, t. 2, p. 675.
(b) Herodot. lib. 3, cap. 57. Pausan. p. 823
(c) Plut. de Pyth. orac. t. 2, p. 400.
(d) Id. in Lysand. t. 1, p. 433.
(e) Id. de Pyth. ibid.
* Les cratères étoient de grands vases en forme de coupes, où l'on faisoit le mélange du vin et de l'eau.
(f) Herodot. lib. 1, cap. 14.
** Voyez, tant pour cet article, que pour les suivans, la note qui se trouve à la fin du volume.

réponse

réponse, qu'il fit porter à Delphes, 1°. 117 demi-plinthes * d'or, épaisses d'un palme, la plupart longues de six palmes, et larges de trois, pesant chacune deux talens, à l'exception de 4, qui ne pesoient chacune qu'un talent et demi. Vous les verrez dans le temple. Par la manière dont on les avoit disposées, elles servoient de base à un lion de même métal, qui tomba lors de l'incendie du temple, arrivé quelques années après. Vous l'avez sous vos yeux. Il pesoit alors 10 talens; mais comme le feu l'a dégradé, il n'en pèse plus que six et demi *(a)*.

2°. Deux grands cratères, l'un en or, pesant 8 talens et 42 mines; le second en argent, et contenant 600 amphores. Vous avez vu le premier dans le trésor des Clazoméniens; vous verrez le second dans le vestibule du temple *(b)*.

3°. Quatre vases d'argent en forme de tonneaux, et d'un volume très considérable *(c)*. Vous les voyez tous quatre dans ce lieu *(d)*.

4°. Deux grandes aiguières, l'une en or, et l'autre en argent *(e)*.

5°. Une statue en or, représentant, à ce qu'on prétend, la femme qui faisoit le pain de ce prince. Cette statue a trois coudées de hauteur, et pèse huit talens *(f)*.

6°. A ces richesses, Crœsus ajouta quantité de lingots d'argent, les colliers et les ceintures de son épouse, et d'autres présens non moins précieux.

Cléon nous montra ensuite un cratère en or, que la

* On entend communément par plinthe un membre d'architecture, ayant la forme d'une petite table carrée.

(a) Herodot. lib. 1, cap. 50. Diod. Sic. lib. 16, p. 452.

(b) Herodot. ibid. cap. 51.

(c) Plut. in Syll. t. 1, p. 459.

(d) Herodot. ibid.

(e) Id. ibid.

(f) Id. ibid. Plut. de Pyth. orac. t. 2, p. 401.

CHAPITRE XXII.

ville de Rome en Italie avoit envoyé à Delphes *(a)*. On nous fit voir le collier d'Hélène *(b)*. Nous comptâmes, soit dans le temple, soit dans les différens trésors, 360 phioles d'or, pesant chacune deux mines *(c)* *.

Tous ces trésors réunis avec ceux dont je n'ai point fait mention, montent à des sommes immenses. On peut en juger par le fait suivant. Quelque temps après notre voyage à Delphes, les Phocéens s'emparèrent du temple; et les matières d'or et d'argent qu'ils firent fondre, furent estimées plus de dix mille talens *(d)* **.

Après être sortis du trésor des Corinthiens, nous continuâmes à parcourir les monumens de l'enceinte sacrée. Voici, nous dit Cléon, un groupe qui doit fixer vos regards. Voyez avec quelle fureur Apollon et Hercule se disputent un trépied; avec quel intérêt Latone et Diane tâchent de retenir le premier, et Minerve le second *(e)*. Ces cinq statues, sorties des mains de trois artistes de Corinthe, furent consacrées en ce lieu par les Phocéens *(f)*. Ce trépied garni d'or, soutenu par un dragon d'airain, fut offert par les Grecs après la bataille de Platée *(g)*. Les Tarentins d'Italie, après quelques avantages remportés sur leurs ennemis, ont envoyé ces statues équestres, et ces autres statues en pied. Elles représentent les principaux chefs des vainqueurs et des vaincus *(h)*. Les habitans de Delphes ont donné ce loup de bronze, que vous voyez près du grand autel *(i)*; les Athéniens, ce pal-

(a) Liv. lib. 5, cap. 28. Plut. in Camill. t. 1, p. 133.
(b) Diod. Sic. lib. 16, p. 458.
(c) Id. ibid. p. 452.
* 3 marcs 3 onces 3 gros 32 grains.
(d) Diod. Sic. ibid. p. 453.
** Plus de 54 millions.
(e) Pausan. lib. 10, cap. 13, p. 830.
(f) Herodot. lib. 8, cap. 27.
(g) Pausan. ibid.
(h) Id. lib. 10, cap. 13, p. 830.
(i) Id. ibid. cap. 14, p. 832.

mier, et cette Minerve de même métal. La Minerve étoit autrefois dorée, ainsi que les fruits du palmier; mais vers le temps de l'expédition des Athéniens en Sicile, des corbeaux présagèrent leur défaite, en arrachant les fruits de l'arbre, et en perçant le bouclier de la déesse *(a)*.

Comme nous parûmes douter de ce fait, Cléon ajouta, pour le confirmer : Cette colonne placée auprès de la statue d'Hiéron, roi de Syracuse, ne fut-elle pas renversée le jour même de la mort de ce prince? Les yeux de la statue de ce Spartiate ne se détachèrent-ils pas, quelques jours avant qu'il pérît dans le combat de Leuctres *(b)*? Vers le même temps, ne disparurent-elles pas, ces deux étoiles d'or que Lysander avoit consacrées ici en l'honneur de Castor et de Pollux *(c)*?

Ces exemples nous effrayèrent si fort, que de peur d'en essuyer d'autres encore, nous prîmes le parti de laisser Cléon dans la paisible possession de ses fables. Prenez garde, ajouta-t-il, aux pièces de marbre qui couvrent le terrain sur lequel vous marchez. C'est ici le point-milieu de la terre *(d)*; le point également éloigné des lieux où le soleil se lève, et de ceux où il se couche. On prétend que pour le connoître, Jupiter fit partir de ces deux extrémités du monde, deux aigles, qui se rencontrèrent précisément en cet endroit *(e)*.

Cléon ne nous faisoit grace d'aucune inscription : il s'attachoit, par préférence, aux oracles que la prêtresse avoit prononcés, et qu'on a soin d'exposer aux regards du pu-

(a) Plut. in Nic. t. 1, p. 531. Pausan. lib. 10, cap. 15, p. 834.

(b) Plut. de Pyth. orac. t. 2, p. 397.

(c) Cicer. de divin. lib. 1, cap. 34, t. 3, p. 29.

(d) Æschyl. in choeph. v. 1036. Euripid. in Orest. v. 330; in Phœnis. v. 244; in Ion. v. 223. Plat. de rep. lib. 4, t. 2, p. 427.

(e) Pausan. lib. 10, p. 835. Pindar. Pyth. 4, v. 6. Schol. ibid. Strab. lib. 9, p. 419. Plut. de orac. def. t. 2, p. 409.

CHAPITRE XXII.

blic *(a)*; il nous faisoit remarquer ceux que l'évènement avoit justifiés.

Parmi les offrandes des rois de Lydie, j'ai oublié de parler d'un grand cratère d'argent, qu'Alyatte avoit envoyé, et dont la base excite encore l'admiration des Grecs *(b)*, peut-être parce qu'elle prouve la nouveauté des arts dans la Grèce. Elle est de fer, en forme de tour, plus large par en bas que par en haut; elle est travaillée à jour, et l'on y voit plusieurs petits animaux se jouer à travers les feuillages dont elle est ornée. Ses différentes pièces ne sont point unies par des clous; c'est un des premiers ouvrages où l'on ait employé la soudure. On l'attribue à Glaucus de Chio, qui vivoit il y a près de deux siècles, et qui le premier trouva le secret de souder le fer.

Une infinité d'autres monumens avoient fixé notre attention. Nous avions vu la statue du rhéteur Gorgias *(c)*, et les statues sans nombre des vainqueurs aux différens jeux de la Grèce. Si l'œil est frappé de la magnificence de tant d'offrandes rassemblées à Delphes; il ne l'est pas moins de l'excellence du travail *(d)*: car elles ont presque toutes été consacrées dans le siècle dernier, ou dans celui-ci; et la plupart sont des plus habiles sculpteurs qui ont paru dans ces deux siècles.

De l'enceinte sacrée nous entrâmes dans le temple, qui fut construit il y a environ 150 ans *(e)* *; celui qui subsistoit auparavant ayant été consumé par les flammes. Les

(a) Diod. Sic. lib. 16, p. 428. Van Dale, de orac. p. 138 et 175.

(b) Herodot. lib. 1, cap. 25. Pausan. lib 10, p. 834. Plut. de orac. def. t. 2, p. 436. Hegesand. ap. Athen. lib. 15, p. 210.

(c) Hermip. ap. Athen. lib. 11, cap. 15, p. 505. Cicer. de orat. lib. 3, cap. 32, t. 1, p. 310. Pausan. lib. 10, cap. 18, p. 842. Valer. Maxim. lib. 8, cap. 15, in extern.

(d) Strab. lib. 9, p. 419.

(e) Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 3, p. 150.

* Vers l'an 513 avant J. C.

Amphictyons * ordonnèrent de le rebâtir ; et l'architecte Spintharus de Corinthe, s'engagea de le terminer pour la somme de 300 talens **. Les trois quarts de cette somme furent prélevés sur différentes villes de la Grèce, et l'autre quart sur les habitans de Delphes, qui, pour fournir leur contingent, firent une quête jusque dans les pays les plus éloignés. Une famille d'Athènes ajouta même à ses frais des embellissemens qui n'étoient pas dans le premier projet *(a)*.

L'édifice est bâti d'une très belle pierre ; mais le frontispice est de marbre de Paros. Deux sculpteurs d'Athènes ont représenté sur le fronton Diane, Latone, Apollon, les Muses, Bacchus, etc. *(b)*. Les chapiteaux des colonnes sont chargés de plusieurs espèces d'armes dorées, et surtout de boucliers qu'offrirent les Athéniens, en mémoire de la bataille de Marathon *(c)*.

Le vestibule est orné de peintures qui représentent le combat d'Hercule contre l'Hydre : celui des géans contre les dieux; celui de Bellérophon contre la Chimère *(d)*. On y voit aussi des autels *(e)*, un buste d'Homère *(f)*, des vases d'eau lustrale *(g)*, et d'autres grands vases où se fait le mélange du vin et de l'eau qui servent aux libations *(h)*. Sur le mur on lit plusieurs sentences, dont quelques-unes furent tracées, à ce qu'on prétend, par les sept sages de la Grèce. Elles renferment des principes

* C'étoient des députés de différentes villes, qui s'assembloient tous les ans à Delphes, et qui avoient l'inspection du temple. J'en parlerai dans la suite.

** Un million six cent mille livres : mais le talent étant alors plus fort qu'il ne le fut dans la suite, on peut ajouter quelque chose à cette évaluation.

(a) Herodot. lib. 2, p. 180; lib. 5, cap. 62. Pausan. lib. 10, p. 811.

(b) Pausan. ibid. ca p. 19, p. 842.

(c) Id. ibid. Æschin. in Ctesiph. p. 446.

(d) Euripid. in Ion. v. 190.

(e) Id. ibid. v. 1186.

(f) Pausan. ibid. p. 857.

(g) Heliod. Æthiop.

(h) Herodot. lib. 1, cap. 51.

CHAPITRE XXII.

de conduite, et sont comme des avis que donnent les dieux à ceux qui viennent les adorer *(a)*. Ils semblent leur dire : CONNOIS-TOI TOI-MÊME. RIEN DE TROP. L'INFORTUNE TE SUIT DE PRÈS.

Un mot de deux lettres, placé au-dessus de la porte, donne lieu à différentes explications : mais les plus habiles interprètes y découvrent un sens profond. Il signifie en effet, VOUS ÊTES. C'est l'aveu de notre néant, et un hommage digne de la divinité, à qui seule l'existence appartient *(b)*.

Dans le même endroit, nous lûmes sur une tablette suspendue au mur, ces mots tracés en gros caractères : QUE PERSONNE N'APPROCHE DE CES LIEUX, S'IL N'A PAS LES MAINS PURES *(c)*.

Je ne m'arrêterai point à décrire les richesses de l'intérieur du temple ; on en peut juger par celles du dehors. Je dirai seulement qu'on y voit une statue colossale d'Apollon, en bronze, consacrée par les Amphictyons *(d)* ; et que parmi plusieurs autres statues des dieux, on conserve et on expose au respect des peuples, le siège sur lequel Pindare chantoit des hymnes qu'il avoit composés pour Apollon *(e)*. Je recueille de pareils traits, pour montrer jusqu'à quel point les Grecs savent honorer les talens.

Dans le sanctuaire est une statue d'Apollon en or *(f)*, et cet ancien oracle dont les réponses ont fait si souvent le destin des empires. On en dut la découverte au hasard. Des chèvres qui erroient parmi les rochers du mont Parnasse, s'étant approchées d'un soupirail d'où sortoient des

(a) Plat. in Alcib. 1, t. 2, p. 124 et 129. Id. in Charm. p. 164. Xenoph. memor. lib. 4, p. 796. Pausan. lib. 10, p. 857. Plin. lib. 7, cap. 32, p. 393.

(b) Plut. de ᾿EI, t. 2, p. 384.

(c) Lucian. de sacrif. §. 13, t. 1, p. 536. Id. in Hermot. §. 11, t. 1, p. 750.

(d) Diod. Sic. lib. 16, p. 433.

(e) Pausan. lib. 10, cap. 24, p. 858.

(f) Id. ibid.

exhalaisons malignes, furent, dit-on, tout-à-coup agitées de mouvemens extraordinaires et convulsifs *(a)*. Le berger et les habitans des lieux voisins, accourus à ce prodige, respirent la même vapeur, éprouvent les mêmes effets, et prononcent dans leur délire des paroles sans liaison et sans suite. Aussitôt on prend ces paroles pour des prédictions, et la vapeur de l'antre pour un souffle divin qui dévoile l'avenir *(b)* *.

Plusieurs ministres sont employés dans le temple. Le premier qui s'offre aux yeux des étrangers, est un jeune homme souvent élevé à l'ombre des autels, toujours obligé de vivre dans la plus exacte continence, et chargé de veiller à la propreté, ainsi qu'à la décoration des lieux saints *(c)*. Dès que le jour paroît, il va, suivi de ceux qui travaillent sous ses ordres, cueillir dans un petit bois sacré des branches de laurier, pour en former des couronnes qu'il attache aux portes, sur les murs, autour des autels et du trépied sur lequel la Pythie prononce ses oracles : il puise dans la fontaine Castalie de l'eau pour en remplir les vases qui sont dans le vestibule, et pour faire des aspersions dans l'intérieur du temple ; ensuite il prend son arc et son carquois, pour écarter les oiseaux qui viennent se poser sur le toit de cet édifice, ou sur les statues qui sont dans l'enceinte sacrée.

Les Prophètes exercent un ministère plus relevé : ils se tiennent auprès de la Pythie *(d)*, recueillent ses réponses, les arrangent, les interprètent, et quelquefois les confient à d'autres ministres qui les mettent en vers *(e)*.

(a) Plut. de orac. def. t. 2, p. 433. Pausan. lib. 10, cap. 5, p. 809. Diod. Sic. lib. 16, p. 427.
(b) Plin. lib. 2, cap. 93, p. 116.
* Voyez la note à la fin du volume.
(c) Euripid. in Ion. v. 95, etc.
(d) Van' Dale, de orac. p. 104. Mém. de l'Acad. des Bell. Lettr. t. 3, p. 186.
(e) Plut. de Pyth. orac. t. 2, p. 407. Strab. lib. 9, p. 419.

CHAPITRE XXII.

Ceux qu'on nomme les Saints, partagent les fonctions des Prophètes. Ils sont au nombre de cinq. Ce sacerdoce est perpétuel dans leur famille, qui prétend tirer son origine de Deucalion *(a)*. Des femmes d'un certain âge sont chargées de ne laisser jamais éteindre le feu sacré *(b)*, qu'elles sont obligées d'entretenir avec du bois de sapin *(c)*. Quantité de sacrificateurs, d'augures, d'aruspices et d'officiers subalternes augmentent la majesté du culte, et ne suffisent qu'à peine à l'empressement des étrangers qui viennent à Delphes de toutes les parties du monde.

Outre les sacrifices offerts en actions de grâces, ou pour expier des fautes, ou pour implorer la protection du dieu, il en est d'autres qui doivent précéder la réponse de l'oracle, et qui sont précédés par diverses cérémonies.

Pendant qu'on nous instruisoit de ces détails, nous vîmes arriver au pied de la montagne, et dans le chemin qu'on appelle la voie sacrée, une grande quantité de chariots remplis d'hommes, de femmes et d'enfans *(d)*, qui, ayant mis pied à terre, formèrent leurs rangs, et s'avancèrent vers le temple, en chantant des cantiques. Ils venoient du Péloponèse offrir au dieu les hommages des peuples qui l'habitent. La Théorie, ou procession des Athéniens, les suivoit de près, et étoit elle-même suivie des députations de plusieurs autres villes, parmi lesquelles on distinguoit celle de l'île de Chio, composée de cent jeunes garçons *(e)*.

Dans mon voyage de Délos, je parlerai plus au long de

(a) Plut. quæst. Græc. t. 2, p. 292; et de orac. def. p. 438.
(b) Æschyl. in choeph. v. 1037. Plut. in Num. t. 1, p. 66.
(c) Plut. de EI, t. 2, p. 385.
(d) Id. quæst. Græc. t. 2, p. 304.
(e) Herodot. lib. 6, cap. 27.

ces

ces députations, de la magnificence qu'elles étalent, de l'admiration qu'elles excitent, de l'éclat qu'elles ajoutent aux fêtes qui les rassemblent. Celles qui vinrent à Delphes, se rangèrent autour du temple, présentèrent leurs offrandes, et chantèrent en l'honneur d'Apollon des hymnes accompagnés de danses. Le chœur des Athéniens se distingua par la beauté des voix et par une grande intelligence dans l'exécution *(a)*.

Chaque instant faisoit éclore des scènes intéressantes et rapides. Comment les décrire ? comment représenter ces mouvemens, ces concerts, ces cris, ces cérémonies augustes, cette joie tumultueuse, cette foule de tableaux qui, rapprochés les uns des autres, se prêtoient de nouveaux charmes ?

Nous fûmes entraînés au théâtre *(b)*, où se donnoient les combats de poésie et de musique. Les Amphictyons y présidoient. Ce sont eux qui, en différens temps, ont établi les différens jeux qu'on célèbre à Delphes *(c)*. Ils en ont l'intendance ; ils y entretiennent l'ordre, et décernent la couronne au vainqueur *(d)*.

Plusieurs poètes entrèrent en lice. Le sujet du prix est un hymne pour Apollon *(e)*, que l'auteur chante lui-même, en s'accompagnant de la cithare. La beauté de la voix, et l'art de la soutenir par des accords harmonieux, influent tellement sur les opinions des juges et des assistans, que pour n'avoir pas possédé ces deux avantages, Hésiode fut autrefois exclu du concours ; et que, pour les avoir réunis dans un degré éminent, d'autres auteurs

(a) Xenoph. memor. lib. 3, p. 765.
(b) Plut. sympos. lib. 2, cap. 4, t. 2, p. 638. Pausan. lib. 10, cap. 31, p. 877.
(c) Pausan. ibid. cap. 7, p. 813. Strab. lib. 9, p. 421.
(d) Pind. Pyth. 4, v. 118. Schol. ibid.
(e) Strab. ibid.

CHAPITRE XXII.

ont obtenu le prix, quoiqu'ils eussent produit des ouvrages qu'ils n'avoient pas composés *(a)*. Les poèmes que nous entendîmes avoient de grandes beautés. Celui qui fut couronné reçut des applaudissemens si redoublés, que les hérauts furent obligés d'imposer silence. Aussitôt on vit s'avancer des joueurs de flûte.

Le sujet qu'on a coutume de leur proposer, est le combat d'Apollon contre le serpent Python. Il faut qu'on puisse distinguer dans leur composition les cinq principales circonstances de ce combat *(b)*. La première partie n'est qu'un prélude; l'action s'engage dans la seconde; elle s'anime et se termine dans la troisième; dans la quatrième on entend les cris de victoire, et dans la cinquième les sifflemens du monstre, avant qu'il expire *(c)*. Les Amphictyons eurent à peine adjugé le prix, qu'ils se rendirent au Stade, où les courses à pied alloient commencer. On proposa une couronne pour ceux qui parcourroient le plus tôt cette carrière; une autre pour ceux qui la fourniroient deux fois; une troisième pour ceux qui la parcourroient jusqu'à douze fois sans s'arrêter *(d)*: c'est ce qu'on appelle la course simple, la double course, la longue course. A ces différens exercices nous vîmes succéder la course des enfans *(e)*, celle des hommes armés, la lutte, le pugilat *(f)*, et plusieurs de ces combats que nous détaillerons en parlant des jeux Olympiques.

Autrefois on présentoit aux vainqueurs une somme d'argent *(g)*. Quand on a voulu les honorer davantage, on ne leur a donné qu'une couronne de laurier.

(a) Pausan. lib. 10, cap. 7, p. 813.
(b) Strab. lib. 9, p. 421. Argum. in Pyth. Pind. p. 163. Athen. lib. 14.
(c) Athen. ibid. Poll. lib. 4, cap. 10, §. 84.
(d) Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 3, p. 308; t. 9, p. 386.
(e) Pausan. ibid. p. 814.
(f) Pind. Nem. od. 6, v. 60. Heliod. Æthiop. lib. 4, p. 159.
(g) Pausan. ibid.

Nous soupâmes avec les Théores ou députés des Athéniens. Quelques-uns se proposoient de consulter l'oracle. C'étoit le lendemain qu'il devoit répondre à leurs questions; car on ne peut en approcher que dans certains jours de l'année; et la Pythie ne monte sur le trépied qu'une fois par mois *(a)*. Nous résolûmes de l'interroger à notre tour, par un simple motif de curiosité, et sans la moindre confiance dans ses décisions.

Pendant toute la nuit la jeunesse de Delphes, distribuée dans les rues, chantoit des vers à la gloire de ceux qu'on venoit de couronner *(b)*. Tout le peuple faisoit retentir les airs d'applaudissemens longs et tumultueux; la nature entière sembloit participer au triomphe des vainqueurs. Ces échos sans nombre qui reposent aux environs du Parnasse, éveillés tout-à-coup au bruit des trompettes, et remplissant de leurs cris les antres et les vallées *(c)*, se transmettoient et portoient au loin les expressions éclatantes de la joie publique.

Le jour suivant nous allâmes au temple; nous donnâmes nos questions par écrit *(d)*, et nous attendîmes que la voie du sort eût décidé du moment que nous pourrions approcher de la Pythie *(e)*. A peine en fûmes-nous instruits, que nous la vîmes traverser le temple *(f)*, accompagnée de quelques-uns des Prophètes, des poètes et des Saints qui entrèrent avec elle dans le sanctuaire. Triste, abattue, elle sembloit se traîner comme une victime qu'on mène à l'autel. Elle mâchoit du laurier *(g)*; elle en jeta en passant, sur le feu sacré, quelques feuilles mêlées avec

(a) Plut. quæst. Græc. t. 2, p. 292.
(b) Pind. Nem. od. 6, v. 66. Schol. ibid.
(c) Justin. lib. 24, cap. 6.
(d) Aristoph. schol. in Plut. v. 39. Van Dale, de orac. p. 116.
(e) Euripid. in Ion. v. 419. Æschyl. in Eum. v. 32.
(f) Euripid. ibid. v. 42.
(g) Lucian. in bis accus. §. 1, t. 2, p. 792.

CHAPITRE XXII.

de la farine d'orge *(a)*; elle en avoit couronné sa tête; et son front étoit ceint d'un bandeau *(b)*.

Il n'y avoit autrefois qu'une Pythie à Delphes : on en établit trois, lorsque l'oracle fut plus fréquenté *(c)*; et il fut décidé qu'elles seroient âgées de plus de 50 ans, après qu'un Thessalien eut enlevé une de ces prêtresses *(d)*. Elles servent à tour de rôle. On les choisit parmi les habitans de Delphes *(e)*, et dans la condition la plus obscure. Ce sont pour l'ordinaire des filles pauvres, sans éducation, sans expérience, de mœurs très pures et d'un esprit très borné *(f)*. Elles doivent s'habiller simplement, ne jamais se parfumer d'essences *(g)*, et passer leur vie dans l'exercice des pratiques religieuses.

Quantité d'étrangers se disposoient à consulter l'oracle. Le temple étoit entouré de victimes qui tomboient sous le couteau sacré, et dont les cris se mêloient au chant des hymnes. Le desir impatient de connoître l'avenir, se peignoit dans tous les yeux avec l'espérance et la crainte qui en sont inséparables.

Un des prêtres se chargea de nous préparer. Après que l'eau sainte nous eut purifiés, nous offrîmes un taureau et une chèvre. Pour que ce sacrifice fût agréable aux dieux, il falloit que le taureau mangeât sans hésiter la farine qu'on lui présentoit; il falloit qu'après avoir jeté de l'eau froide sur la chèvre, on vît frissonner ses membres pendant quelques instans *(h)*. On ne nous rendit aucune raison de ces cérémonies; mais plus elles sont inexplicables, plus elles inspirent de respect. Le succès ayant

(a) Plut. de Pyth. orac. t. 2, p. 397. Id. de EI, p. 385.
(b) Lucan. Pharsal. lib. 5, p. 143 et 170.
(c) Plut. de orac. def. t. 2, p. 414.
(d) Diod. Sic. lib. 16, p. 428.
(e) Euripid. in Ion. v. 92.
(f) Plut. de Pyth. orac. t. 2, p. 405.
(g) Id. ibid. p. 397.
(h) Id. de orac. def. t. 2, p. 435 et 437.

justifié la pureté de nos intentions, nous rentrâmes dans le temple, la tête couronnée de laurier, et tenant dans nos mains un rameau entouré d'une bandelette de laine blanche *(a)*. C'est avec ce symbole que les supplians approchent des autels.

On nous introduisit dans une chapelle, où, dans des momens qui ne sont, à ce qu'on prétend, ni prévus, ni réglés par les prêtres, on respire tout-à-coup une odeur extrêmement douce *(b)*. On a soin de faire remarquer ce prodige aux étrangers.

Quelque temps après, le prêtre vint nous chercher, et nous mena dans le sanctuaire, espèce de caverne profonde *(c)*, dont les parois sont ornées de différentes offrandes. Il venoit de s'en détacher une bandelette sur laquelle on avoit brodé des couronnes et des victoires *(d)*. Nous eûmes d'abord de la peine à discerner les objets. L'encens et les autres parfums qu'on y brûloit continuellement, le remplissoient d'une fumée épaisse *(e)*. Vers le milieu est un soupirail d'où sort l'exhalaison prophétique. On s'en approche par une pente insensible *(f)*; mais on ne peut pas le voir, parce qu'il est couvert d'un trépied tellement entouré de couronnes et de rameaux de laurier *(g)*, que la vapeur ne sauroit se répandre au dehors.

La Pythie, excédée de fatigue, refusoit de répondre à nos questions. Les ministres dont elle étoit environnée, employoient tour-à-tour les menaces et la violence. Cédant enfin à leurs efforts, elle se plaça sur le trépied, après

(a) Van Dale, de orac. p. 114.
(b) Plut. de orac. def. t. 2, p. 437.
(c) Strab. lib. 9, p. 419.
(d) Plut. in Timol. t. 1, p. 239.
(e) Lucian. in Jov. trag. t. 2, p. 675.
(f) Lucan. Pharsal. lib. 5, v. 159.
(g) Aristoph. in Plut. v. 39. Schol. ibid.

CHAPITRE XXII.

avoir bu d'une eau qui coule dans le sanctuaire, et qui sert, dit-on, à dévoiler l'avenir *(a)*.

Les plus fortes couleurs suffiroient à peine pour peindre les transports dont elle fut saisie un moment après. Nous vîmes sa poitrine s'enfler, et son visage rougir et pâlir ; tous ses membres s'agitoient de mouvemens involontaires *(b)* : mais elle ne faisoit entendre que des cris plaintifs, et de longs gémissemens. Bientôt, les yeux étincelans, la bouche écumante, les cheveux hérissés, ne pouvant ni résister à la vapeur qui l'opprimoit, ni s'élancer du trépied où les prêtres la retenoient, elle déchira son bandeau, et au milieu des hurlemens les plus affreux, elle prononça quelques paroles que les prêtres s'empressèrent de recueillir. Ils les mirent tout de suite en ordre, et nous les donnèrent par écrit. J'avois demandé si j'aurois le malheur de survivre à mon ami. Philotas, sans se concerter avec moi, avoit fait la même question. La réponse étoit obscure et équivoque. Nous la mîmes en pièces en sortant du temple.

Nous étions alors remplis d'indignation et de pitié ; nous nous reprochions avec amertume l'état funeste où nous avions réduit cette malheureuse prêtresse. Elle exerce des fonctions odieuses qui ont déja coûté la vie à plusieurs de ses semblables *(c)*. Les ministres le savent; et cependant nous les avons vu multiplier et contempler de sang froid les tourmens dont elle étoit accablée. Ce qui révolte encore, c'est qu'un vil intérêt endurcit leurs ames. Sans les fureurs de la Pythie, elle seroit moins consultée, et les

(a) Pausan. lib. 10, p. 859. Lucian. in bis accus. t. 2, p. 792.

(b) Lucan. Pharsal. lib. 5, v. 170. Lucian. in Jov. tragic. §. 30, t. 2, p. 676. Van Dale, de orac. p. 154.

(c) Plut. de orac. def. t. 2, p. 438. Lucan. Phars. lib. 5, v. 116.

libéralités des peuples seroient moins abondantes : car il en coûte pour obtenir la réponse du dieu. Ceux qui ne lui rendent qu'un simple hommage, doivent au moins déposer sur les autels des gâteaux et d'autres offrandes *(a)*; ceux qui veulent connoître l'avenir, doivent sacrifier des animaux. Il en est même qui, dans ces occasions, ne rougissent pas d'étaler le plus grand faste. Comme il revient aux ministres du temple une portion des victimes, soit qu'ils les rejettent, soit qu'ils les admettent, la moindre irrégularité qu'ils y découvrent, leur suffit pour les exclure; et l'on a vu des aruspices mercenaires fouiller dans les entrailles d'un animal, en enlever des parties intégrantes, et faire recommencer le sacrifice *(b)*.

Cependant ce tribut imposé toute l'année à la crédulité des hommes, et sévèrement exigé par les prêtres dont il fait le principal revenu *(c)*, ce tribut, dis-je, est infiniment moins dangereux que l'influence de leurs réponses sur les affaires publiques de la Grèce et du reste de l'univers. On doit gémir sur les maux du genre humain, quand on pense qu'outre les prétendus prodiges dont les habitans de Delphes font un trafic continuel *(d)*, on peut obtenir, à prix d'argent, les réponses de la Pythie *(e)*; et qu'ainsi un mot dicté par des prêtres corrompus, et prononcé par une fille imbécille, suffit pour susciter des guerres sanglantes *(f)*, et porter la désolation dans tout un royaume.

L'oracle exige qu'on rende aux dieux les honneurs qui leur sont dus; mais il ne prescrit aucune règle à cet égard;

(a) Euripid. in Ion. v. 226.
(b) Euphr. ap. Athen. lib. 9, cap. 6, p. 380. Van Dale, de orac. cap. 5, p. 106.
(c) Lucian. in Phalar. 2, §. 8, t. 2, p. 204.
(d) Plut. in Nic. t. 1, p. 532.
(e) Herodot. lib. 6, cap. 66. Plut. in Demosth. t. 1, p. 854. Pausan. lib. 3, p. 213. Polyæn. strateg. lib. 1, cap. 16.
(f) Herodot. lib. 1, cap. 53.

CHAPITRE XXII.

et quand on lui demande quel est le meilleur des cultes, il répond toujours : Conformez-vous à celui qui est reçu dans votre pays *(a)*. Il exige aussi qu'on respecte les temples, et il prononce des peines très sévères contre ceux qui les violent, ou qui usurpent les biens qui en dépendent. Je vais en citer un exemple.

La plaine qui du mont Parnasse s'étend jusqu'à la mer, appartenoit, il y a deux siècles environ, aux habitans de Cirrha, et la manière dont ils en furent dépouillés, montre assez quelle espèce de vengeance on exerce ici contre les sacrilèges. On leur reprochoit de lever des impôts sur les Grecs qui débarquoient chez eux pour se rendre à Delphes ; on leur reprochoit d'avoir fait des incursions sur les terres qui appartenoient au temple *(b)*. L'oracle consulté par les Amphictyons sur le genre de supplice que méritoient les coupables, ordonna de les poursuivre jour et nuit, de ravager leur pays, et de les réduire en servitude. Aussitôt plusieurs nations coururent aux armes. La ville fut rasée, et le port comblé ; les habitans furent égorgés ou chargés de fers ; et leurs riches campagnes ayant été consacrées au temple de Delphes, on jura de ne point les cultiver, de ne point y construire de maisons ; et l'on prononça cette imprécation terrible : « Que les particuliers, que les peuples qui oseront enfreindre ce serment, soient exécrables aux yeux d'Apollon et des autres divinités de Delphes ; que leurs terres ne portent point de fruits ; que leurs femmes et leurs troupeaux ne produisent que des monstres ; qu'ils périssent dans les combats ; qu'ils échouent dans toutes leurs entreprises ; que leurs races s'éteignent avec eux,

(a) Xenoph. memor. lib. 4, p. 803.

(b) Pausan. lib. 10, p. 894.

« et

« et que pendant leur vie, Apollon et les autres divinités « de Delphes rejettent avec horreur leurs vœux et leurs « sacrifices *(a)*. »

Le lendemain nous descendîmes dans la plaine, pour voir les courses des chevaux et des chars *(b)*. L'Hippodrome, c'est le nom qu'on donne à l'espace qu'il faut parcourir, est si vaste, qu'on y voit quelquefois jusqu'à quarante chars se disputer la victoire *(c)*. Nous en vîmes partir dix à-la-fois de la barrière *(d)* : il n'en revint qu'un très petit nombre ; les autres s'étant brisés contre la borne ou dans le milieu de la carrière.

Les courses étant achevées, nous remontâmes à Delphes, pour être témoins des honneurs funèbres que la Théorie des Enianes devoit rendre aux mânes de Néoptolème, et de la cérémonie qui devoit les précéder. Ce peuple, qui met Achille au nombre de ses anciens rois, et qui honore spécialement la mémoire de ce héros et de son fils Néoptolème, habite auprès du mont Œta, dans la Thessalie. Il envoie tous les quatre ans une députation à Delphes, non-seulement pour offrir des sacrifices aux divinités de ces lieux, mais encore pour faire des libations et des prières sur le tombeau de Néoptolème, qui périt ici au pied des autels, par la main d'Oreste, fils d'Agamemnon *(e)*. Elle s'étoit acquittée la veille du premier de ces devoirs ; elle alloit s'acquiter du second.

Polyphron, jeune et riche Thessalien, étoit à la tête de la Théorie. Comme il prétendoit tirer son origine d'Achille, il voulut paroître avec un éclat qui pût, aux yeux du peuple, justifier de si hautes prétentions. La mar-

(a) Æschin in Ctesiph. p. 445.
(b) Pausan. lib. 10, cap. 37, p. 893. Sophocl. in Elect. v. 700 et 731.
(c) Pind. Pyth. 5, v. 65.
(d) Sophocl. in Elect. v. 703.
(e) Heliod. Æthiop. lib. 2, p. 123

CHAPITRE XXII.

che s'ouvroit par une hécatombe composée effectivement de cent bœufs *(a)*, dont les uns avoient les cornes dorées, et dont les autres étoient ornés de couronnes et de guirlandes de fleurs. Ils étoient conduits par autant de Thessaliens vêtus de blanc, et tenant des haches sur leurs épaules. D'autres victimes suivoient, et l'on avoit placé par intervalles des musiciens qui jouoient de divers instrumens. On voyoit paroître ensuite des Thessaliennes, dont les attraits attiroient tous les regards. Elles marchoient d'un pas réglé, chantant des hymnes en l'honneur de Thétis, mère d'Achille, et portant dans leurs mains ou sur leurs têtes, des corbeilles remplies de fleurs, de fruits et d'aromates précieux : elles etoient suivies de 50 jeunes Thessaliens montés sur des chevaux superbes, qui blanchissoient leurs mors d'écume. Polyphron se distinguoit autant par la noblesse de sa figure, que par la richesse de ses habits. Quand ils furent devant le temple de Diane, on en vit sortir la prêtresse, qui parut avec les traits et les attributs de la déesse, ayant un carquois sur l'épaule, et dans ses mains un arc et un flambeau allumé. Elle monta sur un char, et ferma la marche qui continua dans le même ordre, jusqu'au tombeau de Néoptolème, placé dans une enceinte, à la gauche du temple *(b)*.

Les cavaliers Thessaliens en firent trois fois le tour. Les jeunes Thessaliennes poussèrent de longs gémissemens, et les autres députés des cris de douleur. Un moment après, on donna le signal, et toutes les victimes tombèrent autour de l'autel. On en coupa les extrémités que l'on plaça sur un grand bûcher. Les prêtres, après avoir récité des prières, firent des libations sur le bû-

(a) Heliod. Æthiop. lib. 3, p. 127.

(b) Pausan. lib. 10, cap. 24, p. 858.

cher, et Polyphron y mit le feu avec le flambeau qu'il avoit reçu des mains de la prêtresse de Diane. Ensuite on donna aux ministres du temple les droits qu'ils avoient sur les victimes; et l'on réserva le reste pour un repas où furent invités les prêtres, les principaux habitans de Delphes, et les Théores ou députés des autres villes de la Grèce *(a)*. Nous y fûmes admis; mais avant que de nous y rendre, nous allâmes au Lésché que nous avions sous nos yeux.

C'est un édifice ou portique, ainsi nommé, parce qu'on s'y assemble pour converser, ou pour traiter d'affaires *(b)*. Nous y trouvâmes plusieurs tableaux qu'on venoit d'exposer à un concours établi depuis environ un siècle *(c)*. Mais ces ouvrages nous touchèrent moins que les peintures qui décorent les murs. Elles sont de la main de Polygnote de Thasos, et furent consacrées en ce lieu par les Cnidiens *(d)*.

Sur le mur à droite, Polygnote a représenté la prise de Troie, ou plutôt les suites de cette prise: car il a choisi le moment où presque tous les Grecs rassasiés de carnage, se disposent à retourner dans leur patrie. Le lieu de la scène embrasse non-seulement la ville, dont l'intérieur se découvre à travers les murs que l'on achève de détruire, mais encore le rivage où l'on voit le pavillon de Ménélas que l'on commence à détendre, et son vaisseau prêt à mettre à la voile. Quantité de groupes sont distribués dans la place publique, dans les rues et sur le rivage de la mer. Ici, c'est Hélène accompagnée de deux de ses femmes, entourée de plusieurs Troyens blessés, dont elle a causé

(a) Euripid. in Ion. v. 1131. Heliod. Æthiop. lib. 3, p. 133 et 134.

(b) Pausan. lib. 10, cap. 25, p. 859.

(c) Plin. lib. 35, cap. 9, t. 2, p. 690.

(d) Pausan. et Plin. ibid. Plut. de orac. def. t. 2, p. 412.

CHAPITRE XXII.

les malheurs, et de plusieurs Grecs qui semblent contempler encore sa beauté. Plus loin, c'est Cassandre assise par terre, au milieu d'Ulysse, d'Ajax, d'Agamemnon et de Ménélas, immobiles et debout auprès d'un autel : car, en général, il règne dans le tableau ce morne silence, ce repos effrayant, dans lequel doivent tomber les vainqueurs et les vaincus, lorsque les uns sont fatigués de leur barbarie, et les autres de leur existence. Néoptolème est le seul dont la fureur ne soit pas assouvie, et qui poursuive encore quelques foibles Troyens. Cette figure attire sur-tout les regards du spectateur; et c'étoit sans doute l'intention de l'artiste, qui travailloit pour un lieu voisin du tombeau de ce prince.

On éprouve fortement les impressions de la terreur et de la pitié, quand on considère le corps de Priam, et ceux de ses principaux chefs, étendus, couverts de blessures, et abandonnés au milieu des ruines d'une ville autrefois si florissante : on les éprouve à l'aspect de cet enfant qui, entre les bras d'un vieil esclave, porte sa main devant ses yeux, pour se cacher l'horreur dont il est environné; de cet autre enfant qui, saisi d'épouvante, court embrasser un autel; de ces femmes Troyennes qui, assises par terre, et presque entassées les unes sur les autres, paroissent succomber sous le poids de leur destinée. Du nombre de ces captives sont deux filles de Priam, et la malheureuse Andromaque tenant son fils sur ses genoux. Le peintre nous a laissé voir la douleur de la plus jeune des princesses. On ne peut juger de celle des deux autres; leur tête est couverte d'un voile.

En ce moment nous nous rappelâmes qu'on faisoit un mérite à Timanthe d'avoir, dans son sacrifice d'Iphigénie, voilé la tête d'Agamemnon. Cette image avoit déja été

employée par Euripide *(a)*, qui l'avoit sans doute empruntée de Polygnote. Quoi qu'il en soit, dans un des coins du tableau que je viens de décrire, on lit cette inscription de Simonide: « Polygnote de Thasos, fils d'Aglaophon, « a représenté la destruction de Troie *(b)*. » Cette inscription est en vers, comme le sont presque toutes celles qui doivent éterniser les noms ou les faits célèbres.

Sur le mur opposé, Polygnote a peint la descente d'Ulysse aux enfers, conformément aux récits d'Homère et des autres Poëtes: la barque de Caron, l'évocation de l'ombre de Tirésias, l'Elisée peuplé de héros, le Tartare rempli de scélérats; tels sont les principaux objets qui frappent le spectateur. On peut y remarquer un genre de supplice terrible et nouveau, que Polygnote destine aux enfans dénaturés; il met un de ces enfans sur la scène, et il le fait étrangler par son père *(c)*. J'observai encore, qu'aux tourmens de Tantale, il en ajoutoit un qui tient ce malheureux prince dans un effroi continuel. C'est un rocher énorme, toujours près de tomber sur sa tête: mais cette idée, il l'avoit prise du poète Archiloque *(d)*.

Ces deux tableaux, dont le premier contient plus de 100 figures, et le second, plus de 80, produisent un grand effet, et donnent une haute idée de l'esprit et des talens de Polygnote. Autour de nous on en relevoit les défauts et les beautés *(e)*; mais on convenoit en général que l'artiste avoit traité des sujets si grands et si vastes, avec tant d'intelligence, qu'il en résultoit pour chaque tableau un riche et magnifique ensemble.

(a) Euripid. Iphig. in Aul. v. 1550.
(b) Pausan. lib. 10, cap. 27, p. 866.
(c) Id. ibid. cap. 28, p. 866.
(d) Id. ibid. p. 876.
(e) Quintil. lib. 12, cap. 10. Lucian. in imag. t. 2, p. 465. Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 27, hist. p. 49. Œuv. de Falcon. t. 5, p. 1.

CHAPITRE XXII.

Les principales figures sont reconnoissables à leurs noms tracés auprès d'elles: usage qui ne subsiste plus, depuis que l'art s'est perfectionné.

Pendant que nous admirions ces ouvrages, on vint nous avertir que Polyphron nous attendoit dans la salle du festin. Nous le trouvâmes au milieu d'une grande tente quarrée, couverte, et fermée de trois côtés par des tapisseries peintes, que l'on conserve dans les trésors du temple, et que Polyphron avoit empruntées. Le plafond représentoit d'un côté le soleil près de se coucher; de l'autre, l'aurore qui commençoit à paroître; dans le milieu, la nuit sur son char, vêtue de crêpes noirs, accompagnée de la lune et des étoiles. On voyoit sur les autres pièces de tapisseries, des centaures, des cavaliers qui poursuivoient des cerfs et des lions, des vaisseaux qui combattoient les uns contre les autres *(a)*.

Le repas fut très somptueux et très long. On fit venir des joueuses de flûte. Le chœur des Thessaliennes fit entendre des concerts ravissans, et les Thessaliens nous présentèrent l'image des combats dans des danses savamment exécutées *(b)*.

Quelques jours après, nous montâmes à la source de la fontaine Castalie, dont les eaux pures et d'une fraîcheur délicieuse, forment de belles cascades sur la pente de la montagne. Elle sort à gros bouillons entre les deux cimes de rochers qui dominent sur la ville de Delphes *(c)*.

De là continuant notre chemin vers le nord, après avoir fait plus de 60 stades *, nous arrivâmes à l'antre Corycius, autrement dit l'antre des Nymphes, parce qu'il leur est

(a) Euripid. in Ion. v. 1141.
(b) Heliod. Æthiop. lib. 3, p. 144.
(c) Pausan. lib. 10, cap. 8, p. 817. Spon, voy. de Grèce, t. 2, p. 37. Whel. a journ. book 4, p. 314.

* Environ deux lieues et demie.

consacré, ainsi qu'aux dieux Bacchus et Pan *(a)*. L'eau qui découle de toutes parts, y forme de petits ruisseaux intarissables : quoique profond, la lumière du jour l'éclaire presque en entier *(b)*. Il est si vaste, que lors de l'expédition de Xerxès, la plupart des habitans de Delphes prirent le parti de s'y réfugier *(c)*. On nous montra aux environs quantité de grottes qui excitent la vénération des peuples; car dans ces lieux solitaires, tout est sacré et peuplé de génies *(d)*.

La route que nous suivions offroit successivement à nos yeux les objets les plus variés, des vallées agréables, des bouquets de pins, des terres susceptibles de culture, des rochers qui menaçoient nos têtes, des précipices qui sembloient s'ouvrir sous nos pas; quelquefois des points de vue, d'où nos regards tomboient à une très grande profondeur, sur les campagnes voisines. Nous entrevîmes auprès de Panopée, ville située sur les confins de la Phocide et de la Béotie, des chariots remplis de femmes qui mettoient pied à terre, et dansoient en rond. Nos guides les reconnurent pour les Thyiades Athéniennes. Ce sont des femmes initiées aux mystères de Bacchus : elles viennent tous les ans se joindre à celles de Delphes, pour monter ensemble sur les hauteurs du Parnasse, et y célébrer avec une égale fureur les orgies de ce dieu *(e)*.

Les excès auxquels elles se livrent, ne surprendront point ceux qui savent combien il est aisé d'exalter l'imagination vive et ardente des femmes Grecques. On en a vu plus d'une fois un grand nombre se répandre comme

(a) Æschyl. in Eumen. v. 22. Pausan. lib. 10, cap. 32, p. 878.
(b) Pausan. ibid.
(c) Herodot. lib. 8, cap. 36.
(d) Æschyl. in Eumen. v. 23. Strab. lib. 9, p. 417. Lucan. Phars. lib. 5, v. 73.
(e) Pausan. lib. 10, cap. 4, p. 806; cap. 6, p. 812; cap. 32, p. 876.

CHAPITRE XXII.

des torrens, dans les villes et dans des provinces entières, toutes échevelées et à demi nues, toutes poussant des hurlemens effroyables. Il n'avoit fallu qu'une étincelle pour produire ces embrâsemens. Quelques-unes d'entre elles, saisies tout-à-coup d'un esprit de vertige, se croyoient poussées par une inspiration divine, et faisoient passer ces phrénétiques transports à leurs compagnes. Quand l'accès du délire étoit près de tomber, les remèdes et les expiations achevoient de ramener le calme dans leurs ames *(a)*. Ces épidémies sont moins fréquentes depuis le progrès des lumières; mais il en reste encore des traces dans les fêtes de Bacchus.

En continuant de marcher entre des montagnes entassées les unes sur les autres, nous arrivâmes au pied du mont Lycorée, le plus haut de tous ceux du Parnasse, peut-être de tous ceux de la Grèce *(b)*. C'est là, dit-on, que se sauvèrent les habitans de ces contrées, pour échapper au déluge arrivé du temps de Deucalion *(c)*. Nous entreprîmes d'y monter; mais après des chûtes fréquentes, nous reconnûmes que s'il est aisé de s'élever jusqu'à certaines hauteurs du Parnasse, il est très difficile d'en atteindre le sommet; et nous descendîmes à Elatée, la principale ville de la Phocide.

De hautes montagnes environnent cette petite province; on n'y pénètre que par des défilés, à l'issue desquels les Phocéens ont construit des places fortes. Elatée les défend contre les incursions des Thessaliens *(d)*; Parapotamies, contre celles des Thébains *(e)*: vingt autres villes, la

(a) Herodot. lib. 9, cap. 54. Ælian. var. hist. lib. 3, cap. 42. Theopomp. ap. Suid. in Βάκις, et ap. Schol. Aristoph. in av. v. 963.

(b) Whel. a journ. book 4, p. 318. Spon, t. 2, p. 40.

(c) Marm. Oxon. epoch. 4. Prid. ibid. Strab. lib. 9, p. 418.

(d) Strab. ibid. p. 424.

(e) Plut. in Syll. t. 1, p. 462.

plupart

plupart bâties sur des rochers, sont entourées de murailles et de tours *(a)*.

Au nord et à l'est du Parnasse, on trouve de belle plaines arrosées par le Céphise, qui prend sa source au pied du mont Œta, au-dessus de la ville de Lilée. Ceux des environs disent qu'en certains jours, et sur-tout l'après-midi, ce fleuve sort de terre avec fureur, et faisant un bruit semblable aux mugissemens d'un taureau *(b)*. Je n'en ai pas été témoin; je l'ai vu seulement couler en silence, et se replier souvent sur lui-même *(c)*, au milieu des campagnes couvertes de diverses espèces d'arbres, de grains et de pâturages *(d)*. Il semble qu'attaché à ses bienfaits, il ne peut quitter les lieux qu'il embellit.

Les autres cantons de la Phocide sont distingués par des productions particulières. On estime les huiles de Tithorée *(e)*, et l'ellébore d'Anticyre, ville située sur la mer de Corinthe *(f)*. Non loin de là, les pêcheurs de Bulis ramassent ces coquillages qui servent à faire la pourpre *(g)*: plus haut nous vîmes dans la vallée d'Ambryssus de riches vignobles, et quantité d'arbrisseaux, sur lesquels on recueille ces petits grains qui donnent à la laine une belle couleur rouge *(h)*.

Chaque ville est indépendante, et a le droit d'envoyer ses députés à la diète générale, où se discutent les intérêts de la nation *(i)*.

Les habitans ont un grand nombre de fêtes, de temples et de statues; mais ils laissent à d'autres peuples l'honneur de cultiver les lettres et les arts. Les travaux de la

(a) Demosth. de fals. leg. p. 312.
(b) Pausan. lib. 10, cap. 33, p. 883.
(c) Hesiod. fragm. ap. Strab. lib. 9, p. 424.
(d) Pausan. ibid.
(e) Id. ibid. cap. 32, p. 881.
(f) Strab. lib. 9, p 418. Plin. lib. 25, cap. 5, t. 2, p. 367. Pausan. ibid. cap. 36, p. 891.
(g) Pausan. ibid. cap. 37, p. 893.
(h) Id. ibid. cap. 36, p. 890.
(i) Id. ibid. cap. 4, p. 805; cap. 33, p. 882

CHAPITRE XXII.

campagne et les soins domestiques font leur principale occupation. Ils donnèrent dans tous les temps des preuves frappantes de leur valeur; dans une occasion particulière, un témoignage effrayant de leur amour pour la liberté.

Près de succomber sous les armes des Thessaliens, qui, avec des forces supérieures, avoient fait une irruption dans leur pays, ils construisirent un grand bûcher, auprès duquel ils placèrent les femmes, les enfans, l'or, l'argent et les meubles les plus précieux; ils en confièrent la garde à trente de leurs guerriers, avec ordre, en cas de défaite, d'égorger les femmes et les enfans, de jeter dans les flammes les effets confiés à leurs soins, de s'entre-tuer eux-mêmes, ou de venir sur le champ de bataille périr avec le reste de la nation. Le combat fut long; le massacre horrible: les Thessaliens prirent la fuite, et les Phocéens restèrent libres *(a)*.

(a) Pausan. lib. 10, cap. 1, p. 800.

FIN DU CHAPITRE VINGT-DEUXIÈME.

CHAPITRE XXIII.

Evènemens remarquables arrivés dans la Grèce (depuis l'an 361, jusqu'à l'an 357 avant J. C.). Mort d'Agésilas, roi de Lacédémone. Avénement de Philippe au trône de Macédoine. Guerre sociale.

CHAPITRE XXIII.

PENDANT que nous étions aux jeux Pythiques, nous entendîmes plus d'une fois parler de la dernière expédition d'Agésilas : à notre retour, nous apprîmes sa mort *(a)* *.

Tachos, roi d'Egypte, prêt à faire une irruption en Perse, assembla une armée de 80,000 hommes, et voulut la soutenir par un corps de 10,000 Grecs, parmi lesquels se trouvèrent 1000 Lacédémoniens commandés par Agésilas *(b)*. On fut étonné de voir ce prince, à l'âge de plus de 80 ans, se transporter au loin pour se mettre à la solde d'une puissance étrangère. Mais Lacédémone vouloit se venger de la protection que le roi de Perse accordoit aux Messéniens. Elle prétendoit avoir des obligations à Tachos ; elle espéroit aussi que cette guerre rendroit la liberté aux villes Grecques de l'Asie *(c)*.

A ces motifs qui n'étoient peut-être que des prétextes pour Agésilas, se joignoient des considérations qui lui étoient personnelles. Comme son ame active ne pouvoit

(a) Diod. Sic. lib. 15, p. 401.

* Dans la 3e. année de la 104e. olympiade, laquelle répond aux années 362 et 361 avant Jesus-Christ.

(b) Plut. in Ages. t. 1, p. 616.

(c) Xenoph. in Ages. p. 663.

CHAPITRE XXIII.

supporter l'idée d'une vie paisible et d'une mort obscure, il vit tout-à-coup une nouvelle carrière s'ouvrir à ses talens, et il saisit avec d'autant plus de plaisir l'occasion de relever l'éclat de sa gloire terni par les exploits d'Epaminondas, que Tachos s'étoit engagé à lui donner le commandement de toute l'armée *(a)*.

Il partit. Les Egyptiens l'attendoient avec impatience. Au bruit de son arrivée, les principaux de la nation, mêlés avec la multitude, s'empressent de se rendre auprès d'un héros qui, depuis un si grand nombre d'années, remplissoit la terre de son nom *(b)*.

Ils trouvent sur le rivage un petit vieillard, d'une figure ignoble, assis par terre au milieu de quelques Spartiates, dont l'extérieur aussi négligé que le sien, ne distinguoit pas les sujets du souverain. Les officiers de Tachos étalent à ses yeux les présens de l'hospitalité : c'étoient diverses espèces de provisions. Agésilas choisit quelques alimens grossiers, et fait distribuer aux esclaves les mets les plus délicats, ainsi que les parfums. Un rire immodéré s'élève alors parmi les spectateurs. Les plus sages d'entre eux se contentent de témoigner leur mépris, et de rappeler la fable de la montagne en travail *(c)*.

Des dégoûts plus sensibles mirent bientôt sa patience à une plus rude épreuve. Le roi d'Egypte refusa de lui confier le commandement de ses troupes. Il n'écoutoit point ses conseils, et lui faisoit essuyer tout ce qu'une hauteur insolente et une folle vanité ont de plus offensant. Agésilas attendoit l'occasion de sortir de l'avilissement où il s'étoit réduit. Elle ne tarda pas à se présenter.

(a) Xenoph. in Ages. p. 663.
(b) Plut. in Ages. t. 1, p. 616.
(c) Id. ibid. Nep. in Ages. cap. 8.

Les troupes de Tachos s'étant révoltées, formèrent deux partis qui prétendoient tous deux lui donner un successeur *(a)*. Agésilas se déclara pour Nectanèbe, l'un des prétendans au trône. Il le dirigea dans ses opérations; et après avoir affermi son autorité, il sortit de l'Egypte, comblé d'honneurs, et avec une somme de 230 talens *, que Nectanèbe envoyoit aux Lacédémoniens. Une tempête violente l'obligea de relâcher sur une côte déserte de la Libye, où il mourut âgé de 84 ans *(b)*.

Deux ans après **, il se passa un évènement qui ne fixa point l'attention des Athéniens, et qui devoit changer la face de la Grèce et du monde connu.

Les Macédoniens n'avoient eu jusqu'alors que de foibles rapports avec la Grèce, qui ne les distinguoit pas des peuples barbares dont ils sont entourés, et avec lesquels ils étoient perpétuellement en guerre. Leurs souverains n'avoient été autrefois admis au concours des jeux Olympiques, qu'en produisant les titres qui faisoient remonter leur origine jusqu'à Hercule *(c)*.

Archélaüs voulut ensuite introduire dans ses états l'amour des lettres et des arts. Euripide fut appelé à sa cour; et il dépendit de Socrate d'y trouver un asyle.

Le dernier de ces princes, Perdiccas, fils d'Amyntas, venoit de périr avec la plus grande partie de son armée, dans un combat qu'il avoit livré aux Illyriens. A cette nouvelle, Philippe son frère, que j'avois vu en ôtage chez les Thébains, trompa la vigilance de ses gardes, se ren-

(a) Xenoph. in Ages. p. 663.
* Un million deux cents quarante-deux mille livres.
(b) Plut. in Ages. t. 1, p. 618. Id. apophth. Lacon. t. 2, p. 215.
** Sous l'archontat de Callimède, la 1re. année de la 105e. olympiade, qui répond aux années 360 et 359 avant Jésus-Christ.
(c) Herodot. lib. 5, cap. 22; lib. 9, cap. 45.

CHAPITRE XXIII.

dit en Macédoine, et fut nommé tuteur du fils de Perdiccas *(a)*.

L'empire étoit alors menacé d'une ruine prochaine. Des divisions intestines, des défaites multipliées l'avoient chargé du mépris des nations voisines, qui sembloient s'être concertées pour accélérer sa perte. Les Péoniens infestoient les frontières ; les Illyriens rassembloient leurs forces, et méditoient une invasion ; deux concurrens également redoutables, tous deux de la maison royale, aspiroient à la couronne ; les Thraces soutenoient les droits de Pausanias ; les Athéniens envoyoient une armée avec une flotte, pour défendre ceux d'Argée. Le peuple consterné voyoit les finances épuisées, un petit nombre de soldats abattus et indisciplinés, le sceptre entre les mains d'un enfant, et à côté du trône, un régent à peine âgé de 22 ans.

Philippe consultant encore plus ses forces que celles du royaume, entreprend de faire de sa nation ce qu'Epaminondas, son modèle, avoit fait de la sienne. De légers avantages apprennent aux troupes à s'estimer assez pour oser se défendre ; aux Macédoniens, à ne plus désespérer du salut de l'état. Bientôt on le voit introduire la règle dans les diverses parties de l'administration, donner à la phalange Macédonienne une forme nouvelle ; engager par des présens et par des promesses, les Péoniens à se retirer, le roi de Thrace à lui sacrifier Pausanias. Il marche ensuite contre Argée, le défait, et renvoie sans rançon les prisoniers Athéniens *(b)*.

Quoiqu'Athènes ne se soutînt plus que par le poids de

(a) Diod. Sic. lib. 16, p. 407. Justin. lib. 7, cap. 5.

(b) Diod. Sic. ibid. p. 408.

sa réputation, il falloit la ménager : elle avoit de légitimes prétentions sur la ville d'Amphipolis en Macédoine, et le plus grand intérêt à la ramener sous son obéissance. C'étoit une de ses colonies, une place importante pour son commerce ; c'étoit par là qu'elle tiroit de la haute Thrace des bois de construction, des laines et d'autres marchandises. Après bien des révolutions, Amphipolis étoit tombée entre les mains de Perdiccas, frère de Philippe. On ne pouvoit la restituer à ses anciens maîtres, sans les établir en Macédoine ; la garder, sans y attirer leurs armes. Philippe la déclare indépendante, et signe avec les Athéniens un traité de paix, où il n'est fait aucune mention de cette ville. Ce silence conservoit dans leur intégrité les droits des parties contractantes *(a)*.

Au milieu de ces succès, des oracles semés parmi le peuple, annonçoient que la Macédoine reprendroit sa splendeur sous un fils d'Amyntas. Le ciel promettoit un grand homme à la Macédoine : le génie de Philippe le montroit *(b)*. La nation persuadée que, de l'aveu même des dieux, celui-là seul devoit la gouverner, qui pouvoit la défendre, lui remit l'autorité souveraine, dont elle dépouilla le fils de Perdiccas.

Encouragé par ce choix, il réunit une partie de la Péonie à la Macédoine ; battit les Illyriens, et les renferma dans leurs anciennes limites *(c)*.

Quelque temps après, il s'empara d'Amphipolis, que les Athéniens avoient, dans l'intervalle, vainement tâché de reprendre, et de quelques villes voisines où ils avoient des garnisons *(d)*. Athènes, occupée d'une autre guerre,

(a) Diod. Sic. lib. 16, p. 408. Polyæn. strateg. lib. 4, cap. 2, §. 17.
(b) Justin. lib. 7, cap. 6.
(c) Diod. Sic. ibid. p. 409.
(d) Id. ibid. p. 412. Polyæn. ibid.

CHAPITRE XXIII.

ne pouvoit ni prévenir, ni venger des hostilités que Philippe savoit colorer de prétextes spécieux.

Mais rien n'augmenta plus sa puissance, que la découverte de quelques mines d'or qu'il fit exploiter, et dont il retira par an plus de mille talens *(a)* *. Il s'en servit dans la suite pour corrompre ceux qui étoient à la tête des républiques.

J'ai dit que les Athéniens furent obligés de fermer les yeux sur les premières hostilités de Philippe. La ville de Byzance et les îles de Chio, de Cos et de Rhodes, venoient de se liguer, pour se soustraire à leur dépendance *(b)* **. La guerre commença par le siège de Chio. Chabrias commandoit la flotte, et Charès les troupes de terre *(c)*. Le premier jouissoit d'une réputation acquise par de nombreux exploits. On lui reprochoit seulement d'exécuter avec trop de chaleur des projets formés avec trop de circonspection *(d)*. Il passa presque toute sa vie à la tête des armées, et loin d'Athènes, où l'éclat de son opulence et de son mérite excitoit la jalousie *(e)*. Le trait suivant donnera une idée de ses talens militaires. Il étoit sur le point d'être vaincu par Agésilas. Les troupes qui étoient à sa solde avoient pris la fuite, et celles d'Athènes s'ébranloient pour les suivre. Dans ce moment, il leur ordonne de mettre un genou en terre, et de se couvrir de leurs boucliers, les piques en avant. Le roi de Lacédémone, surpris d'une manœuvre inconnue jusqu'alors, et jugeant qu'il seroit dangereux d'attaquer cette phalange

(a) Strab. lib. 7, p. 331. Senec. quæst. nat. lib. 5, cap. 15. Diod. Sic. lib. 16, p. 408 et 413.

* Plus de cinq millions quatre cents mille livres.

(b) Diod. ibid. p. 412. Demosth. pro Rhod. libert. p. 144.

** Dans la 3e. année de la 105e. olympiade, avant Jésus-Christ 358 et 357.

(c) Diod. ibid. p. 412.

(d) Plut. in Phoc. t. 1, p. 744.

(e) Theopomp. ap. Athen. lib. 12, p. 532. Nep. in Chabr. cap. 3.

hérissée

hérissée de fer, donna le signal de la retraite. Les Athéniens décernèrent une statue à leur général, et lui permirent de se faire représenter dans l'attitude qui leur avoit épargné la honte d'une défaite *(a)*.

Charès fier des petits succès *(b)*, et des légères blessures *(c)* qu'il devoit au hasard, d'ailleurs sans talens, sans pudeur, d'une vanité insupportable, étaloit un luxe révoltant pendant la paix et pendant la guerre *(d)*; obtenoit a chaque campagne le mépris des ennemis et la haîne des alliés; fomentoit les divisions des nations amies, et ravissoit leurs trésors, dont il étoit avide et prodigue à l'excès *(e)*; poussoit enfin l'audace jusqu'à détourner la solde des troupes pour corrompre les orateurs *(f)*, et donner des fêtes au peuple qui le préféroit aux autres généraux *(g)*.

A la vue de Chio, Chabrias, incapable de modérer son ardeur, fit force de rames : il entra seul dans le port, et fut aussitôt investi par la flotte ennemie. Après une longue résistance, ses soldats se jetèrent à la nage pour gagner les autres galères qui venoient à leur secours. Il pouvoit suivre leur exemple; mais il aima mieux périr que d'abandonner son vaisseau *(h)*.

Le siège de Chio fut entrepris et levé. La guerre dura pendant quatre ans *(i)*. Nous verrons dans la suite comment elle fut terminée

(a) Nep. in Chabr. cap. 1.
(b) Diod Sic. lib. 15, p. 385.
(c) Plut. in Pelop. t. 1, p. 278.
(d) Theopomp. ap. Athen. lib. 12, p. 532.
(e) Plut. in Phoc. t. 1, p. 747. Diod. ibid. p. 403.
(f) Æschin. de fals. leg. p. 406.
(g) Theopomp. ap. Athen. ibid.
(h) Diod. Sic. lib. 16, p. 412. Plut. in Phoc. t. 1, p. 744. Nep. ibid. cap. 4.
(i) Diod. ibid. p. 424.

FIN DU CHAPITRE VINGT-TROISIÈME.

CHAPITRE XXIV.

Des Fêtes des Athéniens.

CHAPITRE XXIV.

Les premières fêtes des Grecs furent caractérisées par la joie et par la reconnoissance. Après avoir recueilli les fruits de la terre, les peuples s'assembloient pour offrir des sacrifices, et se livrer aux transports qu'inspire l'abondance *(a)*. Plusieurs fêtes des Athéniens se ressentent de cette origine : ils célèbrent le retour de la verdure, des moissons, de la vendange et des quatre saisons de l'année *(b)*; et comme ces hommages s'adressent à Cérès ou à Bacchus, les fêtes de ces divinités sont en plus grand nombre que celles des autres.

Dans la suite, le souvenir des évènemens utiles ou glorieux fut fixé à des jours marqués, pour être perpétué à jamais. Parcourez les mois de l'année des Athéniens *(c)*; vous y trouverez un abrégé de leurs annales, et les principaux traits de leur gloire; tantôt la réunion des peuples de l'Attique par Thésée, le retour de ce prince dans ses états, l'abolition qu'il procura de toutes les dettes; tantôt la bataille de Marathon, celle de Salamine, celles de Platée, de Naxos, etc. *(d)*.

C'est une fête pour les particuliers, lorsqu'il leur naît des enfans *(e)*; c'en est une pour la nation, lorsque ces

(a) Aristot. de mor. lib. 8, cap. 11, t. 2, p. 110.
(b) Meurs. Græc. fer. Castellan. etc.
(c) Plut. de glor. Athen. t. 2, p. 349.
(d) Meurs. ibid.
(e) Id. ibid. in Amphidr.

enfans sont inscrits dans l'ordre des citoyens *(a)*, ou lorsque, parvenus à un certain âge, ils montrent en public les progrès qu'ils ont faits dans les exercices du Gymnase *(b)*. Outre les fêtes qui regardent toute la nation, il en est de particulières à chaque bourg.

Les solennités publiques reviennent tous les ans, ou après un certain nombre d'années. On distingue celles qui, dès les plus anciens temps, furent établies dans le pays, et celles qu'on a récemment empruntées des autres peuples *(c)*. Quelques-unes se célèbrent avec une extrême magnificence. J'ai vu en certaines occasions jusqu'à 300 bœufs, traînés pompeusement aux autels *(d)*. Plus de 80 jours *(e)* enlevés à l'industrie et aux travaux de la campagne, sont remplis par des spectacles qui attachent le peuple à la religion, ainsi qu'au gouvernement. Ce sont des sacrifices qui inspirent le respect par l'appareil pompeux des cérémonies; des processions où la jeunesse de l'un et de l'autre sexe étale tous ses attraits; des pièces de théâtre, fruits desplus beaux génies de la Grèce; des danses, des chants, des combats où brillent tour-à-tour l'adresse et les talens.

Ces combats sont de deux espèces; les gymniques, qui se donnent au Stade, et les scéniques qui se livrent au Théâtre *(f)*. Dans les premiers, on se dispute le prix de la course, de la lutte et des autres exercices du Gymnase; dans les derniers, celui du chant et de la danse: les uns et les autres font l'ornement des principales fêtes *(g)*. Je vais donner une idée des scéniques.

(a) Meurs. Græc. fer. in Apat.
(b) Id. ibid. in Oschoph.
(c) Harpocr. in 'Επιθέτ.
(d) Isocr. areop. t 1, p. 324.
(e) Id. paneg. t. 1, p. 142. Voy. le Calendrier des Athéniens, dans Petit, Corsini, etc.
(f) Poll. lib. 3, cap. 30, §. 142.
(g) Lys. defens. mun. p. 374.

Chacune des dix tribus fournit un chœur, et le chef qui doit le conduire *(a)*. Ce chef qu'on nomme Chorège, doit être âgé au moins de quarante ans *(b)*. Il choisit lui-même ses acteurs qui, pour l'ordinaire, sont pris dans la classe des enfans, et dans celle des adolescens *(c)*. Son intérêt est d'avoir un excellent joueur de flûte, pour diriger leurs voix, un habile maître pour régler leurs pas et leurs gestes *(d)*. Comme il est nécessaire d'établir la plus grande égalité entre les concurrens, et que ces deux instituteurs décident souvent de la victoire, un des premiers magistrats de la république les fait tirer au sort, en présence des différentes troupes et des différens Chorèges *(e)*.

Quelques mois avant les fêtes, on commence à exercer les acteurs. Souvent le Chorège, pour ne les pas perdre de vue, les retire chez lui, et fournit à leur entretien *(f)*; il paroît ensuite à la fête, ainsi que ceux qui le suivent, avec une couronne dorée, et une robe magnifique *(g)*.

Ces fonctions consacrées par la religion, se trouvent encore ennoblies par l'exemple d'Aristide, d'Epaminondas, et des plus grands hommes qui se sont fait un honneur de les remplir: mais elles sont si dispendieuses, qu'on voit plusieurs citoyens refuser le dangereux honneur de sacrifier une partie de leurs biens *(h)* à l'espérance incertaine de s'élever, par ce moyen, aux premières magistratures.

Quelquefois une tribu ne trouve point de Chorège;

(a) Argum. orat. in Mid. p. 600. Demosth. ibid. p. 605. Id. in Bœot. p. 1002.
(b) Æschin. in Timarch. p. 262.
(c) Plat. de leg. lib. 6, t. 2, p. 764.
(d) Demosth. in Mid. p. 606 et 612.
(e) Id. ibid. p. 605.
(f) Antiphon. orat. 16, p. 143. Ulpian. in Lept. p. 575.
(g) Demosth. ibid. p. 606 et 613. Antiphan. ap. Athen. lib. 3, p. 103.
(h) Lys. defens. mun. p. 375. Demosth. ibid. p. 605. Argum. orat. in Mid. p. 600.

alors, c'est l'état qui se charge de tous les frais *(a)*, ou qui ordonne à deux citoyens de s'associer pour en supporter le poids *(b)*, ou qui permet au Chorège d'une tribu de conduire le chœur de l'autre *(c)*. J'ajoute que chaque tribu s'empresse d'avoir le meilleur poète, pour composer les cantiques sacrés *(d)*.

Les chœurs paroissent dans les pompes ou processions : ils se rangent autour des autels, et chantent des hymnes pendant les sacrifices *(e)*; ils se rendent au théâtre, où, chargés de soutenir l'honneur de leur tribu *(f)*, ils s'animent de la plus vive émulation. Leurs chefs emploient les brigues et la corruption, pour obtenir la victoire *(g)*. Des juges sont établis pour décerner le prix *(h)*. C'est en certaines occasions, un trépied, que la tribu victorieuse a soin de consacrer dans un temple *(i)*, ou dans un édifice qu'elle fait élever *(k)*.

Le peuple, presque aussi jaloux de ses plaisirs que de sa liberté, attend la décision du combat avec la même inquiétude et le même tumulte, que s'il s'agissoit de ses plus grands intérêts. La gloire qui en résulte, se partage entre le chœur qui a triomphé, la tribu dont il est tiré, le Chorège qui est à sa tête, et les maîtres qui l'ont dressé *(l)*.

Tout ce qui concerne les spectacles, est prévu et fixé

(a) Inscript. ant. ap. Spon, voyag. t. 2, p. 326.

(b) Aristot. ap. schol. Aristoph. in ran. v. 408.

(c) Antiphon. orat. 16, p. 143.

(d) Aristoph. in av. v. 1404. Schol. ibid.

(e) Plat. de leg. lib. 7, t. 2, p. 800.

(f) Aristoph. in nub. v. 311.

(g) Demosth. in Mid. p. 604 et 612.

(h) Id. ibid. p. 606.

(i) Id. ibid. p. 604. Id. in Phænipp. p. 1025. Plut. in Aristid. t. 1, p. 318. Athen. lib. 1, p. 37. Suid. in Πυθ. Taylor in marm. Sandwic. p. 67.

(k) Plut. in X rhet. vit. t. 2, p. 835. Chandl. inscript. p. 48.

(l) Lucian. in Hermot. t. 1, p. 851. Inscript. antiq. ap. Spon, voyag. t. 2, p. 315 et 327; ap. Van Dale, de gymnas. cap. 5; ap. Taylor, in marm. Sandwic. p. 70.

CHAPITRE XXIV.

par les lois. Elles déclarent inviolables, pendant le temps des fêtes, la personne du Chorège et celle des acteurs *(a)*; elles règlent le nombre des solennités où l'on doit donner au peuple les diverses espèces de jeux dont il est si avide *(b)*. Telles sont, entre autres, les Panathénées et les grandes Dionysiaques, ou Dionysiaques de la ville.

PANATHÉNÉES. Les premières tombent au premier mois, qui commence au solstice d'été. Instituées dans les plus anciens temps, en l'honneur de Minerve, rétablies par Thésée, en mémoire de la réunion de tous les peuples de l'Attique, elles reviennent tous les ans; mais, dans la cinquième année, elles se célèbrent avec plus de cérémonies et d'éclat *(c)*. Voici l'ordre qu'on y suit, tel que je le remarquai la première fois que j'en fus témoin.

Les peuples qui habitent les bourgs de l'Attique s'étoient rendus en foule à la capitale: ils avoient amené un grand nombre de victimes qu'on devoit offrir à la déesse *(d)*. J'allai le matin sur les bords de l'Ilissus, et j'y vis les courses des chevaux, où les fils des premiers citoyens de la république se disputoient la gloire du triomphe *(e)*. Je remarquai la manière dont la plupart montoient à cheval; ils posoient le pied gauche sur une espèce de crampon attaché à la partie inférieure de leurs piques, et s'élançoient avec légèreté sur leurs coursiers *(f)*. Non loin de là je vis d'autres jeunes gens concourir pour le prix de la lutte et des différens exercices du corps *(g)*. J'allai à l'Odéum, et j'y vis plusieurs musiciens se livrer des com-

(a) Demosth. in Mid. p. 612.

(b) Id. ibid. p. 604.

(c) Meurs. Panathen. Corsin. fast. Attic. t. 2, p. 357. Castell. de fest. Græc. in panathen.

(d) Aristoph. in nub. v. 385. Schol. ibid.

(e) Xenoph. sympos. p. 872. Athen. lib. 4, p. 168.

(f) Xenoph. de re equest. p. 942. Winkelm. descript. des pierres gravées de Stosch, p. 171.

(g) Demosth. de coron. p. 492. Xenoph. sympos. p. 872.

bats plus doux et moins dangereux *(a)*. Les uns exécutoient des pièces sur la flûte ou sur la cithare ; d'autres chantoient et s'accompagnoient de l'un de ces instrumens *(b)*. On leur avoit proposé pour sujet l'éloge d'Harmodius, d'Aristogiton et de Thrasybule, qui avoient délivré la république des tyrans dont elle étoit opprimée *(c)* : car, parmi les Athéniens, les institutions publiques sont des monumens pour ceux qui ont bien servi l'état, et des leçons pour ceux qui doivent le servir. Une couronne d'olivier, un vase rempli d'huile, furent les prix décernés aux vainqueurs *(d)*. Ensuite on couronna des particuliers, à qui le peuple touché de leur zèle, avoit accordé cette marque d'honneur *(e)*.

J'allai aux Tuileries, pour voir passer la pompe qui s'étoit formée hors des murs *(f)*, et qui commençoit à défiler. Elle étoit composée de plusieurs classes de citoyens couronnés de fleurs *(g)*, et remarquables par leur beauté. C'étoient des vieillards dont la figure étoit imposante, et qui tenoient des rameaux d'oliviers *(h)* ; des hommes faits, qui, armés de lances et de boucliers, sembloient respirer les combats *(i)* ; des garçons qui n'étoient âgés que de dix-huit à vingt-ans, et qui chantoient des hymnes en l'honneur de la déesse *(k)* ; de jolis enfans couverts d'une simple tunique *(l)*, et parés de leurs grâces naturelles ; des filles enfin, qui appartenoient aux premières familles d'Athènes, et dont les traits, la taille et

(a) Plut. in Per. t. 1, p. 160.
(b) Meurs. panath. cap. 10.
(c) Philostr. vit. Apoll. lib. 7, cap. 4, p. 283.
(d) Aristot. ap. schol. Sophocl. in Œdip. Col. v. 730. Schol. Pind. Nem. od. 10, v. 65. Meurs. panath. cap. 11.
(e) Demosth. de coron. p. 492.
(f) Thucyd. lib. 6, cap. 57.
(g) Demosth. in Mid. p. 612.
(h) Xenoph. sympos. p. 883. Etymol. magn. et Hesych. in Θαλλοφ.
(i) Thucyd. ibid. cap. 58.
(k) Heliod. Æthiop. lib. 1, p. 18.
(l) Meurs. panath. cap. 24.

CHAPITRE XXIV.

la démarche attiroient tous les regards *(a)*. Leurs mains soutenoient sur leurs têtes des corbeilles, qui, sous un voile éclatant, renfermoient des instrumens sacrés, des gâteaux, et tout ce qui peut servir aux sacrifices *(b)*. Des suivantes, attachées à leurs pas, d'une main étendoient un parasol au-dessus d'elles, et de l'autre, tenoient un pliant *(c)*. C'est une servitude imposée aux filles des étrangers établis à Athènes : servitude que partagent leurs pères et leurs mères. En effet, les uns et les autres portoient sur leurs épaules des vases remplis d'eau et de miel, pour faire les libations *(d)*.

Ils étoient suivis de huit musiciens, dont quatre jouoient de la flûte, et quatre de la lyre *(e)*. Après eux venoient des rhapsodes qui chantoient les poèmes d'Homère *(f)*, et des danseurs armés de toutes pièces, qui s'attaquant par intervalles, représentoient au son de la flûte, le combat de Minerve contre les Titans *(g)*.

On voyoit ensuite paroître un vaisseau qui sembloit glisser sur la terre au gré des vents et d'une infinité de rameurs, mais qui se mouvoit par des machines qu'il renfermoit dans son sein *(h)*. Sur le vaisseau se déployoit un voile d'une étoffe légère *(i)*, où de jeunes filles avoient représenté en broderie la victoire de Minerve contre ces mêmes Titans *(k)*. Elles y avoient aussi tracé, par ordre

---

(a) Hesych. et Harpocr. in Κανηφ. Ovid. metam. lib. 2, v. 711.

(b) Aristoph. in pac. v. 948.

(c) Id. in av. v. 1550. Schol. ibid. Ælian. var. hist. lib. 6, cap. 1.

(d) Ælian. ibid. Harpocr. in Μιλειx. Id. et Hesych. in Σκαφ. Poll. lib. 3, cap. 4, §. 55.

(e) Dessins de Nointel conservés à la bibliothèque du Roi.

(f) Lycurg. in Leocr. part. 2, p. 161. Plat. in Hipp. t. 2, p. 228.

(g) Aristoph. in nub. v. 984. Schol. ibid. Lys. in mun. accept. p. 374. Meurs. panath. cap. 12.

(h) Heliod. Æthiop. lib. 1, p. 17. Philostr. in sophist. lib. 2, p. 550. Meurs. panath. c. 19.

(i) Harpocr. in Πέπλ.

(k) Plat. in Euthyphr. t. 1, p. 6. Euripid. in Hecub. v. 466. Schol. ibid. Suid. in Πέπλ.

du

du gouvernement, quelques héros dont les exploits avoient mérité d'être confondus avec ceux des dieux *(a)*.

Cette pompe marchoit à pas lents, sous la direction de plusieurs magistrats *(b)*. Elle traversa le quartier le plus fréquenté de la ville, au milieu d'une foule de spectateurs, dont la plupart étoient placés sur des échafauds qu'on venoit de construire *(c)*. Quand elle fut parvenue au temple d'Apollon Pythien *(d)*, on détacha le voile suspendu au navire, et l'on se rendit à la citadelle, où il fut déposé dans le temple de Minerve *(e)*.

Sur le soir, je me laissai entraîner à l'Académie, pour voir la course du flambeau. La carrière n'a que six à sept stades de longueur *(f)*. Elle s'étend depuis l'autel de Prométhée, qui est à la porte de ce jardin, jusqu'aux murs de la ville *(g)*. Plusieurs jeunes gens sont placés dans cet intervalle à des distances égales *(h)*. Quand les cris de la multitude ont donné le signal *(i)*, le premier allume le flambeau sur l'autel *(k)*, et le porte en courant, au second qui le transmet de la même manière au troisième, et ainsi successivement *(l)*. Ceux qui le laissent s'éteindre, ne peuvent plus concourir *(m)*. Ceux qui ralentissent leur marche, sont livrés aux railleries et même aux coups de la populace *(n)*. Il faut, pour remporter le prix, avoir parcouru les différentes stations. Cette espèce de combat se renouvela plusieurs fois. Il se diversifie suivant la nature des fêtes *(o)*.

(a) Aristoph. in equit. v. 562. Schol. ibid.
(b) Poll. lib. 8, cap. 9, §. 93.
(c) Athen. lib. 4, p. 167.
(d) Philostr. in sophist. lib. 2, p. 550.
(e) Plat. in Euthyphr. t. 1, p. 6.
(f) Cicer. de fin. lib. 5, cap. 1, t. 2, p. 196.
(g) Pausan. lib. 1, cap. 30, p. 75.
(h) Herodot. lib. 8, cap. 98.
(i) Aristoph. in ran. v. 133.
(k) Plut. in Solon. t. 1, p. 79.
(l) Herodot. ibid. Æschyl. in Agam. v. 320. Meurs. Græc. fer. lib. 5, in lampad.
(m) Pausan. ibid.
(n) Aristoph. in ran. v. 1125. Schol. ibid. Hesych. in Κεραμ.
(o) Plat. de rep. lib. 1, t. 2, p. 328.

CHAPITRE XXIV.

Ceux qui avoient été couronnés dans les différens exercices, invitèrent leurs amis à souper *(a)*. Il se donna dans le Prytanée et dans d'autres lieux publics, de grands repas qui se prolongèrent jusqu'au jour suivant *(b)*. Le peuple à qui on avoit distribué les victimes immolées *(c)*, dressoit par-tout des tables, et faisoit éclater une joie vive et bruyante.

GRANDES DIONYSIAQUES.

Plusieurs jours de l'année sont consacrés au culte de Bacchus *(d)*. Son nom retentit tour-à-tour dans la ville, au port du Pirée, dans la campagne et dans les bourgs. J'ai vu plus d'une fois la ville entière plongée dans l'ivresse la plus profonde *(e)*; j'ai vu des troupes de Bacchans et de Bacchantes couronnées de lierre, de fenouil, de peuplier, s'agiter, danser, hurler dans les rues, invoquer Bacchus par des acclamations barbares *(f)*, déchirer de leurs ongles et de leurs dents les entrailles crues des victimes, serrer des serpens dans leurs mains, les entrelacer dans leurs cheveux, en ceindre leurs corps, et par ces espèces de prestiges, effrayer et intéresser la multitude *(g)*.

Ces tableaux se retracent en partie dans une fête qui se célèbre à la naissance du printemps. La ville se remplit alors d'étrangers *(h)*: ils y viennent en foule pour apporter les tributs des îles soumises aux Athéniens *(i)*; pour voir les nouvelles pièces qu'on donne sur le théâtre *(k)*; pour être témoins des jeux et des spectacles, mais sur-tout d'une procession qui représente le triomphe de

(a) Athen. lib. 4, p. 168.
(b) Heliod. Æthiop. lib. 1, p. 18.
(c) Aristoph. in nub. v. 385. Schol. ibid.
(d) Demosth. in Mid. p. 604.
(e) Plat. de leg. lib. 1, t. 2, p. 637.
(f) Demosth. de coron. p. 516.
(g) Plut. in Alex. t. 1, p. 665. Clem. Alex. protrept. t. 1, p. 11.
(h) Demosth. in Mid. p. 637.
(i) Schol. Aristoph. in Acharn. v. 377.
(k) Plut. de exil. t. 2, p. 603. Schol. Aristoph. in nub. v. 311.

Bacchus. On y voit le même cortège qu'avoit, dit-on, ce dieu, lorsqu'il fit la conquête de l'Inde ; des Satyres, des dieux Pans *(a)*, des hommes traînans des boucs pour les immoler *(b)* ; d'autres montés sur des ânes, à l'imitation de Silène *(c)* ; d'autres, déguisés en femmes *(d)* ; d'autres, qui portent des figures obscènes suspendues à de longues perches *(e)*, et qui chantent des hymnes dont la licence est extrême *(f)* ; enfin toutes sortes de personnes de l'un et de l'autre sexe, la plupart couvertes de peaux de faons *(g)*, cachées sous un masque *(h)*, couronnées de lierre, ivres ou feignant de le paroître *(i)* ; mêlant sans interruption leurs cris au bruit des instrumens ; les uns s'agitant comme des insensés, et s'abandonnant à toutes les convulsions de la fureur ; les autres exécutant des danses régulières et militaires, mais tenant des vases au lieu de boucliers, et se lançant en forme de traits, des thyrses dont ils insultent quelquefois les spectateurs *(k)*.

Au milieu de ces troupes d'acteurs forcenés, s'avancent dans un bel ordre les différens chœurs députés par les tribus *(l)* : quantité de jeunes filles des plus distinguées de la ville, marchent les yeux baissés *(m)*, parées de tous leurs ornemens, et tenant sur leur tête des corbeilles sacrées, qui, outre les prémices des fruits, renferment des

(a) Plut. in Anton. t. 1, p. 926. Athen. lib. 5, p. 197.
(b) Plut. de cup. divit. t. 2, p. 527.
(c) Ulpian. in Mid. p. 688.
(d) Hesych. in Ἰθύφαλ.
(e) Herodot. lib. 2, cap. 49. Aristoph. in Acharn. v. 242.
(f) Aristoph. ibid. v. 260.
(g) Aristoph. in ran. v. 1242. Athen. lib. 4, cap. 12, p. 148.
(h) Plut. de cup. divit. ibid. Athen. lib. 14, p. 622.
(i) Demosth. in Mid. p. 632.
(k) Id. ibid. Athen. lib. 14, p. 631.
(l) Plat. de rep. lib. 5, t. 2, p. 475.
(m) Aristoph. in Acharn. v. 241. Schol. ibid. Id. v. 253, etc.

CHAPITRE XXIV.

gâteaux de différentes formes, des grains de sel, des feuilles de lierre, et d'autres symboles mystérieux *(a)*.

Les toits formés en terrasses sont couverts de spectateurs, et sur-tout de femmes, la plupart avec des lampes et des flambeaux *(b)*, pour éclairer la pompe qui défile presque toujours pendant la nuit *(c)*, et qui s'arrête dans les carrefours et les places, pour faire des libations, et offrir des victimes en l'honneur de Bacchus *(d)*.

Le jour est consacré à différens jeux. On se rend de bonne heure au théâtre *(e)*, soit pour assister aux combats de musique et de danse, que se livrent les chœurs, soit pour voir les nouvelles pièces que les auteurs donnent au public.

Le premier des neuf Archontes préside à ces fêtes *(f)*; le second, à d'autres solennités *(g)*: ils ont sous eux des officiers qui les soulagent dans leurs fonctions *(h)*, et des gardes pour expulser du spectacle ceux qui en troublent la tranquillité *(i)*.

Tant que durent les fêtes, la moindre violence contre un citoyen est un crime, et toute poursuite contre un créancier est interdite. Les jours suivans, les délits et les désordres qu'on y a commis, sont punis avec sévérité *(k)*.

Les femmes seules participent aux fêtes d'Adonis *(l)*, et à celles qui, sous le nom de Thesmophories, se célèbrent en l'honneur de Cérès et de Proserpine *(m)*: les

(a) Clem. Alex. protrept. t. 1, p. 19. Castel. in Dionys.
(b) Aristoph. in Acharn. v. 261. Casaub. in Athen. lib. 4, cap. 12.
(c) Sophocl. in Antig. v. 1161. Schol. ibid.
(d) Demosth. in Mid. p. 611.
(e) Id. ibid. p. 615.
(f) Poll. lib. 8, cap. 9, §. 89. Plut. in Cim. p. 483.
(g) Poll. ibid. §. 90.
(h) Demosth. ibid. p. 605.
(i) Id. ibid. p. 631.
(k) Id. ibid. p. 604.
(l) Meurs. Græc. fer. lib. 1. Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 3, p. 98.
(m) Meurs. ibid. lib. 4. Mém. de l'Acad. t. 39, p. 203.

unes et les autres sont accompagnées de cérémonies que j'ai déja décrites plus d'une fois. Je ne dirai qu'un mot des dernières ; elles reviennent tous les ans au mois de puanepsion *, et durent plusieurs jours.

Parmi les objets dignes de fixer l'attention, je vis les Athéniennes femmes et filles se rendre à Eleusis, y passer une journée entière dans le temple, assises par terre, et observant un jeûne austère *(a)*. Pourquoi cette abstinence, dis-je, à l'une de celles qui avoient présidé à la fête ? Elle me répondit : Parce que Cérès ne prit point de nourriture, pendant qu'elle cherchoit sa fille Proserpine *(b)*. Je lui demandai encore : Pourquoi en allant à Eleusis, portiez-vous des livres sur vos têtes ? — Ils contiennent les lois que nous croyons avoir reçues de Cérès *(c)*. — Pourquoi dans cette procession brillante, où l'air retentissoit de vos chants, conduisiez-vous une grande corbeille sur un char attelé de quatre chevaux blancs *(d)* ? — Elle contenoit entre autres choses des grains dont nous devons la culture à Cérès. C'est ainsi qu'aux fêtes de Minerve, nous portons des corbeilles pleines de flocons de laine *(e)*, parce que c'est elle qui nous apprit à la filer. Le meilleur moyen de reconnoître un bienfait, est de s'en souvenir sans cesse, et de le rappeler quelquefois à son auteur.

* Ce mois commençoit tantôt dans les derniers jours d'octobre, tantôt dans les premiers de novembre.

(a) Plut. de Is. et Osir. t. 2, p. 378. Athen. lib. 7, cap. 16, p. 307.

(b) Callim. hymn. in Cer. v. 12.

(c) Schol. Theocr. idyll. 4, v. 25.

(d) Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 39, p. 224.

(e) Spanh. in Callim. v. 1, t. 2, p. 652.

FIN DU CHAPITRE VINGT-QUATRIÈME.

CHAPITRE XXV.

Des Maisons et des Repas des Athéniens.

CHAPITRE XXV.

La plupart des maisons sont composées de deux appartemens, l'un en haut pour les femmes, l'autre en bas pour les hommes *(a)*, et couvertes de terrasses *(b)*, dont les extrémités ont une grande saillie *(c)*. On en compte plus de dix mille à Athènes *(d)*.

On en voit un assez grand nombre qui ont sur le derrière un jardin *(e)*, sur le devant une petite cour, et plus souvent, une espèce de portique *(f)*, au fond duquel est la porte de la maison, confiée quelquefois aux soins d'un eunuque *(g)*. C'est là qu'on trouve tantôt une figure de Mercure, pour écarter les voleurs *(h)*; tantôt un chien qu'ils redoutent beaucoup plus *(i)*, et presque toujours un autel en l'honneur d'Apollon, où le maître de la maison vient en certains jours offrir des sacrifices *(k)*.

On montre aux étrangers les maisons de Miltiade, d'Aristide, de Thémistocle et des grands hommes du siècle dernier. Rien ne les distinguoit autrefois : elles brillent aujourd'hui par l'opposition des hôtels, que des hommes sans nom et sans vertus ont eu le front d'élever auprès de

(a) Lys. de cæd. Eratosth. p. 6.
(b) Plin. lib. 36, cap. 25, p. 756.
(c) Aristot. œconom. lib. 2, t. 2, p. 502, Polyæn. strat. lib. 3, cap. 9, §. 30.
(d) Xenoph. memor. p. 774.
(e) Terent. in Adelph. act. 5, scen. 5, v. 10.
(f) Plat. in Protag. t. 1, p. 311. Vitruv. lib. 6. cap. 10, p. 119.
(g) Plat. ibid. t. 1, p. 314.
(h) Aristoph. in Plut. v. 1155. Schol. ibid.
(i) Id. in Lysist. v. 1217. Theophr. charact. cap. 4. Apollod. ap. Athen. lib. 1, p. 3.
(k) Aristoph. in vesp. v. 870. Schol. ibid. Plat. de rep. lib. 1, t. 2, p. 328.

ces demeures modestes *(a)*. Depuis que le goût des bâtimens s'est introduit, les arts font tous les jours des efforts pour le favoriser et l'étendre. On a pris le parti d'aligner les rues *(b)*, de séparer les nouvelles maisons en deux corps de logis, d'y placer au rez-de-chaussée les appartemens du mari et de la femme, de les rendre plus commodes par de sages distributions, et plus brillantes par les ornemens qu'on y multiplie.

Telle étoit celle qu'occupoit Dinias, un des plus riches et des plus voluptueux citoyens d'Athènes. Il étaloit un faste qui détruisit bientôt sa fortune. Trois ou quatre esclaves marchoient toujours à sa suite *(c)*. Sa femme Lysistrate ne se montroit que sur un char attelé de quatre chevaux blancs de Sicyone *(d)*. Ainsi que d'autres Athéniens, il se faisoit servir par une femme-de-chambre qui partageoit les droits de son épouse *(e)*, et il entretenoit en ville une maîtresse qu'il avoit la générosité d'affranchir, ou d'établir avant de la quitter *(f)*. Pressé de jouïr et de faire jouïr ses amis, il leur donnoit souvent des repas et des fêtes.

Je le priai un jour de me montrer sa maison. J'en dressai ensuite le plan, et je le joins ici *. On y verra qu'une allée longue et étroite conduisoit directement à l'appartement des femmes. L'entrée en est interdite aux hommes, excepté aux parens et à ceux qui viennent avec le mari. Après avoir traversé un gazon entouré de trois

(a) Xenoph. memor. lib. 5, p. 825. Demosth. olynth. 3, p. 38 et 39. Id. de rep. ordin. p. 127. Id. in Aristocr. p. 758.

(b) Aristot. de rep. lib. 7, cap. 11, t. 2, p. 438

(c) Demosth. pro Phorm. p. 965.

(d) Id. in Mid. p. 628.

(e) Id. in Neær. p. 881.

(f) Id. pro Phorm. ibid.

* Voyez ce plan, et la note qui est à la fin du volume.

CHAPITRE XXV.

portiques, nous arrivâmes à une assez grande pièce, où se tenoit Lysistrate à qui Dinias me présenta.

Nous la trouvâmes occupée à broder une robe, plus occupée de deux colombes de Sicile, et d'un petit chien de Malte *(a)*, qui se jouoient autour d'elle. Lysistrate passoit pour une des plus jolies femmes d'Athènes, et cherchoit à soutenir cette réputation par l'élégance de sa parure. Ses cheveux noirs parfumés d'essences *(b)*, tomboient à grosses boucles sur ses épaules; des bijoux d'or se faisoient remarquer à ses oreilles *(c)*, des perles à son cou et à ses bras *(d)*, des pierres précieuses à ses doigts *(e)*. Peu contente des couleurs de la nature, elle en avoit emprunté d'artificielles, pour paroître avec l'éclat des roses et des lys *(f)*. Elle avoit une robe blanche, telle que la portent communément les femmes de distinction *(g)*.

Dans ce moment nous entendîmes une voix qui demandoit si Lysistrate étoit chez elle *(h)*. Oui, répondit une esclave qui vint tout de suite annoncer Eucharis. C'étoit une des amies de Lysistrate, qui courut au-devant d'elle, l'embrassa tendrement, s'assit à ses côtés, et ne cessa de la louer sur sa figure et sur son ajustement. Vous êtes bien jolie; vous êtes parfaitement mise. Cette étoffe est charmante. Elle vous sied à merveille. Combien coûte-t-elle *(i)*?

Je soupçonnai que cette conversation ne finiroit pas si tôt, et je demandai à Lysistrate la permission de parcourir

(a) Theophr. charact. cap. 5 et 21.
(b) Lucian. amor. t. 2, p. 441.
(c) Lys. contr. Eratosth. p. 198. Diogen. Laert. lib. 3, §. 42.
(d) Anacr. od. 20. Xenoph. memor. lib. 5, p. 847. Theophr. de lapid. §. 64.
(e) Aristoph. in nub. v. 331.
(f) Lys. de cæd. Eratosth. p. 8. Athen. lib. 13, cap. 3, p. 568. Etymol. magn. in Ἐψιμ. et in Ἐγχ.
(g) Aristoph. in Thesmoph. v. 848. Schol. ibid.
(h) Theocr. idyll. 15, v. 1.
(i) Aristoph. in Lysist. v. 78. Theocr. ibid. v. 34.

le

le reste de l'appartement. La toilette fixa d'abord mes regards. J'y vis des bassins et des aiguières d'argent, des miroirs de différentes matières, des aiguilles pour démêler les cheveux, des fers pour les boucler *(a)*; des bandelettes plus ou moins larges, pour les assujétir; des réseaux, pour les envelopper *(b)*; de la poudre jaune, pour les en couvrir *(c)*; diverses espèces de bracelets et de boucles d'oreilles; des boîtes contenant du rouge, du blanc de céruse, du noir pour teindre les sourcils, et tout ce qu'il faut pour tenir les dents propres, etc. *(d)*.

J'examinois ces objets avec attention, et Dinias ne comprenoit pas pourquoi ils étoient nouveaux pour un Scythe. Il me montroit ensuite son portrait et celui de sa femme *(e)*. Je parus frappé de l'élégance des meubles : il me dit qu'aimant à jouïr de l'industrie et de la supériorité des ouvriers étrangers, il avoit fait faire les siéges en Thessalie *(f)*, les matelas du lit à Corinthe *(g)*, les oreillers à Carthage *(h)*; et comme ma surprise augmentoit, il rioit de ma simplicité, et ajoutoit, pour se justifier, que Xénophon paroissoit à l'armée avec un bouclier d'Argos, une cuirasse d'Athènes, un casque de Béotie, et un cheval d'Epidaure *(i)*.

Nous passâmes à l'appartement des hommes, au milieu duquel nous trouvâmes une pièce de gazon *(k)*, entourée de quatre portiques dont les murs étoient enduits de stuc, et lambrissés de menuiserie *(l)*. Ces portiques

(a) Lucian. amor. t. 2, §. 39 et 40. Poll. lib. 5, cap. 16, §. 95; not. var. ibid.
(b) Homer. iliad. lib. 22, v. 468.
(c) Hesych. in Θάψιν. Schol. Theocr. in idyll. 2, v. 88.
(d) Lucian. ibid.
(e) Theophr. charact. cap. 2.
(f) Crit. ap. Athen. lib. 1, p. 28. Poll. lib. 10, cap. 11, §. 48.
(g) Antiph. ap. Athen. p. 27.
(h) Hermipp. ibid. p. 28.
(i) Ælian. var. hist. lib. 3, p. 24. Poll. lib. 1, cap. 10, p. 149.
(k) Plin. jun. lib. 7, epist. 27.
(l) Vitruv. lib. 6, cap. 10.

CHAPITRE XXV.

servoient de communication à plusieurs chambres ou salles, la plupart décorées avec soin. L'or et l'ivoire rehaussoient l'éclat des meubles *(a)*; les plafonds *(b)* et les murs étoient ornés de peintures *(c)*; les portières *(d)* et les tapis fabriqués à Babylone, représentoient des Perses avec leurs robes traînantes, des vautours, d'autres oiseaux, et plusieurs animaux fantastiques *(e)*.

Le luxe que Dinias étaloit dans sa maison, régnoit aussi à sa table. Je vais tirer de mon journal la description du premier souper auquel je fus invité avec Philotas mon ami.

On devoit s'assembler vers le soir, au moment où l'ombre du gnomon auroit douze pieds de longueur *(f)*. Nous eûmes l'attention de n'arriver ni trop tôt, ni trop tard; c'est ce qu'exigeoit la politesse *(g)*. Nous trouvâmes Dinias s'agitant et donnant des ordres. Il nous présenta Philonide, un de ces parasites qui s'établissent chez les gens riches, pour faire les honneurs de la maison, et amuser les convives *(h)*. Nous nous apperçûmes qu'il secouoit de temps en temps la poussière qui s'attachoit à la robe de Dinias *(i)*. Un moment après arriva le médecin Nicoclès excédé de fatigue: il avoit beaucoup de malades; mais ce n'étoient, disoit-il, que des enrouemens et des toux légères, provenant des pluies qui tomboient depuis le commencement de l'automne *(k)*. Il fut bientôt suivi par Léon, Zopyre et Théotime, trois

(a) Bacchyl. ap. Athen. lib. 2, cap. 3, p. 39.
(b) Plat. de rep. lib. 7, t. 2, p. 529.
(c) Andoc. in Alcib. part. 2, p. 31. Xenoph. mem. lib. 5, p. 844.
(d) Theophr. charact. cap. 5.
(e) Callixen. ap. Athen. lib. 5, cap. 6, p. 197. Hipparch. ap. eumd. lib. 11, cap. 7, p. 477. Aristoph. in ran. v. 969. Spanh. ibid. p. 312.
(f) Hesych. in Δωδεκ. Menand. ap. Athen. lib. 6, cap. 10, p. 243. Casaub. ibid.
(g) Schol. Theocr. in idyll. 7, v. 24. Plut. sympos. lib. 8, quæst. 6, t. 2, p. 726.
(h) Theophr. ibid. cap. 20.
(i) Id. ibid. cap. 2.
(k) Hippocr. aphorism. sect. 3, §. 13.

Athéniens distingués, que le goût des plaisirs attachoit à Dinias. Enfin, Démocharès parut tout-à-coup, quoiqu'il n'eût pas été prié *(a)*. Il avoit de l'esprit, des talens agréables ; il fut accueilli avec transport de toute la compagnie.

Nous passâmes dans la salle à manger : on y brûloit de l'encens et d'autres odeurs *(b)*. Sur le buffet on avoit étalé des vases d'argent et de vermeil, quelques-uns enrichis de pierres précieuses *(c)*.

Des esclaves répandirent de l'eau pure sur nos mains *(d)*, et posèrent des couronnes sur nos têtes *(e)*. Nous tirâmes au sort le roi du festin *(f)*. Il devoit écarter la licence, sans nuire à la liberté ; fixer l'instant où l'on boiroit à longs traits ; nommer les santés qu'il faudroit porter, et faire exécuter les lois établies parmi les buveurs *. Le sort tomba sur Démocharès.

Autour d'une table que l'éponge avoit essuyée à plusieurs reprises *(g)*, nous nous plaçâmes sur des lits *(h)*, dont les couvertures étoient teintes en pourpre *(i)*. Après qu'on eut apporté à Dinias le menu du souper *(k)*, nous en réservâmes les prémices pour l'autel de Diane *(l)*. Chacun de nous avoit amené son domestique *(m)*. Dinias étoit servi par un nègre, par un de ces esclaves

(a) Plat. in conviv. t. 3, p. 174.

(b) Archestr. ap. Athen. lib. 3, cap. 21, p. 101.

(c) Plat. de rep. lib. 3, t. 2, p. 417. Theophr. charact. cap. 23. Id. de lapid. §. 63. Plut. in Alcib. t. 1, p. 193.

(d) Athen. lib. 9, cap. 1, p. 366. Duport in Theophr. p. 454.

(e) Archestr. ibid.

(f) Aristoph. in Plut. v. 973. Diogen. Laert. lib. 8, §. 64. Plut. sympos. lib. 1, cap. 4, t. 2, p. 620.

* Par une de ces lois, il falloit ou boire, ou sortir de table (Cicer. Tuscul. 5, cap. 41, t. 2, p. 395). On se contentoit quelquefois de répandre sur la tête du coupable le vin qu'il refusoit de boire (Diogen. Laert. lib. 8, §. 64).

(g) Homer. odyss. lib. 20, v. 151. Martial. epigr. 142, lib. 14.

(h) Xenoph. memor. lib. 5, p. 842. Aristot. de rep. lib. 7, cap. ultim. t. 2, p. 448.

(i) Athen. lib. 2, cap. 9, p. 48.

(k) Id. ibid. cap. 10, p. 49.

(l) Theophr. charact. cap. 10. Duport ibid.

(m) Theophr. ibid. cap. 9.

CHAPITRE XXV.

Ethiopiens que les gens riches acquièrent à grands frais, pour se distinguer des autres citoyens *(a)*.

Je ne ferai point le détail d'un repas qui nous fournissoit à tous momens de nouvelles preuves de l'opulence et des prodigalités de Dinias. Il suffira d'en donner une idée générale.

On nous présenta d'abord plusieurs espèces de coquillages; les uns tels qu'ils sortent de la mer; d'autres cuits sur la cendre, ou frits dans la poèle; la plupart assaisonnés de poivre et de cumin *(b)*. On servit en même temps des œufs frais, soit de poules, soit de paons; ces derniers sont les plus estimés *(c)*: des andouilles *(d)*, des pieds de cochon *(e)*, un foie de sanglier *(f)*, une tête d'agneau *(g)*, de la fraise de veau *(h)*; le ventre d'une truie, assaisonné de cumin, de vinaigre et de silphium *(i)* *; de petits oiseaux, sur lesquels on jeta une sauce toute chaude, composée de fromage rapé, d'huile, de vinaigre et de silphium *(k)*. On donna au second service ce qu'on trouve de plus exquis en gibier, en volaille, et sur-tout en poissons: des fruits composèrent le troisième service.

Parmi cette multitude d'objets qui s'offroient à nos yeux, chacun de nous eut la liberté de choisir ce qui pouvoit le plus flatter le goût de ses amis, et de le leur envoyer *(l)*. C'est un devoir auquel on ne manque guère dans les repas de cérémonie.

(a) Theophr. charact. cap. 21. Casaub. ibid. Terent. in eunuch. act. 1, scen. 2, v. 85.

(b) Athen. lib. 3, cap. 12, p. 90, etc.

(c) Triph. ap. Athen. lib. 2, p. 58.

(d) Aristoph. in equit. v. 161. Henric. Steph. Ἀλλᾶς.

(e) Ecphant. et Pherecr. ap. Athen. lib. 3, cap. 7, p. 96.

(f) Eubul. ap. Athen. lib. 7, cap. 24, p. 330.

(g) Id. ibid.

(h) Id. ibid. Schol. Aristoph. in pac. v. 716.

(i) Archestr. ap. Athen. l. 3, c. 21, p. 101.

* Plante dont les anciens faisoient un grand usage dans leurs repas.

(k) Aristoph. in av. v. 532 et 1578.

(l) Aristoph. in Acharn. v. 1048. Theophr. charact. cap. 17. Casaub. ibid. p. 137.

Dès le commencement du souper, Démocharès prit une coupe, l'appliqua légèrement à ses lèvres, et la fit passer de main en main. Nous goutâmes de la liqueur chacun à notre tour. Ce premier coup est regardé comme le symbole et le garant de l'amitié, qui doit unir les convives. D'autres le suivirent de près, et se réglèrent sur les santés que Démocharès portoit tantôt à l'un, tantôt à l'autre *(a)*, et que nous lui rendions sur le champ.

Vive et gaie, sans interruption et sans objet, la conversation avoit insensiblement amené des plaisanteries sur les soupers des gens d'esprit et des philosophes, qui perdent un temps si précieux, les uns à se surprendre par des énigmes et des logogryphes *(b)*; les autres, à traiter méthodiquement des questions de morale et de métaphysique *(c)*. Pour ajouter un trait au tableau du ridicule, Démocharès proposa de déployer les connoissances que nous avions sur le choix des mets les plus agréables au goût, sur l'art de les préparer, sur la facilité de se les procurer à Athènes. Comme il s'agissoit de représenter les banquets des sages, il fut dit que chacun parleroit à son tour, et traiteroit son sujet avec beaucoup de gravité, sans s'appesantir sur les détails, sans les trop négliger.

C'étoit à moi de commencer; mais peu familiarisé avec la matière qu'on alloit discuter, j'étois sur le point de m'excuser, lorsque Démocharès me pria de leur donner une idée des repas des Scythes. Je répondis en peu de mots, qu'ils ne se nourrissoient que de miel et de lait

(a) Homer. iliad. lib. 4, v. 3. Aristoph. in Lysist. v. 204. Athen. lib. 10, p. 432 et 444. Feith. antiq. Homer. lib. 3, p. 306.

(b) Plat. de rep. lib. 5, t. 2, p. 404. Athen. lib. 10, cap. 15, p. 448.

(c) Plat. conviv. t. 3, p. 172. Xenoph. ibid. p. 872. Plut. sept. sapient. conviv. t. 2, p. 146.

CHAPITRE XXV.

de vache ou de jument *(a)*; qu'ils s'y accoutumoient si bien dès leur naissance, qu'ils se passoient de nourrices *(b)*; qu'ils recevoient le lait dans de grands seaux; qu'ils le battoient long-temps pour en séparer la partie la plus délicate, et qu'ils destinoient à ce travail ceux de leurs ennemis que le sort des armes faisoit tomber entre leurs mains *(c)* : mais je ne dis pas que, pour ôter à ces malheureux la liberté de s'échapper, on les privoit de la vue.

Après d'autres particularités que je supprime, Léon prenant la parole, dit : On reproche sans cesse aux Athéniens leur frugalité *(d)*. Il est vrai que nos repas sont en général moins longs et moins somptueux que ceux des Thébains et de quelques autres peuples de la Grèce *(e)*; mais nous avons commencé à suivre leurs exemples; bientôt ils suivront les nôtres. Nous ajoutons tous les jours des raffinemens aux délices de la table, et nous voyons insensiblement disparoître notre ancienne simplicité, avec toutes ces vertus patriotiques que le besoin avoit fait naître, et qui ne sauroient être de tous les temps. Que nos orateurs nous rappellent, tant qu'ils voudront, les combats de Marathon et de Salamine; que les étrangers admirent les monumens qui décorent cette ville : Athènes offre à mes yeux un avantage plus réel; c'est l'abondance dont on y jouït toute l'année; c'est ce marché où viennent chaque jour se réunir les meilleures productions des îles et du continent. Je ne crains pas de le dire; il n'est point de pays où il soit

(a) Justin. lib. 2, cap. 2.
(b) Antiphan. ap. Athen. lib. 6, cap. 2, p. 226.
(c) Herodot. lib. 4, cap. 2.
(d) Eubul. ap. Athen. lib. 2, cap. 8, p. 47.
(e) Diphil. et Polyb. ap. Athen. lib. 4, p. 17 et 18. Eubul. ap. eumd. lib. 10, cap. 4, p. 417.

plus facile de faire bonne chère; je n'en excepte pas même la Sicile.

Nous n'avons rien à desirer à l'égard de la viande de boucherie et de la volaille. Nos basses-cours, soit à la ville, soit à la campagne, sont abondamment fournies de chapons *(a)*, de pigeons *(b)*, de canards *(c)*, de poulets et d'oies que nous avons l'art d'engraisser *(d)*. Les saisons nous ramènent successivement les bec-figues *(e)*, les cailles *(f)*, les grives *(g)*, les allouettes *(h)*, les rouges-gorges *(i)*, les ramiers *(k)*, les tourterelles *(l)*, les bécasses *(m)*, et les francolins *(n)*. Le Phase nous a fait connoître les oiseaux qui font l'ornement de ses bords, qui font à plus juste titre l'ornement de nos tables. Ils commencent à se multiplier parmi nous, dans les phaisanderies qu'ont formées de riches particuliers *(o)*. Nos plaines sont couvertes de lièvres et de perdrix *(p)*; nos collines, de thym, de romarin, et de plantes propres à donner au lapin du goût et du parfum. Nous tirons des forêts voisines des marcassins et des sangliers *(q)*; et de l'île de Mélos, les meilleurs chevreuils de la Grèce *(r)*.

(a) Aristot. hist. animal. lib. 9, cap. 50, t. 1, p. 956.

(b) Id. ibid. lib. 1, cap. 1, p. 763. Athen. lib. 9, cap. 11, p. 393.

(c) Athen. ibid. p. 395. Mnesim. ib. cap. 15, p. 403.

(d) Athen. ibid. cap. 8, p. 384. Varr. de re rustic. lib. 3, cap. 8, §. 9. Cicer. acad. lib. 2, cap. 18, t. 2, p. 26. Plin. lib. 10, cap. 50, t. 1, p. 571.

(e) Aristot. ibid. lib. 8, cap. 3, t. 1, p. 902. Athen. lib. 2, cap. 24, p. 65. Epicharm. ibid. lib. 9, p. 398.

(f) Athen. ibid. cap. 10, p. 392.

(g) Aristoph. in pac. v. 1149. Athen. ibid. p. 64.

(h) Aristot. ib. lib. 9. cap. 25, t. 1, p. 935.

(i) Id. ibid. lib. 8, cap. 3, p. 902. Plin. lib. 10, cap. 9, p. 561.

(k) Aristot. ibid. Athen. lib. 9, p. 393.

(l) Aristot. ibid. Athen. ibid. p. 394.

(m) Aristot. ibid. cap. 26, p. 936.

(n) Aristoph. et Alexand. apud Athen. lib. 9, p. 387. Phœnic. ap. eumd. lib. 14, cap. 18, p. 652. Aristot. ibid. lib. 9, cap. 49, p. 955.

(o) Aristoph. in nub. v. 109. Schol. ibid. Aristot. lib. 6, cap. 2, t. 1, p. 859. Philox. ap. Athen. lib. 4, cap. 2, p. 147.

(p) Athen. lib. 9, p. 388. Whel. a journ. book 5, p. 352.

(q) Xenoph. de venat. p. 991. Mnesim. ap. Athen. lib. 9, cap. 15, p. 403. Spon, t. 2, p. 56.

(r) Athen. lib. 1, cap. 4, p. 4.

CHAPITRE XXV.

La mer, dit alors Zopyre, attentive à payer le tribut qu'elle doit à ses maîtres, enrichit nos tables de poissons délicats *(a)*. Nous avons la murène *(b)*, la dorade *(c)*, la vive *(d)*, le xiphias *(e)* *, le pagre *(f)*, l'alose *(g)*, et des thons en abondance *(h)*.

Rien n'est comparable aux congres qui nous viennent de Sicyone *(i)*; aux glaucus que l'on pêche à Mégare *(k)*; aux turbots, aux maquereaux, aux soles, aux surmulets et aux rougets qui fréquentent nos côtes *(l)*. Les sardines sont ailleurs l'aliment du peuple ; celles que nous prenons aux environs de Phalère, mériteroient d'être servies à la table des dieux, sur-tout quand on ne les laisse qu'un instant dans l'huile bouillante *(m)*.

Le vulgaire, ébloui par les réputations, croit que tout est estimable dans un objet estimé. Pour nous qui analysons le mérite jusque dans les moindres détails, nous choisirons la partie antérieure du glaucus, la tête du bar et du congre, la poitrine du thon, le dos de la raie *(n)*; et nous abandonnerons le reste à des goûts moins difficiles.

Aux ressources de la mer, ajoutons celles des lacs de la Béotie. Ne nous apporte-t-on pas tous les jours des

(a) Spon, t. 2, p. 147. Whel. p. 352.

(b) Aristot. hist. animal. lib. 8, cap. 13, p. 909. Theophr. ap. Athen. lib. 7, cap. 18, p. 312.

(c) Epich. et Archestr. ap. Athen. lib. 7, cap. 24, p. 328. Aldrov. de pisc. lib. 2, cap. 15, p. 169. Gesn. de pisc. p. 128.

(d) Mnesim. ap. Athen. lib. 9, cap. 15, p. 403. Aldrov. ibid. lib. 2, p. 255.

(e) Athen. lib. 7, cap. 7, p. 282. Aldrov. ibid. lib. 3, p. 330.

* C'est le poisson connu parmi nous sous le nom d'espadon ; en Italie, sous celui de *pesce spada*.

(f) Athen. ibid. cap. 22, p. 327. Aldrov. lib. 2, p. 149. Gesn. ibid. p. 773.

(g) Aristot. lib. 9, cap. 37. t. 1, p. 941. Gesn. ibid. p. 21. Aldrov. p. 499.

(h) Gesn. ibid. p. 1147.

(i) Eudox. et Philem. ap. Athen. ibid. c. 10, p. 288. Aldrov. p. 348. Gesn. ibid. p. 345.

(k) Archestr. ap. Athen. ibid. p. 295.

(l) Lync. Sam. ibid. p. 285 et 330. Archestr. ibid. p. 288. Cratin. et Nausicr. ibid. p. 325.

(m) Athen. ibid. cap. 8, p. 285. Aldrov. de pisc. lib. 2, p. 212. Gesn. ibid. p. 73 ; et alii.

(n) Plat. ap. Athen. ibid. p. 279. Antiphan. ibid. p. 295. Eriph. ibid. p. 302.

anguilles

anguilles du lac Copaïs, aussi distinguées par leur délicatesse, que par leur grosseur *(a)*? Enfin, nous pouvons mettre au rang de nos véritables richesses, cette étonnante quantité de poissons salés, qui nous viennent de l'Hellespont, de Byzance et des côtes du Pont-Euxin.

Léon et Zopyre, dit Philotas, ont traité des alimens qui font la base d'un repas. Ceux du premier et du troisième service, exigeroient des connoissances plus profondes que les miennes, et ne prouveroient pas moins les avantages de notre climat.

Les langoustes et les écrevisses *(b)* sont aussi communes parmi nous, que les moules, les huitres *(c)*, les oursins ou hérissons de mer *(d)* : ces derniers se préparent quelquefois avec l'oxymel, le persil et la menthe *(e)*. Ils sont délicieux, quand on les pêche dans la pleine lune *(f)*, et ne méritent en aucun temps les reproches que leur faisoit un Lacédémonien qui, n'ayant jamais vu ce coquillage, prit le parti de le porter à sa bouche, et d'en dévorer les pointes tranchantes *(g)*.

Je ne parlerai point des champignons, des asperges *(h)*, des diverses espèces de concombres *(i)*, et de cette variété infinie de légumes qui se renouvellent tous les jours au marché : mais je ne dois pas oublier que les fruits de nos jardins ont une douceur exquise *(k)*. La supériorité de nos figues est généralement reconnue *(l)*: récemment cueillies, elles font les délices des habitans

(a) Aristoph. in pac. v. 1004. Id. in Lysistr. v. 36. Schol. ibid. Athen. lib. 7, p. 297.

(b) Aristot. hist. animal. lib. 4, cap. 2, p. 815. Athen. lib. 3, cap. 23, p. 104 et 105. Gesn. de loc. et de astac. etc.

(c) Athen. ibid. p. 90. Archestr. ibid. p. 92.

(d) Aristot. ib. cap. 5, p. 822. Matron. ap. Athen. lib. 4, cap. 5, p. 135.

(e) Athen. ibid. p. 91.

(f) Id. ibid. p. 88.

(g) Demetr. Sceps. ap. Athen. p. 91.

(h) Athen. ibid. p. 60, 62, etc.

(i) Id. ibid. p. 67.

(k) Aristot. probl. sect. 20, t. 2, p. 774.

(l) Athen. lib. 14, p. 652.

CHAPITRE XXV.

de l'Attique ; séchées avec soin, on les transporte dans les pays éloignés, et jusque sur la table du roi de Perse *(a)*. Nos olives confites à la saumure, irritent l'appétit. Celles que nous nommons Colymbades *, sont, par leur grossièreté et par leur goût, plus estimées que celles des autres pays *(b)*. Les raisins, connus sous le nom de Nicostrate, ne jouïssent pas d'une moindre réputation *(c)*. L'art de greffer *(d)* procure aux poires et à la plupart de nos fruits les qualités que la nature leur avoit refusées *(e)*. L'Eubée nous fournit de très bonnes pommes *(f)* ; la Phénicie, des dattes *(g)* ; Corinthe, des coins dont la douceur égale la beauté *(h)* ; et Naxos, ces amandes si renommées dans la Grèce *(i)*.

Le tour du parasite étant venu, nous redoublâmes d'attention. Il commença de cette manière :

Le pain que l'on sert sur nos tables, celui même que l'on vend au marché, est d'une blancheur éblouissante, et d'un goût admirable *(k)*. L'art de le préparer fut, dans le siècle dernier, perfectionné en Sicile, par Théarion *(l)* : il s'est maintenu parmi nous dans tout son éclat, et n'a pas peu contribué aux progrès de la pâtisserie. Nous avons aujourd'hui mille moyens pour convertir toutes sortes de farines, en une nourriture aussi saine qu'agréable. Joignez à la farine de froment un peu de lait, d'huile et de sel ; vous aurez ces pains si délicats

(a) Dinon. ap. Athen. lib. 14, p. 652.

* Les Grecs d'Athènes les appellent encore aujourd'hui du même nom ; et le Grand-Seigneur les fait toutes retenir pour sa table. (Spon, voyag. t. 2, p. 147).

(b) Athen. lib. 4, cap. 4, p. 133.

(c) Id. lib. 14, cap 19, p. 654.

(d) Aristot. de plant. lib. 1, cap. 6, t. 2, p. 1016.

(e) Athen. ibid. p. 653.

(f) Hermipp. ap. Athen. lib. 1, cap. 21, p. 27.

(g) Id. ibid. p. 28. Antiphan. ibid. p. 47.

(h) Athen. lib. 3, p. 82.

(i) Id. ibid. p. 52.

(k) Archestr. et Antiphan. ap. Athen. lib. 3, p. 112.

(l) Plat. in Gorg. t. 1, p. 518.

dont nous devons la connoissance aux Cappadociens *(a)*. Pétrissez-la avec du miel ; réduisez votre pâte en feuilles minces et propres à se rouler à l'aspect du brasier ; vous aurez ces gâteaux qu'on vient de vous offrir, et que vous avez trempés dans le vin * ; mais il faut les servir tout brûlans *(b)*. Ces globules si doux et si légers qui les ont suivis de près *(c)*, se font dans la poêle avec de la farine de sésame, du miel et de l'huile **. Prenez de l'orge mondé ; brisez les grains dans un mortier ; mettez-en la farine dans un vase ; versez-y de l'huile ; remuez cette bouillie, pendant qu'elle cuit lentement sur le feu ; nourrissez-la par intervalles avec du jus de poularde, ou de chevreau, ou d'agneau ; prenez garde sur-tout qu'elle ne se répande au dehors ; et quand elle est au juste degré de cuisson, servez *(d)*. Nous avons des gâteaux faits simplement avec du lait et du miel *(e)* ; d'autres où l'on joint au miel la farine de sésame, et le fromage ou l'huile *(f)*. Nous en avons enfin dans lesquels on renferme des fruits de différentes espèces *(g)*. Les pâtés de lièvres sont dans le même genre *(h)*, ainsi que les pâtés de bec-figues, et de ces petits oiseaux qui voltigent dans les vignes *(i)*.

En prononçant ces mots, Philonide s'empara d'une tourte de raisins et d'amandes *(k)* qu'on venoit d'apporter, et ne voulut plus reprendre son discours.

Notre attention ne fut pas long-temps suspendue. Théotime prit tout de suite la parole. Quantité d'auteurs, dit-il,

(a) Athen. lib. 3, cap. 28, p. 113.
* C'étoient des espèces d'oublies. (Casaub. in Athen. p. 131).
(b) Antidot. ap. Athen. lib. 3, cap. 25, p. 109.
(c) Athen. lib. 14. cap. 14, p. 646.
** Espèce de beignets.
(d) Athen. lib. 3, cap. 36, p. 126. Casaub. in Athen. p. 151.
(e) Eupol. ap. Athen. lib. 14, cap. 14, p. 646.
(f) Athen. ibid.
(g) Id. ibid. p. 648. Poll. lib. 6, cap. 11, §. 78.
(h) Telecl. ap. Athen. ibid. p. 647 et 648.
(i) Poll. ibid.
(k) Id. ibid.

CHAPITRE XXV.

ont écrit sur l'art de la cuisine, sur le premier des arts, puisque c'est celui qui procure des plaisirs plus fréquens et plus durables. Tels sont Mithæcus, qui nous a donné le cuisinier Sicilien *(a)*; Numénius d'Héraclée, Hégémon de Thasos, Philoxène de Leucade *(b)*, Actidès de Chio, Tyndaricus de Sicyone *(c)*. J'en pourrois citer plusieurs autres; car j'ai tous leurs ouvrages dans ma bibliothèque, et celui que je préfère à tous, est la gastronomie d'Archestrate. Cet auteur qui fut l'ami d'un des fils de Périclès *(d)*, avoit parcouru les terres et les mers, pour connoître par lui-même, ce qu'elles produisent de meilleur *(e)*. Il s'instruisoit dans ses voyages, non des mœurs des peuples dont il est inutile de s'instruire, puisqu'il est impossible de les changer: mais il entroit dans les laboratoires où se préparent les délices de la table, et il n'eut de commerce qu'avec les hommes utiles à ses plaisirs. Son poème est un trésor de lumières, et ne contient pas un vers qui ne soit un précepte.

C'est dans ce code, que plusieurs cuisiniers ont puisé les principes d'un art qui les a rendus immortels *(f)*, qui depuis long-temps s'est perfectionné en Sicile et dans l'Elide *(g)*, que parmi nous Thimbron a porté au plus haut point de sa gloire *(h)*. Je sais que ceux qui l'exercent, ont souvent, par leurs prétentions, mérité d'être joués sur notre théâtre *(i)*; mais s'ils n'avoient pas l'enthousiasme de leur profession, ils n'en auroient pas le génie.

(a) Plat. in Gorg. t. 1, p. 518.
(b) Athen. lib. 1, cap 5, p 5.
(c) Id. lib. 14, cap. 23, p. 662. Poll. lib. 6, cap. 10, §. 71.
(d) Athen. lib. 5, cap. 20, p. 220.
(e) Id. lib. 7, cap. 5, p. 278.
(f) Id. ibid. p. 293.
(g) Id. lib. 14, p. 661.
(h) id. lib. 7, p. 293.
(i) Damox. ap. Athen. lib. 3, cap. 21, p. 101. Philem. ibid. lib. 7, cap. 19, p. 288. Hegesand. ibid. p. 290.

Le mien que j'ai fait venir tout récemment de Syracuse, m'effrayoit l'autre jour par le détail des qualités et des études qu'exige son emploi. Après m'avoir dit en passant, que Cadmus, l'aïeul de Bacchus, le fondateur de Thèbes, commença par être cuisinier du roi de Sidon *(a)*; savez-vous, ajouta-t-il, que pour remplir dignement mon ministère, il ne suffit pas d'avoir des sens exquis, et une santé à toute épreuve *(b)*, mais qu'il faut encore réunir les plus grands talens aux plus grandes connoissances *(c)*? Je ne m'occupe point des viles fonctions de votre cuisine; je n'y parois que pour diriger l'action du feu, et voir l'effet de mes opérations. Assis pour l'ordinaire dans une chambre voisine, je donne des ordres qu'exécutent des ouvriers subalternes *(d)*; je médite sur les productions de la nature : tantôt je les laisse dans leur simplicité; tantôt je les déguise ou les assortis, suivant des proportions nouvelles et propres à flatter votre goût. Faut-il, par exemple, vous donner un cochon de lait, ou une grosse pièce de bœuf? je me contente de les faire bouillir *(e)*. Voulez-vous un lièvre excellent? s'il est jeune, il n'a besoin que de son mérite, pour paroître avec distinction; je le mets à la broche, et je vous le sers tout saignant *(f)* : mais c'est dans la finesse des combinaisons, que ma science doit éclater.

Le sel, le poivre, l'huile, le vinaigre et le miel, sont les principaux agens que je dois mettre en œuvre; et l'on n'en sauroit trouver de meilleurs dans d'autres climats. Votre huile est excellente *(g)*, ainsi que votre vi-

(a) Evemer. ap. Athen. lib. 14, cap. 22, p. 658.
(b) Poseid. ibid. lib. 14. p. 661.
(c) Damox. ibid. lib. 3, cap. 22, p. 102.
(d) Id. ibid.
(e) Athen. lib. 2, p. 63; lib. 9, p. 375.
(f) Archestr. ap. Athen. lib. 9, p. 375.
(g) Spon, t. 2, p. 146.

CHAPITRE XXV.

naigre de Décélie *(a)*; votre miel du mont Hymette *(b)*, mérite la préférence sur celui de Sicile même. Outre ces matériaux, nous employons dans les ragoûts *(c)* les œufs, le fromage, le raisin sec, le silphium, le persil, le sésame, le cumin, les câpres, le cresson, le fenouil, la menthe, la coriandre, les carottes, l'ail, l'oignon, et ces plantes aromatiques dont nous faisons un si grand usage; telles que l'origan * et l'excellent thym du mont Hymette *(d)*. Voilà, pour ainsi dire, les forces dont un artiste peut disposer, mais qu'il ne doit jamais prodiguer. S'il me tombe entre les mains un poisson dont la chair est ferme, j'ai soin de le saupoudrer de fromage rapé, et de l'arroser de vinaigre; s'il est délicat, je me contente de jeter dessus une pincée de sel, et quelques gouttes d'huile *(e)*; dautres fois, après l'avoir orné de feuilles d'origan, je l'enveloppe dans une feuille de figuier, et le fais cuire sous la cendre *(f)*.

Il n'est permis de multiplier les moyens, que dans les sauces ou ragoûts. Nous en connoissons de plusieurs espèces, les unes piquantes, et les autres douces. Celle qu'on peut servir avec tous les poissons bouillis ou rôtis *(g)*, est composée de vinaigre, de fromage rapé, d'ail, auquel on peut joindre du porreau et de l'oignon hachés menu *(h)*. Quand on la veut moins forte, on la fait avec de l'huile, des jaunes d'œuf, des porreaux, de l'ail et du fromage *(i)* : si vous la desirez encore plus douce,

---

(a) Athen. lib. 2, cap. 26, p. 67.
(b) Antiphan. ap. Athen. lib. 3, cap. 2, p. 74. Spon, t. 2, p. 130.
(c) Athen. ibid. p. 68. Poll. lib. 6, cap. 10, . 66.
* Espèce de marjolaine sauvage.
(d) Antiphan. ap. Athen. lib. 1, p. 28.
(e) Archestr. ap. Athen. lib. 7, cap. 20, p. 321.
(f) Id. ibid. cap. 5, p. 278.
(g) Anan. ap. Athen. lib. 7, p. 282.
(h) Schol. Aristoph. in vesp. v. 62. Dalech. not. in Athen. p. 747 et 750.
(i) Schol. Aristoph. in equit. v. 768.

vous emploierez le miel, les dattes, le cumin, et d'autres ingrédiens de même nature *(a)*. Mais ces assortimens ne doivent point être abandonnés au caprice d'un artiste ignorant.

Je dis la même chose des farces que l'on introduit dans le corps d'un poisson. Tous savent qu'il faut l'ouvrir, et qu'après en avoir ôté les arêtes, on peut le remplir de silphium, de fromage, de sel et d'origan *(b)*; tous savent aussi qu'un cochon peut être farci avec des grives, des bec-figues, des jaunes d'œuf, des huitres, et plusieurs sortes de coquillages *(c)* : mais soyez sûr qu'on peut diversifier ces mélanges à l'infini, et qu'il faut de longues et profondes recherches pour les rendre aussi agréables au goût qu'utiles à la santé : car mon art tient à toutes les sciences *, et plus immédiatement encore à la médecine. Ne dois-je pas connoître les herbes qui, dans chaque saison, ont le plus de séve et de vertu? Exposerai-je en été sur votre table un poisson qui ne doit y paroître qu'en hiver? Certains alimens ne sont-ils pas plus faciles à digérer dans certains temps; et n'est-ce pas de la préférence qu'on donne aux uns sur les autres, que viennent la plupart des maladies qui nous affligent *(d)*?

A ces mots, le médecin Nicoclès qui dévoroit en silence et sans distinction, tout ce qui se présentoit sous sa main, s'écrie avec chaleur : Votre cuisinier est dans les vrais principes. Rien n'est si essentiel que le choix des alimens; rien ne demande plus d'attention. Il doit se régler d'abord sur la nature du climat, sur les varia-

(a) Hesych. in Ὑπότριμμα.

(b) Alex. ap. Athen. lib. 7, p. 322.

(c) Athen. lib. 4, p. 129.

* On peut comparer les propos que les comiques Grecs mettent dans la bouche des cuisiniers de leur temps, à ceux que Montaigne rapporte en peu de mots du maitre-d'hôtel du cardinal Caraffe, liv. 1, chap. 51.

(d) Nicom. ap. Athen. lib. 7, cap. 11, p. 291.

CHAPITRE XXV.

tions de l'air et des saisons, sur les différences du tempérament et de l'âge *(a)*, ensuite sur les facultés plus ou moins nutritives qu'on a reconnues dans les diverses espèces de viandes, de poissons, de légumes et de fruits. Par exemple, la chair de bœuf est forte et difficile à digérer ; celle de veau l'est beaucoup moins ; de même, celle d'agneau est plus légère que celle de brebis ; et celle de chevreau, qne celle de chèvre *(b)*. La chair de porc, ainsi que celle de sanglier, dessèche ; mais elle fortifie, et passe aisément. Le cochon de lait est pesant. La chair du lièvre est sèche et astringente *(c)*. En général, on trouve une chair moins succulente dans les animaux sauvages, que dans les domestiques ; dans ceux qui se nourrissent de fruits, que dans ceux qui se nourrissent d'herbes ; dans les mâles, que dans les femelles ; dans les noirs, que dans les blancs ; dans ceux qui sont velus, que dans ceux qui ne le sont pas : cette doctrine est d'Hippocrate *(d)*.

Chaque boisson a de même ses propriétés. Le vin est chaud et sec ; il a dans ses principes quelque chose de purgatif *(e)* : les vins doux montent moins à la tête *(f)* ; les rouges sont nourrissans ; les blancs, apéritifs ; les clairets, secs et favorables à la digestion *(g)*. Suivant Hippocrate, les vins nouveaux sont plus laxatifs que les vieux, parce qu'ils approchent plus de la nature du moût *(h)* ; les aromatiques sont plus nourrissans que les autres *(i)* ; les vins rouges et moëlleux.... Nicoclès alloit continuer ;

(a) Hippocr. de diæt. lib. 3, cap. 1, etc. t. 1, p. 241.
(b) Id. lib. 2, p. 219, §. 15.
(c) Id. ibid. p. 220.
(d) Id. ibid. p. 222, §. 20.
(e) Id. ibid. p. 223, §. 22.
(f) Diocl. et Praxag. ap. Athen. lib. 1, p. 32.
(g) Mnesith. ap. Athen. ibid.
(h) Hippocr. de diæt. p. 224.
(i) Id. ibid. p. 223.

mais

mais Dinias l'interrompant tout-à-coup : Je ne me règle pas sur de pareilles distinctions, lui dit-il ; mais je bannis de ma table les vins de Zacynthe et de Leucade, parce que je les crois nuisibles, à cause du plâtre qu'on y mêle *(a)*. Je n'aime pas celui de Corinthe, parce qu'il est dur *(b)* ; ni celui d'Icare, parce que, outre ce défaut, il a celui d'être fumeux *(c)* : je fais cas du vin vieux de Corcyre, qui est très agréable *(d)*, et du vin blanc de Mendé, qui est très délicat *(e)*. Archiloque comparoit celui de Naxos au nectar *(f)* ; c'est celui de Thasos que je compare à cette liqueur divine *(g)*. Je le préfère à tous, excepté à celui de Chio, quand il est de la première qualité ; car il y en a de trois sortes *(h)*.

Nous aimons en Grèce les vins doux et odoriférans *(i)*. En certains endroits, on les adoucit en jetant dans le tonneau de la farine pétrie avec du miel *(k)* ; presque par-tout on y mêle de l'origan *(l)*, des aromates, des fruits et des fleurs. J'aime, en ouvrant un de mes tonneaux, qu'à l'instant l'odeur des violettes et des roses s'exhale dans les airs, et remplisse mon cellier *(m)* ; mais je ne veux pas qu'on favorise trop un sens au préjudice de l'autre. Le vin de Biblos en Phénicie, surprend d'abord par la quantité de parfums dont il est pénétré. J'en ai une bonne provision. Cependant je le mets fort au-dessous de celui de Lesbos, qui est moins parfumé, et qui satisfait

(a) Athen. lib. 1, cap. 25, p. 33. Eustath. in Homer. odys. lib. 7, t. 3, p. 1573, lin. 25.
(b) Alex. ap. Athen. lib. 1, p. 30.
(c) Id. ibid.
(d) Id. ibid. p. 33.
(e) Id. ibid. p. 29.
(f) Id. ibid. p. 30.
(g) Aristoph. in Plut. v. 1022. Schol. ibid. Id. in Lysist. v. 196. Spanh. in Plut. Aristoph. v. 545. Plin. lib. 34, cap. 7, p. 717.
(h) Athen. lib. 1, p. 32. Hermip. ibid. p. 29.
(i) Athen. ibid. p. 30.
(k) Theophr. ap. Athen. p. 32.
(l) Aristot. problem. sect. 20, t. 2, p. 776. Spanh. in Plut. Aristoph. v. 809.
(m) Hermip. ap. Athen. lib. 1, p. 29.

CHAPITRE XXV.

mieux le goût *(a)*. Desirez-vous une boisson agréable et salutaire? associez des vins odoriférans et moëlleux, avec des vins d'une qualité opposée. Tel est le mélange du vin d'Erythrée, avec celui d'Héraclée *(b)*.

L'eau de mer, mêlée avec le vin, aide, dit-on, à la digestion, et fait que le vin ne porte point à la tête; mais il ne faut pas qu'elle domine trop. C'est le défaut des vins de Rhodes. On a su l'éviter dans ceux de Cos *(c)*. Je crois qu'une mesure d'eau de mer suffit pour cinquante mesures de vin, sur-tout si l'on choisit, pour faire ce vin, les nouveaux plants préférablement aux anciens *(d)*.

De savantes recherches nous ont appris la manière de mélanger la boisson. La proportion la plus ordinaire du vin à l'eau est de deux à cinq, ou de un à trois *(e)*; mais, avec nos amis, nous préférons la proportion contraire; et, sur la fin du repas, nous oublions ces règles austères.

Solon nous défendoit le vin pur. C'est de toutes ses lois, peut-être, la mieux observée, grâces à la perfidie de nos marchands, qui affoiblissent cette liqueur précieuse *(f)*. Pour moi, je fais venir mon vin en droiture; et vous pouvez être assurés que la loi de Solon ne cessera d'être violée, pendant tout ce repas.

En achevant ces mots, Dinias se fit apporter plusieurs bouteilles d'un vin qu'il conservoit depuis dix ans, et qui fut bientôt remplacé par un vin encore plus vieux *(g)*.

Nous bûmes alors presque sans interruption. Démocharès, après avoir porté différentes santés, prit une lyre;

(a) Archestr. ap. Athen. lib. 1, p. 29.
(b) Theophr. ibid. p. 32.
(c) Athen. ibid.
(d) Phan. Eres. ap. Athen. p. 31.
(e) Hesiod. oper. v. 596. Athen. lib. 10, p. 426 et 430. Casaub. in Athen. lib. 10, cap. 7, p. 454. Spanh. in Plut. Aristoph. v. 1133.
(f) Alex. ap. Athen. lib. 10, cap. 8, p. 431.
(g) Athen. lib. 13, p. 584 et 585.

et pendant qu'il l'accordoit, il nous entretint de l'usage où l'on a toujours été de mêler le chant aux plaisirs de la table. Autrefois, disoit-il, tous les convives chantoient ensemble et à l'unisson *(a)*. Dans la suite, il fut établi que chacun chanteroit à son tour *(b)*, tenant à la main une branche de myrte ou de laurier. La joie fut moins bruyante à la vérité; mais elle fut moins vive. On la contraignit encore, lorsqu'on associa la lyre à la voix *(c)*. Alors plusieurs convives furent obligés de garder le silence. Thémistocle mérita autrefois des reproches pour avoir négligé ce talent; de nos jours Epaminondas a obtenu des éloges pour l'avoir cultivé *(d)*. Mais dès qu'on met trop de prix à de pareils agrémens, ils deviennent une étude; l'art se perfectionne aux dépens du plaisir, et l'on ne fait plus que sourire au succès.

Les chansons de table ne renfermèrent d'abord que des expressions de reconnoissance, ou des leçons de sagesse. Nous y célébrions, et nous y célébrons encore les dieux, les héros, et les citoyens utiles à leur patrie. A des sujets si graves, on joignit ensuite l'éloge du vin; et la poésie chargée de le tracer avec les couleurs les plus vives, peignit en même temps cette confusion d'idées, ces mouvemens tumultueux qu'on éprouve avec ses amis, à l'aspect de la liqueur qui pétille dans les coupes. De là, tant de chansons bachiques semées de maximes, tantôt sur le bonheur et sur la vertu; tantôt sur l'amour et sur l'amitié. C'est en effet à ces deux sentimens, que l'ame se plaît à revenir, quand elle ne peut plus contenir la joie qui la pénètre.

(a) Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 9, p. 324.

(b) Athen. lib. 15, cap. 14, p. 694. Dicæarch. ap. schol. Aristoph. in ran. v. 1337.

(c) Plut. sympos. lib. 1, quæst. 1, t. 2, p. 615.

(d) Cicer. Tuscul. lib. 1, c. 2, t. 2, p. 234.

CHAPITRE XXV.

Plusieurs auteurs se sont exercés dans ce genre de poésie ; quelques-uns s'y sont distingués. Alcée et Anacréon l'ont rendu célèbre. Il n'exige point d'effort, parce qu'il est ennemi des prétentions. On peut employer, pour louer les dieux et les héros, la magnificence des expressions et des idées ; mais il n'appartient qu'au délire et aux grâces de peindre le sentiment et le plaisir.

Livrons-nous aux transports que cet heureux moment inspire, ajouta Démocharès ; chantons tous ensemble, ou tour-à-tour, et prenons dans nos mains des branches de laurier ou de myrte *(a)*.

Nous exécutâmes aussitôt ses ordres ; et après plusieurs chansons assorties à la circonstance, tout le chœur entonna celle d'Harmodius et d'Aristogiton *(b)* *. Démocharès nous accompagnoit par intervalles ; mais saisi tout-à-coup d'un nouvel enthousiasme, il s'écrie : Ma lyre rebelle se refuse à de si nobles sujets : elle réserve ses accords pour le chantre du vin et des amours. Voyez comme au souvenir d'Anacréon, ses cordes frémissent, et rendent des sons plus harmonieux. O mes amis ! que le vin coule à grands flots ; unissez vos voix à la mienne, et prêtez-vous à la variété des modulations.

Buvons, chantons Bacchus ; il se plaît à nos danses ; il se plaît à nos chants ; il étouffe l'envie, la haîne et les chagrins *(c)* ; aux grâces séduisantes *(d)*, aux amours enchanteurs, il donna la naissance. Aimons, buvons, chantons Bacchus.

L'avenir n'est point encore ; le présent n'est bientôt

(a) Schol. Aristoph. in nub. v. 1367. Id. in vesp. v. 1217.

(b) Athen. lib. 15, cap. 15, p. 695.

* On la chantoit souvent dans les repas. Je l'ai rapportée dans la note IV de l'Introduction.

(c) Anacr. od. 26, 39, 42, etc.

(d) Id. od. 41. Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 3, p. 11.

plus ; le seul instant de la vie est l'instant où l'on jouït *(a)*. Aimons, buvons, chantons Bacchus.

Sages dans nos folies *(b)*, riches de nos plaisirs, foulons aux pieds la terre et ses vaines grandeurs *(c)*; et dans la douce ivresse que des momens si beaux font couler dans nos ames, buvons, chantons Bacchus.

Cependant nous entendimes un grand bruit à la porte, et nous vîmes entrer Calliclès, Nicostrate, et d'autres jeunes gens qui nous amenoient des danseuses et des joueuses de flûte, avec lesquelles ils avoient soupé *(d)*. Aussitôt la plûpart des convives sortirent de table, et se mirent à danser : car les Athéniens aiment cet exercice avec tant de passion, qu'ils regardent comme une impolitesse de ne pas s'y livrer, quand l'occasion l'exige *(e)*. Dans le même temps, on apporta plusieurs hors-d'œuvres propres à exciter l'appétit ; tels que des cercopes * et des cigales *(f)*, des raves coupées par morceaux, et confites au vinaigre et à la moutarde *(g)* ; des pois chiches rôtis *(h)*, des olives qu'on avoit tirées de leur saumure *(i)*.

Ce nouveau service, accompagné d'une nouvelle provision de vin, et de coupes plus grandes que celles dont on s'étoit servi d'abord *(k)*, annonçoit des excès qui furent heureusement réprimés par un spectacle inattendu. A l'arrivée de Calliclès, Théotime étoit sorti de la salle. Il revint, suivi de joueurs de gobelets, et de ces farceurs

(a) Anacr. od. 4, 15, 24, etc.
(b) Id. od. 48.
(c) Id. od. 26.
(d) Plat. in conv. t. 3, p. 212. Id. in Protag. t. 1, p. 347.
(e) Alexis ap. Athen. lib 4, cap. 4, p. 134. Theophr. charact. cap. 15.
* Petit animal semblable à la cigale. (Athen. p. 133).
(f) Aristoph. ap. Athen. lib. 4, p. 133.
(g) Athen. ibid. Aristot. hist. animal. lib. 5, cap. 30, t. 1, p. 856.
(h) Schol. Aristoph. in eccles. v. 45.
(i) Athen. ibid. p. 133.
(k) Diogen. Laert. lib. 1, §. 104. Casaub. in Theophr. cap. 4, p. 39.

qui, dans les places publiques, amusent la populace par leurs prestiges (a).

On desservit un moment après. Nous fîmes des libations en l'honneur du Bon Génie et de Jupiter Sauveur (b) ; et après que nous eûmes lavé nos mains dans une eau où l'on avoit mêlé des odeurs (c), nos baladins commencèrent leurs tours. L'un arrangeoit sous des cornets un certain nombre de coquilles, ou de petites boules, et sans qu'on s'en apperçût, il les faisoit paroître ou disparoître à son gré (d) ; un autre écrivoit ou lisoit, en tournant avec rapidité sur lui-même (e). J'en vis dont la bouche vomissoit des flammes, ou qui marchoient la tête en bas, appuyés sur leurs mains, et figurant avec leurs pieds les gestes des danseurs (f). Une femme parut, tenant à la main douze cerceaux de bronze ; dans leur circonférence, rouloient plusieurs petits anneaux de même métal. Elle dansoit, jetant en l'air, et recevant alternativement les douze cerceaux (g). Une autre se précipitoit au milieu de plusieurs épées nues (h). Ces jeux, dont quelques-uns m'intéressoient sans me plaire, s'exécutoient presque tous au son de la flûte. Il falloit, pour y réussir, joindre la grâce à la précision des mouvemens.

(a) Plat. de leg. lib. 2, t. 2, p. 658. Athen. lib. 4, cap. 1, p. 129.

(b) Aristoph. in av. v. 1212. Schol ejusd. in pac. v. 299.

(c) Athen. lib. 9, cap. 18, p. 409.

(d) Casaub. in Athen. lib. 1, cap. 15; lib. 4, cap. 1.

(e) Xenoph. in conv. p. 893.

(f) Herodot. lib. 6, cap. 129.

(g) Xenoph. ibid. p. 876. Caylus, recueil d'antiquit. t. 1, p. 202.

(h) Xenoph. ib. Athen. l. 4, p. 129. Paciaud. de athlet. Κυβισ. §. 5, p. 18.

FIN DU CHAPITRE VINGT-CINQUIÈME.

CHAPITRE XXVI.

De l'Education des Athéniens.

CHAPITRE XXVI.

Les habitans de Mitylène ayant soumis quelques-uns de leurs alliés qui s'étoient séparés d'eux, leur défendirent de donner la moindre instruction à leurs enfans *(a)*. Ils ne trouvèrent pas de meilleur moyen pour les tenir dans l'asservissement, que de les tenir dans l'ignorance.

L'objet de l'éducation est de procurer au corps la force qu'il doit avoir; à l'ame la perfection dont elle est susceptible *(b)*. Elle commence chez les Athéniens à la naissance de l'enfant, et ne finit qu'à sa vingtième année. Cette épreuve n'est pas trop longue pour former des citoyens; mais elle n'est pas suffisante, par la négligence des parens, qui abandonnent l'espoir de l'état et de leur famille, d'abord à des esclaves, ensuite à des maîtres mercenaires.

Les législateurs n'ont pu s'expliquer sur ce sujet, que par des lois générales *(c)*: les philosophes sont entrés dans de plus grands détails; ils ont même porté leurs vues sur les soins qu'exige l'enfance, et sur les attentions quelquefois cruelles de ceux qui l'entourent En m'occupant de cet objet essentiel, je montrerai les rapports de certaines pratiques avec la religion ou avec le gouvernement: à côté des abus, je placerai les conseils des personnes éclairées.

(a) Ælian. var. hist. lib. 7, cap. 15.
(b) Plat. de leg lib. 7, t. 2. p. 788.
(c) Id. ibid.

CHAPITRE XXVI.

Epicharis, femme d'Apollodore, chez qui j'étois logé, devoit bientôt accoucher. Pendant les quarante premiers jours de sa grossesse, il ne lui avoit pas été permis de sortir *(a)*. On lui avoit ensuite répété souvent que sa conduite et sa santé pouvant influer sur la constitution de son enfant *(b)*, elle devoit user d'une bonne nourriture, et entretenir ses forces par de légères promenades *(c)*.

Parmi plusieurs de ces nations que les Grecs appellent barbares, le jour de la naissance d'un enfant est un jour de deuil pour sa famille *(d)*. Assemblée autour de lui, elle le plaint d'avoir reçu le funeste présent de la vie. Ces plaintes effrayantes ne sont que trop conformes aux maximes des sages de la Grèce. Quand on songe, disent-ils, à la destinée qui attend l'homme sur la terre, il faudroit arroser de pleurs son berceau *(e)*.

Cependant à la naissance du fils d'Apollodore, je vis la tendresse et la joie éclater dans les yeux de tous ses parens; je vis suspendre sur la porte de la maison une couronne d'olivier, symbole de l'agriculture à laquelle l'homme est destiné. Si ç'avoit été une fille, une bandelette de laine, mise à la place de la couronne, auroit désigné l'espèce de travaux dont les femmes doivent s'occuper *(f)*. Cet usage qui retrace les mœurs anciennes, annonce à la république qu'elle vient d'acquérir un citoyen; il annonçoit autrefois les devoirs du père et de la mère de famille.

Le père a le droit de condamner ses enfans à la vie où

(a) Censor. de die nat. cap. 11.
(b) Hippocr. de nat. puer. §. 22, t. 1, p. 149.
(c) Plat. de leg. lib. 7, t. 2, p. 789. Aristot. de rep. lib. 7, cap. 16, t. 2, p. 447.
(d) Herodot. lib. 5, cap. 4. Strab. lib. 11, p. 519. Anthol. p. 16.
(e) Euripid. fragm. Ctesiph. p. 476. Axioch. ap. Plat. lib. 3, p. 368. Cicer. Tuscul. lib. 1, cap. 48, t. 2, p. 273.
(f) Hesych. in Στέφαν. Ephipp. ap. Athen. lib. 9, p. 370.

à

à la mort. Dès qu'ils sont nés, on les étend à ses pieds. S'il les prend entre ses bras, ils sont sauvés. Quand il n'est pas assez riche pour les élever, ou qu'il désespère de pouvoir corriger en eux certains vices de conformation, il détourne les yeux, et l'on court au loin les exposer ou leur ôter la vie *(a)*. A Thèbes les lois défendent cette barbarie *(b)*; dans presque toute la Grèce, elles l'autorisent ou la tolèrent. Des philosophes l'approuvent *(c)*; d'autres, contredits à la vérité par des moralistes plus rigides *(d)*, ajoutent qu'une mère entourée déja d'une famille trop nombreuse, est en droit de détruire l'enfant qu'elle porte dans son sein.

Pourquoi des nations éclairées et sensibles outragent-elles ainsi la nature ? C'est que, chez elles, le nombre des citoyens étant fixé par la constitution même, elles ne sont pas jalouses d'augmenter la population ; c'est que, chez elles encore, tout citoyen étant soldat, la patrie ne prend aucun intérêt au sort d'un homme qui ne lui seroit jamais utile, et à qui elle seroit souvent nécessaire.

On lava l'enfant avec de l'eau tiède, conformément au conseil d'Hippocrate *(e)*. Parmi les peuples nommés Barbares, on l'auroit plongé dans l'eau froide *(f)*; ce qui auroit contribué à le fortifier. Ensuite on le déposa dans une de ces corbeilles d'osier, dont on se sert pour séparer le grain de la paille *(g)*. C'est le présage d'une grande opulence, ou d'une nombreuse postérité.

Autrefois le rang le plus distingué ne dispensoit pas

(a) Terent. in Heautontim. act. 4, scen. 1.
(b) Ælian. var. hist. lib. 2, cap. 7.
(c) Plat. de rep. lib. 5, t. 2, p. 460.
(d) Aristot. de rep. lib. 7, cap. 16, t. 2, p. 447. Phocylid. poem. admon. v. 172.
(e) Hippocr. de salubr. diæt. §. 9, t. 1, p. 630.
(f) Aristot. de rep. lib. 7, cap. 17, t. 2, p. 447.
(g) Callim. hymn. in Jov. v. 48. Schol. ibid. Etym. magn. in Λίκνον.

une mère de nourrir son enfant ; aujourd'hui elle se repose de ce devoir sacré sur une esclave *(a)*. Cependant, pour corriger le vice de sa naissance, on l'attache à la maison, et la plupart des nourrices deviennent les amies et les confidentes des filles qu'elles ont élevées *(b)*.

Comme les nourrices de Lacédémone sont très renommées dans la Grèce *(c)*, Apollodore en avoit fait venir une à laquelle il confia son fils. En le recevant, elle se garda bien de l'emmailloter *(d)*, et d'enchaîner ses membres par des machines dont on use en certains pays *(e)*, et qui ne servent souvent qu'à contrarier la nature.

Pour l'accoutumer de bonne heure au froid, elle se contenta de le couvrir de quelques vêtemens légers ; pratique recommandée par les philosophes *(f)*, et que je trouve en usage chez les Celtes. C'est encore une de ces nations que les Grecs appellent Barbares.

Le cinquième jour fut destiné à purifier l'enfant. Une femme le prit entre ses bras, et suivie de tous ceux de la maison, elle courut à plusieurs reprises autour du feu qui brûloit sur l'autel. *(g)*.

Comme beaucoup d'enfans meurent de convulsions d'abord après leur naissance, on attend le septième, et quelquefois le dixième jour, pour leur donner un nom *(h)*. Apollodore ayant assemblé ses parens, ceux de sa femme, et leurs amis *(i)*, dit en leur présence qu'il don-

(a) Plat. de leg. lib. 7, t. 2, p. 790. Aristot. de mor. lib. 8, cap. 9, t. 2, p. 108.

(b) Euripid. in Hippol. Terent. in Heauton. Adelph. etc.

(c) Plut. in Lycurg. t. 1, p. 49.

(d) Id. ibid.

(e) Aristot. de rep. lib. 7, cap. 17, t. 2, p. 447.

(f) Id. ibid.

(g) Plat. in Theæt. t. 1, p. 160. Harpocr. et Hesych. in Ἀμφιδρ. Meurs. de puerp. c. 6.

(h) Euripid. in Elect. v. 1126. Aristoph. in av. v. 494 et 923. Schol. ibid. Demosth. in Bœot. p. 1004. Aristot. hist. animal. lib. 7, cap. 12, t. 1, p. 896. Harpocr. in Ἑβδομ.

(i) Suid. in Δεκάτ.

noit à son fils le nom de son père Lysis ; car, suivant l'usage, l'aîné d'une famille porte le nom de son aïeul *(a)*. Cette cérémonie fut accompagnée d'un sacrifice et d'un repas. Elle précéda de quelques jours une cérémonie plus sainte ; celle de l'initiation aux mystères d'Eleusis. Persuadés qu'elle procure de grands avantages après la mort, les Athéniens se hâtent de la faire recevoir à leurs enfans *(b)*.

Le quarantième jour, Epicharis releva de couches *(c)*. Ce fut un jour de fête dans la maison d'Apollodore. Ces deux époux, après avoir reçu de leurs amis de nouvelles marques d'intérêt, redoublèrent de soins pour l'éducation de leur fils. Leur premier objet fut de lui former un tempérament robuste, et de choisir parmi les pratiques en usage, les plus conformes aux vues de la nature, et aux lumières de la philosophie. Déidamie, c'étoit le nom de la nourrice ou gouvernante, écoutoit leurs conseils, et les éclairoit eux-mêmes de son expérience.

Dans les cinq premières années de l'enfance, la végétation du corps humain est si forte, que, suivant l'opinion de quelques naturalistes, il n'augmente pas du double en hauteur, dans les vingt années suivantes *(d)*. Il a besoin alors de beaucoup de nourriture, de beaucoup d'exercice. La nature l'agite par une inquiétude secrète ; et les nourrices sont souvent obligées de le bercer entre leurs bras, et d'ébranler doucement son cerveau par des chants agréables et mélodieux. Il semble qu'une longue habitude les a conduites à regarder la musique et la

(a) Isæus, de hæredit. Pyrrh. p. 41. Plat. in Lys. t. 2, p. 205. Démosth. in Bœot. p. 1005.

(b) Terent. in Phorm. act. 1, scen. 1, v. 15. Apollod. ap. Donat. ibid. Turneb. adv. lib. 3, cap. 6. Note de Madame Dacier sur la 2e. scène du 4e. acte du Plut. d'Aristoph.

(c) Censor de die natal. cap. 11.

(d) Plat. de leg. lib. 7, t. 2, p. 788.

CHAPITRE XXVI.

danse comme les premiers élémens de notre éducation *(a)*. Ces mouvemens favorisent la digestion, procurent un sommeil paisible, dissipent les terreurs soudaines, que les objets extérieurs produisent sur des organes trop foibles.

Dès que l'enfant put se tenir sur ses jambes, Déidamie le fit marcher, toujours prête à lui tendre une main secourable *(b)*. Je la vis ensuite mettre dans ses mains de petits instrumens, dont le bruit pouvoit l'amuser ou le distraire *(c)*: circonstance que je ne relèverois pas, si le plus commode de ces instrumens n'étoit de l'invention du célèbre philosophe Archytas *(d)*, qui écrivoit sur la nature de l'univers, et s'occupoit de l'éducation des enfans.

Bientôt des soins plus importans occupèrent Déidamie, et des vues particulières l'écartèrent des règles les plus usitées. Elle accoutuma son élève à ne faire aucune différence entre les alimens qu'on lui présentoit *(e)*. Jamais la force ne fut employée pour empêcher ses pleurs. Ce n'est pas qu'à l'exemple de quelques philosophes *(f)*, elle les regardât comme une espèce d'exercice utile pour les enfans. Il lui paroissoit plus avantageux de les arrêter, dès qu'on en connoissoit la cause; de les laisser couler, quand on ne pouvoit la connoître. Aussi cessa-t-il d'en répandre, dès que par ses gestes il put expliquer ses besoins.

Elle étoit sur-tout attentive aux premières impressions qu'il recevroit : impressions quelquefois si fortes et si durables, qu'il en reste pendant toute la vie des traces dans le caractère; et en effet, il est difficile qu'une ame

(a) Plat. de leg. lib. 7, t. 2, p. 790.
(b) Id. ibid. p. 789.
(c) Etym. magn. et Suid. in πλαταγ. Anthol. lib. 6, cap. 23, cap. 440.
(d) Aristot. de rep. lib. 8, cap. 6, t. 2, p. 456.
(e) Plut. in Lycurg. t. 1, p. 49.
(f) Aristot. ibid. lib. 7, cap. 17, t. 2, p. 448.

qui dans l'enfance, est toujours agitée de vaines frayeurs, ne devienne pas de plus en plus susceptible de la lâcheté dont elle a fait l'apprentissage *(a)*. Déidamie épargnoit à son élève tous les sujets de terreur, au lieu de les multiplier par les menaces et par les coups.

Je la vis un jour s'indigner de ce qu'une mère avoit dit à son fils que c'étoit en punition de ses mensonges, qu'il avoit des boutons au visage *(b)*. Sur ce que je lui racontai que les Scythes manioient également bien les armes de la main droite et de la gauche, je vis quelque temps après son jeune élève se servir indifféremment de l'une et de l'autre *(c)*.

Il étoit sain et robuste; on ne le traitoit ni avec cet excès d'indulgence qui rend les enfans difficiles, prompts, impatiens de la moindre contradiction, insupportables aux autres, ni avec cet excès de sévérité qui les rend craintifs, serviles, insupportables à eux-mêmes *(d)*. On s'opposoit à ses goûts, sans lui rappeler sa dépendance; et on le punissoit de ses fautes, sans ajouter l'insulte à la correction *(e)*. Ce qu'Apollodore défendoit avec le plus de soin à son fils, c'étoit de fréquenter les domestiques de sa maison; à ces derniers, de donner à son fils la moindre notion du vice, soit par leurs paroles, soit par leurs exemples *(f)*.

Suivant le conseil des personnes sages, il ne faut prescrire aux enfans, pendant les cinq premières années, aucun travail qui les applique *(g)*. Leurs jeux doivent seuls les intéresser et les animer. Ce temps accordé à l'accroisse-

(a) Plat. de leg. lib. 7, t. 2, p. 791.
(b) Theocr. idyll. 12, v. 23. Schol. ibid.
(c) Plat. ibid. p. 794.
(d) Id. ibid. p. 791.
(e) Id. ibid. p. 793.
(f) Aristot. de rep. lib. 7, cap. 17, t. 2, p. 448.
(g) Id. ibid.

CHAPITRE XXVI.

ment et à l'affermissement du corps, Apollodore le prolongea d'une année en faveur de son fils; et ce ne fut qu'à la fin de la sixième *(a)*, qu'il le mit sous la garde d'un conducteur ou pédagogue. C'étoit un esclave de confiance *(b)*, chargé de le suivre en tous lieux, et sur-tout chez les maîtres destinés à lui donner les premiers élémens des sciences.

Avant que de le remettre entre ses mains, il voulut lui assurer l'état de citoyen. J'ai dit plus haut que les Athéniens sont partagés en dix tribus. La tribu se subdivise en trois confraternités ou curies; la curie en trente classes *(c)*. Ceux d'une même curie sont censés fraterniser entre eux, parce qu'ils ont des fêtes, des temples, des sacrifices qui leur sont communs. Un Athénien doit être inscrit dans l'une des curies, soit d'abord après sa naissance, soit à l'âge de trois ou quatre ans, rarement après la septième année *(d)*. Cette cérémonie se fait avec solennité dans la fête des Apaturies, qui tombe au mois puanepsion, et qui dure trois jours.

Le premier n'est distingué que par des repas qui réunissent les parens dans une même maison, et les membres d'une curie dans un même lieu *(e)*.

Le second est consacré à des actes de religion. Les magistrats offrent des sacrifices en public; et plusieurs Athéniens, revêtus de riches habits, et tenant dans leurs mains des tisons enflammés, marchent à pas précipités autour des autels, chantent des hymnes en l'honneur de Vulcain, et célèbrent le dieu qui introduisit l'usage du feu parmi les mortels *(f)*.

(a) Plat. de leg. lib. 7, t. 2, p. 794.
(b) Id. in Lys. t. 2, p. 208.
(c) Hesych. Etymol. magn. Harpocr. et Suid. in Γαμηλ. Poll. lib. 3, §. 52.
(d) Pet. leg. Att. p. 146, etc.
(e) Meurs. Græc. feriat. in Apatur.
(f) Id. ibid.

C'est le troisième jour que les enfans entrent dans l'ordre des citoyens. On devoit en présenter plusieurs de l'un et de l'autre sexe *(a)*. Je suivis Apollodore dans une chapelle qui appartenoit à sa curie *(b)*. Là se trouvoient assemblés avec plusieurs de ses parens, les principaux de la curie, et de la classe particulière à laquelle il étoit associé. Il leur présenta son fils avec une brebis qu'on devoit immoler. On la pesa; et j'entendis les assistans s'écrier en riant : Moindre, moindre, c'est-à-dire, qu'elle n'avoit pas le poids fixé par la loi *(c)*. C'est une plaisanterie qu'on ne se refuse guère dans cette occasion. Pendant que la flamme dévoroit une partie de la victime *(d)*, Apollodore s'avança; et tenant son fils d'une main, il prit les dieux à témoins que cet enfant étoit né de lui, et d'une femme Athénienne, en légitime mariage *(e)*. On recueillit les suffrages, et l'enfant aussitôt fut inscrit sous le nom de Lysis, fils d'Apollodore, dans le registre de la curie, nommé le registre public *(f)*.

Cet acte, qui place un enfant dans une telle tribu, dans une telle curie, dans une telle classe de la curie, est le seul qui constate la légitimité de sa naissance, et lui donne des droits à la succession de ses parens *(g)*. Lorsque ceux de la curie refusent de l'agréger à leur corps, le père a la liberté de les poursuivre en justice *(h)*.

L'éducation, pour être conforme au génie du gouvernement, doit imprimer dans les cœurs des jeunes citoyens, les mêmes sentimens et les mêmes principes. Aussi les

(a) Poll. lib. 8, cap. 9, §. 107.
(b) Id. lib. 3. §. 52.
(c) Harpocr. in Μεῖον. Suid. in Μειαγ.
(d) Demosth. in Macart. p. 1029.
(e) Isæus, de hæred. Apoll. p. 65. Id. de hæred. Cyron. p. 70.
(f) Harpocr. in Κοιν. γραμμ.
(g) Demosth. in Bœot. p. 1005.
(h) Id. in Neær. p. 870.

CHAPITRE XXVI.

anciens législateurs les avoient-ils assujétis à une institution commune *(a)*. La plupart sont aujourd'hui élevés dans le sein de leur famille; ce qui choque ouvertement l'esprit de la démocratie. Dans l'éducation particulière, un enfant lâchement abandonné aux flatteries de ses parens et de leurs esclaves, se croit distingué de la foule, parce qu'il en est séparé : dans l'éducation commune, l'émulation est plus générale; les états s'égalisent ou se rapprochent. C'est là qu'un jeune homme apprend chaque jour, à chaque instant, que le mérite et les talens peuvent seuls donner une supériorité réelle.

Cette question est plus facile à décider qu'une foule d'autres qui partagent inutilement les philosophes. On demande s'il faut employer plus de soins à cultiver l'esprit, qu'à former le cœur; s'il ne faut donner aux enfans que des leçons de vertu, et aucune de relative aux besoins et aux agrémens de la vie; jusqu'à quel point ils doivent être instruits des sciences et des arts *(b)*.

Loin de s'engager dans de pareilles discussions, Apollodore résolut de ne pas s'écarter du système d'éducation établi par les anciens législateurs, et dont la sagesse attire des pays voisins et des peuples éloignés, quantité de jeunes élèves *(c)*. Mais il se réserva d'en corriger les abus: il envoya tous les jours son fils aux écoles. La loi ordonne de les ouvrir au lever du soleil, et de les fermer à son coucher *(d)*. Son conducteur l'y menoit le matin et alloit le prendre le soir *(e)*.

Parmi les instituteurs auxquels on confie la jeunesse d'Athènes, il n'est pas rare de rencontrer des hommes

(a) Aristot. de rep. lib. 8, cap. 1, t. 2, p. 449.
(b) Id. ibid. cap. 2, p. 450.
(c) Æschin. epist. 12, p. 214.
(d) Id. in Tim. p. 261.
(e) Plat. in Lys. t. 2, p. 223.

d'un

CHAPITRE XXVI.

d'un mérite distingué. Tel fut autrefois Damon, qui donna des leçons de musique à Socrate *(a)*, et de politique à Périclès *(b)*. Tel étoit de mon temps Philotime. Il avoit frequenté l'école de Platon, et joignoit à la connoissance des arts, les lumières d'une saine philosophie. Apollodore qui l'aimoit beaucoup, étoit parvenu à lui faire partager les soins qu'il donnoit à l'éducation de son fils.

Ils étoient convenus qu'elle ne rouleroit que sur un principe. Le plaisir et la douleur, me dit un jour Philotime, sont comme deux sources abondantes que la nature fait couler sur les hommes, et dans lesquelles ils puisent au hasard le bonheur et le malheur *(c)*. Ce sont les deux premiers sentimens que nous recevons dans notre enfance, et qui dans un âge plus avancé dirigent toutes nos actions. Mais il est à craindre que de pareils guides ne nous entraînent dans leurs écarts. Il faut donc que Lysis apprenne de bonne heure à s'en défier, qu'il ne contracte dans ses premières années aucune habitude que la raison ne puisse justifier un jour, et qu'ainsi les exemples, les conversations, les sciences, les exercices du corps, tout concoure à lui faire aimer et haïr dès-à-présent, ce qu'il devra aimer et haïr toute sa vie *(d)*.

Le cours des études comprend la musique et la gymnastique *(e)*, c'est-à-dire, tout ce qui a rapport aux exercices de l'esprit et à ceux du corps. Dans cette division le mot musique est pris dans une acception très étendue.

Connoître la forme et la valeur des lettres, les tracer avec élégance et facilité *(f)*, donner aux syllabes le mou-

(a) Plat. de rep. lib. 3, t. 2, p. 400.
(b) Id. in Alcib. 1, t. 2, p. 118. Plut. in Per. t. 1, p. 154.
(c) Plat. de leg. lib. 1, t. 2, p. 636.
(d) Id. ibid. lib. 2, p. 653. Aristot. de mor. lib. 1, cap. 2, t. 2, p. 20.
(e) Plat. in Protag. t. 1, p. 325, etc. Id. de rep. lib. 3, t. 2, p. 412.
(f) Lucian. de gymn. t. 2, p. 902.

CHAPITRE XXVI.

vement et les intonations qui leur conviennent, tels furent les premiers travaux du jeune Lysis. Il alloit tous les jours chez un grammatiste, dont la maison située auprès du temple de Thésée, dans un quartier fréquenté, attiroit beaucoup de disciples *(a)*. Tous les soirs il racontoit à ses parens l'histoire de ses progrès: je le voyois, un style ou poinçon à la main, suivre à plusieurs reprises les contours des lettres que son maître avoit figurées sur des tablettes *(b)*. On lui recommandoit d'observer exactement la ponctuation, en attendant qu'on pût lui en donner des règles *(c)*.

Il lisoit souvent les fables d'Esope *(d)*; souvent il récitoit les vers qu'il savoit par cœur. En effet, pour excercer la mémoire de leurs élèves, les professeurs de grammaire leur font apprendre des morceaux tirés d'Homère, d'Hésiode et des poëtes lyriques *(e)*. Mais, disent les philosophes, rien n'est si contraire à l'objet de l'institution. Comme les poëtes attribuent des passions aux dieux, et justifient celles des hommes, les enfans se familiarisent avec le vice avant de le connoître. Aussi a-t-on formé pour leur usage des recueils de pièces choisies, dont la morale est pure *(f)*: et c'est un de ces recueils que le maître de Lysis avoit mis entre ses mains. Il y joignit ensuite le dénombrement des troupes qui allérent au siège de Troie, tel qu'on le trouve dans l'Iliade *(g)*. Quelques législateurs ont ordonné que dans les écoles on accoutumât les enfans à le réciter, parce qu'il

(a) Plat. in Alcib. 1, t. 2, p. 114. Demosth. de cor. p. 494 et 515.

(b) Plat. in Charmid. t. 2, p. 159. Quintil. lib. 1, cap. 1, p. 13.

(c) Aristot. de rhet. lib. 3, cap. 5, t. 2, p. 589.

(d) Aristoph. in pac. v. 128. Id. in av. v. 471. Aristot. ap. schol. Aristoph. ibid.

(e) Plat. in Protag. t. 1, p. 325. Id. de rep. lib. 2, p. 377. Lucian. de gymn. t. 2, p. 902.

(f) Plat. de leg. lib. 7, t. 2, p. 811.

(g) Homer. Iliad. lib. 2.

contient les noms des villes et des maisons les plus anciennes de la Grèce *(a)*.

Dans les commencemens, lorsque Lysis parloit, qu'il lisoit, ou qu'il déclamoit quelque ouvrage, j'étois surpris de l'extrême importance qu'on mettoit à diriger sa voix, tantôt pour en varier les inflexions, tantôt pour l'arrêter sur une syllabe, ou la précipiter sur une autre. Philotime, à qui je témoignai ma surprise, la dissipa de cette manière :

Nos premiers législateurs comprirent aisément que c'étoit par l'imagination qu'il falloit parler aux Grecs, et que la vertu se persuadoit mieux par le sentiment que par les préceptes. Ils nous annoncèrent des vérités parées des charmes de la poésie et de la musique. Nous apprenions nos devoirs dans les amusemens de notre enfance : nous chantions les bienfaits des dieux, les vertus des héros. Nos mœurs s'adoucirent à force de séductions ; et nous pouvons nous glorifier aujourd'hui de ce que les Grâces elles-mêmes ont pris soin de nous former.

La langue que nous parlons paroît être leur ouvrage. Quelle douceur ! quelles richesses ! quelle harmonie ! fidèle interprète de l'esprit et du cœur, en même temps que par l'abondance et la hardiesse de ses expressions, elle suffit à toutes nos idées, et sait au besoin les revêtir de couleurs brillantes, sa mélodie fait couler la persuasion dans nos ames. Je veux moins vous expliquer cet effet que vous le laisser entrevoir.

Nous remarquons dans cette langue trois propriétés essentielles, la résonnance, l'intonation, le mouvement *(b)*.

(a) Eustath. in Iliad. 2, t. 1, p. 263.

(b) Aristot. de poet. cap. 20, t. 2, p. 667.

CHAPITRE XXVI.

Chaque lettre, ou séparément, ou jointe avec une autre lettre, fait entendre un son; et ces sons diffèrent par la douceur et la dureté, la force et la foiblesse, l'éclat et l'obscurité. J'indique à Lysis ceux qui flattent l'oreille, et ceux qui l'offensent *(a)*: je lui fais observer qu'un son ouvert, plein, volumineux, produit plus d'effet qu'un son qui vient expirer sur les lèvres ou se briser contre les dents; et qu'il est une lettre dont le fréquent retour opère un sifflement si désagréable, qu'on a vu des auteurs la bannir avec sévérité de leurs ouvrages *(b)*.

Vous êtes étonné de cette espèce de mélodie, qui parmi nous anime non-seulement la déclamation, mais encore la conversation familière. Vous la retrouverez chez presque tous les peuples du midi. Leur langue, ainsi que la nôtre, est dirigée par des accens qui sont inhérens à chaque mot, et qui donnent à la voix des inflexions d'autant plus fréquentes que les peuples sont plus sensibles, d'autant plus fortes qu'ils sont moins éclairés. Je crois même qu'anciennement les Grecs avoient non-seulement plus d'aspirations, mais encore plus d'écarts dans leur intonation, que nous n'en avons aujourd'hui. Quoi qu'il en soit, parmi nous la voix s'élève et s'abaisse quelquefois jusqu'à l'intervalle d'une quinte, tantôt sur deux syllabes, tantôt sur la même *(c)*. Plus souvent elle parcourt des espaces moindres *(d)*, les uns très marqués, les autres à peine sensibles, ou même inappréciables. Dans l'écriture, les accens se trouvant attachés aux mots *(e)*, Lysis distin-

(a) Plat. in Theæt. t. 1, p. 203. Id. in Cratyl. ibid. p. 224. Dionys. Halic. de compos. verb. cap. 12, t. 5, p. 65.

(b) Dionys. ibid. cap. 14, p. 80. Athen. lib. 10, cap. 21, p. 455. Eustath. in Iliad. 10, p. 813.

(c) Dionys. ibid. cap. 11, t. 5, p. 58.

(d) Sim. Bircov. not. in Dionys. p. 8. Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 32, p. 439.

(e) Aristot. de soph. elench. t. 1, p. 284.

gue sans peine les syllabes sur lesquelles la voix doit monter ou descendre ; mais comme les degrés précis d'élévation et d'abaissement ne peuvent être déterminés par des signes, je l'accoutume à prendre les inflexions les plus convenables au sujet et aux circonstances *(a)*. Vous avez dû vous appercevoir que son intonation acquiert de jour en jour de nouveaux agrémens, parce qu'elle devient plus juste et plus variée.

La durée des syllabes se mesure par un certain intervalle de temps. Les unes se traînent avec plus ou moins de lenteur, les autres s'empressent de courir avec plus ou moins de vîtesse *(b)*. Réunissez plusieurs syllabes brèves, vous serez malgré vous entraîné par la rapidité de la diction; substituez-leur des syllabes longues, vous serez arrêté par sa pesanteur : combinez-les entre elles, suivant les rapports de leur durée, vous verrez votre style obéir à tous les mouvemens de votre ame, et figurer toutes les impressions que je dois partager avec elle. Voilà ce qui constitue ce rhythme, cette cadence *(c)* à laquelle on ne peut donner atteinte sans révolter l'oreille; et c'est ainsi que des variétés que la nature, les passions et l'art ont mises dans l'exercice de la voix, il résulte des sons plus ou moins agréables, plus ou moins éclatans, plus ou moins rapides.

Quand Lysis sera plus avancé, je lui montrerai que le meilleur moyen de les assortir est de les contraster, parce que le contraste, d'où naît l'équilibre, est, dans toute la nature et principalement dans les arts imitatifs, la première source de l'ordre et de la beauté. Je lui montrerai

(a) Aristot. de rhet. lib. 3, cap. 1, t. 2, p. 583.

(b) Dionys. Halic. de compos. verb. cap. 15, t. 5, p. 85.

(c) Plat. in Cratyl. t. 1, p. 424. Aristot. de rhet. lib. 3, cap. 8, t. 2, p. 591.

par quel heureux balancement on peut les affoiblir et les fortifier. A l'appui des règles viendront les exemples. Il distinguera dans les ouvrages de Thucydide une mélodie austère, imposante, pleine de noblesse, mais la plupart du temps dénuée d'aménité; dans ceux de Xénophon, une suite d'accords dont la douceur et la mollesse caractérisent les Grâces qui l'inspirent *(a)*; dans ceux d'Homère, une ordonnance toujours savante, toujours variée. *(b)*. Voyez, lorsqu'il parle de Pénélope, comme les sons les plus doux et les plus brillans se réunissent pour déployer l'harmonie et la lumière de la beauté *(c)*. Faut-il représenter le bruit des flots qui se brisent contre le rivage, son expression se prolonge, et mugit avec éclat. Veut-il peindre les tourmens de Sisyphe, éternellement occupé à pousser un rocher sur le haut d'une montagne d'où il retombe aussitôt, son style, après une marche lente, pesante, fatigante, court et se précipite comme un torrent *(d)*; c'est ainsi que sous la plume du plus harmonieux des poëtes, les sons deviennent des couleurs, et les images des vérités.

Nous n'enseignons point à nos élèves les langues étrangères, soit par mépris pour les autres nations, soit parce qu'ils n'ont pas trop de temps pour aprendre la nôtre. Lysis connoît les propriétés des élémens qui la composent. Ses organes flexibles saisissent avec facilité les nuances qu'une oreille exercée remarque dans la nature des sons, dans leur durée, dans les différens degrés de leur élévation et de leur renflement *(e)*.

(a) Dionys. Halic. de compos. verb. cap. 10, t. 5, p. 52.
(b) Id. ibid. cap. 15, p. 90.
(c) Id. ibid. cap. 16, p. 97.
(d) Id. ibid. cap. 20, t. 5, p. 139, etc.
(e) Aristot. de rhet. lib. 3, cap. 1, t. 2, p. 583.

Ces notions qui n'ont encore été recueillies dans aucun ouvrage, vous paroîtront peut-être frivoles. Elles le seroient en effet, si, forcés de plaire aux hommes pour les émouvoir, nous n'étions souvent obligés de préférer le style à la pensée, et l'harmonie à l'expression *(a)*. Mais elles sont nécessaires dans un gouvernement où le talent de la parole reçoit un prix infini des qualités accessoires qui l'accompagnent ; chez un peuple sur-tout dont l'esprit est très léger, et les sens très délicats ; qui pardonne quelquefois à l'orateur de s'opposer à ses volontés, et jamais d'insulter son oreille *(b)*. De là les épreuves incroyables auxquelles se sont soumis certains orateurs pour rectifier leur organe ; de là leurs efforts pour distribuer dans leurs paroles la mélodie et la cadence qui préparent la persuasion ; de là résultent enfin ces charmes inexprimables, cette douceur ravissante que la langue grecque reçoit dans la bouche des Athéniens *(c)*. La grammaire envisagée sous ce point de vue, a tant de rapports avec la musique, que le même instituteur est communément chargé d'enseigner à ses élèves les élémens de l'une et de l'autre *(d)*.

Je rendrai compte dans une autre occasion des entretiens que j'eus avec Philotime, au sujet de la musique. J'assistois quelquefois aux leçons qu'il en donnoit à son élève. Lysis apprit à chanter avec goût, en s'accompagnant de la lyre. On éloigna de lui les instrumens qui agitent l'ame avec violence, ou qui ne servent qu'à l'amollir *(e)*. La flûte qui excité et appaise tour à tour les passions,

(a) Aristot. de rhet. lib. 3, cap. 1, t. 2, p. 584. Dionys. Halic. de compos. verb. cap. 20, t. 5, p. 139, etc.

(b) Demosth. de cor. p. 481. Ulpian. ibid. p. 529. Cicer. orat. cap. 8 et 9, t. 1, p. 425. Suid. in Θερμῶ.

(c) Plat. de leg. lib. 1, t. 2, p. 642. Cicer. de orat. lib. 3, cap. 11, t. 1, p. 290.

(d) Quintil. instit. lib. 1, cap. 10, p. 69.

(e) Aristot. de rep. l. 8, c. 6, t. 2, p. 457.

CHAPITRE XXVI.

lui fut interdite. Il n'y a pas long-temps qu'elle faisoit les délices des Athéniens les plus distingués. Alcibiade encore enfant essaya d'en jouer ; mais comme les efforts qu'il faisoit pour en tirer des sons, altéroient la douceur et la régularité de ses traits, il mit sa flûte en mille morceaux *(a)*. Dès ce moment, la jeunesse d'Athènes regarda le jeu de cet instrument comme un exercice ignoble, et l'abandonna aux musiciens de profession.

Ce fut vers ce temps-là que je partis pour l'Egypte : avant mon départ, je priai Philotime de mettre par écrit les suites de cette éducation, et c'est d'après son journal que je vais en continuer l'histoire.

Lysis passa successivement sous différens maîtres. Il apprit à-la-fois l'arithmétique par principes et en se jouant ; car pour en faciliter l'étude aux enfans, on les accoutume tantôt à partager entre eux, selon qu'ils sont en plus grand ou en plus petit nombre, une certaine quantité de pommes ou de couronnes ; tantôt à se mêler dans leurs exercices, suivant des combinaisons données, de manière que le même occupe chaque place à son tour * *(b)*. Apollodore ne voulut pas que son fils connût ni ces prétendues propriétés que les Pythagoriciens attribuent aux nombres, ni l'application qu'un intérêt sordide peut faire du calcul aux opérations du commerce *(c)*. Il estimoit l'arithmétique, parce qu'entre autres avantages elle augmente la sagacité de l'esprit, et le prépare à la connoissance de la géométrie et de l'astronomie *(d)*.

Lysis prit une teinture de ces deux sciences. Avec le

(a) Plat. in Alcib. 1, t. 2, p. 106. Aul. Gell. lib. 15, cap. 17.

* Voyez la note à la fin du volume.

(b) Plat. de leg. lib. 7, t. 2, p. 819.

(c) Id. de rep. lib. 7, t. 2, p. 525.

(d) Id. in Theæt. t. 1, p. 145. Id. de rep. lib. 7, t. 2, p. 526. Id. de leg. lib. 5, t. 2, p. 747.

secours

secours de la première, placé un jour à la tête des armées, il pourroit plus aisément asseoir un camp, presser un siège, ranger des troupes en bataille, les faire rapidement mouvoir dans une marche ou dans une action *(a)*. La seconde devoit le garantir des frayeurs que les éclipses et les phénomènes extraordinaires inspiroient, il n'y a pas long-temps, aux soldats *(b)*.

Apollodore se rendit une fois chez un des professeurs de son fils. Il y trouva des instrumens de mathématiques, des sphères, des globes *(c)* et des tables où l'on avoit tracé les limites des différens empires, et la position des villes les plus célèbres *(d)*. Comme il avoit appris que son fils parloit souvent à ses amis d'un bien que sa maison possédoit dans le canton de Céphissie, il saisit cette occasion pour lui donner la même leçon qu'Alcibiade avoit reçue de Socrate *(e)*. Montrez-moi sur cette carte de la terre, lui dit-il, où sont l'Europe, la Grèce, l'Attique. Lysis satisfit à ces questions ; mais Apollodore ayant ensuite demandé où étoit le bourg de Céphissie, son fils répondit en rougissant qu'il ne l'avoit pas trouvé. Ses amis sourirent, et depuis il ne parla plus des possessions de son père.

Il brûloit du desir de s'instruire ; mais Apollodore ne perdoit pas de vue cette maxime d'un roi de Lacédémone : qu'il ne faut enseigner aux enfans que ce qui pourra leur être utile dans la suite *(f)* ; ni cette autre maxime : que l'ignorance est préférable à une multitude de connoissances confusément entassées dans l'esprit *(g)*.

(a) Plat. de rep. lib. 7, t. 2, p. 526.
(b) Thucyd. lib. 7, cap. 50.
(c) Aristoph. in nub. v. 201, etc.
(d) Herodot. lib. 5, cap. 49. Diogen. Laert. in Theoph. lib. 5, §. 51.
(e) Ælian. var. hist. lib. 3, cap. 28.
(f) Plut. Lacon. apophth. t. 2, p. 224.
(g) Plat. de leg. lib. 7, t. 2, p. 819.

CHAPITRE XXVI.

En même temps Lysis apprenoit à traverser les rivières à la nage, et à dompter un cheval *(a)*. La danse régloit ses pas, et donnoit de la grâce à tous ses mouvemens. Il se rendoit assidument au gymnase du Lycée. Les enfans commencent leurs exercices de très bonne heure *(b)*, quelquefois même à l'âge de sept ans *(c)*. Ils les continuent jusqu'à celui de vingt. On les accoutume d'abord à supporter le froid, le chaud, toutes les intempéries des saisons *(d)*; ensuite à pousser des balles de différentes grosseurs, à se les renvoyer mutuellement. Ce jeu et d'autres semblables ne sont que les préludes des épreuves laborieuses qu'on leur fait subir à mesure que leurs forces augmentent. Ils courent sur un sable profond, lancent des javelots, sautent au-delà d'un fossé ou d'une borne, tenant dans leurs mains des masses de plomb, jetant en l'air ou devant eux des palets de pierre ou de bronze *(e)*; ils fournissent en courant une ou plusieurs fois la carrière du Stade, souvent couverts d'armes pesantes. Ce qui les occupe le plus, c'est la lutte, le pugilat et les divers combats que je décrirai en parlant des jeux Olympiques. Lysis qui s'y livroit avec passion, étoit obligé d'en user sobrement, et d'en corriger les effets par les exercices de l'esprit, auxquels son père le ramenoit sans cesse.

Le soir, de retour à la maison, tantôt il s'accompagnoit de la lyre *(f)*, tantôt il s'occupoit à dessiner; car depuis quelques années, l'usage s'est introduit presque par-tout de faire apprendre le dessin aux enfans de condition libre *(g)*. Souvent il lisoit en présence de son père et de sa mère,

(a) Pet. leg. Att. p. 162.
(b) Plat. de rep. lib. 3, t. 2, p. 402. Lucian. de gymn. t. 2, p. 898.
(c) Axioch. ap. Plat. t. 3, p. 366.
(d) Lucian. ibid.
(e) Id. ibid. p. 909.
(f) Plat in Lys. t. 2, p. 209.
(g) Aristot. de rep. lib. 8, cap. 3, t. 2, p. 450. Plin. lib. 35, t. 2, p. 694.

les livres qui pouvoient l'instruire ou l'amuser. Apollodore remplissoit auprès de lui les fonctions de ces grammairiens, qui, sous le nom de critiques *(a)*, enseignent à résoudre les difficultés que présente le texte d'un auteur; Epicharis, celles d'une femme de goût qui en sait apprécier les beautés. Lysis demandoit un jour comment on jugeoit du mérite d'un livre. Aristote qui se trouva présent répondit : « Si l'auteur dit tout ce qu'il faut, s'il ne dit « que ce qu'il faut, s'il le dit comme il faut *(b)*. »

Ses parens le formoient à cette politesse noble dont ils étoient les modèles. Desir de plaire, facilité dans le commerce de la vie, égalité dans le caractère, attention à céder sa place aux personnes âgées *(c)*, décence dans le maintien, dans l'extérieur, dans les expressions, dans les manières *(d)*, tout étoit prescrit sans contrainte, exécuté sans effort.

Son père le menoit souvent à la chasse des bêtes à quatre pieds, parce qu'elle est l'image de la guerre *(e)*; quelquefois à celle des oiseaux, mais toujours sur des terres incultes, pour ne pas détruire les espérances du laboureur *(f)*.

On commença de bonne heure à le conduire au théâtre *(g)*. Dans la suite, il se distingua plus d'une fois aux fêtes solennelles, dans les chœurs de musique et de danse. Il figuroit aussi dans ces jeux publics où l'on admet les courses de chevaux. Il y remporta souvent la victoire : mais on ne le vit jamais, à l'exemple de quelques jeunes gens, se

(a) Axioch. ap. Plat. t. 3, p. 366. Strab. ap. Eustath. t. 1, p. 285.

(b) Aristot. de mor. lib. 2, cap. 5, t. 2, p. 22. Id. de rhet. lib. 3, cap. 1, t. 2, p. 583.

(c) Id. de mor. lib. 9, cap. 2, t. 2, p. 118.

(d) Isocr. ad Demon. t. 1, p. 24, 27, etc. Aristot. de rep. t. 2, lib. 7, cap. 17, p. 448.

(e) Xenoph. de venat. p. 974 et 995.

(f) Plat. de leg. lib. 7, t. 2, p. 824.

(g) Theophr. charact. cap. 9.

CHAPITRE XXVI.

tenir debout sur un cheval, lancer des traits, et se donner en spectacle par des tours d'adresse *(a)*.

Il prit quelques leçons d'un maître d'armes *(b)* : il s'instruisit de la tactique *(c)* ; mais il ne fréquenta point ces professeurs ignorans chez qui les jeunes gens vont apprendre à commander les armées *(d)*.

Ces différens exercices avoient presque tous rapport à l'art militaire. Mais s'il devoit défendre sa patrie, il devoit aussi l'éclairer. La logique, la rhétorique, la morale, l'histoire, le droit civil, la politique l'occupèrent successivement.

Des maîtres mercenaires se chargent de les enseigner, et mettent leurs leçons à très haut prix. On raconte ce trait d'Aristippe. Un Athénien le pria d'achever l'éducation de son fils. Aristippe demanda mille drachmes. « Mais, « répondit le père, j'aurois un esclave pour une pareille » somme. Vous en auriez deux, reprit le philosophe : votre « fils d'abord, ensuite l'esclave que vous placeriez auprès « de lui *(e)*. »

Autrefois les sophistes se rendoient en foule dans cette ville. Ils dressoient la jeunesse Athénienne à disserter superficiellement sur toutes les matières. Quoique leur nombre soit diminué, on en voit encore qui, entourés de leurs disciples, font retentir de leurs clameurs et de leurs disputes les salles du gymnase. Lysis assistoit rarement à ces combats. Des instituteurs plus éclairés lui donnoient des leçons, et des esprits du premier ordre, des conseils. Ces derniers étoient Platon, Isocrate, Aristote, tous trois amis d'Apollodore.

(a) Plat. in Men. t. 2, p. 93.
(b) Id. in Lach. t. 2, p. 182.
(c) Axioch. ap. Plat. t. 3, p. 366.
(d) Plat. in Euthyd. t. 1, p. 307.
(e) Plut. de lib. educ. t. 2, p. 4.

La logique prêta de nouvelles forces, et la rhétorique de nouveaux charmes à sa raison. Mais on l'avertit que l'une et l'autre, destinées au triomphe de la vérité, ne servoient souvent qu'à celui du mensonge. Comme un orateur ne doit pas trop négliger les qualités extérieures, on le mit pendant quelque temps sous les yeux d'un acteur habile, qui prit soin de diriger sa voix et ses gestes *(a)*.

L'histoire de la Grèce l'éclaira sur les prétentions et sur les fautes des peuples qui l'habitent; il suivit le barreau, en attendant qu'il pût, à l'exemple de Thémistocle et d'autres grands hommes, y défendre la cause de l'innocence *(b)*.

Un des principaux objets de l'éducation est de former le cœur d'un enfant. Pendant qu'elle dure *(c)*, les parens, le gouverneur, les domestiques, les maîtres, le fatiguent de maximes communes dont ils affoiblissent l'impression par leurs exemples. Souvent même les menaces et les coups indiscrètement employés, lui donnent de l'éloignement pour des vérités qu'il devroit aimer.

L'étude de la morale ne coûta jamais de larmes à Lysis. Son père avoit mis auprès de lui des gens qui l'instruisoient par leur conduite, et non par des remontrances importunes. Pendant son enfance, il l'avertissoit de ses fautes avec douceur; quand sa raison fut plus formée, il lui faisoit entrevoir qu'elles étoient contraires à ses intérêts.

Il étoit très difficile dans le choix des livres qui traitent de la morale, parce que leurs auteurs pour la plupart sont mal affermis dans leurs principes, ou n'ont que de

(a) Plut. in Demosth. t. 1, p. 839.
(b) Nep. in Them. cap. 1.
(c) Plat. in Protag. t. 1, p. 325.

CHAPITRE XXVI.

fausses idées de nos devoirs. Un jour Isocrate nous lut une lettre qu'il avoit autrefois adressée à Démonicus *. C'étoit un jeune homme qui vivoit à la cour du roi de Chypre *(a)*. La lettre pleine d'esprit, mais surchargée d'antithèses, contenoit des règles de mœurs et de conduite, rédigées en forme de maximes, et relatives aux différentes circonstances de la vie. J'en citerai quelques traits.

« Soyez envers vos parens, comme vous voudriez que « vos enfans fussent un jour à votre égard *(b)*. Dans vos « actions les plus secrètes, figurez-vous que vous avez « tout le monde pour témoin. N'espérez pas que des ac- « tions répréhensibles puissent rester dans l'oubli; vous « pourrez peut-être les cacher aux autres, mais jamais à « vous-même *(c)*. Dépensez votre loisir à écouter les dis- « cours des sages *(d)*. Délibérez lentement, exécutez « promptement *(e)*. Soulagez la vertu malheureuse; les « bienfaits bien appliqués sont le trésor de l'honnête « homme *(f)*. Quand vous serez revêtu de quelque charge « importante, n'employez jamais les malhonnêtes gens; « quand vous la quitterez, que ce soit avec plus de gloire « que de richesses *(g)*. »

Cet ouvrage étoit écrit avec la profusion et l'élégance qu'on apperçoit dans tous ceux d'Isocrate. On en félicita l'auteur, et quand il fut sorti, Apollodore adressant la parole à son fils; Je me suis apperçu, lui dit-il du plaisir que vous a fait cette lecture. Je n'en suis pas surpris; elle a réveillé en vous des sentimens précieux à votre cœur, et l'on aime à retrouver ses amis par-tout. Mais

* Voyez la note à la fin du volume.
(a) Isocr. ad Demon. t. 1, p. 15.
(b) Id. ibid. p. 23.
(c) Id. ibid. p. 25.
(d) Id. ibid. p. 26.
(e) Id. ibid. p. 37.
(f) Id. ibid. p. 33.
(g) Id. ibid. p. 39.

avez-vous pris garde à l'endroit que je l'ai prié de répéter, et qui prescrit à Démonicus la conduite qu'il doit tenir à la cour de Chypre? Je le sais par cœur, répondit Lysis: « Conformez-vous aux inclinations du prince. En paroissant les approuver, vous n'en aurez que plus de crédit « auprès de lui, plus de considération parmi le peuple. « Obéissez à ses lois, et regardez son exemple comme la « première de toutes *(a)*. » Quelle étrange leçon dans la bouche d'un républicain, reprit Apollodore! et comment l'accorder avec le conseil que l'auteur avoit donné à Démonicus de détester les flatteurs *(b)*? C'est qu'Isocrate n'a sur la morale qu'une doctrine d'emprunt, et qu'il en parle plutôt en rhéteur qu'en philosophe. D'ailleurs, est-ce par des préceptes si vagues qu'on éclaire l'esprit? Les mots de sagesse, de justice, de tempérance, d'honnêteté, et beaucoup d'autres qui pendant cette lecture ont souvent frappé vos oreilles, ces mots que tant de gens se contentent de retenir et de proférer au hasard *(c)*, croyez-vous que Démonicus fût en état de les entendre? Vous-même en avez-vous une notion exacte? Savez-vous que le plus grand danger des préjugés et des vices est de se déguiser sous le masque des vérités et des vertus, et qu'il est très difficile de suivre la voix d'un guide fidèle, lorsqu'elle est étouffée par celle d'une foule d'imposteurs qui marchent à ses côtés et qui imitent ses accens?

Je n'ai fait aucun effort jusqu'à présent pour vous affermir dans la vertu. Je me suis contenté de vous en faire pratiquer les actes. Il falloit disposer votre ame, comme on prépare une terre avant que d'y jeter la semence des-

(a) Isocr. ad Demon. t. 1, p. 39.
(b) Id. ibid. p. 34.
(c) Plat. in Phædr. t. 3, p. 363.

tinée à l'enrichir *(a)*. Vous devez aujourd'hui me demander compte des sacrifices que j'ai quelquefois exigés de vous, et vous mettre en état de justifier ceux que vous ferez un jour.

Quelques jours après, Aristote eut la complaisance d'apporter plusieurs ouvrages qu'il avoit ébauchés ou finis, et dont la plupart traitoient de la science des mœurs *(b)*. Il les éclaircissoit en les lisant. Je vais tâcher d'exposer ses principes.

Tous les genres de vie, toutes nos actions se proposent une fin particulière, et toutes ces fins tendent à un but général, qui est le bonheur *(c)*. Ce n'est pas dans la fin, mais dans le choix des moyens que nous nous trompons *(d)*. Combien de fois les honneurs, les richesses, le pouvoir, la beauté, nous ont été plus funestes qu'utiles *(e)*! Combien de fois l'expérience nous a-t-elle appris que la maladie et la pauvreté ne sont pas nuisibles par elles-mêmes *(f)*! Ainsi, par la fausse idée que nous avons des biens ou des maux, autant que par l'inconstance de notre volonté *(g)*, nous agissons presque toujours sans savoir précisément ce qu'il faut desirer et ce qu'il faut craindre *(h)*.

Distinguer les vrais biens des biens apparens *(i)*, tel est l'objet de la morale, qui malheureusement ne procède pas comme les sciences bornées à la théorie. Dans ces dernières, l'esprit voit sans peine les conséquences émaner de leurs principes *(k)*. Mais quand il est question

(a) Aristot. de mor. lib. 10, cap. 10, t. 2, p. 141.
(b) Id ibid. p. 3. Id. magn. mor. p. 145. Id. eudem. p. 195.
(c) Id. de mor. lib. 1, cap. 1 et 2.
(d) Id. magn. mor. ibid. c. 19, t. 2, p. 158.
(e) Id. eudem. lib. 7, cap. 15, p. 290.
(f) Id. de mor. lib. 3, cap. 9, p. 36.
(g) Id. magn. mor. lib. 1, cap. 12, p. 155.
(h) Id. eudem. lib. 1, cap. 5, p. 197, etc.
(i) Id. de mor. lib. 3, cap. 6, p. 33.
(k) Id. magn. mor. lib. 1, cap. 18, p. 158.

d'agir

d'agir, il doit hésiter, délibérer, choisir, se garantir surtout des illusions qui viennent du dehors, et de celles qui s'élèvent du fond de nos cœurs. Voulez-vous éclairer ses jugemens, rentrez en vous-même, et prenez une juste idée de vos passions, de vos vertus et de vos vices.

L'ame, ce principe qui, entre autres facultés, a celle de connoître, conjecturer et délibérer, de sentir, desirer et craindre *(a)*; l'ame, indivisible peut-être en elle-même, est, relativement à ses diverses opérations, comme divisée en deux parties principales; l'une possède la raison et les vertus de l'esprit; l'autre, qui doit être gouvernée par la première, est le séjour des vertus morales *(b)*.

Dans la première, résident l'intelligence, la sagesse et la science, qui ne s'occupent que des choses intellectuelles et invariables; la prudence, le jugement et l'opinion, dont les objets tombent sous les sens et varient sans cesse; la sagacité, la mémoire, et d'autres qualités que je passe sous silence *(c)*.

L'intelligence, simple perception de l'ame *, se borne à contempler l'essence et les principes éternels des choses; la sagesse médite non-seulement sur les principes, mais encore sur les conséquences qui en dérivent; elle participe de l'intelligence qui voit, et de la science qui démontre *(d)*. La prudence apprécie et combine les biens et les maux, délibère lentement, et détermine notre choix de la manière la plus conforme à nos vrais intérêts *(e)*. Lorsqu'avec assez de lumières pour prononcer, elle n'a

---

(a) Aristot. de anim. lib. 1, cap. 9, t. 1, p. 629.

(b) Id. de mor. lib. 1, cap. 13, p. 16. Id. magn. moral. lib. 1, cap. 5, p. 151; cap. 35, p. 169. Id. eudem. lib. 2, cap. 1, p. 204.

(c) Id. magn. moral. ibid.

* Voyez la note à la fin du volume.

(d) Id. ibid. cap. 35, p. 170.

(e) Id. de mor. lib. 6, cap. 5, p. 76; cap. 8, p. 79.

CHAPITRE XXVI.

pas assez de force pour nous faire agir, elle n'est plus qu'un jugement sain *(a)*. Enfin l'opinion s'enveloppe dans ses doutes *(b)*, et nous entraîne souvent dans l'erreur.

De toutes les qualités de l'ame, la plus éminente est la sagesse, la plus utile est la prudence. Comme il n'y a rien de si grand dans l'univers que l'univers même, les sages, qui remontent à son origine et s'occupent de l'essence incorruptible des êtres, obtiennent le premier rang dans notre estime. Tels furent Anaxagore et Thalès. Ils nous ont transmis des notions admirables et sublimes, mais inutiles à notre bonheur *(c)*; car la sagesse n'influe qu'indirectement sur la morale. Elle est toute en théorie, la prudence toute en pratique *. Vous voyez dans une maison le maître abandonner à un intendant fidèle les minutieux détails de l'administration domestique, pour s'occuper d'affaires plus importantes ; ainsi la sagesse, absorbée dans ses méditations profondes, se repose sur la prudence du soin de régler nos penchans, et de gouverner la partie de l'ame où j'ai dit que résident les vertus morales *(d)*.

Cette partie est à tout moment agitée par l'amour, la haine, la colère, le desir, la crainte, l'envie, et cette foule d'autres passions dont nous apportons le germe en naissant, et qui par elles-mêmes ne sont dignes ni de louange, ni de blâme *(e)*. Leurs mouvemens, dirigés par l'attrait du plaisir ou par la crainte de la douleur, sont presque toujours irréguliers et funestes ; or, de même que le défaut ou l'excès d'exercice détruit les forces du corps, et qu'un exercice modéré les rétablit, de même un mouvement

(a) Aristot. de mor. lib. 6, cap. 11, p. 81.
(b) Id. magn. mor. lib. 1, cap. 35, p. 170.
(c) Id. de mor. lib. 6, cap. 7, p. 78; cap. 13, p. 82.

* Voyez la note à la fin du volume.
(d) Id. magn. mor. lib. 1, cap. 35, p. 171, et 172.
(e) Id. de mor. lib. 2, cap. 4, p. 21.

passionné, trop violent ou trop foible, égare l'ame en deçà ou au delà du but qu'elle doit se proposer, tandis qu'un mouvement réglé l'y conduit naturellement *(a)*. C'est donc le terme moyen entre deux affections vicieuses, qui constitue un sentiment vertueux*. Citons un exemple. La lâcheté craint tout, et pèche par défaut; l'audace ne craint rien, et pèche par excès; le courage, qui tient le milieu entre l'une et l'autre, ne craint que lorsqu'il faut craindre. Ainsi les passions de même espèce produisent en nous trois affections différentes, deux vicieuses, et l'autre vertueuse *(b)*. Ainsi, les vertus morales naissent du sein des passions, ou plutôt ne sont que les passions renfermées dans de justes limites.

Alors Aristote nous fit voir un écrit à trois colonnes, où la plupart des vertus étoient placées chacune entre ses extrêmes; par exemple, la libéralité entre l'avarice et la prodigalité; l'amitié entre l'aversion ou la haine, et la complaisance ou la flatterie *(c)*. Comme la prudence tient par sa nature à l'ame raisonnable, par ses fonctions à l'ame irraisonnable, elle étoit accompagnée de l'astuce, qui est un vice du cœur, et de la stupidité, qui est un défaut de l'esprit.

Nous apperçûmes quelques lacunes dans ce tableau. La tempérance étoit opposée à l'intempérance, qui est son excès; on avoit choisi l'insensibilité pour l'autre extrême; c'est, nous dit Aristote, qu'en fait de plaisir on ne pèche jamais par défaut, à moins qu'on ne soit insensible. Notre langue, ajouta-t-il, n'a pas de mot propre pour caractériser la vertu contraire à l'envie; on pourroit la

(a) Aristot. de mor. lib. 2, cap. 2, p. 19.
* Voyez la note à la fin du volume.
(b) Id. ibid. cap. 8, p. 25.
(c) Id. ibid. cap. 7, p. 24. Id. eudem. lib. 2, cap. 3, p. 206; cap. 7, p. 225.

CHAPITRE XXVI.

reconnoître à l'indignation qu'excitent dans une ame honnête les succès des méchans *(a)*.

Quoi qu'il en soit, les deux vices correspondans à une vertu, peuvent en être plus ou moins éloignés, sans cesser d'être blâmables. On est plus ou moins lâche, plus ou moins prodigue; on ne peut être que d'une seule manière parfaitement libéral ou courageux. Aussi avons-nous dans la langue très peu de mots pour désigner chaque vertu, et un assez grand nombre pour désigner chaque vice. Aussi les Pythagoriciens disent-ils que le mal participe de la nature de l'infini, et le bien du fini *(b)*.

Mais qui discernera ce bien presque imperceptible au milieu des maux qui l'entourent? La prudence, que j'appellerai quelquefois droite raison, parce qu'aux lumières naturelles de la raison, joignant celle de l'expérience, elle rectifie les unes par les autres *(c)*. Sa fonction est de nous montrer le sentier où nous devons marcher, et d'arrêter, autant qu'il est possible, celles de nos passions qui voudroient nous égarer dans des routes voisines *(d)*; car elle a le droit de leur signifier ses ordres. Elle est à leur égard ce qu'un architecte est par rapport aux ouvriers qui travaillent sous lui *(e)*.

La prudence délibère dans toutes les occasions, sur les biens que nous devons poursuivre, biens difficiles à connoître, et qui doivent être relatifs, non-seulement à nous, mais encore à nos parens, nos amis, nos concitoyens *(f)*. La délibération doit être suivie d'un choix volontaire; s'il ne l'étoit pas, il ne seroit digne que d'indulgence ou

(a) Aristot. de mor. lib. 2, cap. 7, p. 24. Id. eudem. lib. 2, cap. 3, p. 206; cap. 7, p. 225.
(b) Id. de mor. lib. 2, cap. 5, p. 23. Id. magn. moral. lib. 1, cap. 25, p. 162.
(c) Id. de mor. lib. 6, cap. 1, 9, etc.
(d) Id. magn. mor. lib. 1, cap. 18, p. 158.
(e) Id. ibid. cap. 35, p. 172.
(f) Id. de mor. lib. 1, cap. 5, p. 8.

de pitié *(a)*. Il l'est toutes les fois qu'une force extérieure ne nous contraint pas d'agir malgré nous, ou que nous ne sommes pas entraînés par une ignorance excusable *(b)*. Ainsi, une action dont l'objet est honnête, doit être précédée par la délibération et par le choix, pour devenir, à proprement parler, un acte de vertu ; et cet acte, à force de se réitérer, forme dans notre ame une habitude que j'appelle vertu *(c)*.

Nous sommes à présent en état de distinguer ce que la nature fait en nous, et ce que la saine raison ajoute à son ouvrage. La nature ne nous donne et ne nous refuse aucune vertu. Elle ne nous accorde que des facultés dont elle nous abandonne l'usage *(d)*. En mettant dans nos cœurs les germes de toutes les passions, elle y a mis les principes de toutes les vertus *(e)*. En conséquence, nous recevons en naissant une aptitude plus ou moins prochaine à devenir vertueux, un penchant plus ou moins fort pour les choses honnêtes *(f)*.

De là s'établit une différence essentielle entre ce que nous appelons quelquefois vertu naturelle, et la vertu proprement dite *(g)*. La première est cette aptitude, ce penchant dont j'ai parlé, espèce d'instinct qui n'étant point encore éclairé par la raison, se porte tantôt vers le bien, tantôt vers le mal. La seconde est ce même instinct constamment dirigé vers le bien par la droite raison, et toujours agissant avec connoissance, choix et persévérance *(h)*.

Je conclus de là que la vertu est une habitude formée

(a) Aristot. de mor. lib. 3, cap. 1, p. 28.

(b) Id. ibid. cap. 1 et 2.

(c) Id. ibid. lib. 2, cap. 1, p. 18; cap. 4, p. 21.

(d) Id. ibid.

(e) Id. magn. mor. lib. 2, cap. 7, p. 184.

(f) Id. de mor. lib. 6, cap. 13, p. 84. Id. magn. mor. ibid.

(g) Id. magn. mor. lib. 1, cap. 35, p. 171. Id. de mor. p. 84.

(h) Id. de mor. lib. 2, cap. 3, p. 21.

CHAPITRE XXVI.

d'abord, et ensuite dirigée par la prudence, ou, si l'on veut, c'est une impulsion naturelle vers les choses honnêtes, transformée en habitude par la prudence *(a)*.

Plusieurs conséquences dérivent de ces notions. Il est en notre pouvoir d'être vertueux, puisque nous avons tous l'aptitude à le devenir *(b)*; mais il ne dépend d'aucun de nous d'être le plus vertueux des hommes, à moins qu'il n'ait reçu de la nature les dispositions qu'exige une pareille perfection *(c)*.

La prudence formant en nous l'habitude de la vertu, toutes les vertus deviennent son ouvrage; d'où il suit que dans une ame toujours docile à ses inspirations, il n'y a point de vertu qui ne vienne se placer à son rang, et il n'y en a pas une qui soit opposée à l'autre *(d)*. On doit y découvrir aussi un parfait accord entre la raison et les passions, puisque l'une y commande, et que les autres obéissent *(e)*.

Mais comment vous assurer d'un tel accord, comment vous flatter que vous possédez une telle vertu? D'abord par un sentiment intime *(f)*, ensuite par la peine ou le plaisir que vous éprouverez. Si cette vertu est encore informe, les sacrifices qu'elle demande vous affligeront; si elle est entière, ils vous rempliront d'une joie pure; car la vertu a sa volupté *(g)*.

Les enfans ne sauroient être vertueux; ils ne peuvent ni connoître, ni choisir leur véritable bien. Cependant comme il est essentiel de nourrir le penchant qu'ils ont à la vertu, il faut leur en faire exercer les actes *(h)*.

(a) Aristot. de mor. lib. 2, cap. 6, p. 23. Id. magn. mor. lib. 1, cap. 35, p. 171.

(b) Id. de mor. lib. 3, cap. 7, p. 33. Id. magn. mor. lib. 1, cap. 9, p. 153.

(c) Id. magn. mor. cap. 12, p. 155.

(d) Id. de mor. lib. 6, cap. 13, p. 84. Id. magn. mor. lib. 2, cap. 3, p. 174.

(e) Id. magn. mor. cap. 7, p. 184.

(f) Id. ibid. cap. 10, p. 186.

(g) Id. de mor. lib. 2, cap. 2, p. 19; lib. 10, cap. 7, p. 137.

(h) Id. ibid. lib. 2. cap. 1, p. 18.

La prudence se conduisant toujours par des motifs honnêtes, et chaque vertu exigeant de la persévérance, beaucoup d'actions qui paroissent dignes d'éloges, perdent leur prix dès qu'on en démêle le principe *(a)*. Ceux-ci s'exposent au péril, par l'espoir d'un grand avantage; ceux-là, de peur d'être blâmés : ils ne sont pas courageux. Otez aux premiers l'ambition, aux seconds la honte, ils seront peut-être les plus lâches des hommes *(b)*.

Ne donnez pas ce nom à celui qui est entraîné par la vengeance; c'est un sanglier qui se jette sur le fer dont il est blessé. Ne le donnez pas à ceux qui sont agités de passions désordonnées, et dont le courage s'enflamme et s'éteint avec elles. Quel est donc l'homme courageux? celui qui, poussé par un motif honnête, et guidé par la saine raison, connoît le danger, le craint, et s'y précipite *(c)*.

Aristote appliqua les mêmes principes à la justice, à la tempérance et aux autres vertus. Il les parcourut toutes en particulier, et les suivit dans leurs subdivisions, en fixant l'étendue et les bornes de leur empire; car il nous montroit de quelle manière, dans quelles circonstances, sur quels objets chacune devoit agir ou s'arrêter. Il éclaircissoit à mesure une foule de questions qui partagent les philosophes sur la nature de nos devoirs. Ces détails, qui ne sont souvent qu'indiqués dans ses ouvrages, et que je ne puis développer ici, le ramenèrent aux motifs qui doivent nous attacher inviolablement à la vertu.

Considérons-la, nous dit-il un jour, dans ses rapports avec nous et avec les autres. L'homme vertueux fait ses

---

(a) Aristot. de mor. lib. 2, cap. 3.
(b) Id. magn. moral. lib. 1, cap. 21, p. 160.
(c) Id. de mor. lib. 3, cap. 11, p. 38. Id. eudem. lib. 3, cap. 1, p. 220.

délices d'habiter et de vivre avec lui-même. Vous ne trouverez dans son ame ni les remords, ni les séditions qui agitent l'homme vicieux. Il est heureux par le souvenir des biens qu'il a faits, par l'espérance du bien qu'il peut faire *(a)*. Il jouit de son estime, en obtenant celle des autres; il semble n'agir que pour eux, il leur cédera même les emplois les plus brillans, s'il est persuadé qu'ils peuvent mieux s'en acquitter que lui *(b)*. Toute sa vie est en action *(c)*, et toutes ses actions naissent de quelque vertu particulière. Il possède donc le bonheur, qui n'est autre chose qu'une continuité d'actions conformes à la vertu *(d)*.

Je viens de parler du bonheur qui convient à la vie active et consacrée aux devoirs de la société. Mais il en est un autre d'un ordre supérieur, exclusivement réservé au petit nombre des sages, qui, loin du tumulte des affaires, s'abandonnent à la vie contemplative. Comme ils se sont dépouillés de tout ce que nous avons de mortel, et qu'ils n'entendent plus que de loin le murmure des passions, dans leur ame tout est paisible, tout est en silence, excepté la partie d'elle-même qui a droit d'y commander, portion céleste, soit qu'on l'appelle intelligence ou de tout autre nom *(e)*, sans cesse occupée à méditer sur la nature divine et sur l'essence des êtres *(f)*. Ceux qui n'écoutent que sa voix, sont spécialement chéris de la divinité; car s'il est vrai, comme tout nous porte à le croire, qu'elle prend quelque soin des choses humaines, de quel œil doit-elle regarder ceux qui, à son

(a) Aristot. de mor. lib. 9, cap. 4, p. 120.
(b) Id. magn. mor. lib. 2, cap. 13, p. 192.
(c) Id. ibid. cap. 10, p. 187.
(d) Id. de mor. lib. 1, cap. 6, p. 9; lib. 10, cap. 6 et 7. Id. magn. moral. lib. 1, c. 4, p. 150.
(e) Id. de mor. lib. 10, cap. 7, p. 138.
(f) Id. eudem. lib. 7, cap. 15, p. 291. Id. magn. mor. lib. 1, cap. 35, p. 170.

exemple,

exemple, ne placent leur bonheur que dans la contemplation des vérités éternelles *(a)*?

Dans les entretiens qu'on avoit en présence de Lysis, Isocrate flattoit ses oreilles, Aristote éclairoit son esprit, Platon enflammoit son ame. Ce dernier, tantôt lui expliquoit la doctrine de Socrate, tantôt lui développoit le plan de sa république; d'autres fois, il lui faisoit sentir qu'il n'existe de véritable élévation, d'entière indépendance, que dans une ame vertueuse. Plus souvent encore, il lui montroit en détail que le bonheur consiste dans la science du souverain bien, qui n'est autre chose que Dieu *(b)*. Ainsi, tandis que d'autres philosophes ne donnent pour récompense à la vertu que l'estime publique et la félicité passagère de cette vie, Platon lui offroit un plus noble soutien.

La vertu, disoit-il, vient de Dieu *(c)*. Vous ne pouvez l'acquérir qu'en vous connoissant vous-même, qu'en obtenant la sagesse, qu'en vous préférant à ce qui vous appartient. Suivez-moi, Lysis. Votre corps, votre beauté, vos richesses sont à vous, mais ne sont pas vous. L'homme est tout entier dans son ame *(d)*. Pour savoir ce qu'il est et ce qu'il doit faire, il faut qu'il se regarde dans son intelligence, dans cette partie de l'ame où brille un rayon de la sagesse divine *(e)*, lumière pure qui conduira insensiblement ses regards à la source dont elle est émanée. Quand ils y seront parvenus, et qu'il aura contemplé cet exemplaire éternel de toutes les perfections, il sentira qu'il est de son plus grand intérêt de les retracer en

(a) Aristot. de mor. lib. 10, cap. 8, p. 139; cap. 9, p. 140.

(b) Plat. de rep. lib. 6, p. 505, etc. Bruck. histor. critic. philos. t. 1, p. 721.

(c) Plat. in Men. t. 2, p. 99 et 100.

(d) Id. in Alcib. 1, t. 2, p. 130 et 131.

(e) Id. ibid. p. 133.

CHAPITRE XXVI.

lui-même, et de se rendre semblable à la divinité, du moins autant qu'une si foible copie peut approcher d'un si beau modèle. Dieu est la mesure de chaque chose *(a)*; rien de bon, ni d'estimable dans le monde, que ce qui a quelque conformité avec lui. Il est souverainement sage, saint et juste; le seul moyen de lui ressembler et de lui plaire, est de se remplir de sagesse, de justice et de sainteté *(b)*.

Appelé à cette haute destinée, placez-vous au rang de ceux qui, comme le disent les sages, unissent par leurs vertus les cieux avec la terre, les dieux avec les hommes *(c)*. Que votre vie présente le plus heureux des systêmes pour vous, le plus beau des spectacles pour les autres, celui d'une ame où toutes les vertus sont dans un parfait accord *(d)*.

Je vous ai parlé souvent des conséquences qui dérivent de ces vérités, liées ensemble, si j'ose m'exprimer ainsi, par des raisons de fer et de diamant *(e)*; mais je dois vous rappeler, avant de finir, que le vice, outre qu'il dégrade notre ame, est tôt ou tard livré au supplice qu'il a mérité.

Dieu, comme on l'a dit avant nous, parcourt l'univers, tenant dans sa main le commencement, le milieu et la fin de tous les êtres *. La Justice suit ses pas, prête à punir les outrages faits à la loi divine. L'homme humble et modeste trouve son bonheur à la suivre. L'homme vain s'éloigne d'elle, et Dieu l'abandonne à ses passions. Pendant un temps il paroît être quelque chose aux yeux du vulgaire; mais bientôt la vengeance fond sur lui: et

(a) Plat. de leg. lib. 4, t. 2, p. 716.
(b) Id. in Theæt. t. 1, p. 176. Id. de leg. ib.
(c) Id. in Gorg. t. 1, p. 509.
(d) Id. de rep. lib. 3, t. 2, p. 402.
(e) Id. in Gorg. p. 509.
* Voyez la note à la fin du volume.

si elle l'épargne dans ce monde, elle le poursuit avec plus de fureur dans l'autre *(a)*. Ce n'est donc point dans le sein des honneurs, ni dans l'opinion des hommes, que nous devons chercher à nous distinguer, c'est devant ce tribunal redoutable qui nous jugera sévèrement après notre mort *(b)*.

Lysis avoit dix-sept ans : son ame étoit pleine de passions ; son imagination, vive et brillante. Il s'exprimoit avec autant de grâce que de facilité. Ses amis ne cessoient de relever ces avantages, et l'avertissoient par leurs exemples ainsi que par leurs plaisanteries, de la contrainte dans laquelle il avoit vécu jusqu'alors. Philotime lui disoit un jour : Les enfans et les jeunes gens étoient bien plus surveillés autrefois qu'ils ne le sont aujourd'hui. Ils n'opposoient à la rigueur des saisons, que des vêtemens légers ; à la faim qui les pressoit, que les alimens les plus communs. Dans les rues, chez leurs maîtres et leurs parens, ils paroissoient les yeux baissés et avec un maintien modeste. Ils n'osoient ouvrir la bouche en présence des personnes âgées ; et on les asservissoit tellement à la décence, qu'étant assis ils auroient rougi de mettre un genou au dessus de l'autre *(c)*. Et que résultoit-il de cette grossièreté de mœurs, demanda Lysis ? Ces hommes grossiers, répondit Philotime, battirent les Perses et sauvèrent la Grèce. — Nous les battrions encore. — J'en doute, lorsqu'aux fêtes de Minerve, je vois notre jeunesse, pouvant à peine soutenir le bouclier, exécuter nos danses guerrières avec tant d'élégance et de mollesse *(d)*.

Philotime lui demanda ensuite ce qu'il pensoit d'un jeune homme qui, dans ses paroles et dans son habille-

(a) Plat. de leg. lib. 4, t. 2, p. 716.
(b) Id. in Gorg. t. 1, p. 526.
(c) Aristoph. in nub. v. 960. etc.
(d) Id. ibid.

CHAPITRE XXVI.

ment, n'observoit aucun des égards dus à la société. Tous ses camarades l'approuvent, dit Lysis ; et tous les gens sensés le condamnent, répliqua Philotime. Mais, reprit Lysis, par ces personnes sensées, entendez-vous ces vieillards qui ne connoissent que leurs anciens usages, et qui, sans pitié pour nos foiblesses, voudroient que nous fussions nés à l'âge de quatre-vingts ans *(a)* ? Ils pensent d'une façon, et leurs petits-enfans d'une autre. Qui les jugera ? Vous-même, dit Philotime. Sans rappeler ici nos principes sur le respect et la tendresse que nous devons aux auteurs de nos jours, je suppose que vous êtes obligé de voyager en des pays lointains : choisirez-vous un chemin, sans savoir s'il est praticable, s'il ne traverse pas des déserts immenses, s'il ne conduit pas chez des nations barbares, s'il n'est pas en certains endroits infesté par des brigands ? – Il seroit imprudent de s'exposer à de pareils dangers. Je prendrois un guide. – Lysis, observez que les vieillards sont parvenus au terme de la carrière que vous allez parcourir, carrière si difficile et si dangereuse *(b)*. Je vous entends, dit Lysis ; j'ai honte de mon erreur.

Cependant les succès des orateurs publics excitoient son ambition. Il entendit par hasard dans le Lycée, quelques sophistes disserter longuement sur la politique, et il se crut en état d'éclairer les Athéniens. Il blâmoit avec chaleur l'administration présente ; il attendoit, avec la même impatience que la plupart de ceux de son âge, le moment où il lui seroit permis de monter à la tribune. Son père dissipa cette illusion, comme Socrate avoit détruit celle du jeune frère de Platon.

(a) Menand. ap. Terent. in Heautont. act. 2, scen. 1.

(b) Plat. de rep. lib. 1, t. 2, p. 328.

Mon fils, lui dit-il (a), j'apprends que vous brûlez du desir de parvenir à la tête du gouvernement. – J'y pense en effet, répondit Lysis en tremblant. – C'est un beau projet. S'il réussit, vous serez à portée d'être utile à vos parens, à vos amis, à votre patrie: votre gloire s'étendra non-seulement parmi nous, mais encore dans toute la Grèce, et peut-être, à l'exemple de celle de Thémistocle, parmi les nations barbares.

A ces mots, le jeune homme tressaillit de joie. Pour obtenir cette gloire, reprit Apollodore, ne faut-il pas rendre des services importans à la république? – Sans doute. – Quel est donc le premier bienfait qu'elle recevra de vous? Lysis se tut pour préparer sa réponse. Après un moment de silence, Apollodore continua: S'il s'agissoit de relever la maison de votre ami, vous songeriez d'abord à l'enrichir; de même vous tâcherez d'augmenter les revenus de l'état. – Telle est mon idée. – Dites-moi donc à quoi ils se montent, d'où ils proviennent, quelles sont les branches que vous trouvez susceptibles d'augmentation, et celles qu'on a tout-à-fait négligées? vous y avez sans doute réfléchi? – Non, mon père, je n'y ai jamais songé. – Vous savez du moins l'emploi qu'on fait des deniers publics; et certainement votre intention est de diminuer les dépenses inutiles? – Je vous avoue que je ne me suis pas plus occupé de cet article que de l'autre. – Eh bien! puisque nous ne sommes instruits ni de la recette, ni de la dépense, renonçons pour le présent au dessein de procurer de nouveaux fonds à la république. – Mais, mon père, il seroit possible de les prendre sur l'ennemi. – J'en conviens, mais cela dépend des avantages

(a) Xenoph. memor. lib. 3, p. 772.

CHAPITRE XXVI.

que vous aurez sur lui ; et pour les obtenir, ne faut-il pas, avant de vous déterminer à la guerre, comparer les forces que vous emploierez avec celles qu'on vous opposera? — Vous avez raison. — Apprenez-moi quel est l'état de notre armée et de notre marine, ainsi que celui des troupes et des vaisseaux de l'ennemi. — Je ne pourrois pas vous le réciter tout de suite. — Vous l'avez peut-être par écrit ; je serois bien aise de le voir. — Non, je ne l'ai pas.

Je conçois, reprit Apollodore, que vous n'avez pas encore eu le temps de vous appliquer à de pareils calculs : mais les places qui couvrent nos frontières, ont sans doute fixé votre attention. Vous savez combien nous entretenons de soldats dans ces différens postes ; vous savez encore que certains points ne sont pas assez défendus, que d'autres n'ont pas besoin de l'être ; et dans l'assemblée générale, vous direz qu'il faut augmenter telle garnison, et réformer telle autre. — Moi, je dirai qu'il faut les supprimer toutes ; car aussi bien remplissent-elles fort mal leur devoir. — Et comment vous êtes-vous assuré que nos défilés sont mal gardés? Avez-vous été sur les lieux? — Non, mais je le conjecture. — Il faudra donc reprendre cette matière, quand, au lieu de conjectures, nous aurons des notions certaines.

Je sais que vous n'avez jamais vu les mines d'argent qui appartiennent à la république, et vous ne pourriez pas me dire pourquoi elles rendent moins à présent qu'autrefois. — Non, je n'y suis jamais descendu. — Effectivement l'endroit est mal sain, et cette excuse vous justifiera, si jamais les Athéniens prennent cet objet en considération. En voici un du moins qui ne vous aura pas échappé. Combien l'Attique produit-elle de mesures de

blé? Combien en faut-il pour la subsistance de ses habitans? Vous jugez aisément que cette connoissance est nécessaire à l'administration pour prévenir une disette. — Mais, mon père, on ne finiroit point, s'il falloit entrer dans ces détails. — Est-ce qu'un chef de maison ne doit pas veiller sans cesse aux besoins de sa famille, et aux moyens d'y remédier? Au reste, si tous ces détails vous épouvantent, au lieu de vous charger du soin de plus de dix mille familles qui sont dans cette ville, vous devriez d'abord essayer vos forces, et mettre l'ordre dans la maison de votre oncle, dont les affaires sont en mauvais état. — Je viendrois à bout de les arranger, s'il vouloit suivre mes avis. — Et croyez-vous de bonne foi que tous les Athéniens, votre oncle joint avec eux, seront plus faciles à persuader? Craignez, mon fils, qu'un vain amour de la gloire ne vous fasse recueillir que de la honte. Ne sentez-vous pas combien il seroit imprudent et dangereux de se charger de si grands intérêts sans les connoître? Quantité d'exemples vous apprendront que dans les places les plus importantes, l'admiration et l'estime sont le partage des lumières et de la sagesse; le blâme et le mépris, celui de l'ignorance et de la présomption.

Lysis fut effrayé de l'étendue des connoissances nécessaires à l'homme d'état *(a)*, mais il ne fut pas découragé. Aristote l'instruisit de la nature des diverses espèces de gouvernemens dont les législateurs avoient conçu l'idée *(b)*; Apollodore, de l'administration, des forces et du commerce, tant de sa nation que des autres peuples. Il fut décidé qu'après avoir achevé son éducation, il voya-

(a) Aristot. de rhet. lib. 1, cap. 4, t. 2, p. 521.

(b) Id. de rep. t. 2, p. 296.

geroit chez tous ceux qui avoient quelques rapports d'intérêt avec les Athéniens *(a)*.

J'arrivai alors de Perse : je le trouvai dans sa 18e. année *(b)*. C'est à cet âge que les enfans des Athéniens passent dans la classe des Ephèbes, et sont enrolés dans la milice. Mais pendant les deux années suivantes, ils ne servent pas hors de l'Attique *(c)*. La patrie, qui les regarde désormais comme ses défenseurs, exige qu'ils confirment par un serment solennel, leur dévouement à ses ordres. Ce fut dans la Chapelle d'Agraule, qu'en présence des autels, il promit, entre autres choses, de ne point déshonorer les armes de la république, de ne pas quitter son poste, de sacrifier ses jours pour sa patrie, et de la laisser plus florissante qu'il ne l'avoit trouvée *(d)*.

De toute cette année il ne sortit point d'Athènes ; il veilloit à la conservation de la ville ; il montoit la garde avec assiduité, et s'accoutumoit à la discipline militaire. Au commencement de l'année suivante *(e)*, s'étant rendu au théâtre où se tenoit l'assemblée générale, le peuple donna des éloges à sa conduite, et lui remit la lance avec le bouclier. Lysis partit tout de suite, et fut successivement employé dans les places qui sont sur les frontières de l'Attique.

Agé de vingt ans à son retour, il lui restoit une formalité essentielle à remplir. J'ai dit plus haut que dès son enfance on l'avoit inscrit, en présence de ses parens, dans le registre de la curie à laquelle son père étoit associé. Cet acte prouvoit la légitimité de sa naissance. Il en fal-

(a) Aristot. de rhet. l. 1, c. 4, t. 2, p. 522.

(b) Corsin. fast. Attic. dissert. II, t. 2, p. 139.

(c) Æschin. de fals. leg. p. 422. Poll. lib. 8, cap. 9, §. 105. Ulpian. ad olynth. 3, p. 42.

(d) Lycurg. in Leocr. part. 2, p. 157. Ulp. in Demosth. de fals. leg. p. 391. Plut. in Alcib. t. 1, p. 198. Philostr. vit. Apoll. lib. 4, cap. 21, p. 160.

(e) Aristot. ap. Harpocr. in Περίπολ.

loit

loit un autre qui le mît en possession de tous les droits du citoyen.

On sait que les habitans de l'Attique sont distribués en un certain nombre de cantons ou de districts, qui, par leurs différentes réunions, forment les dix tribus. A la tête de chaque district est un Démarque, magistrat qui est chargé d'en convoquer les membres, et de garder le registre qui contient leurs noms *(a)*. La famille d'Apollodore étoit agrégée au canton de Céphissie, qui fait partie de la tribu Érechthéide *(b)*. Nous trouvâmes dans ce bourg la plupart de ceux qui ont le droit d'opiner dans ses assemblées. Apollodore leur présenta son fils, et l'acte par lequel il avoit été déja reconnu dans sa curie *(c)*. Après les suffrages recueillis, on inscrivit Lysis dans le registre *(d)*. Mais comme c'est ici le seul monument qui puisse constater l'âge d'un citoyen, au nom de Lysis fils d'Apollodore, on joignit celui du premier des Archontes, non-seulement de l'année courante, mais encore de celle qui l'avoit précédée *(e)*. Dès ce moment Lysis eut le droit d'assister aux assemblées, d'aspirer aux magistratures, et d'administrer ses biens, s'il venoit à perdre son père *(f)*.

Etant retournés à Athènes, nous allâmes une seconde fois à la chapelle d'Agraule, où Lysis revêtu de ses armes, renouvela le serment qu'il y avoit fait deux ans auparavant *(g)*.

Je ne dirai qu'un mot sur l'éducation des filles. Suivant la différence des états, elles apprennent à lire, écrire,

(a) Harpocr. in Δήμαρχ.
(b) Isæus ap. Harpocr. in Κηφισ.
(c) Demosth. in Leoch. p. 1048.
(d) Demosth. ibid. p. 1047. Harpocr. et Suid. in Ἐπιδι.
(e) Aristot. ap. Harpocr. in Στρατ.
(f) Suid. in Αἰξιαρχ.
(g) Poll. lib. 8, c. 9, §. 106. Stob. serm. 41, p. 243. Pet. leg. Att. p. 155.

CHAPITRE XXVI.

coudre, filer, préparer la laine dont on fait les vêtemens, et veiller aux soins du ménage *(a)*. Celles qui appartiennent aux premières familles de la république, sont élevées avec plus de recherche. Comme dès l'âge de 10 ans, et quelquefois de 7 *(b)*, elles paroissent dans les cérémonies religieuses, les unes portant sur leurs têtes les corbeilles sacrées, les autres chantant des hymnes, ou exécutant des danses, divers maîtres les accoutument auparavant à diriger leur voix et leurs pas. En général, les mères exhortent leurs filles à se conduire avec sagesse *(c)*; mais elles insistent beaucoup plus sur la nécessité de se tenir droites, d'effacer leurs épaules, de serrer leur sein avec un large ruban, d'être extrêmement sobres, et de prévenir, par toutes sortes de moyens, un embonpoint qui nuiroit à l'élégance de la taille et à la grâce des mouvemens *(d)*.

(a) Xenoph. memor. lib. 5, p. 836 et 840.
(b) Aristoph. in Lysist. v. 642.
(c) Xenoph. ibid. p. 837.
(d) Menand. ap. Terent. in Eunuch. act. 2, scen. 3. v. 21.

FIN DU CHAPITRE VINGT-SIXIÈME.

CHAPITRE XXVII.

Entretiens sur la Musique des Grecs.

CHAPITRE XXVII.

J'ALLAI voir un jour Philotime dans une petite maison qu'il avoit hors des murs d'Athènes, sur la colline du Cynosarge, à trois stades de la porte Mélitide. La situation en étoit délicieuse. De toutes parts la vue se reposoit sur des tableaux riches et variés. Après avoir parcouru les différentes parties de la ville et de ses environs, elle se prolongeoit par-delà jusqu'aux montagnes de Salamine, de Corinthe, et même de l'Arcadie *(a)*.

Nous passâmes dans un petit jardin que Philotime cultivoit lui-même, et qui lui fournissoit des fruits et des légumes en abondance : un bois de platanes, au milieu duquel étoit un autel consacré aux Muses, en faisoit tout l'ornement. C'est toujours avec douleur, reprit Philotime en soupirant, que je m'arrache de cette retraite. Je veillerai à l'éducation du fils d'Apollodore, puisque je l'ai promis ; mais c'est le dernier sacrifice que je ferai de ma liberté. Comme je parus surpris de ce langage, il ajouta : Les Athéniens n'ont plus besoin d'instructions ; ils sont si aimables ! eh, que dire en effet à des gens qui tous les jours établissent pour principe, que l'agrément d'une sensation est préférable à toutes les vérités de la morale ?

La maison me parut ornée avec autant de décence que de goût. Nous trouvâmes dans un cabinet, des lyres, des

(a) Stuard, antiq. of Athens, p. 9.

CHAPITRE XXVII.

flûtes, des instrumens de diverses formes, dont quelques-uns avoient cessé d'être en usage *(a)*. Des livres relatifs à la musique remplissoient plusieurs tablettes. Je priai Philotime de m'indiquer ceux qui pourroient m'en apprendre les principes. Il n'en existe point, me répondit-il; nous n'avons qu'un petit nombre d'ouvrages assez superficiels sur le genre enharmonique *(b)*, et un plus grand nombre sur la préférence qu'il faut donner, dans l'éducation, à certaines espèces de musique *(c)*. Aucun auteur n'a jusqu'à présent entrepris d'éclaircir méthodiquement toutes les parties de cette science.

Je lui témoignai alors un desir si vif d'en avoir au moins quelque notion, qu'il se rendit à mes instances.

PREMIER ENTRETIEN.

Sur la partie technique de la Musique.

Vous pouvez juger, dit-il, de notre goût pour la musique, par la multitude des acceptions que nous donnons à ce mot: nous l'appliquons indifféremment à la mélodie, à la mesure, à la poésie, à la danse, au geste, à la réunion de toutes les sciences, à la connoissance de presque tous les arts. Ce n'est pas assez encore; l'esprit de combinaison, qui, depuis environ deux siècles, s'est introduit parmi nous, et qui nous force à chercher par-tout des rapprochemens, a voulu soumettre aux lois de l'harmonie les mouvemens des corps célestes *(d)* et ceux de notre ame *(e)*.

(a) Aristot. de rep. lib. 8, cap. 6.
(b) Aristox. harm. elem. lib. 1, p. 2 et 4; ib. 2, p. 36.
(c) Aristot. de rep. lib. 8, cap. 7.
(d) Plin. lib. 2, cap. 22. Censor. c. 13, etc.
(e) Plut. de mus. t. 2, p. 1147.

CHAPITRE XXVII.

Ecartons ces objets étrangers. Il ne s'agit ici que de la musique proprement dite. Je tâcherai de vous en expliquer les élémens, si vous me promettez de supporter avec courage l'ennui des détails où je vais m'engager. Je le promis, et il continua de cette manière.

On distingue dans la musique, le son, les intervalles, les accords, les genres, les modes, le rhythme, les mutations et la mélopée *(a)*. Je négligerai les deux derniers articles, qui ne regardent que la composition; je traiterai succintement des autres.

DES SONS.

Les sons que nous faisons entendre en parlant et en chantant, quoique formés par les mêmes organes, ne produisent pas le même effet. Cette différence viendroit-elle, comme quelques-uns le prétendent *(b)*, de ce que dans le chant la voix procède par des intervalles plus sensibles, s'arrête plus long-temps sur une syllabe, est plus souvent suspendue par des repos marqués?

Chaque espace que la voix franchit, pourroit se diviser en une infinité de parties; mais l'organe de l'oreille, quoique susceptible d'un très grand nombre de sensations, est moins délicat que celui de la parole, et ne peut saisir qu'une certaine quantité d'intervalles *(c)*. Comment les déterminer? Les Pythagoriciens emploient le calcul; les musiciens, le jugement de l'oreille *(d)*.

DES INTERVALLES.

Alors Philotime prit un monocorde, ou une règle *(e)* sur laquelle étoit tendue une corde attachée par ses deux

(a) Plat. de rep. lib. 3, t. 2, p. 398. Euclid. introd. harm. p. 1. Aristid. Quintil. de mus. lib. 1, p. 9.

(b) Aristox. harm. elem. lib. 1, p. 8. Euclid. ibid. p. 2.

(c) Aristox. ibid. lib. 2, p. 53.

(d) Id. ibid. p. 32. Meibom. ibid. Plut. de mus. t. 2, p. 1144.

(e) Aristid. Quintil. Boeth. de mus. lib. 4, cap. 4, p. 1443.

extrémités à deux chevalets immobiles. Nous fîmes couler un troisième chevalet sous la corde, et, l'arrêtant à des divisions tracées sur la règle, je m'apperçus aisément que les différentes parties de la corde rendoient des sons plus aigus que la corde entière; que la moitié de cette corde donnoit le diapason ou l'octave; que ses trois quarts sonnoient la quarte, et ses deux tiers la quinte. Vous voyez, ajouta Philotime, que le son de la corde totale est au son de ses parties dans la même proportion que sa longueur à celle de ces mêmes parties; et qu'ainsi l'octave est dans le rapport de 2 à 1, ou de 1 à $\frac{1}{2}$, la quarte dans celui de 4 à 3, et la quinte de 3 à 2.

Les divisions les plus simples du monocorde, nous ont donné les intervalles les plus agréables à l'oreille. En supposant que la corde totale sonne *mi* *, je les exprimerai de cette manière, *mi la* quarte, *mi si* quinte, *mi mi* octave.

Pour avoir la double octave, il suffira de diviser par 2 l'expression numérique de l'octave, qui est $\frac{1}{2}$, et vous aurez $\frac{1}{4}$. Il me fit voir en effet que le quart de la corde entière sonnoit la double octave.

Après qu'il m'eut montré la manière de tirer la quarte de la quarte, et la quinte de la quinte, je lui demandai comment il déterminoit la valeur du ton. C'est, me dit-il, en prenant la différence de la quinte à la quarte, du *si* au *la* *(a)*; or, la quarte, c'est-à-dire, la fraction $\frac{3}{4}$, est à la quinte, c'est-à-dire, à la fraction $\frac{2}{3}$, comme 9 est à 8.

Enfin, ajouta Philotime, on s'est convaincu par une suite d'opérations, que le demi-ton, l'intervalle, par exemple, du *mi* au *fa*, est dans la proportion de 256 à 243 *(b)*.

* Je suis obligé, pour me faire entendre, d'employer les syllabes dont nous nous servons pour solfier. Au lieu de *mi*, les Grecs auroient dit, suivant la différence des temps, ou l'*hypate*, ou la *mèse*, ou l'*hypate des mèses*.

(a) Aristox. harm. elem. lib. 1, p. 21.

(b) Theon. Smyrn. p. 102.

Au dessous du demi-ton, nous faisons usage des tiers et des quarts de ton *(a)*, mais sans pouvoir fixer leurs rapports, sans oser nous flatter d'une précision rigoureuse; j'avoue même que l'oreille la plus exercée a de la peine à les saisir *(b)*.

Je demandai à Philotime si, à l'exception de ces sons presque imperceptibles, il pourroit successivement tirer d'un monocorde tous ceux dont la grandeur est déterminée, et qui forment l'échelle du système musical. Il faudroit pour cet effet, me dit-il, une corde d'une longueur démesurée; mais vous pouvez y suppléer par le calcul. Supposez-en une qui soit divisée en 8192 parties égales *(c)*, et qui sonne le *si* *.

Le rapport du demi-ton, celui, par exemple, de *si* à *ut*, étant supposé de 256 à 243, vous trouverez que 256 est à 8192, comme 243 est à 7776, et qu'en conséquence ce dernier nombre doit vous donner l'*ut*.

Le rapport du ton étant, comme nous l'avons dit, de 9 à 8, il est visible qu'en retranchant le 9e. de 7776, il restera 6912 pour le *re*.

En continuant d'opérer de la même manière sur les nombres restans, soit pour les tons, soit pour les demi-tons, vous conduirez facilement votre échelle fort au-delà de la portée des voix et des instrumens, jusqu'à la cinquième octave du *si*, d'où vous êtes parti. Elle vous sera donnée par 256, et l'*ut* suivant par 243; ce qui vous fournira le rapport du demi-ton, que je n'avois fait que supposer.

Philotime faisoit tous ces calculs à mesure; et quand

(a) Aristox. harm. elem. lib. 2, p. 46.
(b) Id. lib. 1, p. 19.
(c) Euclid. p. 37. Aristid. Quintil. lib. 3, p. 116.

* Voyez la note à la fin du volume.

CHAPITRE XXVII.

il les eut terminés : Il suit de là, me dit-il, que dans cette longue échelle, les tons et les demi-tons sont tous parfaitement égaux : vous trouverez aussi que les intervalles de même espèce sont parfaitement justes ; par exemple, que le ton et demi, ou tierce mineure, est toujours dans le rapport de 32 à 27 ; le diton, ou tierce majeure, dans celui de 81 à 64 *(a)*.

Mais, lui dis-je, comment vous en assurer dans la pratique ? Outre une longue habitude, répondit-il, nous employons quelquefois, pour plus d'exactitude, la combinaison des quartes et des quintes obtenues par un ou plusieurs monocordes *(b)*. La différence de la quarte à la quinte m'ayant fourni le ton, si je veux me procurer la tierce majeure au dessous d'un ton donné, tel que *la*, je monte à la quarte *re*, de là je descends à la quinte *sol*, je remonte à la quarte *ut*, je redescends à la quinte, et j'ai le *fa*, tierce majeure au dessous du *la*.

DES ACCORDS.

Les intervalles sont consonnans ou dissonnans *(c)*. Nous rangeons dans la première classe, la quarte, la quinte, l'octave, la onzième, la douzième et la double octave ; mais ces trois derniers ne sont que les repliques des premiers. Les autres intervalles, connus sous le nom de dissonnans, se sont introduits peu à peu dans la mélodie.

L'octave est la consonnance la plus agréable *(d)*, parce qu'elle est la plus naturelle. C'est l'accord que fait entendre la voix des enfans, lorsqu'elle est mêlée avec celle des hommes *(e)* ; c'est le même que produit une corde qu'on a pincée : le son, en expirant, donne lui-même son octave *(f)*.

(a) Roussier, mus. des anc. p. 197 et 249.
(b) Aristox. harm. elem. lib. 2, p. 55.
(c) Id. ibid. p. 44. Euclid. introd. harm. p. 8.
(d) Aristot probl. t. 2, p. 766.
(e) Id. probl. 39, p. 768.
(f) Id. probl. 24 et 32.

Philotime

Philotime voulant prouver que les accords de quarte et de quinte *(a)* n'étoient pas moins conformes à la nature, me fit voir sur son monocorde, que dans la déclamation soutenue, et même dans la conversation familière, la voix franchit plus souvent ces intervalles que les autres.

Je ne les parcours, lui dis-je, qu'en passant d'un ton à l'autre. Est-ce que dans le chant, les sons qui composent un accord, ne se font jamais entendre en même temps?

Le chant, répondit-il, n'est qu'une succession de sons; les voix chantent toujours à l'unisson ou à l'octave, qui n'est distinguée de l'unisson que parce qu'elle flatte plus l'oreille *(b)*. Quant aux autres intervalles, elle juge de leurs rapports par la comparaison du son qui vient de s'écouler, avec celui qui l'occupe dans le moment *(c)*. Ce n'est que dans les concerts où les instrumens accompagnent la voix, qu'on peut discerner des sons différens et simultanés; car la lyre et la flûte, pour corriger la simplicité du chant, y joignent quelquefois des traits et des variations, d'où résultent des parties distinctes du sujet principal. Mais elles reviennent bientôt de ces écarts, pour ne pas affliger trop long-temps l'oreille étonnée d'une pareille licence *(d)*.

DES GENRES.

Vous avez fixé, lui dis-je, la valeur des intervalles; j'entrevois l'usage qu'on en fait dans la mélodie. Je voudrois savoir quel ordre vous leur assignez sur les instrumens. Jetez les yeux, reprit-il, sur ce tétracorde; vous y verrez de quelle manière les intervalles sont distribués dans notre échelle, et vous connoîtrez le système de notre

(a) Nicom. man. lib. 1, p. 16. Dionys. Halic. de compos. §. 11.
(b) Aristot. probl. 39, p. 763.
(c) Aristox. lib. 1, p. 39.
(d) Plat. de leg. lib. 7, p. 812. Aristot. ibid. Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 3, p. 119.

CHAPITRE XXVII.

musique. Les quatre cordes de cette cithare sont disposées de façon que les deux extrêmes, toujours immobiles, sonnent la quarte en montant, *mi*, *la* (a). Les deux cordes moyennes, appelées mobiles, parce qu'elles reçoivent différens degrés de tension, constituent trois genres d'harmonie ; le diatonique, le chromatique, l'enharmonique.

Dans le diatonique, les quatre cordes procèdent par un demi-ton et deux tons, *mi*, *fa*, *sol*, *la* ; dans le chromatique, par deux demi-tons et une tierce mineure, *mi*, *fa*, *fa* dièze, *la* ; dans l'enharmonique, par deux quarts de ton et une tierce majeure, *mi*, *mi* quart de ton, *fa*, *la*.

Comme les cordes mobiles sont susceptibles de plus ou de moins de tension, et peuvent en conséquence produire des intervalles plus ou moins grands, il en a résulté une autre espèce de diatonique, où sont admis les trois quarts et les cinq quarts de ton, et deux autres espèces de chromatiques, dans l'un desquels le ton, à force de dissections, se résout, pour ainsi dire, en parcelles (b). Quant à l'enharmonique, je l'ai vu, dans ma jeunesse, quelquefois pratiqué suivant des proportions qui varioient dans chaque espèce d'harmonie (c) ; mais il me paroît aujourd'hui déterminé : ainsi, nous nous en tiendrons aux formules que je viens de vous indiquer, et qui, malgré les réclamations de quelques musiciens, sont les plus généralement adoptées (d).

Pour étendre notre système de musique, on se contenta de multiplier les tétracordes ; mais ces additions ne se sont faites que successivement. L'art trouvoit des obstacles dans les lois qui lui prescrivoient des bornes, dans l'ignorance

(a) Aristox. lib. 1, p. 22. Euclid. p. 6.
(b) Aristox. lib. 1, p. 24.
(c) Aristid. Quintil. lib. 1, p. 21.
(d) Aristox. ibid. p. 22 et 23.

qui arrêtoit son essor. De toutes parts on tentoit des essais. En certains pays, on ajoutoit des cordes à la lyre; en d'autres, on les retranchoit *(a)*. Enfin l'heptacorde parut, et fixa pendant quelque temps l'attention. C'est cette lyre à sept cordes. Les quatre premières offrent à vos yeux l'ancien tétracorde, *mi*, *fa*, *sol*, *la*; il est surmonté d'un second, *la*, *si* bémol, *ut*, *re*, qui procède par les mêmes intervalles, et dont la corde la plus basse se confond avec la plus haute du premier. Ces deux tétracordes s'appellent *conjoints*, parce qu'ils sont unis par la moyenne *la*, que l'intervalle d'une quarte éloigne également de ses deux extrêmes, *la*, *mi* en descendant, *la*, *re* en montant *(b)*.

Dans la suite, le musicien Terpandre, qui vivoit il y a environ 300 ans, supprima la 5ᵉ. corde, le *si* bémol, et lui en substitua une nouvelle plus haute d'un ton; il obtint cette série de sons, *mi*, *fa*, *sol*, *la*, *ut*, *re*, *mi*, dont les extrêmes sonnent l'octave *(c)*. Ce second heptacorde ne donnant pas deux tétracordes complets, Pythagore, suivant les uns *(d)*, Lycaon de Samos, suivant d'autres *(e)*, en corrigea l'imperfection, en insérant une huitième corde à un ton au dessus du *la*.

Philotime prenant une cithare montée à huit cordes: Voilà, me dit-il, l'octacorde qui résulta de l'addition de la huitième corde. Il est composé de deux tétracordes, mais *disjoints*, c'est-à-dire, séparés l'un de l'autre, *mi*, *fa*, *sol*, *la*, *si*, *ut*, *re*, *mi*. Dans le premier heptacorde, *mi*, *fa*, *sol*, *la*, *si* bémol, *ut*, *re*, toutes les cordes homologues sonnoient la quarte, *mi la*, *fa si* bémol, *sol ut*, *la re*. Dans l'oc-

(a) Plut. de mus. t. 2, p. 1144.
(b) Erastocl. ap. Aristox. lib. 1, p. 5.
(c) Aristot. probl. 7 et 32, t. 4, p. 763.
(d) Nicom. man. lib. 1, p. 9.
(e) Boeth. de mus. lib. 1, cap. 20.

tacorde, elles font entendre la quinte, *mi si*, *fa ut*, *sol re*, *la mi* *(a)*.

L'octave s'appeloit alors *harmonie*, parce qu'elle renfermoit la quarte et la quinte, c'est-à-dire, toutes les consonnances *(b)*; et comme ces intervalles se rencontrent plus souvent dans l'octacorde que dans les autres instrumens, la lyre octacorde fut regardée, et l'est encore, comme le système le plus parfait pour le genre diatonique; et de là vient que Pythagore *(c)*, ses disciples et les autres philosophes de nos jours *(d)*, renferment la théorie de la musique dans les bornes d'une octave ou de deux tétracordes.

Après d'autres tentatives pour augmenter le nombre des cordes *(e)*, on ajouta un troisième tétracorde au dessous du premier *(f)*, et l'on obtint l'hendécacorde, composé de onze cordes *(g)*, qui donnent cette suite de sons, *si*, *ut*, *re*, *mi*, *fa*, *sol*, *la*, *si*, *ut*, *re*, *mi*. D'autres musiciens commencent à disposer sur leur lyre quatre et même jusqu'à cinq tétracordes *.

Philotime me montra ensuite des cithares plus propres à exécuter certains chants, qu'à fournir le modèle d'un système. Tel étoit le Magadis dont Anacréon se servoit quelquefois *(h)*; il étoit composé de vingt cordes qui se réduisoient à dix, parce que chacune étoit accompagnée de son octave. Tel étoit encore l'Epigonium, inventé par Epigonus d'Ambracie, le premier qui pinça les cordes au

---

(a) Nicom. man. lib. 1, p. 14.
(b) Id. ibid. p. 17.
(c) Plut. de mus. t. 2, p. 1145.
(d) Philol. ap. Nicom. p. 17. Aristot. probl. 19, t. 2, p. 763. Id. ap. Plut. de mus. t. 2, p. 1139.
(e) Plut. in Agid. t. 1, p. 799. Suid. in Τιμοθ. etc.
(f) Nicom. man. lib. 1, p. 21.
(g) Plut. de mus. p. 1136. Pausan. lib. 3, p. 237. Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 13, p. 241.
* Voyez la note à la fin du volume.
(h) Anacr. ap. Athen. lib. 14, p. 634.

lieu de les agiter avec l'archet *(a)*; autant que je puis me le rappeler, ses 40 cordes, réduites à 20 par la même raison, n'offroient qu'un triple heptacorde qu'on pouvoit approprier aux trois genres, ou à trois modes différens.

Avez-vous évalué, lui dis-je, le nombre des tons et des demi-tons que la voix et les instrumens peuvent parcourir, soit dans le grave, soit dans l'aigu? La voix, répondit-il, ne parcourt pour l'ordinaire que deux octaves et une quinte. Les instrumens embrassent une plus grande étendue *(b)*. Nous avons des flûtes qui vont au delà de la troisième octave. En général, les changemens qu'éprouve chaque jour le système de notre musique, ne permettent pas de fixer le nombre des sons dont elle fait usage. Les deux cordes moyennes de chaque tétracorde, sujettes à différens degrés de tension, font entendre, à ce que prétendent quelques-uns, suivant la différence des trois genres et de leurs espèces, les trois quarts, le tiers, le quart, et d'autres moindres subdivisions du ton; ainsi, dans chaque tétracorde, la deuxième corde donne quatre espèces d'*ut* ou de *fa*, et la troisième six espèces de *re* ou de *sol* *(c)*. Elles en donneroient une infinité, pour ainsi dire, si l'on avoit égard aux licences des musiciens, qui, pour varier leur harmonie, haussent ou baissent à leur gré les cordes mobiles de l'instrument, et en tirent des nuances de sons que l'oreille ne peut apprécier *(d)*.

DES MODES.

La diversité des modes fait éclore de nouveaux sons. Elevez ou baissez d'un ton ou d'un demi-ton les cordes d'une lyre, vous passez dans un autre mode. Les nations

(a) Poll. lib. 4, cap. 9, §. 59. Athen. lib. 4, p. 183.
(b) Aristox. lib. 1, p. 20. Euclid. p. 13.
(c) Aristox. lib. 2, p. 51.
(d) Id. ibid. p. 48 et 49.

CHAPITRE XXVII.

qui, dans les siècles reculés, cultivèrent la musique, ne s'accordèrent point sur le ton fondamental du tétracorde, comme aujourd'hui encore des peuples voisins partent d'une époque différente, pour compter les jours de leurs mois *(a)*. Les Doriens exécutoient le même chant à un ton plus bas que les Phrygiens; et ces derniers, à un ton plus bas que les Lydiens: de là les dénominations des modes Dorien, Phrygien et Lydien. Dans le premier, la corde la plus basse du tétracorde est *mi*; dans le second, *fa* dièze; dans le troisième, *sol* dièze. D'autres modes ont été dans la suite ajoutés aux premiers: tous ont plus d'une fois varié, quant à la forme *(b)*. Nous en voyons paroître de nouveaux *(c)*, à mesure que le système s'étend, ou que la musique éprouve des vicissitudes; et comme dans un temps de révolution, il est difficile de conserver son rang, les musiciens cherchent à rapprocher d'un quart de ton, les modes Phrygien et Lydien, séparés de tout temps l'un de l'autre par l'intervalle d'un ton *(d)*.

Des questions interminables s'élèvent sans cesse sur la position, l'ordre et le nombre des autres modes. J'écarte des détails dont je n'adoucirois pas l'ennui, en le partageant avec vous; l'opinion qui commence à prévaloir, admet treize modes *(e)*, à un demi-ton de distance l'un de l'autre, rangés dans cet ordre, en commençant par l'Hypodorien, qui est le plus grave:

Hypodorien, ... *si*.
Hypophrygien grave, ... *ut*.
Hypophrygien aigu, ... *ut* dièze.
Hypolydien grave, ... *re*.

(a) Aristox. lib. 2, p. 37.
(b) Id. lib. 1, p. 23.
(c) Plut. de mus. t. 2, p. 1136.
(d) Aristox. lib. 2, p. 37.
(e) Id. ap. Euclid. p. 19. Aristid. Quintil. lib. 1, p. 22.

Hypolydien aigu, ... *re* dièze.
Dorien, ... *mi.*
Ionien, ... *fa.*
Phrygien, ... *fa* dièze.
Eolien ou Lydien grave, ... *sol.*
Lydien aigu, ... *sol* dièze.
Mixolydien grave, ... *la.*
Mixolydien aigu, ... *la* dièze.
Hypermixolydien, ... *si.*

Tous ces modes ont un caractère particulier. Ils le reçoivent moins du ton principal, que de l'espèce de poésie et de mesure, des modulations et des traits de chant qui leur sont affectés, et qui les distinguent aussi essentiellement, que la différence des proportions et des ornemens distingue les ordres d'architecture.

La voix peut passer d'un mode ou d'un genre à l'autre; mais ces transitions ne pouvant pas se faire sur les instrumens, qui ne sont percés ou montés que pour certains genres ou certains modes, les musiciens emploient deux moyens. Quelquefois ils ont sous la main plusieurs flûtes ou plusieurs cithares, pour les substituer adroitement l'une à l'autre. *(a)*. Plus souvent ils tendent sur une lyre *(b)*, toutes les cordes qu'exige la diversité des genres et des modes *. Il n'y a pas même long-temps qu'un musicien plaça sur les trois faces d'un trépied mobile, trois lyres montées, l'une sur le mode Dorien; la seconde, sur le Phrygien; la troisième, sur le Lydien. A la plus légère impulsion, le trépied tournoit sur son axe, et procuroit

(a) Aristid. Quintil. de mus. lib. 2, p. 91.
(b) Plat. de rep. lib. 3, t. 2, p. 399.
* Platon dit qu'en bannissant la plupart des modes, la lyre aura moins de cordes. On multiplioit donc les cordes suivant le nombre des modes.

CHAPITRE XXVII.

à l'artiste la facilité de parcourir les trois modes sans interruption. Cet instrument qu'on avoit admiré, tomba dans l'oubli après la mort de l'inventeur *(a)*.

MANIÈRE DE SOLFIER.

Les tétracordes sont désignés par des noms relatifs à leur position dans l'échelle musicale; et les cordes, par des noms relatifs à leur position dans chaque tétracorde. La plus grave de toutes, le *si*, s'appelle l'*hypate*, ou la principale; celle qui la suit en montant, la *parhypate*, ou la voisine de la principale.

Je vous interromps, lui dis-je, pour vous demander si vous n'avez pas des mots plus courts, pour chanter un air dénué de paroles. Quatre voyelles, répondit-il, l'*é* bref, l'*a*, l'*è* grave, l'*ô* long, précédées de la consonne *t*, expriment les quatre sons de chaque tétracorde *(b)*, excepté que l'on retranche le premier de ces monosyllabes, lorsqu'on rencontre un son commun à deux tétracordes. Je m'explique: si je veux solfier cette série de sons donnés par les deux premiers tétracordes, *si*, *ut*, *re*, *mi*, *fa*, *sol*, *la*, je dirai *té*, *ta*, *tè*, *tô*, *ta*, *tè*, *tô*, et ainsi de suite.

DES NOTES.

J'ai vu quelquefois, repris-je, de la musique écrite; je n'y démêlois que des lettres tracées horizontalement sur une même ligne, correspondantes aux syllabes des mots placés au dessous, les unes entières ou mutilées, les autres posées en différens sens. Il nous falloit des notes, répliqua-t-il, nous avons choisi les lettres; il nous en falloit beaucoup à cause de la diversité des modes, nous avons donné aux lettres des positions ou des configurations différentes. Cette manière de noter est simple, mais défectueuse.

(a) Athen. lib. 14, p. 637.

(b) Aristid. Quintil. lib. 2, p. 94.

CHAPITRE XXVII.

défectueuse. On a négligé d'approprier une lettre à chaque son de la voix, à chaque corde de la lyre. Il arrive de là que le même caractère, étant commun à des cordes qui appartiennent à divers tétracordes, ne sauroit spécifier leurs différens degrés d'élévation, et que les notes du genre diatonique sont les mêmes que celles du chromatique et de l'enharmonique *(a)*. On les multipliera sans doute un jour; mais il en faudra une si grande quantité *(b)*, que la mémoire des commençans en sera peut-être surchargée *.

En disant ces mots, Philotime traçoit sur des tablettes un air que je savois par cœur. Après l'avoir examiné, je lui fis observer que les signes mis sous mes yeux pourroient suffire en effet pour diriger ma voix, mais qu'ils n'en régloient pas les mouvemens. Ils sont déterminés, répondit-il, par les syllabes longues et brèves dont les mots sont composés; par le rhythme, qui constitue une des plus essentielles parties de la musique et de la poésie.

DU RHYTHME.

Le rhythme, en général, est un mouvement successif et soumis à certaines proportions *(c)*. Vous le distinguez dans le vol d'un oiseau, dans les pulsations des artères, dans les pas d'un danseur, dans les périodes d'un discours. En poésie, c'est la durée relative des instans que l'on emploie à prononcer les syllabes d'un vers; en musique, la durée relative des sons qui entrent dans la composition d'un chant.

Dans l'origine de la musique, son rhythme se modela exactement sur celui de la poésie. Vous savez que dans

(a) Aristox. lib. 2, p. 40.

(b) Alyp. introd. p. 3. Gaudent. p. 25. Bacch. p. 3. Aristid. Quintil. p. 26.

* Voyez la note à la fin du volume.

(c) Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 5, p. 152. Plat. de leg. lib. 3, t. 2, p. 664, 665.

notre langue, toute syllabe est brève ou longue. Il faut un instant pour prononcer une brève, deux pour une longue. De la réunion de plusieurs syllabes longues ou brèves se forme le pied; et de la réunion de plusieurs pieds, la mesure du vers. Chaque pied a un mouvement, un rhythme, divisé en deux temps, l'un pour le frappé, l'autre pour le levé.

Homère et les poètes ses contemporains employoient communément le vers héroïque, dont six pieds mesurent l'étendue, et contiennent chacun deux longues, ou une longue suivie de deux brèves. Ainsi, quatre instans syllabiques constituent la durée du pied, et vingt-quatre de ces instans, la durée du vers.

On s'étoit dès-lors apperçu qu'un mouvement trop uniforme régloit la marche de cette espèce de vers; que plusieurs mots expressifs et sonores en étoient bannis, parce qu'ils ne pouvoient s'assujettir à son rhythme; que d'autres, pour y figurer, avoient besoin de s'appuyer sur un mot voisin. On essaya, en conséquence, d'introduire quelques nouveaux rhythmes dans la poésie *(a)*. Le nombre en est depuis considérablement augmenté, par les soins d'Archiloque, d'Alcée, de Sapho, et de plusieurs autres poètes. On les classe aujourd'hui sous trois genres principaux.

Dans le premier, le levé est égal au frappé; c'est la mesure à deux temps égaux. Dans le second, la durée du levé est double de celle du frappé; c'est la mesure à deux temps inégaux, ou à trois temps égaux. Dans le troisième, le levé est à l'égard du frappé comme 3 est à 2, c'est-à-dire, qu'en supposant les notes égales, il en faut 3 pour un temps, et 2 pour l'autre. On connoit un quatrième genre

(a) Aristot. de poet. t. 2, p. 654.

où le rapport des temps est comme 3 à 4; mais on en fait rarement usage.

Outre cette différence dans les genres, il en résulte une plus grande encore du nombre des syllabes affectées à chaque temps d'un rhythme. Ainsi, dans le premier genre, le levé et le frappé peuvent chacun être composés d'un instant syllabique, ou d'une syllabe brève; mais ils peuvent l'être aussi de 2, de 4, de 6, et même de 8 instans syllabiques; ce qui donne quelquefois, pour la mesure entière, une combinaison de syllabes longues et brèves, qui équivaut à 16 instans syllabiques. Dans le second genre, cette combinaison peut être de 18 de ces instans: enfin, dans le troisième, un des temps peut recevoir depuis 3 brèves jusqu'à 15; et l'autre, depuis 1 brève jusqu'à 10, ou leurs équivalens; de manière que la mesure entière comprenant 25 instans syllabiques, excède d'un de ces instans la portée du vers épique, et peut embrasser jusqu'à 18 syllabes longues ou brèves.

Si à la variété que jette dans le rhythme, ce courant plus ou moins rapide d'instans syllabiques, vous joignez celle qui provient du mélange et de l'entrelacement des rhythmes, et celle qui naît du goût du musicien, lorsque, selon le caractère des passions qu'il veut exprimer, il presse ou ralentit la mesure, sans néanmoins en altérer les proportions, vous en conclurez que dans un concert, notre oreille doit être sans cesse agitée par des mouvemens subits qui la réveillent et l'étonnent.

Des lignes placées à la tête d'une pièce de musique, en indiquent le rhythme; et le Coryphée, du lieu le plus élevé de l'orchestre, l'annonce aux musiciens et aux danseurs attentifs à ses gestes *(a)*. J'ai observé, lui dis-je, que

(a) Aristot. probl. t. 2, p. 770.

CHAPITRE XXVII.

les maîtres des chœurs battent la mesure, tantôt avec la main, tantôt avec le pied *(a)*. J'en ai vu même dont la chaussure étoit armée de fer ; et je vous avoue que ces percussions bruyantes troubloient mon attention et mon plaisir. Philotime sourit, et continua :

Platon compare la poésie dépouillée du chant, à un visage qui perd sa beauté en perdant la fleur de la jeunesse *(b)*. Je comparerois le chant dénué de rhythme, à des traits réguliers, mais sans ame et sans expression. C'est sur-tout par ce moyen, que la musique excite les émotions qu'elle nous fait éprouver. Ici le musicien n'a, pour ainsi dire, que le mérite du choix ; tous les rhythmes ont des propriétés inhérentes et distinctes. Que la trompette frappe à coups redoublés un rhythme vif, impétueux, vous croirez entendre les cris des combattans, et ceux des vainqueurs ; vous vous rappellerez nos chants belliqueux et nos danses guerrières. Que plusieurs voix transmettent à votre oreille des sons qui se succèdent avec lenteur et d'une manière agréable, vous entrerez dans le recueillement. Si leurs chants contiennent les louanges des dieux, vous vous sentirez disposé au respect qu'inspire leur présence ; et c'est ce qu'opère le rhythme qui, dans nos cérémonies religieuses, dirige les hymnes et les danses.

Le caractère des rhythmes est déterminé, au point que la transposition d'une syllabe suffit pour le changer. Nous admettons souvent dans la versification deux pieds, l'*iambe* et le *trochée*, également composés d'une longue et d'une brève, avec cette différence que l'*iambe* commence par une brève. et le *trochée* par une longue. Celui-ci con-

(a) Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 5, p. 160.

(b) Plat. de rep. lib. 10, t. 2, p. 600.

vient à la pesanteur d'une danse rustique ; l'autre, à la chaleur d'un dialogue animé *(a)*. Comme à chaque pas, l'*iambe* semble redoubler d'ardeur, et le *trochée* perdre de la sienne, c'est avec le premier que les auteurs satyriques poursuivent leurs ennemis ; avec le second, que les dramatiques font quelquefois mouvoir les chœurs des vieillards sur la scène *(b)*.

Il n'est point de mouvemens dans la nature et dans nos passions, qui ne retrouvent dans les diverses espèces de rhythmes, des mouvemens qui leur correspondent et qui deviennent leur image *(c)*. Ces rapports sont tellement fixés, qu'un chant perd tous ses agrémens, dès que sa marche est confuse, et que notre ame ne reçoit pas, aux termes convenus, la succession périodique des sensations qu'elle attend. Aussi les entrepreneurs de nos spectacles et de nos fêtes ne cessent-ils d'exercer les acteurs auxquels ils confient le soin de leur gloire. Je suis même persuadé que la musique doit une grande partie de ses succès à la beauté de l'exécution, et sur-tout à l'attention scrupuleuse avec laquelle les chœurs *(d)* s'assujettissent au mouvement qu'on leur imprime.

Mais, ajouta Philotime, il est temps de finir cet entretien ; nous le reprendrons demain, si vous le jugez à propos : je passerai chez vous avant que de me rendre chez Apollodore.

(a) Aristot. de poet. cap. 4. Id. de rhet. lib 3, cap. 8.
(b) Aristoph. in Acharn. v. 203. Schol. ibid.
(c) Aristot. de rep. lib. 8, t. 2, p. 455.
(d) Id. probl. 22, t. 2, p. 765.

CHAPITRE XXVII.

SECOND ENTRETIEN.

Sur la partie morale de la Musique.

Le lendemain, je me levai au moment où les habitans de la campagne apportent des provisions au marché, et ceux de la ville se répandent tumultueusement dans les rues *(a)*. Le ciel étoit calme et serein; une fraîcheur délicieuse pénétroit mes sens interdits. L'orient étinceloit de feux; et toute la terre soupiroit après la présence de cet astre, qui semble tous les jours la reproduire. Frappé de ce spectacle, je ne m'étois point apperçu de l'arrivée de Philotime. Je vous ai surpris, me dit-il, dans une espèce de ravissement. Je ne cesse de l'éprouver, lui répondis-je, depuis que je suis en Grèce: l'extrême pureté de l'air qu'on y respire, et les vives couleurs dont les objets s'y parent à mes yeux, semblent ouvrir mon ame à de nouvelles sensations. Nous prîmes de là occasion de parler de l'influence du climat *(b)*. Philotime attribuoit à cette cause l'étonnante sensibilité des Grecs, sensibilité, disoit-il, qui est pour eux une source intarissable de plaisirs et d'erreurs, et qui semble augmenter de jour en jour. Je croyois au contraire, repris-je, qu'elle commençoit à s'affoiblir. Si je me trompe, dites-moi donc pourquoi la musique n'opère plus les mêmes prodiges qu'autrefois.

C'est, répondit-il, qu'elle étoit autrefois plus grossière; c'est que les nations étoient encore dans l'enfance. Si à

(a) Aristoph. in eccles. v. 278.
(b) Hippocr. de aer. cap. 55, etc. Plat. in Tim. t. 3, p. 24.

des hommes dont la joie n'éclateroit que par des cris tumultueux, une voix accompagnée de quelque instrument faisoit entendre une mélodie très simple, mais assujettie à certaines règles, vous les verriez bientôt, transportés de joie, exprimer leur admiration par les plus fortes hyperboles : voilà ce qu'éprouvèrent les peuples de la Grèce avant la guerre de Troie. Amphion animoit par ses chants les ouvriers qui construisoient la forteresse de Thèbes, comme on l'a pratiqué depuis, lorsqu'on a refait les murs de Messène *(a)*; on publia que les murs de Thèbes s'étoient élevés aux sons de sa lyre. Orphée tiroit de la sienne un petit nombre de sons agréables; on dit que les tigres déposoient leur fureur à ses pieds.

Je ne remonte pas à ces siècles reculés, repris-je; mais je vous cite les Lacédémoniens divisés entre eux, et tout-à-coup réunis par les accords harmonieux de Terpandre *(b)*; les Athéniens entraînés par les chants de Solon dans l'île de Salamine, au mépris d'un décret qui condamnoit l'orateur assez hardi pour proposer la conquête de cette île *(c)*; les mœurs des Arcadiens adoucies par la musique *(d)*, et je ne sais combien d'autres faits qui n'auront point échappé à vos recherches.

Je les connois assez, me dit-il, pour vous assurer que le merveilleux disparoît, dès qu'on les discute *(e)*. Terpandre et Solon dûrent leurs succès plutôt à la poésie qu'à la musique, et peut-être encore moins à la poésie qu'à des circonstances particulières. Il falloit bien que les Lacédémoniens eussent commencé à se lasser de leurs

(a) Pausan. lib 4, cap. 27.
(b) Plut. de mus. t. 2, p. 1146. Diod. Sic. fragm. t. 2, p. 639.
(c) Plut. in Solon. t. 1, p. 82.
(d) Polyb. lib. 4, p. 289. Athen. lib. 14, p. 626.
(e) Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 5, p. 133.

divisions, puisqu'ils consentirent à écouter Terpandre. Quant à la révocation du décret obtenue par Solon, elle n'étonnera jamais ceux qui connoissent la légèreté des Athéniens.

L'exemple des Arcadiens est plus frappant. Ces peuples avoient contracté, dans un climat rigoureux et dans des travaux pénibles, une férocité qui les rendoit malheureux. Leurs premiers législateurs s'apperçurent de l'impression que le chant faisoit sur leurs ames. Ils les jugèrent susceptibles du bonheur, puisqu'ils étoient sensibles. Les enfans apprirent à célébrer les dieux et les héros du pays. On établit des fêtes, des sacrifices publics, des pompes solennelles, des danses de jeunes garçons et de jeunes filles. Ces institutions, qui subsistent encore, rapprochèrent insensiblement ces hommes agrestes. Ils devinrent doux, humains, bienfaisans. Mais combien de causes contribuèrent à cette révolution! La poésie, le chant, la danse, des assemblées, des fêtes, des jeux; tous les moyens enfin qui, en les attirant par l'attrait du plaisir, pouvoient leur inspirer le goût des arts et l'esprit de société.

On dut s'attendre à des effets à peu près semblables, tant que la musique, étroitement unie à la poésie, grave et décente comme elle, fut destinée à conserver l'intégrité des mœurs. Mais depuis qu'elle a fait de si grands progrès, elle a perdu l'auguste privilège d'instruire les hommes, et de les rendre meilleurs. J'ai entendu plus d'une fois ces plaintes, lui dis-je, je les ai vu plus souvent traiter de chimériques. Les uns gémissent sur la corruption de la musique, les autres se félicitent de sa perfection. Vous avez encore des partisans de l'ancienne; vous en avez un plus grand nombre de la nouvelle. Autrefois les législateurs regardoient la musique comme une

partie

partie essentielle de l'éducation *(a)* : les philosophes ne la regardent presque plus aujourd'hui que comme un amusement honnête *(b)*. Comment se fait-il qu'un art qui a tant de pouvoir sur nos ames, devienne moins utile en devenant plus agréable ?

Vous le comprendrez peut-être, repondit-il, si vous comparez l'ancienne musique avec celle qui s'est introduite presque de nos jours. Simple dans son origine, plus riche et plus variée dans la suite, elle anima successivement les vers d'Hésiode, d'Homère, d'Archiloque, de Terpandre, de Simonide et de Pindare. Inséparable de la poésie, elle en empruntoit les charmes, ou plutôt elle lui prêtoit les siens ; car toute son ambition étoit d'embellir sa compagne.

Il n'y a qu'une expression pour rendre dans toute sa force une image ou un sentiment. Elle excite en nous des émotions d'autant plus vives, qu'elle fait seule retentir dans nos cœurs la voix de la nature. D'où vient que les malheureux trouvent avec tant de facilité le secret d'attendrir et de déchirer nos ames ? C'est que leurs accens et leurs cris sont le mot propre de la douleur. Dans la musique vocale, l'expression unique est l'espèce d'intonation qui convient à chaque parole, à chaque vers *(c)*. Or, les anciens poètes, qui étoient tout à la fois musiciens, philosophes, législateurs, obligés de distribuer eux-mêmes dans leurs vers, l'espèce de chant dont ces vers étoient susceptibles, ne perdirent jamais de vue ce principe. Les paroles, la mélodie, le rhythme, ces trois puissans agens dont la musique se sert pour imiter *(d)*, confiés à

(a) Tim. Locr. ap. Plat. t. 3, p. 104.
(b) Aristot. de rep. lib. 8, cap. 3, t. 2, p. 451.
(c) Tartin. tratt. di mus. p. 141.
(d) Plat. de rep. lib. 3, t. 2, p. 398. Aristot. de poet. cap. 1, t. 2, p. 652. Aristid. Quintil. lib. 1, p. 6.

la même main, dirigeoient leurs efforts de manière que tout concouroit également à l'unité de l'expression.

Ils connurent de bonne heure les genres diatonique, chromatique, enharmonique ; et après avoir démêlé leur caractère, ils assignèrent à chaque genre l'espèce de poésie qui lui étoit la mieux assortie *(a)*. Ils employèrent nos trois principaux modes, et les appliquèrent par préférence aux trois espèces de sujets qu'ils étoient presque toujours obligés de traiter. Il falloit animer au combat une nation guerrière, ou l'entretenir de ses exploits; l'harmonie Dorienne prêtoit sa force et sa majesté *(b)*. Il falloit, pour l'instruire dans la science du malheur, mettre sous ses yeux de grands exemples d'infortunes; les élégies, les complaintes empruntèrent les tons perçans et pathétiques de l'harmonie Lydienne *(c)*. Il falloit enfin la remplir de respect et de reconnoissance envers les dieux ; la Phrygienne * fut destinée aux cantiques sacrés *(d)*.

La plupart de ces cantiques, appelés *nomes*, c'est-à-dire lois ou modèles *(e)*, étoient divisés en plusieurs parties, et renfermoient une action. Comme on devoit y reconnoître le caractère immuable de la divinité particulière qui en recevoit l'hommage, on leur avoit prescrit des règles dont on ne s'écartoit presque jamais *(f)*.

Le chant, rigoureusement asservi aux paroles, étoit soutenu par l'espèce d'instrument qui leur convenoit le mieux. Cet instrument faisoit entendre le même son que la voix *(g)*; et lorsque la danse accompagnoit le chant,

(a) Plut. de mus. t. 2, p. 1142. Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 15, p. 372.

(b) Plat. de rep. lib. 3, t. 2, p. 399. Plut. ibid. p. 1136 et 1137.

(c) Plut. ibid. p. 1136.

* Voyez la note à la fin du volume.

(d) Plat. de rep. ibid. Chron. de Paros.

(e) Poll. lib. 4, cap. 9, §. 66. Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 10, p. 218.

(f) Plut. ibid. p. 1133. Plat. de leg. lib. 3, t. 2, p. 700.

(g) Plut. ibid. p. 1141.

elle peignoit fidèlement aux yeux, le sentiment ou l'image qu'il transmettoit à l'oreille.

La lyre n'avoit qu'un petit nombre de sons, et le chant que très peu de variétés. La simplicité des moyens employés par la musique, assuroit le triomphe de la poésie; et la poésie, plus philosophique et plus instructive que l'histoire, parce qu'elle choisit de plus beaux modèles *(a)*, traçoit de grands caractères et donnoit de grandes leçons de courage, de prudence et d'honneur. Philotime s'interrompit en cet endroit, pour me faire entendre quelques morceaux de cette ancienne musique, et sur-tout des airs d'un poète nommé Olympe, qui vivoit il y a environ neuf siècles: ils ne roulent que sur un petit nombre de cordes *(b)*, ajouta-t-il, et cependant ils font en quelque façon le désespoir de nos compositeurs modernes *.

L'art fit des progrès; il acquit plus de modes et de rhythmes; la lyre s'enrichit de cordes. Mais pendant longtemps les poètes, ou rejetèrent ces nouveautés, ou n'en usèrent que sobrement, toujours attachés à leurs anciens principes, et sur-tout extrêmement attentifs à ne pas s'écarter de la décence et de la dignité *(c)* qui caractérisoient la musique.

De ces deux qualités si essentielles aux beaux arts, quand ils ne bornent pas leurs effets aux plaisirs des sens, la première tient à l'ordre, la seconde à la beauté. C'est la décence, ou convenance, qui établit une juste proportion entre le style et le sujet qu'on traite; qui fait que chaque objet, chaque idée, chaque passion a sa couleur,

(a) Aristot. de poet. cap. 9. Batt. ib. p. 248.
(b) Plut. de mus. t. 2, p. 1137.
* Voyez la note à la fin du volume.
(c) Plut. ibid. p. 1140. Athen. lib. 14 p. 631.

son ton, son mouvement *(a)*; qui en conséquence rejette comme des défauts les beautés déplacées, et ne permet jamais que des ornemens distribués au hasard, nuisent à l'intérêt principal. Comme la dignité tient à l'élévation des idées et des sentimens, le poète qui en porte l'empreinte dans son ame, ne s'abandonne pas à des imitations serviles *(b)*. Ses conceptions sont hautes, et son langage est celui d'un médiateur qui doit parler aux dieux, et instruire les hommes *(c)*.

Telle étoit la double fonction dont les premiers poètes furent si jaloux de s'acquitter. Leurs hymnes inspiroient la piété; leurs poèmes, le desir de la gloire; leurs élégies, la fermeté dans les revers. Des chants faciles, nobles, expressifs, fixoient aisément dans la mémoire les exemples avec les préceptes; et la jeunesse, accoutumée de bonne heure à répéter ces chants, y puisoit avec plaisir l'amour du devoir, et l'idée de la vraie beauté.

Il me semble, dis-je alors à Philotime, qu'une musique si sévère n'étoit guère propre à exciter les passions. Vous pensez donc, reprit-il en souriant, que les passions des Grecs n'étoient pas assez actives? La nation étoit fière et sensible; en lui donnant de trop fortes émotions, on risquoit de pousser trop loin ses vices et ses vertus. Ce fut aussi une vue profonde dans ses législateurs, d'avoir fait servir la musique à modérer son ardeur dans le sein des plaisirs, ou sur le chemin de la victoire. Pourquoi dès les siècles les plus reculés, admit-on dans les repas l'usage de chanter les dieux et les héros, si ce n'est pour prévenir les excès du vin *(d)*, alors d'autant plus funestes, que les ames étoient plus portées à la violence? Pourquoi

(a) Dionys. Halic. de struct. orat. §. 20.
(b) Plat. de rep. lib. 3, t. 2, p. 395, etc.
(c) Plut. de mus. t. 2, p. 1140.
(d) Id. ibid. p. 1146. Athen. lib. 14, p. 627.

les généraux de Lacédémone jettent-ils parmi les soldats un certain nombre de joueurs de flûte, et les font-ils marcher à l'ennemi au son de cet instrument plutôt qu'au bruit éclatant de la trompette ? N'est-ce pas pour suspendre le courage impétueux des jeunes Spartiates, et les obliger à garder leurs rangs *(a)*?

Ne soyez donc point étonné qu'avant même l'établissement de la philosophie, les états les mieux policés aient veillé avec tant de soin à l'immutabilité de la saine musique *(b)*, et que depuis, les hommes les plus sages, convaincus de la nécessité de calmer, plutôt que d'exciter nos passions, aient reconnu que la musique dirigée par la philosophie, est un des plus beaux présens du ciel, une des plus belles institutions des hommes *(c)*.

Elle ne sert aujourd'hui qu'à nos plaisirs. Vous avez pu entrevoir que, sur la fin de son règne, elle étoit menacée d'une corruption prochaine, puisqu'elle acquéroit de nouvelles richesses. Polymneste, tendant ou relâchant à son gré les cordes de la lyre, avoit introduit des accords inconnus jusqu'à lui *(d)*. Quelques musiciens s'étoient exercés à composer pour la flûte des airs dénués de paroles *(e)*; bientôt après on vit dans les jeux Pythiques des combats où l'on n'entendoit que le son de ces instrumens *(f)*: enfin, les poètes, et sur-tout les auteurs de cette poésie hardie et turbulente, connue sous le nom de Dithyrambique, tourmentoient à la fois la langue, la mélodie et le

(a) Thucyd. lib. 5, cap. 70. Aul. Gell. lib. 1, cap. 11. Aristot. ap. eumd. ibid. Plut. de irâ, t. 2, p. 458. Polyb. lib. 4, p. 289. Athen. l. 12, p. 517. Id. lib. 14, p. 627.

(b) Plut. de mus. t. 2, p. 1146.

(c) Tim. Locr. ap. Plat. t. 3, p. 104. Plat. de rep. lib. 3, t. 2, p. 410. Diotog. ap. Stob. p. 251.

(d) Plut. ibid. p. 1141. Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 15. p. 318.

(e) Plut. ibid. p. 1134 et 1141.

(f) Pausan. lib. 10, p. 813. Mém. de l'Acad. t. 32, p. 444.

CHAPITRE XXVII.

rhythme, pour les plier à leur fol enthousiasme *(a)*. Cependant l'ancien goût prédominoit encore. Pindare, Pratinas, Lamprus, d'autres Lyriques célèbres, le soutinrent dans sa décadence *(b)*. Le premier florissoit lors de l'expédition de Xerxès, il y a 120 ans environ. Il vécut assez de temps pour être le témoin de la révolution préparée par les innovations de ses prédécesseurs, favorisée par l'esprit d'indépendance que nous avoient inspiré nos victoires sur les Perses. Ce qui l'accéléra le plus, ce fut la passion effrénée que l'on prit tout-à-coup pour la musique instrumentale, et pour la poésie dithyrambique. La première nous apprit à nous passer des paroles ; la seconde, à les étouffer sous des ornemens étrangers.

La musique, jusqu'alors soumise à la poésie *(c)*, en secoua le joug avec l'audace d'un esclave révolté ; les musiciens ne songèrent plus qu'à se signaler par des découvertes. Plus ils multiplioient les procédés de l'art, plus ils s'écartoient de la nature *(d)*. La lyre et la cithare firent entendre un plus grand nombre de sons. On confondit les propriétés des genres, des modes, des voix et des instrumens. Les chants, assignés auparavant aux diverses espèces de poésie, furent appliqués sans choix à chacune en particulier *(e)*. On vit éclore des accords inconnus, des modulations inusitées, des inflexions de voix souvent dépourvues d'harmonie *(f)*. La loi fondamentale et précieuse du rhythme fut ouvertement violée, et la même syllabe fut affectée de plusieurs sons *(g)* ; bizarrerie qui devroit être aussi révoltante dans la musique, qu'elle le seroit dans la déclamation.

(a) Plat. de leg. lib. 3, t. 2, p. 700. Schol. Aristoph. in nub. v. 332.
(b) Plut. de mus. t. 2, p. 1143.
(c) Prat. ap. Athen. lib. 14, p. 617.
(d) Tartin. tratt. di mus. p. 148.
(e) Plat. ibid.
(f) Pherecr. ap. Plut. ibid. t. 2, p. 1141.
(g) Aristoph. in ran. v. 1349, 1390. Schol. ib.

A l'aspect de tant de changemens rapides, Anaxilas disoit, il n'y a pas long-temps, dans une de ses comédies, que la musique, ainsi que la Libye, produisoit tous les ans quelque nouveau monstre *(a)*.

Les principaux auteurs de ces innovations ont vécu dans le siècle dernier, ou vivent encore parmi nous; comme s'il étoit de la destinée de la musique de perdre son influence sur les mœurs, dans le temps où l'on parle le plus de philosophie et de morale. Plusieurs d'entre eux avoient beaucoup d'esprit et de grands talens *(b)*. Je nommerai Mélanippide, Cinésias, Phrynis *(c)*, Polyidès *(d)*, si célèbre par sa tragédie d'Iphigénie, Timothée de Milet, qui s'est exercé dans tous les genres de poésie, et qui jouit encore de sa gloire dans un âge très avancé. C'est celui de tous qui a le plus outragé l'ancienne musique. La crainte de passer pour novateur l'avoit d'abord arrêté *(e)*; il mêla dans ses premières compositions de vieux airs, pour tromper la vigilance des magistrats, et ne pas trop choquer le goût qui régnoit alors; mais bientôt, enhardi par le succès, il ne garda plus de mesures.

Outre la licence dont je viens de parler, des musiciens inquiets veulent arracher de nouveaux sons au tétracorde. Les uns s'efforcent d'insérer dans le chant une suite de quarts de ton *(f)*; ils fatiguent les cordes, redoublent les coups d'archet, approchent l'oreille pour surprendre au passage une nuance de son qu'ils regardent comme le plus petit intervalle commensurable *(g)*. La même expérience en affermit d'autres dans une opinion diamétra-

(a) Athen. lib. 14, p. 623.
(b) Plat. de leg. lib. 3, t. 2, p. 700.
(c) Pherecr. ap. Plut. de mus. t. 2, p. 1141.
(d) Aristot. de poet. cap. 16, t. 2, p. 664.
(e) Plut. de mus. t. 2, p. 1132.
(f) Aristox. harm. elem. lib. 2, p. 53.
(g) Plat. de rep. lib. 7, t. 2, p. 531.

CHAPITRE XXVII.

lement opposée. On se partage sur la nature du son *(a)*, sur les accords dont il faut faire usage *(b)*, sur les formes introduites dans le chant, sur les talens et les ouvrages de chaque chef de parti. Epigonus, Erastoclès *(c)*, Pythagore de Zacynthe, Agénor de Mitylène, Antigénide, Dorion, Timothée *(d)*, ont des disciples qui en viennent tous les jours aux mains, et qui ne se réunissent que dans leur souverain mépris pour la musique ancienne qu'ils traitent de surannée *(e)*.

Savez-vous qui a le plus contribué à nous inspirer ce mépris? Ce sont des Ioniens *(f)*; c'est ce peuple qui n'a pu défendre sa liberté contre les Perses, et qui, dans un pays fertile et sous le plus beau ciel du monde *(g)*, se console de cette perte, dans le sein des arts et de la volupté. Sa musique, légère, brillante, parée de grâces, se ressent en même temps de la mollesse qu'on respire dans ce climat fortuné *(h)*. Nous eûmes quelque peine à nous accoutumer à ses accens. Un de ces Ioniens, Timothée dont je vous ai parlé, fut d'abord sifflé sur notre théâtre: mais Euripide qui connoissoit le génie de sa nation, lui prédit qu'il régneroit bientôt sur la scène; et c'est ce qui est arrivé *(i)*. Enorgueilli de ce succès, il se rendit chez les Lacédémoniens avec sa cithare de onze cordes, et ses chants efféminés. Ils avoient déja réprimé deux fois l'audace des nouveaux musiciens *(k)*; aujourd'hui même, dans les pièces que l'on présente aux concours, ils exigent

(a) Aristox. lib. 1, p. 3.
(b) Id. lib. 2, p. 36.
(c) Id. lib. 1, p. 5.
(d) Plut. de mus. t. 2, p. 1138, etc.
(e) Id. ibid. p. 1135.
(f) Aristid. Quintil. lib. 1, p. 37.
(g) Herodot. lib. 1, cap. 142.
(h) Plut. in Lyc. t. 1, p. 41. Lucian. harm. t. 1, p. 851. Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 13, p. 208.
(i) Plut. an seni etc. p. 795.
(k) Athen. p. 628. Plut. in Agid. t. 1, p. 799. Id. in Lacon. instit. t. 2, p. 238.

que

que la modulation, exécutée sur un instrument à sept cordes, ne roule que sur un ou deux modes *(a)*. Quelle fut leur surprise aux accords de Timothée ! Quelle fut la sienne à la lecture d'un décret émané des Rois et des Ephores ! On l'accusoit d'avoir, par l'indécence, la variété et la mollesse de ses chants, blessé la majesté de l'ancienne musique, et entrepris de corrompre les jeunes Spartiates. On lui prescrivoit de retrancher quatre cordes de sa lyre, en ajoutant qu'un tel exemple devoit à jamais écarter les nouveautés qui donnent atteinte à la sévérité des mœurs *(b)*. Il faut observer que le décret est à peu près du temps où les Lacédémoniens remportèrent à Ægos-Potamos cette celèbre victoire qui les rendit maîtres d'Athènes.

Parmi nous, des ouvriers, des mercenaires décident du sort de la musique ; ils remplissent le théâtre, assistent aux combats de musique, et se constituent les arbitres du goût. Comme il leur faut des secousses plutôt que des émotions, plus la musique devint hardie, enluminée, fougueuse, plus elle excita leurs transports *(c)*. Des philosophes eurent beau s'écrier *(d)* qu'adopter de pareilles innovations, c'étoit ébranler les fondemens de l'état * ; en vain les auteurs dramatiques percèrent de mille traits ceux qui cherchoient à les introduire *(e)*. Comme ils n'avoient point de décret à lancer en faveur de l'ancienne musique, les charmes de son ennemie ont fini par tout subjuguer. L'une et l'autre ont eu le même sort que la vertu et la volupté, quand elles entrent en concurrence.

Parlez de bonne foi, dis-je alors à Philotime ; n'avez-

(a) Plut. de mus. t. 2, p. 1142.

(b) Boeth. de mus. l. 1, cap. 1. Not. Bulliald. in Theon. Smyrn. p. 295.

(c) Aristot. de rep. lib. 8, t. 2, p. 458 et 459.

(d) Plat. de rep. lib. 4, t. 2, p. 424.

* Voyez la note à la fin du volume.

(e) Aristoph. in nub. v. 965 ; in ran. v. 1339. Schol. ibid. Prat. ap. Athen. lib. 14, p. 617. Pherecr. ap. Plut. de mus. t. 2, p. 1141.

CHAPITRE XXVII.

vous pas quelquefois éprouvé la séduction générale? Très souvent, répondit-il ; je conviens que la musique actuelle est supérieure à l'autre par ses richesses et par ses agrémens ; mais je soutiens qu'elle n'a pas d'objet moral. J'estime dans les productions des anciens, un poète qui me fait aimer mes devoirs ; j'admire dans celles des modernes, un musicien qui me procure du plaisir. Et ne pensez-vous pas, repris-je avec chaleur, qu'on doit juger de la musique par le plaisir qu'on en retire *(a)*?

Non, sans doute, répliqua-t-il, si ce plaisir est nuisible, ou s'il en remplace d'autres moins vifs, mais plus utiles. Vous êtes jeune, et vous avez besoin d'émotions fortes et fréquentes *(b)*. Cependant, comme vous rougiriez de vous y livrer, si elles n'étoient pas conformes à l'ordre, il est visible que vous devez soumettre à l'examen de la raison vos plaisirs et vos peines, avant que d'en faire la règle de vos jugemens et de votre conduite.

Je crois devoir établir ce principe : Un objet n'est digne de notre empressement, que lorsqu'au-delà des agrémens qui le parent à nos yeux, il renferme en lui une bonté, une utilité réelles *(c)*. Ainsi, la nature qui veut nous conduire à ses fins par l'attrait du plaisir, et qui jamais ne borna la sublimité de ses vues à nous procurer des sensations agréables, a mis dans les alimens une douceur qui nous attire, et une vertu qui opère la conservation de notre espèce. Ici le plaisir est un premier effet, et devient un moyen pour lier la cause à un second effet plus noble que le premier. Il peut arriver que la nourriture étant également saine, et le plaisir également vif, l'effet ulté-

(a) Plat. de leg. lib. 2, t. 2, p. 668.
(b) Id. ibid. p. 664.
(c) Plat. ibid. p. 667.

rieur soit nuisible; enfin, si certains alimens propres à flatter le goût, ne produisoient ni bien ni mal, le plaisir seroit passager, et n'auroit aucune suite. Il résulte de là que c'est moins par le premier effet que par le second, qu'il faut décider si nos plaisirs sont utiles, funestes ou indifférens.

Appliquons ce principe. L'imitation que les arts ont pour objet, nous affecte de diverses manières; tel est son premier effet. Il en existe quelquefois un second plus essentiel, souvent ignoré du spectateur et de l'artiste lui-même: elle modifie l'ame *(a)* au point de la plier insensiblement à des habitudes qui l'embellissent ou la défigurent. Si vous n'avez jamais réfléchi sur l'immense pouvoir de l'imitation, considérez jusqu'à quelle profondeur deux de nos sens, l'ouïe et la vue, transmettent à notre ame les impressions qu'ils reçoivent; avec quelle facilité un enfant entouré d'esclaves copie leurs discours et leurs gestes, s'approprie leurs inclinations et leur bassesse *(b)*.

Quoique la peinture n'ait pas, à beaucoup près, la même force que la réalité, il n'en est pas moins vrai que ses tableaux sont des scènes où j'assiste, ses images des exemples qui s'offrent à mes yeux. La plupart des spectateurs n'y cherchent que la fidélité de l'imitation, et l'attrait d'une sensation passagère; mais les philosophes y découvrent souvent, à travers les prestiges de l'art, le germe d'un poison caché. Il semble à les entendre que nos vertus sont si pures ou si foibles, que le moindre souffle de la contagion peut les flétrir ou les détruire. Aussi en permettant aux jeunes gens de comtempler à loisir les tableaux de Denys, les exhortent-ils à ne pas arrêter leurs

(a) Aristot. de rep. lib. 8, t. 2, p. 455.

(b) Plat. de rep. lib. 3, t. 2, p. 305.

CHAPITRE XXVII.

regards sur ceux de Pauson, à les ramener fréquemment sur ceux de Polygnote *(a)*. Le premier a peint les hommes tels que nous les voyons; son imitation est fidèle, agréable à la vue, sans danger, sans utilité pour les mœurs. Le second, en donnant à ses personnages des caractères et des fonctions ignobles, a dégradé l'homme; il l'a peint plus petit qu'il n'est: ses images ôtent à l'héroïsme son éclat, à la vertu sa dignité. Polygnote, en représentant les hommes plus grands et plus vertueux que nature, élève nos pensées et nos sentimens vers des modèles sublimes, et laisse fortement empreinte dans nos ames l'idée de la beauté morale, avec l'amour de la décence et de l'ordre.

Les impressions de la musique sont plus immédiates, plus profondes et plus durables que celles de la peinture *(b)*; mais ses imitations, rarement d'accord avec nos vrais besoins, ne sont presque plus instructives. Et en effet, quelle leçon me donne ce joueur de flûte, lorsqu'il contrefait sur le théâtre le chant du rossignol *(c)*, et dans nos jeux le sifflement du serpent *(d)*; lorsque dans un morceau d'exécution il vient heurter mon oreille d'une multitude de sons, rapidement accumulés l'un sur l'autre *(e)*? J'ai vu Platon demander ce que ce bruit signifioit, et pendant que la plupart des spectateurs applaudissoient avec transport aux hardiesses du musicien *(f)*, le taxer d'ignorance et d'ostentation; de l'une, parce qu'il n'avoit aucune notion de la vraie beauté; de l'autre, parce qu'il n'ambitionnoit que la vaine gloire de vaincre une difficulté *.

(a) Aristot. de rep. lib 8, cap. 5, p. 455. Id. de poet. cap. 2, t. 2, p. 653.
(b) Id. de rep. ibid.
(c) Aristoph. in av. v. 223.
(d) Strab. lib. 9, p. 421.
(e) Plat. de leg. lib. 2, t. 2, p. 669.
(f) Aristot. ibid. cap. 6, t. 2, p. 457.
* Voyez la note à la fin du volume.

Quel effet encore peuvent opérer des paroles qui, traînées à la suite du chant, brisées dans leur tissu, contrariées dans leur marche, ne peuvent partager l'attention que les inflexions et les agrémens de la voix fixent uniquement sur la mélodie? Je parle sur-tout de la musique qu'on entend au théâtre *(a)* et dans nos jeux; car dans plusieurs de nos cérémonies religieuses, elle conserve encore son ancien caractère.

En ce moment, des chants mélodieux frappèrent nos oreilles. On célébroit ce jour-là une fête en l'honneur de Thésée *(b)*. Des chœurs composés de la plus brillante jeunesse d'Athènes se rendoient au temple de ce héros. Ils rappeloient sa victoire sur le Minotaure, son arrivée dans cette ville, et le retour des jeunes Athéniens dont il avoit brisé les fers. Après avoir écouté avec attention, je dis à Philotime: Je ne sais si c'est la poésie, le chant, la précision du rhythme, l'intérêt du sujet, ou la beauté ravissante des voix *(c)*, que j'admire le plus; mais il me semble que cette musique remplit et élève mon ame.

C'est, reprit vivement Philotime, qu'au lieu de s'amuser à remuer nos petites passions, elle va réveiller jusqu'au fond de nos cœurs, les sentimens les plus honorables à l'homme, les plus utiles à la société, le courage, la reconnoissance, le dévouement à la patrie; c'est que de son heureux assortiment avec la poésie, le rhythme et tous les moyens dont vous venez de parler, elle reçoit un caractère imposant de grandeur et de noblesse; qu'un tel caractère ne manque jamais son effet, et qu'il attache d'autant plus ceux qui sont faits pour le saisir, qu'il leur donne

(a) Plut. de mus. t. 2, p. 1136.
(b) Id. in Thes. t. 1, p. 17.
(c) Xenoph. memor. lib. 3, p. 765.

CHAPITRE XXVII.

une plus haute opinion d'eux-mêmes. Et voilà ce qui justifie la doctrine de Platon. Il desireroit que les arts, les jeux, les spectacles, tous les objets extérieurs, s'il étoit possible, nous entourassent de tableaux qui fixeroient sans cesse nos regards sur la véritable beauté. L'habitude de la contempler, deviendroit pour nous une sorte d'instinct, et notre ame seroit contrainte de diriger ses efforts suivant l'ordre et l'harmonie qui brillent dans ce divin modèle *(a)*.

Ah, que nos artistes sont éloignés d'atteindre à la hauteur de ces idées ! Peu satisfaits d'avoir anéanti les propriétés affectées aux différentes parties de la musique, ils violent encore les règles des convenances les plus communes. Déja la danse, soumise à leurs caprices, devient tumultueuse, impétueuse, quand elle devroit être grave et décente ; déja on insère dans les entre-actes de nos tragédies, des fragmens de poésie et de musique étrangers à la pièce, et les chœurs ne se lient plus à l'action *(b)*.

Je ne dis pas que de pareils désordres soient la cause de notre corruption ; mais ils l'entretiennent et la fortifient. Ceux qui les regardent comme indifférens, ne savent pas qu'on maintient la règle autant par les rites et les manières que par les principes ; que les mœurs ont leurs formes comme les lois, et que le mépris des formes détruit peu à peu tous les liens qui unissent les hommes.

On doit reprocher encore à la musique actuelle cette douce mollesse, ces sons enchanteurs qui transportent la multitude, et dont l'expression, n'ayant pas d'objet déterminé, est toujours interprétée en faveur de la passion dominante. Leur unique effet est d'énerver de plus en plus une nation où les ames sans vigueur, sans carac-

(a) Plat. de rep. lib. 3, t. 2, p. 401. *(b)* Aristot. de poet. cap. 18, t. 2, p. 666.

tère, ne sont distinguées que par les différens degrés de leur pusillanimité.

Mais, dis-je à Philotime, puisque l'ancienne musique a de si grands avantages, et la moderne de si grands agrémens, pourquoi n'a-t-on pas essayé de les concilier? Je connois un musicien nommé Télésias, me répondit-il, qui en forma le projet, il y a quelques annés *(a)*. Dans sa jeunesse, il s'étoit nourri des beautés sévères qui règnent dans les ouvrages de Pindare et de quelques autres poètes lyriques. Depuis entraîné par les productions de Philoxène, de Timothée et des poètes modernes, il voulut rapprocher ces différentes manières. Mais malgré ses efforts, il retomboit toujours dans celle de ses premiers maîtres, et ne retira d'autre fruit de ses veilles, que de mécontenter les deux partis.

Non, la musique ne se relevera plus de sa chûte. Il faudroit changer nos idées, et nous rendre nos vertus. Or il est plus difficile de réformer une nation que de la policer. Nous n'avons plus de mœurs, ajouta-t-il, nous aurons des plaisirs. L'ancienne musique convenoit aux Athéniens vainqueurs à Marathon, la nouvelle convient à des Athéniens vaincus à Ægos-Potamos.

Je n'ai plus qu'une question à vous faire, lui dis-je: Pourquoi apprendre à votre élève un art si funeste? à quoi sert-il en effet? A quoi il sert, reprit-il en riant! de hochet aux enfans de tout âge, pour les empêcher de briser les meubles de la maison *(b)*. Il occupe ceux dont l'oisiveté seroit à craindre dans un gouvernement tel que le nôtre; il amuse ceux qui, n'étant redoutables que par l'ennui qu'ils traînent avec eux, ne savent à quoi dépenser leur vie.

(a) Plut. de mus. t. 2, p. 1142.

(b) Aristot. de rep. lib. 8, cap. 6, t. 2, p. 456.

CHAPITRE XXVII.

Lysis apprendra la musique, parce que, destiné à remplir les premières places de la république, il doit se mettre en état de donner son avis sur les pièces que l'on présente au concours, soit au théâtre, soit aux combats de musique. Il connoîtra toutes les espèces d'harmonie, et n'accordera son estime qu'à celles qui pourront influer sur ses mœurs *(a)*. Car malgré sa dépravation, la musique peut nous donner encore quelques leçons utiles *(b)*. Ces procédés pénibles, ces chants de difficile exécution, qu'on se contentoit d'admirer autrefois dans nos spectacles, et dans lesquels on exerce si laborieusement aujourd'hui les enfans *(c)*, ne fatigueront jamais mon élève. Je mettrai quelques instrumens entre ses mains, à condition qu'il ne s'y rendra jamais aussi habile que les maîtres de l'art. Je veux qu'une musique choisie remplisse agréablement ses loisirs, s'il en a; le délasse de ses travaux, au lieu de les augmenter, et modère ses passions, s'il est trop sensible *(d)*. Je veux enfin qu'il ait toujours cette maxime devant les yeux : que la musique nous appelle au plaisir; la philosophie, à la vertu; mais que c'est par le plaisir et par la vertu que la nature nous invite au bonheur *(e)*

(a) Aristot. de rep. lib. 8, cap. 7, t. 2, p. 458.
(b) Id. ibid. cap. 6, p. 456.
(c) Id. ibid. p. 457.
(d) Id. ibid. cap. 7, p. 458.
(e) Id. ibid. cap. 5, t. 2, p. 454.

FIN DU CHAPITRE VINGT-SEPTIÈME.

CHAPITRE

CHAPITRE XXVIII.

Suite des mœurs des Athéniens.

CHAPITRE XXVIII.

J'AI dit plus haut * qu'en certaines heures de la journée, les Athéniens s'assembloient dans la place publique, ou dans les boutiques dont elle est entourée. Je m'y rendois souvent, soit pour apprendre quelque nouvelle, soit pour étudier le caractère de ce peuple.

J'y rencontrai un jour un des principaux de la ville qui se promenoit à grands pas. Sa vanité ne pouvoit être égalée que par sa haine contre la démocratie; de tous les vers d'Homère il n'avoit retenu que cette sentence: Rien n'est si dangereux que d'avoir tant de chefs *(a)*.

Il venoit de recevoir une légère insulte: Non, disoit-il en fureur, il faut que cet homme ou moi abandonnions la ville; car, aussi bien n'y a-t-il plus moyen d'y tenir: si je siége à quelque tribunal, j'y suis accablé par la foule des plaideurs, ou par les cris des avocats. A l'assemblée générale, un homme de néant, sale et mal vêtu, a l'insolence de se placer auprès de moi *(b)*. Nos orateurs sont vendus à ce peuple, qui tous les jours met à la tête de ses affaires, des gens que je ne voudrois pas mettre à la tête des miennes *(c)*. Dernièrement il étoit question d'élire un général; je me lève; je parle des emplois que j'ai remplis à l'armée; je montre mes blessures, et l'on choisit un

* Voyez le chapitre XX de cet ouvrage.
(a) Homer. Iliad. lib. 2, v. 204.
(b) Theophr. charact. cap. 26.
(c) Isocr. de pac. t. 1, p. 388.

CHAPITRE XXVIII.

homme sans expérience et sans talens *(a)*. C'est Thésée qui, en établissant l'égalité, est l'auteur de tous ces maux. Homère avoit bien plus de raison : Rien n'est si dangereux que d'avoir tant de chefs. En disant cela, il repoussoit fièrement ceux qu'il trouvoit sur ses pas, refusoit le salut presque à tout le monde ; et s'il permettoit à quelqu'un de ses cliens de l'aborder, c'étoit pour lui rappeler hautement les services qu'il lui avoit rendus *(b)*.

Dans ce moment, un de ses amis s'approcha de lui : Eh bien, s'écria-t-il, dira-t-on encore que je suis un esprit chagrin, que j'ai de l'humeur ? Je viens de gagner mon procès, tout d'une voix à la vérité ; mais mon avocat n'avoit-il pas oublié dans son plaidoyer les meilleurs moyens de ma cause ! Ma femme accoucha hier d'un fils, et l'on m'en félicite, comme si cette augmentation de famille n'apportoit pas une diminution réelle dans mon bien. Un de mes amis, après les plus tendres sollicitations, consent à me céder le meilleur de ses esclaves. Je m'en rapporte à son estimation. Savez-vous ce qu'il fait ? Il me le donne à un prix fort au dessous de la mienne. Sans doute cet esclave a quelque vice caché *(c)*. Je ne sais quel poison secret se mêle toujours à mon bonheur.

Je laissai cet homme déplorer ses infortunes, et je parcourus les différens cercles que je voyois autour de la place. Ils étoient composés de gens de tout âge et de tout état. Des tentes les garantissoient des ardeurs du soleil.

Je m'assis auprès d'un riche Athénien, nommé Philandre. Son parasite Criton cherchoit à l'intéresser par des flatteries outrées, et à l'égayer par des traits de méchanceté.

(a) Xenoph. memor. lib. 3, p. 765.
(b) Theophr. charact. cap. 24.
(c) Id. ibid. cap. 17.

Il imposoit silence, il applaudissoit avec transport quand Philandre parloit, et mettoit un pan de sa robe sur sa bouche pour ne pas éclater, quand il échappoit à Philandre quelque fade plaisanterie. Voyez, lui disoit-il, comme tout le monde a les yeux fixés sur vous : hier dans le portique on ne tarissoit point sur vos louanges ; il fut question du plus honnête homme de la ville ; nous étions plus de trente, tous les suffrages se réunirent en votre faveur *(a)*. Cet homme, dit alors Philandre, que je vois là-bas, vêtu d'une robe si brillante, et suivi de trois esclaves, n'est-ce pas Apollodore, fils de Pasion, ce riche banquier ? C'est lui-même, répondit le parasite ; son faste est révoltant, et il ne se souvient plus que son père avoit été esclave *(b)*. Et cet autre, reprit Philandre, qui marche après lui la tête levée ? Son père s'appeloit d'abord Sosie, répondit Criton, et comme il avoit été à l'armée, il se fit nommer Sosistrate *(c)* *. Il fut ensuite inscrit au nombre des citoyens. Sa mère est de Thrace, et sans doute d'une illustre origine ; car les femmes qui viennent de ce pays éloigné, ont autant de prétentions à la naissance, que de facilité dans les mœurs. Le fils est un fripon, moins cependant qu'Hermogène, Corax et Thersite, qui causent ensemble à quatre pas de nous. Le premier est si avare, que même en hiver sa femme ne peut se baigner qu'à l'eau froide *(d)* ; le second si variable, qu'il représente vingt hommes dans un même jour ; le troisième si vain, qu'il n'a jamais eu de complice dans les louanges qu'il se donne, ni de rival dans l'amour qu'il a pour lui-même.

Pendant que je me tournois pour voir une partie de

(a) Theophr. charact. cap. 2.
(b) Demosth. pro Phorm. p. 965.
(c) Theophr. ibid. cap. 28.

* Sosie est le nom d'un esclave ; Sosistrate, celui d'un homme libre. *Stratia* signifie armée.
(d) Theophr. ibid.

CHAPITRE XXVIII.

dés, un homme vint à moi d'un air empressé : Savez-vous la nouvelle, me dit-il ? Non, répondis-je. — Quoi, vous l'ignorez? Je suis ravi de vous l'apprendre. Je la tiens de Nicératès qui arrive de Macédoine. Le roi Philippe a été battu par les Illyriens ; il est prisonnier ; il est mort. — Comment est-il possible ? — Rien n'est si certain. Je viens de rencontrer deux de nos Archontes ; j'ai vu la joie peinte sur leurs visages. Cependant n'en dites rien, et sur-tout ne me citez pas. Il me quitte aussitôt pour communiquer ce secret à tout le monde *(a)*.

Cet homme passe sa vie à forger des nouvelles, me dit alors un gros Athénien qui étoit assis auprès de moi. Il ne s'occupe que de choses qui ne le touchent point. Pour moi, mon intérieur me suffit. J'ai une femme que j'aime beaucoup ; et il me fit l'éloge de sa femme *(b)*. Hier, je ne pus pas souper avec elle, j'étois prié chez un de mes amis; et il me fit la description du repas. Je me retirai chez moi assez content. Mais j'ai fait cette nuit un rêve qui m'inquiète ; et il me raconta son rêve : ensuite il me dit pesamment, que la ville fourmilloit d'étrangers, que les hommes d'aujourd'hui ne valoient pas ceux d'autrefois; que les denrées étoient à bas prix; qu'on pourroit espérer une bonne récolte; s'il venoit à pleuvoir. Après m'avoir demandé le quantième du mois *(c)*, il se leva pour aller souper avec sa femme.

Eh quoi ! me dit un Athénien qui survint tout-à-coup, et que je cherchois depuis long-temps, vous avez la patience d'écouter cet ennuyeux personnage ! Que ne faisiez-vous comme Aristote ? Un grand parleur s'empara de lui, et le fatiguoit par des récits étranges. Eh bien; lui disoit-

(a) Theophr. charact. cap. 8.
(b) Id. ibid. cap. 3.
(c) Id. ibid.

il, n'êtes-vous pas étonné? Ce qui m'étonne, répondit Aristote, c'est qu'on ait des oreilles pour vous entendre, quand on a des pieds pour vous échapper *(a)*. Je lui dis alors que j'avois une affaire à lui communiquer, et je voulus la lui expliquer. Mais lui, de m'arrêter à chaque mot. Oui, je sais de quoi il s'agit; je pourrois vous le raconter au long; continuez, n'omettez aucune circonstance; fort bien; vous y êtes; c'est cela même. Voyez combien il étoit nécessaire d'en conférer ensemble. A la fin, je l'avertis qu'il ne cessoit de m'interrompre: Je le sais, répondit-il; mais j'ai un extrême besoin de parler. Cependant je ne ressemble point à l'homme qui vient de vous quitter. Il parle sans réflexion, et je crois être à l'abri de ce reproche; témoin le discours que je fis dernièrement à l'assemblée : vous n'y étiez pas; je vais vous le reciter. A ces mots, je voulus profiter du conseil d'Aristote. Mais il me suivit, toujours parlant, toujours déclamant *(b)*.

Je me jetai au milieu d'un groupe formé autour d'un devin qui se plaignoit de l'incrédulité des Athéniens. Il s'écrioit : Lorsque dans l'assemblée générale je parle des choses divines, et que je vous dévoile l'avenir, vous vous moquez de moi, comme d'un fou; cependant l'évènement a toujours justifié mes prédictions. Mais vous portez envie à ceux qui ont des lumières supérieures aux vôtres *(c)*.

Il alloit continuer, lorsque nous vîmes paroître Diogène. Il arrivoit de Lacédémone. « D'où venez-vous, lui « demanda quelqu'un? De l'appartement des hommes à « celui des femmes, répondit-il *(d)*. Y avoit-il beaucoup « de monde aux jeux Olympiques, lui dit un autre?—Beau- « coup de spectateurs, et peu d'hommes *(e)*. » Ces répon-

(a) Plut. de garrul. t. 2, p. 503.
(b) Theophr. charact. cap. 7.
(c) Plat. in Euthyphr. t. 1, p. 3.
(d) Diog. Laert. lib. 6, §. 59.
(e) Id. ibid. §. 60.

CHAPITRE XXVIII.

ses furent applaudies ; et à l'instant il se vit entouré d'une foule d'Athéniens qui cherchoient à tirer de lui quelque repartie. « Pourquoi, lui disoit celui-ci, mangez-vous dans « le marché? — C'est que j'ai faim dans le marché *(a)*. » Un autre lui fit cette question : « Comment puis-je me « venger de mon ennemi ? — En devenant plus vertueux « *(b)*. Diogène, lui dit un troisième, on vous donne bien « des ridicules. — Mais je ne les reçois pas *(c)*. » Un étranger né à Mynde, voulut savoir comment il avoit trouvé cette ville : « J'ai conseillé aux habitans, répondit-il, d'en « fermer les portes, de peur qu'elle ne s'enfuie *(d)*. » C'est qu'en effet cette ville, qui est très petite, a de très grandes portes. Le parasite Criton étant monté sur une chaise, lui demanda pourquoi on l'appeloit chien. — « Parce que je « caresse ceux qui me donnent de quoi vivre, que j'aboie « contre ceux dont j'essuie des refus, et que je mords les « méchans *(e)*. Et quel est, reprit le parasite, l'animal le « plus dangereux? — Parmi les animaux sauvages, le ca« lomniateur ; parmi les domestiques, le flatteur *(f)*. »

A ces mots, les assistans firent des éclats de rire ; le parasite disparut, et les attaques continuèrent avec plus de chaleur. « Diogène, d'où êtes-vous, lui dit quelqu'un? « Je suis citoyen de l'univers, répondit-il *(g)*. Eh non, « reprit un autre, il est de Sinope ; les habitans l'ont « condamné à sortir de leur ville. — Et moi je les ai con« damnés à y rester *(h)*. » Un jeune homme, d'une jolie figure, s'étant avancé, se servit d'une expression, dont l'indécence fit rougir un de ses amis de même âge que

(a) Diog. Laert. lib. 6, §. 58.
(b) Plut. de aud. poet. t. 2, p. 21.
(c) Diog. ibid. §. 54.
(d) Id. ibid. §. 57.
(e) Id. ibid. §. 60.
(f) Id. ibid. §. 51.
(g) Id. ibid. §. 63.
(h) Id. ibid. §. 49.

lui. Diogène dit au second : « Courage, mon enfant ; voilà « les couleurs de la vertu *(a)*. » Et s'adressant au premier : « N'avez-vous pas de honte, lui dit-il, de tirer une lame « de plomb d'un fourreau d'ivoire *(b)* ? » Le jeune homme en fureur lui ayant appliqué un soufflet : « Eh bien ! re- « prit-il sans s'émouvoir, vous m'apprenez une chose ; c'est « que j'ai besoin d'un casque *(c)*. Quel fruit, lui deman- « da-t-on tout de suite, avez-vous retiré de votre philoso- « phie ? — Vous le voyez, d'être préparé à tous les évè- « nemens *(d)*. »

Dans ce moment, Diogène, sans vouloir quitter sa place, recevoit sur sa tête, de l'eau qui tomboit du haut d'une maison : comme quelques-uns des assistans paroissoient le plaindre, Platon qui passoit par hasard, leur dit : « Vou- « lez-vous que votre pitié lui soit utile ? faites semblant de « ne le pas voir *(e)*. »

Je trouvai un jour, au portique de Jupiter, quelques Athéniens qui agitoient des questions de philosophie. Non, disoit tristement un vieux disciple d'Héraclite, je ne puis contempler la nature sans un secret effroi. Les êtres insensibles ne sont que dans un état de guerre ou de ruine ; ceux qui vivent dans les airs, dans les eaux et sur la terre, n'ont reçu la force ou la ruse, que pour se poursuivre et se détruire. J'égorge et je dévore moi-même l'animal que j'ai nourri de mes mains, en attendant que de vils insectes me dévorent à leur tour.

Je repose ma vue sur des tableaux plus rians, dit un jeune partisan de Démocrite. Le flux et le reflux des générations ne m'afflige pas plus que la succession pério-

(a) Diog. Laert. lib. 6, §. 54.
(b) Id. ibid. §. 65.
(c) Id. ibid. §. 41.
(d) Id. ibid. §. 63.
(e) Id. ibid. §. 41.

dique des flots de la mer ou des feuilles des arbres *(a)*. Qu'importe que tels individus paroissent ou disparoissent ? La terre est une scène qui change à tous momens de décoration. Ne se couvre-t-elle pas tous les ans de nouvelles fleurs, de nouveaux fruits ? Les atômes dont je suis composé, après s'être séparés, se réuniront un jour, et je revivrai sous une autre forme *(b)*.

Hélas ! dit un troisième, le degré d'amour ou de haine, de joie ou de tristesse dont nous sommes affectés, n'influe que trop sur nos jugemens *(c)*. Malade, je ne vois dans la nature qu'un système de destruction ; en santé, qu'un système de reproduction.

Elle est l'un et l'autre, répondit un quatrième. Quand l'univers sortit du chaos, les êtres intelligens dûrent se flatter que la sagesse suprême daigneroit leur dévoiler le motif de leur existence ; mais elle renferma son secret dans son sein, et adressant la parole aux causes secondes, elle ne prononça que ces deux mots : Détruisez, reproduisez *(d)*. Ces mots ont fixé pour jamais la destinée du monde.

Je ne sais pas, reprit le premier, si c'est pour se jouer, ou pour un dessein sérieux, que les dieux nous ont formés *(e)* ; mais je sais que le plus grand des malheurs est de naître ; le plus grand des bonheurs, de mourir *(f)*. La vie, disoit Pindare, n'est que le rêve d'une ombre *(g)* ; image sublime, et qui d'un seul trait peint tout le néant de l'homme. La vie, disoit Socrate, ne doit être que la méditation

(a) Mimnèr. ap. Stob. serm. 96, p. 528. Simonid. ap. eumd. p. 530.

(b) Plin. hist. nat. lib. 7, cap. 55, t. 1, p. 411. Bruck. hist. philos. t. 1, p. 1195.

(c) Aristot. de rhet. lib. 1, cap. 2, t. 2, p. 515.

(d) Æsop. ap. Stob. serm. 103, p. 564.

(e) Plat. de leg. lib. 1, t. 2, p. 644.

(f) Sophocl. in Œdip. Colon. v. 1289. Bacchyl. et alii ap. Stob. serm. 96, p. 530 et 531. Cicer. tuscul. l. 1, cap. 48, t. 2, p. 273.

(g) Pind. in pythic. od. 8, v. 136.

ditation de la mort *(a)*; paradoxe étrange, de supposer qu'on nous oblige de vivre, pour nous apprendre à mourir.

L'homme naît, vit et meurt dans un même instant; et dans cet instant si fugitif, quelle complication de souffrances! Son entrée dans la vie s'annonce par des cris et par des pleurs; dans l'enfance et dans l'adolescence, des maîtres qui le tyrannisent, des devoirs qui l'accablent *(b)*; vient ensuite une succession effrayante de travaux pénibles, de soins dévorans, de chagrins amers, de combats de toute espèce; et tout cela se termine par une vieillesse qui le fait mépriser, et un tombeau qui le fait oublier.

Vous n'avez qu'à l'étudier. Ses vertus ne sont que l'échange de ses vices; il ne se soustrait à l'un que pour obéir à l'autre *(c)*. S'il néglige son expérience, c'est un enfant qui commence tous les jours à naître; s'il la consulte, c'est un vieillard qui se plaint d'avoir trop vécu.

Il avoit par dessus les animaux deux insignes avantages, la prévoyance et l'espérance. Qu'a fait la nature? elle les a cruellement empoisonnés par la crainte.

Quel vide dans tout ce qu'il fait! que de variétés et d'inconséquences dans ses penchans et dans ses projets! Je vous le demande: Qu'est-ce que l'homme?

Je vais vous le dire, répondit un jeune étourdi qui entra dans ce moment. Il tira de dessous sa robe, une petite figure de bois ou de carton, dont les membres obéissoient à des fils qu'il tendoit et relâchoit à son gré *(d)*. Ces fils, dit-il, sont les passions qui nous entraînent tantôt d'un

(a) Plat. in Phædon. t. 1, p. 64 et 67. Id. ap. Clem. Alex. stromat. lib. 5, p. 686.

(b) Sophocl. in Œdip. Colon. v. 1290, etc. Axioch. ap. Plat. t. 3, p. 366. Teles. ap. Stob. p. 535.

(c) Plat. ibid. p. 69.

(d) Herodot. lib. 2, cap. 48. lib. de mund. ap. Aristot. cap. 6, t. 1, p. 611. Lucian. de Deâ Syr. cap. 16, t. 3, p. 463. Apul. de mund. etc.

côté et tantôt de l'autre (a). Voilà tout ce que j'en sais, et il sortit.

Notre vie, disoit un disciple de Platon, est tout-à-la fois une comédie et une tragédie ; sous le premier aspect, elle ne pouvoit avoir d'autre nœud que notre folie ; sous le second, d'autre dénouement que la mort ; et comme elle participe de la nature de ces deux drames, elle est mêlée de plaisirs et de douleurs (b).

La conversation varioit sans cesse. L'un nioit l'existence du mouvement ; l'autre, celle des objets qui nous entourent. Tout au dehors de nous, disoit-on, n'est que prestige et mensonge ; au dedans, qu'erreur et illusion. Nos sens, nos passions, notre raison nous égarent ; des sciences, ou plutôt de vaines opinions nous arrachent au repos de l'ignorance, pour nous livrer au tourment de l'incertitude ; et les plaisirs de l'esprit ont des retours mille fois plus amers que ceux des sens.

J'osai prendre la parole. Les hommes, dis-je, s'éclairent de plus en plus. N'est-il pas à présumer qu'après avoir épuisé toutes les erreurs, ils découvriront enfin le secret de ces mystères qui les tourmentent ? Et savez-vous ce qui arrive, me répondit-on ? quand ce secret est sur le point d'être enlevé, la nature est tout-à-coup attaquée d'une épouvantable maladie (c). Un déluge, un incendie détruit les nations, avec les monumens de leur intelligence et de leur vanité. Ces fléaux terribles ont souvent bouleversé notre globe. Le flambeau des sciences s'est plus d'une fois éteint et rallumé. A chaque révolution, quelques individus épargnés par hasard, renouent le fil

(a) Plat. de leg. lib. 1, t. 2, p. 644.
(b) Id. in Phileb. t. 2, p. 50.
(c) Id. in Tim. t. 3, p. 22. Aristot. meteor. lib. 2, cap. 14, t. 1, p. 548. Polyb. lib. 6, p. 453. Heraclit. ap. Clem. Alex. lib. 5, p. 711. Not. Potter. ibid.

des générations ; et voilà une nouvelle race de malheureux, laborieusement occupée, pendant une longue suite de siècles, à se former en société, à se donner des lois, à inventer les arts et à perfectionner ses connoissances (a), jusqu'à ce qu'une autre catastrophe l'engloutisse dans l'abyme de l'oubli.

Il n'étoit pas en mon pouvoir de soutenir plus longtemps une conversation si étrange et si nouvelle pour moi. Je sortis avec précipitation du portique ; et sans savoir où porter mes pas, je me rendis sur les bords de l'Ilissus. Les pensées les plus tristes, les sentimens les plus douloureux agitoient mon ame avec violence. C'étoit donc pour acquérir des lumières si odieuses, que j'avois quitté mon pays et mes parens ! Tous les efforts de l'esprit humain ne servent donc qu'à montrer que nous sommes les plus misérables des êtres ! Mais d'où vient qu'ils existent, d'où vient qu'ils périssent ces êtres ? Que signifient ces changemens périodiques qu'on amène éternellement sur le théâtre du monde ? A qui destine-t-on un spectacle si terrible ? Est-ce aux dieux qui n'en ont aucun besoin ? Est-ce aux hommes qui en sont les victimes ? Et moi-même sur ce théâtre, pourquoi m'a-t-on forcé de prendre un rôle ? Pourquoi me tirer du néant sans mon aveu, et me rendre malheureux, sans me demander si je consentois à l'être ? J'interroge les cieux, la terre, l'univers entier. Que pourroient-ils répondre ? ils exécutent en silence des ordres dont ils ignorent les motifs. J'interroge les sages. Les cruels ! ils m'ont répondu. Ils m'ont appris à me connoître ; ils m'ont dépouillé de tous les droits que j'avois à mon estime, et déja je suis injuste envers les dieux, et bientôt peut-être je serai barbare envers les hommes.

(a) Aristot. metaph. lib. 14, cap. 8, t. 2, p. 1003.

CHAPITRE XXVIII.

Jusqu'à quel point d'activité et d'exaltation se porte une imagination fortement ébranlée ! D'un coup-d'œil, j'avois parcouru toutes les conséquences de ces fatales opinions. Les moindres apparences étoient devenues pour moi des réalités ; les moindres craintes, des supplices. Mes idées, semblables à des fantômes effrayans, se poussoient et se repoussoient dans mon esprit, comme les flots d'une mer agitée par une horrible tempête.

Au milieu de cet orage, je m'étois jeté, sans m'en appercevoir, au pied d'un platane, sous lequel Socrate venoit quelquefois s'entretenir avec ses disciples *(a)*. Le souvenir de cet homme si sage et si heureux, ne servit qu'à augmenter mon délire. Je l'invoquois à haute voix ; j'arrosois de mes pleurs le lieu où il s'étoit assis, lorsque j'apperçus au loin Phocus, fils de Phocion, Ctesippe, fils de Chabrias *(b)*, accompagnés de quelques jeunes gens avec qui j'avois des liaisons. Je n'eus que le temps de reprendre l'usage de mes sens ; ils s'approchèrent, et me forcèrent de les suivre.

Nous allâmes à la place publique ; on nous montra des épigrammes et des chansons contre ceux qui étoient à la tête des affaires *(c)*, et l'on décida que le meilleur des gouvernemens étoit celui de Lacédémone *(d)*. Nous nous rendîmes au théâtre ; on y jouoit des pièces nouvelles que nous sifflâmes *(e)*, et qui réussirent. Nous montâmes à cheval. Au retour, après nous être baignés, nous soupâmes avec des chanteuses et des joueuses de flûte *(f)*. J'oubliai le portique, le platane et Socrate ; je m'aban-

(a) Plat. in Phædr. t. 3, p. 229.
(b) Plut. in Phoc. t. 1, p. 744 et 750.
(c) Id. in Pericl. t. 1, p. 170.
(d) Aristot. de rep. lib. 4, cap. 1, t. 2, p. 363.
(e) Demosth. de fals. leg. p. 346.
(f) Plat. in Protag. t. 1, p. 347.

donnai sans réserve au plaisir et à la licence. Nous passâmes une partie de la nuit à boire, et l'autre moitié à courir les rues pour insulter les passans *(a)*.

A mon réveil, la paix régnoit dans mon âme, et je reconnus aisément le principe des terreurs qui m'avoient agité la veille. N'étant pas encore aguerri contre les incertitudes du savoir, ma peur avoit été celle d'un enfant qui se trouve pour la première fois dans les ténèbres. Je résolus dès ce moment, de fixer mes idées à l'égard des opinions qu'on avoit traitées dans le portique, de fréquenter la bibliothèque d'un Athénien de mes amis, et de profiter de cette occasion pour connoître en détail les différentes branches de la littérature Grecque.

(a) Demosth. in Conon. p. 1110.

FIN DU CHAPITRE VINGT-HUITIÈME.

CHAPITRE XXIX.

Bibliothèque d'un Athénien. Classe de philosophie.

CHAPITRE XXIX.

PISISTRATE s'étoit fait, il y a deux siècles, une bibliothèque qu'il avoit rendue publique, et qui fut ensuite enlevée par Xerxès, et transportée en Perse *(a)*. De mon temps plusieurs Athéniens avoient des collections de livres. La plus considérable appartenoit à Euclide. Il l'avoit reçue de ses pères *(b)* ; il méritoit de la posséder, puisqu'il en connoissoit le prix.

En y entrant, je frissonnai d'étonnement et de plaisir. Je me trouvois au milieu des plus beaux génies de la Grèce. Ils vivoient, ils respiroient dans leurs ouvrages rangés autour de moi. Leur silence même augmentoit mon respect. L'assemblée de tous les souverains de la terre m'eût paru moins imposante. Quelques momens après je m'écriai : Hélas, que de connoissances refusées aux Scythes ! Dans la suite j'ai dit plus d'une fois : Que de connoissances inutiles aux hommes !

Je ne parlerai point ici de toutes les matières sur lesquelles on a tracé l'écriture. Les peaux de chèvre et de mouton *(c)*, différentes espèces de toile furent successivement employées *(d)* ; on a fait depuis usage du papier tissu des couches intérieures de la tige d'une plante qui

(a) Aul. Gell. lib. 6, cap. 17.
(b) Athen. lib. 1. cap. 2, p. 3. Casaub. ibid. p. 6.
(c) Herodot. lib. 5, cap. 58.
(d) Plin. l. 13, c. 11, t. 1, p. 689. Caylus, rec. d'antiq. t. 5, p. 76.

croît dans les marais de l'Égypte, ou au milieu des eaux dormantes que le Nil laisse après son inondation *(a)*. On en fait des rouleaux, à l'extrémité desquels est suspendue une étiquette contenant le titre du livre. L'écriture n'est tracée que sur une des faces de chaque rouleau; et pour en faciliter la lecture, elle s'y trouve divisée en plusieurs compartimens ou pages *.

Des copistes de profession *(b)* passent leur vie à transcrire les ouvrages qui tombent entre leurs mains; et d'autres particuliers, par le desir de s'instruire, se chargent du même soin. Démosthène me disoit un jour, que pour se former le style, il avoit huit fois transcrit de sa main l'histoire de Thucydide *(c)*. Par là les exemplaires se multiplient; mais à cause des frais de copie **, ils ne sont jamais fort communs, et c'est ce qui fait que les lumières se répandent avec tant de lenteur. Un livre devient encore plus rare, lorsqu'il paroît dans un pays éloigné, et lorsqu'il traite de matières qui ne sont pas à la portée de tout le monde. J'ai vu Platon, malgré les correspondances qu'il entretenoit en Italie, obtenir avec beaucoup de peine certains ouvrages de philosophie *(d)*, et donner 100 mines *** de trois petits traités de Philolaüs *(e)*.

Les libraires d'Athènes ne peuvent ni se donner les mêmes soins, ni faire de pareilles avances. Ils s'assortissent pour l'ordinaire en livres de pur agrément, dont ils

(a) Theophr. histor. plant. lib. 4, cap. 9, p. 423. Plin. ibid. Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 26, p. 276.

* Voyez les manuscrits d'Herculanum.

(b) Poll. lib. 7, cap. 33, §. 211.

(c) Lucian. adv. indoct. §. 4, t. 3, p. 102.

** Après la mort de Speusippe, disciple de Platon, Aristote acheta ses livres, qui étoient en petit nombre, et en donna 3 talens, c'est-à-dire, 16200 liv. (Diog. Laert. in Speus. lib. 4. §. 5. Aul. Gell. lib. 3, cap. 17.)

(d) Diog. Laert. in Archyt. lib. 8, §. 80.

*** 9000 livres.

(e) Id. in Plat. lib. 3, §. 9; lib. 8, §. 85. Aul. Gell. lib. 3, cap. 17.

envoient une partie dans les contrées voisines, et quelquefois même dans les colonies Grecques établies sur les côtes du Pont-Euxin *(a)*. La fureur d'écrire fournit sans cesse de nouveaux alimens à ce commerce. Les Grecs se sont exercés dans tous les genres de littérature. On en pourra juger par les diverses notices que je donnerai de la bibliothèque d'Euclide.

Je commencerai par la classe de philosophie. Elle ne remontoit qu'au siècle de Solon, qui florissoit il y a 250 ans environ. Auparavant les Grecs avoient des théologiens, et n'avoient point de philosophes. Peu soigneux d'étudier la nature, les poètes recueilloient et accréditoient par leurs ouvrages les mensonges et les superstitions qui régnoient parmi le peuple. Mais au temps de ce législateur, et vers la 50e. olympiade *, il se fit tout-à-coup une révolution surprenante dans les esprits. Thalès et Pythagore jetèrent les fondemens de leur philosophie; Cadmus de Milet écrivit l'histoire en prose; Thespis donna une première forme à la tragédie, et Susarion, à la comédie.

Thalès, de Milet en Ionie, l'un des sept sages de la Grèce, naquit dans la 1ère. année de la 35e. olympiade *(b)* **. Il remplit d'abord avec distinction les emplois auxquels sa naissance et sa sagesse l'avoient appelé. Le besoin de s'instruire le força bientôt de voyager parmi les nations étrangères. A son retour, s'étant dévoué sans partage à l'étude de la nature, il étonna la Grèce, en prédisant une éclipse de soleil *(c)*; il l'instruisit, en lui communiquant les lu-

(a) Xenoph. exped. Cyr. lib. 7, p. 412.

* Vers l'an 580 avant J. C.

(b) Apollod. ap. Diog. Laert. lib. 1, §. 38. Corsin. fast. Attic. t. 3, p. 56.

** Vers l'an 640 avant J. C.

(c) Herodot. lib. 1, c. 74. Cicer. de divin. lib. 1, cap. 49, t. 3, p. 41. Plin. lib. 2, cap. 12, t. 1 p. 78.

mières

mières qu'il avoit acquises en Egypte sur la géométrie et sur l'astronomie *(a)*. Il vécut libre ; il jouït en paix de sa réputation, et mourut sans regret *. Dans sa jeunesse, sa mère le pressa de se marier ; elle l'en pressa de nouveau plusieurs années après. La première fois il dit : Il n'est pas temps encore. La seconde : Il n'est plus temps *(b)*.

On cite de lui plusieurs réponses que je vais rapporter, parce qu'elles peuvent donner une idée de sa philosophie, et montrer avec quelle précision les sages de ce siècle tâchoient de satisfaire aux questions qu'on leur proposoit.

Qu'y a-t-il de plus beau ? – L'univers ; car il est l'ouvrage de Dieu. – De plus vaste ? – L'espace, parce qu'il contient tout. – De plus fort ? – La nécessité, parce qu'elle triomphe de tout. – De plus difficile ? – De se connoître. – De plus facile ? – De donner des avis. – De plus rare ? – Un tyran qui parvient à la vieillesse. – Quelle différence y a-t-il entre vivre et mourir ? – Tout cela est égal. – Pourquoi donc ne mourez-vous pas ? – C'est que tout cela est égal. – Qu'est-ce qui peut nous consoler dans le malheur ? – La vue d'un ennemi plus malheureux que nous. – Que faut-il pour mener une vie irréprochable ? – Ne pas faire ce qu'on blâme dans les autres. – Que faut-il pour être heureux ? – Un corps sain, une fortune aisée, un esprit éclairé *(c)*. etc. etc.

Rien de si célèbre que le nom de Pythagore, rien de si peu connu que les détails de sa vie *(d)*. Il paroît que dans sa jeunesse il prit des leçons de Thalès et de

(a) Diog. Laert. in Thal. lib. 1, §. 14 et 27. Bailly, hist. de l'astron. anc. p. 196 et 439.

* Vers l'an 548 avant J. C.

(b) Diog. Laert. ibid. §. 26.

(c) Id. ibid. §. 35, 36, etc.

(d) Diog. Laert. lib. 8, §. 1. Fabric. biblioth. Græc. t. 1, p. 455. Bruck. histor. philos. t. 1, p. 994.

CHAPITRE XXIX.

Phérécyde de Syros, qu'il fit ensuite un long séjour en Égypte, et que, s'il ne parcourut pas les royaumes de la haute Asie, il eut du moins quelques notions des sciences qu'on y cultivoit. La profondeur des mystères des Egyptiens, les longues méditations des sages de l'Orient, eurent autant d'attraits pour son imagination ardente, qu'en avoit pour son caractère ferme, le régime sévère que la plupart d'entre eux avoient embrassé.

A son retour, ayant trouvé sa patrie opprimée par un tyran *(a)*, il alla, loin de la servitude, s'établir à Crotone en Italie. Cette ville étoit alors dans un état déplorable. Les habitans vaincus par les Locriens, avoient perdu le sentiment de leurs forces, et ne trouvoient d'autre ressource à leurs malheurs que l'excès des plaisirs. Pythagore entreprit de relever leur courage en leur donnant leurs anciennes vertus. Ses instructions et ses exemples hâtèrent tellement les progrès de la réformation, qu'on vit un jour les femmes de Crotone, entraînées par son éloquence, consacrer dans un temple les riches ornemens dont elles avoient soin de se parer *(b)*.

Peu content de ce triomphe, il voulut le perpétuer, en élevant la jeunesse dans les principes qui le lui avoient procuré. Comme il savoit que dans un état rien ne donne plus de force que la sagesse des mœurs, et dans un particulier que l'absolu renoncement à soi-même, il conçut un système d'éducation qui, pour rendre les âmes capables de la vérité, devoit les rendre indépendantes des sens. Ce fut alors qu'il forma ce fameux institut qui jusqu'en ces derniers temps s'est distingué parmi les autres sectes philosophiques *(c)*.

(a) Strab. lib. 14, p. 638. Diog. Laert. lib. 8, §. 3.

(b) Justin. lib. 20, cap. 4.

(c) Plat. de rep. lib. 10, t. 2, p. 600.

Sur la fin de ses jours, et dans une extrême vieillesse, il eut la douleur de voir son ouvrage presqu'anéanti par la jalousie des principaux citoyens de Crotone. Obligé de prendre la fuite, il erra de ville en ville *(a)*, jusqu'au moment où la mort, en terminant ses infortunes, fit taire l'envie, et restituer à sa mémoire des honneurs que le souvenir de la persécution rendit excessifs.

L'école d'Ionie doit son origine à Thalès; celle d'Italie, à Pythagore: ces deux écoles en ont formé d'autres, qui toutes ont produit de grands hommes. Euclide en rassemblant leurs écrits, avoit eu soin de les distribuer relativement aux différens systêmes de philosophie.

A la suite de quelques traités, peut-être faussement attribués à Thalès *(b)*, on voyoit les ouvrages de ceux qui se sont transmis sa doctrine, et qui ont été successivement placés à la tête de son école. Ce sont Anaximandre *(c)*, Anaximène *(d)*, Anaxagore qui le premier enseigna la philosophie à Athènes *(e)*, Archélaüs qui fut le maître de Socrate *(f)*. Leurs ouvrages traitent de la formation de l'univers, de la nature des choses, de la géométrie et de l'astronomie.

Les traités suivans avoient beaucoup plus de rapport à la morale; car Socrate, ainsi que ses disciples, se sont moins occupés de la nature en général, que de l'homme en particulier. Socrate n'a laissé par écrit qu'un hymne en l'honneur d'Apollon, et quelques fables d'Ésope, qu'il mit en vers pendant qu'il étoit en prison *(g)*. Je

(a) Porph. de vit. Pyth. p. 51.
(b) Plut. de orac. t. 2, p. 403. Diog. Laert. lib. 1, §. 23.
(c) Diog. Laert. lib. 2, §. 2. Suid. in Ἀναξίμ.
(d) Fabric. biblioth Græc. t. 1, p. 814.
(e) Aristot. de anim. lib. 1, cap. 2, t. 1, p. 620. Clem. Alex. stromat. lib. 1, p. 352.
(f) Diog. Laert. ibid. §. 16.
(g) Plut. de fort. Alex. t. 2, p. 328. Cicer. de orat. lib. 3, cap. 16, t. 1, p. 294. Plat. in Phædon. t. 1, p. 60. Diog. Laert. ibid. §. 42.

trouvai chez Euclide ces deux petites pièces et les ouvrages qui sont sortis de l'école de ce philosophe. Ils sont presque tous en forme de dialogues, et Socrate en est le principal interlocuteur, parce qu'on s'est proposé d'y rappeler ses conversations. Je vis les dialogues de Platon, ceux d'Alexamène antérieurs à ceux de Platon *(a)*, ceux de Xénophon, ceux d'Eschine *(b)*, ceux de Criton *(c)*, de Simon *(d)*, de Glaucon *(e)*, de Simmias *(f)*, de Cébès *(g)*, de Phædon *(h)* et d'Euclide *(i)*, qui a fondé l'école de Mégare, dirigée aujourd'hui par Eubulide son disciple.

Il est sorti de l'école d'Italie un beaucoup plus grand nombre d'écrivains que de celle d'Ionie *(k)*; outre quelques traités qu'on attribue à Pythagore, et qui ne paroissent point authentiques *(l)*, la bibliothèque d'Euclide renfermoit presque tous les écrits des philosophes qui ont suivi ou modifié sa doctrine.

Tel fut Empédocle d'Agrigente, à qui les habitans de cette grande ville offrirent la couronne, et qui aima mieux établir l'égalité parmi eux *(m)*. Avec des talens qui le rapprochoient d'Homère, il prêta les charmes de la poésie aux matières les plus abstraites *(n)*, et s'acquit tant de célébrité qu'il fixa sur lui les regards des Grecs assemblés au jeux Olympiques *(o)*. Il disoit aux Agrigen-

(a) Aristot. ap. Athen. lib. 11, cap. 15, p. 505.
(b) Diog. Laert. lib. 2, §. 61. Athen. lib. 13, p. 611.
(c) Diog. Laert. lib. 2, §. 121.
(d) Id. ibid. §. 122.
(e) Id. ibid. §. 124.
(f) Id. ibid.
(g) Id. ibid. § 125.
(h) Id. ibid. §. 105.
(i) Id. ibid. §. 108.
(k) Jambl. vita Pythag. p. 215.
(l) Heracl. ap. Diog. Laert. lib. 8, §. 6. Plut. de fort. Alex. t. 2, p. 328. Lucian. pro lapsu in salut. t. 1, p. 729. Fabric. biblioth. Græc. t. 1, p. 460.
(m) Diog. Laert. lib. 8, §. 72. Aristot. ap. eumd. §. 63.
(n) Aristot. ibid. lib. 8, §. 57.
(o) Diog. Laert. ibid. §. 66.

tins : « Vous courez après les plaisirs, comme si vous « deviez mourir demain ; vous bâtissez vos maisons, « comme si vous ne deviez jamais mourir (a). »

Tels furent encore Épicharme, homme d'esprit, comme le sont beaucoup de Siciliens (b), qui s'attira la disgrâce du roi Hiéron, pour s'être servi d'une expression indécente en présence de l'épouse de ce prince (c), et l'inimitié des autres philosophes, pour avoir révélé le secret de leurs dogmes dans ses comédies (d); Ocellus de Lucanie, Timée de Locres, auteurs moins brillans, mais plus profonds et plus précis que les précédens; Archytas de Tarente, célèbre par des découvertes importantes dans les mécaniques (e); Philolaüs de Crotone, l'un des premiers parmi les Grecs, qui firent mouvoir la terre autour du centre de l'univers (f); Eudoxe que j'ai vu souvent chez Platon, et qui fut à-la-fois géomètre, astronome, médecin et législateur (g); sans parler d'un Ecphantus, d'un Alcmæon, d'un Hippasus, et d'une foule d'autres, tant anciens que modernes, qui ont vécu dans l'obscurité, et sont devenus célèbres après leur mort.

Une des tablettes fixa mon attention. Elle renfermoit une suite de livres de philosophie, tous composés par des femmes, dont la plupart furent attachées à la doctrine de Pythagore (h). J'y trouvai le traité de la sagesse par Périctione (i), ouvrage où brille une métaphysique lumineuse. Euclide me dit qu'Aristote en faisoit grand

(a) Diog. Laert. lib. 8, §. 63.
(b) Cicer. tuscul. lib. 1, cap. 8, t. 2; p. 238. Id. de clar. orat. cap. 12, t. 1, p. 345.
(c) Plut. apophth. t. 2, p. 175.
(d) Jambl. vita Pythag. cap. 36, p. 215.
(e) Diog. Laert. lib. 8, §. 83.
(f) Id. ibid. §. 85.
(g) Id. ibid. p. 86.
(h) Jambl. vita Pythag. p. 218. Fabric. bibl. Græc. t. 1, p. 524. Menag. histor. mul. philos.
(i) Stob. de virt. serm. 1, p. 6. Phot. bibl. p. 373.

cas, et qu'il comptoit en emprunter des notions sur la nature de l'être et de ses accidens *(a)*.

Il ajouta que l'école d'Italie avoit répandu sur la terre plus de lumières que celle d'Ionie; mais qu'elle avoit fait des écarts dont sa rivale devoit naturellement se garantir. En effet, les deux grands hommes qui les fondèrent, mirent dans leurs ouvrges l'empreinte de leur génie. Thalès, distingué par un sens profond, eut pour disciples des sages qui étudièrent la nature par des voies simples. Son école finit par produire Anaxagore, et la plus saine théologie; Socrate, et la morale la plus pure. Pythagore dominé par une imagination forte, établit une secte de pieux enthousiastes qui ne virent d'abord dans la nature que des proportions et des harmonies, et qui, passant ensuite d'un genre de fictions à un autre, donnèrent naissance à l'école d'Élée et à la métaphysique la plus abstraite.

Les philosophes de cette dernière école peuvent se diviser en deux classes; les uns, tels que Xénophanès, Parménide, Mélissus et Zénon, s'attachèrent à la métaphysique; les autres, tels que Leucippe, Démocrite, Protagoras, etc. se sont plus occupés de la physique *(b)*.

L'école d'Élée doit son origine à Xénophanès de Colophon en Ionie*. Exilé de sa patrie qu'il avoit celébrée par ses vers, il vint s'établir en Sicile, où, pour soutenir sa famille, il n'eut d'autre ressource que de chanter ses poésies en public *(c)*, comme faisoient les premiers philosophes. Il condamnoit les jeux de hasard; et quel-

(a) Franc. Patric. discuss. peripath. t. 2, lib. 2, p. 197. Ant. Conti, illustr. del Parmen. p. 20.

(b) Bruck. histor. philos. t. 1, p. 1143.

* Né vers l'an 556 avant J. C. (Bruck. hist. philos. p. 1144).

(c) Diog. Laert. lib. 9, §. 18.

qu'un l'ayant en conséquence traité d'esprit foible et plein de préjugés, il répondit : « Je suis le plus foible « des hommes pour les actions dont j'aurois à rougir *(a)*. »

Parménide, son disciple, étoit d'une des plus anciennes et des plus riches familles d'Élée *(b)*. Il donna des lois si excellentes à sa patrie, que les magistrats obligent tous les ans chaque citoyen d'en jurer l'observation *(c)*. Dans la suite, dégoûté du crédit et de l'autorité, il se livra tout entier à la philosophie, et passa le reste de ses jours dans le silence et dans la méditation. La plupart de ses écrits sont en vers *(d)*.

Zénon d'Élée qui fut son disciple et qu'il adopta *(e)*, vit un tyran s'élever dans une ville libre, conspira contre lui, et mourut sans avoir voulu déclarer ses complices *(f)*. Ce philosophe estimoit le public autant qu'il s'estimoit lui-même. Son âme, si ferme dans le danger, ne pouvoit soutenir la calomnie. Il disoit : « Pour être in-« sensible au mal qu'on dit de moi, il faudroit que je le « fusse au bien qu'on en dit *(g)*. »

On voit parmi les philosophes, et sur-tout parmi ceux de l'école d'Élée, des hommes qui se sont mêlés de l'administration de l'état, tels que Parménide et Zénon *(h)*. On en voit d'autres qui ont commandé des armées. Archytas remporta plusieurs avantages à la tête des troupes des Tarentins *(i)*. Mélissus, disciple de Parménide, vainquit les Athéniens dans un combat naval *(k)*. Ces

(a) Plut. de vitios. pud. t. 2, p. 530.
(b) Bruck. hist. phil. t. 1, p. 1157.
(c) Plut. adv. Colot. t. 2, p. 1126. Speusip. ap. Diog. Laert. lib. 9, §. 23.
(d) Diog. Laert. ibid. §. 22.
(e) Id. ibid. §. 25.
(f) Id. ibid. §. 26. Cicer. tuscul. lib. 2, cap. 22, t. 2, p. 294. Val. Max. lib. 3, cap. 3.
(g) Diog. Laert. ibid. §. 29.
(h) Id. in Parm. et Zen.
(i) Ælian. var. hist. lib. 7, cap. 14. Aristox. ap. Diog. Laert. lib. 8, §. 82.
(k) Ælian. ibid. Plut. in Per. t. 1, p. 166, et adv. Colot. t. 2, p. 1126.

CHAPITRE XXIX.

exemples, et d'autres qu'on pourroit citer, ne prouvent pas que la philosophie suffise pour former des hommes d'état ou de grands généraux; ils montrent seulement qu'un homme d'état et un grand général peuvent cultiver la philosophie.

Leucippe s'écarta des principes de Zénon son maître *(a)*, et communiqua les siens à Démocrite d'Abdère en Thrace.

Ce dernier étoit né dans l'opulence *(b)*; mais il ne se réserva qu'une partie de ses biens, pour voyager, à l'exemple de Pythagore, chez les peuples que les Grecs traitent de barbares, et qui avoient le dépôt des sciences. A son retour, un de ses frères qu'il avoit enrichi de ses dépouilles, pourvut à ses besoins réduits au pur nécessaire; et pour prévenir l'effet d'une loi qui privoit de la sépulture le citoyen convaincu d'avoir dissipé l'héritage de ses pères, Démocrite lut, en présence des habitans d'Abdère, un ouvrage qui lui concilia leur estime et leur admiration *(c)*. Il passa le reste de sa vie dans une retraite profonde; heureux, parce qu'il avoit une grande passion qu'il pouvoit toujours satisfaire, celle de s'instruire par ses réflexions, et d'instruire les autres par ses écrits.

Protagoras *(d)*, né de parens pauvres et occupés d'ouvrages serviles, fut découvert et élevé par Démocrite, qui démêla et étendit son génie. C'est ce même Protagoras qui devint un des plus illustres sophistes d'Athènes, où il s'étoit établi; il donna des lois aux Thuriens d'Italie *(e)*, écrivit sur la philosophie, fut accusé d'a-

(a) Bruck. hist. philos. t. 1, p. 1171.
(b) Id. ibid. p. 1177. Diog. Laert. lib. 9, §. 36.
(c) Diog. Laert. lib. 9, §. 39.
(d) Bruck. ibid. p. 1200.
(e) Heracl. ap Diog. Laert. lib. 9, §. 50.

théïsme,

théisme, et banni de l'Attique. Ses ouvrages, dont on fit une perquisition sévère dans les maisons des particuliers, furent brûlés dans la place publique *(a)*.

Je ne sais si c'est aux circonstances des temps, ou à la nature de l'esprit humain, qu'on doit attribuer une singularité qui m'a toujours frappé. C'est que dès qu'il paroît dans une ville un homme de génie ou de talent, aussitôt on y voit des génies et des talens, qui sans lui ne se seroient peut-être jamais développés. Cadmus et Thalès dans Milet, Pythagore en Italie, Parménide dans la ville d'Élée, Eschyle et Socrate dans Athènes, ont créé, pour ainsi dire, dans ces différentes contrées, des générations d'esprits jaloux d'atteindre ou de surpasser leurs modèles. Abdère même, cette petite ville si renommée jusqu'ici pour la stupidité de ses habitans *(b)*, eut à peine produit Démocrite, qu'elle vit paroître Protagoras; et ce dernier sera remplacé par un citoyen de la même ville, par Anaxarque, qui annonce déja les plus grandes dispositions *(c)*.

Parmi les auteurs qui ont écrit sur la philosophie, je ne dois pas omettre le ténébreux Héraclite d'Ephèse; car c'est le nom qu'il a mérité par l'obscurité de son style *(d)*. Cet homme, d'un caractère sombre et d'un orgueil insupportable, commença par avouer qu'il ne savoit rien, et finit par dire qu'il savoit tout *(e)*. Les Ephésiens voulurent le placer à la tête de leur république; il s'y refusa, outré de ce qu'ils avoient exilé Hermodore son ami *(f)*. Ils lui demandèrent des lois; il

(a) Diog. Laert. lib. 9, §. 52. Cicer. de nat. deor. lib. 1, cap. 23, t. 2, p. 416. Suid. in Πρωταγ.

(b) Cicer. ibid. cap. 43, t. 2, p. 433. Juven. sat. 10, v. 50.

(c) Diog. Laert. in Anaxarch. lib. 9, §. 58.

(d) Cicer. de finib. lib. 2, cap. 5. Senec. epist. 12. Clem. Alex. strom lib. 5, p. 676.

(e) Diog. Laert. lib. 9, §. 5.

(f) Id. ibid. §. 2 et 6.

répondit qu'ils étoient trop corrompus *(a)*. Devenu odieux à tout le monde, il sortit d'Ephèse, et se retira sur les montagnes voisines, ne se nourrissant que d'herbes sauvages, et ne retirant d'autre plaisir de ses méditations, que de haïr plus vigoureusement les hommes.

Socrate ayant achevé la lecture d'un ouvrage d'Héraclite, dit à Euripide qui le lui avoit prêté : « Ce que « j'en ai compris est excellent ; je crois que le reste l'est « aussi : mais on risque de s'y noyer, si l'on n'est aussi « habile qu'un plongeur de Délos *(b)*. »

Les ouvrages de ces écrivains célèbres étoient accompagnés de quantité d'autres, dont les auteurs sont moins connus. Pendant que je félicitois Euclide d'une si riche collection, je vis entrer dans la bibliothèque un homme vénérable par la figure, l'âge et le maintien. Ses cheveux tomboient sur ses épaules ; son front étoit ceint d'un diadème et d'une couronne de myrte. C'étoit Callias l'Hiérophante, ou le grand-prêtre de Cérès, l'intime ami d'Euclide, qui eut l'attention de me présenter à lui, et de le prévenir en ma faveur. Après quelques momens d'entretien, je retournai à mes livres. Je les parcourois avec un saisissement dont Callias s'apperçut. Il me demanda si je serois bien aise d'avoir quelque notion de la doctrine qu'ils renferment. Je vous répondrai, lui dis-je avec chaleur, comme autrefois un de mes ancêtres à Solon *(c)* : « Je n'ai quitté la Scythie, je n'ai traversé « des régions immenses, et affronté les tempêtes du « Pont-Euxin, que pour venir m'instruire parmi vous. » C'en est fait, je ne sors plus d'ici ; je vais dévorer les

(a) Diog. Laert. lib. 9, §. 2.

(b) Diog. Laert. in Socr. lib. 2, §. 22. Id. in Heracl. lib. 9, §. 11. Suid. in Δῆλ.

(c) Lucian. de gymnas. §. 14, t. 2, p. 892.

écrits de vos sages ; car sans doute il doit résulter de leurs travaux de grandes vérités pour le bonheur des hommes. Callias sourit de ma résolution, et peut-être en eut-il pitié. On peut en juger par le discours suivant.

FIN DU CHAPITRE VINGT-NEUVIÈME.

CHAPITRE XXX.

SUITE DU CHAPITRE PRÉCÉDENT.

Discours du grand-Prêtre de Cérès sur les causes premières.

CHAPITRE XXX.

JE songeois une fois, me dit Callias, que j'avois été tout-à-coup jeté dans un grand chemin au milieu d'une foule immense de personnes de tout âge, de tout sexe et de tout état. Nous marchions à pas précipités, un bandeau sur les yeux, quelques-uns poussant des cris de joie, la plupart accablés de chagrins et d'ennui. Je ne savois d'où je venois et où j'allois. J'interrogeois ceux dont j'étois entouré. Les uns me disoient : Nous l'ignorons comme vous ; mais nous suivons ceux qui nous précèdent, et nous précédons ceux qui nous suivent. D'autres répondoient : Que nous importent vos questions ? Voilà des gens qui nous pressent, il faut que nous les repoussions à notre tour. Enfin, d'autres plus éclairés me disoient : Les dieux nous ont condamnés à fournir cette carrière; nous exécutons leurs ordres sans prendre trop de part ni aux vaines joies, ni aux vains chagrins de cette multitude. Je me laissois entraîner au torrent, lorsque j'entendis une voix qui s'écrioit : C'est ici le chemin de la lumière et de la vérité. Je la suivis avec émotion. Un homme me saisit par la main, m'ôta mon bandeau, et me conduisit dans une forêt couverte de ténèbres aussi épaisses que les premières. Nous perdîmes bientôt la trace du sentier que nous avions suivi

jusqu'alors, et nous trouvâmes quantité de gens qui s'étoient égarés comme nous. Leurs conducteurs ne se rencontroient point sans en venir aux mains ; car il étoit de leur intérêt de s'enlever les uns aux autres ceux qui marchoient à leur suite. Je changeai souvent de guides ; je tombai souvent dans des précipices ; souvent je me trouvois arrêté par un mur impénétrable ; mes guides disparoissoient alors, et me laissoient dans l'horreur du désespoir. Excédé de fatigue, je regrettois d'avoir abandonné la route que tenoit la multitude, et je m'éveillai au milieu de ces regrets.

O mon fils ! les hommes ont vécu pendant plusieurs siècles dans une ignorance qui ne tourmentoit point leur raison. Contens des traditions confuses qu'on leur avoit transmises sur l'origine des choses, ils jouïssoient sans chercher à connoître. Mais depuis deux cents ans environ, agités d'une inquiétude secrète, ils cherchent à pénétrer les mystères de la nature qu'ils ne soupçonnoient pas auparavant ; et cette nouvelle maladie de l'esprit humain a substitué de grandes erreurs à de grands préjugés.

Dieu, l'homme, l'univers ; quand on eut découvert que c'étoient là de grands objets de méditation, les âmes parurent s'élever ; car rien ne donne de plus hautes idées et de plus vastes prétentions que l'étude de la nature ; et comme l'ambition de l'esprit est aussi active et aussi dévorante que celle du cœur, on voulut mesurer l'espace, sonder l'infini, et suivre les contours de cette chaîne qui dans l'immensité de ses replis embrasse l'universalité des êtres.

Les ouvrages des premiers philosophes sont didactiques et sans ornemens. Ils ne procèdent que par principes et par conséquences, comme ceux des géomè-

tres *(a)*; mais la grandeur du sujet y répand une majesté qui souvent, dès le titre, inspire de l'intérêt et du respect. On annonce qu'on va s'occuper *de la nature*, *du ciel*, *du monde*, *de l'âme du monde*. Démocrite commence un de ses traités par ces mots imposans : *Je parle de l'univers (b)*.

En parcourant cet énorme recueil où brillent les plus vives lumières au milieu de la plus grande obscurité, où l'excès du délire est joint à la profondeur de la sagesse, où l'homme a déployé la force et la foiblesse de sa raison, souvenez-vous, ô mon fils ! que la nature est couverte d'un voile d'airain, que les efforts réunis de tous les hommes et de tous les siècles ne pourroient soulever l'extrémité de cette enveloppe, et que la science du philosophe consiste à discerner le point où commencent les mystères ; et sa sagesse, à le respecter.

Nous avons vu de nos jours rejeter ou révoquer en doute l'existence de la divinité, cette existence si longtemps attestée par le consentement de tous les peuples *(c)*. Quelques philosophes la nient formellement *(d)*; d'autres la détruisent par leurs principes : ils s'égarent tous ceux qui veulent sonder l'essence de cet être infini, ou rendre compte de ses opérations.

Demandez-leur : Qu'est-ce que Dieu ? Ils répondront : C'est ce qui n'a ni commencement ni fin *(e)*. — C'est un esprit pur *(f)*; — c'est une matière très déliée, c'est l'air *(g)*; — c'est un feu doué d'intelligence *(h)*; — c'est

(a) Voyez Ocellus Lucanus et Timée de Locres.

(b) Cicer. acad. 2, cap. 23, t. 2, p. 31.

(c) Aristot. de cœl. lib. 1, cap. 3, t. 1, p. 434.

(d) Plut. de plac. philos. lib. 1, cap. 7, t. 2, p. 880.

(e) Thales ap. Diog. Laert. lib. 1. §. 36.

(f) Anaxag. ap. Aristot. de anim. lib. 1, cap. 2, t. 1, p. 621; ap. Cicer. de nat. deor. lib. 1, cap. 11, t. 2, p. 405.

(g) Diog. Apoll. ap. Cicer. ibid. cap. 12. Anaxim. ap. Cic. ibid. cap. 10.

(h) Pythag. ap. Bruck. t. 1, p. 1077. Democr. ap. Plut. de plac. philos. lib. 1, cap. 7, t. 2, p. 881.

le monde *(a)*. — Non, c'est l'âme du monde auquel il est uni, comme l'âme l'est au corps *(b)*. — Il est principe unique *(c)*. — Il l'est du bien, la matière l'est du mal *(d)*. — Tout se fait par ses ordres et sous ses yeux *(e)*; tout se fait par des agens subalternes..... O mon fils! adorez Dieu, et ne cherchez pas à le connoître.

Demandez-leur : Qu'est-ce que l'univers ? Ils répondront : Tout ce qui est a toujours été ; ainsi le monde est éternel *(f)*. — Non, il ne l'est pas, mais c'est la matière qui est éternelle *(g)*. Cette matière susceptible de toutes les formes n'en avoit aucune en particulier *(h)*. — Elle en avoit une, elle en avoit plusieurs, elle en avoit un nombre illimité ; car elle n'est autre que l'eau *(i)*, que l'air *(k)*, que le feu *(l)*, que les élémens *(m)*, qu'un assemblage d'atômes *(n)*, qu'un nombre infini d'élémens incorruptibles, de parcelles similaires dont la réunion forme toutes les espèces. Cette matière subsistoit sans mouvement dans le chaos, l'intelligence lui communiqua son action, et le monde parut *(o)*. — Non, elle avoit un mouvement irrégulier ; Dieu l'ordonna en la pénétrant d'une partie de son essence, et le monde fut fait *(p)*. — Non, les atômes se mouvoient dans le vide,

(a) Aristot. ap. Cicer. de nat. deor. lib. 1, cap. 13. Heracl. Pont. ap. Cicer. ibid.

(b) Thales ap. Plut. de plac. philos. lib. 1, cap. 7, t. 2, p. 881. Pythag. ap. Cicer. ibid. cap. 11.

(c) Xenophan. ap. Cicer. acad. 11, cap. 37, t. 2, p. 49.

(d) Tim. Locr. ap. Plat. t. 3, p. 93. Plat. in Tim. p. 47. Id. de rep. t. 2, p. 273.

(e) Plat. ibid.

(f) Ocell. Lucan. in init. Diod. Sic. lib. 1, p. 6. Hist. des causes prem. t. 1, p. 387.

(g) Aristot. de cœlo, l. 1, c. 10, t. 1, p. 447.

(h) Tim. Locr. ap. Plat. t. 3, p. 94. Plat. in Tim. ibid. p. 51, etc.

(i) Thales ap. Aristot. metaph. lib. 1, c. 3, t. 2, p. 842. Plut. de plac. philos. lib. 1, c. 3, t. 2, p. 875.

(k) Anaxim. et Diogen. ap. Aristot. ibid. Plut. ibid.

(l) Hipp. et Heracl. ap. Aristot. ibid.

(m) Emped. ap. Aristot. ibid.

(n) Dem. ap. Diog. Laert. lib. 9, §. 44. Plut. ibid. p. 877.

(o) Anaxag. ap. Aristot. de cœlo, lib. 3 et 4, t. 1, p. 477, etc; ap. Plut. de plac. philos. lib. 1, cap. 3, p. 876; ap. Diog. Laert. in Anaxag. lib. 2, §. 6.

(p) Tim. Locr. ap. Plat. t. 3, p. 95. Plat. in Tim. p. 34.

et l'univers fut le résultat de leur union fortuite *(a)*. — Non, il n'y a dans la nature que deux élémens qui ont tout produit et tout conservé; la terre et le feu qui l'anime *(b)*. — Non, il faut joindre aux quatre élémens l'amour qui unit ses parties, et la haine qui les sépare *(c)*... O mon fils! n'usez pas vos jours à connoître l'origine de l'univers, mais à remplir comme il faut la petite place que vous y occupez.

Demandez-leur enfin: Qu'est-ce que l'homme? Ils vous répondront : L'homme présente les mêmes phénomènes et les mêmes contradictions que l'univers dont il est l'abrégé *(d)*. Ce principe, auquel on a donné de tout temps le nom d'âme et d'intelligence, est une nature toujours en mouvement *(e)*. — C'est un nombre qui se meut par lui-même *(f)*. — C'est un pur esprit, dit-on, qui n'a rien de commun avec les corps. — Mais si cela est, comment peut-il les connoître *(g)*? — C'est plutôt un air très subtil *(h)*, — un feu très actif *(i)*, — une flamme émanée du soleil *(k)*, — une portion de l'éther *(l)*, — une eau très légère *(m)*, — un mélange de plusieurs élémens *(n)*. — C'est un assemblage d'atômes ignés et sphériques, semblables à ces parties subtiles de matière qu'on voit s'agiter dans les rayons du soleil *(o)*; c'est un être simple. — Non, il est composé; il l'est de

(a) Plut. de plac. philos. lib. 1, cap. 4, t. 2, p. 878.

(b) Parmen. ap. Aristot. metaph. lib. 1, cap. 5, t. 2, p. 847.

(c) Emped. ap. Aristot. ibid. cap. 4, p. 844.

(d) Vita Pythag. ap. Photium, p. 1317.

(e) Thales ap. Plut. de plac. philos. lib. 4, cap. 2, t. 2, p. 898.

(f) Pythag. ap. Plut. ibid. Xenocr. ap. eumd. de procr. anim. t. 2, p. 1012. Aristot. topic. lib. 6, cap. 3, t. 1, p. 243.

(g) Aristot. de anim. l. 1, c. 2, t. 1, p. 621.

(h) Plut. de plac. philos. lib. 4, cap. 3.

(i) Aristot. ibid.

(k) Epicharm. ap. Varr. de ling. lat. lib. 4, p. 17.

(l) Pythag. ap. Diog. Laert. lib. 8, §. 28.

(m) Hippon. ap. Aristot. ibid. p. 620.

(n) Emped. ap. Aristot. ibid. p. 619.

(o) Democr. et Leucip. ap. Aristot. ibid. p. 619; ap. Stob. eglog. phys. lib. 1, p. 93. Plut. de plac. philos. lib. 4, cap. 3, t. 2, p. 898.

plusieurs

plusieurs principes, il l'est de plusieurs qualités contraires *(a)*. — C'est le sang qui circule dans nos veines *(b)*; cette âme est répandue dans tout le corps; elle ne réside que dans le cerveau, que dans le cœur *(c)*, que dans le diaphragme *(d)*; elle périt avec nous. — Non, elle ne périt pas, mais elle anime d'autres corps; — mais elle se réunit à l'âme de l'univers *(e)*..... O mon fils! réglez les mouvemens de votre âme, et ne cherchez pas à connoître son essence.

Tel est le tableau général des opinions hasardées sur les objets les plus importans de la philosophie. Cette abondance d'idées n'est qu'une disette réelle; et cet amas d'ouvrages que vous avez sous les yeux, prétendu trésor de connoissances sublimes, n'est en effet qu'un dépôt humiliant de contradictions et d'erreurs. N'y cherchez point des systêmes uniformes et liés dans toutes leurs parties, des expositions claires, des solutions applicables à chaque phénomène de la nature. Presque tous ces auteurs sont inintelligibles, parce qu'ils sont trop précis; ils le sont, parce que craignant de blesser les opinions de la multitude, ils enveloppent leur doctrine sous des expressions métaphoriques ou contraires à leurs principes; ils le sont enfin, parce qu'ils affectent de l'être, pour échapper à des difficultés qu'ils n'ont pas prévues, ou qu'ils n'ont pu résoudre.

Si néanmoins, peu satisfait des résultats que vous venez d'entendre, vous voulez prendre une notion légère de leurs principaux systêmes, vous serez effrayé de la nature

(a) Aristot. de anim. lib. 1, cap. 2, t. 1, p. 621. Plut. de plac. philos. lib. 4, cap. 3 et 4.

(b) Critias ap. Aristot. ibid. p. 621. Macr. de somn. Scip. lib. 1, cap. 14.

(c) Emped. ap. Cicer. tuscul. cap. 9, lib. 1, t. 2, p. 239.

(d) Plut. ibid. cap. 5, p. 899.

(e) Id. ibid. cap. 7. Cicer. tuscul. ibid.

CHAPITRE XXX.

des questions qu'ils agitent en entrant dans la carrière. N'y a-t-il qu'un principe dans l'univers? Faut-il en admettre plusieurs? S'il n'y en a qu'un, est-il mobile ou immobile? S'il y en a plusieurs, sont-ils finis ou infinis, etc. *(a)*?

Il s'agissoit sur-tout d'expliquer la formation de l'univers, et d'indiquer la cause de cette étonnante quantité d'espèces et d'individus que la nature présente à nos yeux; les formes et les qualités des corps s'altèrent, se détruisent et se reproduisent sans cesse; mais la matière dont ils sont composés subsiste toujours; on peut la suivre par la pensée dans ses divisions et subdivisions sans nombre, et parvenir enfin à un être simple qui sera le premier principe de l'univers et de tous les corps en particulier *(b)*. Les fondateurs de l'école d'Ionie, et quelques philosophes des autres écoles s'appliquèrent à découvrir cet être simple et indivisible. Les uns le reconnurent dans l'élément de l'eau *(c)*; les autres, dans celui de l'air; d'autres joignirent la terre et le feu à ces deux élémens; d'autres enfin supposèrent que de toute éternité il avoit existé, dans la masse primitive, une quantité immense et immobile de parties déterminées dans leur forme et leur espèce; qu'il avoit suffi de rassembler toutes les particules d'air pour en composer cet élément; toutes les parcelles d'or, pour en former ce métal, et ainsi pour les autres espèces *(d)*.

Ces différens systèmes n'avoient pour objet que le principe matériel et passif des choses; on ne tarda pas à connoître qu'il en falloit un second pour donner de l'activité au premier. Le feu parut à la plupart un agent

(a) Aristot. de nat. auscult. lib. 1, cap. 2, t. 1, p. 316.

(b) Id. metaph. lib. 1, cap. 3, t. 2, p. 842.

(c) Id. ibid. Plut. de plac. philos. lib. 1, c. 3, t. 2, p. 875.

(d) Aristot. ibid. p. 843.

propre à composer et à décomposer les corps ; d'autres admirent dans les particules de la matière première, une espèce d'amour et de haîne capable de les séparer et de les réunir tour-à-tour *(a)*. Ces explications, et celles qu'on leur a substituées depuis, ne pouvant s'appliquer à toutes les variétés qu'offre la nature, leurs auteurs furent souvent obligés de recourir à d'autres principes, ou de rester accablés sous le poids des difficultés, semblables à ces athlètes qui, se présentant au combat sans s'y être exercés, ne doivent qu'au hasard les foibles succès dont ils s'enorgueillissent *(b)*.

L'ordre et la beauté qui règnent dans l'univers, forcèrent enfin les esprits de recourir à une cause intelligente. Les premiers philosophes de l'école d'Ionie l'avoient reconnue *(c)*; mais Anaxagore, peut-être d'après Hermotime, fut le premier qui la distingua de la matière, et qui annonça nettement que toutes choses étoient de tout temps dans la masse primitive, que l'intelligence porta son action sur cette masse, et y introduisit l'ordre.

Avant que l'école d'Ionie se fût élevée à cette vérité, qui n'étoit après tout que l'ancienne tradition des peuples, Pythagore, ou plutôt ses disciples ; car, malgré la proximité des temps, il est presqu'impossible de connoître les opinions de cet homme extraordinaire ; les Pythagoriciens, dis-je, conçurent l'univers sous l'idée d'une matière animée par une intelligence qui la met en mouvement, et se répand tellement dans toutes ses parties, qu'elle ne peut en être séparée *(d)*. On peut la

(a) Emped. ap. Plut. de plac. philos. lib. 1, cap. 3, t. 2, p. 878.
(b) Aristot. metaph. lib. 1, cap. 4, t. 2, p. 844.
(c) Id. ibid. cap. 3, t. 2, p. 843. Cicer. de nat. deor. lib. 1, cap. 10, t. 2, p. 405.
(d) Cicer. ibid. cap. 11, t. 2, p. 405.

CHAPITRE XXX.

regarder comme l'auteur de toutes choses, comme un feu très subtil et une flamme très pure, comme la force qui a soumis la matière, et qui la tient encore enchaînée *(a)*. Son essence étant inaccessible aux sens, empruntons pour la caractériser, non le langage des sens, mais celui de l'esprit. Donnons à l'intelligence ou au principe actif de l'univers le nom de monade ou d'unité, parce qu'il est toujours le même; à la matière ou au principe passif, celui de dyade ou de multiplicité, parce qu'il est sujet à toutes sortes de changemens; au monde enfin, celui de triade, parce qu'il est le résultat de l'intelligence et de la matière.

Plusieurs disciples de Pythagore ont au besoin attaché d'autres idées à ces expressions; mais presque tous ont cherché dans les nombres, des propriétés dont la connoissance les pût élever à celle de la nature : propriétés qui leur sembloient indiquées dans les phénomènes des corps sonores *(b)*.

Tendez une corde, divisez-la successivement en deux, trois et quatre parties; vous aurez dans chaque moitié l'octave de la corde totale; dans les trois quarts, sa quarte; dans les deux tiers, sa quinte. L'octave sera donc comme 1 à 2; la quarte, comme 3 à 4; la quinte, comme 2 à 3. L'importance de cette observation fit donner aux nombres 1, 2, 3, 4, le nom de *sacré quaternaire*.

Voilà les proportions de Pythagore *(c)*, voilà les principes sur lesquels étoient fondés les systêmes de musique de tous les peuples, et en particulier celui que ce phi-

(a) Justin. mart. orat. ad gent. p. 18.
(b) Aristot. metaph. lib. 1, cap. 5, t. 2, p. 845.
(c) Roussier, mém. sur la mus. des anciens, p. 39.

losophe trouva parmi les Grecs, et qu'il perfectionna par ses lumières.

D'après ces découvertes, qu'on devoit sans doute aux Égyptiens, il fut aisé de conclure que les lois de l'harmonie sont invariables, et que la nature elle-même a fixé d'une manière irrévocable la valeur et les intervalles des tons. Mais, pourquoi toujours uniforme dans sa marche, n'auroit-elle pas suivi les mêmes lois dans le système général de l'univers? Cette idée fut un coup de lumière pour des esprits ardens, et préparés à l'enthousiasme par la retraite, l'abstinence et la méditation; pour des hommes qui se font une religion de consacrer tous les jours quelques heures à la musique, et sur-tout à se former une intonation juste *(a)*.

Bientôt dans les nombres 1, 2, 3 et 4 *(b)*, on découvrit non-seulement un des principes du système musical, mais encore ceux de la physique et de la morale. Tout devint proportion et harmonie; le temps, la justice, l'amitié, l'intelligence ne furent que des rapports de nombres *(c)*.

Empédocle admit quatre élémens, l'eau, l'air, la terre, et le feu. D'autres Pythagoriciens découvrirent quatre facultés dans notre âme *(d)*; toutes nos vertus découlèrent de quatre vertus principales. Comme les nombres qui composent le sacré quaternaire produisent, en se réunissant, le nombre 10, devenu le plus parfait de tous par cette réunion même *(e)*, il fallut admettre

(a) Plut. de virtut. mor. t. 2, p. 441. Aristid. Quintil. de music. lib. 3, t. 2, p. 116. Boeth. de mus. lib. 1, cap. 1, p. 1373.

(b) Sext. Empir. adv. arithm. lib. 4, §. 2, p. 331.

(c) Aristot. metaph. lib. 1, cap. 5, t. 2, p. 845. Diog. Laert. in Pythag. lib. 8, §. 33.

(d) Plut. de plac. philos. lib. 1, cap. 3, t. 2, p. 877.

(e) Aristot. probl. sect. 15, t. 2, p. 752. Plut. ibid. p. 876.

CHAPITRE XXX.

dans le ciel dix sphères, quoiqu'il n'en contienne que neuf *(a)*.

Enfin, ceux des Pythagoriciens qui supposèrent une âme dans l'univers, ne purent mieux expliquer le mouvement des cieux, et la distance des corps célestes à la terre, qu'en évaluant les degrés d'activité qu'avoit cette âme depuis le centre de l'univers jusqu'à sa circonférence *(b)*. En effet, partagez cet espace immense en 36 couches, ou plutôt concevez une corde qui du milieu de la terre se prolonge jusqu'aux extrémités du monde, et qui soit divisée en 36 parties, à un ton ou un demi-ton l'une de l'autre, vous aurez l'échelle musicale de l'âme universelle *(c)*. Les corps célestes sont placés sur différens degrés de cette échelle, à des distances qui sont entre elles dans les rapports de la quinte et des autres consonances. Leurs mouvemens dirigés suivant les mêmes proportions, produisent une harmonie douce et divine. Les Muses, comme autant de Sirènes, ont placé leurs trônes sur les astres; elles règlent la marche cadencée des sphères célestes, et président à ces concerts éternels et ravissans qu'on ne peut entendre que dans le silence des passions *(d)*, et qui, dit-on, remplissoient d'une joie pure l'âme de Pythagore *(e)*.

Les rapports que les uns vouloient établir dans la distance et dans les mouvemens des sphères célestes, d'autres prétendirent les découvrir dans les grandeurs des astres ou dans les diamètres de leurs orbites *(f)*.

(a) Aristot. metaph. lib. 1, cap. 5, t. 2, p. 845.

(b) Tim. Locr. ap. Plat. t. 3, p. 96. Plat. in Tim. p. 36.

(c) Batt. remarq. sur Timée, dans l'hist. des caus. prem. t. 2, p. 97.

(d) Plat. de rep. lib. 10, t. 2, p. 617. Aristot. de cœlo, lib. 2, cap. 9, t. 1, p. 463. Plut. de anim. procr. t. 2, p. 1029.

(e) Emped. ap. Porphyr. de vitâ Pythag. p. 35. Jambl. cap. 15, p. 52.

(f) Plut. ibid. p. 1028.

Les lois de la nature détruisent cette théorie. Mais on les connoissoit à peine, quand elle fut produite; et quand on les connut mieux, on n'eut pas la force de renoncer à l'attrait d'un système enfanté et embelli par l'imagination.

Non moins chimérique, mais plus inintelligible, est un autre principe admis par plusieurs Pythagoriciens. Suivant l'observation d'Héraclite d'Éphèse *(a)*, les corps sont dans un état continuel d'évaporation et de fluidité : les parties de matière dont ils sont composés s'échappent sans cesse, pour être remplacées par d'autres parties qui s'écouleront à leur tour, jusqu'au moment de la dissolution du tout qu'elles forment par leur union *(b)*. Ce mouvement imperceptible, mais réel et commun à tous les êtres matériels, altère à tous momens leurs qualités, et les transforme en d'autres êtres qui n'ont avec les premiers qu'une conformité apparente. Vous n'êtes pas aujourd'hui ce que vous étiez hier; demain vous ne serez pas ce que vous êtes aujourd'hui *(c)*. Il en est de nous comme du vaisseau de Thésée que nous conservons encore, mais dont on a plusieurs fois renouvelé toutes les parties.

Or, quelle notion certaine et permanente peut résulter de cette mobilité de toutes choses; de ce courant impétueux, de ce flux et reflux des parties fugitives des êtres? Quel instant saisiriez-vous pour mesurer une grandeur qui croîtroit et décroîtroit sans cesse *(d)*? Nos connoissances, variables comme leur objet, n'auroient

(a) Aristot. de cœlo, lib. 3, cap. 1, t. 1, p. 473. Id. metaph. lib. 1, cap. 6, t. 2, p. 847; lib. 11, cap. 4, p. 957.

(b) Plat. in conv. t. 3, p. 207.

(c) Epicharm. ap. Diog. Laert. in Plat. l. 3, §. 11.

(d) Id. ibid. §. 10. Plat. in Theæt. t. 1, p. 152. Jambl. cap. 29, p. 136.

CHAPITRE XXX.

donc rien de fixe et de constant ; il n'y auroit donc pour nous ni vérité, ni sagesse, si la nature ne nous découvroit elle-même les fondemens de la science et de la vertu.

C'est elle qui, en nous privant de la faculté de nous réprésenter tous les individus, et nous permettant de les ranger sous certaines classes, nous élève à la contemplation des idées primitives des choses *(a)*. Les objets sensibles sont à la vérité sujets à des changemens ; mais l'idée générale de l'homme, celle de l'arbre, celle des genres et des espèces n'en éprouvent aucun. Ces idées sont donc immuables ; et loin de les regarder comme de simples abstractions de l'esprit, il faut les considérer comme des êtres réels, comme les véritables essences des choses *(b)*. Ainsi l'arbre et le cube que vous avez devant les yeux, ne sont que la copie et l'image du cube et de l'arbre, qui de toute éternité existent dans le monde intelligible, dans ce séjour pur et brillant où résident essentiellement la justice, la beauté, la vertu, de même que les exemplaires de toutes les substances et de toutes les formes.

Mais quelle influence peuvent avoir dans l'univers et les idées et les rapports des nombres? L'intelligence qui pénètre les parties de la matière, suivant Pythagore, agit sans interruption, ordonnant et modelant ces parties, tantôt d'une façon, tantôt d'une autre, présidant au renouvellement successif et rapide des générations, détruisant les individus, conservant les espèces, mais toujours obligée, suivant les uns, de régler ses opérations profondes sur les proportions éternelles des nombres ; suivant les autres, de consulter les idées éternelles des

(a) Plut. de plac. philos. lib. 1, cap. 3, t. 2, p. 877.

(b) Plat. in Parm. t. 3, p. 132, 135. Cicer. orat. cap. 3, t. 1, p. 422.

choses

choses, qui sont pour elle ce qu'un modèle est pour un artiste.

CHAPITRE XXX.

A son exemple, le sage doit avoir les yeux fixés sur l'un de ces deux principes, soit pour établir dans son âme l'harmonie quil admire dans l'univers, soit pour retracer en lui-même les vertus dont il a contemplé l'essence divine.

En rapprochant quelques traits épars dans les ouvrages que vous avez sous les yeux, j'ai tâché de vous exposer les systêmes particuliers de quelques Pythagoriciens. Mais la doctrine des nombres est si obscure, si profonde, et si attrayante pour des esprits oisifs, qu'elle a fait éclore une foule d'opinions.

Les uns ont distingué les nombres des idées ou des espèces *(a)*; les autres les ont confondus avec les espèces, parce qu'en effet elles contiennent une certaine quantité d'individus *(b)*. On a dit que les nombres existent séparément des corps; on a dit qu'ils existent dans les corps mêmes *(c)*. Tantôt le nombre paroît désigner l'élément de l'étendue; il est la substance ou le principe et le dernier terme des corps, comme les points le sont des lignes, des surfaces et de toutes les grandeurs *(d)*; tantôt il n'exprime que la forme des élémens primitifs *(e)*. Ainsi, l'élément terrestre a la forme d'un quarré; le feu, l'air et l'eau ont celle de différentes espèces de triangles, et ces diverses configurations suffisent pour expliquer les effets de la nature *(f)*. En un mot, ce terme mystérieux n'est ordinairement qu'un signe arbitraire pour exprimer

(a) Aristot. metaph. lib. 11, cap. 1, t. 2, p. 953.
(b) Plat. in Phileb. t. 2, p. 18.
(c) Aristot. ibid. cap. 2, p. 953.
(d) Id. ibid. lib. 5, cap. 1 et 8; lib. 12, cap. 3.
(e) Id. ibid. lib. 12, cap. 5.
(f) Tim. Locr. ap. Plat. t. 3, p. 98.

CHAPITRE XXX.

soit la nature et l'essence des premiers élémens, soit leurs formes, soit leurs proportions, soit enfin les idées ou les exemplaires éternels de toutes choses.

Observons ici que Pythagore ne disoit point que tout avoit été fait par la vertu des nombres, mais suivant les proportions des nombres *(a)*. Si au mépris de cette déclaration formelle, quelques-uns de ses disciples *(b)* donnant aux nombres une existence réelle et une vertu secrète, les ont regardés comme les principes constitutifs de l'univers, ils ont tellement négligé de développer et d'éclaircir leur système, qu'il faut les abandonner à leur impénétrable profondeur.

L'obscurité et les inconséquences que trouve un lecteur en parcourant ces écrits, proviennent, 1°. des ténèbres dont seront toujours enveloppées les questions qu'ils traitent; 2°. de la diversité d'acceptions dans lesquelles on prend les mots *être*, *principe*, *cause*, *élément*, *substance*, et tous ceux qui composent la langue philosophique *(c)*; 3°. des couleurs dont plusieurs interprètes de la nature revêtirent leurs dogmes: comme ils écrivoient en vers, ils parloient plus souvent à l'imagination qu'à la raison *(d)*; 4°. de la diversité des méthodes introduites en certaines écoles. Plusieurs disciples de Pythagore, en cherchant les principes des êtres, fixèrent leur attention sur la nature de nos idées, et passèrent presque sans s'en appercevoir du monde sensible au monde intellectuel. Alors l'étude naissante de la métaphysique fut préférée à celle de la physique. Comme on n'avoit pas encore ré-

(a) Thean. ap. Stob. eclog. phys. lib. 1, p. 27.

(b) Aristot. de cœlo, lib. 3, cap. 1, t. 1, p. 474. Id. metaph. lib. 1, cap. 5 et 6, t. 2, p. 845 et 848.

(c) Id. metaph. lib. 5, cap. 1, 2, etc. t. 2, p. 883, etc. Id. de anim. lib. 1, cap. 7, t. 1, p. 627.

(d) Id. meteorol. lib. 2, cap. 3, t. 1, p. 555.

digé les lois de cette dialectique sévère qui arrête l'esprit dans ses écarts *(a)*, la raison substitua impérieusement son témoignage à celui des sens. La nature, qui tend toujours à singulariser *(b)*, n'offre par-tout que multitude et changemens : la raison, qui veut toujours généraliser, ne vit par-tout qu'unité et immobilité ; et prenant l'essor et l'enthousiasme de l'imagination *(c)*, elle s'éleva d'abstractions en abstractions, et parvint à une hauteur de théorie, dans laquelle l'esprit le plus attentif a de la peine à se maintenir.

Ce fut sur-tout dans l'école d'Élée que l'art ou la licence du raisonnement employa toutes ses ressources. Là s'établirent deux ordres d'idées ; l'un qui avoit pour objet les corps et leurs qualités sensibles ; l'autre qui ne considère que l'être en lui-même et sans relation avec l'existence. De là deux méthodes ; la première fondée, à ce qu'on prétend, sur le témoignage de la raison et de la vérité ; la seconde, sur celui des sens et de l'opinion *(d)*. L'une et l'autre suivirent à peu près la même marche. Auparavant les philosophes qui s'étoient servis de l'autorité des sens, avoient cru s'appercevoir que pour produire un effet, la nature employoit deux principes contraires, comme la terre et le feu, etc. De même, les philosophes qui ne consultèrent que la raison, s'occupèrent dans leurs méditations de l'être et du non-être, du fini et de l'infini, de l'un et du plusieurs, du nombre pair et du nombre impair *(e)*, etc.

Il restoit une immense difficulté, celle d'appliquer ces

(a) Aristot. metaph. lib. 1, cap. 6, p. 848. Id. ibid. lib. 11, cap. 4, p. 957.

(b) Id. ibid. lib. 7, cap. 16, p. 924.

(c) Parmenid. ap. Sext. Empir. adv. logic. lib. 7, p. 392.

(d) Aristot. nat. auscult. lib. 1, cap. 6, t. 1, p. 322.

(e) Id. metaph. lib. 1, cap. 5, p. 846; lib 12, cap. 1, p. 971.

CHAPITRE XXX.

abstractions, et de combiner le métaphysique avec le physique. Mais s'ils ont tenté cette conciliation, c'est avec si peu de clarté, qu'on ignore pour l'ordinaire s'ils parlent en physiciens ou en métaphysiciens. Vous verrez Parménide, tantôt ne supposer ni productions ni destructions dans la nature *(a)*; tantôt prétendre que la terre et le feu sont les principes de toute génération *(b)*. Vous en verrez d'autres n'admettre aucune espèce d'accord entre les sens et la raison, et, seulement attentifs à la lumière intérieure, n'envisager les objets extérieurs que comme des apparences trompeuses, et des sources intarissables de prestiges et d'erreurs. Rien n'existe, s'écrioit l'un d'entre eux; s'il existoit quelque chose, on ne pourroit la connoître; si on pouvoit la connoître, on ne pourroit la rendre sensible *(c)*. Un autre, intimement persuadé qu'on ne doit rien nier, ni rien affirmer, se méfioit de ses paroles, et ne s'expliquoit que par signes *(d)*.

Je vous dois un exemple de la manière dont procédoient ces philosophes; Xénophanès, chef de l'école d'Élée, me le fournira.

Rien ne se fait de rien *(e)*. De ce principe adopté par tous ses disciples, il suit que ce qui existe doit être éternel; ce qui est éternel est infini, puisqu'il n'a ni commencement ni fin; ce qui est infini est unique, car s'il ne l'étoit pas, il seroit plusieurs; l'un serviroit de borne à l'autre, et il ne seroit pas infini; ce qui est

(a) Aristot. de cœlo, lib. 3, cap. 1, t. 1, p. 473.

(b) Id. metaph. lib. 1, cap. 5, p. 847; nat. auscult. lib. 1, cap. 6, t. 1, p. 321.

(c) Gorgias ap. Aristot. t. 1, p. 1248. Isocr. Helen. encom. t. 2, p. 115.

(d) Aristot. metaph. lib. 4, cap. 5, t. 2, p. 878.

(e) Id. de Xenophan. t. 1, p. 1241. Cicer. de nat. deor. lib. 1, cap. 11, t. 2, p. 406. Batt. hist. des caus. prem. t. 1, p. 231.

unique est toujours semblable à lui-même. Or, un être unique, éternel, et toujours semblable, doit être immobile, puisqu'il ne peut se glisser ni dans le vide qui n'est rien, ni dans le plein qu'il remplit déja lui-même. Il doit être immuable; car s'il éprouvoit le moindre changement, il arriveroit quelque chose en lui qui n'y étoit pas auparavant; et alors se trouveroit détruit ce principe fondamental: Rien ne se fait de rien *(a)*.

Dans cet être infini qui comprend tout, et dont l'idée est inséparable de l'intelligence et de l'éternité *(b)*, il n'y a donc ni mélange de parties, ni diversité de formes, ni générations, ni destructions *(c)*. Mais comment accorder cette immutabilité avec les révolutions successives que nous voyons dans la nature? Elles ne sont qu'une illusion, répondoit Xénophanès: l'univers ne nous offre qu'une scène mobile; la scène existe; mais la mobilité est l'ouvrage de nos sens. Non, disoit Zénon, le mouvement est impossible. Il le disoit et le démontroit au point d'étonner ses adversaires, et de les réduire au silence *(d)*.

O mon fils! quelle étrange lumière ont apportée sur la terre ces hommes célèbres qui prétendent s'être asservi la nature *(e)*! et que l'étude de la philosophie seroit humiliante, si, après avoir commencé par le doute *(f)*, elle devoit se terminer par de semblables paradoxes! Rendons plus de justice à ceux qui les ont avancés. La plupart aimèrent la verité; ils crurent la découvrir par la voie des notions abstraites, et s'égarèrent sur la foi

(a) Bruck. hist. philos. t. 1, p. 1148.
(b) Aristot. metaph. lib. 1, cap. 5, p. 847. Diog. Laert. in Xenoph. lib. 9, §. 19. Sext. Empir. pyrrhon. hypoth. lib. 1, cap. 33, p. 59.
(c) Aristot. de cœlo, l. 3, c. 1, t. 1, p. 473.
(d) Id. nat. auscult. lib. 6, cap. 14, t. 1, p. 395. Id. topic. lib. 8, cap. 3, t. 1, p. 274.
(e) Id. metaph. lib. 1, cap. 2, t. 2, p. 841.
(f) Id. ibid. lib. 3, cap. 1, p. 858.

CHAPITRE XXX.

d'une raison dont ils ne connoissoient pas les bornes. Quand, après avoir épuisé les erreurs, ils devinrent plus éclairés, ils se livrèrent avec la même ardeur aux mêmes discussions, parce qu'ils les crurent propres à fixer l'esprit, et à mettre plus de précision dans les idées. Enfin, il ne faut pas dissimuler que plusieurs de ces philosophes, peu dignes d'un nom si respectable, n'entrèrent dans la lice que pour éprouver leurs forces, et se signaler par des triomphes aussi honteux pour le vainqueur que pour le vaincu. Comme la raison, ou plutôt l'art de raisonner, a eu son enfance ainsi que les autres arts, des définitions peu exactes et le fréquent abus des mots, fournissoient à des athlètes adroits ou vigoureux, des armes toujours nouvelles. Nous avons presque vu le temps où, pour prouver que ces mots, *Un* et *Plusieurs*, peuvent désigner le même objet, on vous auroit soutenu que vous n'êtes qu'un en qualité d'homme, mais que vous êtes deux en qualité d'homme et de musicien *(a)*. Ces puérilités absurdes n'inspirent aujourd'hui que du mépris, et sont absolument abandonnées aux sophistes.

Il me reste à vous parler d'un système aussi remarquable par sa singularité, que par la réputation de ses auteurs.

Le vulgaire ne voit autour du globe qu'il habite, qu'une voûte étincelante de lumière pendant le jour, semée d'étoiles pendant la nuit. Ce sont là les bornes de son univers. Celui de quelques philosophes n'en a plus, et s'est accru presque de nos jours, au point d'effrayer notre imagination.

On supposa d'abord que la lune étoit habitée ; ensuite

(a) Plat. in Phileb. t. 2, p. 14.

que les astres étoient autant de mondes ; enfin que le nombre de ces mondes devoit être infini, puisqu'aucun d'eux ne pouvoit servir de terme et d'enceinte aux autres *(a)*. De là, quelle prodigieuse carrière s'est tout-à-coup offerte à l'esprit humain ! Employez l'éternité même pour la parcourir, prenez les ailes de l'Aurore, volez à la planète de saturne, dans les cieux qui s'étendent au dessus de cette planète, vous trouverez sans cesse de nouvelles sphères, de nouveaux globes, des mondes qui s'accumulent les uns sur les autres ; vous trouverez l'infini par-tout, dans la matière, dans l'espace, dans le mouvement, dans le nombre des mondes et des astres qui les embellissent ; et après des millions d'années, vous connoîtrez à peine quelques points du vaste empire de la nature. Oh ! combien cette théorie l'a-t-elle agrandie à nos yeux ! Et s'il est vrai que notre ame s'étende avec nos idées, et s'assimile en quelque façon aux objets dont elle se pénètre, combien l'homme doit-il s'enorgueillir d'avoir percé ces profondeurs inconcevables !

Nous enorgueillir, m'écriai-je avec surprise ! Et de quoi donc, respectable Callias ? Mon esprit reste accablé à l'aspect de cette grandeur sans bornes, devant laquelle toutes les autres s'anéantissent. Vous, moi, tous les hommes ne sont plus à mes yeux que des insectes plongés dans un océan immense, où les rois et les conquérans ne sont distingués, que parce qu'ils agitent un peu plus que les autres, les particules d'eau qui les environnent. A ces mots Callias me regarda, et après s'être un moment recueilli en lui-même, il me dit, en me serrant la main :

(a) Xenoph. ap. Diog. Laert. lib 9, §. 19. Plut. de plac. philos. lib. 1, cap. 3, t. 2, p. 875; cap. 5, p. 879; lib. 2, cap. 13, p. 888. Cicer. de finib. lib. 2, cap. 31, t. 2, p. 136. Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 9, p. 10

CHAPITRE XXX.

Mon fils, un insecte qui entrevoit l'infini, participe de la grandeur qui vous étonne. Ensuite il ajouta :

Parmi les artistes qui ont passé leur vie à composer et décomposer des mondes, Leucippe et Démocrite rejetant les nombres, les idées, les proportions harmoniques, et tous ces échaffaudages que la métaphysique avoit élevés jusqu'alors, n'admirent, à l'exemple de quelques philosophes, que le vide et les atômes pour principes de toutes choses ; mais ils dépouillèrent ces atômes des qualités qu'on leur avoit attribuées, et ne leur laissèrent que la figure et le mouvement *(a)*. Ecoutez Leucippe et Démocrite.

L'univers est infini. Il est peuplé d'une infinité de mondes et de tourbillons, qui naissent, périssent et se reproduisent sans interruption *(b)*. Mais une intelligence suprême ne préside point à ces grandes révolutions : tout dans la nature s'opère par des lois mécaniques et simples. Voulez-vous savoir comment un de ces mondes peut se former ? Concevez une infinité d'atômes éternels, indivisibles, inaltérables, de toute forme, de toute grandeur, entraînés dans un vide immense par un mouvement aveugle et rapide *(c)*. Après des chocs multipliés et violens, les plus grossiers sont poussés et comprimés dans un point de l'espace qui devient le centre d'un tourbillon ; les plus subtils s'échappent de tous côtés, et s'élancent à différentes distances. Dans la suite des temps, les premiers forment la terre et l'eau ; les seconds, l'air et le

(a) Moshem. in Cudworth. cap. 1, §. 18, t. 1, p. 30. Bruck. hist. philos. t. 1, p. 1173.

(b) Diog. Laert. in Leucip. lib. 9, §. 30 etc. Id. in Democr. ibid. §. 44. Bruck. ibid. p. 1175 et 1187. Hist. des caus. prem. p. 363.

(c) Aristot. de gener. lib. 1, cap. 1, t. 1, p. 493. Id. de cœlo, lib. 3, cap. 4, p. 478. Plut. de plac. philos. lib. 1, cap. 3, t. 2, p. 877. Cicer. de nat. deor. lib. 1, cap. 24, t. 2, p. 416.

feu

feu. Ce dernier élément composé de globules actifs et légers, s'étend, comme une enceinte lumineuse, autour de la terre; l'air agité par ce flux perpétuel de corpuscules qui s'élèvent des régions inférieures, devient un courant impétueux, et ce courant entraîne les astres qui s'étoient successivement formés dans son sein *(a)*.

Tout, dans le physique ainsi que dans le moral, peut s'expliquer par un semblable mécanisme, et sans l'intervention d'une cause intelligente. C'est de l'union des atômes que se forme la substance des corps; c'est de leur figure et de leur arrangement que résultent le froid, le chaud, les couleurs, et toutes les variétés de la nature *(b)*; c'est leur mouvement qui sans cesse produit, altère et détruit les êtres; et comme ce mouvement est nécessaire, nous lui avons donné le nom de destin et de fatalité *(c)*. Nos sensations, nos idées sont produites par des images légères, qui se détachent des objets pour frapper nos organes *(d)*. Notre âme finit avec le corps *(e)*, parce qu'elle n'est, comme le feu, qu'un composé de globules subtils, dont la mort brise les liens *(f)*; et puisqu'il n'y a rien de réel dans la nature, excepté les atômes et le vide *(g)*, on est, par une suite de conséquences, forcé de convenir que les vices ne diffèrent des vertus que par l'opinion *(h)*.

O mon fils! prosternez-vous devant la divinité; déplorez en sa présence les égaremens de l'esprit humain, et pro-

(a) Plut. de plac. philos. lib. 1, cap. 4, t. 2, p. 878.

(b) Aristot. metaph. lib. 1, cap. 4, t. 2, p. 845. Diog. Laert. in Pyrrh. lib. 9, §. 72.

(c) Stob. eclog. phys. lib. 1, cap. 8, p. 10.

(d) Diog. Laert. in Democr. lib. 9, §. 44. Plut. ibid. lib. 4, cap. 8, p. 899. Cicer. de nat. deor. lib. 1, cap. 38, t. 2, p. 429.

(e) Plut. ibid. cap. 7.

(f) Aristot. de anim. lib. 1, cap. 2, t. 1, p. 619.

(g) Sext. Empir. pyrrh. hypoth. lib. 1, cap. 30, p. 54. Id. adv. log. lib. 7, p. 399.

(h) Cudworth. de just. et honest. notit. ad calc. syst. intell. §. 2, t. 2, p. 629. Bruck. hist. philos. t. 1, p. 1199.

CHAPITRE XXX.

mettez-lui d'être au moins aussi vertueux que la plupart de ces philosophes dont les principes tendoient à détruire la vertu; car ce n'est point dans des écrits ignorés de la multitude, dans des systêmes produits par la chaleur de l'imagination, par l'inquiétude de l'esprit, ou par le desir de la célébrité, qu'il faut étudier les idées que leurs auteurs avoient sur la morale; c'est dans leur conduite, c'est dans ces ouvrages où, n'ayant d'autre intérêt que celui de la vérité, et d'autre but que l'utilité publique, ils rendent aux mœurs et à la vertu l'hommage qu'elles ont obtenu dans tous les temps et chez tous les peuples.

FIN DU CHAPITRE TRENTIÈME.

CHAPITRE XXXI.

Suite de la Bibliothèque. L'Astronomie.

CHAPITRE XXXI.

CALLIAS sortit après avoir achevé son discours, et Euclide m'adressant la parole : Je fais chercher depuis long-temps en Sicile, me dit-il, l'ouvrage de Pétron d'Himère. Non-seulement il admettoit la pluralité des mondes; mais il osoit en fixer le nombre *(a)*. Savez-vous combien il en comptoit? 183. Il comparoit, à l'exemple des Égyptiens, l'univers à un triangle *(b)* : soixante mondes sont rangés sur chacun de ses côtés; les trois autres sur les trois angles. Soumis au mouvement paisible qui parmi nous règle certaines danses, ils s'atteignent et se remplacent avec lenteur. Le milieu du triangle est le champ de la vérité; là, dans une immobilité profonde, résident les rapports et les exemplaires des choses qui ont été, et de celles qui seront. Autour de ces essences pures est l'éternité, du sein de laquelle émane le temps qui, comme un ruisseau intarissable, coule et se distribue dans cette foule de mondes *(c)*.

Ces idées tenoient au systême des nombres de Pythagore, et je conjecture........ J'interrompis Euclide. Avant que vos philosophes eussent produit au loin une si grande quantité de mondes, ils avoient sans doute connu dans le plus grand détail celui que nous habitons. Je pense

(a) Plut. de orac. defect. t. 2, p. 422.
(b) Id. de Isid. et Osir. t. 2, p. 373.
(c) Plut. ibid.

qu'il n'y a pas dans notre ciel un corps dont ils n'ayent déterminé la nature, la grandeur, la figure et le mouvement.

Vous allez en juger, répondit Euclide. Imaginez un cercle, une espèce de roue, dont la circonférence, 28 fois aussi grande que celle de la terre, renferme un immense volume de feu dans sa concavité. Du moyeu, dont le diamètre est égal à celui de la terre, s'échappent les torrens de lumière qui éclairent notre monde *(a)*. Telle est l'idée que l'on peut se faire du soleil. Vous aurez celle de la lune, en supposant sa circonférence 19 fois aussi grande que celle de notre globe *(b)*. Voulez-vous une explication plus simple? Les parties de feu qui s'élèvent de la terre vont pendant le jour se réunir dans un seul point du ciel, pour y former le soleil; pendant la nuit, dans plusieurs points où elles se convertissent en étoiles. Mais comme ces exhalaisons se consument promptement, elles se renouvellent sans cesse pour nous procurer chaque jour un nouveau soleil, chaque nuit de nouvelles étoiles *(c)*. Il est même arrivé que, faute d'alimens, le soleil ne s'est pas rallumé pendant un mois entier *(d)*. C'est cette raison qui l'oblige à tourner autour de la terre. S'il étoit immobile, il épuiseroit bientôt les vapeurs dont il se nourrit *(e)*.

J'écoutois Euclide; je le regardois avec étonnement; je lui dis enfin: On m'a parlé d'un peuple de Thrace, tellement grossier, qu'il ne peut compter au delà du

(a) Plut. de plac. philos. lib. 2, cap. 20, t. 2, p. 889. Stob. eclog. phys. lib. 1, p. 55. Achill. Tat. isag. ap. Petav. t. 3, p. 81.

(b) Plut. ibid. cap. 25, p. 891.

(c) Plat. de rep. lib. 6, t. 2, p. 498. Plut. ibid. cap. 24, p. 890. Xenophan. ap. Stob. eclog. phys. lib. 1, p. 54. Bruck. hist. philos. t. 1, p. 1154.

(d) Plut. ibid. cap. 24. Stob. ibid. p. 55.

(e) Aristot. meteor. lib. 2, cap. 2, p. 551.

nombre 4 *(a)*. Seroit-ce d'après lui que vous rapporteriez ces étranges notions? Non, me répondit-il, c'est d'après plusieurs de nos plus célèbres philosophes, entre autres, Anaximandre et Héraclite, dont le plus ancien vivoit deux siècles avant nous. On a vu depuis éclore des opinions moins absurdes, mais également incertaines, et dont quelques-unes même ont soulevé la multitude. Anaxagore, du temps de nos pères, ayant avancé que la lune étoit une terre à peu près semblable à la nôtre, et le soleil une pierre enflammée, fut soupçonné d'impiété, et forcé de quitter Athènes *(b)*. Le peuple vouloit qu'on mît ces deux astres au rang des dieux; et nos derniers philosophes, en se conformant quelquefois à son langage *(c)*, ont désarmé la superstition qui pardonne tout, dès que l'on a des ménagemens pour elle.

Comment a-t-on prouvé, lui dis-je, que la lune ressemble à la terre? On ne l'a pas prouvé, me répondit-il, on l'a cru. Quelqu'un avoit dit : s'il y avoit des montagnes dans la lune, leur ombre projetée sur sa surface y produiroit peut-être les taches qui s'offrent à nos yeux. Aussitôt on a conclu qu'il y avoit dans la lune, des montagnes, des vallées, des rivières, des plaines et quantité de villes *(d)*. Il a fallu ensuite connoître ceux qui l'habitent. Suivant Xénophanès, ils y mènent la même vie que nous sur la terre *(e)*. Suivant quelques disciples de Pythagore, les plantes y sont plus belles, les animaux quinze fois plus grands, les jours quinze fois plus longs que

(a) Aristot. probl. sect. 15, t. 2, p. 752.

(b) Xenoph. memor. lib. 4, p. 815. Plat. apol. t. 1, p. 26. Plut. de superst. t. 2, p. 169. Diog. Laert. in Anaxag. lib. 2, §. 8.

(c) Plat. de leg. lib. 7, t. 2, p. 821 etc.

(d) Plut. de plac. philos. lib. 2, cap. 13 et 25, t. 2, p. 888 et 891. Stob. eclog. phys. lib. 1, p. 60. Achill. Tat. isag. ap. Petav. t. 3, p. 83. Cicer. acad. 2, cap. 39, t. 2, p. 51. Procl. in Tim. lib. 4, p. 283.

(e) Xenophan. ap. Lactant. inst. lib. 3, cap. 23. t. 1, p. 253.

CHAPITRE XXXI.

les nôtres *(a)*. Et sans doute, lui dis-je, les hommes quinze fois plus intelligens que sur notre globe. Cette idée rit à mon imagination. Comme la nature est encore plus riche par les variétés que par le nombre des espèces, je distribue à mon gré, dans les différentes planètes, des peuples qui ont un, deux, trois, quatre sens de plus que nous. Je compare ensuite leurs génies avec ceux que la Grèce a produits, et je vous avoue qu'Homère et Pythagore me font pitié. Démocrite, répondit Euclide, a sauvé leur gloire de ce parallèle humiliant. Persuadé peut-être de l'excellence de notre espèce, il a décidé que les hommes sont individuellement par-tout les mêmes. Suivant lui, nous existons à-la-fois, et de la même manière, sur notre globe, sur celui de la lune, et dans tous les mondes de l'univers *(b)*.

Nous réprésentons souvent sur des chars les divinités qui président aux planètes, parce que cette voiture est la plus honorable parmi nous; les Égyptiens les placent sur des bateaux, parce qu'ils font presque tous leurs voyages sur le Nil *(c)*. De là Héraclite donnoit au soleil et à la lune la forme d'un bateau *(d)*. Je vous épargne le détail des autres conjectures non moins frivoles, hasardées sur la figure des astres. On convient assez généralement aujourd'hui qu'ils sont de forme sphérique *(e)*. Quant à leur grandeur, il n'y a pas long-temps encore qu'Anaxagore disoit que le soleil est beaucoup plus grand

(a) Plut. de plac. philos. lib. 2, cap. 30, t. 2, p. 892. Stob. ibid. p. 60. Euseb. præp. evang. lib. 15, p. 849.

(b) Cicer. acad. 2, cap. 17, t. 2, p. 25.

(c) Cuper. Harpocr. p. 14. Caylus, recueil d'antiq. t. 1, pl. 9. Montfauc. antiq. expliq. suppl. t. 1, pl. 17.

(d) Plut. ibid. cap. 22 et 27. Achill. Tat. isag. cap. 19, ap. Petav. t. 3, p. 82.

(e) Aristot. de cœlo, lib. 2, cap. 8, t. 1, p. 461; cap. 11. p. 463.

que le Péloponèse; et Héraclite, qu'il n'a réellement qu'un pied de diamètre *(a)*.

Vous me dispensez, lui dis-je, de vous interroger sur les dimensions des autres planètes; mais vous leur avez du moins assigné la place qu'elles occupent dans le ciel?

Cet arrangement, répondit Euclide, a coûté beaucoup d'efforts, et a partagé nos philosophes. Les uns placent au dessus de la terre, la lune, mercure, vénus, le soleil, mars, jupiter et saturne. Tel est l'ancien système des Égyptiens *(b)* et des Chaldéens *(c)*; tel fut celui que Pythagore introduisit dans la Grèce *(d)*.

L'opinion qui domine aujourd'hui parmi nous, range les planètes dans cet ordre: la lune, le soleil, mercure, vénus, mars, jupiter et saturne *(e)*. Les noms de Platon, d'Eudoxe et d'Aristote *(f)* ont accrédité ce système, qui ne diffère du précédent qu'en apparence.

En effet, la différence ne vient que d'une découverte faite en Égypte, et que les Grecs veulent en quelque façon s'approprier. Les astronomes Égyptiens s'aperçurent que les planètes de mercure et de vénus, compagnes inséparables du soleil *(g)*, sont entraînées par le même mouvement que cet astre, et tournent sans cesse autour de lui *(h)*. Suivant les Grecs, Pythagore reconnut le premier, que l'étoile de junon ou de vénus, cette étoile brillante qui se montre quelquefois après le coucher du soleil, est la même qui en d'autres temps précède son

(a) Plut. de plac. philos. lib. 2, cap. 21, t. 2, p. 890.

(b) Dion. hist. rom. lib. 37, p. 124.

(c) Macrob. somn. Scip. cap. 19. Ricciol. almag. lib. 9, p. 280.

(d) Plin. lib. 2, cap. 22, t. 1, p. 86. Censor. de die nat. cap 13. Plut. de creat. anim. t. 2, p. 1028. Ricciol. almag. lib. 9, cap. 2, p. 277.

(e) Plat. in Tim. t. 3, p. 38. Id. de rep. lib. 10, t. 2, p. 616. Plut. ibid. cap. 15. De mund. ap. Aristot. t. 1, p. 602.

(f) Proc. in Tim. lib. 4, p. 257.

(g) Tim. Locr. ap. Plat. t. 3, p. 96. Cicer. somn. Scip. t. 3, p. 412.

(h) Macrob. somn. Scip. cap. 19.

CHAPITRE XXXI.

lever *(a)*. Comme les Pythagoriciens attribuent le même phénomène à d'autres étoiles et à d'autres planètes, il ne paroît pas que de l'observation dont on fait honneur à Pythagore, ils ayent conclu que vénus fasse sa révolution autour du soleil. Mais il suit de la découverte des prêtres de l'Égypte, que vénus et mercure doivent paroître, tantôt au dessus et tantôt au dessous de cet astre, et qu'on peut sans inconvénient leur assigner ces différentes positions *(b)*. Aussi les Égyptiens n'ont-ils point changé l'ancien ordre des planètes dans leurs planisphères célestes *(c)*.

Des opinions étranges se sont élevées dans l'école de Pythagore. Vous verrez dans cet ouvrage d'Hicétas de Syracuse, que tout est en repos dans le ciel, les étoiles, le soleil, la lune elle-même. La terre seule, par un mouvement rapide autour de son axe, produit les apparences que les astres offrent à nos regards *(d)*. Mais d'abord l'immobilité de la lune ne peut se concilier avec ses phénomènes ; de plus, si la terre tournoit sur elle-même, un corps lancé à une très grande hauteur ne retomberoit pas au même point d'où il est parti. Cependant le contraire est prouvé par l'expérience *(e)*. Enfin, comment osa-t-on, d'une main sacrilège *(f)*, troubler le repos de la terre, regardée de tout temps comme le centre du monde, le sanctuaire des dieux, l'autel, le nœud et l'unité de la nature *(g)* ?

(a) Diog. Laert. lib. 3, §. 14. Phavor. ap. eumd. lib. 9, §. 23. Stob. eclog. phys. lib. 1, p. 55. Plin. lib. 2, cap. 8, p. 75. Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 14, p. 379 et 478.

(b) Macrob. somn. Scip. cap. 19. Bailly, astron. ancien. p. 170.

(c) Mém. de l'Acad. des Sciences année 1708, hist. p. 110.

(d) Theophr. ap. Cicer. acad. 2, cap. 39, t. 2, p. 5. Diog. Laert. lib. 8, §. 85.

(e) Aristot. de cœlo, lib. 2, cap. 14, t. 1, p. 470.

(f) Plut. de fac. in orb. lun. t. 2, p. 923.

(g) Tim. Locr. ap. Plat. t. 3, p. 97. Stob. eclog. phys. lib. 1, p. 51.

Aussi,

CHAPITRE XXXI.

Aussi, dans cet autre traité, Philolaüs commence-t-il par transporter au feu les privilèges sacrés dont il dépouille la terre. Ce feu céleste, devenu le foyer de l'univers, en occupe le centre. Tout autour roulent sans interruption dix sphères, celle des étoiles fixes, celles du soleil, de la lune et des cinq planètes *, celles de notre globe et d'une autre terre invisible à nos yeux, quoique voisine de nous *(a)*. Le soleil n'a plus qu'un éclat emprunté; ce n'est qu'une espèce de miroir, ou de globe de cristal, qui nous renvoie la lumière du feu céleste *(b)*.

Ce système que Platon regrette quelquefois de n'avoir pas adopté dans ses ouvrages *(c)*, n'est point fondé sur des observations, mais uniquement sur des raisons de convenance. La substance du feu, disent ses partisans, étant plus pure que celle de la terre, doit reposer dans le milieu de l'univers, comme dans la place la plus honorable *(d)*.

C'étoit peu d'avoir fixé les rangs entre les planètes; il falloit marquer à quelle distance les unes des autres elles remplissent leur carrière. C'est ici que Pythagore et ses disciples ont épuisé leur imagination.

Les planètes, en y comprenant le soleil et la lune, sont au nombre de sept. Ils se sont rappelé aussitôt l'heptacorde ou la lyre à sept cordes. Vous savez que cette lyre renferme deux tétracordes, unis par un son commun, et qui, dans le genre diatonique, donnent cette suite de sons, *si*, *ut*, *re*, *mi*, *fa*, *sol*, *la*. Supposez que la lune soit re-

* Avant Platon, et de son temps, par le nom de Planètes, on entendoit Mercure, Vénus, Mars, Jupiter et Saturne.

(a) Stob. eclog. phys. lib. 1, p. 51. Plut. de plac. philos. lib. 3, cap. 11 et 13, p. 895.

(b) Plut. ibid. lib. 2, cap. 20, p. 890. Stob. ibid. p. 56. Achill. Tat. isag. cap. 19, ap. Petav. t. 3, p. 81.

(c) Plut. in Num. t. 1, p. 67. Id. in Plat. quæst. t. 2, p. 1006.

(d) Aristot. de cœlo, lib. 2, cap. 13, t. 1, p. 466.

CHAPITRE XXXI.

présentée par *si*, mercure le sera par *ut*, vénus par *re*, le soleil par *mi*, mars par *fa*, jupiter par *sol*, saturne par *la*; ainsi la distance de la lune *si* à mercure *ut*, sera d'un demi-ton; celle de mercure *ut* à vénus *re*, sera d'un ton; c'est-à-dire que la distance de vénus à mercure, sera le double de celle de mercure à la lune. Telle fut la première lyre céleste.

On y ajouta ensuite deux cordes, pour désigner l'intervalle de la terre à la lune, et celui de saturne aux étoiles fixes. On disjoignit les deux tétracordes renfermés dans cette nouvelle lyre, et on les monta quelquefois sur le genre chromatique, qui donne des proportions entre la suite des sons, différentes de celles du genre diatonique. Voici un exemple de cette nouvelle lyre *(a)*.

	De la terre à la lune	un ton.
PREMIER TÉTRACORDE.	De la lune à mercure	$\frac{1}{2}$ ton.
	De mercure à vénus	$\frac{1}{2}$ ton.
	De vénus au soleil	ton $\frac{1}{2}$.
	Du soleil à mars	un ton.
SECOND TÉTRACORDE.	De mars à jupiter	$\frac{1}{2}$ ton.
	De jupiter à saturne	$\frac{1}{2}$ ton.
	De saturne aux étoiles fixes	ton $\frac{1}{2}$.

Comme cette échelle donne sept tons au lieu de six, qui complètent l'octave, on a quelquefois, pour obtenir la plus parfaite des consonnances, diminué d'un ton l'intervalle de saturne aux étoiles *(b)*, et celui de vénus au soleil. Il s'est introduit d'autres changemens à l'échelle,

(a) Plin. lib. 2, cap. 22.

(b) Censor. de die nat. cap. 13.

lorsqu'au lieu de placer le soleil au dessus de vénus et de mercure, on l'a mis au dessous *(a)*.

Pour appliquer ces rapports aux distances des corps célestes, on donne au ton la valeur de 126,000 stades *(b)* *; et à la faveur de cet élément, il fut aisé de mesurer l'espace qui s'étend depuis la terre jusqu'au ciel des étoiles. Cet espace se raccourcit ou se prolonge, selon que l'on est plus ou moins attaché à certaines proportions harmoniques. Dans l'échelle précédente, la distance des étoiles au soleil, et celle de cet astre à la terre, se trouvent dans le rapport d'une quinte ou de trois tons et demi; mais suivant un autre calcul, ces deux intervalles ne seront l'un et l'autre que de trois tons, c'est-à-dire de trois fois 126,000 stades *(c)*.

Euclide s'apperçut que je l'écoutois avec impatience. Vous n'êtes pas content, me dit-il en riant? Non, lui répondis-je. Eh quoi! la nature est-elle obligée de changer ses lois au gré de vos caprices? Quelques-uns de vos philosophes prétendent que le feu est plus pur que la terre; aussitôt notre globe doit lui céder sa place, et s'éloigner du centre du monde. Si d'autres préfèrent en musique le genre chromatique ou diatonique, il faut à l'instant que les corps célestes s'éloignent ou se rapprochent les uns des autres. De quel œil les gens instruits regardent-ils de pareils égaremens? Quelquefois, reprit Euclide, comme des jeux de l'esprit *(d)*; d'autres fois, comme l'unique ressource de ceux qui, au lieu d'étudier la nature, cherchent à la deviner. Pour moi,

(a) Achill. Tat. isag. cap. 17, ap. Petav. t. 3, p. 80.

(b) Plin. lib. 2, cap. 21, t. 1, p. 86.

* 4762 lieues 2000 toises. La lieue de 2500 toises.

(c) Id. ibid.

(d) Aristot. de cœlo, lib. 2, cap. 9, t. 1, p. 462.

j'ai voulu vous montrer par cet échantillon, que notre astronomie étoit encore dans l'enfance du temps de nos pères *(a)*; elle n'est guère plus avancée aujourd'hui. Mais, lui dis-je, vous avez des mathématiciens qui veillent sans cesse sur les révolutions des planètes, et qui cherchent à connoître leurs distances à la terre *(b)*; vous en avez eu sans doute dans les temps les plus anciens: qu'est devenu le fruit de leurs veilles?

Nous avons fait de très longs raisonnemens, me dit-il, très peu d'observations, encore moins de découvertes. Si nous avons quelques notions exactes sur le cours des astres, nous les devons aux Egyptiens et aux Chaldéens *(c)*: ils nous ont appris à dresser des tables qui fixent le temps de nos solennités publiques, et celui des travaux de la campagne. C'est là qu'on a soin de marquer les levers et les couchers des principales étoiles, les points des solstices, ainsi que des équinoxes, et les pronostics des variations qu'éprouve la température de l'air *(d)*. J'ai rassemblé plusieurs de ces calendriers: quelques-uns remontent à une haute antiquité; d'autres renferment des observations qui ne conviennent point à notre climat. On remarque dans tous une singularité, c'est qu'ils n'attachent pas également les points des solstices et des équinoxes au même degré des signes du zodiaque; erreur qui vient peut-être de quelques mouvemens dans les étoiles, inconnus jusqu'à présent *(e)*, peut-être de l'ignorance des observateurs.

(a) Ricciol. almag. lib. 7, p. 493.

(b) Xenoph. memor. lib. 4, p. 814. Aristot. de cœlo, lib. 2, cap. 14, t. 1, p. 470.

(c) Herodot. lib. 2, cap. 109. Epin. ap. Plat. t. 2, p. 987. Aristot. ibid. lib. 2, cap. 12, t. 1, p. 464. Strab. lib. 17, p. 806.

(d) Theon. Smyrn. ad Arat. p. 93. Diod. Sic. lib. 12, p. 94. Petav. uranol. t. 3.

(e) Fréret, défense de la chron. p. 483. Bailly, astronom. ancien. p. 191 et 421.

C'est de la composition de ces tables que nos astronomes se sont occupés depuis deux siècles. Tels furent Cléostrate de Ténédos, qui observoit sur le mont Ida ; Matricétas de Méthymne, sur le mont Lépétymne ; Phaïnus d'Athènes, sur la colline Lycabette *(a)* ; Dosithéus, Euctémon *(b)*. Démocrite *(c)*, et d'autres qu'il seroit inutile de nommer. La grande difficulté, ou plutôt l'unique problême qu'ils avoient à résoudre, c'étoit de ramener nos fêtes à la même saison, et au terme prescrit par les oracles et par les lois *(d)*. Il falloit donc fixer, autant qu'il étoit possible, la durée précise de l'année, tant solaire que lunaire, et les accorder entre elles, de manière que les nouvelles lunes qui règlent nos solennités, tombassent vers les points cardinaux où commencent les saisons.

Plusieurs essais infructueux préparèrent les voies à Méton d'Athènes. La première année de la 87ᵉ. olympiade *, dix mois environ avant le commencement de la guerre du Péloponèse *(e)*, Méton, de concert avec cet Euctémon que j'ai déja nommé *(f)*, ayant observé le solstice d'été, produisit une période de 19 années solaires, qui renfermoit 235 lunaisons, et ramenoit le soleil et la lune à-peu-près au même point du ciel.

Malgré les plaisanteries des auteurs comiques *(g)*, le succès le plus éclatant couronna ses efforts *(h)* ou ses larcins ; car on présume qu'il avoit trouvé cette période chez des nations plus versées dans l'astronomie que

(a) Theophr. περὶ Σημ. ap. Scalig. de emend. lib. 2, p. 72.
(b) Ptolem. de appar. in uranol. p. 53.
(c) Diog. Laert. in Democr. lib. 9, §. 48. Censor. de die nat. cap. 18. Scalig. ibid. p. 167.
(d) Gemin. elem. astron. cap. 6, ap. Petav. t. 3, p. 18.

* L'an 432 avant J. C. Voyez la note à la fin du volume.
(e) Thucyd. lib. 2, cap. 2.
(f) Ptolem. magn. construct. lib. 3, p. 63.
(g) Aristoph. in av. v. 998.
(h) Arat. in Διοσημ. p. 92. Schol. ibid.

CHAPITRE XXXI.

nous ne l'étions alors. Quoi qu'il en soit, les Athéniens firent graver les points des équinoxes et des solstices sur les murs du Pnyx *(a)*. Le commencement de leur année concouroit auparavant avec la nouvelle lune qui arrive après le solstice d'hiver ; il fut fixé pour toujours à celle qui suit le solstice d'été *(b)*, et ce ne fut qu'à cette dernière époque que leurs Archontes ou premiers magistrats entrèrent en charge *(c)*. La plupart des autres peuples de la Grèce ne furent pas moins empressés à profiter des calculs de Méton *(d)*; ils servent aujourd'hui à dresser les tables qu'on suspend à des colonnes dans plusieurs villes, et qui pendant l'espace de 19 ans représentent en quelque façon l'état du ciel et l'histoire de l'année. On y voit en effet, pour chaque année, les points où commencent les saisons ; et pour chaque jour, les prédictions des changemens que l'air doit éprouver tour à tour *(e)*.

Jusqu'ici les observations des astronomes Grecs s'étoient bornées aux points cardinaux, ainsi qu'aux levers et aux couchers des étoiles ; mais ce n'est pas là ce qui constitue le véritable astronome. Il faut que par un long exercice, il parvienne à connoître les révolutions des corps célestes *(f)*.

Eudoxe, mort il y a quelques années, ouvrit une nouvelle carrière. Un long séjour en Egypte, l'avoit mis à portée de dérober aux prêtres Egyptiens une partie de leurs secrets : il nous rapporta la connoissance du mouvement des planètes *(g)*, et la consigna dans plusieurs

(a) Philoch. ap. schol. Aristoph. in av. v. 998. Ælian. var. hist. lib. 10, cap. 7. Suid. in Μέτων.

(b) Plat. de leg. lib. 6, t. 2, p. 767. Avien. Arat. prognost. p. 114.

(c) Dodwel. de cycl. dissert. 3, §. 35.

(d) Diod. Sic. lib. 12, p. 94.

(e) Theon. Smyrn. in Arat. phænom. p. 93. Salmas. exerc. Plin. p. 740.

(f) Epin. ap. Plat. t. 2, p. 990.

(g) Senec. quæst. nat. lib. 7, cap. 3.

ouvrages qu'il a publiés. Vous trouverez sur cette tablette son traité intitulé miroir, celui de la célérité des corps célestes *(a)*, sa circonférence de la terre, ses phénomènes *(b)*. J'avois d'assez étroites liaisons avec lui : il ne me parloit de l'astronomie qu'avec le langage de la passion. Je voudrois, disoit-il un jour, m'approcher assez du soleil, pour connoître sa figure et sa grandeur, au risque d'éprouver le sort de Phaéton *(c)*.

Je témoignai à Euclide ma surprise de ce qu'avec tant d'esprit, les Grecs étoient obligés d'aller au loin mendier les lumières des autres nations. Peut-être, me dit-il, n'avons-nous pas le talent des découvertes, et que notre partage est d'embellir et de perfectionner celles des autres. Que savons-nous si l'imagination n'est pas le plus fort obstacle au progrès des sciences ? D'ailleurs, ce n'est que depuis peu de temps que nous avons tourné nos regards vers le ciel, tandis que depuis un nombre incroyable de siècles, les Egyptiens et les Chaldéens s'obstinent à calculer ses mouvemens, Or les décisions de l'astronomie doivent être fondées sur des observations. Dans cette science, ainsi que dans plusieurs autres, chaque vérité se lève sur nous à la suite d'une foule d'erreurs ; et peut-être est-il bon qu'elle en soit précédée, afin que, honteuses de leur défaite, elles n'osent plus reparoître. Enfin, dois-je en votre faveur trahir le secret de notre vanité ? dès que les découvertes des autres nations sont transportées dans la Grèce, nous les traitons comme ces enfans adoptifs que nous confondons avec les enfans légitimes, et que nous leur préférons même quelquefois.

(a) Simpl. lib. 2, p. 120, fol. verso.
(b) Hipparch. ad. phænom. in uranol. p. 98.
(c) Plut. t. 2, p. 1094.

CHAPITRE XXXI.

Je ne croyois pas, lui dis-je, qu'on pût étendre si loin le privilège de l'adoption; mais de quelque source que soient émanées vos connoissances, pourriez-vous me donner une idée générale de l'état actuel de votre astronomie?

Euclide prit alors une sphère, et me rappela l'usage des différens cercles dont elle est composée: il me montra un planisphère céleste, et nous reconnûmes les principales étoiles distribuées dans les différentes constellations. Tous les astres, ajouta-t-il, tournent dans l'espace d'un jour, d'orient en occident, autour des pôles du monde. Outre ce mouvement, le soleil, la lune et les cinq planètes en ont un qui les porte d'occident en orient, dans certains intervalles de temps.

Le soleil parcourt les 360 degrés de l'écliptique dans une année qui contient, suivant les calculs de Méton *(a)*, 365 jours et $\frac{5}{19}$ parties d'un jour *.

Chaque lunaison dure 29 jours 12 heures 45' etc. Les 12 lunaisons donnent en conséquence 354 jours, et un peu plus du tiers d'un jour *(b)*. Dans notre année civile, la même que la lunaire, nous négligeons cette fraction; nous supposons seulement 12 mois, les uns de 30 jours, les autres de 29, en tout 354. Nous concilions ensuite cette année civile avec la solaire, par 7 mois intercalaires, que dans l'espace de 19 ans, nous ajoutons aux années 3e. 5e. 8e. 11e. 13e. 16e. et 19e. *(c)*.

Vous ne parlez pas, dis-je alors, d'une espèce d'année, qui n'étant pour l'ordinaire composée que de 360 jours,

(a) Gemin. elem. astron. ap. Petav. t. 3, p. 23. Censor. de die nat. cap. 19. Dodw. de cycl. dissert. 1, p. 5.

* Voyez la note à la fin du volume.

(b) Petav. de doct. temp. lib. 2, cap. 10 et 13, p. 58 et 62.

(c) Dodw. ibid. §. 35.

est

est plus courte que celle du soleil, plus longue que celle de la lune. On la trouve chez les plus anciens peuples et dans vos meilleurs écrivains *(a)* : comment fut-elle établie ? pourquoi subsiste-t-elle encore parmi vous *(b)* ? Elle fut réglée chez les Egyptiens, répondit Euclide, sur la révolution annuelle du soleil, qu'ils firent d'abord trop courte *(c)* ; parmi nous, sur la durée de 12 lunaisons, que nous composâmes toutes également de 30 jours *(d)*. Dans la suite, les Egyptiens ajoutèrent à leur année solaire 5 jours et 6 heures ; de notre côté, en retranchant 6 jours de notre année lunaire, nous la réduisîmes à 354, et quelquefois à 355 jours. Je répliquai : Il falloit abandonner cette forme d'année, dès que vous en eûtes reconnu le vice. Nous ne l'employons jamais, dit-il, dans les affaires qui concernent l'administration de l'état, ou les intérêts des particuliers. En des occasions moins importantes, une ancienne habitude nous force quelquefois à préférer la brièveté à l'exactitude du calcul, et personne n'y est trompé.

Je supprime les questions que je fis à Euclide sur le calendrier des Athéniens ; je vais seulement rapporter ce qu'il me dit sur les divisions du jour. Ce fut des Babyloniens, reprit-il, que nous apprîmes à le partager en 12 parties *(e)*, plus ou moins grandes, suivant la différence des saisons. Ces parties ou ces heures, car c'est le nom que l'on commence à leur donner *(f)*, sont marquées, pour chaque mois, sur les cadrans, avec les longueurs de l'ombre, correspondantes à chacune d'elles *(g)*. Vous sa-

(a) Herodot. lib. 1, cap. 32.
(b) Aristot. hist. animal. lib. 6, cap. 20, t. 1, p. 877. Plin. lib. 34, cap. 6, t. 2, p. 644.
(c) Herodot. lib. 2, cap. 4.
(d) Petav. de doct. temp. lib. 1, cap. 6 et 7. Dodw. de cycl. dissert. 1, §. 14.
(e) Herodot. lib. 2, cap. 109.
(f) Xenoph. memor. lib. 4, p. 800.
(g) Scalig. de emend. temp. lib. 1, p. 5. Petav. var. dissert. lib. 7, cap. 9, t. 3, p. 145.

CHAPITRE XXXI.

vez en effet que pour tel mois, l'ombre du style prolongée jusqu'à tel nombre de pieds, donne avant ou après midi, tel moment de la journée * ; que lorsqu'il s'agit d'assigner un rendez-vous pour le matin ou pour le soir, nous nous contentons de renvoyer, par exemple, au 10e. 12e. pied de l'ombre *(a)*, et que c'est enfin de là qu'est venue cette expression : Quelle ombre est-il *(b)*? Vous savez aussi que nos esclaves vont de temps en temps consulter le cadran exposé aux yeux du public, et nous rapportent l'heure qu'il est *(c)*. Quelque facile que soit cette voie, on cherche à nous en procurer une plus commode, et déja l'on commence à fabriquer des cadrans portatifs *(d)*.

Quoique le cycle de Méton soit plus exact que ceux qui l'avoient précédé, on s'est apperçu de nos jours qu'il a besoin de correction. Déja Eudoxe nous a prouvé, d'après les astronomes Egyptiens, que l'année solaire est de 365 jours $\frac{1}{4}$, et par conséquent plus courte que celle de Méton, d'une 76e. partie de jour *(e)*.

On a remarqué que dans les jours des solstices, le soleil ne se lève pas précisément au même point de l'horizon *(f)* ; on en a conclu qu'il avoit une latitude, ainsi que la lune et les planètes *(g)*, et que dans sa révolution annuelle, il s'écartoit en deçà et au delà du plan de l'écliptique, incliné à l'équateur d'environ 24 degrés *(h)*.

---

* Voyez la note à la fin du volume.

(a) Aristoph. in eccles. v. 648. Menand. ap. Athen. lib. 6, cap. 10, p. 243. Casaub. ibid. Eubul. ap. Athen. lib. 1, cap. 7, p. 8. Hesych. in Δωδεκ. Id. et Suid. in Δεκάπ. Poll. lib. 6, cap. 8, § 44.

(b) Aristoph. ap. Poll. lib. 9, cap. 5, p. 46.

(c) Athen. lib 9, cap. 17, p. 406. Casaub. ibid. Eustath. in iliad. lib. 24, p. 1349. Hesych. in Πηγάς.

(d) Athen. lib. 4, cap. 17, p. 163. Casaub. ibid Paciaud. monum. Pelopon. t. 1, p. 50.

(e) Gemin. elem. astron. ap. Petav. t. 3, p. 23. Strab. lib. 17, p. 806. Bailly astron. anc. p. 237.

(f) Simpl. de cœlo, lib. 2, p. 120.

(g) Aristot. metaph. lib. 14, p. 1002.

(h) Eudem. Rhod. ap. Fabr. biblioth. Græc. t. 2, p. 277. Bailly, astron. ancien. p. 242 et 466.

Les planètes ont des vitesses qui leur sont propres, et des années inégales *(a)*. Eudoxe, à son retour d'Egypte, nous donna de nouvelles lumières sur le temps de leurs révolutions *(b)*. Celles de mercure et de vénus s'achèvent en même temps que celle du soleil; celle de mars en 2 ans, celle de jupiter en 12, celle de saturne en 30 *(c)*.

Les astres qui errent dans le zodiaque, ne se meuvent pas par eux-mêmes; ils sont entraînés par les sphères supérieures, ou par celles auxquelles ils sont attachés *(d)*. On n'admettoit autrefois que huit de ces sphères, celle des étoiles fixes, celles du soleil, de la lune, et des cinq planètes *(e)*. On les a multipliées, depuis qu'on a découvert dans les corps célestes, des mouvemens dont on ne s'étoit pas apperçu.

Je ne vous dirai point qu'on se croit obligé de faire rouler les astres errans dans autant de cercles *(f)*, par la seule raison que cette figure est la plus parfaite de toutes : ce seroit vous instruire des opinions des hommes, et non des lois de la nature.

La lune emprunte son éclat du soleil *(g)*; elle nous cache la lumière de cet astre, quand elle est entre lui et nous; elle perd la sienne, quand nous sommes entre elle et lui *(h)*. Les éclipses de lune et de soleil n'épouvantent plus que le peuple, et nos astronomes les annoncent d'avance.

On démontre en astronomie que certains astres sont

(a) Tim. Locr. ap. Plat. p. 97. Plat. in Tim. p. 39.

(b) Senec. quæst. nat. lib. 7, cap. 3.

(c) Aristot. ap. Simpl. p. 120, fol. vers. De mund. ap. Aristot. t. 1, p. 612.

(d) Id. de cœlo, lib. 2, cap. 8, t. 1, p. 461.

(e) Tim. Locr. de anim. ap. Plat. t. 3, p. 96.

(f) Simpl. de cœlo, p. 120.

(g) Pythag. ap. Diog. Laert. lib. 8, §. 27. Parmen. ap. Plut. in Colot. t. 2, p. 1116. Anaxag. ap. Plat. in Crat. t. 1, p. 409. Plat. de rep. lib. 10, t. 2, p. 616.

(h) Aristot. ibid. cap. 13, t. 1, p. 466.

plus grands que la terre *(a)*; mais je ne sais pas si le diamètre du soleil est neuf fois plus grand que celui de la lune, comme Eudoxe l'a prétendu *(b)*. Je demandai à Euclide, pourquoi ils ne rangeoit pas les comètes au nombre des astres errans. Telle est en effet, me dit-il, l'opinion de plusieurs philosophes, entre autres d'Anaxagore, de Démocrite et de quelques disciples de Pythagore *(c)*: mais elle fait plus d'honneur à leur esprit qu'à leur savoir. Les erreurs grossières dont elle est accompagnée, prouvent assez qu'elle n'est pas le fruit de l'observation. Anaxagore et Démocrite supposent que les comètes ne sont autre chose que deux planètes qui, en se rapprochant, paroissent ne faire qu'un corps; et le dernier ajoute pour preuve, qu'en se séparant, elles continuent à briller dans le ciel, et présentent à nos yeux des astres inconnus jusqu'alors. A l'égard des Pythagoriciens, ils semblent n'admettre qu'une comète qui paroît par intervalles, après avoir été pendant quelque temps absorbée dans les rayons du soleil *(d)*.

Mais que répondrez-vous, lui dis-je, aux Chaldéens *(e)* et aux Égyptiens *(f)*, qui sans contredit sont de très grands observateurs? N'admettent-ils pas, de concert, le retour périodique des comètes? Parmi les astronomes de Chaldée, me dit-il, les uns se vantent de connoître leur cours, les autres les regardent comme des tourbillons qui s'enflamment par la rapidité de leur mouvement *(g)*. L'opinion des premiers ne peut être qu'une hypothèse, puisqu'elle laisse subsister celle des seconds.

(a) Aristot. de cœlo, lib. 1. Id. meteor. cap. 3, t. 1, p. 529.

(b) Archim. in aran. p. 451. Bailly, hist. de l'astron. anc. p. 238.

(c) Aristot. meteor. lib. 1, cap. 6, t. 1, p. 534. Plut. de plac. philos. lib. 3, cap. 2, t. 2, p. 893.

(d) Aristot. ibid.

(e) Senec. quæst. nat. lib. 7, cap. 3. Stob. eclog. phys. lib. 1, p. 63.

(f) Diod. Sic. lib. 1, p. 73.

(g) Senec. ibid.

Si les astronomes d'Égypte ont eu la même idée, ils en ont fait un mystère à ceux de nos philosophes qui les ont consultés. Eudoxe n'en a jamais rien dit, ni dans ses conversations, ni dans ses ouvrages *(a)*. Est-il à présumer que les prêtres Égyptiens se soient réservé la connoissance exclusive du cours des comètes?

Je fis plusieurs autres questions à Euclide. Je trouvai presque toujours partage dans les opinions, et par conséquent incertitude dans les faits *(b)*. Je l'interrogeai sur la voie lactée; il me dit que suivant Anaxagore, c'étoit un amas d'étoiles dont la lumière étoit à demi obscurcie par l'ombre de la terre, comme si cette ombre pouvoit parvenir jusqu'aux étoiles; que suivant Démocrite, il existe dans cet endroit du ciel, une multitude d'astres très petits, très voisins, qui en confondant leurs foibles rayons forment une lueur blanchâtre *(c)*.

Après de longues courses dans le ciel, nous revînmes sur la terre. Je dis à Euclide : nous n'avons pas rapporté de grandes vérités d'un si long voyage; nous serons sans doute plus heureux sans sortir de chez nous; car le séjour qu'habitent les hommes doit leur être parfaitement connu.

Euclide me demanda comment une aussi lourde masse que la terre pouvoit se tenir en équilibre au milieu des airs? Cette difficulté ne m'a jamais frappé, lui dis-je. Il en est peut-être de la terre comme des étoiles et des planètes. On a pris des précautions, reprit-il, pour les empêcher de tomber; on les a fortement attachées à des sphères plus solides, aussi transparentes que le cristal;

(a) Senec. quæst. nat. lib. 7, cap. 3.
(b) Stob. eclog. phys. lib. 1, p. 62.
(c) Aristot. meteor. lib. 1, cap. 8, t. 1, p. 538. Plut. de plac. philos. lib. 3, cap. 1, t. 2, p. 893.

CHAPITRE XXXI.

les sphères tournent, et les corps célestes avec elles. Mais nous ne voyons autour de nous aucun point d'appui pour y suspendre la terre; pourquoi donc ne s'enfonce-t-elle pas dans le sein du fluide qui l'environne? C'est, disent les uns, que l'air ne l'entoure pas de tous côtés. La terre est comme une montagne dont les fondemens ou les racines s'étendent à l'infini dans le sein de l'espace *(a)*. Nous en occupons le sommet, et nous pouvons y dormir en sureté.

D'autres applatissent sa partie inférieure, afin qu'elle puisse reposer sur un plus grand nombre de colonnes d'air, ou surnager au dessus de l'eau : mais d'abord il est presque démontré qu'elle est de forme sphérique *(b)*. D'ailleurs, si l'on choisit l'air pour la porter, il est trop foible; si c'est l'eau, on demande sur quoi elle s'appuie *(c)*. Nos physiciens ont trouvé, dans ces derniers temps, une voie plus simple pour dissiper nos craintes. En vertu, disent-ils, d'une loi générale, tous les corps pesans tendent vers un point unique; ce point est le centre de l'univers, le centre de la terre *(d)*. Il faut donc que les parties de la terre, au lieu de s'éloigner de ce milieu, se pressent les unes contre les autres pour s'en rapprocher *(e)*.

De là il est aisé de concevoir que les hommes qui habitent autour de ce globe, et ceux en particulier qui sont nommés antipodes *(f)*, peuvent s'y soutenir sans peine, quelque position qu'on leur donne. Et croyez-vous, lui dis-je, qu'il en existe en effet dont les pieds soient oppo-

(a) Aristot. de cœlo, lib. 2, cap. 13, t. 1, p. 467.

(b) Id. meteor. lib. 2, cap. 7, t. 1, p. 566. Id. de cœlo, lib. 2, cap. 14, t. 1, p. 471.

(c) Id. de cœlo, ibid. p. 467.

(d) Id. ibid. p. 470.

(e) Plat. in Phædon. t. 1, p. 109.

(f) Diog. Laert. lib. 3, §. 24; lib. 8, §. 26.

sés aux nôtres? Je l'ignore, répondit-il. Quoique plusieurs auteurs nous aient laissé des descriptions de la terre *(a)*, il est certain que personne ne l'a parcourue, et que l'on ne connoît encore qu'une légère portion de sa surface. On doit rire de leur présomption, quand on les voit avancer sans la moindre preuve, que la terre est de toutes parts entourée de l'Océan, et que l'Europe est aussi grande que l'Asie *(b)*.

Je demandai à Euclide quels étoient les pays connus des Grecs? Il vouloit me renvoyer aux historiens que j'avois lus; mais je le pressai tellement, qu'il continua de cette manière : Pythagore et Thalès divisèrent d'abord le ciel en cinq zones; deux glaciales, deux tempérées, et une qui se prolonge le long de l'équateur *(c)*. Dans le siècle dernier, Parménide transporta la même division à la terre *(d)*; on l'a tracée sur la sphère que vous avez sous les yeux.

Les hommes ne peuvent subsister que sur une petite partie de la surface du globe : l'excès du froid et de la chaleur ne leur a pas permis de s'établir dans les régions qui avoisinent les pôles et la ligne équinoxiale *(e)* : ils ne se sont multipliés que dans les climats tempérés; mais c'est à tort que dans plusieurs cartes géographiques on donne à la portion de terrain qu'ils occupent, une forme circulaire : la terre habitée s'étend beaucoup moins du midi au nord, que de l'est à l'ouest *(f)*.

Nous avons au nord du Pont-Euxin des nations Scythiques : les unes cultivent la terre, les autres errent

(a) Aristot. meteor. lib. 1, cap. 13, t. 1, p. 545.

(b) Herodot. lib. 4, cap. 8 et 36.

(c) Stob. eclog. phys. lib. 1, p. 53.

(d) Strab. lib. 1, p. 94.

(e) Aristot. meteor. lib. 2, cap. 5, t. 1, p. 562. Diogen. et Anaxag. ap. Stob. eclog. phys. lib. 1, p. 34.

(f) Aristot. ibid.

CHAPITRE XXXI.

dans leurs vastes domaines : plus loin habitent différens peuples, et entre autres des anthropophages... qui ne sont pas Scythes, repris-je aussitôt. Je le sais, me répondit-il, et nos historiens les en ont distingués *(a)*. Au dessus de ce peuple barbare, nous supposons des déserts immenses *(b)*.

A l'est, les conquêtes de Darius nous ont fait connoître les nations qui s'étendent jusqu'à l'Indus. On prétend qu'au de là de ce fleuve est une région aussi grande que le reste de l'Asie *(c)*. C'est l'Inde, dont une très petite partie est soumise aux rois de Perse, qui en retirent tous les ans un tribut considérable en paillettes d'or *(d)*. Le reste est inconnu.

Vers le nord-est, au dessus de la mer Caspienne, existent plusieurs peuples dont on nous a transmis les noms, en ajoutant que les uns dorment six mois de suite *(e)*, que les autres n'ont qu'un œil *(f)*, que d'autres enfin ont des pieds de chèvre *(g)*; vous jugerez, par ces récits, de nos connoissances en géographie.

Du côté de l'ouest, nous avons pénétré jusqu'aux colonnes d'Hercule, et nous avons une idée confuse des nations qui habitent les côtes de l'Ibérie; l'intérieur du pays nous est absolument inconnu *(h)*. Au delà des colonnes, s'ouvre une mer qu'on nomme Atlantique, et qui, suivant les apparences, s'étend jusqu'aux parties orientales de l'Inde *(i)*; elle n'est fréquentée que par les vaisseaux de Tyr et de Carthage, qui n'osent pas même

(a) Herodot. lib. 4, cap. 18.
(b) Id. ibid. cap. 17.
(c) Ctesias, ap. Strab. lib. 15, p. 689.
(d) Herodot. lib. 3, cap. 94.
(e) Id. lib. 4, cap. 25.
(f) Id. lib. 3, cap. 116.
(g) Id. lib. 4, cap. 25.
(h) Strab. lib. 1, p. 93.
(i) Aristot. de cœlo, lib. 2, cap. 14, p. 472.

s'éloigner

s'éloigner de la terre; car après avoir franchi le détroit, les uns descendent vers le sud, et longent les côtes de l'Afrique; les autres tournent vers le nord, et vont échanger leurs marchandises avec l'étain des îles Cassitérides, dont les Grecs ignorent la position *(a)*.

Plusieurs tentatives ont été faites pour étendre la géographie du côté du midi. On prétend que par les ordres de Nécos, qui régnoit en Égypte, il y a environ 250 ans, des vaisseaux montés d'équipages Phéniciens partirent du golphe d'Arabie, firent le tour de l'Afrique, et revinrent deux ans après en Égypte par le détroit de Cadir * *(b)*. On ajoute que d'autres navigateurs ont tourné cette partie du monde *(c)*; mais ces entreprises, en les supposant réelles, n'ont pas eu de suites : le commerce ne pouvoit multiplier des voyages si longs et si dangereux, que sur des espérances difficiles à réaliser. On se contenta depuis de fréquenter les côtes, tant orientales qu'occidentales de l'Afrique : c'est sur ces dernières que les Carthaginois établirent un assez grand nombre de colonies *(d)*. Quant à l'intérieur de ce vaste pays, nous avons ouï parler d'une route qui le traverse en entier depuis la ville de Thèbes en Egypte, jusqu'aux colonnes d'Hercule *(e)*. On assure aussi qu'il existe plusieurs grandes nations dans cette partie de la terre, mais on n'en rapporte que les noms; et vous pensez bien, d'après ce que je vous ai dit, qu'elles n'habitent pas la zone torride.

Nos mathématiciens prétendent que la circonférence

(a) Herodot. l. 3, cap. 115. Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 19, p. 158.

* Aujourd'hui *Cadix*.

(b) Herodot. lib. 4, cap. 42. Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 28, p. 309.

(c) Strab. lib. 2, p. 98.

(d) Hann. peripl. p. 2. Scyl. Caryand. p. 53, ap. Geogr. min. t. 1. Strab. lib. 1, p. 48.

(e) Herodot. lib. 4, cap. 181. Mém. de l'Acad. ibid. p. 303.

CHAPITRE XXXI.

de la terre est de quatre cent mille stades *(a)* : j'ignore si le calcul est juste ; mais je sais bien que nous connoissons à peine le quart de cette circonférence.

(a) Aristot. de cœlo, lib. 2, cap. 14, t. 1, p. 472.

FIN DU CHAPITRE TRENTE-UNIÈME.

CHAPITRE XXXII.

Aristippe.

CHAPITRE XXXII.

Le lendemain de cet entretien, le bruit courut qu'Aristippe de Cyrène venoit d'arriver : je ne l'avois jamais vu. Après la mort de Socrate son maître, il voyagea chez différentes nations, où il se fit une réputation brillante *(a)* : plusieurs le regardoient comme un novateur en philosophie, et l'accusoient de vouloir établir l'alliance monstrueuse des vertus et des voluptés; cependant on en parloit comme d'un homme de beaucoup d'esprit.

Dès qu'il fut à Athènes, il ouvrit son école *(b)* : je m'y glissai avec la foule; je le vis ensuite en particulier, et voici à-peu-près l'idée qu'il me donna de son système et de sa conduite *(c)*.

Jeune encore, la réputation de Socrate m'attira auprès de lui *(d)*, et la beauté de sa doctrine m'y retint : mais comme elle exigeoit des sacrifices dont je n'étois pas capable, je crus que, sans m'écarter de ses principes, je pourrois découvrir à ma portée une voie plus commode pour parvenir au terme de mes souhaits.

Il nous disoit souvent que ne pouvant connoître l'essence et les qualités des choses qui sont hors de nous, il nous arrivoit à tous momens de prendre le bien pour

(a) Diog. Laert. in Aristip. lib. 2, §. 79, etc. Vitruv. in præf. lib. 6, p. 102.
(b) Diog. Laert. in Æschin. lib. 2, §. 62.
(c) Menzius in Aristip. Bruck. hist. philos. t. 1, p. 584. Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 26, p. 1.
(d) Plut. de curios. t. 2, p. 516. Diogen. Laert. in Aristip. lib. 2, §. 65.

CHAPITRE XXXII.

le mal, et le mal pour le bien *(a)*. Cette réflexion étonnoit ma paresse : placé entre les objets de mes craintes et de mes espérances, je devois choisir, sans pouvoir m'en rapporter aux apparences de ces objets, qui sont si incertaines, ni aux témoignages de mes sens qui sont si trompeurs.

Je rentrai en moi-même, et je fus frappé de cet attrait pour le plaisir, de cette aversion pour la peine, que la nature avoit mis au fond de mon cœur, comme deux signes certains et sensibles qui m'avertissoient de ses intentions *(b)*. En effet, si ces affections sont criminelles, pourquoi me les a-t-elle données? Si elles ne le sont pas, pourquoi ne serviroient-elles pas à régler mes choix ?

Je venois de voir un tableau de Parrhasius, d'entendre un air de Timothée : falloit-il donc savoir en quoi consistent les couleurs et les sons, pour justifier le ravissement que j'avois éprouvé *(c)*? Et n'étois-je pas en droit de conclure que cette musique et cette peinture avoient, du moins pour moi, un mérite réel ?

Je m'accoutumai ainsi à juger de tous les objets par les impressions de joie ou de douleur qu'ils faisoient sur mon âme, à rechercher comme utiles ceux qui me procuroient des sensations agréables *(d)*, à éviter comme nuisibles ceux qui produisoient un effet contraire. N'oubliez pas qu'en excluant et les sensations qui attristent l'âme, et celles qui la transportent hors d'elle-même, je fais uniquement consister le bonheur dans une suite de mouvemens doux, qui l'agitent sans la fatiguer; et

(a) Xenoph. memor. lib. 3, p. 777; lib. 4, p. 798. Plat. in Men. t. 2, p. 88.
(b) Diog. Laert. in Aristip. lib. 2, §. 88.
(c) Cicer. acad. 2, cap. 24, t. 2, p. 32.
(d) Diog. Laert. ibid. §. 86.

que pour exprimer les charmes de cet état, je l'appelle volupté *(a)*.

En prenant pour règle de ma conduite ce tact intérieur, ces deux espèces d'émotions dont je viens de vous parler, je rapporte tout à moi, je ne tiens au reste de l'univers que par mon intérêt personnel, et je me constitue centre et mesure de toutes choses *(b)*; mais quelque brillant que soit ce poste, je ne puis y rester en paix, si je ne me résigne aux circonstances des temps, des lieux et des personnes *(c)*. Comme je ne veux être tourmenté ni par des regrets, ni par des inquiétudes, je rejette loin de moi les idées du passé et de l'avenir *(d)*; je vis tout entier dans le présent *(e)* : quand j'ai épuisé les plaisirs d'un climat, j'en vais faire une nouvelle moisson dans un autre. Cependant quoique étranger à toutes les nations *(f)*, je ne suis ennemi d'aucune; je jouis de leurs avantages, et je respecte leurs lois : quand elles n'existeroient pas ces lois, un philosophe éviteroit de troubler l'ordre public par la hardiesse de ses maximes, ou par l'irrégularité de sa conduite *(g)*.

Je vais vous dire mon secret, et vous dévoiler celui de presque tous les hommes. Les devoirs de la société ne sont à mes yeux qu'une suite continuelle d'échanges : je ne hasarde pas une démarche sans m'attendre à des retours avantageux ; je mets dans le commerce mon esprit et mes lumières, mon empressement et mes complaisances; je ne fais aucun tort à mes semblables; je les respecte quand je le dois ; je leur rends des ser-

(a) Cicer. de fin. lib. 2, cap. 6, t. 2, p. 107.
(b) Diog. Laert. in Aristip. lib. 2, §. 95.
(c) Id. ibid. §. 66. Horat. lib. 1, epist. 17, v. 23.
(d) Athen. lib. 12, cap. 11, p. 544.
(e) Ælian. var. hist. lib. 14, cap. 6.
(f) Xenoph. memor. lib. 3, p. 736.
(g) Diog. Laert. ibid. §. 68.

CHAPITRE XXXII.

vices quand je le puis; je leur laisse leurs prétentions, et j'excuse leurs foiblesses. Ils ne sont point ingrats : mes fonds me sont toujours rentrés avec d'assez gros intérêts.

Seulement j'ai cru devoir écarter ces formes qu'on appelle délicatesse de sentimens, noblesse de procédés. J'eus des disciples ; j'en exigeai un salaire : l'école de Socrate en fut étonnée *(a)*, et jeta les hauts cris, sans s'appercevoir qu'elle donnoit atteinte à la liberté du commerce.

La première fois que je parus devant Denys, roi de Syracuse, il me demanda ce que je venois faire à sa cour; je lui répondis : troquer vos faveurs contre mes connoissances, mes besoins contre les vôtres *(b)*. Il accepta le marché, et bientôt il me distingua des autres philosophes dont il étoit entouré *(c)*.

J'interrompis Aristippe. Est-il vrai, lui dis-je, que cette préférence vous attira leur haîne? J'ignore, reprit-il, s'ils éprouvoient ce sentiment pénible : pour moi, j'en ai garanti mon cœur, ainsi que de ces passions violentes, plus funestes à ceux qui s'y livrent qu'à ceux qui en sont les objets *(d)*. Je n'ai jamais envié que la mort de Socrate *(e)*; et je me vengeai d'un homme qui cherchoit à m'insulter, en lui disant de sang froid : Je me retire, parce que si vous avez le pouvoir de vomir des injures, j'ai celui de ne pas les entendre *(f)*.

Et de quel œil, lui dis-je encore, regardez-vous l'amitié? Comme le plus beau et le plus dangereux des pré-

(a) Diog. Laert. in Aristip. lib. 2, §. 65.
(b) Id. ibid. §. 77. Horat. epist. 17, lib. 1, v. 20.
(c) Diog. Laert. ibid. §. 66.
(d) Id. ibid. §. 91.
(e) Id. ibid. §. 76.
(f) Id. ibid. §. 70.

sens du ciel, répondit-il; ses douceurs sont délicieuses, ses vicissitudes effroyables; et voulez-vous qu'un homme sage s'expose à des pertes dont l'amertume empoisonneroit le reste de ses jours? Vous connoîtrez par les deux traits suivans, avec quelle modération je m'abandonne à ce sentiment.

J'étois dans l'île d'Egine : j'appris que Socrate mon cher maître, venoit d'être condamné, qu'on le détenoit en prison, que l'exécution seroit différée d'un mois, et qu'il étoit permis à ses disciples de le voir *(a)*. Si j'avois pu, sans inconvénient, briser ses fers, j'aurois volé à son secours; mais je ne pouvois rien pour lui, et je restai à Egine. C'est une suite de mes principes; quand le malheur de mes amis est sans remède, je m'épargne la peine de les voir souffrir.

Je m'étois lié avec Eschine, disciple comme moi de ce grand homme : je l'aimois à cause de ses vertus, peut-être aussi parce qu'il m'avoit des obligations *(b)*, peut-être encore parce qu'il se sentoit plus de goût pour moi que pour Platon *(c)*. Nous nous brouillâmes. Qu'est devenue, me dit quelqu'un, cette amitié qui vous unissoit l'un à l'autre? Elle dort, répondis-je; mais il est en mon pouvoir de la réveiller. J'allai chez Eschine : Nous avons fait une folie, lui dis-je; me croyez-vous assez incorrigible, pour être indigne de pardon? Aristippe, répondit-il, vous me surpassez en tout : c'est moi qui avois tort, et c'est vous qui faites les premiers pas *(d)*. Nous nous embrassâmes, et je fus délivré des petits chagrins que me causoit notre refroidissement.

Si je ne me trompe, repris-je, il suit de votre système,

(a) Plat. in Phædon. t. 1, p. 59. Demetr. de elocut. cap. 306.
(b) Diog. Laert. in Æschin. lib. 2, §. 61.
(c) Id. ibid. §. 60.
(d) Plut. de irâ, t. 2, p. 462. Diog. Laert. in Aristip. lib. 2, §. 82.

CHAPITRE XXXII.

qu'il faut admettre des liaisons de convenance, et bannir cette amitié qui nous rend si sensibles aux maux des autres. Bannir! repliqua-t-il en hésitant. Eh bien ! je dirai avec la Phèdre d'Euripide: C'est vous qui avez proféré ce mot, ce n'est pas moi *(a)*.

Aristippe savoit qu'on l'avoit perdu dans l'esprit des Athéniens: toujours prêt à répondre aux reproches qu'on lui faisoit, il me pressoit de lui fournir les occasions de se justifier.

On vous accuse, lui dis-je, d'avoir flatté un tyran; ce qui est un crime horrible. Il me dit: Je vous ai expliqué les motifs qui me conduisirent à la cour de Syracuse: elle étoit pleine de philosophes qui s'érigeoient en réformateurs; j'y pris le rôle de courtisan, sans déposer celui d'honnête homme; j'applaudissois aux bonnes qualités du jeune Denys; je ne louois point ses défauts, je ne les blâmois pas; je n'en avois pas le droit: je savois seulement qu'il étoit plus aisé de les supporter que de les corriger.

Mon caractère indulgent et facile lui inspiroit de la confiance; des reparties assez heureuses, qui m'échappoient quelquefois, amusoient ses loisirs. Je n'ai point trahi la vérité, quand il m'a consulté sur des questions importantes. Comme je desirois qu'il connût l'étendue de ses devoirs, et qu'il réprimât la violence de son caractère, je disois souvent en sa présence, qu'un homme instruit diffère de celui qui ne l'est pas, comme un coursier docile au frein, diffère d'un cheval indomptable *(b)*.

Lorsqu'il ne s'agissoit pas de son administration, je parlois avec liberté, quelquefois avec indiscrétion. Je le sollicitois un jour pour un de mes amis; il ne m'écoutoit point:

(a) Euripid. in Hippol. v. 352.

(b) Diog. Laert. in Aristip. lib. 2, §. 69.

Je

Je tombai à ses genoux : on m'en fit un crime ; je répondis : Est-ce ma faute, si cet homme a les oreilles aux pieds *(a)*?

Pendant que je le pressois inutilement de m'accorder une gratification, il s'avisa d'en proposer une à Platon qui ne l'accepta point. Je dis tout haut : Le Roi ne risque pas de se ruiner ; il donne à ceux qui refusent, et refuse à ceux qui demandent *(b)*.

Souvent il nous proposoit des problêmes ; et nous interrompant ensuite, il se hâtoit de les résoudre lui-même. Il me dit une fois : Discutons quelque point de philosophie ; commencez. Fort bien, lui dis-je, pour que vous ayez le plaisir d'achever, et de m'apprendre ce que vous voulez savoir. Il fut piqué, et à souper il me fit mettre au bas bout de la table. Le lendemain il me demanda comment j'avois trouvé cette place. Vous vouliez sans doute, répondis-je, qu'elle fût pendant quelques momens la plus honorable de toutes *(c)*.

On vous reproche encore, lui dis-je, le goût que vous avez pour les richesses, pour le faste, la bonne chère, les femmes, les parfums, et toutes les espèces de sensualités *(d)*. Je l'avois apporté en naissant, répondit-il, et j'ai cru qu'en l'exerçant avec retenue, je satisferois à-la-fois la nature et la raison ; j'use des agrémens de la vie ; je m'en passe avec facilité : on m'a vu à la cour de Denys, revêtu d'une robe de pourpre *(e)* : ailleurs, tantôt avec un habit de laine de Milet, tantôt avec un manteau grossier *(f)*.

Denys nous traitoit suivant nos besoins. Il donnoit à

(a) Diog. Laert. in Aristip. lib. 2, §. 79. Suid. in Ἀρίστιπ.

(b) Plut. in Dion. t. 1, p. 965.

(c) Hegesand. ap. Athen. lib. 12, cap. 11, p. 544. Diog. Laert. ibid. §. 73.

(d) Athen. lib. 12, cap. 11, p. 544.

(e) Diog. Laert. ibid. §. 78.

(f) Id. ibid. §. 67. Plut. de fort. Alex. t. 2, p. 330.

CHAPITRE XXXII.

Platon des livres ; il me donnoit de l'argent *(a)*, qui ne restoit pas assez long-temps entre mes mains pour les souiller. Je fis payer une perdrix 50 drachmes *, et je dis à quelqu'un qui s'en formalisoit : N'en auriez-vous pas donné une obole ** ? – Sans doute. – Eh bien, je ne fais pas plus de cas de ces 50 drachmes *(b)*.

J'avois amassé une certaine somme pour mon voyage de Libye : mon esclave, qui en étoit chargé, ne pouvoit pas me suivre : je lui ordonnai de jeter dans le chemin une partie de ce métal si pesant et si incommode *(c)*.

Un accident fortuit me priva d'une maison de campagne que j'aimois beaucoup : un de mes amis cherchoit à m'en consoler : Rassurez-vous, lui dis-je, j'en possède trois autres, et je suis plus content de ce qui me reste, que chagrin de ce que j'ai perdu ; il ne convient qu'aux enfans de pleurer et de jeter tous leurs hochets, quand on leur en ôte un seul *(d)*.

A l'exemple des philosophes les plus austères, je me présente à la fortune comme un globe qu'elle peut faire rouler à son gré, mais qui ne lui donnant point de prise, ne sauroit être entamé. Vient-elle se placer à mes côtés, je lui tends les mains ; secoue-t-elle ses ailes pour prendre son essor, je lui remets ses dons, et la laisse partir *(e)* : c'est une femme volage, dont les caprices m'amusent quelquefois, et ne m'affligent jamais.

Les libéralités de Denys me permettoient d'avoir une bonne table, de beaux habits et grand nombre d'esclaves. Plusieurs philosophes, rigides partisans de la morale sé-

---

(a) Diog. Laert. in Aristip. lib. 2, §. 81.
* 45 livres.
** 3 sols.
(b) Id. ibid. §. 66.
(c) Id. ibid. §. 77. Horat. lib. 2, sat. 3, v. 100.
(d) Plut. de anim. tranquil. t. 2, p. 469.
(e) Horat. lib. 3, od. 29, v. 53 et 54.

vère, me blâmoient hautement *(a)*; je ne leur répondois que par des plaisanteries. Un jour Polyxène, qui croyoit avoir dans son âme le dépôt de toutes les vertus, trouva chez moi de très jolies femmes, et les préparatifs d'un grand souper. Il se livra sans retenue à toute l'amertume de son zèle. Je le laissai dire, et lui proposai de rester avec nous : il accepta, et nous convainquit bientôt que s'il n'aimoit pas la dépense, il aimoit autant la bonne chère que son corrupteur *(b)*.

Enfin, car je ne puis mieux justifier ma doctrine que par mes actions, Denys fit venir trois belles courtisanes, et me permit d'en choisir une. Je les emmenai toutes, sous prétexte qu'il en avoit trop coûté à Pâris pour avoir donné la préférence à l'une des trois déesses. Chemin faisant, je pensai que leurs charmes ne valoient pas la satisfaction de me vaincre moi-même, je les renvoyai chez elles, et je rentrai paisiblement chez moi *(c)*.

Aristippe, dis-je alors, vous renversez toutes mes idées; on prétendoit que votre philosophie ne coûtoit aucun effort, et qu'un partisan de la volupté pouvoit s'abandonner sans réserve à tous les plaisirs des sens. Eh quoi! répondit-il, vous auriez pensé qu'un homme qui ne voit rien de si essentiel que l'étude de la morale *(d)*, qui a négligé la géométrie et d'autres sciences encore, parce qu'elles ne tendent pas immédiatement à la direction des mœurs *(e)*; qu'un auteur dont Platon n'a pas rougi d'emprunter plus d'une fois les idées et les maximes *(f)*; enfin, qu'un disciple de Socrate eût ouvert des écoles de

(a) Xenoph. memor. p. 733. Athen. lib. 12, p. 544. Diog. Laert. in Aristip. lib. 2, §. 69.
(b) Diog. Laert. ibid. §. 76.
(c) Athen. lib. 12, cap. 11, p. 544. Diog. Laert. ibid. §. 67.
(d) Diog. Laert. ibid. §. 79.
(e) Aristot. metaph. lib. 3, cap. 2, t. 2, p. 860.
(f) Theopomp. ap. Athen. lib. 11, p. 508.

CHAPITRE XXXII.

prostitution dans plusieurs villes de la Grèce, sans soulever contre lui les magistrats et les citoyens, même les plus corrompus!

Le nom de volupté que je donne à la satisfaction intérieure qui doit nous rendre heureux, a blessé ces esprits superficiels qui s'attachent plus aux mots qu'aux choses; des philosophes, oubliant qu'ils aimoient la justice, ont favorisé la prévention, et quelques-uns de mes disciples la justifieront peut-être en se livrant à des excès : mais un excellent principe change-t-il de caractère, parce qu'on en tire de fausses conséquences *(a)*?

Je vous ai expliqué ma doctrine. J'admets, comme le seul instrument du bonheur, les émotions qui remuent agréablement notre âme; mais je veux qu'on les réprime, dès qu'on s'apperçoit qu'elles y portent le trouble et le désordre *(b)*; et certes, rien n'est si courageux que de mettre à-la-fois des bornes aux privations et aux jouissances.

Antisthène prenoit en même temps que moi les leçons de Socrate : il étoit né triste et sévère; moi, gai et indulgent. Il proscrivit les plaisirs, et n'osa point se mesurer avec les passions qui nous jettent dans une douce langueur; je trouvai plus d'avantage à les vaincre qu'à les éviter; et malgré leurs murmures plaintifs, je les traînai à ma suite comme des esclaves qui devoient me servir, et m'aider à supporter le poids de la vie. Nous suivîmes des routes opposées, et voici le fruit que nous avons recueilli de nos efforts. Antisthène se crut heureux, parce qu'il se croyoit sage : je me crois sage, parce que je suis heureux *(c)*.

(a) Aristot. ap. Cicer. de nat. deor. lib. 3, cap. 31, t. 2, p. 512.
(b) Diog. Laert. in Aristip. lib. 2, §. 75.
(c) Batt. Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 26, p. 6.

On dira peut-être un jour que Socrate et Aristippe, soit dans leur conduite, soit dans leur doctrine, s'écartoient quelquefois des usages ordinaires : mais on ajoutera sans doute, qu'ils rachetoient ces petites libertés par les lumières dont ils ont enrichi la philosophie (a). CHAPITRE XXXII.

(a) Cicer. de offic. lib. 1, cap. 41, t. 3, p. 221.

FIN DU CHAPITRE TRENTE-DEUXIÈME.

CHAPITRE XXXIII.

Démêlés entre Denys le jeune, roi de Syracuse, et Dion son beau-frère. Voyages de Platon en Sicile. *

CHAPITRE XXXIII.

DEPUIS que j'étois en Grèce, j'en avois parcouru les principales villes ; j'avois été témoin des grandes solennités qui rassemblent ses différentes nations. Peu content de ces courses particulières, nous résolûmes, Philotas et moi, de visiter, avec plus d'attention, toutes ses provinces, en commençant par celles du nord.

La veille de notre départ, nous soupâmes chez Platon : je m'y rendis avec Apollodore et Philotas. Nous y trouvâmes Speusippe son neveu, plusieurs de ses anciens disciples, et Timothée si célèbre par ses victoires. On nous dit que Platon étoit enfermé avec Dion de Syracuse, qui arrivoit du Péloponèse, et qui, forcé d'abandonner sa patrie, avoit, six à sept ans auparavant, fait un assez long séjour à Athènes : ils vinrent nous joindre un moment après. Platon me parut d'abord inquiet et soucieux ; mais il reprit bientôt son air serein, et fit servir.

La décence et la propreté régnoient à sa table. Timothée, qui, dans les camps, n'entendoit parler que d'évolutions, de sièges, de batailles ; dans les sociétés d'Athènes, que de marine, et d'impositions, sentoit vivement le prix d'une conversation soutenue sans effort, et instruc-

* Voyez la note à la fin du volume.

tive sans ennui. Il s'écrioit quelquefois en soupirant : « Ah « Platon, que vous êtes heureux *(a)* ! » Ce dernier s'étant excusé de la frugalité du repas, Timothée lui répondit : « Je sais que les soupers de l'Académie procurent un doux « sommeil, et un réveil plus doux encore *(b)*. »

CHAPITRE XXXIII.

Quelques-uns des convives se retirèrent de bonne heure : Dion les suivit de près. Nous avions été frappés de son maintien, et de ses discours ; Il est à présent la victime de la tyrannie, nous dit Platon ; il le sera peut-être un jour de la liberté.

Timothée le pressa de s'expliquer. Rempli d'estime pour Dion, disoit-il, j'ai toujours ignoré les vraies causes de son exil, et je n'ai qu'une idée confuse des troubles qui agitent la cour de Syracuse. Je ne les ai vues que de trop près ces agitations, répondit Platon. Auparavant j'étois indigné des fureurs et des injustices que le peuple exerce quelquefois dans nos assemblées : combien plus effrayantes et plus dangereuses sont les intrigues, qui sous un calme apparent, fermentent sans cesse autour du trône, dans ces régions élevées, où, dire la vérité est un crime, la faire goûter au prince un crime plus grand encore ; où, la faveur justifie le scélérat, et la disgrace rend coupable l'homme vertueux ! Nous aurions pu ramener le roi de Syracuse ; on l'a indignement perverti : ce n'est pas le sort de Dion que je déplore, c'est celui de la Sicile entière. Ces paroles redoublèrent notre curiosité ; et Platon cédant à nos prières, commença de cette manière.

PREMIER VOYAGE DE PLATON.

Il y a 32 ans environ * que des raisons trop longues à déduire, me conduisirent en Sicile *(c)*. Denys l'ancien

(a) Ælian. var. hist. lib. 2, cap. 10.
(b) Id. ibid. cap. 18. Athen. lib. 10, p. 419.
* Vers l'an 389 avant J. C.
(c) Plat. epist. 7, t. 3, p. 324 et 326. Diog. Laert. in Plat. lib. 3, §. 18.

CHAPITRE XXXIII.

régnoit à Syracuse ; vous savez que ce prince, redoutable par ses talens extraordinaires, s'occupa, tant qu'il vécut, à donner des fers aux nations voisines et à la sienne : sa cruauté sembloit suivre les progrès de sa puissance, qui parvint enfin au plus haut degré d'élévation. Il voulut me connoître ; et comme il me fit des avances, il s'attendoit à des flatteries ; mais il n'obtint que des vérités. Je ne vous parlerai ni de sa fureur que je bravai, ni de sa vengeance dont j'eus de la peine à me garantir *(a)*. Je m'étois promis de taire ses injustices pendant sa vie ; et sa mémoire n'a pas besoin de nouveaux outrages pour être en exécration à tous les peuples.

Je fis alors pour la philosophie, une conquête dont elle doit s'honorer ; c'est Dion qui vient de sortir. Aristomaque sa sœur fut une des deux femmes que Denys épousa le même jour ; Hipparinus son père, avoit été long-temps à la tête de la république de Syracuse *(b)*. C'est aux entretiens que j'eus avec le jeune Dion, que cette ville devra sa liberté, si elle est jamais assez heureuse pour la recouvrer *(c)*. Son âme, supérieure aux autres, s'ouvrit aux premiers rayons de la lumière, et s'enflammant tout-à-coup d'un violent amour pour la vertu, elle renonça, sans hésiter à toutes les passions qui l'avoient auparavant dégradée. Dion se soumit à de si grands sacrifices avec une chaleur que je n'ai jamais remarquée dans aucun autre jeune homme, avec une constance qui ne s'est jamais démentie.

Dès ce moment, il frémit de l'esclavage auquel sa patrie étoit réduite *(d)* ; mais comme il se flattoit toujours

(a) Plut. in Dion. t. 1, p. 960.
(b) Id. ibid. p. 959.
(c) Plat. epist. 7, t. 3, p. 326 et 327.
(d) Id. ibid. p. 324 et 327.

que

que ses exemples et ses principes feroient impression sur le tyran, qui ne pouvoit s'empêcher de l'aimer et de l'employer *(a)*; il continua de vivre auprès de lui, ne cessant de lui parler avec franchise, et de mépriser la haine d'une cour dissolue *(b)*.

Denys mourut enfin *, rempli d'effroi, tourmenté de ses défiances, aussi malheureux que les peuples l'avoient été sous un règne de 38 ans *(c)*. Entre autres enfans, il laissa de Doris, l'une de ses deux épouses, un fils qui portoit le même nom que lui, et qui monta sur le trône *(d)*. Dion saisit l'occasion de travailler au bonheur de la Sicile. Il disoit au jeune prince : Votre père fondoit sa puissance sur les flottes redoutables dont vous disposez, sur les dix mille barbares qui composent votre garde. C'étoient, suivant lui, des chaines de diamant avec lesquelles il avoit garotté toutes les parties de l'empire; il se trompoit : je ne connois d'autres liens pour les unir d'une manière indissoluble, que la justice du prince, et l'amour des peuples. Quelle honte pour vous, disoit-il encore, si, réduit à ne vous distinguer que par la magnificence qui éclate sur votre personne et dans votre palais, le moindre de vos sujets pouvoit se mettre au dessus de vous par la supériorité de ses lumières et de ses sentimens *(e)* !

Peu content d'instruire le Roi, Dion veilloit sur l'administration de l'état ; il opéroit le bien, et augmentoit le nombre de ses ennemis *(f)*. Ils se consumèrent pendant quelque temps en efforts superflus ; mais ils ne

(a) Nep. in Dion. cap. 1 et 2.
(b) Plut. in Dion. t. 1, p. 960.
* L'an 367 avant J. C.
(c) Id. ibid. p. 961.
(d) Diod. Sic. lib. 15, p. 384.
(e) Plut. ibid. p. 962.
(f) Epist. Dion. ap. Plat. t. 3, p. 309.

tardèrent pas à plonger Denys dans la débauche la plus honteuse *(a)*. Dion, hors d'état de leur résister, attendit un moment plus favorable. Le Roi, qu'il trouva le moyen de prévenir en ma faveur, et dont les desirs sont toujours impétueux, m'écrivit plusieurs lettres extrêmement pressantes ; il me conjuroit de tout abandonner, et de me rendre au plus tôt à Syracuse. Dion ajoutoit dans les siennes, que je n'avois pas un instant à perdre ; qu'il étoit encore temps de placer la philosophie sur le trône ; que Denys montroit de meilleures dispositions, et que ses parens se joindroient volontiers à nous pour l'y confirmer *(b)*.

Je réfléchis mûrement sur ces lettres. Je ne pouvois pas me fier aux promesses d'un jeune homme, qui dans un instant passoit d'une extrémité à l'autre : mais ne devois-je pas me rassurer sur la sagesse consommée de Dion ? Falloit-il abandonner mon ami dans une circonstance si critique ? N'avois-je consacré mes jours à la philosophie, que pour la trahir lorsqu'elle m'appeloit à sa défense *(c)* ? Je dirai plus : j'eus quelque espoir de réaliser mes idées sur le meilleur des gouvernemens, et d'établir le règne de la justice dans les domaines du roi de Sicile *(d)*. Tels furent les vrais motifs qui m'engagèrent à partir *, motifs bien différens de ceux que m'ont prêtés des censeurs injustes *(e)*.

SECOND VOYAGE DE PLATON.

Je trouvai la cour de Denys pleine de dissentions et de troubles. Dion étoit en butte à des calomnies atroces *(f)*. A ces mots, Speusippe interrompit Platon : Mon on-

(a) Plut. in Dion. t. 1, p. 960.
(b) Plat. epist. 7, t. 3, p. 327. Plut. ibid. p. 962. Ælian. var. hist. lib. 4, cap. 18.
(c) Plat. ibid. p. 328.
(d) Id. ibid. Diog. Laert. in Plat. lib. 3, §. 21.

* Vers l'an 364 avant J. C.
(e) Plat. ibid. Themist. orat. 23, p. 285. Diog. Laert. in Epic. lib. 10, §. 8.
(f) Plut. ibid. p. 329.

cle, dit-il, n'ose pas vous raconter les honneurs qu'on lui rendit, et les succès qu'il eut à son arrivée *(a)*. Le Roi le reçut à la descente du vaisseau, et l'ayant fait monter sur un char magnifique, attelé de quatre chevaux blancs, il le conduisit en triomphe au milieu d'un peuple immense qui couvroit le rivage: il ordonna que les portes du palais lui fussent ouvertes à toute heure, et offrit un sacrifice pompeux en reconnoissance du bienfait que les dieux accordoient à la Sicile. On vit bientôt les courtisans courir au devant de la réforme, proscrire le luxe de leurs tables, étudier avec empressement les figures de géométrie, que divers instituteurs traçoient sur le sable répandu dans les salles mêmes du palais.

Les peuples étonnés de cette subite révolution, concevoient des espérances; le Roi se montroit plus sensible à leurs plaintes: on se rappeloit qu'il avoit obtenu le titre de citoyen d'Athènes *(b)*, la ville la plus libre de la Grèce. On disoit encore que dans une cérémonie religieuse, le héraut ayant, d'après la formule usitée, adressé des vœux au ciel pour la conservation du tyran; Denys offensé d'un titre qui jusqu'alors ne l'avoit point blessé, s'écria soudain: Ne cesseras-tu pas de me maudire *(c)*?

Ces mots firent trembler les partisans de la tyrannie. A leur tête se trouvoit ce Philistus, qui a publié l'histoire des guerres de Sicile, et d'autres ouvrages du même genre. Denys l'ancien l'avoit banni de ses états; comme il a de l'éloquence et de l'audace, on le fit venir de son exil, pour l'opposer à Platon *(d)*. A peine fut-il arrivé, que Dion fut exposé à de noires calomnies: on rendit sa fidé-

(a) Plut. in Dion. t. 1, p. 963. Plin. lib. 7, cap. 30, t. 1, p. 392. Ælian. var. hist. lib. 4, cap. 18.

(b) Demosth. epist. Philipp. p. 115.

(c) Plut. ibid.

(d) Id. ibid p. 962. Nep. in Dion. cap. 3.

CHAPITRE XXXIII.

lité suspecte; on empoisonnoit toutes ses paroles, toutes ses actions. Conseilloit-il de réformer à la paix une partie des troupes et des galères, il vouloit, en affoiblissant l'autorité royale, faire passer la couronne aux enfans que sa sœur avoit eus de Denys l'ancien. Forçoit-il son élève à méditer sur les principes d'un sage gouvernement, le Roi, disoit-on, n'est plus qu'un disciple de l'Académie, qu'un philosophe condamné pour le reste de ses jours à la recherche d'un bien chimérique *(a)*.

En effet, ajouta Platon, on ne parloit à Syracuse que de deux conspirations: l'une, de la philosophie contre le trône; l'autre, de toutes les passions contre la philosophie. Je fus accusé de favoriser la première, et de profiter de mon ascendant sur Denys, pour lui tendre des pièges. Il est vrai que, de concert avec Dion, je lui disois que s'il vouloit se couvrir de gloire, et même augmenter sa puissance, il devoit se composer un trésor d'amis vertueux, pour leur confier les magistratures et les emplois *(b)*; rétablir les villes Grecques détruites par les Carthaginois, et leur donner des lois sages, en attendant qu'il pût leur rendre la liberté; prescrire enfin des bornes à son autorité, et devenir le roi de ses sujets, au lieu d'en être le tyran *(c)*. Denys paroissoit quelquefois touché de nos conseils; mais ses anciennes préventions contre mon ami, sans cesse entretenues par des insinuations perfides, subsistoient au fond de son âme. Pendant les premiers mois de mon séjour à Syracuse, j'employai tous mes soins pour les détruire *(d)*; mais loin de réussir, je voyois le crédit de Dion s'affoiblir par degrés *(e)*.

(a) Plat. epist. 7, t. 3, p. 333. Plut. in Dion. t. 1, p. 962, etc.
(b) Plat. ibid. p. 332 et 336.
(c) Id. epist. 3, t. 3, p. 315, 316, 319. Plut. ibid. p. 962.
(d) Plat. epist. 7, t. 3, p. 329.
(e) Plut. ibid. p. 963.

La guerre avec les Carthaginois duroit encore; et quoiqu'elle ne produisit que des hostilités passagères, il étoit nécessaire de la terminer. Dion, pour en inspirer le desir aux généraux ennemis, leur écrivit de l'instruire des premières négociations, afin qu'il pût leur ménager une paix solide. La lettre tomba, je ne sais comment, entre les mains du Roi. Il consulte à l'instant Philistus; et préparant sa vengeance par une dissimulation profonde, il affecte de rendre ses bonnes grâces à Dion, l'accable de marques de bonté, le conduit sur les bords de la mer, lui montre la lettre fatale, lui reproche sa trahison, et sans lui permettre un mot d'explication, le fait embarquer sur un vaisseau qui met aussitôt à la voile *(a)*.

Ce coup de foudre étonna la Sicile, et consterna les amis de Dion; on craignoit qu'il ne retombât sur nos têtes. Le bruit de ma mort se répandit à Syracuse. Mais à cet orage violent succéda tout-à-coup un calme profond: soit politique, soit pudeur, le Roi fit tenir à Dion une somme d'argent, que ce dernier refusa d'accepter *(b)*. Loin de sévir contre les amis du proscrit, il n'oublia rien pour calmer leurs alarmes *(c)*: il cherchoit en particulier à me consoler; il me conjuroit de rester auprès de lui. Quoique ses prières fussent mêlées de menaces, et ses caresses de fureur, je m'en tenois toujours à cette alternative: Ou le retour de Dion, ou mon congé. Ne pouvant surmonter ma résistance, il me fit transférer à la citadelle, dans son palais même. On expédia des ordres de tous côtés pour me ramener à Syracuse, si je prenois la fuite: on défendit à tout capitaine de vaisseau de me recevoir

(a) Plut. in Dion, t. 1, p. 962. Plat. epist. 7, t. 3, p. 329.

(b) Epist. Dion. ap. Plat. t. 3, p. 309.

(c) Plat. epist. 7, t. 3, p. 329.

CHAPITRE XXXIII.

sur son bord, à moins d'un exprès commandement de la main du prince.

Captif, gardé à vue, je le vis redoubler d'empressemens et de tendresse pour moi *(a)*; il se montroit jaloux de mon estime et de mon amitié; il ne pouvoit plus souffrir la préférence que mon cœur donnoit à Dion; il l'exigeoit avec hauteur; il la demandoit en suppliant. J'étois sans cesse exposé à des scènes extravagantes: c'étoient des emportemens, des excuses, des outrages et des larmes *(b)*. Comme nos entretiens devenoient de jour en jour plus fréquens, on publia que j'étois l'unique dépositaire de sa faveur. Ce bruit, malignement accrédité par Philistus et son parti *(c)*, me rendit odieux au peuple et à l'armée; on me fit un crime des déréglemens du prince, et des fautes de l'administration. J'étois bien éloigné d'en être l'auteur; à l'exception du préambule de quelques lois, auquel je travaillai, dès mon arrivée en Sicile *(d)*, j'avois refusé de me mêler des affaires publiques, dans le temps même que j'en pouvois partager le poids avec mon fidèle compagnon; je venois de le perdre; Denys s'étoit rejeté entre les bras d'un grand nombre de flatteurs perdus de débauche; et j'aurois choisi ce moment pour donner des avis à un jeune insensé qui croyoit gouverner, et qui se laissoit gouverner par des conseillers plus méchans, et non moins insensés que lui!

Denys eût acheté mon amitié au poids de l'or; je la mettois à un plus haut prix: je voulois qu'il se pénétrât de ma doctrine, et qu'il apprît à se rendre maître de lui-même, pour mériter de commander aux autres: mais il n'aime que la philosophie qui exerce l'esprit, parce qu'elle

(a) Plat. epist. 7, t. 3, p. 330.
(b) Plut. in Dion. t. 1, p. 964.
(c) Plat. epist. 3, t. 3, p. 315.
(d) Id. ibid. p. 316.

lui donne occasion de briller. Quand je le ramenois à cette sagesse qui règle les mouvemens de l'âme, je voyois son ardeur s'éteindre. Il m'écoutoit avec peine, avec embarras. Je m'apperçus qu'il étoit prémuni contre mes attaques : on l'avoit en effet averti qu'en admettant mes principes, il assureroit le retour et le triomphe de Dion *(a)*.

La nature lui accorda une pénétration vive, une éloquence admirable, un cœur sensible, des mouvemens de générosité, du penchant pour les choses honnêtes : mais elle lui refusa un caractère ; et son éducation absolument négligée *(b)*, ayant altéré le germe de ses vertus, a laissé pousser des défauts qui heureusement affoiblissent ses vices. Il a de la dureté sans tenue, de la hauteur sans dignité. C'est par foiblesse qu'il emploie le mensonge et la perfidie, qu'il passe des jours entiers dans l'ivresse du vin et des voluptés. S'il avoit plus de fermeté, il seroit le plus cruel des hommes. Je ne lui connois d'autre force dans l'âme, que l'inflexible roideur avec laquelle il exige que tout plie sous ses volontés passagères ; raison, opinions, sentimens, tout doit être en certains momens subordonné à ses lumières ; et je l'ai vu s'avilir par des soumissions et des bassesses, plutôt que de supporter l'injure du refus ou de la contradiction : s'il s'acharne maintenant à pénétrer les secrets de la nature *(c)*, c'est qu'elle ne doit avoir rien de caché pour lui. Dion lui est sur-tout odieux, en ce qu'il le contrarie par ses exemples et par ses avis.

Je demandois vainement la fin de son exil et du mien, lorsque la guerre s'étant rallumée, le remplit de nouveaux soins *(d)*. N'ayant plus de prétexte pour me rete-

(a) Plat. epist. 7, t. 3, p. 330.
(b) Plut. in Dion. t. 1, p. 961.
(c) Plat. epist. 2, t. 3, p. 313; epist. 7, p. 341.
(d) Plut. ibid. p. 964.

CHAPITRE XXXIII.

nir, il consentit à mon départ. Nous fîmes une espèce de traité. Je lui promis de venir le rejoindre à la paix; il me promit de rappeler Dion en même temps.

Dès qu'elle fut conclue, il eut soin de nous en informer; il écrivit à Dion de différer son retour d'un an, à moi de hâter le mien *(a)*. Je lui répondis sur le champ, que mon âge ne me permettoit point de courir les risques d'un si long voyage; et que, puisqu'il manquoit à sa parole, j'étois dégagé de la mienne. Cette réponse ne déplut pas moins à Dion qu'à Denys *(b)*. J'avois alors résolu de ne plus me mêler de leurs affaires; mais le Roi n'en étoit que plus obstiné dans son projet : il mendioit des sollicitations de toutes parts; il m'écrivoit sans cesse; il me faisoit écrire par mes amis de Sicile, par les philosophes de l'école d'Italie. Archytas, qui est à la tête de ces derniers, se rendit auprès de lui *(c)*: il me marqua, et son témoignage se trouvoit confirmé par d'autres lettres, que le Roi étoit enflammé d'une nouvelle ardeur pour la philosophie, et que j'exposerois ceux qui la cultivent dans ses états, si je n'y retournois au plus tôt. Dion de son côté me persécutoit par ses instances.

Le Roi ne le rappellera jamais; il le craint: il ne sera jamais philosophe, il cherche à le paroître *(d)*. Il pensoit qu'auprès de ceux qui le sont véritablement, mon voyage pouvoit ajouter à sa considération, et mon refus y nuire: voilà tout le secret de l'acharnement qu'il mettoit à me poursuivre.

Cependant je ne crus pas devoir résister à tant d'avis réunis contre le mien. On m'eût reproché peut-être un

jour

(a) Plat. epist. 3, t. 3, p. 317; epist. 7, p. 338.
(b) Id. epist. 7, p. 338.
(c) Id. ibid.
(d) Id. epist. 2, t. 3, p. 312; epist. 7, p. 338.

jour d'avoir abandonné un jeune prince qui me tendoit une seconde fois la main, pour sortir de ses égaremens; livré à sa fureur les amis que j'ai dans ces contrées lointaines ; négligé les intérêts de Dion, à qui l'amitié, l'hospitalité, la reconnoissance m'attachoient depuis si longtemps *(a)*. Ses ennemis avoient fait séquestrer ses revenus *(b)*; ils le persécutoient, pour l'exciter à la révolte ; ils multiplioient les torts du Roi, pour le rendre inexorable. Voici ce que Denys m'écrivit *(c)*: « Nous traiterons « d'abord l'affaire de Dion : j'en passerai par tout ce que « vous voudrez, et j'espère que vous ne voudrez que des « choses justes. Si vous ne venez pas, vous n'obtiendrez ja- « mais rien pour lui. »

Je connoissois Dion. Son âme a toute la hauteur de la vertu. Il avoit supporté paisiblement la violence : mais si à force d'injustices, on parvenoit à l'humilier, il faudroit des torrens de sang pour laver cet outrage. Il réunit à une figure imposante, les plus belles qualités de l'esprit et du cœur *(d)*; il possède en Sicile des richesses immenses *(e)*; dans tout le royaume, des partisans sans nombre ; dans la Grèce, un crédit qui rangeroit sous ses ordres nos plus braves guerriers *(f)*. J'entrevoyois de grands maux près de fondre sur la Sicile ; il dépendoit peut-être de moi de les prévenir ou de les suspendre.

Il m'en coûta pour quitter de nouveau ma retraite, et aller, à l'âge de près de 70 ans, affronter un despote altier, dont les caprices sont aussi orageux que les mers qu'il me falloit parcourir: mais il n'est point de vertu sans

(a) Plat. epist. 7, t. 3, p. 328.
(b) Id. epist. 3, t. 3, p. 318. Plut. in Dion. t. 1, p. 965.
(c) Plat. epist. 7, p. 339. Plut. ibid.
(d) Plat. ibid. p. 336. Diod. Sic. lib. 16, p. 410. Nep. in Dion. cap. 4.
(e) Plat. ibid. p. 347. Plut. ibid. t. 1, p. 960.
(f) Plat. ibid. p. 328. Plut. ibid. p. 964.

CHAPITRE XXXIII.

sacrifice, point de philosophie sans pratique. Speusippe voulut m'accompagner. J'acceptai ses offres *(a)* : je me flattois que les agrémens de son esprit séduiroient le Roi, si la force de mes raisons ne pouvoit le convaincre. Je partis enfin, et j'arrivai heureusement en Sicile *.

TROISIÈME VOYAGE DE PLATON.

Denys parut transporté de joie, ainsi que la Reine et toute la famille royale *(b)*. Il m'avoit fait préparer un logement dans le jardin du palais *(c)*. Je lui représentai, dans notre premier entretien, que suivant nos conventions, l'exil de Dion devoit finir au moment où je retournerois à Syracuse. A ces mots il s'écria: Dion n'est pas exilé ; je l'ai seulement éloigné de la cour *(d)*. Il est temps de l'en rapprocher, répondis-je, et de lui restituer ses biens, que vous abandonnez à des administrateurs infidèles *(e)*. Ces deux articles furent long-temps débattus entre nous, et remplirent plusieurs séances : dans l'intervalle, il cherchoit par des distinctions et des présens, à me refroidir sur les intérêts de mon ami, et à me faire approuver sa disgrâce *(f)* : mais je rejetai des bienfaits qu'il falloit acheter au prix de la perfidie et du déshonneur.

Quand je voulus sonder l'état de son âme, et ses dispositions à l'égard de la philosophie *(g)*, il ne me parla que des mystères de la nature, et sur-tout de l'origine du mal. Il avoit ouï dire aux Pythagoriciens d'Italie, que je m'étois pendant long-temps occupé de ce problême ; et ce fut un des motifs qui l'engagèrent à presser mon retour *(h)*. Il me contraignit de lui exposer quelques-

(a) Plat. epist. 2, t. 3, p. 314. Plut. in Dion. t. 1, p. 967.
* Au commencement de l'an 361 avant J. C.
(b) Plut ibid. p. 965.
(c) Plat. epist. 7, t. 3, p. 349.
(d) Id. ibid. p. 338.
(e) Id. epist. 3, p. 317.
(f) Id. epist. 7, p. 333 et 334.
(g) Id. ibid. p. 340.
(h) Id. ibid. p. 338. Plut. in Dion. t. 1, p. 965.

unes de mes idées ; je n'eus garde de les étendre, et je dois convenir que le Roi ne le desiroit point *(a)*; il étoit plus jaloux d'étaler quelques foibles solutions qu'il avoit arrachées à d'autres philosophes.

Cependant je revenois toujours, et toujours inutilement, à mon objet principal, celui d'opérer entre Denys et Dion, une réconciliation nécessaire à la prospérité de son règne. A la fin, aussi fatigué que lui de mes importunités, je commençai à me reprocher un voyage non moins infructueux que pénible. Nous étions en été; je voulus profiter de la saison pour m'en retourner: je lui déclarai que je ne pouvois plus rester à la cour d'un prince si ardent à persécuter mon ami *(b)*. Il employa toutes les séductions pour me retenir, et finit par me promettre une de ses galères: mais comme il étoit le maître d'en retarder les préparatifs, je résolus de m'embarquer sur le premier vaisseau qui mettroit à la voile.

Deux jours après il vint chez moi, et me dit *(c)*: « L'affaire de Dion est la seule cause de nos divisions : il faut « la terminer. Voici tout ce que par amitié pour vous je « puis faire en sa faveur: qu'il reste dans le Péloponèse, « jusqu'à ce que le temps précis de son retour soit con- « venu entre lui, moi, vous et vos amis. Il vous donnera « sa parole de ne rien entreprendre contre mon autorité : « il la donnera de même à vos amis, aux siens, et tous « ensemble vous m'en serez garans. Ses richesses seront « transportées en Grèce, et confiées à des dépositaires que « vous choisirez ; il en retirera les intérêts, et ne pourra « toucher au fonds sans votre agrément; car je ne compte « pas assez sur sa fidélité, pour laisser à sa disposition de

(a) Plat. epist. 7, t. 3, p. 341.
(b) Plat. ibid. p. 345.
(c) Id. ibid. p. 346.

CHAPITRE XXXIII.

« si grands moyens de me nuire. J'exige en même temps « que vous restiez encore un an avec moi; et quand vous « partirez, nous vous remettrons l'argent que nous aurons « à lui. J'espère qu'il sera satisfait de cet arrangement. « Dites-moi s'il vous convient. »

Ce projet m'affligea. Je demandai vingt-quatre heures pour l'examiner. Après en avoir balancé les avantages et les inconvéniens, je lui répondis que j'acceptois les conditions proposées, pourvu que Dion les approuvât. Il fut réglé en conséquence, que nous lui écririons au plus tôt l'un et l'autre, et qu'en attendant on ne changeroit rien à la nature de ses biens. C'étoit le second traité que nous faisions ensemble, et il ne fut pas mieux observé que le premier *(a)*.

J'avois laissé passer la saison de la navigation : tous les vaisseaux étoient partis. Je ne pouvois pas m'échapper du jardin à l'insçu du garde à qui la porte en étoit confiée. Le Roi, maître de ma personne, commençoit à ne plus se contraindre. Il me dit une fois : « Nous avons « oublié un article essentiel. Je n'enverrai à Dion que la « moitié de son bien; je réserve l'autre pour son fils, dont « je suis le tuteur naturel, comme frère d'Arété sa mère *(b)*. » Je me contentai de lui dire qu'il falloit attendre la réponse de Dion à sa première lettre, et lui en écrire une seconde, pour l'instruire de ce nouvel arrangement.

Cependant il procédoit sans pudeur à la dissipation des biens de Dion; il en fit vendre une partie comme il voulut, à qui il voulut, sans daigner m'en parler, sans écouter mes plaintes. Ma situation devenoit de jour en jour plus accablante : un évènement imprévu en augmenta la rigueur.

(a) Plat. epist. 7, t. 3, p. 347. | *(b)* Id. ibid.

Ses gardes, indignés de ce qu'il vouloit diminuer la solde des vétérans, se présentèrent en tumulte au pied de la citadelle, dont il avoit fait fermer les portes. Leurs menaces, leurs cris belliqueux et les apprêts de l'assaut l'effrayèrent tellement, qu'il leur accorda plus qu'ils ne demandoient *(a)*. Héraclide, un des premiers citoyens de Syracuse, fortement soupçonné d'être l'auteur de l'émeute, prit la fuite, et employa le crédit de ses parens, pour effacer les impressions qu'on avoit données au Roi contre lui.

Quelques jours après je me promenois dans le jardin *(b)*; j'y vis entrer Denys et Théodote qu'il avoit mandé : ils s'entretinrent quelque temps ensemble, et s'étant approchés de moi, Théodote me dit : « J'avois obtenu pour « mon neveu Héraclide, la pemission de venir se « justifier, et, si le Roi ne le veut plus souffrir dans « ses états, celle de se retirer au Péloponèse, avec sa « femme, son fils, et la jouïssance de ses biens. J'ai cru « devoir en conséquence inviter Héraclide à se rendre « ici. Je vais lui en écrire encore. Je demande à présent « qu'il puisse se montrer sans risque, soit à Syracuse, « soit aux environs. Y consentez-vous, Denys? J'y con- « sens, répondit le Roi. Il peut même demeurer chez « vous en toute sureté. »

Le lendemain matin, Théodote et Eurybius entrèrent chez moi, la douleur et la consternation peintes sur leur visage. « Platon, me dit le premier, vous fûtes hier té- « moin de la promesse du Roi. On vient de nous ap- « prendre que des soldats, répandus de tous côtés, cher- « chent Héraclide; ils ont ordre de le saisir. Il est peut-être

(a) Plat. epist. 7, t. 3, p. 348.

(b) Id. ibid.

CHAPITRE XXXIII.

« de retour. Nous n'avons pas un moment à perdre : venez « avec nous au palais. » Je les suivis. Quand nous fûmes en présence du Roi, ils restèrent immobiles, et fondirent en pleurs. Je lui dis : « Ils craignent que, malgré l'enga-« gement que vous prîtes hier, Héraclide ne coure des « risques à Syracuse ; car on présume qu'il est revenu. » Denys bouillonnant de colère, changea de couleur. Eurybius et Théodote se jetèrent à ses pieds, et pendant qu'ils arrosoient ses mains de leurs larmes, je dis à Théodote : « Rassurez-vous ; le Roi n'osera jamais manquer à la pa-« role qu'il nous a donnée. Je ne vous en ai point donné, « me répondit-il avec des yeux étincelans de fureur. Et « moi j'atteste les dieux, repris-je, que vous avez donné « celle dont ils réclament l'exécution. » Je lui tournai ensuite le dos, et me retirai *(a)*. Théodote n'eut d'autre ressource que d'avertir secrètement Héraclide, qui n'échappa qu'avec peine aux poursuites des soldats.

Dès ce moment Denys ne garda plus de mesures ; il suivit avec ardeur le projet de s'emparer des biens de Dion *(b)* ; il me fit sortir du palais. Tout commerce avec mes amis, tout accès auprès de lui, m'étoient sévèrement interdits. Je n'entendois parler que de ses plaintes, de ses reproches, de ses menaces *(c)*. Si je le voyois par hasard, c'étoit pour en essuyer des sarcasmes amers et des plaisanteries indécentes *(d)* ; car les rois, et les courtisans, à leur exemple, persuadés sans doute que leur faveur seule fait notre mérite, cessent de considérer ceux qu'ils cessent d'aimer. On m'avertit en même temps que mes jours étoient en danger ; et en effet, des

(a) Plat. epist. 7, t. 3, p. 349.
(b) Plut. in Dion. t. 1, p. 966.
(c) Plat ibid.
(d) Id. epist. 3, p. 319.

satellites du tyran avoient dit qu'ils m'arracheroient la vie, s'ils me rencontroient.

Je trouvai le moyen d'instruire de ma situation Archytas et mes autres amis de Tarente *(a)*. Avant mon arrivée, Denys leur avoit donné sa foi que je pourrois quitter la Sicile quand je le jugerois à propos; ils m'avoient donné la leur pour garant de la sienne *(b)*. Je l'invoquai dans cette occasion. Bientôt arrivèrent des députés de Tarente: après s'être acquittés d'une commission qui avoit servi de prétexte à l'ambassade, ils obtinrent enfin ma délivrance.

En revenant de Sicile, je débarquai en Élide, et j'allai aux jeux Olympiques, où Dion m'avoit promis de se trouver *(c)*. Je lui rendis compte de ma mission, et je finis par lui dire : Jugez vous-même du pouvoir que la philosophie a sur l'esprit du roi de Syracuse.

Dion, indigné des nouveaux outrages qu'il venoit de recevoir en ma personne, s'écria tout-à-coup : « Ce n'est « plus à l'école de la philosophie qu'il faut conduire Denys; « c'est à celle de l'adversité, et je vais lui en ouvrir le « chemin. Mon ministère est donc fini, lui répondis-je. « Quand mes mains seroient encore en état de porter « les armes, je ne les prendrois pas contre un prince « avec qui j'eus en commun la même maison, la même « table, les mêmes sacrifices; qui, sourd aux calomnies « de mes ennemis, épargna des jours dont il pouvoit « disposer; à qui j'ai promis cent fois de ne jamais fa- « voriser aucune entreprise contre son autorité. Si, ra- « menés un jour l'un et l'autre à des vues pacifiques, « vous avez besoin de ma médiation, je vous l'offrirai

(a) Plat. epist. 7, t. 3, p. 350.

(b) Plut. in Dion. t. 1, p. 965. Diog. Laert. in Plat. lib. 3; §. 22.

(c) Plat. ibid.

CHAPITRE XXXIII.

« avec empressement : mais tant que vous méditerez des « projets de destruction, n'attendez ni conseils, ni se« cours de ma part *(a)*. »

J'ai pendant trois ans, employé divers prétextes pour le tenir dans l'inaction ; mais il vient de me déclarer qu'il est temps de voler au secours de sa patrie. Les principaux habitans de Syracuse, las de la servitude, n'attendent que son arrivée pour en briser le joug. J'ai vu leurs lettres ; ils ne demandent ni troupes, ni vaisseaux, mais son nom pour les autoriser, et sa présence pour les réunir *(b)*. Ils lui marquent aussi que son épouse, ne pouvant plus résister aux menaces et aux fureurs du Roi, a été forcée de contracter un nouvel hymen *(c)*. La mesure est comble. Dion va retourner au Péloponèse ; il y lèvera des soldats ; et dès que ses préparatifs seront achevés, il passera en Sicile.

Tel fut le récit de Platon. Nous prîmes congé de lui, et le lendemain nous partîmes pour la Béotie.

(a) Plat. epist. 7, t. 3, p. 350.
(b) Plut. in Dion. t. 1, p. 967.
(c) Id. ibid. p. 966.

FIN DU CHAPITRE TRENTE-TROISIÈME.

CHAPITRE

CHAPITRE XXXIV.

Voyage de Béotie *; *l'Antre de Trophonius, Hésiode, Pindare.*

CHAPITRE XXXIV.

On voyage avec beaucoup de sureté dans toute la Grèce; on trouve des auberges dans les principales villes, et sur les grandes routes *(a)*: mais on y est rançonné sans pudeur. Comme le pays est presque par-tout couvert de montagnes et de collines, on ne se sert de voitures que pour les petits trajets; encore est-on souvent obligé d'employer l'enrayure *(b)*. Il faut préférer les mulets pour les voyages de long cours *(c)*, et mener avec soi quelques esclaves, pour porter le bagage *(d)*.

Outre que les Grecs s'empressent d'accueillir les étrangers, on trouve dans les principales villes des Proxènes chargés de ce soin : tantôt ce sont des particuliers en liaison de commerce ou d'hospitalité avec des particuliers d'une autre ville; tantôt ils ont un caractère public, et sont reconnus pour les agens d'une ville ou d'une nation qui, par un décret solennel, les a choisis avec l'agrément du peuple auquel ils appartiennent *(e)*; enfin, il en est qui gèrent à-la-fois les affaires d'une ville étrangère et de quelques-uns de ses citoyens *(f)*.

* Voyez la carte de la Béotie.

(a) Plat. de leg. lib. 11, p. 919. Æschin. de fals. leg. p. 410.

(b) Athen. lib. 3, p. 99.

(c) Æschin. in Ctesiph. p. 440.

(d) Id. de fals. leg. p. 410. Casaub. in Theophr. cap. 11, p. 103. Duport. ibid. p. 385.

(e) Thucyd. lib. 2, cap. 29. Id. lib. 5, c. 59. Xenoph. hist. Græc. lib. 1, p. 432. Eustath. in iliad. lib. 4, p. 485.

(f) Ion. ap. Athen. l. 13, p. 603. Demosth. in Callip. p. 1099 et 1101.

CHAPITRE XXXIV.

Le Proxène d'une ville en loge les députés; il les accompagne par-tout, et se sert de son crédit pour assurer le succès de leurs négociations *(a)*; il procure à ceux de ses habitans qui voyagent, les agrémens qui dépendent de lui. Nous éprouvâmes ces secours dans plusieurs villes de la Grèce. En quelques endroits, de simples citoyens prévenoient d'eux-mêmes nos desirs *(b)*, dans l'espérance d'obtenir la bienveillance des Athéniens, dont ils desiroient d'être les agens; et de jouïr, s'ils venoient à Athènes, des prérogatives attachées à ce titre, telles que la permission d'assister à l'assemblée générale, et la préséance dans les cérémonies religieuses, ainsi que dans les jeux publics *(c)*.

Nous partîmes d'Athènes dans les premiers jours du mois munychion, la 3e. année de la 105e. Olympiade *. Nous arrivâmes le soir même à Orope par un chemin assez rude, mais ombragé en quelques endroits de bois de lauriers *(d)*. Cette ville, située sur les confins de la Béotie et de l'Attique, est éloignée de la mer d'environ 20 stades *(e)* **. Les droits d'entrée s'y perçoivent avec une rigueur extrême, et s'étendent jusqu'aux provisions que consomment les habitans *(f)*, dont la plupart sont d'un difficile abord et d'une avarice sordide.

Près de la ville, dans un endroit embelli par des sources d'une eau pure *(g)*, est le temple d'Amphiaraüs. Il fut un des chefs de la guerre de Thèbes, et comme il y faisoit les fonctions de devin, on supposa qu'il ren-

(a) Xenoph. hist. Græc. lib. 5, p. 570. Eustath. in iliad. lib. 3, p. 405.

(b) Thucyd. lib. 3, cap. 70.

(c) De l'état des colonies, par M. de Sainte-Croix, p. 89.

* Au printemps de l'année 357 avant J. C.

(d) Dicæarch. stat. Græc. ap. geog. min. t. 2, p. 11.

(e) Strab. lib. 9, p. 403.

** Environ trois quarts de lieue.

(f) Dicæarch. ibid. p. 12.

(g) Liv. lib. 45, cap. 27.

doit des oracles après sa mort. Ceux qui viennent implorer ses lumières, doivent s'abstenir de vin pendant trois jours, et de toute nourriture pendant 24 heures *(a)*. Ils immolent ensuite un bélier auprès de sa statue, en étendent la peau sur le parvis, et s'endorment dessus. Le dieu, à ce qu'on prétend, leur apparoît en songe, et répond à leurs questions *(b)*. On cite quantité de prodiges opérés dans ce temple : mais les Béotiens ajoutent tant de foi aux oracles *(c)*, qu'on ne peut pas s'en rapporter à ce qu'ils en disent.

A la distance de 30 stades*, on trouve, sur une hauteur *(d)*, la ville de Tanagra, dont les maisons ont assez d'apparence. La plupart sont ornées de peintures encaustiques et de vestibules. Le territoire de cette ville, arrosé par une petite rivière nommée Thermodon *(e)*, est couvert d'oliviers et d'arbres de différentes sortes. Il produit peu de blé, et le meilleur vin de la Béotie.

Quoique les habitans soient riches, ils ne connoissent ni le luxe, ni les excès qui en sont la suite. On les accuse d'être envieux *(f)* : mais nous n'avons vu chez eux que de la bonne foi, de l'amour pour la justice et l'hospitalité, de l'empressement à secourir les malheureux que le besoin oblige d'errer de ville en ville. Ils fuient l'oisiveté, et détestant les gains illicites, ils vivent contens de leur sort. Il n'y a point d'endroit en Béotie, où les voyageurs aient moins à craindre les avanies *(g)*. Je crois avoir découvert le secret de leurs vertus; ils préfèrent l'agriculture aux autres arts.

(a) Philostr. vit. Apoll. lib. 2, cap. 37, p. 90.
(b) Pausan. lib. 1, cap. 34, p. 84.
(c) Plut. de orac. defect. t. 2, p. 411.
* Un peu plus d'une lieue.
(d) Dicæarch. stat. Græc. ap. geog. min. t. 2, p. 12.
(e) Herodot. lib. 9, cap. 43.
(f) Dicæarch. ibid. p. 18.
(g) Id. ibid. p. 13.

Ils ont tant de respect pour les dieux, qu'ils ne construisent les temples que dans des lieux séparés des habitations des mortels *(a)*. Ils prétendent que Mercure les délivra une fois de la peste, en portant autour de la ville un belier sur ses épaules : ils l'ont représenté sous cette forme dans son temple, et le jour de sa fête on fait renouveler cette cérémonie par un jeune homme de la figure la plus distinguée *(b)*; car les Grecs sont persuadés que les hommages que l'on rend aux dieux, leur sont plus agréables quand ils sont présentés par la jeunesse et la beauté.

Corinne étoit de Tanagra : elle cultiva la poésie avec succès. Nous vîmes son tombeau dans le lieu le plus apparent de la ville, et son portrait dans le gymnase. Quand on lit ses ouvrages, on demande pourquoi, dans les combats de poésie, ils furent si souvent préférés à ceux de Pindare : mais quand on voit son portrait, on demande pourquoi ils ne l'ont pas toujours été *(c)*.

Les Tanagréens, comme les autres peuples de la Grèce, ont une sorte de passion pour les combats de coqs. Ces animaux sont chez eux d'une grosseur et d'une beauté singulières *(d)*; mais ils semblent moins destinés à perpétuer leur espèce, qu'à la détruire, car ils ne respirent que la guerre *(e)*. On en transporte dans plusieurs villes; on les fait lutter les uns contre les autres, et pour rendre leur fureur plus meurtrière, on arme leurs ergots de pointes d'airain *(f)*.

Nous partîmes de Tanagra, et après avoir fait 200 sta-

(a) Pausan. lib. 9, cap. 22, p. 753.
(b) Id. ibid. p. 752.
(c) Id. ibid. p. 753.
(d) Columel. de re rust. lib. 8, cap. 2. Varr. de re rust. lib. 3, cap. 9.
(e) Plin. lib. 10, cap. 21, t. 1, p. 554.
(f) Aristoph. in av. v. 760. Schol. ibid. et v. 1365.

des *(a)* *, par un chemin raboteux et difficile, nous arrivâmes à Platée, ville autrefois puissante, aujourd'hui ensevelie sous ses ruines. Elle étoit située au pied du mont Cithéron *(b)*, dans cette belle plaine qu'arrose l'Asopus, et dans laquelle Mardonius fut défait à la tête de 300,000 Perses. Ceux de Platée se distinguèrent tellement dans cette bataille, que les autres Grecs, autant pour reconnoître leur valeur que pour éviter toute jalousie, leur en déférèrent la principale gloire. On institua chez eux des fêtes, pour en perpétuer le souvenir; et il fut décidé que tous les ans on y renouvelleroit les cérémonies funèbres en l'honneur des Grecs qui avoient péri dans la bataille *(c)*.

De pareilles institutions se sont multipliées parmi les Grecs : ils savent que les monumens ne suffisent pas pour éterniser les faits éclatans, ou du moins pour en produire de semblables. Ces monumens périssent, ou sont ignorés, et n'attestent souvent que le talent de l'artiste, et la vanité de ceux qui les ont fait construire. Mais des assemblées générales et solennelles, où chaque année les noms de ceux qui se sont dévoués à la mort, sont récités à haute voix, où l'éloge de leur vertu est prononcé par des bouches éloquentes, où la patrie enorgueillie de les avoir produits, va répandre des larmes sur leurs tombeaux; voilà le plus digne hommage qu'on puisse décerner à la valeur; et voici l'ordre qu'observoient les Platéens en le renouvelant.

A la pointe du jour *(d)*, un trompette sonnant la charge, ouvroit la marche : on voyoit paroître succes-

(a) Dicæarch. stat. Græc. p. 14.
* Sept lieues et demie.
(b) Strab. lib. 9, p. 411.
(c) Plut. in Aristid. t. 1, p. 332.
(d) Id. ibid.

sivement plusieurs chars remplis de couronnes et de branches de myrte ; un taureau noir, suivi de jeunes gens qui portoient dans des vases du lait, du vin et différentes sortes de parfums ; enfin, le premier magistrat des Platéens, vêtu d'une robe teinte en pourpre, tenant un vase d'une main, et une épée de l'autre. La pompe traversoit la ville, et parvenue au champ de bataille, le magistrat puisoit de l'eau dans une fontaine voisine, lavoit les cippes ou colonnes élevées sur les tombeaux, les arrosoit d'essences, sacrifioit le taureau ; et après avoir adressé des prières à Jupiter et à Mercure, il invitoit aux libations les ombres des guerriers qui étoient morts dans le combat; ensuite il remplissoit de vin une coupe ; il en répandoit une partie, et disoit à haute voix : « Je bois « à ces vaillans hommes qui sont morts pour la liberté « de la Grèce. »

Depuis la bataille de Platée, les habitans de cette ville s'unirent aux Athéniens, et secouèrent le joug des Thébains qui se regardoient comme leurs fondateurs *(a)*, et qui, dès ce moment, devinrent pour eux des ennemis implacables. Leur haine fut portée si loin, que s'étant joints aux Lacédémoniens pendant la guerre du Péloponèse, ils attaquèrent la ville de Platée, et la détruisirent entièrement *(b)*. Elle se repeupla bientôt après; et comme elle étoit toujours attachée aux Athéniens, les Thébains la reprirent, et la détruisirent de nouveau, il y a 17 ans *(c)*. Il n'y reste plus aujourd'hui que les temples respectés par les vainqueurs, quelques maisons et une grande hôtellerie pour ceux qui viennent en ces lieux of-

(a) Thucyd. lib. 3, cap. 61.
(b) Id. ibid. cap. 68.
(c) Diod. Sic. lib. 15, p. 362.

frir des sacrifices. C'est un bâtiment qui a 200 pieds de long sur autant de large, avec quantité d'appartemens au rez-de-chaussée et au premier etage *(a)*.

Nous vîmes le temple de Minerve construit des dépouilles des Perses, enlevées à Marathon. Polygnote y représenta le retour d'Ulysse dans ses états, et le massacre qu'il fit des amans de Pénélope. Onatas y peignit la première expédition des Argiens contre Thèbes *(b)*. Ces peintures conservent encore toute leur fraîcheur *(c)*. La statue de la déesse est de la main de Phidias, et d'une grandeur extraordinaire : elle est de bois doré ; mais le visage, les mains et les pieds sont de marbre *(d)*.

Nous vîmes dans le temple de Diane, le tombeau d'un citoyen de Platée, nommé Euchidas. On nous dit à cette occasion, qu'après la défaite des Perses, l'oracle avoit ordonné aux Grecs d'éteindre le feu dont ils se servoient parce qu'il avoit été souillé par les barbares, et de venir prendre à Delphes celui dont ils useroient désormais pour leurs sacrifices. En conséquence, tous les feux de la contrée furent éteints ; Euchidas partit aussitôt pour Delphes ; il prit du feu sur l'autel, et étant revenu le même jour à Platée, avant le coucher du soleil, il expira quelques momens après *(e)* ; il avoit fait mille stades à pied *. Cette extrême diligence étonnera sans doute ceux qui ne savent pas que les Grecs s'exercent singulièrement à la course, et que la plupart des villes entretiennent des coureurs *(f)*, accoutumés à parcourir dans un jour des espaces immenses *(g)*.

(a) Thucyd. lib. 3, cap. 68.
(b) Pausan. lib. 9, cap. 4, p. 718.
(c) Plut. in Aristid. t. 1, p. 331.
(d) Pausan. ibid.
(e) Plut. ibid.

* 37 lieues et 2000 toises.
(f) Herodot. lib. 6, cap. 106.
(g) Liv. lib. 31, cap. 24. Plin. lib. 7, cap. 20, t. 1, p. 386. Solin. c. 1, p. 9. Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 3, p. 316.

CHAPITRE XXXIV.

Nous passâmes ensuite par la bourgade de Leuctres et la ville de Thespies, qui devront leur célébrité à de grands désastres. Auprès de la première s'étoit donnée, quelques années auparavant, cette bataille sanglante qui renversa la puissance de Lacédémone : la seconde fut détruite, ainsi que Platée, dans les dernières guerres *(a)*. Les Thébains n'y respectèrent que les monumens sacrés ; deux entre autres fixèrent notre attention. Le temple d'Hercule est desservi par une prêtresse, obligée de garder le célibat pendant toute sa vie *(b)* ; et la statue de ce Cupidon, que l'on confond quelquefois avec l'Amour, n'est qu'une pierre informe, et telle qu'on la tire de la carrière *(c)* ; car c'est ainsi qu'anciennement on représentoit les objets du culte public.

Nous allâmes coucher dans un lieu nommé Ascra, distant de Thespies d'environ 40 stades *(d)* * : c'est un hameau dont le séjour est insupportable en été et en hiver *(e)* ; mais c'est la patrie d'Hésiode.

Le lendemain, un sentier étroit nous conduisit au bois sacré des Muses *(f)* : nous nous arrêtâmes, en y montant, sur les bords de la fontaine d'Aganippe, ensuite auprès de la statue de Linus, l'un des plus anciens poètes de la Grèce : elle est placée dans une grotte *(g)*, comme dans un petit temple. A droite, à gauche, nos regards parcouroient avec plaisir les nombreuses demeures que les habitans de la campagne se sont construites sur ces hauteurs *(h)*.

Bientôt pénétrant dans de belles allées, nous nous crûmes transportés à la cour brillante des Muses : c'est

(a) Diod. Sic. lib. 15, p. 362 et 367.
(b) Pausan. lib. 9, cap. 27, p. 763.
(c) Id. ibid. p. 761.
(d) Strab. lib. 9, p. 409.
* Environ une lieue et demie.
(e) Hesiod. oper. v. 638.
(f) Strab. ibid. p. 410.
(g) Pausan. ibid. cap. 29, p. 766.
(h) Id. ibid. cap. 31, p. 771.

là

là en effet que leur pouvoir et leur influence s'annoncent d'une manière éclatante par les monumens qui parent ces lieux solitaires, et semblent les animer. Leurs statues, exécutées par différens artistes, s'offrent souvent aux yeux du spectateur. Ici, Apollon et Mercure se disputent une lyre *(a)*; là, respirent encore des poètes et des musiciens célèbres, Thamyris, Arion, Hésiode et Orphée autour duquel sont plusieurs figures d'animaux sauvages, attirés par la douceur de sa voix *(b)*.

De toutes parts s'élèvent quantité de trépieds de bronze, noble récompense des talens couronnés dans les combats de poésie et de musique *(c)*. Ce sont les vainqueurs eux-mêmes qui les ont consacrés en ces lieux. On y distingue celui qu'Hésiode avoit remporté à Chalcis en Eubée *(d)*. Autrefois les Thespiens y venoient tous les ans distribuer de ces sortes de prix, et célébrer des fêtes en l'honneur des Muses et de l'Amour *(e)*.

Au dessus du bois coulent, entre des bords fleuris, une petite rivière nommée Permesse, la fontaine d'Hippocrène, et celle de Narcisse où l'on prétend que ce jeune homme expira d'amour, en s'obstinant à contempler son image dans les eaux tranquilles de cette source *(f)*.

Nous étions alors sur l'Hélicon, sur cette montagne si renommée pour la pureté de l'air, l'abondance des eaux, la fertilité des vallées, la fraîcheur des ombrages et la beauté des arbres antiques dont elle est couverte. Les paysans des environs nous assuroient que les plantes y sont tellement salutaires, qu'après s'en être nourris, les serpens n'ont plus de venin. Ils trouvoient une douceur exquise

(a) Pausan. lib. 9, cap. 30, p. 767.
(b) Id. ibid. p. 768.
(c) Id. ibid. p. 771.
(d) Hesiod. oper. v. 658.
(e) Pausan. ibid.
(f) Id. ibid. cap. 29, p. 766; cap. 31, p. 773.

CHAPITRE XXXIV.

dans le fruit de leurs arbres, et sur-tout dans celui de l'andrachné *(a)*.

Les Muses règnent sur l'Hélicon. Leur histoire ne présente que des traditions absurdes : mais leurs noms indiquent leur origine. Il paroît en effet que les premiers poëtes, frappés des beautés de la nature, se laissèrent aller au besoin d'invoquer les nymphes des bois, des montagnes, des fontaines, et que cédant au goût de l'allégorie, alors généralement répandu, ils les désignèrent par des noms relatifs à l'influence qu'elles pouvoient avoir sur les productions de l'esprit. Ils ne reconnurent d'abord que trois Muses, Mélété, Mnèmé, Aœdé *(b)* : c'est-à-dire, la méditation, ou la réflexion qu'on doit apporter au travail ; la mémoire qui éternise les faits éclatans ; et le chant qui en accompagne le récit. A mesure que l'art des vers fit des progrès, on en personnifia les caractères et les effets. Le nombre des Muses s'accrut, et les noms qu'elles reçurent alors se rapportèrent aux charmes de la poésie, à son origine céleste, à la beauté de son langage, aux plaisirs et à la gaîté qu'elle procure, aux chants et à la danse qui relèvent son éclat, à la gloire dont elle est couronnée *. Dans la suite, on leur associa les Grâces qui doivent embellir la poésie, et l'Amour qui en est si souvent l'objet *(c)*.

Ces idées naquirent dans un pays barbare, dans la Thrace, où, au milieu de l'ignorance, parurent tout-à-coup Orphée, Linus, et leurs disciples. Les Muses y furent honorées sur les monts de la Piérie *(d)* ; et de là étendant leurs conquêtes, elles s'établirent successive-

(a) Pausan. lib. 9, cap. 28, p. 763.
(b) Id. ibid. p. 765.
* Voyez la note à la fin du volume.
(c) Hesiod. theogon. v. 64.
(d) Prid. in marmor. Oxon. p. 340.

CHAPITRE XXXIV.

ment sur le Pinde, le Parnasse, l'Hélicon, dans tous les lieux solitaires où les peintres de la nature, entourés des plus riantes images, éprouvent la chaleur de l'inspiration divine.

Nous quittâmes ces retraites délicieuses, et nous nous rendîmes à Lébadée, située au pied d'une montagne, d'où sort la petite rivière d'Hercyne, qui forme, dans sa chute, des cascades sans nombre *(a)*. La ville présente de tous côtés des monumens de la magnificence et du goût des habitans *(b)*. Nous nous en occupâmes avec plaisir; mais nous étions encore plus empressés de voir l'antre de Trophonius, un des plus célèbres oracles de la Grèce; une indiscrétion de Philotas nous empêcha d'y descendre.

Un soir que nous soupions chez un des principaux de la ville, la conversation roula sur les merveilles opérées dans cette caverne mystérieuse. Philotas témoigna quelques doutes, et observa que ces faits surprenans n'étoient pour l'ordinaire que des effets naturels. J'étois une fois dans un temple, ajouta-t-il; la statue du dieu paroissoit couverte de sueur: le peuple crioit au prodige: mais j'appris ensuite qu'elle étoit faite d'un bois qui avoit la propriété de suer par intervalles *(c)*. A peine eut-il proféré ces mots, que nous vîmes un de nos convives pâlir, et sortir quelques momens après: c'étoit un des prêtres de Trophonius. On nous conseilla de ne point nous exposer à sa vengeance, en nous enfonçant dans un souterrain dont les détours n'étoient connus que de ces ministres *.

Quelques jours après on nous avertit qu'un Thébain al-

(a) Pausan. lib. 9, cap. 39, p. 789. Whel. book 4, p. 327. Spon, t. 2, p. 50. Pocock. t. 3, p. 158.

(b) Pausan. ibid.

(c) Theophr. hist. plant. lib. 5, cap. 10, p. 541.

* Voyez la note à la fin du volume.

CHAPITRE XXXIV.

loit descendre dans la caverne; nous prîmes le chemin de la montagne, accompagnés de quelques amis, et à la suite d'un grand nombre d'habitans de Lébadée. Nous parvînmes bientôt au temple de Trophonius, placé au milieu d'un bois qui lui est également consacré *(a)*. Sa statue qui le représente sous les traits d'Esculape, est de la main de Praxitèle.

Trophonius étoit un architecte qui, conjointement avec son frère Agamède, construisit le temple de Delphes. Les uns disent qu'ils y pratiquèrent une issue secrète, pour voler pendant la nuit les trésors qu'on y déposoit, et qu'Agamède ayant été pris dans un piège tendu à dessein, Trophonius, pour écarter tout soupçon, lui coupa la tête, et fut quelque temps après englouti dans la terre entr'ouverte sous ses pas *(b)*. D'autres soutiennent que les deux frères ayant achevé le temple, supplièrent Apollon de leur accorder une récompense; que le dieu leur répondit qu'ils la recevroient sept jours après; et que le septième jour étant passé, ils trouvèrent la mort dans un sommeil paisible *(c)*. On ne varie pas moins sur les raisons qui ont mérité les honneurs divins à Trophonius: presque tous les objets du culte des Grecs ont des origines qu'il est impossible d'approfondir, et inutile de discuter.

Le chemin qui conduit de Lébadée à l'antre de Trophonius, est entouré de temples et de statues. Cet antre, creusé un peu au dessus du bois sacré, offre d'abord aux yeux une espèce de vestibule entouré d'une balustrade de marbre blanc, sur laquelle s'élèvent des obélisques de

(a) Pausan. lib. 9, cap. 39, p. 789.
(b) Id. ibid. cap. 37, p. 785.
(c) Pindar. ap. Plut. de consol. t. 2, p. 109.

bronze *(a)*. De là on entre dans une grotte taillée à la pointe du marteau, haute de huit coudées, large de quatre *. C'est là que se trouve la bouche de l'antre ; on y descend par le moyen d'une échelle ; et parvenu à une certaine profondeur, on ne trouve plus qu'une ouverture extrêmement étroite : il faut y passer les pieds, et quand, avec bien de la peine, on a introduit le reste du corps, on se sent entraîner avec la rapidité d'un torrent, jusqu'au fond du souterrain. Est-il question d'en sortir? on est relancé la tête en bas, avec la même force et la même vitesse. Des compositions de miel qu'on est obligé de tenir, ne permettent pas de porter la main sur les ressorts employés pour accélérer la descente ou le retour: mais pour écarter tout soupçon de supercherie, les prêtres supposent que l'antre est rempli de serpens, et qu'on se garantit de leurs morsures, en leur jetant ces gâteaux de miel *(b)*.

On ne doit s'engager dans la caverne que pendant la nuit, qu'après de longues préparations, qu'à la suite d'un examen rigoureux. Tersidas, c'est le nom du Thébain qui venoit consulter l'oracle, avoit passé quelques jours dans une chapelle consacrée à la Fortune et au bon Génie, faisant usage de bains froids, s'abstenant de vin et de toutes les choses condamnées par le rituel, se nourrissant des victimes qu'il avoit offertes lui-même *(c)*.

A l'entrée de la nuit on sacrifia un bélier, et les devins en ayant examiné les entrailles, comme ils avoient fait dans les sacrifices précédens, déclarèrent que Trophonius agréoit l'hommage de Tersidas, et répondroit à

(a) Pausan. lib. 9, p. 791. Philostr. vit. Apoll. lib. 8, cap. 19.

* Hauteur, 11 de nos pieds et 4 pouces; largeur, 5 pieds 8 pouces.

(b) Schol. Aristoph. in nub. v. 508.

(c) Pausan. ibid. p. 790.

CHAPITRE XXXIV.

ses questions. On le mena sur les bords de la rivière d'Hercyne, où deux jeunes enfans âgés de 13 ans, le frottèrent d'huile, et firent sur lui diverses ablutions; de là il fut conduit à deux sources voisines, dont l'une s'appelle la fontaine de Léthé, et l'autre la fontaine de Mnémosyne: la première efface le souvenir du passé, la seconde grave dans l'esprit ce qu'on voit ou ce qu'on entend dans la caverne. On l'introduisit ensuite tout seul, dans une chapelle où se trouve une ancienne statue de Trophonius. Tersidas lui adressa ses prières, et s'avança vers la caverne, vêtu d'une robe de lin. Nous le suivîmes à la foible lueur des flambeaux qui le précédoient; il entra dans la grotte, et disparut à nos yeux *(a)*.

En attendant son retour, nous étions attentifs aux propos des autres spectateurs; il s'en trouvoit plusieurs qui avoient été dans le souterrain; les uns disoient qu'ils n'avoient rien vu, mais que l'oracle leur avoit donné sa réponse de vive voix: d'autres au contraire n'avoient rien entendu, mais avoient eu des apparitions propres à éclaircir leurs doutes. Un citoyen de Lébadée, petit-fils de Timarque disciple de Socrate, nous raconta ce qui étoit arrivé à son aïeul: il le tenoit du philosophe Cébès de Thèbes, qui le lui avoit rapporté presque dans les mêmes termes dont Timarque s'étoit servi *(b)*.

J'étois venu, disoit Timarque, demander à l'oracle ce qu'il falloit penser du génie de Socrate. Je ne trouvai d'abord dans la caverne qu'une obscurité profonde. Je restai long-temps couché par terre, adressant mes prières à Trophonius, sans savoir si je dormois ou si je veillois: tout-à-coup j'entendis des sons agréables, mais qui n'é-

(a) Pausan. lib. 9, p. 790.

(b) Plut. de gen. Socr. t. 2, p. 590.

toient point articulés, et je vis une infinité de grandes îles éclairées par une lumière douce; elles changeoient à tout moment de place et de couleur, tournant sur elles-mêmes, et flottant sur une mer, aux extrémités de laquelle se précipitoient deux torrens de feu. Près de moi s'ouvroit un abyme immense, où des vapeurs épaisses sembloient bouillonner, et du fond de ce gouffre s'élevoient des mugissemens d'animaux, confusément mêlés avec des cris d'enfans, et des gémissemens d'hommes et de femmes.

Pendant que tous ces sujets de terreur remplissoient mon âme d'épouvante, une voix inconnue me dit d'un ton lugubre : Timarque, que veux-tu savoir ? Je répondis presque au hasard : Tout; car tout ici me paroît admirable. La voix reprit : Les îles que tu vois au loin sont les régions supérieures : elles obéissent à d'autres dieux; mais tu peux parcourir l'empire de Proserpine que nous gouvernons, et qui est séparé de ces régions par le Styx. Je demandai ce que c'étoit que le Styx. La voix répondit: C'est le chemin qui conduit aux enfers, et la ligne qui sépare les ténèbres de la lumière.

Alors elle expliqua la génération et les révolutions des âmes: Celles qui sont souillées de crimes, ajouta-t-elle, tombent, comme tu vois, dans le gouffre, et vont se préparer à une nouvelle naissance. Je ne vois, lui dis-je, que des étoiles qui s'agitent sur les bords de l'abyme; les unes y descendent, les autres en sortent. Ces étoiles, reprit la voix, sont les âmes dont on peut distinguer trois espèces; celles qui s'étant plongées dans les voluptés, ont laissé éteindre leurs lumières naturelles; celles qui ayant alternativement lutté contre les passions et contre la raison, ne sont ni tout-à-fait pures, ni tout-à-fait cor-

CHAPITRE XXXIV.

rompues; celles qui n'ayant pris que la raison pour guide, ont conservé tous les traits de leur origine. Tu vois les premières dans ces étoiles qui te paroissent éteintes, les secondes dans celles dont l'éclat est terni par des vapeurs qu'elles semblent secouer, les troisièmes dans celles qui, brillant d'une vive lumière, s'élèvent au dessus des autres. Ces dernières sont les génies; ils animent ces heureux mortels qui ont un commerce intime avec les dieux.

Après avoir un peu plus étendu ces idées, la voix me dit: Jeune homme, tu connoîtras mieux cette doctrine dans trois mois; tu peux maintenant partir. Alors elle se tut: je voulus me tourner pour voir d'où elle venoit, mais je me sentis à l'instant une très grande douleur à la tête, comme si on me la comprimoit avec violence: je m'évanouïs, et quand je commençai à me reconnoître, je me trouvai hors de la caverne. Tel étoit le récit de Timarque. Son petit-fils ajouta que son aïeul, de retour à Athènes, mourut trois mois après, comme l'oracle le lui avoit prédit.

Nous passâmes la nuit et une partie du jour suivant à entendre de pareils récits: en les combinant, il nous fut aisé de voir que les ministres du temple s'introduisoient dans la caverne par des routes secrètes, et qu'ils joignoient la violence aux prestiges, pour troubler l'imagination de ceux qui venoient consulter l'oracle.

Ils restent dans la caverne plus ou moins de temps *(a)*: il en est qui n'en reviennent qu'après y avoir passé deux nuits et un jour *(b)*. Il étoit midi; Tersidas ne paroissoit pas, et nous errions autour de la grotte. Une heure après, nous vîmes la foule courir en tumulte vers la balustrade:

(a) Schol. Aristoph. in nub. v. 508.

(b) Plut. de gen. Socr. t. 2, p. 590.

nous

nous la suivîmes, et nous apperçûmes ce Thébain que des prêtres soutenoient et faisoient asseoir sur un siége, qu'on nomme le siége de Mnémosyne; c'étoit là qu'il devoit dire ce qu'il avoit vu, ce qu'il avoit entendu dans le souterrain. Il étoit saisi d'effroi; ses yeux éteints ne reconnoissoient personne: après avoir recueilli de sa bouche quelques paroles entrecoupées, qu'on regarda comme la réponse de l'oracle, ses gens le conduisirent dans la chapelle du Bon Génie et de la Fortune. Il y reprit insensiblement ses esprits *(a)*; mais il ne lui resta que des traces confuses de son séjour dans la caverne, et peut-être qu'une impression terrible du saisissement qu'il avoit éprouvé; car on ne consulte pas cet oracle impunément. La plupart de ceux qui reviennent de la caverne, conservent toute leur vie un fond de tristesse que rien ne peut surmonter, et qui a donné lieu à un proverbe; on dit d'un homme excessivement triste: Il vient de l'antre de Trophonius *(b)*. Parmi ce grand nombre d'oracles qu'on trouve en Béotie, il n'en est point où la fourberie soit plus grossière et plus à découvert; aussi n'en est-il point qui soit plus fréquenté.

Nous descendimes de la montagne, et quelques jours après nous prîmes le chemin de Thèbes: nous passâmes par Chéronée, dont les habitans ont pour objet principal de leur culte, le sceptre que Vulcain fabriqua par ordre de Jupiter, et qui de Pélops passa successivement entre les mains d'Atrée, de Thyeste et d'Agamemnon. Il n'est point adoré dans un temple, mais dans la maison d'un prêtre: tous les jours on lui fait des sacrifices, et on lui entretient une table bien servie *(c)*.

(a) Pausan. lib. 9, cap. 39, p. 792.
(b) Schol. Aristoph. in nub. v. 108.
(c) Pausan. ibid. cap. 40, p. 795.

CHAPITRE XXXIV.

De Chéronée nous nous rendîmes à Thèbes, après avoir traversé des bois, des collines, des campagnes fertiles, et plusieurs petites rivières. Cette ville, une des plus considérables de la Grèce, est entourée de murs, et défendue par des tours. On y entre par sept portes *(a)*: son enceinte * est de 43 stades *(b)* **. La citadelle est placée sur une éminence, où s'établirent les premiers habitans de Thèbes, et d'où sort une source, que, dès les plus anciens temps, on a conduite dans la ville par des canaux souterrains *(c)*.

Ses dehors sont embellis par deux rivières, des prairies et des jardins : ses rues, comme celles de toutes les villes anciennes, manquent d'alignement *(d)*. Parmi les magnificences qui décorent les édifices publics, on trouve des statues de la plus grande beauté; j'admirai dans le temple d'Hercule la figure colossale de ce dieu, faite par Alcamène, et ses travaux exécutés par Praxitèle *(e)*; dans celui d'Apollon Isménien, le Mercure de Phidias, et la Minerve de Scopas *(f)*. Comme quelques-uns de ces monumens furent érigés pour d'illustres Thébains, je cherchai la statue de Pindare. On me répondit : Nous ne l'avons pas, mais voilà celle de Cléon, qui fut le plus habile chanteur de son siècle. Je m'en approchai, et je lus dans l'inscription, que Cléon avoit illustré sa patrie *(g)*.

Dans le temple d'Apollon Isménien, parmi quantité de trépieds en bronze, la plupart d'un travail excellent, on en voit un en or qui fut donné par Crœsus, roi de

(a) Pausan. lib. 9, cap. 8, p. 727.
* Voyez la note à la fin du volume.
(b) Dicæarch. stat. Græc. v. 95, p. 7.
** Une lieue 1563 toises.
(c) Id. ibid. p. 15.
(d) Id. ibid.
(e) Pausan. ibid. cap. 11, p. 732.
(f) Pausan. ibid. cap. 10, p. 730.
(g) Athen. lib. 1, cap. 15, p. 19.

Lydie *(a)*. Ces trépieds sont des offrandes de la part des peuples et des particuliers : on y brûle des parfums; et comme ils sont d'une forme agréable, ils servent d'ornemens dans les temples.

On trouve ici, de même que dans la plupart des villes de la Grèce, un théâtre *(b)*, un gymnase ou lieu d'exercice pour la jeunesse *(c)*, et une grande place publique : elle est entourée de temples et de plusieurs autres édifices dont les murs sont couverts des armes que les Thébains enlevèrent aux Athéniens à la bataille de Délium : du reste de ces glorieuses dépouilles, ils construisirent dans le même endroit un superbe portique, décoré par quantité de statues de bronze *(d)*.

La ville est très peuplée * ; ses habitans sont, comme ceux d'Athènes, divisés en trois classes : la première comprend les citoyens; la seconde, les étrangers régnicoles; la troisième, les esclaves *(e)*. Deux partis, animés l'un contre l'autre, ont souvent occasionné des révolutions dans le gouvernement *(f)*. Les uns, d'intelligence avec les Lacédémoniens, étoient pour l'oligarchie; les autres, favorisés par les Athéniens, tenoient pour la démocratie *(g)*. Ces derniers ont prévalu depuis quelques années *(h)*, et l'autorité réside absolument entre les mains du peuple *(i)*.

Thèbes est non seulement le boulevard de la Béotie *(k)*, mais on peut dire encore qu'elle en est la capitale. Elle se

---

(a) Herodot. lib. 1, cap. 92.
(b) Liv. lib. 33, cap. 28.
(c) Diod. Sic. lib. 15, p. 366.
(d) Id. lib. 12, p. 119.
* Voyez la note à la fin du volume.
(e) Id. lib. 17, p. 495.
(f) Thucyd. lib. 3, cap. 62. Aristot. de rep. lib. 5, cap. 3, t. 2, p. 388.
(g) Plut. in Pelop. t. 1, p. 280.
(h) Diod. Sic. lib. 15, p. 388.
(i) Demosth. in Lept. p. 556. Polyb. lib. 6, p. 488.
(k) Diod. Sic. ibid. p. 342.

trouve à la tête d'une grande confédération, composée des principales villes de la Béotie. Toutes ont le droit d'envoyer des députés à la diète, où sont réglées les affaires de la nation, après avoir été discutées dans quatre conseils différens *(a)*. Onze chefs, connus sous le nom de Béotarques, y président *(b)*; elle leur accorde elle-même le pouvoir dont ils jouissent : ils ont une très grande influence sur les délibérations, et commandent pour l'ordinaire les armées *(c)*. Un tel pouvoir seroit dangereux, s'il étoit perpétuel : les Béotarques doivent, sous peine de mort, s'en dépouiller à la fin de l'année, fussent-ils à la tête d'une armée victorieuse, et sur le point de remporter de plus grands avantages *(d)*.

Toutes les villes de la Béotie ont des prétentions et des titres légitimes à l'indépendance; mais, malgré leurs efforts et ceux des autres peuples de la Grèce, les Thébains n'ont jamais voulu les laisser jouir d'une entière liberté *(e)*. Auprès des villes qu'ils ont fondées, ils font valoir les droits que les métropoles exercent sur les colonies *(f)*; aux autres, ils opposent la force *(g)*, qui n'est que trop souvent le premier des titres, ou la possession, qui est le plus apparent de tous. Ils ont détruit Thespies et Platée, pour s'être séparées de la ligue Béotienne, dont ils règlent à présent toutes les opérations *(h)*, et qui peut mettre plus de 20,000 hommes sur pied *(i)*.

Cette puissance est d'autant plus redoutable, que les

(a) Thucyd. lib. 5, cap. 38. Diod. Sic. lib. 15, p. 389. Liv. lib. 36, cap. 6.

(b) Thucyd. lib. 4, cap. 91.

(c) Diod. Sic. ibid. p. 368. Plut. in Pelop. t. 1, p. 288.

(d) Plut. ibid. p. 290.

(e) Xenoph. hist. Græc. lib. 6, p. 594. Diod. Sic. ibid. p. 355, 367, 381, etc.

(f) Thucyd. lib. 3, cap. 61 et 62.

(g) Xenoph. ibid. p. 579. Diod. Sic. lib. 11, p. 62.

(h) Xenoph. ibid. lib. 5, p. 558. Diod. Sic. lib. 15, p. 389.

(i) Xenoph. memor. lib. 3, p. 767. Diod. Sic. lib. 12, p. 119.

Béotiens en général sont braves, aguerris, et fiers des victoires qu'ils ont remportées sous Épaminondas : ils ont une force de corps surprenante, et l'augmentent sans cesse par les exercices du gymnase *(a)*.

Le pays qu'ils habitent est plus fertile que l'Attique *(b)*, et produit beaucoup de blé d'une excellente qualité *(c)*. Par l'heureuse situation de leurs ports, ils sont en état de commercer, d'un côté, avec l'Italie, la Sicile et l'Afrique; et de l'autre, avec l'Égypte, l'île de Chypre, la Macédoine et l'Hellespont *(d)*.

Outre les fêtes qui leur sont communes, et qui les rassemblent dans les champs de Coronée, auprès du temple de Minerve *(e)*, ils en célèbrent fréquemment dans chaque ville, et les Thébains entre autres en ont institué plusieurs dont j'ai été témoin : mais je ne ferai mention que d'une cérémonie pratiquée dans la fête des rameaux de laurier. C'étoit une pompe ou procession que je vis arriver au temple d'Apollon Isménien. Le ministre de ce dieu change tous les ans; il doit joindre aux avantages de la figure ceux de la jeunesse et de la naissance *(f)*. Il paroissoit dans cette procession avec une couronne d'or sur la tête, une branche de laurier à la main, les cheveux flottans sur ses épaules, et une robe magnifique *(g)* : il étoit suivi d'un chœur de jeunes filles qui tenoient également des rameaux, et qui chantoient des hymnes. Un jeune homme de ses parens le précédoit, portant dans ses mains une longue branche d'olivier, couverte de fleurs et de feuilles de laurier : elle étoit

(a) Diod. Sic. lib. 12, p. 119; et lib. 15, p. 341 et 366.
(b) Strab. lib. 9, p. 400.
(c) Plin. lib. 18, t. 2, p. 107.
(d) Strab. ibid.
(e) Id. ibid. p. 411. Plut. amat. narrat. t. 2, p. 774. Pausan. lib. 9, cap. 34, p. 778.
(f) Pausan. ibid. cap. 10, p. 730.
(g) Procl. Chrestom. ap. Phot. p. 988.

CHAPITRE XXXIV.

terminée par un globe de bronze qui représentoit le soleil. A ce globe, on avoit suspendu plusieurs petites boules de même métal, pour désigner d'autres astres, et trois cent soixante cinq bandelettes teintes en pourpre, qui marquoient les jours de l'année ; enfin, la lune étoit figurée par un globe moindre que le premier, et placé au dessous. Comme la fête étoit en l'honneur d'Apollon ou du soleil, on avoit voulu représenter, par un pareil trophée, la prééminence de cet astre sur tous les autres. Un avantage remporté autrefois sur les habitans de la ville d'Arné, avoit fait établir cette solennité.

Parmi les lois des Thébains, il en est qui méritent d'être citées. L'une défend d'élever aux magistratures tout citoyen qui, dix ans auparavant, n'auroit pas renoncé au commerce de détail *(a)*; une autre soumet à l'amende les peintres et les sculpteurs qui ne traitent pas leurs sujets d'une manière décente *(b)*; par une troisième, il est défendu d'exposer les enfans qui viennent de naître *(c)*, comme on fait dans quelques autres villes de la Grèce *(d)*. Il faut que le père les présente au magistrat, en prouvant qu'il est lui-même hors d'état de les élever ; le magistrat les donne pour une légère somme au citoyen qui en veut faire l'acquisition, et qui dans la suite les met au nombre de ses esclaves *(e)*. Les Thébains accordent la faculté du rachat aux captifs que le sort des armes fait tomber entre leurs mains, à moins que ces captifs ne soient nés en Béotie ; car alors ils les font mourir *(f)*.

(a) Aristot. de rep. lib. 3, cap. 5, t. 2, p. 344.
(b) Ælian. var. hist. lib. 4, cap. 4.
(c) Id. ibid. lib. 2, cap. 7.
(d) Pet. leg. Att. p. 144.
(e) Ælian. ibid.
(f) Pausan. lib. 9, p. 740.

L'air est très pur dans l'Attique, et très épais dans la Béotie *(a)*, quoique ce dernier pays ne soit séparé du premier que par le mont Cithéron : cette différence paroît en produire une semblable dans les esprits, et confirmer les observations des philosophes sur l'influence du climat *(b)*; car les Béotiens n'ont en général, ni cette pénétration, ni cette vivacité qui caractérisent les Athéniens, et peut-être faut-il en accuser encore plus l'éducation que la nature. S'ils paroissent pesans et stupides *(c)*, c'est qu'ils sont ignorans et grossiers : comme ils s'occupent plus des exercices du corps que de ceux de l'esprit *(d)*, ils n'ont ni le talent de la parole *(e)*, ni les grâces de l'élocution *(f)*, ni les lumières qu'on puise dans le commerce des lettres *(g)*, ni ces dehors séduisans qui viennent plus de l'art que de la nature.

Cependant il ne faut pas croire que la Béotie ait été stérile en hommes de génie : plusieurs Thébains ont fait honneur à l'école de Socrate *(h)*; Épaminondas n'étoit pas moins distingué par ses connoissances que par ses talens militaires *(i)*. J'ai vu dans mon voyage quantité de personnes très instruites, entre autres Anaxis et Dionysiodore, qui composoient une nouvelle histoire de la Grèce *(k)*. Enfin, c'est en Béotie que reçurent le jour Hésiode, Corinne et Pindare.

Hésiode a laissé un nom célèbre et des ouvrages esti-

(a) Cicer. de fat. cap. 4, t. 3, p. 101.
(b) Hippocr. de aër. loc. aq. cap. 55, etc. Plat. de leg. lib. 5, t. 2, p. 747. Aristot. probl. 14, t. 2, p. 750.
(c) Pind. olymp. 6, v. 152. Demosth. de cor. p. 479. Plut. de esu carn. t. 2, p. 995. Dionys. Halic. de rhet. t. 5, p. 402. Cicer. ibid.
(d) Nep. in Alcib. cap. 11.
(e) Plat. in conv. t. 3, p. 182.
(f) Lucian. in Jov. trag. t. 2, p. 679. Schol. ibid.
(g) Strab. lib. 9, p. 401.
(h) Diog. Laert. lib. 2, §. 124.
(i) Nep. in Epam. cap. 2.
(k) Diod. Sic. lib. 15, p. 403.

més. Comme on l'a supposé contemporain d'Homère *(a)*, quelques-uns ont pensé qu'il étoit son rival : mais Homère ne pouvoit avoir de rivaux.

La théogonie d'Hésiode, comme celle de plusieurs anciens écrivains de la Grèce, n'est qu'un tissu d'idées absurdes, ou d'allégories impénétrables.

La tradition des peuples situés auprès de l'Hélicon, rejette les ouvrages qu'on lui attribue, à l'exception néanmoins d'une épître adressée à son frère Persès *(b)*, pour l'exhorter au travail. Il lui cite l'exemple de leur père, qui pourvut aux besoins de sa famille, en exposant plusieurs fois sa vie sur un vaisseau marchand, et qui, sur la fin de ses jours, quitta la ville de Cume en Eolie, et vint s'établir auprès de l'Hélicon *(c)*. Outre des réflexions très-saines sur les devoirs des hommes *(d)*, et très-affligeantes sur leur injustice, Hésiode a semé dans cet écrit beaucoup de préceptes relatifs à l'agriculture *(e)*, et d'autant plus intéressans, qu'aucun auteur avant lui n'avoit traité de cet art *(f)*.

Il ne voyagea point *(g)*, et cultiva la poésie jusqu'à une extrême vieillesse *(h)*. Son style élégant et harmonieux flatte agréablement l'oreille *(i)*, et se ressent de cette simplicité antique, qui n'est autre chose qu'un rapport exact entre le sujet, les pensées et les expressions.

Hésiode excella dans un genre de poésie qui demande peu d'élévation *(k)*; Pindare, dans celui qui en exige le

(a) Herodot. lib. 2, cap. 53. Marm. Oxon. epoch. 29 et 30.
(b) Pausan. lib. 9, cap. 31, p. 771.
(c) Hesiod. oper. et dies v. 633.
(d) Plat. de rep. lib. 5, p. 466. Cicer. ad famil. lib. 6, epist. 18, t. 7, p. 213.
(e) Hesiod. ibid. v. 383.
(f) Plin. lib. 14, cap. 1, t. 1, p. 705.
(g) Pausan. lib. 1, cap. 2, p. 6.
(h) Cicer. de Senect. §. 7, t. 3, p 301.
(i) Dionys. Halic. de vet. script. cens. t. 5, p. 419.
(k) Quintil. instit. lib. 10, cap. 1, p. 629.

plus.

plus *(a)*. Ce dernier florissoit au temps de l'expédition de Xerxès *(b)*, et vécut environ 65 ans *(c)*.

Il prit des leçons de poésie et de musique sous différens maîtres, et en particulier sous Myrtis, femme distinguée par ses talens, plus célèbre encore pour avoir compté parmi ses disciples, Pindare et la belle Corinne *(d)*. Ces deux élèves furent liés, du moins par l'amour des arts; Pindare, plus jeune que Corinne, se faisoit un devoir de la consulter. Ayant appris d'elle que la poésie doit s'enrichir des fictions de la fable, il commença ainsi une de ses pièces: « Dois-je chanter le fleuve Isménus, la nymphe « Mélie, Cadmus, Hercule, Bacchus, etc.? » Tous ces noms étoient accompagnés d'épithètes. Corinne lui dit en souriant: « Vous avez pris un sac de grains pour ensemencer « une pièce de terre; et au lieu de la semer avec la main, « vous avez, dès les premiers pas, renversé le sac *(e)*. »

Il s'exerça dans tous les genres de poésie *(f)*, et dut principalement sa réputation aux hymnes qu'on lui demandoit, soit pour honorer les fêtes des dieux, soit pour relever le triomphe des vainqueurs aux jeux de la Grèce.

Rien peut-être de si pénible qu'une pareille tâche. Le tribut d'éloges qu'on exige du poète, doit être prêt au jour indiqué; il a toujours les mêmes tableaux à peindre, et sans cesse il risque d'être trop au dessus ou trop au dessous de son sujet: mais Pindare s'étoit pénétré d'un sentiment qui ne connoissoit aucun de ces petits obsta-

---

(a) Quintil. instit. lib. 10, cap. 1, p. 631.

(b) Pind. isthm. 8, v. 20. Schol. ibid. Diod. Sic. lib. 11, p. 22.

(c) Thom. Mag. gen. Pind. Corsin. fast. Att. t. 2, p. 56; t. 3, p. 122 et 206.

(d) Suid. in Κορίν. et in Πίνδ.

(e) Plut. de glor. Athen. t. 2, p. 347.

(f) Suid. in Πίνδ. Fabric. bibl. Græc. t. 1, p. 550. Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 13, p. 223; t. 15, p. 357.

cles, et qui portoit sa vue au delà des limites où la nôtre se renferme.

Son génie vigoureux et indépendant ne s'annonce que par des mouvemens irréguliers, fiers et impétueux. Les dieux sont-ils l'objet de ses chants? il s'élève, comme un aigle, jusqu'au pied de leurs trônes : si ce sont les hommes, il se précipite dans la lice comme un coursier fougueux : dans les cieux, sur la terre, il roule pour ainsi dire, un torrent d'images sublimes, de métaphores hardies, de pensées fortes, et de maximes étincelantes de lumière *(a)*.

Pourquoi voit-on quelquefois ce torrent franchir ses bornes, rentrer dans son lit, en sortir avec plus de fureur, y revenir pour achever paisiblement sa carrière? C'est qu'alors semblable à un lion qui s'élance à plusieurs reprises en des sentiers détournés, et ne se repose qu'après avoir saisi sa proie, Pindare poursuit avec acharnement un objet qui paroît et disparoît à ses regards. Il court, il vole sur les traces de la gloire ; il est tourmenté du besoin de la montrer à sa nation. Quand elle n'éclate pas assez dans les vainqueurs qu'il célèbre, il va la chercher dans leurs aïeux, dans leur patrie, dans les instituteurs des jeux, par-tout où il en reluit des rayons, qu'il a le secret de joindre à ceux dont il couronne ses héros : à leur aspect, il tombe dans un délire que rien ne peut arrêter; il assimile leur éclat à celui de l'astre du jour *(b)*; il place l'homme qui les a recueillis au faîte du bonheur *(c)*; si cet homme joint les richesses à la beauté, il le

(a) Horat. lib. 4, od. 2. Quintil. instit. lib. 10, cap. 1, p. 631. Disc. prélim. de la traduct. des Pythiques. Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 2, p. 34; t. 5, hist. p. 95; t. 32, p. 451.

(b) Pind. olymp. 1, v. 7.

(c) Id. ibid. v. 157.

place sur le trône même de Jupiter *(a)*; et pour le prémunir contre l'orgueil, il se hâte de lui rappeler que revêtu d'un corps mortel, la terre sera bientôt son dernier vêtement *(b)*.

Un langage si extraordinaire étoit conforme à l'esprit du siècle. Les victoires que les Grecs venoient de remporter sur les Perses, les avoient convaincus de nouveau, que rien n'exalte plus les âmes, que les témoignages éclatans de l'estime publique. Pindare profitant de la circonstance, accumulant les expressions les plus énergiques, les figures les plus brillantes, sembloit emprunter la voix du tonnerre, pour dire aux états de la Grèce : Ne laissez point éteindre le feu divin qui embrase nos cœurs : excitez toutes les espèces d'émulation ; honorez tous les genres de mérite ; n'attendez que des actes de courage et de grandeur de celui qui ne vit que pour la gloire. Aux Grecs assemblés dans les champs d'Olympie, il disoit : Les voilà ces athlètes qui, pour obtenir en votre présence quelques feuilles d'olivier, se sont soumis à de si rudes travaux. Que ne ferez-vous donc pas, quand il s'agira de venger votre patrie ?

Aujourd'hui encore, ceux qui assistent aux brillantes solennités de la Grèce ; qui voient un athlète au moment de son triomphe ; qui le suivent lorsqu'il rentre dans la ville où il reçut le jour ; qui entendent retentir autour de lui ces clameurs, ces transports d'admiration et de joie, au milieu desquels sont mêlés les noms de leurs ancêtres qui méritèrent les mêmes distinctions, les noms des dieux tutélaires qui ont ménagé une telle victoire à leur patrie ; tous ceux-là, dis-je, au lieu d'être

(a) Pind. isthm. 5, v. 18.

(b) Id. nem. 11, v. 20.

CHAPITRE XXXIV.

surpris des écarts et de l'enthousiasme de Pindare, trouveront sans doute que sa poésie, toute sublime qu'elle est, ne sauroit rendre l'impression qu'ils ont reçue eux-mêmes.

Pindare, souvent frappé d'un spectacle aussi touchant que magnifique, partagea l'ivresse générale; et l'ayant fait passer dans ses tableaux, il se constitua le panégyriste et le dispensateur de la gloire : par là tous ses sujets furent ennoblis, et reçurent un caractère de majesté. Il eut à célébrer des rois illustres et des citoyens obscurs : dans les uns et dans les autres, ce n'est pas l'homme qu'il envisage, c'est le vainqueur. Sous prétexte que l'on se dégoûte aisément des éloges dont on n'est pas l'objet *(a)*, il ne s'appesantit pas sur les qualités personnelles; mais comme les vertus des rois sont des titres de gloire, il les loue du bien qu'ils ont fait *(b)*, et leur montre celui qu'ils peuvent faire. « Soyez justes, « ajoute-t-il, dans toutes vos actions, vrais dans toutes « vos paroles *; songez que des milliers de témoins ayant « les yeux fixés sur vous, la moindre faute de votre part « seroit un mal funeste *(c)*. » C'est ainsi que louoit Pindare : il ne prodiguoit point l'encens, et n'accordoit pas à tout le monde le droit d'en offrir. « Les louanges, « disoit-il, sont le prix des belles actions *(d)* : à leur « douce rosée, les vertus croissent, comme les plantes « à la rosée du ciel *(e)*; mais il n'appartient qu'à l'homme « de bien de louer les gens de bien *(f)*. »

(a) Pind. pyth. 1, v. 160; 8, v. 43; isthm. 5, v. 65; nem. 10, v. 37.

(b) Id. olymp. 1, v. 18; 2, v. 10 et 180.

* La manière dont Pindare présente ces maximes, peut donner une idée de la hardiesse de ses expressions. *Gouvernez*, dit-il, *avec le timon de la justice; forgez votre langue sur l'enclume de la vérité.*

(c) Id. pyth. 1, v. 165.

(d) Id. isthm. 3, v. 11.

(e) Id. nem. 8, v. 68.

(f) Id. nem. 11, v. 22.

Malgré la profondeur de ses pensées et le désordre apparent de son style, ses vers dans toutes les occasions enlèvent les suffrages. La multitude les admire sans les entendre *(a)*, parce qu'il lui suffit que des images vives passent rapidement devant ses yeux comme des éclairs, et que des mots pompeux et bruyans frappent à coups redoublés ses oreilles étonnées : mais les juges éclairés placeront toujours l'auteur au premier rang des poëtes lyriques *(b)* ; et déja les philosophes citent ses maximes, et respectent son autorité *(c)*.

Au lieu de détailler les beautés qu'il a semées dans ses ouvrages, je me suis borné à remonter au noble sentiment qui les anime. Il me sera donc permis de dire comme lui : « J'avois beaucoup de traits à lancer; j'ai « choisi celui qui pouvoit laisser dans le but une em- « preinte honorable *(d)*. »

Il me reste à donner quelques notions sur sa vie et sur son caractère. J'en ai puisé les principales dans ses écrits, où les Thébains assurent qu'il s'est peint lui-même. « Il « fut un temps, où un vil intérêt ne souilloit point le « langage de la poésie *(e)*. Que d'autres aujourd'hui « soient éblouïs de l'éclat de l'or; qu'ils étendent au loin « leurs possessions *(f)* : je n'attache de prix aux richesses « que lorsque, tempérées et embellies par les vertus, elles « nous mettent en état de nous couvrir d'une gloire im- « mortelle *(g)*. Mes paroles ne sont jamais éloignées de « ma pensée *(h)*. J'aime mes amis ; je hais mon enne-

(a) Pind. olymp. 2, v. 153.
(b) Horat. Quintil. Longin. Dionys. Halic. Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 15, p. 369.
(c) Plat. in Men. t. 2, p. 81 ; de rep. lib. 1, p. 331.
(d) Pind. ibid. v. 149 ; pyth. 1, v. 84.
(e) Id. isthm. 2, v. 15.
(f) Id. nem. 8, v. 63.
(g) Id. olymp. 2, v. 96; pyth. 3, v. 195; ibid. 5, v. 1.
(h) Id. isthm. 6, v. 105.

« mi, mais je ne l'attaque point avec les armes de la « calomnie et de la satire *(a)*. L'envie n'obtient de moi « qu'un mépris qui l'humilie : pour toute vengeance, je « l'abandonne à l'ulcère qui lui ronge le cœur *(b)*. Ja- « mais les cris impuissans de l'oiseau timide et jaloux « n'arrêteront l'aigle audacieux qui plane dans les airs *(c)*.

« Au milieu du flux et reflux de joies et de douleurs « qui roulent sur la tête des mortels, qui peut se flatter « de jouïr d'une félicité constante *(d)*? J'ai jeté les yeux « autour de moi, et voyant qu'on est plus heureux dans « la médiocrité que dans les autres états, j'ai plaint la des- « tinée des hommes puissans, et j'ai prié les dieux de ne « pas m'accabler sous le poids d'une telle prospérité *(e)*: je « marche par des voies simples ; content de mon état, « et chéri de mes concitoyens *(f)*, toute mon ambition « est de leur plaire, sans renoncer au privilège de m'ex- « pliquer librement sur les choses honnêtes, et sur celles « qui ne le sont pas *(g)*. C'est dans ces dispositions que « j'approche tranquillement de la vieillesse *(h)* ; heureux « si, parvenu aux noirs confins de la vie, je laisse à mes « enfans le plus précieux des héritages, celui d'une bonne « renommée *(i)* ! »

Les vœux de Pindare furent remplis ; il vécut dans le sein du repos et de la gloire. Il est vrai que les Thébains le condamnèrent à une amende, pour avoir loué les Athéniens leurs ennemis *(k)*, et que dans les combats de poésie, les pièces de Corinne eurent cinq fois la préfé-

(a) Pind. nem. 7, v. 100 ; pyth. 2, v. 154 et 155.
(b) Id. pyth. 2 ; v. 168 ; nem. 4, v. 65.
(c) Id. nem. 3, v. 138.
(d) Id. olymp. 2, v. 62. Id. nem. 7, v. 81.
(e) Id. pyth. 11, v. 76.
(f) Plut. de anim. procreat. t. 2, p. 1030.
(g) Pind. nem. 8, v. 64.
(h) Id. isthm. 7, v. 58.
(i) Id. pyth. 11, v. 76.
(k) Æschin. epist. 4, p. 207. Pausan. lib. 1, cap. 8, p. 20.

rence sur les siennes *(a)*; mais à ces orages passagers succédoient bientôt des jours sereins. Les Athéniens et toutes les nations de la Grèce le comblèrent d'honneurs *(b)*; Corinne elle-même rendit justice à la supériorité de son génie *(c)*. A Delphes, pendant les jeux Pythiques, forcé de céder à l'empressement d'un nombre infini de spectateurs, il se plaçoit, couronné de lauriers, sur un siége élevé *(d)*, et prenant sa lyre, il faisoit entendre ces sons ravissans qui excitoient de toutes parts des cris d'admiration, et faisoient le plus bel ornement des fêtes. Dès que les sacrifices étoient achevés, le prêtre d'Apollon l'invitoit solennellement au banquet sacré. En effet, par une distinction éclatante et nouvelle, l'oracle avoit ordonné de lui réserver une portion des prémices que l'on offroit au temple *(e)*.

Les Béotiens ont beaucoup de goût pour la musique; presque tous apprennent à jouer de la flûte *(f)*. Depuis qu'ils ont gagné la bataille de Leuctres, ils se livrent avec plus d'ardeur aux plaisirs de la table *(g)*: ils ont du pain excellent, beaucoup de légumes et de fruits, du gibier et du poisson en assez grande quantité pour en transporter à Athènes *(h)*.

L'hiver est très froid dans toute la Béotie, et presque insupportable à Thèbes *(i)*; la neige, le vent et la disette de bois en rendent alors le séjour aussi affreux qu'il est agréable en été, soit par la douceur de l'air

(a) Ælian. var. hist. lib. 13, cap. 25.

(b) Pausan. lib. 1, cap. 8, p. 20. Thom. Mag. gen. Pind.

(c) Fabric. bibl. Græc. t. 1, p. 578.

(d) Pausan. lib. 10, cap. 24, p. 858.

(e) Id. lib. 9, cap. 23, p. 775. Thom. Mag. gen. Pind.

(f) Aristoph. in Acharn. v. 863. Schol. ibid. v. 862, etc. Poll. lib. 4, §. 65. Athen. lib. 5, cap. 25, p. 184.

(g) Polyb. ap. Athen. l. 10, cap. 4, p. 418.

(h) Aristoph. ibid. v. 873. Eubul. ap. Athen. lib. 2, cap. 8, p. 47. Dicæarch. stat. Græc. p. 17. Plin. lib. 19, cap. 5, t. 2, p. 166 et 167.

(i) Columel. de re rust. lib. 1, cap. 4.

CHAPITRE XXXIV.

qu'on y respire, soit par l'extrême fraîcheur des eaux dont elle abonde, et l'aspect riant des campagnes qui conservent long-temps leur verdure *(a)*.

Les Thébains sont courageux, insolens, audacieux et vains : ils passent rapidement de la colère à l'insulte, et du mépris des lois à l'oubli de l'humanité. Le moindre intérêt donne lieu à des injustices criantes, et le moindre prétexte à des assassinats *(b)*. Les femmes sont grandes, bien faites, blondes pour la plupart : leur démarche est noble, et leur parure assez élégante. En public, elles couvrent leur visage de manière à ne laisser voir que les yeux : leurs cheveux sont noués au dessus de la tête, et leurs pieds comprimés dans des mules teintes en pourpre, et si petites, qu'ils restent presque entièrement à découvert : leur voix est infiniment douce et sensible ; celle des hommes est rude, désagréable, et en quelque façon assortie à leur caractère *(c)*.

On chercheroit en vain les traits de ce caractère dans un corps de jeunes guerriers, qu'on appelle le Bataillon Sacré *(d)* : ils sont au nombre de 300, élevés en commun, et nourris dans la citadelle aux dépens du public. Les sons mélodieux d'une flûte dirigent leurs exercices, et jusqu'à leurs amusemens. Pour empêcher que leur valeur ne dégénère en une fureur aveugle, on imprime dans leurs âmes le sentiment le plus noble et le plus vif.

Il faut que chaque guerrier se choisisse dans le corps un ami auquel il reste inséparablement attaché. Toute son ambition est de lui plaire, de mériter son estime, de partager ses plaisirs et ses peines dans le courant de

(a) Dicæarch. stat. Græc. p. 17.
(b) Id. ibid. p. 15.
(c) Id. ibid. p. 16 et 17.
(d) Plut. in Pelop. t. 1, p. 287.

la

la vie, ses travaux et ses dangers dans les combats. S'il étoit capable de ne pas se respecter assez, il se respecteroit dans un ami dont la censure est pour lui le plus cruel des tourmens, dont les éloges sont ses plus chères délices. Cette union presque surnaturelle, fait préférer la mort à l'infamie, et l'amour de la gloire à tous les autres intérêts. Un de ces guerriers, dans le fort de la mêlée, fut renversé le visage contre terre. Comme il vit un soldat ennemi prêt à lui enfoncer l'épée dans les reins : « Attendez, lui dit-il en se soulevant, plongez « ce fer dans ma poitrine ; mon ami auroit trop à rou- « gir, si l'on pouvoit soupçonner que j'aye reçu la mort « en prenant la fuite. »

Autrefois on distribuoit par pelotons les 300 guerriers à la tête des différentes divisions de l'armée. Pélopidas, qui eut souvent l'honneur de les commander, les ayant fait combattre en corps, les Thébains leur durent presque tous les avantages qu'ils remportèrent sur les Lacédémoniens. Philippe détruisit à Chéronée, cette cohorte jusqu'alors invincible ; et ce prince, en voyant ces jeunes Thébains étendus sur le champ de bataille, couverts de blessures honorables, et pressés les uns contre les autres dans le même poste qu'ils avoient occupé, ne put retenir ses larmes, et rendit un témoignage éclatant à leur vertu, ainsi qu'à leur courage (a).

On a remarqué que les nations et les villes, ainsi que les familles, ont un vice ou un défaut dominant, qui, semblable à certaines maladies, se transmet de race en race, avec plus ou moins d'énergie ; de là ces reproches qu'elles se font mutuellement, et qui deviennent des

(a) Plut. in Pelop. t. 1, p. 287.

CHAPITRE XXXIV.

espèces de proverbes. Ainsi, les Béotiens disent communément que l'envie a fixé son séjour à Tanagra, l'amour des gains illicites à Orope, l'esprit de contradiction à Thespies, la violence à Thèbes, l'avidité à Anthédon, le faux empressement à Coronée, l'ostentation à Platée, et la stupidité à Haliarte *(a)*.

En sortant de Thèbes, nous passâmes auprès d'un assez grand lac, nommé Hylica, où se jettent les rivières qui arrosent le territoire de cette ville : de là nous nous rendîmes sur les bords du lac Copaïs, qui fixa toute notre attention.

La Béotie peut être considérée comme un grand bassin entouré de montagnes, dont les différentes chaînes sont liées par un terrain assez élevé. D'autres montagnes se prolongent dans l'intérieur du pays; les rivières qui en proviennent se réunissent la plupart dans le lac Copaïs, dont l'enceinte est de 380 stades *(b)* *, et qui n'a et ne peut avoir aucune issue apparente. Il couvriroit donc bientôt la Béotie, si la nature, ou plutôt l'industrie des hommes, n'avoit pratiqué des routes secrètes pour l'écoulement des eaux *(c)*.

Dans l'endroit le plus voisin de la mer, le lac se termine en trois baies qui s'avancent jusqu'au pied du mont Ptoüs, placé entre la mer et le lac. Du fond de chacune de ces baies partent quantité de canaux qui traversent la montagne dans toute sa largeur; les uns ont 30 stades de longueur **, les autres beaucoup plus *(d)*: pour les creuser ou pour les nettoyer, on avoit ouvert, de dis-

(a) Dicæarch. stat. Græc. p. 18.

(b) Strab. lib. 9, p. 407.

* 14 lieues de 2500 toises, plus 910 toises.

(c) Id. ibid. p. 406.

** Plus d'une lieue.

(d) Strab. lib. 9, p. 406. Wheler, a journ. p. 466.

CHAPITRE XXXIV.

tance en distance sur la montagne, des puits qui nous parurent d'une profondeur immense. Quand on est sur les lieux, on est effrayé de la difficulté de l'entreprise, ainsi que des dépenses qu'elle dut occasionner, et du temps qu'il fallut pour la terminer. Ce qui surprend encore, c'est que ces travaux, dont il ne reste aucun souvenir dans l'histoire, ni dans la tradition, doivent remonter à la plus haute antiquité, et que dans ces siècles reculés, on ne voit aucune puissance en Béotie, capable de former et d'exécuter un si grand projet.

Quoi qu'il en soit, ces canaux exigent beaucoup d'entretien. Ils sont fort négligés aujourd'hui *: la plupart sont comblés, et le lac paroît gagner sur la plaine. Il est très vraisemblable que le déluge, ou plutôt le débordement des eaux, qui du temps d'Ogygès inonda la Béotie, ne provint que d'un engorgement dans ces conduits souterrains.

Après avoir traversé Oponte et quelques autres villes qui appartiennent aux Locriens, nous arrivâmes au pas des Thermopyles. Un secret frémissement me saisit à l'entrée de ce fameux défilé, où quatre mille Grecs arrêtèrent durant plusieurs jours l'armée innombrable des Perses, et dans lequel périt Léonidas avec les trois cents Spartiates qu'il commandoit. Ce passage est resserré, d'un côté, par de hautes montagnes; de l'autre, par la mer: je l'ai décrit dans l'introduction de cet ouvrage.

Nous le parcourûmes plusieurs fois; nous visitâmes les thermes ou bains chauds qui lui font donner le nom de Thermopyles *(a)*; nous vîmes la petite colline sur la-

* Du temps d'Alexandre, un homme de Chalcis fut chargé de les nettoyer. (Strab. lib. 9, p. 407. Steph. in Ἀθῆν.)

(a) Herodot. lib. 7, cap. 176.

CHAPITRE XXXIV.

quelle les compagnons de Léonidas se retirèrent après la mort de ce héros *(a)*. Nous les suivîmes à l'autre extrémité du détroit *(b)* jusqu'à la tente de Xerxès, qu'ils avoient résolu d'immoler au milieu de son armée.

Une foule de circonstances faisoient naître dans nos âmes les plus fortes émotions. Cette mer autrefois teinte du sang des nations, ces montagnes dont les sommets s'élèvent jusqu'aux nues, cette solitude profonde qui nous environnoit, le souvenir de tant d'exploits que l'aspect des lieux sembloit rendre présens à nos regards; enfin, cet intérêt si vif que l'on prend à la vertu malheureuse : tout excitoit notre admiration ou notre attendrissement, lorsque nous vîmes auprès de nous les monumens que l'assemblée des Amphictyons fit élever sur la colline dont je viens de parler *(c)*. Ce sont de petits cippes en l'honneur des trois cents Spartiates, et des différentes troupes Grecques qui combattirent. Nous approchâmes du premier qui s'offrit à nos yeux, et nous y lûmes : « C'est ici que quatre mille Grecs du Péloponèse ont combattu contre trois millions de Perses. » Nous approchâmes d'un second, et nous y lûmes ces mots de Simonide : « Passant, vas dire à Lacédémone « que nous reposons ici pour avoir obéi à ses saintes « lois *(d)*. »

Avec quel sentiment de grandeur, avec quelle sublime indifférence a-t-on annoncé de pareilles choses à la postérité ! Le nom de Léonidas et ceux de ses trois cents compagnons ne sont point dans cette seconde inscription ; c'est qu'on n'a pas même soupçonné qu'ils pussent

(a) Herodot. lib. 7, cap. 225.
(b) Plut. de malign. Herod. t. 2, p. 866.
(c) Herodot. ibid. cap. 228.
(d) Id. ibid. Strab. lib. 9, p. 429. Cicer. tuscul. lib. 1, cap. 42, t. 2, p. 268.

jamais être oubliés. J'ai vu plusieurs Grecs les réciter de mémoire, et se les transmettre les uns aux autres (a). Dans une troisième inscription, pour le devin Mégistias, il est dit que ce Spartiate, instruit du sort qui l'attendoit, avoit mieux aimé mourir que d'abandonner l'armée des Grecs (b). Auprès de ces monumens funèbres est un trophée que Xerxès fit élever, et qui honore plus les vaincus que les vainqueurs (c).

(a) Herodot. lib. 7, cap. 224.
(b) Id. ibid. cap. 228.
(c) Isocr. epist. ad Philip. t. 1, p. 304.

FIN DU CHAPITRE TRENTE-QUATRIÈME.

CHAPITRE XXXV.

*Voyage de Thessalie *; Amphictyons, Magiciennes, Rois de Phères, Vallée de Tempé.*

CHAPITRE XXXV.

En sortant des Thermopyles, on entre dans la Thessalie **. Cette contrée, dans laquelle on comprend la Magnésie et divers autres petits cantons qui ont des dénominations particulières, est bornée à l'est par la mer, au nord par le mont Olympe, à l'ouest par le mont Pindus, au sud par le mont Œta. De ces bornes éternelles partent d'autres chaînes de montagnes et de collines qui serpentent dans l'intérieur du pays. Elles embrassent par intervalles des plaines fertiles, qui par leur forme et leur enceinte ressemblent à de vastes amphithéâtres *(a)*. Des villes opulentes s'élèvent sur les hauteurs qui entourent ces plaines; tout le pays est arrosé de rivières, dont la plupart tombent dans le Pénée, qui, avant de se jeter dans la mer, traverse la fameuse vallée connue sous le nom de Tempé.

A quelques stades des Thermopyles, nous trouvâmes le petit bourg d'Anthéla, célèbre par un temple de Cérès, et par l'assemblée des Amphictyons qui s'y tient tous les ans *(b)*. Cette diète seroit la plus utile, et par conséquent la plus belle des institutions, si les motifs d'huma-

* Dans l'été de l'année 357 avant J. C.
** Voyez la carte de la Thessalie.
(a) Plin. lib. 4, cap. 8, t. 1, p. 199.
(b) Herodot. lib. 7, cap. 200. Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 3, p. 191, etc.

nité qui la firent établir, n'étoient forcés de céder aux passions de ceux qui gouvernent les peuples. Suivant les uns, Amphictyon qui régnoit aux environs, en fut l'auteur *(a)*; suivant d'autres, ce fut Acrisius, roi d'Argos *(b)*. Ce qui paroît certain, c'est que dans les temps les plus reculés, douze puissantes nations du nord de la Grèce *(c)* *, telles que les Doriens, les Ioniens, les Phocéens, les Béotiens, les Thessaliens, etc. formèrent une confédération, pour prévenir les maux que la guerre entraîne à sa suite. Il fut réglé qu'elles enverroient tous les ans des députés à Delphes; que les attentats commis contre le temple d'Apollon qui avoit reçu leurs sermens, et tous ceux qui sont contraires au droit des gens dont ils devoient être les défenseurs, seroient déférés à cette assemblée; que chacune des douze nations auroit deux suffrages à donner par ses députés, et s'engageroit à faire exécuter les décrets de ce tribunal auguste.

La ligue fut cimentée par un serment qui s'est toujours renouvelé depuis. « Nous jurons, dirent les peuples « associés, de ne jamais renverser les villes Amphictyo- « niques, de ne jamais détourner, soit pendant la paix, « soit pendant la guerre, les sources nécessaires à leurs « besoins; si quelque puissance ose l'entreprendre, nous « marcherons contre elle, et nous détruirons ses villes. « Si des impies enlèvent les offrandes du temple d'Apol- « lon, nous jurons d'employer nos pieds, nos bras, notre « voix, toutes nos forces contre eux et contre leurs com- « plices *(d)*. »

(a) Marm. Oxon. epoch. 5. Prid. comment. p. 359. Theopomp. ap. Harpocr. in Ἀμφικτ. Pausan. lib. 10, cap. 8, p. 815.

(b) Strab. lib. 9, p. 420.

(c) Æschin. de fals. leg. p. 413. Strab. ibid. Pausan. ibid.

* Voyez la note à la fin du volume.

(d) Æschin. ibid.

Ce tribunal subsiste encore aujourd'hui à-peu-près dans la même forme qu'il fut établi. Sa jurisdiction s'est étendue avec les nations qui sont sorties du nord de la Grèce, et qui, toujours attachées à la ligue Amphictyonique, ont porté dans leurs nouvelles demeures le droit d'assister et d'opiner à ses assemblées *(a)*. Tels sont les Lacédémoniens : ils habitoient autrefois la Thessalie ; et quand ils vinrent s'établir dans le Péloponèse, ils conservèrent un des deux suffrages qui appartenoient au corps des Doriens, dont ils faisoient partie. De même, le double suffrage originairement accordé aux Ioniens, fut dans la suite partagé entre les Athéniens et les colonies Ioniennes qui sont dans l'Asie mineure *(b)*. Mais quoiqu'on ne puisse porter à la diète générale que 24 suffrages, le nombre des députés n'est pas fixé ; les Athéniens en envoient quelquefois trois ou quatre *(c)*.

L'assemblée des Amphictyons se tient au printemps, à Delphes ; en automne, au bourg d'Anthéla *(d)*. Elle attire un grand nombre de spectateurs, et commence par des sacrifices offerts pour le repos et le bonheur de la Grèce. Outre les causes énoncées dans le serment que j'ai cité, on y juge les contestations élevées entre des villes qui prétendent présider aux sacrifices qu'elles font de concert *(e)*, ou qui, après une bataille gagnée, voudroient en particulier s'arroger des honneurs qu'elles devroient partager *(f)*. On y porte d'autres causes, tant civiles que criminelles *(g)*, mais sur-tout les actes qui vio-

(a) Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 21, hist. p. 237.

(b) Æschin. de fals. leg. p. 413.

(c) Id. in Ctesiph. p. 446.

(d) Strab. lib. 9, p. 420. Æschin. ibid.

(e) Demosth. de cor. p. 495. Plut. X rhet. vit. t. 2, p. 850.

(f) Demosth. in Neær. p. 877. Cicer. de invent. lib. 2, cap. 23, t. 1, p. 96.

(g) Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 5, p. 405.

lent

lent ouvertement le droit des gens *(a)*. Les députés des parties discutent l'affaire ; le tribunal prononce à la pluralité des voix ; il décerne une amende contre les nations coupables : après les délais accordés, intervient un second jugement qui augmente l'amende du double *(b)*. Si elles n'obéissent pas, l'assemblée est en droit d'appeler au secours de son décret, et d'armer contre elles tout le corps Amphictyonique, c'est-à-dire, une grande partie de la Grèce. Elle a le droit aussi de les séparer de la ligue Amphictyonique, ou de la commune union du temple *(c)*.

Mais les nations puissantes ne se soumettent pas toujours à de pareils décrets. On peut en juger par la conduite récente des Lacédémoniens. S'étant emparés en pleine paix, de la citadelle de Thèbes, les magistrats de cette ville les citèrent à la diète générale. Les Lacédémoniens y furent condamnés à 500 talens d'amende, ensuite à 1000 qu'ils se sont dispensés de payer, sous prétexte que la décision étoit injuste *(d)*.

Les jugemens prononcés contre les peuples qui profanent le temple de Delphes, inspirent plus de terreur. Leurs soldats marchent avec d'autant plus de répugnance, qu'ils sont punis de mort et privés de la sépulture, lorsqu'ils sont pris les armes à la main *(e)* ; ceux que la diète invite à venger les autels, sont d'autant plus dociles, qu'on est censé partager l'impiété, lorsqu'on la favorise ou qu'on la tolère. Dans ces occasions, les nations coupables ont encore à craindre qu'aux anathêmes lancés contre elles,

(a) Plut. in Cim. t. 1, p. 483.
(b) Diod. Sic. lib. 16, p. 430.
(c) Plut. in Themist. t. 1, p. 122. Pausan. lib. 10, cap. 8, p. 816. Æschin. de fals. leg. p. 413.
(d) Diod. Sic. ibid.
(e) Id. ibid. p. 427 et 431.

CHAPITRE XXXV.

ne se joigne la politique des princes voisins, qui trouvent le moyen de servir leur propre ambition, en épousant les intérêts du ciel.

D'Anthéla, nous entrâmes dans le pays des Trachiniens, et nous vîmes aux environs les gens de la campagne occupés à recueillir l'hellébore précieux qui croît sur le mont Œta *(a)*. L'envie de satisfaire notre curiosité, nous obligea de prendre la route d'Hypate. On nous avoit dit que nous trouverions beaucoup de magiciennes en Thessalie, et surtout dans cette ville *(b)*. Nous y vîmes en effet plusieurs femmes du peuple, qui pouvoient, à ce qu'on disoit, arrêter le soleil, attirer la lune sur la terre, exciter ou calmer les tempêtes, rappeler les morts à la vie, ou précipiter les vivans dans le tombeau *(c)*.

Comment de pareilles idées ont-elles pu se glisser dans les esprits? Ceux qui les regardent comme récentes, prétendent que dans le siècle dernier, une Thessalienne nommée Aglaonice, ayant appris à prédire les éclipses de lune, avoit attribué ce phénomène à la force de ses enchantemens *(d)*, et qu'on avoit conclu de là que le même moyen suffiroit pour suspendre toutes les lois de la nature. Mais on cite une autre femme de Thessalie, qui, dès les siècles héroïques, exerçoit sur cet astre un pouvoir souverain *(e)*; et quantité de faits prouvent clairement que la magie s'est introduite depuis long-temps dans la Grèce.

Peu jaloux d'en rechercher l'origine, nous voulûmes,

(a) Theophr. hist. plant. lib. 9, cap. 11, p. 1063.

(b) Aristoph. in nub. v. 747. Plin. lib. 30, cap. 1, t. 2, p. 523. Senec. in Hippol. act. 2, v. 420. Apul. metam. lib. 1, p. 15; lib. 2, p. 20. Apul. ibid. p. 6. Virgil. eclog. 8, v. 69.

(c) Emped. ap. Diog. Laert. lib. 8, §. 59.

(d) Plut. conjug. præcept. t. 2, p. 145. Id. de orac. def. p. 417. Bayle, rép. aux quest. t. 1, chap. 44, p. 424.

(e) Senec. in Hercul. Œtæo, v. 525.

pendant notre séjour à Hypate, en connoître les opérations. On nous mena secrètement chez quelques vieilles femmes, dont la misère étoit aussi excessive que l'ignorance : elles se vantoient d'avoir des charmes contre les morsures des scorpions et des vipères *(a)*, d'en avoir pour rendre languissans et sans activité les feux d'un jeune époux, ou pour faire périr les troupeaux et les abeilles *(b)*. Nous en vîmes qui travailloient à des figures de cire; elles les chargeoient d'imprécations, leur enfonçoient des aiguilles dans le cœur, et les exposoient ensuite dans les différens quartiers de la ville *(c)*. Ceux dont on avoit copié les portraits, frappés de ces objets de terreur, se croyoient dévoués à la mort, et cette crainte abrégeoit quelquefois leurs jours.

Nous surprîmes une de ces femmes tournant rapidement un rouet *(d)*, et prononçant des paroles mystérieuses. Son objet étoit de rappeler *(e)* le jeune Polyclète, qui avoit abandonné Salamis, une des femmes les plus distinguées de la ville. Pour connoître les suites de cette aventure, nous fîmes quelques présens à Mycale; c'étoit le nom de la magicienne. Quelques jours après, elle nous dit : Salamis ne veut pas attendre l'effet de mes premiers enchantemens; elle viendra ce soir en essayer de nouveaux; je vous cacherai dans un réduit, d'où vous pourrez tout voir et tout entendre. Nous fûmes exacts au rendez-vous. Mycale faisoit les préparatifs des mystères : on voyoit autour d'elle *(f)* des branches de laurier, des

(a) Plat. in Euthyd. t. 1, p. 290.

(b) Herodot. lib. 2, cap. 181. Plat. de leg. lib. 11, t. 2, p. 933.

(c) Plat. de leg. lib. 11, t. 2, p. 933. Ovid. heroid. epist. 6, v. 91.

(d) Pindar. pyth. 4, v. 380. Schol. ibid. Apoll. Argon. lib. 1, v. 1139. Schol. ibid. Hesych. in Ῥόμϐ. Bayle, rép. aux quest. p. 414.

(e) Lucian. in meretr. 4, t. 3, p. 288.

(f) Theocrit. idyll. 2. Apul. metam. lib. 3, p. 54.

CHAPITRE XXXV.

plantes aromatiques, des lames d'airain gravées en caractères inconnus, des flocons de laine de brebis teints en pourpre, des clous détachés d'un gibet, et encore chargés de dépouilles sanglantes, des crânes humains à moitié dévorés par des bêtes féroces, des fragmens de doigts, de nez et d'oreilles arrachés à des cadavres, des entrailles de victimes, une fiole où l'on conservoit le sang d'un homme qui avoit péri de mort violente, une figure d'Hécate en cire, peinte en blanc, en noir, en rouge, tenant un fouet, une lampe, et une épée entourée d'un serpent *(a)*, plusieurs vases remplis d'eau de fontaine *(b)*, de lait de vache, de miel de montagne, le rouet magique, des instrumens d'airain, des cheveux de Polyclète, un morceau de la frange de sa robe *(c)*; enfin quantité d'autres objets qui fixoient notre attention, lorsqu'un bruit léger nous annonça l'arrivée de Salamis.

Nous nous glissâmes dans une chambre voisine. La belle Thessalienne entra pleine de fureur et d'amour: après des plaintes amères contre son amant et contre la magicienne, les cérémonies commencèrent. Pour les rendre plus efficaces, il faut en général que les rits aient quelque rapport avec l'objet qu'on se propose.

Mycale fit d'abord sur les entrailles des victimes plusieurs libations avec de l'eau, avec du lait, avec du miel: elle prit ensuite les cheveux de Polyclète, les entrelaça, les noua de diverses manières; et les ayant mêlés avec certaines herbes, elle les jeta dans un brasier ardent *(d)*. C'étoit là le moment où Polyclète, entraîné par une force

(a) Euseb. præp. evang. lib. 5, cap. 14, p. 202.
(b) Apul. metam. lib. 3, p. 55.
(c) Theocrit. idyll. 2.
(d) Apul. ibid.

invincible, devoit se présenter et tomber aux pieds de sa maîtresse.

Après l'avoir attendu vainement, Salamis initiée depuis quelque temps dans les secrets de l'art, s'écrie tout-à-coup : Je veux moi-même présider aux enchantemens. Sers mes transports, Mycale ; prends ce vase destiné aux libations, entoure-le de cette laine *(a)*. Astre de la nuit, prêtez-nous une lumière favorable ! et vous, divinité des enfers, qui rodez autour des tombeaux et dans les lieux arrosés du sang des mortels, paroissez terrible Hécate, et que nos charmes soient aussi puissans que ceux de Médée et de Circé ! Mycale, répands ce sel dans le feu *(b)*, en disant : Je répands les os de Polyclète. Que le cœur de ce perfide devienne la proie de l'amour, comme ce laurier est consumé par la flamme, comme cette cire fond à l'aspect du brasier *(c)*; que Polyclète tourne autour de ma demeure, comme ce rouet tourne autour de son axe ; jette à pleines mains du son dans le feu : frappe sur ces vases d'airain. J'entends les hurlemens des chiens ; Hécate est dans le carrefour voisin ; frappe, te dis-je, et que ce bruit l'avertisse que nous ressentons l'effet de sa présence. Mais déja les vents retiennent leur haleine, tout est calme dans la nature ; hélas, mon cœur seul est agité *(d)*! O Hécate! ô redoutable déesse ! je fais ces trois libations en votre honneur ; je vais faire trois fois une imprécation contre les nouvelles amours de Polyclète. Puisse-t-il abandonner ma rivale, comme Thésée abandonna la malheureuse Ariane ! Essayons le plus puissant

(a) Theocrit. idyll. 2, v. 2.
(b) Heins. in Theocrit. idyll. 2, v. 18.
(c) Theocrit. ibid. v. 28. Virgil. eclog. 8, v. 80.
(d) Theocrit ibid.

CHAPITRE XXXV.

de nos philtres : pilons ce lézard dans un mortier, mêlons-y de la farine, faisons-en une boisson pour Polyclète ; et toi, Mycale, prends le jus de ces herbes, et vas de ce pas le répandre sur le seuil de sa porte. S'il résiste à tant d'efforts réunis, j'en emploierai de plus funestes, et sa mort satisfera ma vengeance *(a)*. Après ces mots, Salamis se retira.

Les opérations que je viens de décrire étoient accompagnées de formules mystérieuses que Mycale prononçoit par intervalles *(b)* : ces formules ne méritent pas d'être rapportées ; elles ne sont composées que de mots barbares ou défigurés, et qui ne forment aucun sens.

Il nous restoit à voir les cérémonies qui servent à évoquer les mânes. Mycale nous dit de nous rendre la nuit à quelque distance de la ville, dans un lieu solitaire et couvert de tombeaux. Nous l'y trouvâmes occupée à creuser une fosse *(c)*, autour de laquelle nous la vîmes bientôt entasser des herbes, des ossemens, des débris de corps humains, des poupées de laine, de cire et de farine, des cheveux d'un Thessalien que nous avions connu, et qu'elle vouloit montrer à nos yeux. Après avoir allumé du feu, elle fit couler dans la fosse le sang d'une brebis noire qu'elle avoit apporté, et réitéra plus d'une fois les libations, les invocations, les formules secrètes. Elle marchoit de temps en temps à pas précipités, les pieds nus, les cheveux épars, faisant des imprécations horribles, et poussant des hurlemens qui finirent par la trahir ; car ils attirèrent des gardes envoyés par les magistrats qui l'épioient depuis long-temps. On la saisit, et on la traîna en

(a) Theocrit. idyll. 2, v. 28.
(b) Heliod. Æthiop. lib. 6, p. 293.
(c) Homer. odyss. lib. 11, v. 36. Horat. lib. 1, sat. 8, v. 22. Heliod. ibid. p. 292. Feith. antiq. Homer. lib. 1, cap. 17.

prison. Le lendemain nous nous donnâmes quelques mouvemens pour la sauver ; mais on nous conseilla de l'abandonner aux rigueurs de la justice *(a)*, et de sortir de la ville.

La profession qu'elle exerçoit est réputée infâme parmi les Grecs. Le peuple déteste les magiciennes, parce qu'il les regarde comme la cause de tous les malheurs. Il les accuse d'ouvrir les tombeaux pour mutiler les morts *(b)*: il est vrai que la plupart de ces femmes sont capables des plus noirs forfaits, et que le poison les sert mieux que leurs enchantemens. Aussi les Magistrats sévissent-ils presque toujours contre elles. Pendant mon séjour à Athènes, j'en vis condamner une à la mort ; et ses parens, devenus ses complices, subirent la même peine *(c)*. Mais les lois ne proscrivent que les abus de cet art frivole ; elles permettent les enchantemens qui ne sont point accompagnés de maléfices, et dont l'objet peut tourner à l'avantage de la société. On les emploie quelquefois contre l'épilepsie *(d)*, contre les maux de tête *(e)*, et dans le traitement de plusieurs autres maladies *(f)*. D'un autre côté, des devins autorisés par les magistrats, sont chargés d'évoquer et d'appaiser les mânes des morts *(g)*. Je parlerai plus au long de ces évocations, dans le voyage de la Laconie.

D'Hypate, nous nous rendîmes à Lamia ; et continuant à marcher dans un pays sauvage, par un chemin inégal et raboteux, nous parvînmes à Thaumaci, où s'offrit à

(a) Lucian. in asin. t. 2, p. 622.
(b) Lucan. Pharsal. lib. 6, v. 538. Apul. metam. lib. 2, p. 33 et 35.
(c) Demosth. in Aristog. p. 840. Philochor. ap. Harpocr. in Θεωρ.
(d) Demosth. ibid.
(e) Plat. in Charm. t. 2, p. 155. Id. in conv. t. 3, p. 202.
(f) Pind. pyth. 3, v. 91. Plin. lib. 28, cap. 2, t. 2, p. 444.
(g) Plut. de consol. t. 2, p. 109.

CHAPITRE XXXV.

nous un des plus beaux points de vue que l'on trouve en Grèce *(a)*; car cette ville domine sur un bassin immense, dont l'aspect cause soudain une vive émotion. C'est dans cette riche et superbe plaine *(b)* que sont situées plusieurs villes, et entre autres Pharsale, l'une des plus grandes et des plus opulentes de la Thessalie. Nous les parcourûmes toutes, en nous instruisant, autant qu'il étoit possible, de leurs traditions, de leur gouvernement, du caractère et des mœurs des habitans.

Il suffit de jeter les yeux sur la nature du pays, pour se convaincre qu'il a dû renfermer autrefois presqu'autant de peuples ou de tribus, qu'il présente de montagnes et de vallées. Séparés alors par de fortes barrières, qu'il falloit à tous momens attaquer ou défendre, ils devinrent aussi courageux qu'entreprenans; et quand leurs mœurs s'adoucirent, la Thessalie fut le séjour des héros, et le théâtre des plus grands exploits. C'est là que parurent les Centaures et les Lapithes, que s'embarquèrent les Argonautes, que mourut Hercule, que naquit Achille, que vécut Pyrithoüs, que les guerriers venoient des pays les plus lointains se signaler par des faits d'armes.

Les Achéens, les Eoliens, les Doriens de qui descendent les Lacédémoniens, d'autres puissantes nations de la Grèce, tirent leur origine de la Thessalie. Les peuples qu'on y distingue aujourd'hui sont les Thessaliens proprement dits, les Œtéens, les Phthiotes, les Maliens, les Magnètes, les Perrhèbes, etc. Autrefois ils obéissoient à des rois; ils éprouvèrent ensuite les révolutions ordinaires aux grands et aux petits états: la plupart sont soumis aujourd'hui au gouvernement oligarchique *(c)*.

(a) Liv. lib. 32, cap. 4.
(b) Pocock. t. 3, p. 153.
(c) Thucyd. lib. 4, cap. 78.

Dans

CHAPITRE XXXV.

Dans certaines occasions, les villes de chaque canton, c'est-à-dire de chaque peuple, envoient leurs députés à la diète, où se discutent leurs intérêts *(a)*: mais les décrets de ces assemblées n'obligent que ceux qui les ont souscrits. Ainsi, non-seulement les cantons sont indépendans les uns des autres, mais cette indépendance s'étend encore sur les villes de chaque canton. Par exemple, le canton des Œtéens étant divisé en 14 districts *(b)*, les habitans de l'un peuvent refuser de suivre à la guerre ceux des autres *(c)*. Cette excessive liberté affoiblit chaque canton, en l'empêchant de réunir ses forces, et produit tant de langueur dans les délibérations publiques, qu'on se dispense bien souvent de convoquer les diètes *(d)*.

La confédération des Thessaliens proprement dits, est la plus puissante de toutes, soit par la quantité des villes qu'elle possède, soit par l'accession des Magnètes et des Perrhèbes qu'elle a presque entièrement assujettis *(e)*.

On voit aussi des villes libres qui semblent ne tenir à aucune des grandes peuplades, et qui trop foibles pour se maintenir dans un certain degré de considération, ont pris le parti de s'associer avec deux ou trois villes voisines également isolées, également foibles *(f)*.

Les Thessaliens peuvent mettre sur pied 6000 chevaux et 10,000 hommes d'infanterie *(g)*, sans compter les archers qui sont excellens, et dont on peut augmenter le nombre à son gré; car ce peuple est accoutumé dès

(a) Thucyd. lib. 4, cap. 78. Liv. lib. 35, cap. 31; lib. 36, cap. 8; lib. 39, cap. 25; lib. 42, cap. 38.
(b) Strab. lib. 9, p. 434.
(c) Diod. Sic. lib. 18, p. 595.
(d) Liv. lib. 34, cap. 51.
(e) Theop. ap. Athen. lib. 6, p. 265.
(f) Strab. ibid. p. 437. Liv. lib. 42, cap. 53.
(g) Xenoph. hist. Græc. lib. 6, p. 581. Isocr. de pac. t. 1, p. 420.

CHAPITRE XXXV.

l'enfance à tirer de l'arc *(a)*. Rien de si renommé que la cavalerie Thessalienne *(b)* : elle n'est pas seulement redoutable par l'opinion ; tout le monde convient qu'il est presque impossible d'en soutenir l'effort *(c)*.

On dit qu'ils ont su les premiers imposer un frein au cheval, et le mener au combat ; on ajoute que de là s'établit l'opinion qu'il existoit autrefois en Thessalie des hommes moitié hommes, moitié chevaux, qui furent nommés Centaures *(d)*. Cette fable prouve du moins l'ancienneté de l'équitation parmi eux ; et leur amour pour cet exercice est consacré par une cérémonie qu'ils observent dans leur mariage. Après les sacrifices et les autres rits en usage, l'époux présente à son épouse un coursier orné de tout l'appareil militaire *(e)*.

La Thessalie produit du vin, de l'huile, des fruits de différentes espèces. La terre est fertile au point que le blé monteroit trop vîte, si l'on ne prenoit la précaution de le tondre, ou de le faire brouter par des moutons *(f)*.

Les moissons, pour l'ordinaire très abondantes, sont souvent détruites par les vers *(g)*. On voiture une grande quantité de blé en différens ports, et sur-tout dans celui de Thèbes en Phthiotie, d'où il passe à l'étranger *(h)*. Ce commerce, qui procure des sommes considérables, est d'autant plus avantageux pour la nation, qu'elle peut facilement l'entretenir et même l'augmenter par la quantité surprenante d'esclaves qu'elle possède, et qui sont connus sous le nom de Pénestes. Ils descendent la plu-

(a) Xenoph. hist. Græc. lib. 6, p. 581. Solin. cap. 8.

(b) Pausan. lib. 10, cap. 1, p. 799. Diod. Sic. lib. 16, p. 435. Liv. lib. 9, cap. 19.

(c) Polyb. lib. 4, p. 278.

(d) Plin. lib. 7, cap. 56, t. 1, p. 416.

(e) Ælian. de anim. lib. 11, cap. 34.

(f) Theophr. hist. plant. lib. 8, c. 7, p. 942.

(g) Id. ibid. cap. 10.

(h) Xenoph. ibid. Liv. lib. 39, cap. 25.

part de ces Perrhèbes et de ces Magnètes, que les Thessaliens mirent aux fers après les avoir vaincus; évènement qui ne prouve que trop les contradictions de l'esprit humain. Les Thessaliens sont peut-être de tous les Grecs ceux qui se glorifient le plus de leur liberté *(a)*, et ils ont été des premiers à réduire les Grecs en esclavage. Les Lacédémoniens aussi jaloux de leur liberté, ont donné le même exemple à la Grèce *(b)*.

Les Pénestes se sont révoltés plus d'une fois *(c)*: ils sont en si grand nombre, qu'ils inspirent toujours des craintes, et que leurs maîtres peuvent en faire un objet de commerce, et en vendre aux autres peuples de la Grèce. Mais ce qui est plus honteux encore, on voit ici des hommes avides voler les esclaves des autres, enlever même des citoyens libres, et les transporter chargés de fers dans les vaisseaux que l'appât du gain attire en Thessalie *(d)*.

J'ai vu, dans la ville d'Arné, des esclaves dont la condition est plus douce. Ils descendent de ces Béotiens qui vinrent autrefois s'établir en ce pays, et qui furent ensuite chassés par les Thessaliens. La plupart retournèrent dans les lieux de leur origine : les autres, ne pouvant quitter le séjour qu'ils habitoient, transigèrent avec leurs vainqueurs. Ils consentirent à devenir serfs, à condition que leurs maîtres ne pourroient ni leur ôter la vie, ni les transporter dans d'autres climats; ils se chargèrent de la culture des terres sous une redevance annuelle. Plusieurs d'entre eux sont aujourd'hui plus riches que leurs maîtres *(e)*.

(a) Euripid. in Alcest. v. 677.
(b) Theop. ap. Athen. lib. 6, cap. 18, p. 265.
(c) Aristot. de rep. lib. 2, cap. 9, t. 2, p. 328.
(d) Aristoph. in Plut. v. 520. Schol. ibid.
(e) Archem. ap. Athen. lib. 6, p. 264. Thucyd. lib. 12.

CHAPITRE XXXV.

Les Thessaliens reçoivent les étrangers avec beaucoup d'empressement, et les traitent avec magnificence *(a)*. Le luxe brille dans leurs habits et dans leurs maisons *(b)*: ils aiment à l'excès le faste et la bonne chère; leur table est servie avec autant de recherche que de profusion, et les danseuses qu'ils y admettent, ne sauroient leur plaire qu'en se dépouillant de presque tous les voiles de la pudeur *(c)*.

Ils sont vifs, inquiets *(d)*, et si difficiles à gouverner, que j'ai vu plusieurs de leurs villes déchirées par des factions *(e)*. On leur reproche, comme à toutes les nations policées, de n'être point esclaves de leur parole, et de manquer facilement à leurs alliés *(f)*: leur éducation n'ajoutant à la nature que des préjugés et des erreurs, la corruption commence de bonne heure; bientôt l'exemple rend le crime facile, et l'impunité le rend insolent *(g)*.

Dès les temps les plus anciens ils cultivèrent la poésie: ils prétendent avoir donné le jour à Thamyris, à Orphée, à Linus, à tant d'autres qui vivoient dans le siècle des héros dont ils partageoint la gloire *(h)*: mais depuis cette époque, ils n'ont produit aucun écrivain, aucun artiste célèbre. Il y a environ un siècle et demi que Simonide les trouva insensibles aux charmes de ses vers *(i)*. Ils ont été dans ces derniers temps plus dociles aux leçons du rhéteur Gorgias; ils préfèrent encore l'éloquence pom-

(a) Xenoph. hist. Græc. lib. 6, p. 579. Athen. lib. 14, cap. 5, p. 624.

(b) Plat. in Crit. t. 1, p. 53. Athen. ibid. cap. 23, p. 663. Theop. ap. Athen. lib. 6, cap. 17, p. 260.

(c) Athen. lib. 13, cap. 9, p. 607.

(d) Liv. lib. 34, cap. 51.

(e) Isocr. ep. 2 ad Phil. t. 1, p. 451.

(f) Demosth. olynth. 1, p. 4. Id. advers. Aristocr. p. 743.

(g) Plat. ibid.

(h) Voss. observ. ad Melam, lib. 2, cap. 3, p. 456.

(i) Plut. de aud. poet. t. 2, p. 15.

peuse qui le distinguoit, et qui n'a pas rectifié les fausses idées qu'ils ont de la justice et de la vertu *(a)*.

Ils ont tant de goût et d'estime pour l'exercice de la danse, qu'ils appliquent les termes de cet art aux usages les plus nobles. En certains endroits les généraux ou les magistrats se nomment les chefs de la danse *(b)* *. Leur musique tient le milieu entre celle des Doriens et celle des Ioniens ; et comme elle peint tour-à-tour la confiance de la présomption, et la mollesse de la volupté, elle s'assortit au caractère et aux mœurs de la nation *(c)*.

A la chasse, ils sont obligés de respecter les cigognes. Je ne relèverois pas cette circonstance, si l'on ne décernoit contre ceux qui tuent ces oiseaux, la même peine que contre les homicides *(d)*. Etonnés d'une loi si étrange, nous en demandâmes la raison ; on nous dit que les cigognes avoient purgé la Thessalie des serpens énormes qui l'infestoient auparavant, et que sans la loi on seroit bientôt forcé d'abandonner ce pays *(e)*, comme la multiplicité des taupes avoit fait abandonner une ville de Thessalie dont j'ai oublié le nom *(f)*.

De nos jours, il s'étoit formé dans la ville de Phéres, une puissance dont l'éclat fut aussi brillant que passager. Lycophron en jeta les premiers fondemens *(g)*, et son successeur Jason l'éleva au point de la rendre redoutable à la Grèce et aux nations éloignées. J'ai tant ouï

(a) Plat. in Crit. t. 1, p. 53. Id. in Men. t. 2, p. 70.

(b) Lucian. de salt. cap. 14, t. 2, p. 276.

* Lucien rapporte une inscription faite pour un Thessalien, et conçue en ces termes : « Le « peuple a fait élever cette statue à Ilation, « parce qu'il avoit bien dansé au combat. »

(c) Athen. lib. 14, p. 624.

(d) Plin. lib. 10, cap. 23. Solin. cap. 40. Plut. de Isid. et Osir. t. 2, p. 380.

(e) Aristot. de mirab. auscult. t. 1, p. 1152.

(f) Plin. lib. 8, cap. 29, p. 455.

(g) Xenoph. hist. Græc. lib. 2, p. 461. Diod. Sic. lib. 14, p. 300. Reinec. hist. Jul. t. 2, p. 366.

CHAPITRE XXXV.

parler de cet homme extraordinaire, que je crois devoir donner une idée de ce qu'il a fait, et de ce qu'il pouvoit faire.

Jason avoit les qualités les plus propres à fonder un grand empire. Il commença de bonne heure à soudoyer un corps de 6000 auxiliaires qu'il exerçoit continuellement, et qu'il s'attachoit par des récompenses quand ils se distinguoient, par des soins assidus quand ils étoient malades, par des funérailles honorables quand ils mouroient *(a)*. Il falloit, pour entrer et se maintenir dans ce corps, une valeur éprouvée, et l'intrépidité qu'il montroit lui-même dans les travaux et dans les dangers. Des gens qui le connoissoient, m'ont dit qu'il étoit d'une santé à supporter les plus grandes fatigues, et d'une activité à surmonter les plus grands obstacles; ne connoissant ni le sommeil, ni les autres besoins de la vie, quand il falloit agir; insensible, ou plutôt inaccessible à l'attrait du plaisir; assez prudent pour ne rien entreprendre sans être assuré du succès; aussi habile que Thémistocle à pénétrer les desseins de l'ennemi, à lui dérober les siens, à remplacer la force par la ruse ou par l'intrigue *(b)*; enfin rapportant tout à son ambition, et ne donnant jamais rien au hasard.

Il faut ajouter à ces traits, qu'il gouvernoit ses peuples avec douceur *(c)*, qu'il connut l'amitié au point que Timothée, général des Athéniens, avec qui il étoit uni par les liens de l'hospitalité, ayant été accusé devant l'assemblée du peuple, Jason se dépouilla de l'appareil du trône, vint à Athènes, se mêla comme simple parti-

(a) Xenoph. hist. Græc. lib. 6, p. 580.
(b) Cicer. de offic. lib. 1, cap. 30, t. 3, p. 209.
(c) Diod. Sic. lib. 15, p. 373.

culier avec les amis de l'accusé, et contribua par ses sollicitations à lui sauver la vie *(a)*.

Après avoir soumis quelques peuples, et fait des traités d'alliance avec d'autres, il communiqua ses projets aux principaux chefs des Thessaliens *(b)*. Il leur peignit la puissance des Lacédémoniens, anéantie par la bataille de Leuctres, celle des Thébains hors d'état de subsister long-temps, celle des Athéniens bornée à leur marine, et bientôt éclipsée par des flottes qu'on pourroit construire en Thessalie. Il ajouta que par des conquêtes et des alliances, il leur seroit facile d'obtenir l'empire de la Grèce, et de détruire celui des Perses, dont les expéditions d'Agésilas et du jeune Cyrus avoient récemment dévoilé la foiblesse. Ces discours ayant embrasé les esprits, il fut élu chef et généralissime de la ligue Thessalienne, et se vit bientôt après à la tête de 20,000 hommes d'infanterie, de plus de 3000 chevaux, et d'un nombre très considérable de troupes légères *(c)*.

Dans ces circonstances, les Thébains implorèrent son secours contre les Lacédémoniens *(d)*. Quoiqu'il fût en guerre avec les Phocéens, il prend l'élite de ses troupes, part avec la célérité d'un éclair, et prévenant presque par-tout le bruit de sa marche, il se joint aux Thébains, dont l'armée étoit en présence de celle des Lacédémoniens. Pour ne pas fortifier l'une ou l'autre de ces nations, par une victoire qui nuiroit à ses vues, il les engage à signer une trêve; il tombe aussitôt sur la Phocide qu'il ravage, et après d'autres exploits également rapides, il retourne

(a) Demosth. in Timoth. p. 1075. Nep. in Timoth. cap. 4.
(b) Xenoph. hist. Græc, lib. 6, p. 580.
(c) Id. ibid. p. 583.
(d) Id. ibid. p. 598.

CHAPITRE XXXV.

à Phéres couvert de gloire, et recherché de plusieurs peuples qui sollicitent son alliance.

Les jeux Pythiques étoient sur le point de se célébrer; Jason forma le dessein d'y mener son armée *(a)*. Les uns crurent qu'il vouloit imposer à cette assemblée, et se faire donner l'intendance des jeux: mais comme il employoit quelquefois des moyens extraordinaires pour faire subsister ses troupes *(b)*, ceux de Delphes le soupçonnèrent d'avoir des vues sur le trésor sacré *(c)*; ils demandèrent au Dieu comment ils pourroient détourner un pareil sacrilège: le Dieu répondit que ce soin le regardoit. A quelques jours de là Jason fut tué à la tête de son armée, par sept jeunes conjurés, qui, dit-on, avoient à se plaindre de sa sévérité *(d)*.

Parmi les Grecs, les uns se réjouirent de sa mort, parce qu'ils avoient craint pour leur liberté; les autres s'en affligèrent, parce qu'ils avoient fondé des espérances sur ses projets *(e)*. Je ne sais s'il avoit conçu de lui-même celui de réunir les Grecs, et de porter la guerre en Perse, ou s'il l'avoit reçu de l'un de ces sophistes qui depuis quelque temps se faisoient un mérite de le discuter, soit dans leurs écrits, soit dans les assemblées générales de la Grèce *(f)*. Mais enfin ce projet étoit susceptible d'exécution, et l'évènement l'a justifié. J'ai vu dans la suite Philippe de Macédoine donner des lois à la Grèce; et depuis mon retour en Scythie, j'ai su que son fils avoit détruit l'empire des Perses. L'un et l'autre ont suivi le même système que Jason, qui peut-être n'avoit pas moins d'habileté que le premier, ni moins d'activité que le second.

(a) Xenoph. hist. Græc. lib. 6, p. 600.
(b) Polyæn. strateg. lib. 6, cap. 1, etc.
(c) Xenoph. ibid.
(d) Valer. Maxim. lib. 9, cap. 10.
(e) Id. ibid.
(f) Philostr. de vit. sophist. lib. 1, p. 493. Isocr. paneg. t. 1, p. 209. Id. ad Philip. t. 1, p. 291.

Ce

CHAPITRE XXXV.

Ce fut quelques années après sa mort que nous arrivâmes à Phéres, ville assez grande et entourée de jardins *(a)*. Nous comptions y trouver quelques traces de cette splendeur dont elle brilloit du temps de Jason; mais Alexandre y régnoit, et offroit à la Grèce un spectacle dont je n'avois pas d'idée, car je n'avois jamais vu de tyran. Le trône sur lequel il étoit assis, fumoit encore du sang de ses prédécesseurs. J'ai dit que Jason avoit été tué par des conjurés : ses deux frères Polydore et Polyphron lui ayant succédé, Polyphron assassina Polydore *(b)*, et fut bientôt après assassiné par Alexandre qui régnoit depuis près de onze ans *(c)*, quand nous arrivâmes à Phéres.

Ce prince cruel n'avoit que des passions avilies par des vices grossiers. Sans foi dans les traités, timide et lâche dans les combats, il n'eut l'ambition des conquêtes que pour assouvir son avarice, et le goût des plaisirs, que pour s'abandonner aux plus sales voluptés *(d)*. Un tas de fugitifs et de vagabonds noircis de crimes, mais moins scélérats que lui, devenus ses soldats et ses satellites, portoient la désolation dans ses états et chez les peuples voisins. On l'avoit vu entrer à leur tête, dans une ville alliée, y rassembler, sous divers prétextes, les citoyens dans la place publique, les égorger, et livrer leurs maisons au pillage *(e)*. Ses armes eurent d'abord quelques succès; vaincu ensuite par les Thébains, joints à divers peuples de Thessalie *(f)*, il n'exerçoit plus ses fureurs que contre ses propres sujets; les uns étoient enterrés tout en vie *(g)*; d'autres, revêtus de peaux d'ours ou de san-

(a) Polyb. lib. 17, p. 756. Liv. lib. 33, cap. 6.
(b) Xenoph. hist. Græc. lib. 6, p. 600.
(c) Diod. Sic. lib. 15, p. 374.
(d) Plut. in Pelop. t. 1, p. 293.
(e) Diod. Sic. ibid. p. 385. Plut. ibid. Pausan. lib. 6, p. 463.
(f) Diod. Sic. ibid. p. 390.
(g) Plut. ibid.

CHAPITRE XXXV.

gliers, étoient poursuivis et déchirés par des dogues dressés à cette espèce de chasse. Il se faisoit un jeu de leurs tourmens, et leurs cris ne servoient qu'à endurcir son âme. Cependant il se surprit un jour prêt à s'émouvoir: c'étoit à la représentation des Troyennes d'Euripide; mais il sortit à l'instant du théâtre, en disant qu'il auroit trop à rougir, si, voyant d'un œil tranquille couler le sang de ses sujets, il paroissoit s'attendrir sur les malheurs d'Hécube et d'Andromaque (a).

Les habitans de Phères vivoient dans l'épouvante et dans cet abattement que cause l'excès des maux, et qui est un malheur de plus. Leurs soupirs n'osoient éclater, et les vœux qu'ils formoient en secret pour la liberté, se terminoient par un désespoir impuissant.

Alexandre, agité des craintes dont il agitoit les autres, avoit le partage des tyrans, celui de haïr et d'être haï. On démêloit dans ses yeux, à travers l'empreinte de sa cruauté, le trouble, la défiance et la terreur qui tourmentoient son âme. Tout lui étoit suspect; ses gardes le faisoient trembler; il prenoit des précautions contre Thébé son épouse, qu'il aimoit avec la même fureur qu'il en étoit jaloux, si l'on peut appeler amour la passion féroce qui l'entraînoit auprès d'elle. Il passoit la nuit au haut de son palais, dans un appartement où l'on montoit par une échelle, et dont les avenues étoient défendues par un dogue qui n'épargnoit que le Roi, la Reine, et l'esclave chargé du soin de le nourrir. Il s'y retiroit tous les soirs, précédé par ce même esclave qui tenoit une épée nue, et qui faisoit une visite exacte de l'appartement (b).

(a) Ælian. var. hist. lib. 14, cap. 40 Plut. in Pelop. t. 1, p. 293.

(b) Cicer. de offic. lib. 2, cap. 7, t. 3, p. 233. Valer. Max. lib. 9, cap. 13.

Je vais rapporter un fait singulier, et je ne l'accompagnerai d'aucune réflexion. Eudémus de Chypre, en allant d'Athènes en Macédoine, étoit tombé malade à Phéres *(a)*: comme je l'avois vu souvent chez Aristote, dont il étoit l'ami, je lui rendis pendant sa maladie tous les soins qui dépendoient de moi. Un soir que j'avois appris des médecins, qu'ils désespéroient de sa guérison, je m'assis auprès de son lit: il fut touché de mon affliction, me tendit la main, et me dit d'une voix mourante: Je dois confier à votre amitié un secret qu'il seroit dangereux de révéler à tout autre qu'à vous. Une de ces dernières nuits, un jeune homme d'une beauté ravissante m'apparut en songe; il m'avertit que je guérirois, et que dans cinq ans je serois de retour dans ma patrie: pour garant de sa prédiction, il ajouta que le tyran n'avoit plus que quelques jours à vivre. Je regardai cette confidence d'Eudémus, comme un symptôme de délire, et je rentrai chez moi pénétré de douleur.

Le lendemain, à la pointe du jour, nous fûmes éveillés par ces cris mille fois réitérés: Il est mort, le tyran n'est plus; il a péri par les mains de la Reine. Nous courûmes aussitôt au palais; nous y vîmes le corps d'Alexandre, livré aux insultes d'une populace qui le fouloit aux pieds *(b)*, et célébroit avec transport le courage de la Reine. Ce fut elle en effet qui se mit à la tête de la conjuration, soit par haîne pour la tyrannie, soit pour venger ses injures personnelles. Les uns disoient qu'Alexandre étoit sur le point de la répudier; d'autres, qu'il avoit fait mourir un jeune Thessalien qu'elle aimoit *(c)*; d'autres

(a) Aristot. ap. Cicer. de divin. lib. 1, cap. 25, t. 3, p. 22.

(b) Plut. in Pelop. t. 1, p. 298. Quintil. lib. 7, cap. 2, p. 410.

(c) Xenoph. hist. Græc. lib. 6, p. 601.

CHAPITRE XXXV.

enfin, que Pélopidas, tombé quelques années auparavant entre les mains d'Alexandre, avoit eu, pendant sa prison, une entrevue avec la Reine, et l'avoit exhortée à délivrer sa patrie, et à se rendre digne de sa naissance *(a)*; car elle étoit fille de Jason. Quoi qu'il en soit, Thébé, ayant formé son plan, avertit ses trois frères Tisiphonus, Pytholaüs et Lycophron, que son époux avoit résolu leur perte; et dès cet instant, ils résolurent la sienne. La veille, elle les tint cachés dans le palais *(b)*: le soir, Alexandre boit avec excès, monte dans son appartement, se jette sur son lit, et s'endort. Thébé descend tout de suite, écarte l'esclave, et le dogue, revient avec les conjurés, et se saisit de l'épée suspendue au chevet du lit. Dans ce moment, leur courage parut se ralentir; mais Thébé les ayant menacés d'éveiller le Roi s'ils hésitoient encore, ils se jetèrent sur lui, et le percèrent de plusieurs coups.

J'allai aussitôt apprendre cette nouvelle à Eudémus, qui n'en parut point étonné. Ses forces se rétablirent: il périt cinq ans après en Sicile; et Aristote, qui depuis adressa un dialogue sur l'âme à la mémoire de son ami *(c)*, prétendoit que le songe s'étoit vérifié dans toutes ses circonstances, puisque c'est retourner dans sa patrie que de quitter la terre *(d)*.

Les conjurés, après avoir laissé respirer pendant quelque temps les habitans de Phéres, partagèrent entre eux le pouvoir souverain, et commirent tant d'injustices, que leurs sujets se virent forcés d'appeler Philippe de Macédoine à leur secours *(e)*. Il vint, et chassa non-seu-

(a) Plut. in Pelop. t. 1, p. 297.
(b) Id. ibid.
(c) Id. in Dion. t. 1, p. 967.
(d) Cicer. de divin. lib. 1, cap. 25, t. 3, p. 22.
(e) Diod. Sic. lib. 16, p. 418.

lement les tyrans de Phéres, mais encore ceux qui s'étoient établis dans d'autres villes. Ce bienfait a tellement attaché les Thessaliens à ses intérêts *(a)*, qu'ils l'ont suivi dans la plupart de ses entreprises, et lui en ont facilité l'exécution.

Après avoir parcouru les environs de Phéres, et sur-tout son port qu'on nomme Pagases, et qui en est éloigné de 90 stades *(b)* *, nous visitâmes les parties méridionales de la Magnésie; nous prîmes ensuite notre route vers le nord, ayant à notre droite la chaîne du mont Pélion. Cette contrée est délicieuse par la douceur du climat, la variété des aspects, et la multiplicité des vallées que forment, sur-tout dans la partie la plus septentrionale, les branches du mont Pélion et du mont Ossa.

Sur un des sommets du mont Pélion s'élève un temple en l'honneur de Jupiter; tout auprès est l'antre célèbre, où l'on prétend que Chiron avoit anciennement établi sa demeure *(c)*, et qui porte encore le nom de ce Centaure. Nous y montâmes à la suite d'une procession de jeunes gens, qui tous les ans vont, au nom d'une ville voisine, offrir un sacrifice au souverain des dieux. Quoique nous fussions au milieu de l'été, et que la chaleur fût excessive au pied de la montagne, nous fûmes obligés de nous couvrir, à leur exemple, d'une toison épaisse. On éprouve en effet sur cette hauteur un froid très rigoureux, mais dont l'impression est en quelque façon affoiblie par la vue superbe que présentent d'un côté les plaines de la mer, de l'autre celles de la Thessalie.

La montagne est couverte de sapins, de cyprès, de

(a) Isocr. orat. ad Philip. t. 1, p. 238.
(b) Strab. lib. 9, p. 436.
* Trois lieues et 1005 toises.

(c) Pind. pyth. 4, v. 181. Dicæarch. ap. geogr. min. t. 2, p. 29.

CHAPITRE XXXV.

cèdres, de différentes espèces d'arbres *(a)*, et de simples, dont la médecine fait un grand usage *(b)*. On nous montra une racine, dont l'odeur, approchante de celle du thym, est, dit-on, meurtrière pour les serpens, et qui, prise dans du vin, guérit de leurs morsures *(c)*. On y trouve un arbuste dont la racine est un remède pour la goutte, l'écorce pour la colique, les feuilles pour les fluxions aux yeux *(d)*; mais le secret de la préparation est entre les mains d'une seule famille, qui prétend se l'être transmis de père en fils, depuis le centaure Chiron, à qui elle rapporte son origine. Elle n'en tire aucun avantage, et se croit obligée de traiter gratuitement les malades qui viennent implorer son secours.

Descendus de la montagne, à la suite de la procession, nous fûmes priés au repas qui termine la cérémonie : nous vîmes ensuite une espèce de danse particulière à quelques peuples de la Thessalie, et très propre à exciter le courage et la vigilance des habitans de la campagne *(e)*. Un Magnésien se présente avec ses armes; il les met à terre, et imite les gestes et la démarche d'un homme qui en temps de guerre sème et laboure son champ. La crainte est empreinte sur son front, il tourne la tête de chaque côté, il aperçoit un soldat ennemi qui cherche à le surprendre; aussitôt il saisit ses armes, attaque le soldat, en triomphe, l'attache à ses bœufs, et le chasse devant lui. Tous ces mouvemens s'exécutent en cadence au son de la flûte.

En continuant notre route, nous arrrivâmes à Sycurium. Cette ville, située sur une colline au pied du mont

(a) Dicæarch. ap. geogr. min. t. 2, p. 27.
(b) Id. ibid. p. 30. Theophr. hist. plant. lib. 4, cap. 6, p. 367; lib. 9, cap. 15, p. 1117.
(c) Dicæarch. ibid. p. 28.
(d) Id. ibid. p. 30.
(e) Xenoph. exped. Cyr. lib. 6, p. 371.

Ossa, domine sur de riches campagnes. La pureté de l'air et l'abondance des eaux la rendent un des plus agréables séjours de la Grèce *(a)*. De là jusqu'à Larisse, le pays est fertile et très peuplé. Il devient plus riant, à mesure qu'on approche de cette ville, qui passe avec raison pour la première et la plus riche de la Thessalie: ses dehors sont embellis par le Pénée, qui roule auprès de ses murs des eaux extrêmement claires *(b)*.

Nous logeâmes chez Amyntor, et nous trouvâmes chez lui tous les agrémens que nous devions attendre de l'ancienne amitié qui le lioit avec le père de Philotas.

Nous étions impatiens d'aller à Tempé. Ce nom, commun à plusieurs vallées qu'on trouve en ce canton, désigne plus particulièrement celle que forment, en se rapprochant, le mont Olympe et le mont Ossa: c'est le seul grand chemin pour aller de Thessalie en Macédoine. Amyntor voulut nous accompagner. Nous prîmes un bateau, et au lever de l'aurore nous nous embarquâmes sur le Pénée, le 15 du mois Métageitnion *. Bientôt s'offrirent à nous plusieurs villes, telles que Phalanna, Gyrton, Élaties, Mopsium, Homolis; les unes placées sur les bords du fleuve, les autres sur les hauteurs voisines *(c)*. Après avoir passé l'embouchure du Titarésius, dont les eaux sont moins pures que celles du Pénée *(d)*, nous arrivâmes à Gonnus, distante de Larisse d'environ 160 stades *(e)* **. C'est là que commence la vallée, et que le fleuve se trouve resserré entre le

(a) Liv. lib. 42, cap. 54.
(b) Plin. lib. 4, cap. 8, t. 1, p. 200.
* Le 10 août de l'an 357 avant J. C.
(c) Liv. ibid. cap. 61.
(d) Homer. iliad. 2, v. 754. Strab. lib. 9, p. 441.
(e) Liv. lib. 36, cap. 10.
** Six lieues et 120 toises.

CHAPITRE XXXV.

mont Ossa qui est à sa droite, et le mont Olympe qui est à sa gauche, et dont la hauteur est d'un peu plus de 10 stades *.

Suivant une ancienne tradition, un tremblement de terre sépara ces montagnes, et ouvrit un passage aux eaux qui submergeoient les campagnes *(a)*. Il est du moins certain que si l'on fermoit ce passage, le Pénée ne pourroit plus avoir d'issue; car ce fleuve, qui reçoit dans sa course plusieurs rivières, coule dans un terrain qui s'élève par degrés, depuis ses bords, jusqu'aux collines et aux montagnes qui entourent cette contrée. Aussi disoit-on, que si les Thessaliens ne s'étoient soumis à Xerxès, ce prince auroit pris le parti de s'emparer de Gonnus, et d'y construire une barrière impénétrable au fleuve *(b)*.

Cette ville est très importante par sa situation : elle est la clef de la Thessalie du côté de la Macédoine *(c)*, comme les Thermopyles le sont du côté de la Phocide.

La vallée s'étend du sud-ouest au nord-est *(d)*; sa longueur est de 40 stades *(e)* **, sa plus grande largeur d'environ 2 stades ½ *(f)* ***; mais cette largeur diminue quelquefois au point qu'elle ne paroît être que de 100 pieds *(g)* ****.

Les montagnes sont couvertes de peupliers, de platanes, de frènes d'une beauté surprenante *(h)*. De leurs

* 960 toises. Voyez la note à la fin du volume.

(a) Herodot. lib. 7, cap. 129. Strab. lib. 9, p. 430.

(b) Herodot. ibid. cap. 130.

(c) Liv. lib. 42, cap. 67.

(d) Pocock. t. 3, p. 152. Note mss. de M. Stuard.

(e) Plin. lib. 4, cap. 8, t. 1, p. 200. Liv. lib. 44, cap. 6.

** Environ une lieue et demie. Je donne toujours à la lieue 2500 toises.

(f) Note mss. de M. Stuard.

*** Environ 236 toises.

(g) Plin. ibid. Ælian. var. hist. lib. 3, cap. 1. Perizon. ibid. Salmas. in Solin. p. 583.

**** Environ 94 de nos pieds.

(h) Theophr. hist. pl. lib. 4, cap. 6. Catul. epithal. Pel. et Thetid. Plut. in Flamin. t. 1, p. 370. Hesych. in Τέμπη.

pieds

pieds jaillissent des sources d'une eau pure comme le cristal *(a)*, et des intervalles qui séparent leurs sommets, s'échappe un air frais que l'on respire avec une volupté secrète. Le fleuve présente presque par-tout un canal tranquille, et dans certains endroits il embrasse de petites îles, dont il éternise la verdure *(b)*. Des grottes percées dans les flancs des montagnes *(c)*, des pièces de gazon placées aux deux côtés du fleuve, semblent être l'asyle du repos et du plaisir. Ce qui nous étonnoit le plus, étoit une certaine intelligence dans la distribution des ornemens qui parent ces retraites. Ailleurs, c'est l'art qui s'efforce d'imiter la nature; ici, on diroit que la nature veut imiter l'art. Les lauriers et différentes sortes d'arbrisseaux forment d'eux-mêmes des berceaux et des bosquets, et font un beau contraste avec des bouquets de bois placés au pied de l'Olympe *(d)*. Les rochers sont tapissés d'une espèce de lierre, et les arbres, ornés de plantes qui serpentent autour de leur tronc *(e)*, s'entrelacent dans leurs branches. et tombent en festons et en guirlandes. Enfin, tout présente en ces beaux lieux la décoration la plus riante. De tous côtés l'œil semble respirer la fraîcheur, et l'âme recevoir un nouvel esprit de vie.

Les Grecs ont des sensations si vives, ils habitent un climat si chaud, qu'on ne doit pas être surpris des émotions qu'ils éprouvent à l'aspect, et même au souvenir de cette charmante vallée : au tableau que je viens d'en ébaucher, il faut ajouter que dans le printemps, elle est toute émaillée de fleurs, et qu'un nombre infini d'oi-

(a) Ælian. var. hist. lib. 3, cap. 1.
(b) Pocock. t. 3, p. 152.
(c) Note mss. de M. Stuard.
(d) Id. ibid.
(e) Ælian. ibid. Plin. lib. 16, cap. 44, t. 2, p. 41.

CHAPITRE XXXV.

seaux y font entendre des chants (a) à qui la solitude et la saison semblent prêter une mélodie plus tendre et plus touchante.

Cependant nous suivions lentement le cours du Pénée, et mes regards, quoique distraits par une foule d'objets délicieux, revenoient toujours sur ce fleuve. Tantôt je voyois ses flots étinceler à travers le feuillage dont ses bords sont ombragés (b), tantôt m'approchant du rivage, je contemplois le cours paisible de ses ondes (c) qui sembloient se soutenir mutuellement, et remplissoient leur carrière sans tumulte et sans effort. Je disois à Amyntor : Telle est l'image d'une âme pure et tranquille; ses vertus naissent les unes des autres; elles agissent toutes de concert et sans bruit. L'ombre étrangère du vice les fait seule éclater par son opposition. Amyntor me répondit : Je vais vous montrer l'image de l'ambition, et les funestes effets qu'elle produit.

Alors il me conduisit dans une des gorges du mont Ossa, où l'on prétend que se donna le combat des Titans contre les Dieux. C'est là qu'un torrent impétueux se précipite sur un lit de rochers, qu'il ébranle par la violence de ses chutes. Nous parvînmes en un endroit où ses vagues fortement comprimées cherchoient à forcer un passage. Elles se heurtoient, se soulevoient, et tomboient, en mugissant, dans un gouffre, d'où elles s'élançoient avec une nouvelle fureur, pour se briser les unes contre les autres dans les airs

Mon âme étoit occupée de ce spectacle, lorsque je levai les yeux autour de moi; je me retrouvai resserré

(a) Plin. lib. 4, cap. 8, t. 1, p. 200.
(b) Id. ibid.
(c) Ælian. var. hist. lib. 3, cap. 1. Procop. ædif. lib. 4, cap. 3, p. 72.

entre deux montagnes noires, arides, et sillonnées dans toute leur hauteur par des abymes profonds. Près de leurs sommets, des nuages erroient pesamment parmi des arbres funèbres, ou restoient suspendus sur leurs branches stériles. Au dessous, je vis la nature en ruine; les montagnes écroulées étoient couvertes de leurs débris, et n'offroient que des roches menaçantes et confusément entassées. Quelle puissance a donc brisé les liens de ces masses énormes? Est-ce la fureur des aquilons? Est-ce un bouleversement du globe? Est-ce en effet la vengeance terrible des Dieux contre les Titans? Je l'ignore : mais enfin, c'est dans cette affreuse vallée que les conquérans devroient venir contempler le tableau des ravages dont ils affligent la terre.

Nous nous hâtâmes de sortir de ces lieux, et bientôt nous fûmes attirés par les sons mélodieux d'une lyre *(a)*, et par des voix plus touchantes encore : c'étoit la *Théorie*, ou députation que ceux de Delphes envoient de neuf en neuf ans à Tempé *(b)*. Ils disent qu'Apollon étoit venu dans leur ville avec une couronne et une branche de laurier cueillies dans cette vallée, et c'est pour en rappeler le souvenir qu'ils font la députation que nous vîmes arriver. Elle étoit composée de l'élite des jeunes Delphiens. Ils firent un sacrifice pompeux sur un autel élevé près des bords du Pénée; et après avoir coupé des branches du même laurier dont le Dieu s'étoit couronné, ils partirent en chantant des hymnes.

En sortant de la vallée, le plus beau des spectacles s'offrit à nous. C'est une plaine couverte de maisons

(a) Plut. de music. t. 2, p. 1136. Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 13, p. 220.

(b) Ælian. var. hist. lib. 3, cap. 1.

CHAPITRE XXXV.

et d'arbres, où le fleuve, dont le lit est plus large et le cours plus paisible, semble se multiplier par des sinuosités sans nombre. A quelques stades de distance paroît le golfe Thermaïque; au-delà se présente la presqu'île de Pallène, et dans le lointain le mont Athos termine cette superbe vue *(a)*.

Nous comptions retourner le soir à Gonnus; mais un orage violent nous obligea de passer la nuit dans une maison située sur le rivage de la mer: elle appartenoit à un Thessalien, qui s'empressa de nous accueillir. Il avoit passé quelque temps à la cour du roi Cotys, et pendant le soupèr il nous raconta des anecdotes relatives à ce prince.

Cotys, nous dit-il, est le plus riche, le plus voluptueux et le plus intempérant des rois de Thrace. Outre d'autres branches de revenus, il tire tous les ans plus de 200 talens * des ports qu'il possède dans la Chersonèse *(b)*; cependant ses trésors suffisent à peine à ses goûts. En été, il erre avec sa cour dans des bois, où sont pratiquées de belles routes: dès qu'il trouve sur les bords d'un ruisseau un aspect riant et des ombrages frais, il s'y établit, et s'y livre à tous les excès de la table. Il est maintenant entraîné par un délire qui n'exciteroit que la pitié, si la folie jointe au pouvoir ne rendoit les passions cruelles. Savez-vous quel est l'objet de son amour? Minerve. Il ordonna d'abord à une de ses maîtresses de se parer des attributs de cette divinité; mais comme une pareille illusion ne servit qu'à l'enflammer davantage, il prit le parti d'épouser la Déesse. Les noces furent célébrées avec la plus grande magnificence: j'y fus invité.

(a) Note mss. de M. Stuard.

* Plus d'un million quatre-vingt mille livres.

(b) Demosth. in Aristocr. p. 743.

Il attendoit avec impatience son épouse : en l'attendant, il s'enivra. Sur la fin du repas, un de ses gardes alla, par son ordre, à la tente où le lit nuptial étoit dressé : à son retour, il annonça que Minerve n'étoit pas encore arrivée. Cotys le perça d'une flèche qui le priva de la vie. Un autre garde éprouva le même sort. Un troisième, instruit par ces exemples, dit qu'il venoit de voir la Déesse, qu'elle étoit couchée, et qu'elle attendoit le Roi depuis long-temps. A ces mots, le soupçonnant d'avoir obtenu les faveurs de son épouse, il se jette en fureur sur lui, et le déchire de ses propres mains *(a)*.

Tel fut le récit du Thessalien. Quelque temps après deux frères, Héraclide et Python, conspirèrent contre Cotys, et lui ôtèrent la vie. Les Athéniens ayant eu successivement lieu de s'en louer et de s'en plaindre, lui avoient décerné, au commencement de son règne, une couronne d'or avec le titre de citoyen : après sa mort, ils déférèrent les mêmes honneurs à ses assassins *(b)*.

L'orage se dissipa pendant la nuit. A notre réveil, la mer étoit calme et le ciel serein ; nous revînmes à la vallée, et nous vîmes les apprêts d'une fête que les Thessaliens célèbrent tous les ans, en mémoire du tremblement de terre qui, en donnant un passage aux eaux du Pénée, découvrit les belles plaines de Larisse.

Les habitans de Gonnus, d'Homolis et des autres villes voisines, arrivoient successivement dans la vallée. L'encens des sacrifices brûloit de toutes parts *(c)* ; le fleuve étoit couvert de bateaux qui descendoient et mon-

(a) Athen. lib. 12, cap. 8, p. 531.
(b) Demosth. in Aristocr. p. 744.
(c) Athen. lib. 14, p. 639. Ælian. var. hist. lib. 3, cap. 1. Meurs. in Πελώρ.

CHAPITRE XXXV.

toient sans interruption. On dressoit des tables dans les bosquets, sur le gazon, sur les bords du fleuve, dans les petites îles, auprès des sources qui sortent des montagnes. Une singularité qui distingue cette fête, c'est que les esclaves y sont confondus avec leurs maîtres, ou plutôt, que les premiers y sont servis par les seconds. Ils exercent leur nouvel empire avec une liberté qui va quelquefois jusqu'à la licence, et qui ne sert qu'à rendre la joie plus vive. Aux plaisirs de la table se mêloient ceux de la danse, de la musique et de plusieurs autres exercices qui se prolongèrent bien avant dans la nuit.

Nous retournâmes le lendemain à Larisse, et quelques jours après nous eûmes occasion de voir le combat des taureaux. J'en avois vu de semblables en différentes villes de la Grèce *(a)*; mais les habitans de Larisse y montrent plus d'adresse que les autres peuples. La scène étoit aux environs de cette ville : on fit partir plusieurs taureaux, et autant de cavaliers qui les poursuivoient et les aiguillonnoient avec une espèce de dard. Il faut que chaque cavalier s'attache à un taureau, qu'il coure à ses côtés, qu'il le presse et l'évite tour à tour, et qu'après avoir épuisé les forces de l'animal, il le saisisse par les cornes, et le jette à terre sans descendre lui-même de cheval. Quelquefois il s'élance sur l'animal écumant de fureur, et malgré les secousses violentes qu'il éprouve, il l'attère aux yeux d'un nombre infini de spectateurs qui célèbrent son triomphe.

L'administration de cette ville est entre les mains d'un petit nombre de magistrats qui sont élus par le peuple, et

(a) Plin. lib. 8, cap. 45, t. 1, p. 472. Sueton. in Claud. cap. 21. Heliod. Æthiop. lib. 10, p. 498. Salmas. in Pollion. v. 286.

qui se croient obligés de le flatter et de sacrifier son bien à ses caprices *(a)*.

Les naturalistes prétendent que depuis qu'on a ménagé une issue aux eaux stagnantes qui couvroient en plusieurs endroits les environs de cette ville, l'air est devenu plus pur et beaucoup plus froid. Ils citent deux faits en faveur de leur opinion. Les oliviers se plaisoient infiniment dans ce canton, ils ne peuvent aujourd'hui y résister aux rigueurs des hivers; et les vignes y gèlent très souvent, ce qui n'arrivoit jamais autrefois *(b)*.

Nous étions déja en automne: comme cette saison est ordinairement très belle en Thessalie, et qu'elle y dure long-temps *(c)*, nous fîmes quelques courses dans les villes voisines: mais le moment de notre départ étant arrivé, nous résolûmes de passer par l'Épire, et nous primes le chemin de Gomphi, ville située au pied du mont Pindus.

(a) Aristot. de rep. lib. 5, cap. 6, t. 2, p. 394.

(b) Theophr. de caus. plant. lib. 5, cap. 20.

(c) Id. hist plant. lib. 3, cap. 7.

FIN DU CHAPITRE TRENTE-CINQUIÈME.

CHAPITRE XXXVI.

Voyage d'Épire, d'Acarnanie et d'Etolie; Oracle de Dodone, Saut de Leucade *.

CHAPITRE XXXVI.

LE mont Pindus sépare la Thessalie de l'Épire. Nous le traversâmes au dessus de Gomphi *(a)*, et nous entrâmes dans le pays des Athamanes. De là nous aurions pu nous rendre à l'oracle de Dodone, qui n'en est pas éloigné; mais outre qu'il auroit fallu franchir des montagnes déja couvertes de neige, et que l'hiver est très rigoureux dans cette ville *(b)*, nous avions vu tant d'oracles en Béotie, qu'ils nous inspiroient plus de dégoût que de curiosité: nous prîmes donc le parti d'aller droit à Ambracie par un chemin très court, mais assez rude *(c)*.

Cette ville, colonie des Corinthiens *(d)*, est située auprès d'un golfe qui porte aussi le nom d'Ambracie *(e)* **. Le fleuve Aréthon coule à son couchant; au levant est une colline où l'on a construit une citadelle. Ses murs ont environ 24 stades de circuit *(f)* ***; au dedans, les regards sont attirés par des temples et d'autres beaux monumens *(g)*; au dehors, par des plaines fertiles qui s'étendent au

* Voyez la carte générale de la Grèce.
(a) Liv. lib. 32, cap. 14.
(b) Homer. iliad. 2, v. 750.
(c) Liv. ibid. cap. 15.
(d) Thucyd. lib. 2, cap. 80.
(e) Strab. lib. 7, p. 325.
** Ce golfe est le même que celui où se donna depuis la célèbre bataille d'Actium. Voyez-en le plan et la description dans les Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 32, p. 513.
(f) Liv. lib. 38, cap. 4.
*** 2268 toises.
(g) Dicæarch. v. 28, ap. geogr. min. t. 2, p. 3.

loin

loin *(a)*. Nous y passâmes quelques jours, et nous y prîmes des notions générales sur l'Épire.

Le mont Pindus au levant, et le golfe d'Ambracie au midi, séparent, en quelque façon, l'Épire du reste de la Grèce. Plusieurs chaînes de montagnes couvrent l'intérieur du pays ; vers les côtes de la mer on trouve des aspects agréables, et de riches campagnes *(b)*. Parmi les fleuves qui l'arrosent, on distingue l'Achéron qui se jette dans un marais de même nom, et le Cocyte dont les eaux sont d'un goût désagréable *(c)*: non loin de là est un endroit nommé Aorne ou Averne, d'où s'exhalent des vapeurs dont les airs sont infectés *(d)*. A ces traits, on reconnoît aisément le pays où, dans les temps les plus anciens, on a placé les enfers. Comme l'Épire étoit alors la dernière des contrées connues du côté de l'occident, elle passa pour la région des ténèbres ; mais à mesure que les bornes du monde se reculèrent du même côté, l'enfer changea de position, et fut placé successivement en Italie et en Ibérie, toujours dans les endroits où la lumière du jour sembloit s'éteindre.

L'Épire a plusieurs ports assez bons. On tire de cette province, entre autres choses, des chevaux légers à la course *(e)*, et des mâtins auxquels on confie la garde des troupeaux, et qui ont un trait de ressemblance avec les Épirotes ; c'est qu'un rien suffit pour les mettre en fureur *(f)*. Certains quadrupèdes y sont d'une grandeur prodigieuse : il faut être debout, ou légèrement incliné, pour

---

(a) Polyb. excerpt. legat. cap. 27, p. 827 et 828. Liv. lib. 38, cap. 3.

(b) Strab. lib. 7, p. 324.

(c) Pausan. lib. 1. cap. 17, p. 40.

(d) Id. lib. 9, cap. 30, p. 768. Plin. lib. 4, cap. 1, p. 188.

(e) Achill. Tat. lib. 1, v. 420.

(f) Ælian. de animal. lib. 3, cap. 2. Suid. in Μολοσ.

CHAPITRE XXXVI.

traire les vaches, et elles rendent une quantité surprenante de lait *(a)*.

J'ai ouï parler d'une fontaine qui est dans la contrée des Chaoniens. Pour en tirer le sel dont ses eaux sont imprégnées, on les fait bouillir et évaporer. Le sel qui reste est blanc comme la neige *(b)*.

Outre quelques colonies Grecques établies en divers cantons de l'Épire *(c)*, on distingue dans ce pays quatorze nations anciennes, barbares pour la plupart, distribuées dans de simples bourgs *(d)*; quelques-unes qu'on a vues en diverses époques soumises à différentes formes de gouvernemens *(e)*; d'autres, comme les Molosses, qui, depuis environ neuf siècles obéissent à des princes de la même maison. C'est une des plus anciennes et des plus illustres de la Grèce : elle tire son origine de Pyrrhus, fils d'Achille, et ses descendans ont possédé, de père en fils, un trône qui n'a jamais éprouvé la moindre secousse. Des philosophes attribuent la durée de ce royaume au peu d'étendue des états qu'il renfermoit autrefois. Ils prétendent que moins les souverains ont de puissance, moins ils ont d'ambition et de penchant au despotisme *(f)*. La stabilité de cet empire est maintenue par un usage constant ; lorsqu'un prince parvient à la couronne, la nation s'assemble dans une des principales villes ; après les cérémonies que prescrit la religion, le souverain et les sujets s'engagent, par un serment prononcé en face des autels, l'un de régner suivant les lois, les autres de défendre la royauté, conformément aux mêmes lois *(g)*.

(a) Aristot. hist. animal. lib. 3, cap. 21, t. 1, p. 812.

(b) Id. meteor. lib. 2, cap. 3.

(c) Demosth. de Halon. p. 78.

(d) Theop. ap. Strab. lib. 7, p. 323. Scylax, peripl. ap. geogr. min. t. 1, p. 2.

(e) Homer. odyss. 14, v. 315. Thucyd. lib. 2, cap. 80.

(f) Aristot. de rep. lib. 5, cap. 11, t. 2, p. 406.

(g) Plut. in Pyrrh. t. 1, p. 385.

Cet usage commença au dernier siècle. Il se fit alors une révolution éclatante dans le gouvernement et dans les mœurs des Molosses *(a)*. Un de leurs rois en mourant ne laissa qu'un fils. La nation persuadée que rien ne pouvoit l'intéresser autant que l'éducation de ce jeune prince, en confia le soin à des hommes sages, qui conçurent le projet de l'élever loin des plaisirs et de la flatterie. Ils le conduisirent à Athènes, et ce fut dans une république qu'il s'instruisit des devoirs mutuels des souverains et des sujets. De retour dans ses états, il donna un grand exemple; il dit au peuple : J'ai trop de pouvoir, je veux le borner. Il établit un Sénat, des lois et des magistrats. Bientôt les lettres et les arts fleurirent par ses soins et par ses exemples. Les Molosses, dont il étoit adoré, adoucirent leurs mœurs, et prirent sur les nations barbares de l'Épire la supériorité que donnent les lumières.

Dans une des parties septentrionales de l'Épire, est la ville de Dodone. C'est là que se trouvent, le temple de Jupiter et l'oracle le plus ancien de la Grèce *(b)*. Cet oracle subsistoit dès le temps où les habitans de ces cantons n'avoient qu'une idée confuse de la divinité; et cependant ils portoient déja leurs regards inquiets sur l'avenir; tant il est vrai que le desir de le connoître est une des plus anciennes maladies de l'esprit humain, comme elle en est une des plus funestes! J'ajoute qu'il en est une autre qui n'est pas moins ancienne parmi les Grecs; c'est de rapporter à des causes surnaturelles, non seulement les effets de la nature, mais encore les usages et les établissemens dont on ignore l'origine. Quand on daigne suivre les chaî-

(a) Plut. in Pyrrh. t. 1, p. 383. Justin. lib. 17, cap. 3.

(b) Herodot. lib. 2, cap. 52.

CHAPITRE XXXVI.

nes de leurs traditions, on s'apperçoit qu'elles aboutissent toutes à des prodiges. Il en fallut un sans doute pour instituer l'oracle de Dodone, et voici comme les prêtresses du temple le racontent *(a)*.

Un jour deux colombes noires s'envolèrent de la ville de Thèbes en Égypte, et s'arrêtèrent, l'une en Libye, et l'autre à Dodone. Cette dernière s'étant posée sur un chêne, prononça ces mots d'une voix très distincte: « Etablissez « en ces lieux un oracle en l'honneur de Jupiter. » L'autre colombe prescrivit la même chose aux habitans de la Libye, et toutes deux furent regardées comme les interprètes des dieux. Quelque absurde que soit ce récit, il paroît avoir un fondement réel. Les prêtres Egyptiens soutiennent que deux prêtresses portèrent autrefois leurs rits sacrés à Dodone, de même qu'en Libye; et dans la langue des anciens peuples de l'Épire, le même mot désigne une colombe et une vieille femme *(b)*.

Dodone est située au pied du mont Tomarus, d'où s'échappent quantité de sources intarissables *(c)*. Elle doit sa gloire et ses richesses aux étrangers qui viennent consulter l'oracle. Le temple de Jupiter et les portiques qui l'entourent, sont décorés par des statues sans nombre, et par les offrandes de presque tous les peuples de la terre *(d)*. La forêt sacrée s'élève tout auprès *(e)*. Parmi les chênes dont elle est formée, il en est un qui porte le nom de divin ou de prophétique; la piété des peuples l'a consacré depuis une longue suite de siècles *(f)*.

(a) Herodot. lib. 2, cap. 55.

(b) Strab. in suppl. lib. 7, ap. geogr. min. t. 2, p. 103. Serv. in Virgil. eclog. 9, v. 13. Schol. Sophocl. in Trachin. v. 175. Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 5, hist. p. 35

(c) Strab. lib. 7, p. 328. Theop. ap. Plin. lib. 4, cap. 1, t. 1, p. 188.

(d) Polyb. lib. 4, p. 331; lib. 5, p. 358.

(e) Serv. in Virgil. georg. lib. 1, v. 149.

(f) Pausan. lib. 8, p. 643.

Non loin du temple est une source qui tous les jours est à sec à midi, et dans sa plus grande hauteur à minuit; qui tous les jours croît et décroît insensiblement d'un de ces points à l'autre. On dit qu'elle présente un phénomène plus singulier encore: quoique ses eaux soient froides et éteignent les flambeaux allumés qu'on y plonge, elles allument les flambeaux éteints qu'on en approche jusqu'à une certaine distance *(a)* *. La forêt de Dodone est entourée de marais; mais le territoire en général est très fertile, et l'on y voit de nombreux troupeaux errer dans de belles prairies *(b)*.

Trois prêtresses sont chargées du soin d'annoncer les décisions de l'oracle *(c)*; mais les Béotiens doivent les recevoir de quelques-uns des ministres attachés au temple *(d)*. Ce peuple ayant une fois consulté l'oracle sur une entreprise qu'il méditoit, la prêtresse répondit: « Commettez une impiété, et vous réussirez. » Les Béotiens qui la soupçonnoient de favoriser leurs ennemis, la jetèrent aussitôt dans le feu, en disant: « Si la prêtresse « nous trompe, elle mérite la mort; si elle dit la vérité, « nous obéissons à l'oracle en faisant une action impie. » Les deux autres prêtresses crurent devoir justifier leur malheureuse compagne. L'oracle, suivant elles, avoit simplement ordonné aux Béotiens d'enlever les trépieds sacrés qu'ils avoient dans leur temple, et de les apporter dans celui de Jupiter à Dodone. En même temps il fut décidé que désormais elles ne répondroient plus aux questions des Béotiens.

(a) Plin. lib. 2, cap. 103, t. 1, p. 120. Mela, lib. 2, cap. 3.

* Voyez la note à la fin du volume.

(b) Apoll. ap. Strab. lib. 7, p. 328. Hesiod. ap. schol. Sophocl. in Trachin. v. 1183.

(c) Herodot. lib. 2, cap. 55. Strab. lib. 7, p. 329.

(d) Strab. lib. 9, p. 402.

CHAPITRE XXXVI.

Les dieux dévoilent de plusieurs manières leurs secrets aux prêtresses de ce temple. Quelquefois elles vont dans la forêt sacrée, et se plaçant auprès de l'arbre prophétique *(a)*, elles sont attentives, soit au murmure de ses feuilles agitées par le zéphyr, soit au gémissement de ses branches battues par la tempête. D'autres fois, s'arrêtant au bord d'une source qui jaillit du pied de cet arbre *(b)*, elles écoutent le bruit que forme le bouillonnement de ses ondes fugitives. Elles saisissent habilement les gradations et les nuances des sons qui frappent leurs oreilles, et les regardant comme les présages des évènemens futurs, elles les interprètent suivant les règles qu'elles se sont faites, et plus souvent encore suivant l'intérêt de ceux qui les consultent.

Elles observent la même méthode pour expliquer le bruit qui résulte du choc de plusieurs bassins de cuivre suspendus autour du temple *(c)*. Ils sont tellement rapprochés, qu'il suffit d'en frapper un pour les mettre tous en mouvement. La prêtresse attentive au son qui se communique, se modifie et s'affoiblit, sait tirer une foule de prédictions de cette harmonie confuse.

Ce n'est pas tout encore. Près du temple sont deux colonnes *(d)*; sur l'une est un vase d'airain, sur l'autre la figure d'un enfant qui tient un fouet à trois petites chaînes de bronze, flexibles et terminées chacune par un bouton. Comme la ville de Dodone est fort exposée au vent, les chaînes frappent le vase presque sans interruption, et

(a) Homer. odyss. lib. 14, v. 328. Æschyl. in Prom. v. 831. Sophocl. in Trachin. v. 174. Eustath. in Hom. iliad. 2, t. 1, p. 335. Philostr. icon. lib. 2, cap. 34, etc.

(b) Serv. in Virgil. æneid. lib. 3, v. 466.

(c) Mened. ap. Steph. fragm. in Dodon. Eustath. in odyss. lib. 14, t. 3, p. 1760.

(d) Aristot. ap. Suid. in Δωδών. et ap. Eustath. ibid. Polem. ap. Steph. ibid. Strab. suppl. lib. 7, p. 329, ap. geogr. min. t. 2, p. 103.

produisent un son qui subsiste long-temps *(a)*; les prêtresses peuvent en calculer la durée, et le faire servir à leurs desseins.

On consulte aussi l'oracle par le moyen des sorts. Ce sont des bulletins ou des dés qu'on tire au hasard de l'urne qui les contient. Un jour que les Lacédémoniens avoient choisi cette voie pour connoître le succès d'une de leurs expéditions, le singe du roi des Molosses sauta sur la table, renversa l'urne, éparpilla les sorts, et la prêtresse effrayée s'écria : Que les Lacédémoniens, loin d'aspirer à la victoire, ne devoient plus songer qu'à leur sureté. Les députés de retour à Sparte y publièrent cette nouvelle, et jamais évènement ne produisit tant de terreur parmi ce peuple de guerriers *(b)*.

Les Athéniens conservent plusieurs réponses de l'oracle de Dodone. Je vais en rapporter une, pour en faire connoître l'esprit.

« Voici ce que le prêtre de Jupiter prescrit aux Athé-
« niens. Vous avez laissé passer le temps des sacrifices et
« de la députation ; envoyez au plus tôt des députés :
« qu'outre les présens déja décernés par le peuple, ils vien-
« nent offrir à Jupiter neuf bœufs propres au labourage,
« chaque bœuf accompagné de deux brebis ; qu'ils pré-
« sentent à Dioné une table de bronze, un bœuf et d'au-
« tres victimes *(c)*. »

Cette Dioné étoit fille d'Uranus ; elle partage avec Jupiter l'encens que l'on brûle au temple de Dodone *(d)*, et cette association de divinités sert à multiplier les sacrifices et les offrandes.

(a) Philostr. icon. lib. 2, cap. 34, p. 859. Strab. suppl. ibid.

(b) Cicer. de divin. t. 3, lib. 1, cap. 34, p. 30 ; lib. 2, cap. 82, p. 72.

(c) Demosth. in Mid. p. 611. Tayl. in eamd. orat. p. 179.

(d) Strab. lib. 7, p. 329.

CHAPITRE XXXVI.

Tels étoient les récits qu'on nous faisoit à Ambracie. Cependant l'hiver approchoit, et nous pensions à quitter cette ville. Nous trouvâmes un vaisseau marchand qui partoit pour Naupacte, située dans le golfe de Crissa. Nous y fûmes admis comme passagers, et dès que le beau temps fut décidé, nous sortîmes du port et du golfe d'Ambracie. Nous trouvâmes bientôt la presqu'île de Leucade, séparée du continent par un isthme très étroit. Nous vîmes des matelots qui, pour ne pas faire le tour de la presqu'île, transportoient à force de bras leur vaisseau par dessus cette langue de terre *(a)*. Comme le nôtre étoit plus gros, nous prîmes le parti de raser les côtes occidentales de Leucade, et nous parvînmes à son extrémité formée par une montagne très élevée, taillée à pic, sur le sommet de laquelle est un temple d'Apollon que les matelots distinguent et saluent de loin. Ce fut là que s'offrit à nous une scène capable d'inspirer le plus grand effroi *(b)*.

Pendant qu'un grand nombre de bateaux se rangeoient circulairement au pied du promontoire, quantité de gens s'efforçoient d'en gagner le sommet. Les uns s'arrêtoient auprès du temple, les autres grimpoient sur des pointes de rocher, comme pour être témoins d'un évènement extraordinaire. Leurs mouvemens n'annonçoient rien de sinistre, et nous étions dans une parfaite sécurité, quand tout-à-coup nous vîmes sur une roche écartée plusieurs de ces hommes en saisir un d'entre eux, et le précipiter dans la mer, au milieu des cris de joie qui s'élevoient, tant sur la montagne que dans les bateaux. Cet homme étoit couvert de plumes; on lui avoit de plus

(a) Thucyd. lib. 3, cap. 81.

(b) Strab. lib. 10, p. 452.

attaché

attaché des oiseaux, qui, en déployant leurs ailes retardoient sa chute. A peine fut-il dans la mer, que les bateliers empressés de le secourir, l'en retirèrent, et lui prodiguèrent tous les soins qu'on pourroit exiger de l'amitié la plus tendre *(a)*. J'avois été si frappé dans le premier moment, que je m'écriai : Ah barbares ! est-ce ainsi que vous vous jouez de la vie des hommes ! Mais ceux du vaisseau s'étoient fait un amusement de ma surprise et de mon indignation. A la fin, un citoyen d'Ambracie me dit : Ce peuple qui célèbre tous les ans, à pareil jour, la fête d'Apollon, est dans l'usage d'offrir à ce Dieu un sacrifice expiatoire, et de détourner sur la tête de la victime tous les fléaux dont il est menacé. On choisit pour cet effet un homme condamné à subir le dernier supplice. Il périt rarement dans les flots; et après l'en avoir sauvé, on le bannit à perpétuité des terres de Leucade *(b)*.

Vous serez bien plus étonné, ajouta l'Ambraciote, quand vous connoîtrez l'étrange opinion qui s'est établie parmi les Grecs. C'est que le saut de Leucade est un puissant remède contre les fureurs de l'amour *(c)*. On a vu plus d'une fois des amans malheureux venir à Leucade, monter sur ce promontoire, offrir des sacrifices dans le temple d'Apollon, s'engager par un vœu formel de s'élancer dans la mer, et s'y précipiter d'eux-mêmes.

On prétend que quelques-uns furent guéris des maux qu'ils souffroient, et l'on cite entre autres un citoyen de Buthroton en Épire, qui toujours prêt à s'enflammer pour des objets nouveaux, se soumit quatre fois à cette épreuve, et toujours avec le même succès *(d)*. Cepen-

(a) Strab. lib. 10, p. 452. Ampel. lib. memor. cap. 8.
(b) Strab. ibid.
(c) Ptolem. Hephæst. ap. Phot. p. 491.
(d) Id. ibid.

CHAPITRE XXXVI.

dant, comme la plupart de ceux qui l'ont tentée, ne prenoient aucune précaution pour rendre leur chute moins rapide, presque tous y ont perdu la vie, et les femmes en ont été souvent les funestes victimes.

On mnotre à Leucade le tombeau d'Artemise, de cette fameuse reine de Carie qui donna tant de preuves de son courage à la bataille de Salamine *(a)*. Éprise d'une passion violente pour un jeune homme qui ne répondoit pas à son amour, elle le surprit dans le sommeil, et lui creva les yeux. Bientôt les regrets et le désespoir l'amenèrent à Leucade, où elle périt dans les flots, malgré les efforts que l'on fit pour la sauver *(b)*.

Telle fut aussi la fin de la malheureuse Sapho. Abandonnée de Phaon son amant, elle vint ici chercher un soulagement à ses peines, et n'y trouva que la mort *(c)*. Ces exemples ont tellement décrédité le saut de Leucade, qu'on ne voit plus guère d'amans s'engager par des vœux indiscrets à les imiter.

En continuant notre route, nous vîmes à droite, les îles d'Ithaque et de Céphallénie; à gauche, les rivages de l'Acarnanie. On trouve dans cette dernière province quelques villes considérables *(d)*, quantité de petits bourgs fortifiés *(e)*, plusieurs peuples d'origine différente *(f)*, mais assosiés dans une confédération générale, et presque toujours en guerre contre les Étoliens leurs voisins, dont les états sont séparés des leurs par le fleuve Achéloüs. Les Acarnaniens sont fidèles à leur parole, et extrêmement jaloux de leur liberté *(g)*.

(a) Herodot. lib. 8, cap. 87.
(b) Ptolem. Hephæst. ap. Phot. p. 491.
(c) Menand. ap. Strab. lib. 10, p. 452.
(d) Thucyd. lib. 2, cap. 102.
(e) Diod. Sic. lib. 19, p. 708.
(f) Strab. lib. 7, p. 321.
(g) Polyb. lib. 4, p. 299.

Après avoir passé l'embouchure de l'Achéloüs, nous rasâmes pendant toute une journée les côtes de l'Étolie *(a)*. Ce pays où l'on trouve des campagnes fertiles, est habité par une nation guerrière *(b)*, et divisée en diverses peuplades, dont la plupart ne sont pas Grecques d'origine, et dont quelques-unes conservent encore des restes de leur ancienne barbarie, parlant une langue très difficile à entendre, vivant de chair crue, ayant pour domiciles des bourgs sans défense *(c)*. Ces différentes peuplades, en réunissant leurs intérêts, ont formé une grande association, semblable à celle des Béotiens, des Thessaliens et des Acarnaniens. Elles s'assemblent tous les ans, par députés, dans la ville de Thermus, pour élire les chefs qui doivent les gouverner *(d)*. Le faste qu'on étale dans cette assemblée, les jeux, les fêtes, le concours des marchands et des spectateurs, la rendent aussi brillante qu'auguste *(e)*.

Les Étoliens ne respectent ni les alliances, ni les traités. Dès que la guerre s'allume entre deux nations voisines de leur pays, ils les laissent s'affoiblir, tombent ensuite sur elles, et leur enlèvent les prises qu'elles ont faites. Ils appellent cela *butiner dans le butin (f)*.

Ils sont fort adonnés à la piraterie, ainsi que les Acarnaniens et les Locres Ozoles. Tous les habitans de cette côte n'attachent à cette profession aucune idée d'injustice ou d'infamie. C'est un reste des mœurs de l'ancienne Grèce, et c'est par une suite de ces mœurs qu'ils ne quit-

(a) Dicæarch. stat. Græc. v. 63, p. 5. Scyl. perip. p. 14.
(b) Strab. lib. 10, p. 450. Palmer. Græc. antiq. p. 423.
(c) Thucyd. lib. 3, cap. 94.
(d) Strab. lib. 10, p. 463. Polyb. excerpt. legat. cap. 74, p. 895.
(e) Polyb. ibid. lib. 5, p. 357.
(f) Id. ibid. lib. 17, p. 746.

CHAPITRE XXXVI.

tent point leurs armes, même en temps de paix *(a)*. Leurs cavaliers sont très redoutables, quand ils combattent corps à corps; beaucoup moins, quand ils sont en bataille rangée. On observe précisément le contraire parmi les Thessaliens *(b)*.

A l'est de l'Achéloüs, on trouve des lions; on en retrouve en remontant vers le nord jusqu'au fleuve Nestus en Thrace. Il semble que dans ce long espace, ils n'occupent qu'une lisière, à laquelle ces deux fleuves servent de bornes; le premier, du côté du couchant; le second, du côté du levant. On dit que ces animaux sont inconnus aux autres régions de l'Europe *(c)*.

Après quatre jours de navigation *(d)*, nous arrivâmes à Naupacte, ville située au pied d'une montagne *(e)* dans le pays des Locres Ozoles. Nous vîmes sur le rivage un temple de Neptune, et tout auprès un antre couvert d'offrandes, et consacré à Vénus. Nous y trouvâmes quelques veuves qui venoient demander à la Déesse un nouvel époux *(f)*.

Le lendemain nous prîmes un petit navire qui nous conduisit à Pagæ, port de la Mégaride, et de là nous nous rendîmes à Athènes.

(a) Thucyd. lib. 1, cap. 5.
(b) Polyb. lib. 4, p. 278.
(c) Herodot. lib. 7, cap. 126. Aristot. hist. animal. lib. 6, cap. 31, t. 1, p. 884.
(d) Scyl. peripl. ap. geogr. min. t. 1, p. 12. etc. Dicæarch. stat. Græc. t. 2, p. 4.
(e) Voyage de Spon, t. 2, p. 18.
(f) Pausan. lib. 10, p. 898.

FIN DU CHAPITRE TRENTE-SIXIÈME.

CHAPITRE XXXVII.

*Voyage de Mégare, de Corinthe, de Sicyone et de l'Achaïe *.*

CHAPITRE XXXVII.

Nous passâmes l'hiver à Athènes, attendant avec impatience le moment de reprendre la suite de nos voyages. Nous avions vu les provinces septentrionales de la Grèce. Il nous restoit à parcourir celles du Péloponèse : nous en prîmes le chemin au retour du printemps **.

MÉGARE.

Après avoir traversé la ville d'Éleusis, dont je parlerai dans la suite, nous entrâmes dans la Mégaride qui sépare les états d'Athènes de ceux de Corinthe. On y trouve un petit nombre de villes et de bourgs. Mégare, qui en est la capitale, tenoit autrefois au port de Nisée par deux longues murailles que les habitans se crurent obligés de détruire, il y a environ un siècle *(a)*. Elle fut long-temps soumise à des rois *(b)*. La démocratie y subsista, jusqu'à ce que les orateurs publics, pour plaire à la multitude, l'engagèrent à se partager les dépouilles des riches citoyens. Le gouvernement oligarchique y fut alors établi *(c)*; de nos jours, le peuple a repris son autorité *(d)*.

Les Athéniens se souviennent que cette province fai-

* Voyez la carte.

** Vers le mois de mars de l'an 356 avant J. C.

(a) Thucyd. lib. 4, cap. 109. Strab. lib. 7, p. 392.

(b) Pausan. lib. 1, cap. 39, p. 95; cap. 41, p. 99.

(c) Thucyd. lib. 4, cap. 74. Aristot. de rep. lib. 5, cap. 3, t. 2, p. 388; cap. 5, p. 392.

(d) Diod. Sic. lib. 15, p. 357.

soit autrefois partie de leur domaine *(a)*, et ils voudroient bien l'y réunir; car elle pourroit, en certaines occurrences, leur servir de barrière *(b)*: mais elle a plus d'une fois attiré leurs armes, pour avoir préféré à leur alliance celle de Lacédémone. Pendant la guerre du Péloponèse, ils la réduisirent à la dernière extrémité, soit en ravageant ses campagnes *(c)*, soit en lui interdisant tout commerce avec leurs états *(d)*. Pendant la paix, les Mégariens portent à Athènes leurs denrées, et sur-tout une assez grande quantité de sel, qu'ils ramassent sur les rochers qui sont aux environs du port *(e)*. Quoiqu'ils ne possèdent qu'un petit territoire aussi ingrat que celui de l'Attique *(f)*, plusieurs se sont enrichis par une sage économie *(g)*; d'autres, par un goût de parcimonie *(h)* qui leur a donné la réputation de n'employer dans les traités, ainsi que dans le commerce, que les ruses de la mauvaise foi et de l'esprit mercantille *(i)*.

Ils eurent dans le siècle dernier quelques succès brillans; leur puissance est aujourd'hui anéantie : mais leur vanité s'est accrue en raison de leur foiblesse, et ils se souviennent plus de ce qu'ils ont été que de ce qu'ils sont. Le soir même de notre arrivée, soupant avec les principaux citoyens, nous les interrogeâmes sur l'état de leur marine; ils nous répondirent : Au temps de la guerre des Perses, nous avions vingt galères à la bataille de Salamine *(k)*. — Pourriez-vous mettre sur pied une

(a) Strab. lib. 7, p. 392. Pausan. lib. 1, cap. 42, p. 101.
(b) Demosth. in Philip. 3, p. 95.
(c) Thucyd. lib. 2, cap. 31. Pausan. ibid. cap. 40, p. 97.
(d) Thucyd. lib. 1, cap. 67. Aristoph. in Acharn. v. 520. Id. in pac. v. 608. Schol. ibid.
(e) Arist. in Acharn. v. 520 et 760. Schol. ibid.
(f) Strab. lib. 7, p. 393.
(g) Isocr. in pac. t. 1, p. 480.
(h) Demosth. in Neær. p. 866.
(i) Aristoph. ibid. v. 738. Schol. ibid. Suid. in Μεγαρ.
(k) Herodot. lib. 8, cap. 45.

bonne armée? — Nous avions 3000 soldats à la bataille de Platée *(a)*. — Votre population est-elle nombreuse? — Elle l'étoit si fort autrefois, que nous fûmes obligés d'envoyer des colonies en Sicile *(b)*, dans la Propontide *(c)*, au Bosphore de Thrace *(d)* et au Pont-Euxin *(e)*. Ils tâchèrent ensuite de se justifier de quelques perfidies qu'on leur reproche *(f)*, et nous racontèrent une anecdote qui mérite d'être conservée. Les habitans de la Mégaride avoient pris les armes les uns contre les autres. Il fut convenu que la guerre ne suspendroit point les travaux de la campagne. Le soldat qui enlevoit un laboureur, l'amenoit dans sa maison, l'admettoit à sa table, et le renvoyoit avant que d'avoir reçu la rançon dont ils étoient convenus. Le prisonnier s'empressoit de l'apporter, dès qu'il avoit pu la rassembler. On n'employoit pas le ministère des lois contre celui qui manquoit à sa parole; mais il étoit par-tout détesté pour son ingratitude et son infamie *(g)*. Ce fait ne s'est donc pas passé de nos jours, leur dis-je? Non, répondirent-ils; ils est du commencement de cet empire. Je me doutois bien, repris-je, qu'il appartenoit aux siècles d'ignorance.

Les jours suivans on nous montra plusieurs statues; les unes en bois *(h)*, et c'étoient les plus anciennes; d'autres en or et en ivoire *(i)*, et ce n'étoient pas les plus belles; d'autres enfin en marbre ou en bronze, exécutées par Praxitèle et par Scopas *(k)*. Nous vîmes

(a) Herodot. lib. 9, cap. 28.
(b) Strab. lib. 6, p. 267.
(c) Scymn. in descr. orb. v. 715.
(d) Strab. lib. 7, p. 320. Scymn. ibid. v. 716 et 749.
(e) Strab. ibid. p. 319.
(f) Epist. Philip. ap. Demosth. p. 114.
(g) Plut. quæst. Græc. t. 2, p. 295.
(h) Pausan. lib. 1, cap. 42, p. 102.
(i) Id. ibid. cap. 40, p. 97; cap. 42, p. 101; cap. 43, p. 105.
(k) Id. ibid. cap. 43, p. 105; cap. 44, p. 106.

aussi la maison du sénat *(a)*, et d'autres édifices construits d'une pierre très blanche, très facile à tailler, et pleine de coquilles pétrifiées *(b)*.

Il existe dans cette ville une célèbre école de philosophie *(c)*. Euclide son fondateur, fut un des plus zélés disciples de Socrate; malgré la distance des lieux, malgré la peine de mort décernée par les Athéniens, contre tout Mégarien qui oseroit franchir leurs limites, on le vit plus d'une fois partir le soir déguisé en femme, passer quelques momens avec son maître, et s'en retourner à la pointe du jour *(d)*. Ils examinoient ensemble en quoi consiste le vrai bien. Socrate, qui dirigeoit ses recherches vers cet unique point, n'employa pour l'atteindre, que des moyens simples; mais Euclide, trop familiarisé avec les écrits de Parménide et de l'école d'Élée *(e)*, eut recours dans la suite à la voie des abstractions, voie souvent dangereuse, et plus souvent impénétrable. Ses principes sont assez conformes à ceux de Platon; il disoit que le vrai bien doit être un, toujours le même, toujours semblable à lui-même *(f)*. Il falloit ensuite définir ces différentes propriétés; et la chose du monde qu'il nous importe le plus de savoir, fut la plus difficile à entendre.

Ce qui servit à l'obscurcir, ce fut la méthode déja reçue d'opposer à une proposition la proposition contraire, et de se borner à les agiter long-temps ensemble. Un instrument qu'on découvrit alors contribua souvent à augmenter la confusion; je parle des règles du syllogisme, dont les coups aussi terribles qu'imprévus, ter-

(a) Pausan. lib. 1, cap. 42, p. 101.
(b) Id. ibid. cap. 44, p. 107.
(c) Bruck. hist. philos. t. 1, p. 610.
(d) Aul. Gell. lib. 6, cap. 10.
(e) Diog. Laert. lib. 2, §. 106.
(f) Cicer. acad. 2, cap. 42, t. 2, p. 54.

rassent

rassent l'adversaire qui n'est pas assez adroit pour les détourner. Bientôt les subtilités de la métaphysique s'étayant des ruses de la logique, les mots prirent la place des choses, et les jeunes élèves ne puisèrent dans les écoles que l'esprit d'aigreur et de contradiction.

Euclide l'introduisit dans la sienne, peut-être sans le vouloir ; car il étoit naturellement doux et patient : son frère qui croyoit avoir à s'en plaindre, lui dit un jour dans sa colère : « Je veux mourir, si je ne me venge. » « Et moi, répondit Euclide, si je ne te force à m'aimer encore *(a)*. » Mais il céda trop souvent au plaisir de multiplier et de vaincre les difficultés, et ne prévit pas que des principes souvent ébranlés perdent une partie de leurs forces.

Eubulide de Milet, son successeur, conduisit ses disciples par des sentiers encore plus glissans et plus tortueux. Euclide exerçoit les esprits, Eubulide les secouoit avec violence. Ils avoient l'un et l'autre beaucoup de connoissances et de lumières : je devois en avertir avant que de parler du second.

Nous le trouvâmes entouré de jeunes gens attentifs à toutes ses paroles, et jusqu'à ses moindres signes. Il nous entretint de la manière dont il les dressoit, et nous comprîmes qu'il préféroit la guerre offensive à la défensive. Nous le priâmes de nous donner le spectacle d'une bataille; et pendant qu'on en faisoit les apprêts, il nous dit qu'il avoit découvert plusieurs espèces de syllogismes, tous d'un secours merveilleux pour éclaircir les idées. L'un s'appeloit le voilé ; un autre, le chauve ; un troisième, le menteur, et ainsi des autres *(b)*.

(a) Plut. de fratern. amor. t. 2, p. 489.

(b) Diog. Laert. lib. 2, §. 108. Menag. ibid.

Je vais en essayer quelques-uns en votre présence, ajouta-t-il ; ils seront suivis du combat dont vous desirez être les témoins : ne les jugez pas légèrement ; il en est qui arrêtent les meilleurs esprits, et les engagent dans des défilés d'où ils ont bien de la peine à sortir *(a)*.

Dans ce moment parut une figure voilée depuis la tête jusqu'aux pieds. Il me demanda si je la connoissois. Je répondis que non. Eh bien, reprit-il, voici comme j'argumente : Vous ne connoissez pas cet homme; or cet homme est votre ami : donc vous ne connoissez pas votre ami *(b)*. Il abattit le voile, et je vis en effet un jeune Athénien avec qui j'étois fort lié. Eubulide s'adressant tout de suite à Philotas : Qu'est-ce qu'un homme chauve, lui dit-il ? — C'est celui qui n'a point de cheveux. — Et s'il lui en restoit un, le seroit-il encore ? — Sans doute. — S'il lui en restoit 2, 3, 4 ? Il poussa cette série de nombres assez loin, augmentant toujours d'une unité, jusqu'à ce que Philotas finit par avouer que l'homme en question ne seroit plus chauve. Donc, reprit Eubulide, un seul cheveu suffit pour qu'un homme ne soit point chauve, et cependant vous aviez d'abord assuré le contraire *(c)*. Vous sentez bien, ajouta-t-il, qu'on prouvera de même qu'un seul mouton suffit pour former un troupeau, un seul grain pour donner la mesure exacte d'un boisseau. Nous parûmes si étonnés de ces misérables équivoques, et si embarrassés de notre maintien, que tous les écoliers éclatèrent de rire.

Cependant l'infatigable Eubulide nous disoit : Voici

(a) Aristot. de mor. lib. 7, cap. 2, t. 2, p. 87. Cicer. acad. 2, cap. 30, t. 2, p. 40.

(b) Lucian. de vitar. auct. t. 1, p. 563.

(c) Menag. ad Diog. Laert. lib. 2, §. 108, p. 122.

enfin le nœud le plus difficile à délier. Épiménide a dit que tous les Crétois sont menteurs; or, il étoit Crétois lui-même : donc il a menti; donc les Crétois ne sont pas menteurs; donc Épiménide n'a pas menti; donc les Crétois sont menteurs *(a)*. Il achève à peine, et s'écrie tout-à-coup : Aux armes, aux armes; attaquez, défendez le mensonge d'Épiménide.

A ces mots, l'œil en feu, le geste menaçant, les deux partis s'avancent, se pressent, se repoussent, font pleuvoir l'un sur l'autre une grêle de syllogismes, de sophismes, de paralogismes. Bientôt les ténèbres s'épaississent, les rangs se confondent, les vainqueurs et les vaincus se percent de leurs propres armes, ou tombent dans les mêmes pièges. Des paroles outrageantes se croisent dans les airs, et sont enfin étouffées par les cris perçans dont la salle retentit.

L'action alloit recommencer, lorsque Philotas dit à Eubulide, que chaque parti étoit moins attentif à établir une opinion qu'à détruire celle de l'ennemi ; ce qui est une mauvaise manière de raisonner : de mon côté je lui fis observer que ses disciples paroissoient plus ardens à faire triompher l'erreur que la vérité ; ce qui est une dangereuse manière d'agir *(b)*. Il se disposoit à me répondre, lorsqu'on nous avertit que nos voitures étoient prêtes. Nous prîmes congé de lui, et nous déplorâmes, en nous retirant, l'indigne abus que les sophistes faisoient de leur esprit et des dispositions de leurs élèves.

Pour nous rendre à l'isthme de Corinthe, notre guide nous conduisit par des hauteurs, sur une corniche taillée dans le roc, très étroite, très rude, élevée au dessus de

(a) Gassend. de logic. t. 1, cap. 3, p. 40. Bayl. dict. à l'art. Euclide, note D.

(b) Plut. de stoic. repugn. t. 2, p. 1036.

CHAPITRE XXXVII.

la mer, sur la croupe d'une montagne qui porte sa tête dans les cieux *(a)*; c'est le fameux défilé où l'on dit que se tenoit ce Sciron qui précipitoit les voyageurs dans la mer, après les avoir dépouillés, et à qui Thésée fit subir le même genre de mort *(b)*.

Rien de si effrayant que ce trajet au premier coup-d'œil : nous n'osions arrêter nos regards sur l'abyme ; les mugissemens des flots sembloient nous avertir, à tous momens, que nous étions suspendus entre la mort et la vie. Bientôt familiarisés avec le danger, nous jouîmes avec plaisir d'un spectacle intéressant. Des vents impétueux franchissoient le sommet des rochers que nous avions à droite, grondoient au dessus de nos têtes, et divisés en tourbillons, tomboient à plomb sur différens points de la surface de la mer, la bouleversoient et la blanchissoient d'écume en certains endroits, tandis que, dans les espaces intermédiaires, elle restoit unie et tranquille *(c)*.

Le sentier que nous suivions se prolonge pendant environ 48 stades *(d)* *, s'inclinant et se relevant tour à tour jusqu'auprès de Cromyon, port et château des Corinthiens, éloigné de 120 stades de leur capitale *(e)* **. En continuant de longer la mer par un chemin plus commode et plus beau, nous arrivâmes aux lieux où la largeur de l'isthme n'est plus que de 40 stades *(f)* ***. C'est là que les peuples du Péloponèse ont quelquefois pris le parti de se retrancher, quand ils craignoient une invasion *(g)*; c'est là aussi

(a) Spon, voyag. t. 2, p. 171. Chandl. trav. in Greece, chap. 44, p. 198.
(b) Plut. in Thes. t. 1, p. 4.
(c) Whel. a journ. book 6, p. 436.
(d) Plin. lib. 4, cap. 7, p. 196. Whel. ibid.
* Environ une lieue trois quarts.
(e) Thucyd. lib. 4, cap. 45.
** Quatre lieues et demie.
(f) Scylax. peripl. ap. geogr. min. t. 1, p. 15. Strab. lib. 8, p. 334 et 335. Diod. Sic. lib. 11, p. 14.
*** Environ une lieue et demie.
(g) Herodot. lib. 8, cap. 40. Isocr. paneg. t. 1, p. 166. Diod. Sic. lib. 15, p. 380.

qu'ils célèbrent les jeux Isthmiques, auprès d'un temple de Neptune et d'un bois de pin consacré à ce dieu *(a)*. CHAPITRE XXXVII.

Le pays des Corinthiens est resserré entre des bornes fort étroites : quoiqu'il s'étende d'avantage le long de la mer, un vaisseau pourroit dans une journée en parcourir la côte *(b)*. Son territoire offre quelques riches campagnes, et plus souvent un sol inégal et peu fertile *(c)*. On y recueille un vin d'assez mauvaise qualité *(d)*.

CORINTHE.

La ville est située au pied d'une haute montagne, sur laquelle on a construit une citadelle *(e)*. Au midi, elle a pour défense la montagne elle-même, qui en cet endroit est extrêmement escarpée. Des remparts très forts et très élevés *(f)* la protègent des trois autres côtés. Son circuit est de 40 stades *; mais comme les murs s'étendent sur les flancs de la montagne, et embrassent la citadelle, on peut dire que l'enceinte totale est de 85 stades *(g)* **.

La mer de Crissa et la mer Saronique viennent expirer à ses pieds, comme pour reconnoître sa puissance. Sur la première est le port de Léchée, qui tient à la ville par une double muraille, longue d'environ 12 stades *(h)* ***. Sur la seconde est le port de Cenchrée, éloigné de Corinthe de 70 stades *(i)* ****.

Un grand nombre d'édifices, sacrés et profanes, anciens et modernes, embellissent cette ville. Après avoir visité la place, décorée, suivant l'usage, de temples et

---

(a) Pind. olymp. od. 13, v. 5. Id. isthm. od. 1. Strab. lib. 8, p. 334 et 335. Pausan. lib. 2, cap. 1, p. 112.

(b) Scyl. peripl. ap. geogr. min. t. 1, p. 15 et 21.

(c) Strab. ibid. p. 382.

(d) Alex. ap. Athen. lib. 1, cap. 23, p. 30.

(e) Strab. ibid. p. 379. Pausan. lib. 2, cap. 4, p. 121.

(f) Plut. apophth. Lacon. t. 2, p. 215.

* Environ une lieue et demie.

(g) Strab. ibid. p. 379.

** 3 lieues 532 toises.

(h) Xenoph. hist. Græc. lib. 4, p. 522 et 525. Id. in Agesil. p. 661. Strab. ibid. p. 380.

*** Près d'une demi-lieue.

(i) Strab. ibid.

**** Près de trois lieues.

CHAPITRE XXXVII.

de statues *(a)*, nous vîmes le théâtre, où l'assemblée du peuple délibère sur les affaires de l'état, et où l'on donne des combats de musique, et d'autres jeux dont les fêtes sont accompagnées *(b)*.

On nous montra le tombeau des deux fils de Médée. Les Corinthiens les arrachèrent des autels où cette mère infortunée les avoit déposés, et les assommèrent à coups de pierres. En punition de ce crime, une maladie épidémique enleva leurs enfans au berceau, jusqu'à ce que dociles à la voix de l'oracle, ils s'engagèrent à honorer tous les ans la mémoire des victimes de leur fureur *(c)*. Je croyois, dis-je alors, sur l'autorité d'Euripide, que cette princesse les avoit égorgés elle-même *(d)*. J'ai ouï dire, répondit un des assistans, que le poète se laissa gagner par une somme de cinq talens qu'il reçut de nos magistrats *(e)* : quoi qu'il en soit, à quoi bon le dissimuler? un ancien usage prouve clairement que nos pères furent coupables ; car c'est pour rappeler et expier leur crime, que nos enfans doivent jusqu'à un certain âge avoir la tête rasée, et porter une robe noire *(f)*.

Le chemin qui conduit à la citadelle, se replie en tant de manières, qu'on fait 30 stades avant que d'en atteindre le sommet *(g)*. Nous arrivâmes auprès d'une source nommée Pirène, où l'on prétend que Bellérophon trouva le cheval Pégase. Les eaux en sont extrêmement froides et limpides *(h)*; comme elles n'ont pas d'issue apparente,

(a) Xenoph. hist. Græc. lib. 4, p. 521. Pausan. lib. 2, cap. 2, p. 115.

(b) Plut. in Arat. t. 1, p. 1034. Polyæn. strateg. lib. 4, cap. 6.

(c) Pausan. lib. 2, cap. 3, p. 118. Ælian. var. hist. lib. 5, cap. 21. Parmen. et Didym. ap. schol. Eurip. in Med. v. 273.

(d) Eurip. ibid. v. 1271 et alibi.

(e) Parmen. ap. schol. Euripid. in Med.

(f) Pausan. ibid.

(g) Strab. lib. 8, p. 379. Spon, voyag. t. 2, p. 175. Whel. book 6, p. 440.

(h) Strab. ibid. Athen. lib. 2, cap. 6, p. 43.

on croit que par des canaux naturellement creusés dans le roc, elles descendent dans la ville, où elles forment une fontaine dont l'eau est renommée pour sa légèreté *(a)*, et qui suffiroit aux besoins des habitans, quand même ils n'auroient pas cette grande quantité de puits qu'ils se sont ménagés *(b)*.

La position de la citadelle et ses remparts la rendent si forte, qu'on ne pourroit s'en emparer que par trahison *(c)*, ou par famine. Nous vîmes à l'entrée le temple de Vénus, dont la statue est couverte d'armes brillantes : elle est accompagnée de celle de l'Amour, et de celle du Soleil qu'on adoroit en ce lieu, avant que le culte de Vénus y fût introduit *(d)*.

De cette région élevée, la Déesse semble régner sur la terre et sur les mers. Telle étoit l'illusion que faisoit sur nous le superbe spectacle qui s'offroit à nos yeux. Du côté du nord, la vue s'étendoit jusqu'au Parnasse et à l'Hélicon; à l'est, jusqu'à l'ile d'Egine, à la citadelle d'Athènes et au promontoire de Sunium; à l'ouest, sur les riches campagnes de Sicyone *(e)*. Nous promenions avec plaisir nos regards sur les deux golfes dont les eaux viennent se briser contre cet isthme, que Pindare a raison de comparer à un pont construit par la nature au milieu des mers, pour lier ensemble les deux principales parties de la Grèce *(f)*.

A cet aspect, il semble qu'on ne sauroit établir aucune communication de l'un de ces continens à l'autre, sans l'aveu de Corinthe *(g)*; et l'on est fondé à regarder

(a) Athen. lib. 2, cap. 5, p. 43.
(b) Strab. lib. 8, p. 379.
(c) Plut. in Arat. t. 1, p. 1034 et 1035.
(d) Pausan. lib. 2, cap. 4, p. 121.
(e) Strab. ibid. Spon, t. 2, p. 175. Whel. book 6, p. 442.
(f) Pind. isthm. od. 4, v. 34; schol. ibid.
(g) Plut. ibid. p. 1044.

CHAPITRE XXXVII.

cette ville comme le boulevard du Péloponèse, et l'une des entraves de la Grèce *(a)*: mais la jalousie des autres peuples n'ayant jamais permis aux Corinthiens de leur interdire le passage de l'isthme, ces derniers ont profité des avantages de leur position, pour amasser des richesses considérables.

Dès qu'il parut des navigateurs, il parut des pirates; par la même raison qu'il y eut des vautours dès qu'il y eut des colombes. Le commerce des Grecs ne se faisant d'abord que par terre, suivit le chemin de l'isthme pour entrer dans le Péloponèse, ou pour en sortir. Les Corinthiens en retiroient un droit, et parvinrent à un certain degré d'opulence *(b)*. Quand on eut détruit les pirates, les vaisseaux, dirigés par une foible expérience, n'osoient affronter la mer orageuse qui s'étend depuis l'île de Crète jusqu'au cap Malée en Laconie *(c)*. On disoit alors en manière de proverbe: Avant de doubler ce cap, oubliez ce que vous avez de plus cher au monde *(d)*. On préféra donc de se rendre aux mers qui se terminent à l'isthme.

Les marchandises d'Italie, de Sicile et des peuples de l'ouest abordèrent au port de Léchée; celles des îles de la mer Égée, des côtes de l'Asie mineure et des Phéniciens *(e)*, au port de Cenchrée. Dans la suite, on les fit passer par terre d'un port à l'autre, et l'on imagina des moyens pour y transporter les vaisseaux *(f)*.

Corinthe, devenue l'entrepôt de l'Asie et de l'Europe *(g)*, continua de percevoir des droits sur les marchandises

(a) Plut. in amat. narrat. t. 2, p. 772. Polyb. lib. 17, p. 751.
(b) Homer. iliad. lib. 2, v. 570. Thucyd. lib. 1, cap. 13.
(c) Homer. odyss. lib. 9, v. 80. Sophocl. in Trachin. v. 120.
(d) Strab. lib. 8, p. 378.
(e) Thucyd. lib. 2, cap. 69.
(f) Id. lib. 3, cap. 15; lib. 8, cap. 8. Strab. lib. 8, p. 335. Polyb. ap. Suid. in Διϊσθμ.
(g) Aristid. isthm. in Nept. t. 1, p. 41. Oros. lib. 5, cap. 3.

étrangères *(a)*; couvrit la mer de ses vaisseaux, et forma une marine pour protéger son commerce. Ses succès excitèrent son industrie; elle donna une nouvelle forme aux navires, et les premières trirèmes qui parurent, furent l'ouvrage de ses constructeurs *(b)*. Ses forces navales la faisant respecter, on se hâta de verser dans son sein les productions des autres pays. Nous vîmes étaler sur le rivage *(c)* des rames de papier, et des voiles de vaisseaux apportées de l'Egypte, l'ivoire de la Libye, les cuirs de Cyrène, l'encens de la Syrie, les dattes de la Phénicie, les tapis de Carthage, du blé et des fromages de Syracuse *(d)*, des poires et des pommes de l'Eubée, des esclaves de Phrygie et de Thessalie, sans parler d'une foule d'autres objets qui arrivent journellement dans les ports de la Grèce *(e)*, et en particulier dans ceux de Corinthe. L'appât du gain attire les marchands étrangers, et sur-tout ceux de Phénicie *(f)*; et les jeux solennels de l'Isthme y rassemblent un nombre infini de spectateurs *(g)*.

Tous ces moyens ayant augmenté les richesses de la nation, les ouvriers destinés à les mettre en œuvre, furent protégés *(h)*, et s'animèrent d'une nouvelle émulation *(i)*. Ils s'étoient déja, du moins à ce qu'on prétend, distingués par des inventions utiles *(k)*. Je ne les détaille point, parce que je ne puis en déterminer précisément l'objet. Les arts commencent par des tentatives obscures et essayées en différens endroits; quand ils sont perfec-

(a) Strab. lib. 8, p. 378.
(b) Thucyd. lib. 1, cap. 13. Diod. Sic. lib. 14, p. 269.
(c) Antiph. et Hermip. ap. Athen. lib. 1, cap. 21, p. 27.
(d) Aristoph. in vesp. v. 834.
(e) Athen. ibid. p. 27.
(f) Pind. pyth. od. 2, v. 125.
(g) Strab. ibid.
(h) Herodot. lib. 2, cap. 167.
(i) Oros. lib. 5, cap. 3.
(k) Schol. Pind. olymp. od. 13, v. 17. Plin. lib. 35, cap. 3, t. 2, p. 682; cap. 12, p. 710.

tionnés, on donne le nom d'inventeur à ceux qui par d'heureux procédés en ont facilité la pratique. J'en citerai un exemple : cette roue avec laquelle un potier voit un vase s'arrondir sous sa main, l'historien Éphore, si versé dans la connoissance des usages anciens, me disoit un jour que le sage Anacharsis l'avoit introduite parmi les Grecs *(a)*. Pendant mon séjour à Corinthe, je voulus en tirer vanité. On me répondit que la gloire en étoit due à l'un de leurs concitoyens, nommé Hyperbius *(b)* : un interprète d'Homère nous prouva, par un passage de ce poète, que cette machine étoit connue avant Hyperbius *(c)* : Philotas soutint de son côté que l'honneur de l'invention appartenoit à Thalos, antérieur à Homère, et neveu de Dédale d'Athènes *(d)*. Il en est de même de la plupart des découvertes que les peuples de la Grèce s'attribuent à l'envi. Ce qu'on doit conclure de leurs prétentions, c'est qu'ils cultivèrent de bonne heure les arts dont on les croit les auteurs.

Corinthe est pleine de magasins et de manufactures *(e)*; on y fabrique entre autres choses des couvertures de lit recherchées des autres nations *(f)*. Elle rassemble à grands frais les tableaux et les statues des bons maîtres *(g)* ; mais elle n'a produit jusqu'ici aucun de ces artistes qui font tant d'honneur à la Grèce, soit qu'elle n'ait pour les chef-d'œuvres de l'art qu'un goût de luxe, soit que la nature, se réservant le droit de placer les génies, ne laisse aux souverains que le soin de les chercher et de les produire

(a) Ephor. ap. Strab. lib. 7, p. 303. Posidon. ap. Senec. epist. 90, t. 2, p. 412. Diog. Laert. etc.

(b) Theophr. ap. schol. Pind. olymp. od. 13, v. 25. Plin. lib. 7, cap. 56, t. 1. p. 414.

(c) Homer. iliad. lib. 18, v. 600.

(d) Diod. Sic. lib. 4, p. 277.

(e) Strab. lib. 8, p. 382. Oros. lib. 5, cap. 3.

(f) Hermip. ap. Athen. lib. 1, cap. 21, p. 27.

(g) Polyb. ap. Strab. lib. 8, p. 381. Flor. lib. 2, cap. 16.

au grand jour. Cependant on estime certains ouvrages en bronze et en terre cuite, qu'on fabrique en cette ville. Elle ne possède point de mines de cuivre *(a)*. Ses ouvriers, en mêlant celui qu'ils tirent de l'étranger avec une petite quantité d'or et d'argent *(b)*, en composent un métal brillant, et presque inaccessible à la rouille *(c)*. Ils en font des cuirasses, des casques, de petites figures, des coupes, des vases moins estimés encore pour la matière que pour le travail, la plupart enrichis de feuillages et d'autres ornemens exécutés au ciselet *(d)*. C'est avec une égale intelligence qu'ils retracent les mêmes ornemens sur les ouvrages de terre *(e)*. La matière la plus commune reçoit de la forme élégante qu'on lui donne, et des embellissemens dont on a soin de la parer, un mérite qui la fait préférer aux marbres et aux métaux les plus précieux.

Les femmes de Corinthe se font distinguer par leur beauté *(f)*; les hommes, par l'amour du gain et des plaisirs. Ils ruinent leur santé dans les excès de la table *(g)*, et l'amour n'est plus chez eux qu'une licence effrénée *(h)*. Loin d'en rougir, ils cherchent à la justifier par une institution qui semble leur en faire un devoir. Vénus est leur principale divinité ; ils lui ont consacré des courtisanes chargées de leur ménager sa protection ; dans les grandes calamités, dans les dangers éminens, elles assistent aux sacrifices, et marchent en procession avec les autres citoyens, en chantant des hymnes sacrés. A l'arri-

(a) Pausan. lib. 2, cap. 3.
(b) Plin. lib. 34, cap. 2, p. 640; lib. 37, cap. 3, p. 772. Flor. lib. 2, cap. 16. Oros. lib. 5, cap. 3.
(c) Cicer. tuscul. lib, 4, cap. 14, t. 2, p. 340.
(d) Id. in Verr. de sign. cap. 44, t. 4, p. 391.
(e) Strab. lib. 8, p. 381. Salmas. in exercit. Plin. p. 1048.
(f) Anacr. od. 32.
(g) Plat. de rep. lib. 3, t. 2, p. 404.
(h) Aristoph. in Thesmoph. v. 655. Schol. ibid. Steph. in Κόρινθ.

CHAPITRE XXXVII.

vée de Xerxès, on implora leur crédit, et j'ai vu le tableau où elles sont représentées adressant des vœux à la Déesse. Des vers de Simonide, tracés au bas du tableau, leur attribuent la gloire d'avoir sauvé les Grecs *(a)*.

Un si beau triomphe multiplia cette espèce de prêtresses. Aujourd'hui, les particuliers qui veulent assurer le succès de leurs entreprises, promettent d'offrir à Vénus un certain nombre de courtisanes qu'ils font venir de divers endroits *(b)*. On en compte plus de mille dans cette ville. Elles attirent les marchands étrangers, elles ruinent en peu de jours un équipage entier ; et de là le proverbe : Qu'il n'est pas permis à tout le monde d'aller à Corinthe *(c)*.

Je dois observer ici que dans toute la Grèce les femmes qui exercent un pareil commerce de corruption, n'ont jamais eu la moindre prétention à l'estime publique ; qu'à Corinthe même, où l'on me montroit avec tant de complaisance le tombeau de l'ancienne Laïs *(d)*, les femmes honnêtes célèbrent, en l'honneur de Vénus, une fête particulière, à laquelle les courtisanes ne peuvent être admises *(e)*; et que ses habitans, qui donnèrent de si grandes preuves de valeur dans la guerre des Perses *(f)*, s'étant laissé amollir par les plaisirs, tombèrent sous le joug des Argiens, furent obligés de mendier tour à tour la protection des Lacédémoniens, des Athéniens et des Thébains *(g)*, et se sont enfin réduits à n'être plus que la plus riche, la plus efféminée et la plus foible nation de la Grèce.

(a) Chamel. Theopomp. Tim. ap. Athen. lib. 13, cap. 4, p. 573. Pindar. ap. eumd. p. 574.

(b) Athen. ibid.

(c) Strab. lib. 8, p. 378.

(d) Pausan. lib. 2, cap. 12, p. 115.

(e) Alex. ap. Athen. lib. 13, p. 574.

(f) Herodot. lib. 9, cap. 104. Plut. de malign. Herodot. t. 2, p. 870 et 872.

(g) Xenoph. hist. Græc. lib. 4, p. 521, 523; lib. 6, p. 610; lib. 7, p. 634.

Il ne me reste plus qu'à donner une légère idée des variations que son gouvernement a éprouvées. Je suis obligé de remonter à des siècles éloignés, mais je ne m'y arrêterai pas long-temps.

Environ 110 ans après la guerre de Troie, 30 ans après le retour des Héraclides, Alétas qui descendoit d'Hercule, obtint le royaume de Corinthe, et sa maison le posséda pendant l'espace de 417 ans. L'aîné des enfans succédoit toujours à son père *(a)*. La royauté fut ensuite abolie, et le pouvoir souverain remis entre les mains de 200 citoyens qui ne s'allioient qu'entre eux *(b)*, et qui devoient être tous du sang des Héraclides *(c)*. On en choisissoit un tous les ans pour administrer les affaires, sous le nom de Prytane *(d)*. Ils établirent sur les marchandises qui passoient par l'Isthme, un droit qui les enrichit, et se perdirent par l'excès du luxe *(e)*. Quatre-vingt-dix ans après leur institution *(f)*, Cypsélus ayant mis le peuple dans ses intérêts, se revêtit de leur autorité *, et rétablit la royauté qui subsista dans sa maison pendant 73 ans 6 mois *(g)*.

Il marqua les commencemens de son règne par des proscriptions et des cruautés. Il poursuivit ceux des habitans dont le crédit lui faisoit ombrage, exila les uns, dépouilla les autres de leurs possessions, en fit mourir plusieurs *(h)*. Pour affoiblir encore le parti des gens riches, il préleva pendant dix ans le dixième de tous les biens, sous prétexte, disoit-il, d'un vœu qu'il avoit fait

(a) Diod. Sic. ap. Syncell. p. 179.
(b) Herodot. lib. 5, cap. 92.
(c) Diod. Sic. ibid.
(d) Id. ibid. Pausan. lib. 2, cap. 4, p. 120.
(e) Strab. lib. 8, p. 378. Ælian. var. hist. lib. 1, cap. 19.
(f) Diod. Sic. ibid. Aristot. de rep. lib. 5, cap. 10, t. 2, p. 403.
* L'an 658 avant J. C.
(g) Aristot. ibid. cap. 12, p. 411.
(h) Herodot. ibid. Polyæn. strat. lib. 5, cap. 31.

CHAPITRE XXXVII.

avant de parvenir au trône *(a)*, et dont il crut s'acquitter en plaçant auprès du temple d'Olympie une très grande statue dorée *(b)*. Quand il cessa de craindre, il voulut se faire aimer, et se montra sans gardes et sans appareil *(c)*. Le peuple, touché de cette confiance, lui pardonna facilement des injustices dont il n'avoit pas été la victime, et le laissa mourir en paix, après un règne de 30 ans *(d)*.

Périandre son fils commença comme son père avoit fini; il annonça des jours heureux et un calme durable. On admiroit sa douceur *(e)*, ses lumières, sa prudence, les règlemens qu'il fit contre ceux qui possédoient trop d'esclaves, ou dont la dépense excédoit le revenu; contre ceux qui se souilloient par des crimes atroces, ou par des mœurs dépravées : il forma un Sénat, n'établit aucun nouvel impôt, se contenta des droits prélevés sur les marchandises *(f)*, construisit beaucoup de vaisseaux *(g)*, et pour donner plus d'activité au commerce, résolut de percer l'Isthme, et de confondre les deux mers *(h)*. Il eut des guerres à soutenir, et ses victoires donnèrent une haute idée de sa valeur *(i)*. Que ne devoit-on pas d'ailleurs attendre d'un prince, dont la bouche sembloit être l'organe de la sagesse *(k)*, qui disoit quelquefois: « L'amour désordonné des richesses est « une calomnie contre la nature; les plaisirs ne font que

(a) Aristot. de cur. rei famil. lib. 2, t. 2, p. 501. Suid. in Κύψιλ.
(b) Plat. in Phædr. t. 3, p. 236. Strab. lib. 5, p. 378. Suid. ibid.
(c) Aristot. de rep. lib. 5. cap. 12, p. 411.
(d) Herodot. lib. 5, cap. 92. Aristot. ibid.
(e) Herodot. ibid.
(f) Heraclid. Pontic. de polit. in antiq. Græc. t. 6, p. 2825.
(g) Nicol. Damasc. in excerpt. Vales. p. 450.
(h) Diog. Laert. lib. 1, §. 99.
(i) Aristot. lib. 5, cap. 12, p. 411. Nicol. Damasc. ibid.
(k) Diog. Laert. ibid. §. 91.

« passer, les vertus sont éternelles *(a)*; la vraie liberté « ne consiste que dans une conscience pure *(b)*? »

Dans une occasion critique, il demanda des conseils à Thrasybule qui régnoit à Milet, et avec qui il avoit des liaisons d'amitié *(c)*. Thrasybule mena le député dans un champ, et se promenant avec lui au milieu d'une moisson abondante, il l'interrogeoit sur l'objet de sa mission ; chemin faisant il abattoit les épis qui s'élevoient au dessus des autres. Le député ne comprit pas que Thrasybule venoit de mettre sous ses yeux un principe adopté dans plusieurs gouvernemens, même républicains, où l'on ne permet pas à de simples particuliers d'avoir trop de mérite ou trop de crédit *(d)*. Périandre entendit ce langage, et continua d'user de modération *(e)*.

L'éclat de ses succès, et les louanges de ses flatteurs, développèrent enfin son caractère, dont il avoit toujours réprimé la violence. Dans un accès de colère, excité peut-être par sa jalousie, il donna la mort à Mélisse son épouse qu'il aimoit éperdument *(f)*. Ce fut là le terme de son bonheur et de ses vertus. Aigri par une longue douleur, il ne le fut pas moins, quand il apprit que, loin de le plaindre, on l'accusoit d'avoir autrefois souillé le lit de son père *(g)*. Comme il crut que l'estime publique se refroidissoit, il osa la braver; et sans considérer qu'il est des injures dont un Roi ne doit se venger que par la clémence, il appesantit son bras sur tous ses sujets,

(a) Stob. serm. 3, p. 46.
(b) Id. serm. 25, p. 192.
(c) Herodot. lib. 1, cap. 20, et lib. 5, c. 92.
(d) Aristot. de rep. lib. 3, cap. 13, p. 355; lib. 5, cap. 10, p. 403.
(e) Plut. in conviv. t. 2, p. 147.
(f) Herodot. lib. 3, cap. 50. Diog. Laert. lib. 1, §. 94.
(g) Diog. Laert. ibid. §. 96. Parthen. erot. cap. 17.

CHAPITRE XXXVII.

s'entoura de satellites *(a)*, sévit contre ceux que son père avoit épargnés, dépouilla, sous un léger prétexte, les femmes de Corinthe de leurs bijoux et de ce qu'elles avoient de plus précieux *(b)*, accabla le peuple de travaux, pour le tenir dans la servitude, agité lui-même, sans interruption, de soupçons et de terreur, punissant le citoyen qui se tenoit tranquillement assis dans la place publique *(c)*, et condamnant comme coupable tout homme qui pouvoit le devenir.

Des chagrins domestiques augmentèrent l'horreur de sa situation. Le plus jeune de ses fils, nommé Lycophron, instruit par son aïeul maternel, de la malheureuse destinée de sa mère, en conçut une si forte haine contre le meurtrier, qu'il ne pouvoit plus soutenir sa vue, et ne daignoit pas même répondre à ses questions. Les caresses et les prières furent vainement prodiguées. Périandre fut obligé de le chasser de sa maison, de défendre à tous les citoyens, non seulement de le recevoir, mais de lui parler, sous peine d'une amende applicable au temple d'Apollon. Le jeune homme se réfugia sous un des portiques publics, sans ressource, sans se plaindre, et résolu de tout souffrir, plutôt que d'exposer ses amis à la fureur du tyran. Quelques jours après, son père l'ayant aperçu par hasard, sentit toute sa tendresse se réveiller : il courut à lui, et n'oublia rien pour le fléchir ; mais n'ayant obtenu que ces paroles : Vous avez transgressé votre loi et encouru l'amende, il prit le parti de l'exiler dans l'île de Corcyre qu'il avoit réunie à ses domaines *(d)*.

Les dieux irrités accordèrent à ce prince une longue

(a) Heracl. de polit. in antiq. Græc. t. 6, p. 2835. Diog. Laert. lib. 1, §. 98.

(b) Herodot. lib. 5, cap. 92. Diog. Laert. ibid. §. 97. Plut. t. 2, p. 1104.

(c) Nicol. Damasc. in excerpt. Vales. p. 450.

(d) Herodot. lib. 3, cap. 52.

vie,

vie, qui se consumoit lentement dans les chagrins et dans les remords. Ce n'étoit plus le temps de dire, comme il disoit auparavant, qu'il vaut mieux faire envie que pitié *(a)*. Le sentiment de ses maux le forçoit de convenir que la démocratie étoit préférable à la tyrannie *(b)*. Quelqu'un osa lui représenter qu'il pouvoit quitter le trône : Hélas! répondit-il, il est aussi dangereux pour un tyran d'en descendre que d'en tomber *(c)*.

Comme le poids des affaires l'accabloit de plus en plus, et qu'il ne trouvoit aucune ressource dans l'aîné de ses fils qui étoit imbécille *(d)*, il résolut d'appeler Lycophron, et fit diverses tentatives qui furent toutes rejetées avec indignation. Enfin il proposa d'abdiquer, et de se reléguer lui-même à Corcyre, tandis que son fils quitteroit cette île, et viendroit régner à Corinthe. Ce projet alloit s'exécuter, lorsque les Corcyréens redoutant la présence de Périandre, abrégèrent les jours de Lycophron *(e)*. Son père n'eut pas même la consolation d'achever la vengeance que méritoit un si lâche attentat. Il avoit fait embarquer sur un de ses vaisseaux 300 enfans enlevés aux premières maisons de Corcyre, pour les envoyer au roi de Lydie. Le vaisseau ayant abordé à Samos, les habitans furent touchés du sort de ces victimes infortunées, et trouvèrent moyen de les sauver et de les renvoyer à leurs parens *(f)*. Périandre, dévoré d'une rage impuissante, mourut âgé d'environ 80 ans *(g)*, après en avoir régné 44 *(h)* *.

(a) Herodot. lib. 3, cap. 52.
(b) Stob. serm. 3, p. 46.
(c) Id. serm. 41, p. 247.
(d) Herodot. ibid. cap. 53.
(e) Id. ibid.
(f) Id. ibid. cap. 48.
(g) Diog. Laert. lib. 1, §. 95.
(h) Aristot. de rep. lib. 5, cap. 12, p. 411.
* L'an 585 avant J. C.

Dès qu'il eut les yeux fermés, on fit disparoître les monumens et jusqu'aux moindres traces de la tyrannie *(a)*. Il eut pour successeur un prince peu connu, qui ne régna que 3 ans *(b)*. Après ce court intervalle de temps, les Corinthiens ayant joint leurs troupes à celles de Sparte *(c)*, établirent un gouvernement qui a toujours subsisté, parce qu'il tient plus de l'oligarchie que de la démocratie, et que les affaires importantes n'y sont point soumises à la décision arbitraire de la multitude *(d)*. Corinthe, plus qu'aucune ville de la Grèce, a produit des citoyens habiles dans l'art de gouverner *(e)*. Ce sont eux qui par leurs sagesse et leurs lumières, ont tellement soutenu la constitution, que la jalousie des pauvres contre les riches, n'est jamais parvenue à l'ébranler *(f)*.

La distinction entre ces deux classes de citoyens, Lycurgue la détruisit à Lacédémone; Phidon, qui semble avoir vécu dans le même temps, crut devoir la conserver à Corinthe, dont il fut un des législateurs. Une ville située sur la grande route du commerce, et forcée d'admettre sans cesse des étrangers dans ses murs, ne pouvoit être astreinte au même régime qu'une ville reléguée dans un coin du Péloponèse : mais Phidon en conservant l'inégalité des fortunes, n'en fut pas moins attentif à déterminer le nombre des familles et des citoyens *(g)*. Cette loi étoit conforme à l'esprit de ces siècles éloignés, où les hommes distribués en petites peuplades, ne connoissoient d'autre besoin que celui de subsister, d'autre ambition que celle de se défendre : il suffisoit à chaque nation d'avoir assez de bras pour cultiver les terres, assez de

(a) Plut. de malign. Herodot. t. 2, p. 860.
(b) Aristot. de rep. lib. 5, cap. 12, p. 411.
(c) Plut. ibid. p. 859.
(d) Id. in Dion. t. 1, p. 981.
(e) Strab. lib. 8, p. 382. Plut. ibid. et in Timol. t. 1, p. 248.
(f) Polyæn. strateg. lib. 1, cap. 41, §. 2.
(g) Aristot. ibid. lib. 2, cap. 6, p. 321.

CHAPITRE XXXVII.

force pour résister à une invasion subite. Ces idées n'ont jamais varié parmi les Grecs. Leurs philosophes et leurs législateurs, persuadés qu'une grande population n'est qu'un moyen d'augmenter les richesses et de perpétuer les guerres, loin de la favoriser, ne se sont occupés que du soin d'en prévenir l'excès *(a)*. Les premiers ne mettent pas assez de prix à la vie, pour croire qu'il soit nécessaire de multiplier l'espèce humaine; les seconds ne portant leur attention que sur un petit état, ont toujours craint de le surcharger d'habitans qui l'épuiseroient bientôt.

Telle fut la principale cause qui fit autrefois sortir des ports de la Grèce ces nombreux essaims de colons, qui allèrent au loin s'établir sur des côtes désertes *(b)*. C'est à Corinthe que dûrent leur origine, Syracuse qui fait l'ornement de la Sicile, et Corcyre qui fut pendant quelque temps la souveraine des mers *(c)*.

SICYONE.

Sicyone n'est qu'à une petite distance de Corinthe. Nous traversâmes plusieurs rivières pour nous y rendre : ce canton, qui produit en abondance du blé, du vin et de l'huile *(d)*, est un des plus beaux et des plus riches de la Grèce *(e)*.

Comme les lois de Sicyone défendent avec sévérité d'enterrer qui que ce soit dans la ville *(f)*, nous vimes, à droite et à gauche du chemin, des tombeaux dont la forme ne dépare pas la beauté de ces lieux. Un petit mur d'enceinte, surmonté de colonnes qui soutiennent un toit, circonscrit un terrain dans lequel on creuse la fosse; on y dépose le mort; on le couvre de terre; et après les cé-

(a) Plat. de leg. lib. 5, t. 2, p. 740.
(b) Id. ibid.
(c) Thucyd. lib. 1, cap. 25; lib. 6, cap. 3.
(d) Whel. a journ. book 6, p. 443.
(e) Athen. lib. 5, cap. 19, p. 219. Liv. lib. 27, cap. 31. Schol. Aristoph. in av. v. 969.
(f) Plut. in Arat. t. 1, p. 1051.

CHAPITRE XXXVII.

rémonies accoutumées, ceux qui l'ont accompagné l'appellent de son nom, et lui disent le dernier adieu *(a)*.

Nous trouvâmes les habitans occupés des préparatifs d'une fête qui revient tous les ans, et qu'ils célébrèrent la nuit suivante. On tira d'une espèce de cellule où on les tient en réserve, plusieurs statues anciennes qu'on promena dans les rues, et qu'on déposa dans le temple de Bacchus. Celle de ce dieu ouvroit la marche; les autres la suivirent de près; un grand nombre de flambeaux éclairoient cette cérémonie, et l'on chantoit des hymnes sur des airs qui ne sont pas connus ailleurs *(b)*.

Les Sicyoniens placent la fondation de leur ville à une époque qui ne peut guère se concilier avec les traditions des autres peuples. Aristrate, chez qui nous étions logés, nous montroit une longue liste de princes qui occupèrent le trône pendant 1000 ans, et dont le dernier vivoit à peu près au temps de la guerre de Troie *(c)*. Nous le priâmes de ne pas nous élever à cette hauteur de temps, et de ne s'éloigner que de trois ou quatre siècles. Ce fut alors, répondit-il, que parut une suite de souverains, connus sous le nom de tyrans, parce qu'ils jouissoient d'une autorité absolue: ils n'eurent d'autre secret pour la conserver pendant un siècle entier, que de la contenir dans de justes bornes, en respectant les lois *(d)*. Orthagoras fut le premier, et Clisthène le dernier. Les dieux qui appliquent quelquefois des remèdes violens à des maux extrêmes, firent naître ces deux princes, pour nous ôter une liberté plus funeste que l'esclavage. Or-

(a) Pausan. lib. 2, cap. 7, p. 126.
(b) Id. ibid. p. 127.
(c) Castor. ap. Euseb. chronic. lib. 1, p. 11; ap. Syncell. p. 97. Pausan. ibid. cap. 5, p. 123. Petav. de doctr. temp. lib. 9, cap. 16. Marsh. chron. can. p. 16 et 336.
(d) Aristot. de rep. lib. 5, cap. 12, p. 411.

thagoras par sa modération et sa prudence, réprima la fureur des factions *(a)*; Clisthène se fit adorer par ses vertus, et redouter par son courage *(b)*.

Lorsque la diète des Amphictyons résolut d'armer les nations de la Grèce contre les habitans de Cirrha *, coupables d'impiété envers le temple de Delphes, elle choisit pour un des chefs de l'armée, Clisthène, qui fut assez grand pour déférer souvent aux avis de Solon, présent à cette expédition *(c)*. La guerre fut bientôt terminée, et Clisthène employa la portion qui lui revenoit du butin, à construire un superbe portique dans la capitale de ses états *(d)*.

La réputation de sa sagesse s'accrut dans une circonstance particulière. Il venoit de remporter à Olympie le prix de la course des chars à quatre chevaux. Dès que son nom eut été proclamé, un héraut s'avançant vers la multitude immense des spectateurs, annonça que tous ceux qui pouvoient aspirer à l'hymen d'Agariste fille de Clisthène, n'avoient qu'à se rendre à Sicyone dans l'espace de 60 jours, et qu'un an après l'expiration de ce terme, l'époux de la princesse seroit déclaré *(e)*.

On vit bientôt accourir des diverses parties de la Grèce et de l'Italie, des prétendans qui tous croyoient avoir des titres suffisans pour soutenir l'éclat de cette alliance. De ce nombre étoit Smindyride, le plus riche et le plus voluptueux des Sybarites : il arriva sur une galère qui lui appartenoit, traînant à sa suite mille de ses esclaves, pêcheurs, oiseleurs et cuisiniers *(f)*. C'est lui qui, voyant

(a) Plut. de serâ num. t. 2, p. 553.
(b) Aristot. de rep. lib. 5, cap. 12, p. 411.
* Vers l'an 596 avant J. C.
(c) Pausan. lib. 10, cap. 37, p. 894. Polyæn. strateg. lib. 3, cap. 5.
(d) Pausan. lib. 2, cap. 9, p. 133.
(e) Herodot. lib. 6, cap. 126, p. 496.
(f) Diod. Sic. in excerpt. Vales. p. 230. Athen. lib. 6, cap. 21, p. 273; lib. 12, cap. 11, p. 541.

CHAPITRE XXXVII.

un paysan soulever sa bêche avec effort, sentoit ses entrailles se déchirer; et qui ne pouvoit dormir si, parmi les feuilles de roses dont son lit étoit jonché, une seule venoit à se plier par hasard *(a)*. Sa mollesse ne pouvoit être égalée que par son faste, et son faste que par son insolence. Le soir de son arrivée, quand il fut question de se mettre à table, il prétendit que personne n'avoit le droit de se placer auprès de lui, excepté la princesse, quand elle seroit devenue son épouse *(b)*.

Parmi ses rivaux, on comptoit Laocède, de l'ancienne maison d'Argos; Laphanès d'Arcadie, descendant d'Euphorion, qui, à ce qu'on prétend, avoit donné l'hospitalité aux Dioscures Castor et Pollux; Mégaclès, de la maison des Alcméonides, la plus puissante d'Athènes; Hippoclide, né dans la même ville, distingué par son esprit, ses richesses et sa beauté *(c)*: les huit autres méritoient, par différentes qualités, de lutter contre de pareils adversaires.

La cour de Sicyone n'étoit plus occupée que de fêtes et de plaisirs; la lice étoit sans cesse ouverte aux concurrens; on s'y disputoit le prix de la course et des autres exercices. Clisthène, qui avoit déja pris des informations sur leurs familles, assistoit à leurs combats; il étudioit avec soin leur caractère, tantôt dans des conversations générales, tantôt dans des entretiens particuliers. Un secret penchant l'avoit d'abord entraîné vers l'un ou l'autre des deux Athéniens; mais les agrémens d'Hippoclide avoient fini par le séduire *(d)*.

Le jour qui devoit manifester son choix, commença

(a) Senec. de irâ, lib. 2, cap. 25. Ælian. var. hist. lib. 9, cap. 24.

(b) Diod. Sic. in excerpt. Vales. p. 230.

(c) Herodot. lib. 6, cap. 127.

(d) Id. ibid. cap. 128.

par un sacrifice de cent bœufs, suivi d'un repas, où tous les Sicyoniens furent invités, avec les concurrens. On sortit de table, on continua de boire, on disputa sur la musique et sur d'autres objets. Hippoclide, qui conservoit par-tout sa supériorité, prolongeoit la conversation; tout-à-coup il ordonne au joueur de flûte de jouer un certain air, et se met à danser une danse lascive avec une satisfaction dont Clisthène paroissoit indigné; un moment après il fait apporter une table, saute dessus, exécute d'abord les danses de Lacédémone, ensuite celles d'Athènes. Clisthène, blessé de tant d'indécence et de légèreté, faisoit des efforts pour se contenir; mais quand il le vit, la tête en bas et s'appuyant sur ses mains, figurer divers gestes avec ses pieds: « Fils de Tisandre, lui cria-t-il, « vous venez de danser la rupture de votre mariage. « Ma foi, seigneur, répondit l'Athénien, Hippoclide ne « s'en soucie guère. » A ce mot, qui a passé en proverbe (a), Clisthène, ayant imposé silence, remercia tous les concurrens, les pria de vouloir bien accepter chacun un talent d'argent, et déclara qu'il donnoit sa fille à Mégaclès, fils d'Alcméon. C'est de ce mariage que descendoit, par sa mère, le célèbre Périclès (b).

Aristrate ajouta que depuis Clisthène, la haine réciproque des riches et des pauvres, cette maladie éternelle des républiques de la Grèce, n'avoit cessé de déchirer sa patrie, et qu'en dernier lieu, un citoyen nommé Euphron, ayant eu l'adresse de réunir toute l'autorité entre ses mains (c), la conserva pendant quelque temps, la perdit ensuite, et fut assassiné en présence des magistrats

(a) Plut. de malign. Herodot. t. 2, p. 867. Lucian. apol. pro merced. cond. t. 1, p. 724. Id. in Herc. t. 3, p. 86.

(b) Herodot. lib. 6, cap. 131.

(c) Xenoph. hist. Græc. lib. 7, p. 623. Diod. Sic. lib. 15, p. 582.

de Thèbes, dont il étoit allé implorer la protection. Les Thébains n'osèrent punir les meurtriers d'un homme accusé de tyrannie ; mais le peuple de Sicyone qu'il avoit toujours favorisé, lui éleva un tombeau au milieu de la place publique, et l'honore encore comme un excellent citoyen et l'un de ses protecteurs *(a)*. Je le condamne, dit Aristrate, parce qu'il eut souvent recours à la perfidie, et qu'il ne ménagea pas assez le parti des riches ; mais enfin la république a besoin d'un chef. Ces dernières paroles nous dévoilèrent ses intentions, et nous apprîmes, quelques années après, qu'il s'étoit emparé du pouvoir suprême *(b)*.

Nous visitâmes la ville, le port et la citadelle *(c)*. Sicyone figurera dans l'histoire des nations par les soins qu'elle a pris de cultiver les arts. Je voudrois fixer, d'une manière précise, jusqu'à quel point elle a contribué à la naissance de la peinture, au développement de la sculpture ; mais je l'ai déja insinué : les arts marchent pendant des siècles entiers dans des routes obscures ; une grande découverte n'est que la combinaison d'une foule de petites découvertes qui l'ont précédée; et comme il est impossible d'en suivre les traces, il suffit d'observer celles qui sont plus sensibles, et de se borner à quelques résultats.

Le dessin dut son origine au hasard, la sculpture à la religion, la peinture aux progrès des autres arts.

Dès les plus anciens temps, quelqu'un s'avisa de suivre et de circonscrire sur le terrain, ou sur un mur, le contour de l'ombre que projetoit un corps éclairé par

(a) Xenoph. hist. Græc. lib. 7, p. 632.
(b) Plut. in Arat. t. 1, p. 1032. Plin. lib. 35, cap. 10, t. 2, p. 700.
(c) Xenoph. ibid. p. 629.

le

le soleil ou par toute autre lumière; on apprit en conséquence à indiquer la forme des objets par de simples linéamens.

Dès les plus anciens temps encore, on voulut ranimer la ferveur du peuple, en mettant sous ses yeux le symbole ou l'image de son culte. On exposa d'abord à sa vénération une pierre *(a)* ou un tronc d'arbre ; bientôt, on prit le parti d'en arrondir l'extrémité supérieure en forme de tête ; enfin on y creusa des lignes pour figurer les pieds et les mains. Tel étoit l'état de la sculpture parmi les Égyptiens, lorsqu'ils la transmirent aux Grecs *(b)*, qui se contentèrent pendant long-temps d'imiter leurs modèles. De là ces espèces de statues qu'on trouve si fréquemment dans le Péloponèse, et qui n'offrent qu'une gaîne, une colonne, une pyramide *(c)* surmontée d'une tête, et quelquefois représentant des mains qui ne sont qu'indiquées, et des pieds qui ne sont pas séparés l'un de l'autre. Les statues de Mercure, qu'on appelle Hermès, sont un reste de cet ancien usage.

Les Égyptiens se glorifient d'avoir découvert la sculpture, il y a plus de dix mille ans *(d)*; la peinture en même temps, ou au moins six mille ans avant qu'elle fût connue des Grecs *(e)*. Ceux-ci, très éloignés de s'attribuer l'origine du premier de ces arts, croient avoir des titres légitimes sur celle du second *(f)*. Pour concilier ces diverses prétentions, il faut distinguer deux sortes de peintures; celle qui se contentoit de rehausser un dessin par des couleurs employées entières et sans

(a) Pausan. lib. 7, cap. 22, p. 579. Id. lib. 9, cap. 27, p. 761.
(b) Herodot. lib. 2, cap. 4.
(c) Pausan. lib. 2, cap. 9, p. 132; lib. 3, cap. 19, p. 257; lib. 7, cap. 22, p. 579.
(d) Plat. de leg. lib. 2, t. 2, p. 656.
(e) Plin. lib. 35, cap. 3, t. 2, p. 681.
(f) Id. ibid. Strab. lib. 8, p. 382.

CHAPITRE XXXVII.

ruption ; et celle qui après de longs efforts est parvenue à rendre fidèlement la nature.

Les Egyptiens ont découvert la première. On voit en effet, dans la Thébaïde, des couleurs très vives et très anciennement appliquées sur le pourtour des grottes qui servoient peut-être de tombeaux, sur les plafonds des temples, sur des hiéroglyphes et sur des figures d'hommes et d'animaux *(a)*. Ces couleurs, quelquefois enrichies de feuilles d'or attachées par un mordant, prouvent clairement qu'en Égypte l'art de peindre ne fut, pour ainsi dire, que l'art d'enluminer.

Il paroît qu'à l'époque de la guerre de Troie, les Grecs n'étoient guère plus avancés *(b)*; mais vers la première olympiade *(c)* *, les artistes de Sicyone et de Corinthe, qui avoient déja montré dans leurs dessins plus d'intelligence *(d)*, se signalèrent par des essais dont on a conservé le souvenir, et qui étonnèrent par leur nouveauté. Pendant que Dédale de Sicyone ** détachoit les pieds et les mains des statues *(e)*, Cléophante de Corinthe colorioit les traits du visage. Il se servit de brique cuite et broyée *(f)*; preuve que les Grecs ne connoissoient alors aucune des couleurs dont on se sert aujourd'hui pourexprimer la carnation.

Vers le temps de la bataille de Marathon, la peinture et la sculpture sortirent de leur longue enfance, et des

(a) Voyag. de Grang. p. 35, 47, 73. Sicard, miss. du lev. t. 2, p. 221 ; t. 7, p. 37 et 163. Lucas, voyag. de la haute Egypt. t. 3, p. 39 et 69. Norden, voyag. d'Egypt. p. 137, 170, etc. Gog. orig. des lois, t. 2, p. 164. Cayl. rec. d'antiq. t. 5, p. 25.

(b) Homer. iliad. lib. 2, v. 637.

(c) Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 25, p. 267.

* Vers l'an 776 avant J. C.

(d) Plin. lib. 35, cap. 3, t. 2, p. 681.

** Voyez la note à la fin du volume.

(e) Diod. Sic. lib. 4, p. 276. Themist. orat. 26, p. 316. Suid. in Δαιδάλ.

(f) Plin. ibid. p. 682.

progrès rapides les ont amenées au point de grandeur et de beauté où nous les voyons aujourd'hui. Presque de nos jours, Sicyone a produit Eupompe, chef d'une troisième école de peinture ; avant lui on ne connoissoit que celles d'Athènes et d'Ionie. De la sienne sont déja sortis des artistes célèbres, Pausias, entre autres, et Pamphile qui la dirigeoit pendant notre séjour en cette ville. Ses talens et sa réputation lui attiroient un grand nombre d'élèves, qui lui payoient un talent avant que d'être reçus * ; il s'engageoit de son côté à leur donner pendant 10 ans des leçons fondées sur une excellente théorie, et justifiées par le succès de ses ouvrages. Il les exhortoit à cultiver les lettres et les sciences, dans lesquelles il étoit lui-même très versé *(a)*.

Ce fut d'après son conseil que les magistrats de Sicyone ordonnèrent que l'étude du dessin entreroit désormais dans l'éducation des citoyens, et que les beaux arts ne seroient plus livrés à des mains serviles ; les autres villes de la Grèce, frappées de cet exemple, commencent à s'y conformer *(b)*.

Nous connûmes deux de ses élèves qui se sont fait depuis un grand nom, Mélanthe et Apelle *(c)*. Il concevoit de grandes espérances du premier, de plus grandes encore du second, qui se félicitoit d'avoir un tel maître : Pamphile se félicita bientôt d'avoir formé un tel disciple.

Nous fîmes quelques courses aux environs de Sicyone. Au bourg de Titane, situé sur une montagne, nous vîmes, dans un bois de cyprès, un temple d'Esculape,

---

* 5400 livres.
(a) Plin. lib. 35, cap. 18, t. 2, p. 694.
(b) Id. ibid.
(c) Plut. in Arat. t. 1, p. 1032.

CHAPITRE XXXVII.

dont la statue, couverte d'une tunique de laine blanche et d'un manteau, ne laisse appercevoir que le visage, les mains et le bout des pieds. Tout auprès est celle d'Hygie, déesse de la santé, également enveloppée d'une robe et de tresses de cheveux, dont les femmes se dépouillent pour les consacrer à cette divinité *(a)*. L'usage de revêtir les statues d'habits quelquefois très riches, est assez commun dans la Grèce, et fait regretter souvent que ces ornemens dérobent aux yeux les beautés de l'art.

PHLIONTE.

Nous nous arrêtâmes a la ville de Phlionte *(b)*, dont les habitans ont acquis de nos jours une illustration que les richesses et les conquêtes ne sauroient donner. Ils s'étoient unis avec Sparte, pendant qu'elle étoit au plus haut point de sa splendeur : lorsqu'après la bataille de Leuctres, ses esclaves et la plupart de ses alliés se soulevèrent contre elle, les Phliontiens volèrent à son secours; et de retour chez eux, ni la puissance des Thébains et des Argiens, ni les horreurs de la guerre et de la famine ne purent jamais les contraindre à renoncer à leur alliance *(c)*. Cet exemple de courage a été donné dans un siècle où l'on se joue des sermens, et par une petite ville, l'une des plus pauvres de la Grèce.

L'ACHAÏE.

Après avoir passé quelques jours à Sicyone, nous entrâmes dans l'Achaïe, qui s'étend jusqu'au promontoire Araxe, situé en face de l'île de Céphallénie. C'est une lisière de terre resserrée au midi par l'Arcadie et l'Élide; au nord, par la mer de Crissa. Ses rivages sont presque par-tout hérissés de rochers qui les rendent inabor-

(a) Pausan. lib. 2, cap. 11, p. 136.
(b) Id. ibid. cap. 12, p. 138.
(c) Xenoph. hist. Græc. lib. 7, p. 624.

dables; dans l'intérieur du pays le sol est maigre, et ne produit qu'avec peine *(a)* : cependant on y trouve de bons vignobles en quelques endroits *(b)*.

L'Achaïe fut occupée autrefois par ces Ioniens qui sont aujourd'hui sur la côte de l'Asie. Ils en furent chassés par les Achéens, lorsque ces derniers se trouvèrent obligés de céder aux descendans d'Hercule les royaumes d'Argos et de Lacédémone *(c)*.

Établis dans leurs nouvelles demeures, les Achéens ne se mêlèrent point des affaires de la Grèce, pas même lorsque Xerxès la menaçoit d'un long esclavage *(d)*. La guerre du Péloponèse les tira d'un repos qui faisoit leur bonheur ; ils s'unirent tantôt avec les Lacédémoniens *(e)*, tantôt avec les Athéniens, pour lesquels ils eurent toujours plus de penchant *(f)*. Ce fut alors qu'Alcibiade, voulant persuader à ceux de Patræ de prolonger les murs de la ville jusqu'au port, afin que les flottes d'Athènes pussent les secourir, un des assistans s'écria au milieu de l'assemblée : « Si vous suivez ce conseil, les Athéniens « finiront par vous avaler. Cela peut être, répondit Alci- « biade, mais avec cette différence que les Athéniens « commenceront par les pieds, et les Lacédémoniens « par la tête *(g)*. » Les Achéens ont depuis contracté d'autres alliances ; quelques années après notre voyage, ils envoyèrent 2000 hommes aux Phocéens *(h)*, et leurs troupes se distinguèrent dans la bataille de Chéronée *(i)*.

(a) Plut. in Arat. t. 1, p. 1031.
(b) Pausan. lib. 7, cap. 26, p. 593.
(c) Herodot. lib. 1, cap. 145. Pausan. ibid. cap. 1, p. 522.
(d) Pausan. ibid. cap. 6, p. 536.
(e) Thucyd. lib. 2, cap. 9.
(f) Id. lib. 1, cap. 111. Pausan. ibid. cap. 6, p. 537.
(g) Plut. in Alcib. t. 1, p. 198.
(h) Diod. Sic. lib. 16, p. 436.
(i) Pausan. ibid.

CHAPITRE XXXVII.

Pellène, ville aussi petite que toutes celles de l'Achaïe *(a)*, est bâtie sur les flancs d'une colline dont la forme est si irrégulière, que les deux quartiers de la ville placés sur les côtés opposés de la colline, n'ont presque point de communication entre eux *(b)*. Son port est à la distance de 60 stades*. La crainte des pirates obligeoit autrefois les habitans d'un canton de se réunir sur des hauteurs plus ou moins éloignées de la mer ; toutes les anciennes villes de la Grèce sont ainsi disposées.

En sortant de Pellène, nous vîmes un temple de Bacchus, ou l'on célèbre tous les ans pendant la nuit la fête des Lampes ; on en allume une très grande quantité, et l'on distribue en abondance du vin à la multitude *(c)*. En face est le bois sacré de Diane Conservatrice, où il n'est permis d'entrer qu'aux ministres sacrés. Nous vîmes ensuite dans un temple de Minerve, sa statue en or et en ivoire, d'un si beau travail, qu'on la disoit être de Phidias *(d)*.

Nous nous rendîmes à Égire, distante de la mer d'environ 12 stades**. Pendant que nous en parcourions les monumens, on nous dit qu'autrefois les habitans, ne pouvant opposer des forces suffisantes à ceux de Sicyone, qui étoient venus les attaquer, s'avisèrent de rassembler un grand nombre de chèvres, de lier des torches allumées à leurs cornes, et de les faire avancer pendant la nuit ; l'ennemi crut que c'étoient des troupes alliées d'Égire, et prit le parti de se retirer *(e)*.

Plus loin nous entrâmes dans une grotte, séjour d'un

(a) Plut. in Arat. t. 1, p. 1031.
(b) Pausan. lib. 7, cap. 26, p. 594.
* Environ deux lieues et un quart.
(c) Pausan. ibid. cap. 27, p. 595.
(d) Id. ibid. p. 594.
** 1134 toises.
(e) Id. ibid. cap. 26, p. 591.

oracle qui emploie la voie du sort pour manifester l'avenir. Auprès d'une statue d'Hercule s'élève un tas de dés, dont chaque face a une marque particulière; on en prend quatre au hasard, et on les fait rouler sur une table, où les mêmes marques sont figurées avec leur interprétation *(a)*: cet oracle est aussi sûr et aussi fréquenté que les autres.

Plus loin encore, nous visitâmes les ruines d'Hélice, autrefois éloignée de la mer de 12 stades *(b)**, détruite de nos jours par un tremblement de terre. Ces terribles catastrophes se font sentir sur-tout dans les lieux voisins de la mer *(c)*, et sont assez souvent précédées de signes effrayans : on voit pendant plusieurs mois les eaux du ciel inonder la terre, ou se refuser à son attente; le soleil ternir l'éclat de ses rayons, ou rougir comme un brasier ardent; des vents impétueux ravager les campagnes; des sillons de flamme étinceler dans les airs, et d'autres phénomènes avant-coureurs d'un désastre épouvantable *(d)*.

Après le malheur d'Hélice, on se rappela divers prodiges qui l'avoient annoncé. L'île de Délos fut ébranlée; une immense colonne de feu s'éleva jusqu'aux cieux *(e)*. Quoi qu'il en soit, ce fut très peu de temps avant la bataille de Leuctres *(f)***, en hiver, pendant la nuit *(g)*, que le vent du nord soufflant d'un côté, et celui du midi de l'autre *(h)*, la ville, après des secousees violentes et

(a) Pausan. lib. 7, cap. 25, p. 590.
(b) Heraclid. ap. Strab. lib. 8, p. 384.
* 1134 toises.
(c) Aristot. meteor. lib. 2, cap. 8, t. 1, p. 567.
(d) Pausan. ibid. cap. 24, p. 585.
(e) Callisth. ap. Senec. quæst. nat. lib. 6, cap. 26.
(f) Polyb. lib. 2, p. 128. Strab. lib. 8, p. 384.
** Vers la fin de l'an 373 avant J. C., ou au commencement de 372.
(g) Heracl. ibid. Diod. Sic. lib. 15, p. 363.
(h) Aristot. ibid. p. 570.

rapides qui se multiplièrent jusqu'à la naissance du jour, fut renversée de fond en comble, et aussitôt ensevelie sous les flots de la mer qui venoit de franchir ses limites *(a)*. L'inondation fut si forte qu'elle s'éleva jusqu'à la sommité d'un bois consacré à Neptune. Insensiblement les eaux se retirèrent en partie ; mais elles couvrent encore les ruines d'Hélice, et n'en laissent entrevoir que quelques foibles vestiges *(b)*. Tous les habitans périrent, et ce fut en vain que les jours suivans on entreprit de retirer leurs corps pour leur donner la sépulture *(c)*.

Les secousses, dit-on, ne se firent pas sentir dans la ville d'Égium *(d)* qui n'étoit qu'à 40 stades d'Hélice *(e)**; mais elles se propagèrent de l'autre côté; et dans la ville de Bura, qui n'étoit guère plus éloignée d'Hélice qu'Égium, murailles, maisons, temples, statues, hommes, animaux, tout fut détruit ou écrasé. Les citoyens absens bâtirent à leur retour la ville qui subsiste aujourd'hui *(f)*. Celle d'Hélice fut remplacée par un petit bourg, où nous prîmes un bateau pour voir de près quelques débris épars sur le rivage. Nos guides firent un détour, dans la crainte de se briser contre un Neptune de bronze qui est à fleur d'eau, et qui se maintient encore sur sa base *(g)*.

Après la destruction d'Hélice, Égium hérita de son territoire, et devint la principale cité de l'Achaïe. C'est dans cette ville que sont convoqués les états de la province *(h)*; ils s'assemblent au voisinage, dans un bois

(a) De mundo, ap. Aristot. cap. 4, t. 1, p. 608. Diod. Sic. lib. 15, p. 364. Pausan. lib. 7, cap. 24, p. 587.

(b) Pausan. ibid. Plin. lib. 2, cap. 92, t. 1, p. 115.

(c) Heracl. ap. Strab. lib. 8, p. 385.

(d) Senec. quæst. nat. lib. 6, cap. 25.

(e) Pausan. ibid. p. 585.

* Une lieue 1280 toises, ou 3780 toises.

(f) Pausan. ibid. cap. 25, p. 590.

(g) Eratosth. ap. Strab. ibid. p. 384.

(h) Polyb. lib. 5, p. 350. Liv. lib. 28, cap. 7; lib. 38, cap. 30. Pausan. ibid. cap. 24, p. 585.

consacré

consacré à Jupiter, auprès du temple de ce dieu, et sur le rivage de la mer *(a)*.

L'Achaïe fut, dès les plus anciens temps, divisée en 12 villes, qui renferment chacune sept à huit bourgs dans leur district *(b)*. Toutes ont le droit d'envoyer des députés à l'assemblée ordinaire qui se tient au commencement de leur année, vers le milieu du printemps *(c)*. On y fait les règlemens qu'exigent les circonstances ; on y nomme les magistrats qui doivent les faire exécuter et qui peuvent indiquer une assemblée extraordinaire, lorsqu'il survient une guerre, ou qu'il faut délibérer sur une alliance *(d)*.

Le gouvernement va, pour ainsi dire, de soi-même. C'est une démocratie qui doit son origine et son maintien à des circonstances particulières : comme le pays est pauvre, sans commerce, et presque sans industrie, les citoyens y jouïssent en paix de l'égalité et de la liberté que leur procure une sage législation ; comme il ne s'est point élevé parmi eux de génies inquiets *(e)*, ils ne connoissent pas l'ambition des conquêtes ; comme ils ont peu de liaisons avec les nations corrompues, ils n'emploient jamais le mensonge ni la fraude, même contre leurs ennemis *(f)* ; enfin, comme toutes les villes ont les mêmes lois et les mêmes magistratures, elles forment un seul corps, un seul état, et il règne entre elles une harmonie qui se distribue dans les différentes classes des citoyens *(g)*. L'excellence de leur constitution et la

(a) Strab. lib. 8, p. 385 et 387. Pausan. lib. 7, cap. 24, p. 584.
(b) Herodot. lib. 1, cap. 145. Polyb. lib. 2, p. 128. Strab. ibid. p. 337 et 386.
(c) Polyb. lib. 4, p. 305 ; lib. 5, p. 350. Strab. ibid. p. 385.
(d) Polyb. excerpt. legat. p. 855.
(e) Id. lib. 2, p. 125.
(f) Id. lib. 13, p. 672.
(g) Justin. lib. 34, cap. 1.

CHAPITRE XXXVII.

probité de leurs magistrats sont tellement reconnues, qu'on vit autrefois les villes grecques de l'Italie, lasses de leurs dissentions, s'adresser à ce peuple pour les terminer, et quelques-unes d'entre elles former une confédération semblable à la sienne. Dernièrement encore les Lacédémoniens et les Thébains, s'appropriant de part et d'autre le succès de la bataille de Leuctres, le choisirent pour arbitre d'un différend qui intéressoit leur honneur *(a)*, et dont la décision exigeoit la plus grande impartialité.

Nous vîmes plus d'une fois, sur le rivage, des enfans lancer au loin des cailloux avec leurs frondes : les Achéens s'adonnent volontiers à cet exercice, et s'y sont tellement perfectionnés, que le plomb, assujetti d'une manière particulière dans la courroie, part, vole et frappe à l'instant le point contre lequel on le dirige *(b)*.

En allant à Patræ, nous traversâmes quantité de villes et de bourgs ; car l'Achaïe est fort peuplée *(c)*. A Pharæ, nous vîmes dans la place publique trente pierres carrées, qu'on honore comme autant de divinités dont j'ai oublié les noms *(d)*. Près de ces pierres est un Mercure terminé en gaîne, et affublé d'une longue barbe, en face d'une statue de Vesta, entourée d'un cordon de lampes de bronze. On nous avertit que le Mercure rendoit des oracles, et qu'il suffisoit de lui dire quelques mots à l'oreille pour avoir sa réponse. Dans ce moment, un paysan vint le consulter ; il lui fallut offrir de l'encens à la déesse, verser de l'huile dans les lampes et les allumer, déposer sur

(a) Polyb. lib. 2, p. 126. Strab. lib. 8, p. 384.
(b) Liv. lib. 38, cap. 29.
(c) Strab. ibid. p. 386.
(d) Pausan. lib. 7, cap. 22, p. 579.

l'autel une petite pièce de monnoie, s'approcher du Mercure, l'interroger tout bas, sortir de la place en se bouchant les oreilles, et recueillir ensuite les premières paroles qu'il entendroit, et qui devoient éclaircir ses doutes *(a)*. Le peuple le suivit, et nous rentrâmes chez nous.

Avant que d'arriver à Patræ, nous mîmes pied à terre dans un bois charmant, où plusieurs jeunes gens s'exerçoient à la course *(b)*. Dans une des allées, nous rencontrâmes un enfant de 12 à 13 ans, vêtu d'une jolie robe, et couronné d'épis de blé. Nous l'interrogeâmes; il nous dit: C'est aujourd'hui la fête de Bacchus Ésymnète, c'est son nom *; tous les enfans de la ville se rendent sur les bords du Milichus. Là nous nous mettrons en procession, pour aller à ce temple de Diane que vous voyez là-bas; nous déposerons cette couronne aux pieds de la Déesse, et après nous être lavés dans le ruisseau, nous en prendrons une de lierre, et nous irons au temple de Bacchus qui est par delà. Je lui dis: Pourquoi cette couronne d'épis? — C'est ainsi qu'on paroit nos têtes, quand on nous immoloit sur l'autel de Diane. — Comment on vous immoloit? — Vous ne savez donc pas l'histoire du beau Mélanippe et de la belle Cométho, prêtresse de la Déesse? Je vais vous la raconter.

Ils s'aimoient tant qu'ils se cherchoient toujours, et quand ils n'étoient plus ensemble, ils se voyoient encore. Ils demandèrent enfin à leurs parens la permission de se marier, et ces méchans la leur refusèrent. Peu de temps après il arriva de grandes disettes, de grandes maladies dans le pays. On consulta l'oracle; il répondit que Diane

(a) Pausan. lib. 7, cap. 22, p. 579.
(b) Id. ibid. cap. 21, p. 577.
* Le nom d'Ésymnète, dans les plus anciens temps, signifioit Roi (Aristot. de rep. lib. 3, cap. 14, t. 2, p. 356).

étoit fâchée de ce que Mélanippe et Cométho s'étoient mariés dans son temple même la nuit de sa fête, et que, pour l'appaiser, il falloit lui sacrifier tous les ans un jeune garçon et une jeune fille de la plus grande beauté. Dans la suite, l'oracle nous promit que cette barbare coutume cesseroit lorsqu'un inconnu apporteroit ici une certaine statue de Bacchus ; il vint, on plaça la statue dans ce temple, et le sacrifice fut remplacé par la procession et les cérémonies dont je vous ai parlé. Adieu, étranger *(a)*.

Ce récit, qui nous fut confirmé par des personnes éclairées, nous étonna d'autant moins, que pendant long-temps on ne connut pas de meilleure voie pour détourner la colère céleste, que de répandre sur les autels le sang des hommes, et sur-tout celui d'une jeune fille. Les conséquences qui régloient ce choix étoient justes ; mais elles découloient de ce principe abominable, que les dieux sont plus touchés du prix des offrandes, que de l'intention de ceux qui les présentent. Cette fatale erreur une fois admise, on dut successivement leur offrir les plus belles productions de la terre, et les plus superbes victimes ; et comme le sang des hommes est plus précieux que celui des animaux, on fit couler celui d'une fille qui réunissoit la jeunesse, la beauté, la naissance, enfin tous les avantages que les hommes estiment le plus.

Après avoir examiné les monumens de Patræ et d'une autre ville nommée Dymé, nous passâmes le Larissus, et nous entrâmes dans l'Elide.

(a) Pausan. lib. 7, cap. 19, p 571.

FIN DU CHAPITRE TRENTE-SEPTIÈME.

CHAPITRE XXXVIII.

Voyage de l'Élide ; * *les Jeux Olympiques.*

CHAPITRE XXXVIII.

L'ÉLIDE est un petit pays dont les côtes sont baignées par la mer Ionienne, et qui se divise en trois vallées. Dans la plus septentrionale, est la ville d'Élis, située sur le Pénée, fleuve de même nom, mais moins considérable que celui de Thessalie ; la vallée du milieu est célèbre par le temple de Jupiter, placé auprès du fleuve Alphée ; la dernière s'appelle Triphylie.

Les habitans de cette contrée jouïrent pendant longtemps d'une tranquillité profonde. Toutes les nations de la Grèce étoient convenues de les regarder comme consacrés à Jupiter, et les respectoient au point que les troupes étrangères déposoient leurs armes en entrant dans ce pays, et ne les reprenoient qu'à leur sortie *(a)*. Ils jouïssent rarement aujourd'hui de cette prérogative ; cependant malgré les guerres passagères auxquelles ils se sont trouvés exposés dans ces derniers temps, malgré les divisions qui fermentent encore dans certaines villes, l'Élide est de tous les cantons du Péloponèse, le plus abondant et le mieux peuplé *(b)*. Ses campagnes, presque toutes fertiles *(c)*, sont couvertes d'esclaves laborieux ; l'agriculture y fleurit, parce que le gouvernement a pour les laboureurs

* Voyez la carte de l'Élide.
(a) Strab. lib. 8, p. 358.
(b) Polyb. lib. 4, p. 336.
(c) Strab. ibid. p. 344. Pausan. lib. 5, cap. 4, p. 381.

CHAPITRE XXXVIII.

les égards que méritent ces citoyens utiles : ils ont chez eux des tribunaux qui jugent leurs causes en dernier ressort, et ne sont pas obligés d'interrompre leurs travaux pour venir dans les villes mendier un jugement inique, ou trop long-temps différé. Plusieurs familles riches coulent paisiblement leurs jours à la campagne, et j'en ai vu aux environs d'Élis, où personne depuis deux ou trois générations n'avoit mis le pied dans la capitale *(a)*.

Après que le gouvernement monarchique eut été détruit, les villes s'associèrent par une ligue fédérative ; mais celle d'Élis, plus puissante que les autres, les a insensiblement assujetties *(b)*, et ne leur laisse plus aujourd'hui que les apparences de la liberté. Elles forment ensemble huit tribus *(c)*, dirigées par un corps de 90 Sénateurs dont les places sont à vie, et qui, dans les cas de vacance, se donnent par leur crédit les associés qu'ils desirent : il arrive de là que l'autorité ne réside que dans un très petit nombre de personnes, et que l'oligarchie s'est introduite dans l'oligarchie ; ce qui est un des vices destructeurs de ce gouvernement *(d)*. Aussi a-t-on fait dans ces derniers temps des efforts pour établir la démocratie *(e)*.

La ville d'Élis est assez récente ; elle s'est formée, à l'exemple de plusieurs villes de la Grèce, et sur-tout du Péloponèse, par la réunion de plusieurs hameaux *(f)* ; car dans les siècles d'ignorance on habitoit des bourgs ouverts et accessibles. Dans des temps plus éclairés, on s'enferme dans des villes fortifiées.

En arrivant, nous rencontrâmes une procession qui se

(a) Polyb. lib. 4, p. 336.
(b) Herodot. lib. 4, cap. 148. Thucyd. lib. 5, cap. 31.
(c) Pausan. lib. 5, p. 397.
(d) Aristot. de rep. lib. 5, cap. 6, t. 2, p. 394.
(e) Xenoph. hist. Græc. lib. 7, p. 635.
(f) Strab. lib. 8, p. 336. Diod. Sic. lib. 11, p. 40.

rendoit au temple de Minerve. Elle faisoit partie d'une cérémonie où les jeunes gens de l'Élide s'étoient disputé le prix de la beauté. Les vainqueurs étoient menés en triomphe : le premier, la tête ceinte de bandelettes, portoit les armes que l'on consacroit à la Déesse ; le second conduisoit la victime ; un troisième étoit chargé des autres offrandes *(a)*.

J'ai vu souvent dans la Grèce de pareils combats, tant pour les garçons que pour les femmes et les filles. J'ai vu de même chez des peuples éloignés, les femmes admises à des concours publics, avec cette différence pourtant que les Grecs décernent le prix à la plus belle, et les barbares à la plus vertueuse *(b)*.

La ville est décorée *(c)* par des temples, par des édifices somptueux, par quantité de statues dont quelques-unes sont de la main de Phidias. Parmi ces derniers monumens, nous en vîmes où l'artiste n'avoit pas montré moins d'esprit que d'habileté ; tel est le groupe des Grâces dans le temple qui leur est consacré. Elles sont couvertes d'une draperie légère et brillante ; la première tient un rameau de myrte en l'honneur de Vénus, la seconde une rose pour désigner le printemps, la troisième un osselet, symbole des jeux de l'enfance ; et pour qu'il ne manque rien aux charmes de cette composition, la figure de l'Amour est sur le même piédestal que les Grâces *(d)*.

Rien ne donne plus d'éclat à cette province que les jeux Olympiques, célébrés de quatre en quatre ans en l'honneur de Jupiter. Chaque ville de la Grèce a des fêtes qui en réunissent les habitans ; quatre grandes solennités

(a) Athen. lib. 13, cap. 2, p. 565. Theophr. ap. eumd. ibid. p. 609.
(b) Theophr. ibid. p. 609 et 610.
(c) Pausan. lib. 6, cap. 23, p. 511.
(d) Pausan. ibid. cap. 24, p. 514.

CHAPITRE XXXVIII.

réunissent tous les peuples de la Grèce; ce sont les jeux Pythiques ou de Delphes, les jeux Isthmiques ou de Corinthe, ceux de Némée et ceux d'Olympie. J'ai parlé des premiers dans mon voyage de la Phocide; je vais m'occuper des derniers: je passerai les autres sous silence, parce qu'ils offrent tous à peu près les mêmes spectacles.

Les jeux Olympiques, institués par Hercule, furent, après une longue interruption, rétablis par les conseils du célèbre Lycurgue, et par les soins d'Iphitus, souverain d'un canton de l'Élide *(a)*. Cent huit ans après, on inscrivit, pour la première fois, sur le registre public des Éléens, le nom de celui qui avoit remporté le prix à la course du stade *(b)*; il s'appeloit Corébus. Cet usage continua, et de là cette suite de vainqueurs dont les noms indiquant les différentes olympiades, forment autant de points fixes pour la chronologie. On alloit célébrer les jeux pour la cent sixième fois, lorsque nous arrivâmes à Élis *.

Tous les habitans de l'Élide se préparoient à cette solennité auguste. On avoit déja promulgué le décret qui suspend toutes les hostilités *(c)*. Des troupes qui entreroient alors dans cette terre sacrée *(d)*, seroient condamnées à une amende de deux mines ** par soldat *(e)*.

Les Éléens ont l'administration des jeux Olympiques depuis quatre siècles; ils ont donné à ce spectacle toute la perfection dont il étoit susceptible, tantôt en introduisant de nouvelles espèces de combats, tantôt en supprimant ceux qui ne remplissoient point l'attente de l'assemblée *(f)*. C'est à eux qu'il appartient d'écarter les manœuvres

(a) Aristot. ap. Plut. in Lycurg. t. 1, p. 39.
(b) Frer. défens. de la chronol. p. 162.
* Dans l'été de l'année 356 avant J. C.
(c) Æschin. de fals. leg. p. 397. Pausan. lib. 5, cap. 20, p. 427.
(d) Diod. Sic. lib. 14, p. 248.
** 180 livres.
(e) Thucyd. lib. 5, cap. 49.
(f) Pausan. lib. 5, cap. 8, p. 394.

et

et les intrigues, d'établir l'équité dans les jugemens, et d'interdire le concours aux nations étrangères à la Grèce *(a)*, et même aux villes Grecques accusées *(b)* d'avoir violé les règlemens faits pour maintenir l'ordre pendant les fêtes. Ils ont une si haute idée de ces règlemens, qu'ils envoyèrent autrefois des députés chez les Égyptiens, pour savoir des sages de cette nation, si en les rédigeant on n'avoit rien oublié? Un article essentiel, répondirent ces derniers : Dès que les juges sont des Éléens, les Éléens devroient être exclus du concours *(c)*. Malgré cette réponse, ils y sont encore admis aujourd'hui, et plusieurs d'entre eux ont remporté des prix, sans que l'intégrité des Juges ait été soupçonnée *(d)*. Il est vrai que pour la mettre plus à couvert, on a permis aux athlètes d'appeler au Sénat d'Olympie du décret qui les prive de la couronne *(e)*.

A chaque olympiade, on tire au sort les juges ou présidens des jeux *(f)* : ils sont au nombre de huit, parce qu'on en prend un de chaque tribu *(g)*. Ils s'assemblent à Élis avant la célébration des jeux ; et pendant l'espace de dix mois ils s'instruisent en détail des fonctions qu'ils doivent remplir ; ils s'en instruisent sous des magistrats qui sont les dépositaires et les interprètes des règlemens dont je viens de parler *(h)*; afin de joindre l'expérience aux préceptes, ils exercent, pendant le même intervalle de temps, les athlètes qui sont venus se faire inscrire *(i)*, pour disputer le prix de la course et de la plupart des combats à pied *(k)*. Plusieurs de ces athlètes étoient ac-

(a) Herodot. lib. 5, cap. 22.
(b) Thucyd. lib. 5, cap. 49. Pausan. lib. 5, cap. 21, p. 431.
(c) Herodot. lib. 2, cap. 160. Diod. Sic. lib. 1, p. 85.
(d) Dion. Chrysost. in Rhod. p. 344.
(e) Pausan. lib. 6, cap. 3, p. 458.
(f) Philostr. vit. Apoll. lib. 3, cap. 30, p. 121.
(g) Pausan. lib. 5, cap. 9, p. 397.
(h) Id. lib. 6, cap. 24, p. 514.
(i) Æschin. epist. 11, p. 212.
(k) Pausan. ibid. p. 513.

CHAPITRE XXXVIII.

compagnés de leurs parens, de leurs amis, et sur-tout des maîtres qui les avoient élevés ; le desir de la gloire brilloit dans leurs yeux, et les habitans d'Élis paroissoient livrés à la joie la plus vive. J'aurois été surpris de l'importance qu'ils mettoient à la célébration de leurs jeux, si je n'avois connu l'ardeur que les Grecs ont pour les spectacles, et l'utilité réelle que les Éléens retirent de cette solennité.

Après avoir vu tout ce qui pouvoit nous intéresser, soit dans la ville d'Élis, soit dans celle de Cyllène, qui lui sert de port, et qui n'en est éloignée que de 120 stades *(a)* *, nous partîmes pour Olympie. Deux chemins y conduisent, l'un par la plaine, long de 300 stades *(b)* ** ; l'autre par les montagnes et par le bourg d'Alesiéum, où se tient tous les mois une foire considérable *(c)*. Nous choisîmes le premier ; nous traversâmes des pays fertiles, bien cultivés, arrosés par diverses rivières ; et après avoir vu en passant les villes de Dyspontium et de Létrines *(d)*, nous arrivâmes à Olympie.

Cette ville, également connue sous le nom de Pise *(e)*, est située sur la rive droite de l'Alphée, au pied d'une colline qu'on appelle mont de Saturne. L'Alphée prend sa source en Arcadie *(f)*. Il disparoît et reparoît par intervalles *(g)*. Après avoir reçu les eaux de plusieurs rivières *(h)*, il va se jeter dans la mer voisine *(i)*.

L'Altis renferme dans son enceinte les objets les plus

(a) Pausan. lib. 6, cap. 26, p. 518.
* Environ quatre lieues et demie.
(b) Strab. lib. 8, p. 367. Pausan. lib. 6, cap. 22, p. 510.
** Onze lieues et 850 toises.
(c) Strab. ibid. p. 341.
(d) Xenoph. hist. Græc. lib. 3, p. 491. Strab. ibid. p. 357. Pausan. ibid. p. 510.
(e) Herodot. lib. 2, cap. 7. Pind. olymp. 2, 3, 8 etc. Steph. in Ὀλυμπ. Ptolem. p. 101.
(f) Pausan. lib. 5, cap. 7, p. 390.
(g) Id. lib. 8, cap. 54, p. 709.
(h) Id. ibid. Strab. lib. 8, p. 344.
(i) Strab. ibid. p. 343.

intéressans ; c'est un bois sacré *(a)*, fort étendu, entouré de murs *(b)*, et dans lequel se trouvent le temple de Jupiter et celui de Junon, le Sénat, le théâtre *(c)* et quantité de beaux édifices, au milieu d'une foule innombrable de statues.

Le temple de Jupiter fut construit, dans le siècle dernier, des dépouilles enlevées par les Éléens à quelques peuples qui s'étoient révoltés contre eux *(d)* ; il est d'ordre dorique, entouré de colonnes, et construit d'une pierre tirée des carrières voisines, mais aussi éclatante et aussi dure, quoique plus légère, que le marbre de Paros *(e)*. Il a de hauteur 68 pieds, de longueur 230, de largeur 95 *.

Un architecte habile, nommé Libon, fut chargé de la construction de cet édifice. Deux sculpteurs, non moins habiles, enrichirent par de savantes compositions, les frontons des deux façades. Dans l'un de ces frontons on voit, au milieu d'un grand nombre de figures, Œnomaüs et Pélops, prêts à se disputer, en présence de Jupiter, le prix de la course ; dans l'autre, le combat des Centaures et des Lapithes *(f)*. La porte d'entrée est de bronze, ainsi que la porte du côté opposé. On a gravé sur l'une et sur l'autre une partie des travaux d'Hercule *(g)*. Des pièces de marbre, taillées en forme de tuiles, couvrent le toit : au sommet de chaque fronton, s'élève une Victoire en bronze doré : à chaque angle, un grand vase de même métal, et également doré.

(a) Pind. olymp. 8, v. 12. Schol. ibid. Pausan. lib. 5, cap. 10, p. 397.
(b) Pausan. ibid. p. 441 et 443.
(c) Xenoph. hist. Græc. lib. 7, p. 639.
(d) Pausan. ibid. p. 397.
(e) Id. ibid. p. 398. Plin. lib. 36, cap. 17, t. 2, p. 747.

* Hauteur, environ 64 de nos pieds ; longueur, 217 ; largeur, 90.

(f) Pausan. ibid. p. 399.
(g) Id. ibid. p. 400.

CHAPITRE XXXVIII.

Le temple est divisé par des colonnes en trois nefs *(a)*. On y trouve, de même que dans le vestibule, quantité d'offrandes que la piété et la reconnoissance ont consacrées au Dieu *(b)*; mais loin de se fixer sur ces objets, les regards se portent rapidement sur la statue et sur le trône de Jupiter. Ce chef-d'œuvre de Phidias et de la sculpture fait au premier aspect une impression que l'examen ne sert qu'à rendre plus profonde.

La figure de Jupiter est en or et en ivoire; et quoique assise, elle s'élève presque jusqu'au plafond du temple *(c)*. De la main droite, elle tient une Victoire également d'or et d'ivoire; de la gauche, un sceptre travaillé avec goût, enrichi de diverses espèces de métaux, et surmonté d'un aigle *(d)*. La chaussure est en or, ainsi que le manteau sur lequel on a gravé des animaux, des fleurs, et sur-tout des lis *(e)*.

Le trône porte sur quatre pieds, ainsi que sur des colonnes intermédiaires de même hauteur que les pieds. Les matières les plus riches, les arts les plus nobles, concoururent à l'embellir. Il est tout brillant d'or, d'ivoire, d'ébène et de pierres précieuses, par-tout décoré de peintures et de bas-reliefs.

Quatre de ces bas-reliefs sont appliqués sur la face antérieure de chacun des pieds de devant. Le plus haut représente quatre Victoires dans l'attitude de danseuses; le second, des Sphinx qui enlèvent les enfans des Thébains; le troisième, Apollon et Diane perçant de leurs traits les enfans de Niobé; le dernier enfin, deux autres Victoires.

(a) Pausan. lib. 5, cap. 10, p. 400.
(b) Id. ibid. p. 405. Strab. lib. 8, p. 353.
(c) Strab. ibid.
(d) Pausan. ibid. cap. 11, p. 400. Plin. lib. 34, cap. 8, t. 2, p. 648.
(e) Pausan. ibid. p. 401.

Phidias profita des moindres espaces pour multiplier les ornemens. Sur les quatre traverses qui lient les pieds du trône, je comptai trente-sept figures, les unes représentant des lutteurs, les autres le combat d'Hercule contre les Amazones *. Au dessus de la tête de Jupiter, dans la partie supérieure du trône, on voit d'un côté les trois Grâces qu'il eut d'Eurynome, et les trois Saisons qu'il eut de Thémis *(a)*. On distingue quantité d'autres bas-reliefs, tant sur le marchepied que sur la base ou l'estrade qui soutient cette masse énorme, la plupart exécutés en or, et représentant les divinités de l'Olympe. Aux pieds de Jupiter on lit cette inscription *(b)*: *Je suis l'ouvrage de Phidias, Athénien, fils de Charmidès.* Outre son nom, l'artiste, pour éterniser la mémoire et la beauté d'un jeune homme de ses amis appelé Pantarcès *(c)*, grava son nom sur un des doigts de Jupiter **.

On ne peut approcher du trône autant qu'on le desireroit; à une certaine distance on est arrêté par une balustrade qui règne tout autour *(d)*, et qui est ornée de peintures excellentes de la main de Panénus, élève et parent de Phidias. C'est le même qui, conjointement avec Colotès, autre disciple de ce grand homme, fut chargé des principaux détails de cet ouvrage surprenant *(e)*. On dit qu'après l'avoir achevé, Phidias ôta le voile dont il l'avoit couvert, consulta le goût du public, et se réforma lui-même d'après les avis de la multitude *(f)*.

---

* Voyez la note à la fin du volume.

(a) Pausan. lib. 5, cap. 11, p. 402. Hesiod. deor. gener. v. 900.

(b) Pausan. ibid. cap. 10, p. 397.

(c) Clem. Alex. cohort. p. 47.

** Telle étoit cette inscription: *Pantarcès est beau.* Si l'on en eût fait un crime à Phidias, il eût pu se justifier, en disant que l'éloge s'adressoit à Jupiter; le mot *Pantarcès* pouvant signifier *celui qui suffit à tout.*

(d) Pausan. ibid. cap. 11, p. 401.

(e) Id. ibid. p. 402. Strab. lib. 8, p. 354. Plin. lib. 34, cap. 8, t. 2, p. 657; lib. 35, cap. 8, p. 689.

(f) Lucian. pro imag. cap. 14, t. 2, p. 492.

On est frappé de la grandeur de l'entreprise, de la richesse de la matière, de l'excellence du travail, de l'heureux accord de toutes les parties ; mais on l'est bien plus encore de l'expression sublime que l'artiste a su donner à la tête de Jupiter. La divinité même y paroît empreinte avec tout l'éclat de la puissance, toute la profondeur de la sagesse, toute la douceur de la bonté. Auparavant les artistes ne représentoient le maître des dieux qu'avec des traits communs, sans noblesse et sans caractère distinctif; Phidias fut le premier qui atteignit, pour ainsi dire, la majesté divine, et sut ajouter un nouveau motif au respect des peuples, en leur rendant sensible ce qu'ils avoient adoré *(a)*. Dans quelle source avoit-il donc puisé ces hautes idées ? Des poëtes diroient qu'il étoit monté dans le ciel, ou que le Dieu étoit descendu sur la terre *(b)* ; mais il répondit d'une manière plus simple et plus noble, à ceux qui lui faisoient la même question *(c)* : il cita les vers d'Homère, où ce poëte dit qu'un regard de Jupiter suffit pour ébranler l'Olympe *(d)*. Ces vers, en réveillant dans l'âme de Phidias l'image du vrai beau, de ce beau qui n'est aperçu que par l'homme de génie *(e)*, produisirent le Jupiter d'Olympie; et quel que soit le sort de la religion qui domine dans la Grèce, le Jupiter d'Olympie servira toujours de modèle aux artistes qui voudront représenter dignement l'Être suprême.

Les Éléens connoissent le prix du monument qu'ils possèdent ; ils montrent encore aux étrangers l'attelier de Phidias *(f)*. Ils ont répandu leurs bienfaits sur les

---

(a) Quintil. inst. orat. lib. 12, cap. 10, p. 744. Liv. lib. 45, cap. 28.
(b) Anthol. lib. 4, cap. 6, p. 301.
(c) Strab. lib. 8, p. 354. Plut. in Æmil. t. 1, p. 270. Valer. Max. lib. 3, cap. 7.
(d) Homer. iliad. lib. 1, v. 530.
(e) Cicer. orat. cap. 2, t. 1, p. 421.
(f) Pausan. lib. 5, cap. 15, p. 413.

descendans de ce grand artiste, et les ont chargés d'entretenir la statue dans tout son éclat *(a)*. Comme le temple et l'enceinte sacrée sont dans un endroit marécageux, un des moyens qu'on emploie pour défendre l'ivoire contre l'humidité, c'est de verser fréquemment de l'huile au pied du trône, sur une partie du pavé destinée à la recevoir *(b)*.

Du temple de Jupiter nous passâmes à celui de Junon *(c)*; il est également d'ordre dorique, entouré de colonnes, mais beaucoup plus ancien que le premier. La plupart des statues qu'on y voit, soit en or, soit en ivoire, décèlent un art encore grossier, quoiqu'elles n'aient pas 300 ans d'antiquité. On nous montra le coffre de Cypselus *(d)*, où ce prince, qui depuis se rendit maître de Corinthe, fut dans sa plus tendre enfance renfermé par sa mère, empressée de le dérober aux poursuites des ennemis de sa maison. Il est de bois de cèdre; le dessus et les quatre faces sont ornés de bas-reliefs, les uns exécutés dans le cèdre même, les autres en ivoire et en or; ils représentent des batailles, des jeux, et d'autres sujets relatifs aux siècles héroïques, et sont accompagnés d'inscriptions en caractères anciens. Nous parcourûmes avec plaisir les détails de cet ouvrage, parce qu'ils montrent l'état informe où se trouvoient les arts en Grèce, il y a trois siècles.

On célèbre auprès de ce temple des jeux *(e)* auxquels président seize femmes choisies parmi les huit tribus des Éléens, et respectables par leur vertu, ainsi que par leur

(a) Pausan. lib. 5, cap. 15, p. 412.
(b) Id. ibid. cap. 11, p. 403.
(c) Id. ibid. cap. 17, p. 418.
(d) Id. ibid. p. 419.
(e) Id. ibid. cap. 16, p. 417.

naissance. Ce sont elles qui entretiennent deux chœurs de musique, pour chanter des hymnes en l'honneur de Junon, qui brodent le voile superbe qu'on déploie le jour de la fête, et qui décernent le prix de la course aux filles de l'Élide. Dès que le signal est donné, ces jeunes émules s'élancent dans la carrière, presqu'à demi nues, et les cheveux flottans sur leurs épaules: celle qui remporte la victoire, reçoit une couronne d'olivier, et la permission plus flatteuse encore, de placer son portrait dans le temple de Junon.

En sortant de là, nous parcourûmes les routes de l'enceinte sacrée. A travers les platanes et les oliviers qui ombragent ces lieux *(a)*, s'offroient à nous, de tous côtés, des colonnes, des trophées, des chars de triomphe, des statues sans nombre, en bronze, en marbre, les unes pour les dieux, les autres pour les vainqueurs *(b)*; car ce temple de la gloire n'est ouvert que pour ceux qui ont des droits à l'immortalité.

Plusieurs de ces statues sont adossées à des colonnes, ou placées sur des piédestaux; toutes sont accompagnées d'inscriptions, contenant les motifs de leur consécration. Nous y distinguâmes plus de quarante figures de Jupiter de différentes mains, offertes par des peuples ou par des particuliers, quelques-unes ayant jusqu'à 27 pieds de hauteur *(c)*. Celles des athlètes forment une collection immense; elles ont été placées dans ces lieux ou par eux-mêmes *(d)*, ou par les villes qui leur ont donné le jour *(e)*, ou par les peuples de qui ils avoient bien mérité *(f)*.

(a) Pausan. lib. 5, cap. 27, p. 450. Phleg. de Olymp. in Thes. antiq. Græc. t. 9. p. 1295.
(b) Pausan. ibid. cap. 21, p. 429.
(c) Id. ibid. cap. 24, p. 440.
(d) Id. lib. 6, p. 497.
(e) Id. ibid. p. 493.
(f) Id. ibid. p. 480 et 492.

Ces

Ces monumens, multipliés depuis quatre siècles, rendent présens à la postérité ceux qui les ont obtenus. Ils sont exposés tous les quatre ans aux regards d'une foule innombrable de spectateurs de tous pays, qui viennent dans ce séjour s'occuper de la gloire des vainqueurs, entendre le récit de leurs combats, et se montrer avec transport, les uns aux autres, ceux dont leur patrie s'enorgueillit. Quel bonheur pour l'humanité, si un pareil sanctuaire n'étoit ouvert qu'aux hommes vertueux! Non, je me trompe, il seroit bientôt violé par l'intrigue et l'hypocrisie, auxquelles les hommages du peuple sont bien plus nécessaires qu'à la vertu.

Pendant que nous admirions ces ouvrages de sculpture, et que nous y suivions le développement et les derniers efforts de cet art, nos interprètes nous faisoient de longs récits, et nous racontoient des anecdotes relatives à ceux dont ils nous montroient les portraits. Après avoir arrêté nos regards sur deux chars de bronze, dans l'un desquels étoit Gélon roi de Syracuse, et dans l'autre, Hiéron son frère et son successeur *(a)*: Près de Gélon, ajoutoient-ils, vous voyez la statue de Cléomède; cet athlète ayant eu le malheur de tuer son adversaire au combat de la lutte, les juges, pour le punir, le privèrent de la couronne : il en fut affligé au point de perdre la raison. Quelque temps après il entra dans une maison destinée à l'éducation de la jeunesse, saisit une colonne qui soutenoit le toît, et la renversa. Près de soixante enfans périrent sous les ruines de l'édifice *(b)*.

Voici la statue d'un autre athlète nommé Timanthe.

(a) Pausan. lib. 6, cap. 9, p. 473; cap 12, p. 479.

(b) Id. ibid. cap. 9, p. 474.

CHAPITRE XXXVIII.

Dans sa vieillesse il s'exerçoit tous les jours à tirer de l'arc; un voyage qu'il fit l'obligea de suspendre cet exercice : il voulut le reprendre à son retour ; mais voyant que sa force étoit diminuée, il dressa lui-même son bûcher, et se jeta dans les flammes *(a)*.

Cette jument que vous voyez, fut surnommée le vent, à cause de son extrême légèreté. Un jour qu'elle couroit dans la carrière, Philotas qui la montoit se laissa tomber; elle continua sa course, doubla la borne, et vint s'arrêter devant les juges qui décernèrent la couronne à son maître, et lui permirent de se faire représenter ici avec l'instrument de sa victoire *(b)*.

Ce lutteur s'appeloit Glaucus *(c)*; il étoit jeune et labouroit la terre. Son père s'apperçut avec surprise, que pour enfoncer le soc qui s'étoit détaché de la charrue, il se servoit de sa main comme d'un marteau. Il le conduisit dans ces lieux, et le proposa pour le combat du ceste. Glaucus pressé par un adversaire qui employoit tour à tour l'adresse et la force, étoit sur le point de succomber, lorsque son père lui cria : Frappe, mon fils, comme sur la charrue; aussitôt le jeune homme redoubla ses coups, et fut proclamé vainqueur.

Voici Théagène qui, dans les différens jeux de la Grèce, remporta, dit-on, 1200 fois le prix, soit à la course, soit à la lutte, soit à d'autres exercices *(d)*. Après sa mort, la statue qu'on lui avoit élevée dans la ville de Thasos sa patrie, excitoit encore la jalousie d'un rival de Théagène; il venoit toutes les nuits assouvir ses fureurs contre ce bronze, et l'ébranla tellement à force de coups, qu'il

(a) Pausan. lib. 6, cap. 8, p. 471.
(b) Id. ibid. cap. 13, p. 484.
(c) Id. ibid. p. 475.
(d) Plut. præc. reip. ger. t. 2, p. 811. Pausan. ibid. cap. 11, p. 477.

le fit tomber et en fut écrasé : la statue fut traduite en jugement, et jetée dans la mer. La famine ayant ensuite affligé la ville de Thasos, l'oracle consulté par les habitans, répondit qu'ils avoient négligé la mémoire de Théagène *(a)*. On lui décerna des honneurs divins, apres avoir retiré des eaux, et replacé le monument qui le représentoit *.

Cet autre athlète porta sa statue sur ses épaules, et la posa lui-même dans ces lieux. C'est le célèbre Milon ; c'est lui qui dans la guerre des habitans de Crotone sa patrie, contre ceux de Sybaris, fut mis à la tête des troupes, et remporta une victoire signalée : il parut dans la bataille avec une massue et les autres attributs d'Hercule, dont il rappeloit le souvenir *(b)*. Il triompha souvent dans nos jeux et dans ceux de Delphes ; il y faisoit souvent des essais de sa force prodigieuse. Quelquefois il se plaçoit sur un palet qu'on avoit huilé pour le rendre plus glissant, et les plus fortes secousses ne pouvoient l'ébranler *(c)* : d'autres fois il empoignoit une grenade, et sans l'écraser, la tenoit si serrée, que les plus vigoureux athlètes ne pouvoient écarter ses doigts pour la lui arracher ; mais sa maîtresse l'obligeoit à lâcher prise *(d)*. On raconte encore de lui qu'il parcourut le Stade, portant un bœuf sur ses épaules *(e)* ; que se trouvant un jour dans une maison avec les disciples de Pythagore, il leur sauva la vie en soutenant la colonne sur laquelle portoit le plafond qui étoit près de tomber *(f)* ; enfin, que dans sa vieillesse, il devint la proie des bêtes féroces,

(a) Pausan. lib. 6, cap. 11, p. 479.

* Le culte de Théagène s'étendit dans la suite ; on l'imploroit sur-tout dans les maladies. (Pausan. ibid.)

(b) Diod. Sic. lib. 12, p. 77.

(c) Pausan. ibid. cap. 14, p. 486.

(d) Ælian. var. hist. lib. 2, cap. 24.

(e) Athen. lib. 10, p. 412.

(f) Strab. lib. 6, p. 263.

CHAPITRE XXXVIII.

parce que ses mains se trouvèrent prises dans un tronc d'arbre que des coins avoient fendu en partie, et qu'il vouloit achever de diviser (a).

Nous vîmes ensuite des colonnes où l'on avoit gravé des traités d'alliance entre divers peuples de la Grèce (b): on les avoit déposés dans ces lieux pour les rendre plus sacrés. Mais tous ces traités ont été violés avec les sermens qui en garantissoient la durée; et les colonnes qui subsistent encore, attestent une vérité effrayante, c'est que les peuples policés ne sont jamais plus de mauvaise foi, que lorsqu'ils s'engagent à vivre en paix les uns avec les autres.

Au nord du temple de Junon, au pied du mont de Saturne (c), est une chaussée qui s'étend jusqu'à la carrière, et sur laquelle plusieurs nations Grecques et étrangères ont construit des édifices connus sous le nom de trésors. On en voit de semblables à Delphes; mais ces derniers sont remplis d'offrandes précieuses, tandis que ceux d'Olympie ne contiennent presque que des statues et des monumens de mauvais goût ou de peu de valeur. Nous demandâmes la raison de cette différence. L'un des interprètes nous dit: Nous avons un oracle, mais il n'est pas assez accrédité, et peut-être cessera-t-il bientôt (d). Deux ou trois prédictions justifiées par l'événement, ont attiré à celui de Delphes la confiance de quelques souverains; et leurs libéralités, celles de toutes les nations.

Cependant les peuples abordoient en foule à Olympie (e). Par mer, par terre, de toutes les parties de la Grèce, des pays les plus éloignés on s'empressoit de se rendre à

(a) Pausan. lib. 6, cap. 14, p. 487.
(b) Id. lib. 5, cap. 12, p. 407; cap. 23, 437.
(c) Id. lib. 6, cap. 19, p. 497.
(d) Xenoph. hist. Græc. lib. 4, p. 533. Strab. lib. 8, p. 353.
(e) Philostr. vit. Apoll. lib. 8, cap. 18, p. 361.

ces fêtes dont la célébrité surpasse infiniment celle des autres solennités, et qui néanmoins sont privées d'un agrément qui les rendroit plus brillantes. Les femmes n'y sont pas admises, sans doute à cause de la nudité des athlètes. La loi qui les en exclut est si sévère, qu'on précipite du haut d'un rocher celles qui osent la violer *(a)*. Cependant les prêtresses d'un temple ont une place marquée *(b)*, et peuvent assister à certains exercices.

Le premier jour des fêtes tombe au onzième jour du mois Hécatombéon, qui commence à la nouvelle lune après le solstice d'été : elles durent cinq jours ; à la fin du dernier, qui est celui de la pleine lune, se fait la proclamation solennelle des vainqueurs *(c)*. Elles s'ouvrirent le soir * par plusieurs sacrifices que l'on offrit sur des autels élevés en l'honneur de différentes divinités, soit dans le temple de Jupiter, soit dans les environs *(d)*. Tous étoient ornés de festons et de guirlandes *(e)* ; tous furent successivement arrosés du sang des victimes *(f)*. On avoit commencé par le grand autel de Jupiter, placé entre le temple de Junon et l'enceinte de Pélops *(g)*. C'est le principal objet de la dévotion des peuples ; c'est là que les Éléens offrent tous les jours des sacrifices, et les étrangers dans tous les temps de l'année. Il porte sur un grand soubassement quarré, au dessus duquel on monte par des marches de pierre. Là se trouve une espèce de terrasse où l'on sacrifie les victimes ; au milieu s'élève l'autel, dont la

(a) Pausan. lib. 5, cap. 6, p. 389.
(b) Id. lib. 6, cap. 20. Sueton. in Ner. cap. 12.
(c) Pind. olymp. 3, v. 33 ; et 5, v. 14. Schol. ibid. Dodwel, de cycl. diss. 4, §. 2 et 3. Corsin. dissert. agon. p. 13. Id. fast. Attic. diss. 13, p. 295.
* Dans la première année de l'olympiade 106, le premier jour d'Hécatombéon tomboit au soir du 17 juillet de l'année julienne proleptique 356 avant J. C. ; et le 11 d'Hécatombéon commençoit au soir du 27 juillet.
(d) Pausan. lib. 5, cap. 14, p. 411.
(e) Schol. Pind. olymp. 5, v. 13.
(f) Pausan. ibid.
(g) Id. ibid. p. 409.

hauteur est de 22 pieds : on parvient à sa partie supérieure par des marches qui sont construites de la cendre des victimes qu'on a pétrie avec l'eau de l'Alphée.

Les cérémonies se prolongèrent fort avant dans la nuit, et se firent au son des instrumens, à la clarté de la lune qui approchoit de son plein, avec un ordre et une magnificence qui inspiroient à-la-fois de la surprise et du respect. A minuit, dès qu'elles furent achevées, la plupart des assistans, par un empressement qui dure pendant toutes les fêtes *(a)*, allèrent se placer dans la carrière, pour mieux jouir du spectacle des jeux qui devoient commencer avec l'aurore.

La carrière Olympique se divise en deux parties, qui sont le Stade et l'Hippodrome *(b)*. Le Stade est une chaussée de 600 pieds * de long *(c)*, et d'une largeur proportionnée; c'est là que se font les courses à pied, et que se donnent la plupart des combats. L'Hippodrome est destiné aux courses des chars et des chevaux. Un de ses côtés s'étend sur une colline, l'autre côté, un peu plus long, est formé par une chaussée *(d)*; sa largeur est de 600 pieds, sa longueur du double *(e)* ** : il est séparé du Stade par un édifice qu'on appelle barrière. C'est un portique devant lequel est une cour spacieuse, faite en forme de proue de navire, dont les murs vont en se rapprochant l'un de l'autre, et laissent à leur extrémité une ouverture assez grande pour que plusieurs chars y passent à-la-fois. Dans l'intérieur de cette cour, on a construit, sur différentes lignes parallèles, des remises pour les chars et pour

(a) Mém. de l'Acad. des Bell. Lettr. t. 13, p. 481.

(b) Pausan. lib. 6, cap. 20, p. 502.

* 94 toises 3 pieds.

(c) Herodot. lib. 2, p. 149. Censor. de die nat. cap. 13. Aul. Gell. lib. 1, cap. 1.

(d) Pausan. ibid. p. 504 et 505.

(e) Id. ibid. cap. 16, p. 491; lib. 5, cap. 2, p. 406. Plut. in Sol. t. 1, p. 91.

** 189 toises.

les chevaux *(a)*; on les tire au sort, parce que les unes sont plus avantageusement situées que les autres. Le Stade et l'Hippodrome sont ornés de statues, d'autels et d'autres monumens *(b)*, sur lesquels on avoit affiché la liste et l'ordre des combats qui devoient se donner pendant les fêtes *(c)*.

L'ordre des combats a varié plus d'une fois *(d)* * ; la règle générale qu'on suit à présent, est de consacrer les matinées aux exercices qu'on appelle légers, tels que les différentes courses ; et les après-midi à ceux qu'on nomme graves ou violens *(e)*, tels que la lutte, le pugilat, etc. *(f)*.

A la petite pointe du jour nous nous rendîmes au Stade. Il étoit déja rempli d'athlètes qui préludoient aux combats *(g)*, et entouré de quantité de spectateurs ; d'autres, en plus grand nombre, se plaçoient confusément sur la colline qui se présente en amphithéâtre au dessus de la carrière. Des chars voloient dans la plaine ; le bruit des trompettes, le hennissement des chevaux se mêloient aux cris de la multitude ; et lorsque nos yeux pouvoient se distraire de ce spectacle, et qu'aux mouvemens tumultueux de la joie publique nous comparions le repos et le silence de la nature, alors quelle impression ne faisoit pas sur nos ames la sérénité du ciel, la fraîcheur délicieuse de l'air, l'Alphée qui forme en cet endroit un superbe canal *(h)*, et ces campagnes fertiles qui s'embellissoient des premiers rayons du soleil !

Un moment après nous vîmes les athlètes interrompre

(a) Pausan. lib. 6, cap. 20, p. 503.
(b) Id. ibid.
(c) Dion. lib. 79, p. 1359.
(d) Pausan. lib. 5, cap. 9, p. 396.
* Voyez la note à la fin du volume.
(e) Diod. Sic. lib. 4, p. 222.
(f) Pausan. lib. 6, cap. 24, p. 513.
(g) Fabr. agon. lib. 2, cap. 34.
(h) Pausan. lib. 5, cap. 7, p. 389.

CHAPITRE XXXVIII.

leurs exercices, et prendre le chemin de l'enceinte sacrée. Nous les y suivîmes, et nous trouvâmes dans la chambre du Sénat les huit présidens des jeux, avec des habits magnifiques et toutes les marques de leur dignité *(a)*. Ce fut là qu'au pied d'une statue de Jupiter, et sur les membres sanglans des victimes *(b)*, les athlètes prirent les dieux à témoins qu'ils s'étoient exercés pendant dix mois aux combats qu'ils alloient livrer. Ils promirent aussi de ne point user de supercherie et de se conduire avec honneur : leurs parens et leurs instituteurs firent le même serment *(c)*.

Après cette cérémonie, nous revînmes au Stade. Les athlètes entrèrent dans la barrière qui le précède, s'y dépouillèrent entièrement de leurs habits, mirent à leurs pieds des brodequins, et se firent frotter d'huile par tout le corps *(d)*. Des ministres subalternes se montroient de tous côtés, soit dans la carrière, soit à travers les rangs multipliés des spectateurs, pour y maintenir l'ordre *(e)*.

Quand les présidens eurent pris leurs places, un héraut s'écria : « Que les coureurs du Stade se présentent *(f)*. » Il en parut aussitôt un grand nombre, qui se placèrent sur une ligne, suivant le rang que le sort leur avoit assigné *(g)*. Le héraut récita leurs noms et ceux de leur patrie *(h)*. Si ces noms avoient été illustrés par des victoires précédentes, ils étoient accueillis avec des applaudissemens redoublés. Après que le héraut eut ajouté : « Quelqu'un peut-il reprocher à ces athlètes d'avoir été dans les fers, ou d'avoir mené une vie irrégulière *(i)* ? » il se fit un si-

(a) Fabr. agon. lib. 1, cap. 19.
(b) Pausan. lib. 5, cap. 24, p. 441.
(c) Id. ibid.
(d) Thucyd. lib. 1, cap. 6. Poll. lib. 3, §. 155.
(e) Etymol. magn. in Ἀλυτάρχ.
(f) Plat. de leg. lib. 8, t. 2, p. 833. Heliod. Æthiop. lib. 4, p. 159.
(g) Pausan. lib. 6, cap. 13, p. 482.
(h) Heliod. ibid. p. 162.
(i) Mém. de l'Acad. des Bell. Lettr. t. 13, p. 481.

lence

lence profond, et je me sentis entraîné par cet intérêt qui remuoit tous les cœurs, et qu'on n'éprouve pas dans les spectacles des autres nations. Au lieu de voir, au commencement de la lice, des hommes du peuple prêts à se disputer quelques feuilles d'olivier, je n'y vis plus que des hommes libres, qui, par le consentement unanime de toute la Grèce, chargés de la gloire *(a)* ou de la honte de leur patrie, s'exposoient à l'alternative du mépris ou de l'honneur, en présence de plusieurs milliers de témoins *(b)* qui rapporteroient chez eux les noms des vainqueurs et des vaincus. L'espérance et la crainte se peignoient dans les regards inquiets des spectateurs ; elles devenoient plus vives, à mesure qu'on approchoit de l'instant qui devoit les dissiper. Cet instant arriva. La trompette donna le signal *(c)* ; les coureurs partirent, et dans un clin-d'œil parvinrent à la borne où se tenoient les présidens des jeux. Le héraut proclama le nom de Porus de Cyrène *(d)* ; et mille bouches le répétèrent.

L'honneur qu'il obtenoit est le premier et le plus brillant de ceux qu'on décerne aux jeux Olympiques, parce que la course du Stade simple est la plus ancienne de celles qui ont été admises dans ces fêtes *(e)*. Elle s'est dans la suite des temps diversifiée de plusieurs manières ; nous la vîmes successivement exécuter par des enfans qui avoient à peine atteint leur douzième année *(f)*, et par des hommes qui couroient avec un casque, un bouclier et des espèces de bottines *(g)*.

(a) Pind. olymp. 5, v. 8. Schol. ibid.
(b) Lucian. de gymn. cap. 10, t. 2, p. 890.
(c) Sophocl. in Electr. v. 713.
(d) Diod. Sic. lib. 16, cap. 2, p. 406. Afric. p. Euseb. in chron. Græc. p. 41.
(e) Pausan. lib. 5, cap. 8, p. 394.
(f) Id. lib. 6, cap. 2, p. 456 ; lib. 7, cap. 17, p. 567.
(g) Id. lib. 6, cap. 10, p. 475 ; et cap. 17, p. 493.

CHAPITRE XXXVIII.

Les jours suivans, d'autres champions furent appelés pour parcourir le double Stade, c'est-à-dire qu'après avoir atteint le but et doublé la borne, ils devoient retourner au point du départ *(a)*. Ces derniers furent remplacés par des athlètes qui fournirent douze fois la longueur du Stade *(b)*. Quelques-uns concoururent dans plusieurs de ces exercices, et remportèrent plus d'un prix *(c)*. Parmi les incidens qui réveillèrent à diverses reprises l'attention de l'assemblée, nous vîmes des coureurs s'éclipser et se dérober aux insultes des spectateurs; d'autres, sur le point de parvenir au terme de leurs desirs, tomber tout-à-coup sur un terrain glissant. On nous en fit remarquer dont les pas s'imprimoient à peine sur la poussière *(d)*. Deux Crotoniates tinrent long-temps les esprits en suspens; ils devançoient leurs adversaires de bien loin; mais l'un d'eux ayant fait tomber l'autre en le poussant, un cri général s'éleva contre lui, et il fut privé de l'honneur de la victoire; car il est expressément défendu d'user de pareilles voies pour se la procurer *(e)*: on permet seulement aux assistans d'animer par leurs cris les coureurs auxquels ils s'intéressent *(f)*.

Les vainqueurs ne devoient être couronnés que dans le dernier jour des fêtes *(g)*; mais à la fin de leur course, ils reçurent, ou plutôt enlevèrent une palme qui leur étoit destinée *(h)*. Ce moment fut pour eux le commencement d'une suite de triomphes. Tout le monde s'empressoit de

(a) Pausan. lib. 5, cap. 17, p. 420.

(b) Bernard. de pond. et mens. lib. 3, n°. 32. Mém. de l'Acad. des Bell. Lettr. t. 3, p. 309 et 311; t. 9, p. 390.

(c) Pausan. lib. 6, cap. 13, p. 482, etc.

(d) Solin. cap. 1, p. 9.

(e) Lucian. de calum. cap. 12, t. 3, p. 141. Pausan. lib. 5, p. 441.

(f) Plut. in Phædon. t. 1, p. 61. Isocr. in Evag. t. 2, p. 111.

(g) Schol. Pind. olymp. 3, v. 33; olymp. 5, v. 14.

(h) Plut. sympos. lib. 8, quæst. 4. Pollux, lib. 3, §. 145. Etymol. magn. in Βραβ.

les voir, de les féliciter; leurs parens, leurs amis, leurs compatriotes, versant des larmes de tendresse et de joie, les soulevoient sur leurs épaules pour les montrer aux assistans, et les livroient aux applaudissemens de toute l'assemblée, qui répandoit sur eux des fleurs à pleines mains *(a)*.

Le lendemain nous allâmes de bonne heure à l'Hippodrome, où devoient se faire la course des chevaux et celle des chars. Les gens riches peuvent seuls livrer ces combats, qui exigent en effet la plus grande dépense *(b)*. On voit dans toute la Grèce des particuliers se faire une occupation et un mérite de multiplier l'espèce des chevaux propres à la course, de les dresser et de les présenter au concours dans les jeux publics *(c)*. Comme ceux qui aspirent aux prix, ne sont pas obligés de les disputer eux-mêmes, souvent les souverains et les républiques se mettent au nombre des concurrens, et confient leur gloire à des écuyers habiles. On trouve sur la liste des vainqueurs, Théron, roi d'Agrigente; Gélon et Hiéron, rois de Syracuse *(d)*; Archélaüs, roi de Macédoine; Pausanias, roi de Lacédémone, et quantité d'autres, ainsi que plusieurs villes de la Grèce. Il est aisé de juger que de pareils rivaux doivent exciter la plus vive émulation. Ils étalent une magnificence que les particuliers cherchent à égaler, et qu'ils surpassent quelquefois. On se rappelle encore que dans les jeux où Alcibiade fut couronné, sept chars se présentèrent dans la carrière au nom de ce célèbre

(a) Pausan. lib. 6, cap. 7, p. 469. Clem. Alex. pædotr. lib. 2, cap. 8, p. 213.

(b) Isocr. de bigis, t. 2, p. 437.

(c) Pindar. isthm. 2, v. 55. Pausan. lib. 6, cap. 1, p. 453; cap. 2, 12 etc.

(d) Pind. olymp. 1, 2. Pausan. p. 473 et 479. Plut. apophth. Lac. t. 2, p. 230. Solin. cap. 9, p. 26.

CHAPITRE XXXVIII.

Athénien, et que trois de ces chars obtinrent le premier, le second et le quatrième prix *(a)*.

Pendant que nous attendions le signal, on nous dit de regarder attentivement un dauphin de bronze placé au commencement de la lice, et un aigle de même métal posé sur un autel au milieu de la barrière. Bientôt nous vîmes le dauphin s'abaisser et se cacher dans la terre, l'aigle s'élever, les ailes éployées, et se montrer aux spectateurs *(b)*; un grand nombre de cavaliers s'élancer dans l'Hippodrome, passer devant nous avec la rapidité d'un éclair, tourner autour de la borne qui est à l'extrémité; les uns ralentir leur course, les autres la précipiter, jusqu'à ce que l'un d'entre eux redoublant ses efforts, eût laissé derrière lui ses concurrens affligés.

Le vainqueur avoit disputé le prix au nom de Philippe, roi de Macédoine, qui aspiroit à toutes les espèces de gloire, et qui en fut tout-à-coup si rassasié, qu'il demandoit à la Fortune de tempérer ses bienfaits par une disgrâce *(c)*. En effet, dans l'espace de quelques jours, il remporta cette victoire aux jeux Olympiques; Parménion, un de ses généraux, battit les Illyriens; Olympias, son épouse, accoucha d'un fils : c'est le célèbre Alexandre *(d)*.

Après que des athlètes, à peine sortis de l'enfance, eurent fourni la même carrière *(e)*, elle fut remplie par quantité de chars qui se succédèrent les uns aux autres. Ils étoient attelés de deux chevaux dans une course *(f)*, de deux poulains dans une autre, enfin de quatre che-

---

(a) Thucyd. lib. 6, cap 16. Isocr. de bigis, p. 437. Plut. in Alcib. t. 1, p. 196.
(b) Pausan. lib. 6, cap. 20, p. 503.
(c) Plut. apophth. t. 2, p. 177.
(d) Id. in Alex. t. 1, p. 666. Justin. lib. 12, cap. 16.
(e) Pausan. ibid. cap. 2, p. 455.
(f) Id. lib. 5, cap. 8, p. 395.

vaux dans la dernière, qui est la plus brillante et la plus glorieuse de toutes.

Pour en voir les préparatifs, nous entrâmes dans la barrière; nous y trouvâmes plusieurs chars magnifiques, retenus par des cables qui s'étendoient le long de chaque file, et qui devoient tomber l'un après l'autre *(a)*. Ceux qui les conduisoient n'étoient vêtus que d'une étoffe légère : leurs coursiers, dont ils pouvoient à peine modérer l'ardeur, attiroient tous les regards par leur beauté, quelques-uns par les victoires qu'ils avoient déja remportées *(b)*. Dès que le signal fut donné, ils s'avancèrent jusqu'à la seconde ligne *(c)*, et s'étant ainsi réunis avec les autres lignes, ils se présentèrent tous de front au commencement de la carrière. Dans l'instant on les vit couverts de poussière *(d)*, se croiser, se heurter, entraîner les chars avec une rapidité que l'œil avoit peine à suivre. Leur impétuosité redoubloit, lorsqu'ils se trouvoient en présence de la statue d'un génie qui, dit-on, les pénètre d'une terreur secrète *(e)*; elle redoubloit, lorsqu'ils entendoient le son bruyant des trompettes *(f)* placés auprès d'une borne fameuse par les naufrages qu'elle occasionne. Posée dans la largeur de la carrière, elle ne laisse pour le passage des chars qu'un défilé assez étroit, où l'habileté des guides vient très souvent échouer. Le péril est d'autant plus redoutable, qu'il faut doubler la borne jusqu'à douze fois; car on est obligé de parcourir douze fois la longueur de l'Hippodrome, soit en allant, soit en revenant *(g)*.

(a) Pausan. lib. 6, cap. 20, p. 503.
(b) Herodot. lib. 6, cap. 103.
(c) Pausan. ibid.
(d) Sophocl. in Elect. v. 716. Horat. od. 1.
(e) Pausan. ibid. p. 504.
(f) Pausan. ibid. cap. 13, p. 484.
(g) Pind. olymp. 3, v. 59; schol. ibid. olymp. 6, v. 126; schol. ibid. Mém. de l'Acad. des Bell. Lettr. t. 3, p. 314; t. 9, p. 391.

CHAPITRE XXXVIII.

A chaque évolution, il survenoit quelque accident qui excitoit des sentimens de pitié, ou des rires insultans de la part de l'assemblée, Des chars avoient été emportés hors de la lice ; d'autres s'étoient brisés en se choquant avec violence : la carrière étoit parsemée de débris qui rendoient la course plus périlleuse encore. Il ne restoit plus que cinq concurrens, un Thessalien, un Libyen, un Syracusain, un Corinthien et un Thébain. Les trois premiers étoient sur le point de doubler la borne pour la dernière fois. Le Thessalien se brise contre cet écueil *(a)*: il tombe embarrassé dans les rênes, et tandis que ses chevaux se renversent sur ceux du Libyen qui le serroit de près ; que ceux du Syracusain se précipitent dans une ravine qui borde en cet endroit la carrière *(b)* ; que tout retentit de cris perçans et multipliés ; le Corinthien et le Thébain arrivent, saisissent le moment favorable, dépassent la borne, pressent de l'aiguillon leurs coursiers fougueux, et se présentent aux juges qui décernent le premier prix au Corinthien, et le second au Thébain.

Pendant que durèrent les fêtes, et dans certains intervalles de la journée, nous quittions le spectacle, et nous parcourions les environs d'Olympie. Tantôt nous nous amusions à voir arriver des théories ou députations chargées d'offrir à Jupiter les hommages de presque tous les peuples de la Grèce *(c)* ; tantôt nous étions frappés de l'intelligence et de l'activité des commerçans étrangers, qui venoient dans ces lieux étaler leurs marchandises *(d)*. D'autres fois nous étions témoins des marques de dis-

(a) Sophocl. in Electr. v. 747.
(b) Mém. de l'Acad. des Bell. Lettr. t. 9, p. 384.
(c) Dinarch. in Demosth. p. 100. Pausan. lib. 5, cap. 15, p. 414.
(d) Cicer. tuscul. lib. 5, cap. 3, t. 2, p. 362.

tinction que certaines villes s'accordoient les unes aux autres *(a)*; c'étoient des décrets par lesquels elles se décernoient mutuellement des statues et des couronnes, et qu'elles faisoient lire dans les jeux Olympiques, afin de rendre la reconnoissance aussi publique que le bienfait.

Nous promenant un jour le long de l'Alphée, dont les bords ombragés d'arbres de toute espèce, étoient couverts de tentes de différentes couleurs *(b)*, nous vîmes un jeune homme, d'une jolie figure, jeter dans le fleuve des fragmens d'une palme qu'il tenoit dans sa main, et accompagner cette offrande de vœux secrets: il venoit de remporter le prix à la course, et il avoit à peine atteint son troisième lustre. Nous l'interrogeâmes. Cet Alphée, nous dit-il, dont les eaux abondantes et pures fertilisent cette contrée, étoit un chasseur d'Arcadie *(c)*; il soupiroit pour Aréthuse qui le fuyoit, et qui, pour se dérober à ses poursuites, se sauva en Sicile : elle fut métamorphosée en fontaine; il fut changé en fleuve; mais comme son amour n'étoit point éteint, les dieux, pour couronner sa constance, lui ménagèrent une route dans le sein des mers, et lui permirent enfin de se réunir avec Aréthuse. Le jeune homme soupira en finissant ces mots.

Nous revenions souvent dans l'enceinte sacrée. Ici, des athlètes qui n'étoient pas encore entrés en lice, cherchoient dans les entrailles des victimes la destinée qui les attendoit *(d)*. Là, des trompettes, posés sur un grand autel, se disputoient le prix, unique objet de leur ambition. Plus loin, une foule d'étrangers rangés autour d'un portique, écoutoient un écho qui répétoit jusqu'à

(a) Demosth. de cor. p. 487.
(b) Andocid. in Alcib. p. 33.
(c) Pausan. lib. 5, cap. 7, p. 390.
(d) Pindar. olymp. 8, v. 3. Schol. ibid.

CHAPITRE XXXVIII.

sept fois les paroles qu'on lui adressoit *(a)*. Par-tout s'offroient à nous des exemples frappans de faste et de vanité ; car ces jeux attirent tous ceux qui ont acquis de la célébrité, ou qui veulent en acquérir par leurs talens, leur savoir ou leurs richesses *(b)*. Ils viennent s'exposer aux regards de la multitude, toujours empressée auprès de ceux qui ont ou qui affectent de la supériorité.

Après la bataille de Salamine, Thémistocle parut au milieu du Stade, qui retentit aussitôt d'applaudissemens en son honneur. Loin de s'occuper des jeux, les regards furent arrêtés sur lui pendant toute la journée ; on montroit aux étrangers avec des cris de joie et d'admiration cet homme qui avoit sauvé la Grèce ; et Thémistocle fut forcé d'avouer que ce jour avoit été le plus beau de sa vie *(c)*.

Nous apprîmes qu'à la dernière olympiade, Platon obtint un triomphe à peu près semblable. S'étant montré à ces jeux, toute l'assemblée fixa les yeux sur lui, et témoigna par les expressions les plus flatteuses la joie qu'inspiroit sa présence *(d)*.

Nous fûmes témoins d'une scène plus touchante encore. Un vieillard cherchoit à se placer. Après avoir parcouru plusieurs gradins, toujours repoussé par des plaisanteries offensantes, il parvint à celui des Lacédémoniens. Tous les jeunes gens et la plupart des hommes se levèrent avec respect, et lui offrirent leurs places. Des battemens de mains sans nombre éclatèrent à l'instant ; et le vieillard attendri ne put s'empêcher de dire : « Les « Grecs connoissent les règles de la bienséance ; les La- « cédémoniens les pratiquent *(e)*. »

(a) Plut. de garrul. t. 2, p. 502. Pausan. lib. 5, cap. 21, p. 434.
(b) Isocr. de bigis, t. 2, p. 436.
(c) Plut. in Themist. t. 1, p. 120.
(d) Neanth. ap. Diog. Laert. lib. 3, §. 25.
(e) Plut. apophth. Lacon. t. 2, p. 235.

Je

Je vis dans l'enceinte un peintre élève de Zeuxis, qui, à l'exemple de son maître *(a)*, se promenoit revêtu d'une superbe robe de pourpre, sur laquelle son nom étoit tracé en lettres d'or. On lui disoit de tous côtés : Tu imites la vanité de Zeuxis, mais tu n'es pas Zeuxis.

J'y vis un Cyrénéen et un Corinthien, dont l'un faisoit l'énumération de ses richesses, et l'autre de ses aïeux. Le Cyrénéen s'indignoit du faste de son voisin; celui-ci rioit de l'orgueil du Cyrénéen.

J'y vis un Ionien, qui, avec des talens médiocres, avoit réussi dans une petite négociation dont sa patrie l'avoit chargé. Il avoit pour lui la considération que les sots ont pour les parvenus. Un de ses amis le quitta pour me dire à l'oreille : Il n'auroit jamais cru qu'il fût si aisé d'être un grand homme.

Non loin de là un sophiste tenoit un vase à parfums et une étrille, comme s'il alloit aux bains. Après s'être moqué des prétentions des autres, il monta sur un des côtés du temple de Jupiter, se plaça au milieu de la colonnade *(b)*, et de cet endroit élevé, il crioit au peuple : Vous voyez cet anneau, c'est moi qui l'ai gravé; ce vase et cette étrille, c'est moi qui les ai faits : ma chaussure, mon manteau, ma tunique et la ceinture qui l'assujettit, tout cela est mon ouvrage; je suis prêt à vous lire des poëmes héroïques, des tragédies, des dithyrambes, toutes sortes d'ouvrages en prose, en vers, que j'ai composés sur toutes sortes de sujets; je suis prêt à discourir sur la musique, sur la grammaire; prêt à répondre à toutes sortes de questions *(c)*.

Pendant que ce sophiste étaloit avec complaisance sa

(a) Plin. lib. 35, cap. 9, t. 2, p. 691.
(b) Philostr. vit. Apoll. lib. 4, cap. 31, p. 170.
(c) Plat. Hipp. t. 1, p. 363 et 368.

vanité, des peintres exposoient à tous les yeux les tableaux qu'ils venoient d'achever *(a)*; des rhapsodes chantoient des fragmens d'Homère et d'Hésiode : l'un d'entre eux nous fit entendre un poème entier d'Empédocle *(b)*: des poètes, des orateurs, des philosophes, des historiens, placés aux peristyles des temples et dans les endroits éminens, récitoient leurs ouvrages *(c)*: les uns traitoient des sujets de morale; d'autres faisoient l'éloge des jeux Olympiques, ou de leur patrie, ou des princes dont ils mendioient la protection *(d)*.

Environ trente ans auparavant, Denys, tyran de Syracuse, avoit voulu s'attirer l'admiration de l'assemblée. On y vit arriver de sa part, et sous la direction de son frère Théaridès, une députation solennelle, chargée de présenter des offrandes à Jupiter; plusieurs chars attelés de quatre chevaux, pour disputer le prix de la course; quantité de tentes somptueuses qu'on dressa dans la campagne, et une foule d'excellens déclamateurs qui devoient réciter publiquement les poésies de ce prince. Leur talent et la beauté de leurs voix fixèrent d'abord l'attention des Grecs, deja prévenus par la magnificence de tant d'apprêts; mais bientôt fatigués de cette lecture insipide, ils lancèrent contre Denys les traits les plus sanglans, et leur mépris alla si loin, que plusieurs d'entre eux renversèrent ses tentes et les pillèrent. Pour comble de disgrâce, les chars sortirent de la lice ou se brisèrent les uns contre les autres, et le vaisseau qui ramenoit ce cortège fut jeté par la tempête sur les côtes d'Italie. Tandis qu'à Syracuse le public disoit que les vers de Denys avoient porté mal-

(a) Lucian. in Herod. cap. 4, t. 1, p. 834.
(b) Athen. lib. 14, cap. 3, p. 620.
(c) Lucian. ibid. cap. 3. Plut. X rhet. vit. t. 2, p. 836. Pausan. lib. 6, cap. 17, p 495 etc. Philostr. vit. soph. lib. 1, cap. 9, p. 493 etc.
(d) Plut. X rhet. vit. t. 2, p. 845.

heur aux déclamateurs, aux chevaux et au navire, on soutenoit à la cour que l'envie s'attache toujours au talent *(a)*. Quatre ans après, Denys envoya de nouveaux ouvrages et des acteurs plus habiles, mais qui tombèrent encore plus honteusement que les premiers. A cette nouvelle, il se livra aux excès de la frénésie : et n'ayant pour soulager sa douleur, que la ressource des tyrans, il exila, et fit couper des têtes *(b)*.

Nous suivions avec assiduité les lectures qui se faisoient à Olympie. Les présidens des jeux y assistoient quelquefois, et le peuple s'y portoit avec empressement. Un jour qu'il paroissoit écouter avec une attention plus marquée, on entendit retentir de tous côtés le nom de Polydamas. Aussitôt la plupart des assistans coururent après Polydamas. C'étoit un athlète de Thessalie, d'une grandeur et d'une force prodigieuse. On racontoit de lui qu'étant sans armes sur le mont Olympe, il avoit abattu un lion énorme sous ses coups; qu'ayant saisi un taureau furieux, l'animal ne put s'échapper qu'en laissant la corne de son pied entre les mains de l'athlète; que les chevaux les plus vigoureux ne pouvoient faire avancer un char qu'il retenoit par derrière d'une seule main. Il avoit remporté plusieurs victoires dans les jeux publics; mais comme il étoit venu trop tard à Olympie, il ne put être admis au concours. Nous apprîmes dans la suite la fin tragique de cet homme extraordinaire: il étoit entré avec quelques-uns de ses amis dans une caverne pour se garantir de la chaleur; la voûte de la caverne s'entrouvrit; ses amis s'enfuirent; Polydamas voulut soutenir la montagne, et en fut écrasé *(c)* *.

(a) Diod. Sic. lib. 14, p. 318.
(b) Id. ibid. p. 332.
(c) Pausan. lib. 6, cap. 5, p. 463.
* Voyez la note à la fin du volume.

Plus il est difficile de se distinguer parmi les nations policées, plus la vanité y devient inquiète, et capable des plus grands excès. Dans un autre voyage que je fis à Olympie, j'y vis un Médecin de Syracuse, appelé Ménécrate, traînant à sa suite plusieurs de ceux qu'il avoit guéris, et qui s'étoient obligés avant le traitement, de le suivre par-tout (a). L'un paroissoit avec les attributs d'Hercule; un autre avec ceux d'Apollon, d'autres avec ceux de Mercure ou d'Esculape. Pour lui, revêtu d'une robe de pourpre, ayant une couronne d'or sur la tête, et un sceptre à la main, il se donnoit en spectacle sous le nom de Jupiter, et couroit le monde escorté de ces nouvelles divinités. Il écrivit un jour au roi de Macédoine la lettre suivante :

« Ménécrate-Jupiter à Philippe, salut. Tu règnes dans « la Macédoine, et moi dans la médecine; tu donnes la « mort à ceux qui se portent bien, je rends la vie aux « malades; ta garde est formée de Macédoniens, les « Dieux composent la mienne. » Philippe lui répondit en deux mots, qu'il lui souhaitoit un retour de raison *. Quelque temps après, ayant appris qu'il étoit en Macédoine, il le fit venir, et le pria à souper. Ménécrate et ses compagnons furent placés sur des lits superbes et exhaussés; devant eux étoit un autel chargé des prémices des moissons; et pendant qu'on présentoit un excellent repas aux autres convives, on n'offrit que des parfums et des libations à ces nouveaux dieux, qui, ne pouvant supporter cet affront, sortirent brusquement de la salle, et ne reparurent plus depuis.

Un autre trait ne sert pas moins à peindre les mœurs

(a) Athen. lib. 7, cap. 10, p. 289.

* Plutarque (apophth. Lacon. t. 2, p. 213) attribue cette réponse à Agésilas, à qui, suivant lui, la lettre étoit adressée.

des Grecs, et la légèreté de leur caractère. Il se donna un combat dans l'enceinte sacrée, pendant qu'on célébroit les jeux, il y a huit ans. Ceux de Pise en avoient usurpé l'intendance *(a)* sur les Éléens, qui vouloient reprendre leurs droits. Les uns et les autres, soutenus de leurs alliés, pénétrèrent dans l'enceinte : l'action fut vive et meurtrière. On vit les spectateurs sans nombre que les fêtes avoient attirés, et qui étoient presque tous couronnés de fleurs, se ranger tranquillement autour du champ de bataille, témoigner dans cette occasion la même espèce d'intérêt que pour les combats des athlètes, et applaudir tour-à-tour avec les mêmes transports aux succès de l'une et de l'autre armée *(b)*.

Il me reste à parler des exercices qui demandent plus de force que les précédens, tels que la lutte, le pugilat, le pancrace et le pentathle. Je ne suivrai point l'ordre dans lequel ces combats furent donnés, et je commencerai par la lutte.

On se propose dans cet exercice de jeter son adversaire par terre, et de le forcer à se déclarer vaincu. Les athlètes qui devoient concourir, se tenoient dans un portique voisin ; ils furent appelés à midi *(c)*. Ils étoient au nombre de sept : on jeta autant de bulletins dans une boîte placée devant les présidens des jeux *(d)*. Deux de ces bulletins étoient marqués de la lettre A, deux autres de la lettre B, deux autres d'un C, et le septième d'un D : on les agita dans la boîte ; chaque athlète prit le sien, et l'un des présidens appareilla ceux qui avoient tiré la

(a) Pausan. lib. 6, cap. 4, p. 460.

(b) Xenoph. hist. Græc. lib. 7, p. 639. Diod. Sic. lib. 15, p. 387.

(c) Philostr. vit. Apoll. lib. 6, cap. 6, p. 235.

(d) Lucian. in Hermot. cap. 40, t. 1, p. 783. Fabr. agon. lib. 1, cap. 24.

CHAPITRE XXXVIII.

même lettre. Ainsi il y eut trois couples de lutteurs, et le septième fut reservé pour combattre contre les vainqueurs des autres *(a)*. Ils se dépouillèrent de tout vêtement, et après s'être frottés d'huile *(b)*, ils se roulèrent dans le sable, afin que leurs adversaires eussent moins de prise en voulant les saisir *(c)*.

Aussitôt un Thébain et un Argien s'avancent dans le Stade; ils s'approchent, se mesurent des yeux et s'empoignent par les bras. Tantôt appuyant leur front l'un contre l'autre *(d)*, ils se poussent avec une action égale, paroissent immobiles, et s'épuisent en efforts superflus; tantôt ils s'ébranlent par des secousses violentes, s'entrelacent comme des serpens, s'alongent, se raccourcissent, se plient en avant, en arrière, sur les côtés *(e)*; une sueur abondante coule de leurs membres affoiblis; ils respirent un moment, se prennent par le milieu du corps, et après avoir employé de nouveau la ruse et la force, le Thebain enlève son adversaire; mais il plie sous le poids: ils tombent, se roulent dans la poussière, et reprennent tour-à-tour le dessus. A la fin, le Thébain, par l'entrelacement de ses jambes et de ses bras, suspend tous les mouvemens de son adversaire qu'il tient sous lui, le serre à la gorge, et le force à lever la main pour marque de sa défaite *(f)*. Ce n'est pas assez néanmoins pour obtenir la couronne; il faut que le vainqueur terrasse au moins deux fois son rival *(g)*; et communément ils en viennent trois fois aux mains *(h)*. L'Argien eut l'avantage

(a) Julian. Cæsar. p. 317.
(b) Fabr. agon. lib. 2, cap. 5.
(c) Lucian. in Anach. t. 2, p. 910.
(d) Id. ibid. p. 884.
(e) Mém. de l'Acad. des Bell. Lettr. t. 3, p. 237.
(f) Fabr. agon. lib. 1, cap. 8.
(g) Mém. de l'Acad. des Bell. Lettr. t. 3, p. 250.
(h) Æschyl. in Eumen. v. 592. Schol. ibid. Plat. in Euthyd. t. 1, p. 277 etc.

dans la seconde action, et le Thébain reprit le sien dans la troisième.

Après que les deux autres couples de lutteurs eurent achevé leurs combats, les vaincus se retirèrent accablés de honte et de douleur *(a)*. Il restoit trois vainqueurs, un Agrigentin, un Éphésien, et le Thébain dont j'ai parlé. Il restoit aussi un Rhodien que le sort avoit réservé. Il avoit l'avantage d'entrer tout frais dans la lice; mais il ne pouvoit remporter le prix sans livrer plus d'un combat *(b)*. Il triompha de l'Agrigentin, fut terrassé par l'Éphésien, qui succomba sous le Thébain: ce dernier obtint la palme. Ainsi une première victoire doit en amener d'autres; et dans un concours de sept athlètes, il peut arriver que le vainqueur soit obligé de lutter contre quatre antagonistes *(c)*, et d'engager avec chacun d'eux jusqu'à trois actions différentes.

Il n'est pas permis dans la lutte de porter des coups à son adversaire; dans le pugilat il n'est permis que de le frapper. Huit athlètes se présentèrent pour ce dernier exercice, et furent, ainsi que les lutteurs, appareillés par le sort. Ils avoient la tête couverte d'une calotte d'airain *(d)*, et leurs poings étoient assujettis par des espèces de gantelets formés de lanières de cuir qui se croisoient en tous sens *(e)*.

Les attaques furent aussi variées que les accidens qui les suivirent. Quelquefois on voyoit deux athlètes faire divers mouvemens pour n'avoir pas le soleil devant les yeux, passer des heures entières à s'observer, à épier

---

(a) Pind. olymp. 8, v. 90.
(b) Æschyl. in Choeph. v. 866.
(c) Pind. ibid.
(d) Eustath. in iliad. 23, p. 1324.
(e) Mém. de l'Acad. des Bell. Lettr. t. 3, p. 267.

CHAPITRE XXXVIII.

chacun l'instant où son adversaire laisseroit une partie de son corps sans défense *(a)*, à tenir leurs bras élevés et tendus de manière à mettre leur tête à couvert, à les agiter rapidement, pour empêcher l'ennemi d'approcher *(b)*. Quelquefois ils s'attaquoient avec fureur, et faisoient pleuvoir l'un sur l'autre une grêle de coups. Nous en vîmes qui, se précipitant le bras levé sur leur ennemi prompt à les éviter, tomboient pesamment sur la terre, et se brisoient tout le corps; d'autres qui, épuisés et couverts de blessures mortelles, se soulevoient tout-à-coup, et prenoient de nouvelles forces dans leur désespoir; d'autres enfin qu'on retiroit du champ de bataille *(c)*, n'ayant sur le visage aucun trait qu'on pût reconnoître, et ne donnant d'autre signe de vie que le sang qu'ils vomissoient à gros bouillons.

Je frémissois à la vue de ce spectacle, et mon ame s'ouvroit toute entière à la pitié, quand je voyois de jeunes enfans faire l'apprentissage de tant de cruautés *(d)*. Car on les appeloit aux combats de la lutte et du ceste avant que d'appeler les hommes faits *(e)*. Cependant les Grecs se repaissoient avec plaisir de ces horreurs: ils animoient par leurs cris ces malheureux, acharnés les uns contre les autres *(f)*; et les Grecs sont doux et humains! Certes, les dieux nous ont accordé un pouvoir bien funeste et bien humiliant, celui de nous accoutumer à tout, et d'en venir au point de nous faire un jeu de la barbarie, ainsi que du vice.

Les exercices cruels auxquels on élève ces enfans, les

(a) Lucian. de calumn. t. 3, p. 139.
(b) Mém. de l'Acad. des Bell. Lettr. t. 3, p. 273.
(c) Anthol. lib. 2, cap. 1, epigr. 14.
(d) Pausan. lib. 5, cap. 8, p. 395; lib. 6, cap. 1, p. 452.
(e) Plut. sympos. lib. 2, cap. 5, t. 2, p. 639.
(f) Fabr. agon. lib. 2, cap. 30.

épuisent

épuisent de si bonne heure, que dans les listes des vainqueurs aux jeux Olympiques, on en trouve à peine deux ou trois qui aient remporté le prix dans leur enfance et dans un âge plus avancé *(a)*.

Dans les autres exercices il est aisé de juger du succès : dans le pugilat il faut que l'un des combattans avoue sa défaite. Tant qu'il lui reste un degré de force, il ne désespère pas de la victoire, parce qu'elle peut dépendre de ses efforts et de sa fermeté. On nous raconta qu'un athlète ayant eu les dents brisées par un coup terrible, prit le parti de les avaler, et que son rival, voyant son attaque sans effet, se crut perdu sans ressource, et se déclara vaincu *(b)*.

Cet espoir fait qu'un athlète cache ses douleurs sous un air menaçant et une contenance fière, qu'il risque souvent de périr, qu'il périt en effet quelquefois *(c)*, malgré l'attention du vainqueur et la sévérité des lois, qui défendent à ce dernier de tuer son adversaire, sous peine d'être privé de la couronne *(d)*. La plupart, en échappant à ce danger, restent estropiés toute leur vie, ou conservent des cicatrices qui les défigurent *(e)*. De là vient peut-être que cet exercice est le moins estimé de tous, et qu'il est presque entièrement abandonné aux gens du peuple *(f)*.

Au reste, ces hommes durs et féroces supportent plus facilement les coups et les blessures, que la chaleur qui les accable *(g)* : car ces combats se donnent dans le canton de la Grèce, dans la saison de l'année, dans l'heure du

---

(a) Aristot. de rep. lib. 8, cap. 4, t. 2, p. 453.
(b) Ælian. var. hist. lib. 10, cap. 19.
(c) Schol. Pind. olymp. 5, v. 34.
(d) Pausan. lib. 6, cap. 9, p. 474.
(e) Anthol. lib. 2, cap. 1, epigr. 1 et 2.
(f) Isocr. de bigis, t. 2, p. 437.
(g) Cicer. de clar. orat. cap. 69, t. 1, p. 394.

CHAPITRE XXXVIII.

jour où les feux du soleil sont si ardens, que les spectateurs ont de la peine à les soutenir *(a)*.

Ce fut dans le moment qu'ils sembloient redoubler de violence, que se donna le combat du pancrace, exercice composé de la lutte et du pugilat *(b)*, à cette différence près, que les athlètes ne devant pas se saisir au corps, n'ont point les mains armées de gantelets, et portent des coups moins dangereux. L'action fut bientôt terminée : il étoit venu la veille un Sicyonien, nommé Sostrate, célèbre par quantité de couronnes qu'il avoit recueillies, et par les qualités qui les lui avoient procurées *(c)*. La plupart de ses rivaux furent écartés par sa présence *(d)*, les autres par ses premiers essais; car dans ces préliminaires, où les athlètes préludent en se prenant par les mains, il serroit et tordoit avec tant de violence les doigts de ses adversaires, qu'il décidoit sur le champ la victoire en sa faveur.

Les athlètes dont j'ai fait mention ne s'étoient exercés que dans ce genre, ceux dont je vais parler s'exercent dans toutes les espèces de combats. En effet le pentathle comprend non seulement la course à pied, la lutte, le pugilat et le pancrace, mais encore le saut, le jet du disque et celui du javelot *(e)*.

Dans ce dernier exercice il suffit de lancer le javelot, et de frapper au but proposé. Les disques ou palets sont des masses de métal ou de pierre, de forme lenticulaire, c'est-à-dire rondes, et plus épaisses dans le milieu que vers les bords, très lourdes, d'une surface très polie, et

(a) Aristot. problem. 38, t. 2, p. 837. Ælian. var. hist. lib. 14, cap. 18.

(b) Aristot. de rhet. t. 2, p. 524. Plut. sympos. lib. 2, cap. 4, t. 2, p. 628.

(c) Pausan. lib. 6, cap. 4, p. 460.

(d) Philon, de eo quod deter. p. 160.

(e) Mém. de l'Acad. des Bell. Lettr. t. 3, p. 320.

par là même très difficiles à saisir *(a)*. On en conserve trois à Olympie, qu'on présente à chaque renouvellement des jeux *(b)*, et dont l'un est percé d'un trou pour y passer une courroie *(c)*. L'athlète placé sur une petite élévation *(d)* pratiquée dans le Stade, tient le palet avec sa main, ou par le moyen d'une courroie, l'agite circulairement *(e)*, et le lance de toutes ses forces: le palet vole dans les airs, tombe et roule dans la lice. On marque l'endroit où il s'arrête; et c'est à le dépasser, que tendent les efforts successifs des autres athlètes.

Il faut obtenir le même avantage dans le saut, exercice dont tous les mouvemens s'exécutent au son de la flûte *(f)*. Les athlètes tiennent dans leurs mains des contre-poids, qui, dit-on, leur facilitent les moyens de franchir un plus grand espace *(g)*. Quelques-uns, dit-on, s'élancent au-delà de 50 pieds *(h)**.

Les athlètes qui disputent le prix du pentathle, doivent, pour l'obtenir, triompher au moins dans les trois premiers combats auxquels ils s'engagent *(i)*. Quoiqu'ils ne puissent pas se mesurer en particulier avec les athlètes de chaque profession, ils sont néanmoins très estimés *(k)*, parce qu'en s'appliquant à donner au corps la force, la souplesse et la légèreté dont il est susceptible, ils remplissent tous les objets qu'on s'est proposés dans l'institution des jeux et de la gymnastique.

(a) Mém. de l'Acad. des Bell. Lettr. t. 3, p. 334.

(b) Pausan. lib. 6, cap. 19, p. 498.

(c) Eustath. in iliad. 8, p. 1591.

(d) Philostr. icon. lib. 1, cap. 24, p. 798.

(e) Homer. iliad. lib. 23, v. 840; odyss. lib. 8, v. 189.

(f) Pausan. lib. 5, cap. 7, p. 392; cap. 17, p. 421.

(g) Aristot. problem. 5, t. 2, p. 709; de anim. incess. cap. 3, t. 1, p. 734. Pausan. ibid. cap. 26, p. 446. Lucian. de gymnas. t. 2, p. 909.

(h) Eustath. in odyss. lib. 8, t. 3, p. 1591. Schol. Aristoph. in Acharn. v. 213.

* 47 de nos pieds, plus 2 pouces 8 lignes.

(i) Plut. sympos. lib. 9, t. 2, p. 738. Pausan. lib. 3, cap. 11, p. 232.

(k) Mém. de l'Acad. des Bell. Lettr. t. 3, p. 322.

CHAPITRE XXXVIII.

Le dernier jour des fêtes fut destiné à couronner les vainqueurs *(a)*. Cette cérémonie glorieuse pour eux, se fit dans le bois sacré *(b)*, et fut précédée par des sacrifices pompeux. Quand ils furent achevés, les vainqueurs, à la suite des présidens des jeux, se rendirent au théâtre, parés de riches habits *(c)*, et tenant une palme à la main *(d)*. Ils marchoient dans l'ivresse de la joie *(e)*, au son des flûtes *(f)*, entourés d'un peuple immense, dont les applaudissemens faisoient retentir les airs. On voyoit ensuite paroître d'autres athlètes montés sur des chevaux et sur des chars. Leurs coursiers superbes se montroient avec toute la fierté de la victoire; ils étoient ornés de fleurs *(g)*, et sembloient participer au triomphe.

Parvenus au théâtre, les présidens des jeux firent commencer l'hymne composé autrefois par le poète Archiloque, et destiné à relever la gloire des vainqueurs, et l'éclat de cette cérémonie *(h)*. Après que les spectateurs eurent joint, à chaque reprise, leurs voix à celles des musiciens, le héraut se leva, et annonça que Porus, né dans la ville de Sicyone, avoit remporté le prix du Stade. Cet athlète se présenta devant le chef des présidens *(i)*, qui lui mit sur la tête une couronne d'olivier sauvage, cueillie, comme toutes celles qu'on distribue à Olympie, sur un arbre qui est derrière le temple de Jupiter *(k)*, et devenu par sa destination l'objet de la vénération publique. Aussitôt toutes ces expressions de joie et d'admiration, dont on l'avoit honoré dans le moment de sa victoire,

(a) Schol. Pind. in olymp. 3, v. 33; in olymp. 5, v. 14, p. 56.
(b) Philostr. vit. Apoll. lib. 8, cap. 18.
(c) Lucian. in Demon. t. 2, p. 382.
(d) Plut. sympos. lib. 8, cap. 4, t. 2, p. 723. Vitruv. præfat. lib. 9, p. 173.
(e) Pind. olymp. 9, v. 6.
(f) Pausan. lib 5, p. 392.
(g) Pind. olymp. 3, v. 10.
(h) Id. olymp. 9, v. 1. Schol. ibid.
(i) Id. olymp. 3, v. 21.
(k) Pausan. lib. 5, cap. 15, p. 414.

se renouvelèrent avec tant de force et de profusion, que Porus me parut au comble de la gloire *(a)*. C'est en effet à cette hauteur que tous les assistans le voyoient placé; et je n'étois plus surpris des épreuves laborieuses auxquelles se soumettent les athlètes, ni des effets extraordinaires que ce concert de louanges a produits plus d'une fois. On nous disoit, à cette occasion, que le sage Chilon expira de joie en embrassant son fils, qui venoit de remporter la victoire *(b)*, et que l'assemblée des jeux Olympiques se fit un devoir d'assister à ses funérailles. Dans le siècle dernier, ajoutoit-on, nos pères furent témoins d'une scène encore plus intéressante.

Diagoras de Rhodes, qui avoit rehaussé l'éclat de sa naissance par une victoire remportée dans nos jeux *(c)*, amena dans ces lieux deux de ses enfans, qui concoururent et méritèrent la couronne *(d)*. A peine l'eurent-ils reçue, qu'ils la posèrent sur la tête de leur père; et le prenant sur leurs épaules, le menèrent en triomphe au milieu des spectateurs, qui le félicitoient en jetant des fleurs sur lui, et dont quelques-uns lui disoient: Mourez, Diagoras; car vous n'avez plus rien à desirer *(e)*. Le vieillard ne pouvant suffire à son bonheur, expira aux yeux de l'assemblée attendrie de ce spectacle, baigné des pleurs de ses enfans qui le pressoient entre leurs bras *(f)*.

Ces éloges donnés aux vainqueurs sont quelquefois troublés, ou plutôt honorés par les fureurs de l'envie. Aux acclamations publiques j'entendis quelquefois se mêler des sifflemens, de la part de plusieurs particuliers nés dans

(a) Pind. olymp. 3, v. 77. Schol. ibid.
(b) Diog. Laert. lib. 1, cap. 72. Plin. lib. 7, cap. 32, t. 1, p. 394.
(c) Pind. olymp. 7.
(d) Pausan. lib. 6, cap. 7, p. 469.
(e) Cicer. tuscul. lib. 1, cap. 46, t. 2, p. 272. Plut. in Pelop. t. 1, p. 297.
(f) Aul. Gell. lib. 3, cap. 15.

des villes ennemies de celles qui avoient donné le jour aux vainqueurs *(a)*.

A ces traits de jalousie, je vis succéder des traits non moins frappans d'adulation ou de générosité. Quelques-uns de ceux qui avoient remporté le prix à la course des chevaux et des chars, faisoient proclamer à leur place des personnes dont ils vouloient se ménager la faveur, ou dont ils chérissoient l'amitié *(b)*. Les athlètes qui triomphent dans les autres combats, ne pouvant se substituer personne, ont aussi des ressources pour satisfaire leur avarice; ils se disent, au moment de la proclamation, originaires d'une ville de laquelle ils ont reçu des présens *(c)*, et risquent ainsi d'être exilés de leur patrie, dont ils ont sacrifié la gloire *(d)*. Le roi Denys, qui trouvoit plus facile d'illustrer sa capitale que de la rendre heureuse, envoya plus d'une fois des agens à Olympie, pour engager les vainqueurs des jeux à se déclarer Syracusains *(e)*; mais comme l'honneur ne s'acquiert pas à prix d'argent, ce fut une égale honte pour lui d'avoir corrompu les uns, et de n'avoir pu corrompre les autres.

La voie de séduction est souvent employée pour écarter un concurrent redoutable, pour l'engager à céder la victoire en ménageant ses forces *(f)*, pour tenter l'intégrité des juges; mais les athlètes convaincus de ces manœuvres, sont fouettés avec des verges *(g)*, ou condamnés à de fortes amendes. On voit ici plusieurs statues de Jupiter, en bronze, construites des sommes provenues de ces amendes. Les inscriptions dont elles sont accompa-

(a) Plut. apophth. Lacon. t. 2, p. 230.
(b) Herodot. lib. 6, cap. 103.
(c) Pausan. lib. 6, p. 459 et 481.
(d) Id. ibid. p. 497.
(e) Id. ibid. p. 455.
(f) Id. lib. 5, cap. 21, p. 430 et 434.
(g) Thucyd. lib. 5, cap. 50. Pausan. lib. 6, cap. 2, p. 454. Philostr. vit. Apollon. lib. 5, cap. 7, p. 192.

gnées, éternisent la nature du délit, et le nom des coupables *(a)*.

Le jour même du couronnement, les vainqueurs offrirent des sacrifices en actions de grâces *(b)*. Ils furent inscrits dans les registres publics des Éléens *(c)*, et magnifiquement traités dans une des salles du Prytanée *(d)*. Les jours suivans, ils donnèrent eux-mêmes des repas, dont la musique et la danse augmentèrent les agrémens *(e)*. La poésie fut ensuite chargée d'immortaliser leurs noms, et la sculpture de les représenter sur le marbre ou sur l'airain, quelques-uns dans la même attitude où ils avoient remporté la victoire *(f)*.

Suivant l'ancien usage, ces hommes déja comblés d'honneurs sur le champ de bataille, rentrent dans leur patrie avec tout l'appareil du triomphe *(g)*, précédés et suivis d'un cortège nombreux, vêtus d'une robe teinte en pourpre *(h)*, quelquefois sur un char à deux ou à quatre chevaux *(i)*, et par une brèche pratiquée dans le mur de la ville *(k)*. On cite encore l'exemple d'un citoyen d'Agrigente en Sicile, nommé Exénète *(l)*, qui parut dans cette ville sur un char magnifique, et accompagné de quantité d'autres chars, parmi lesquels on en distinguoit 300 attelés de chevaux blancs.

En certains endroits, le trésor public leur fournit une subsistance honnête *(m)*; en d'autres, ils sont exempts de

(a) Pausan. lib. 5, cap. 21, p. 430.

(b) Schol. Pind. in olymp. 5, p. 56.

(c) Pausan. lib. 5, p. 432 et 466.

(d) Id. ibid. cap. 15, p. 416.

(e) Pind. olymp. 9, v. 6; olymp. 10, v. 92. Schol. p. 116. Athen. lib. 1, cap. 3, p. 3. Plut. in Alcib. t. 1, p. 196.

(f) Pausan. lib. 5, cap. 27, p. 450; lib. 6, cap. 13, p. 483. Nep. in Chabr. cap. 12. Fabr. agon. lib. 2, cap. 20.

(g) Mém. de l'Acad. des Bell. Lettr. t. 1, p. 274.

(h) Aristoph. in nub. v. 70. Schol. Theocr. in idyl. 2, v. 74.

(i) Vitruv. præf. lib. 9, p. 173. Diod. Sic. lib. 13, p. 204.

(k) Plut. sympos. lib. 2, cap. 5, t. 2, p. 639.

(l) Diod. Sic. lib. 13, p. 204.

(m) Timocl. ap. Athen. lib. 6, cap. 8, p. 237. Diog. Laert. lib. 1, §. 55. Plut. in Aristid. t. 1, p. 335.

CHAPITRE XXXVIII.

toute charge ; à Lacédémone, ils ont l'honneur dans un jour de bataille, de combattre auprès du Roi *(a)* ; presque par-tout ils ont la préséance à la représentation des jeux *(b)* ; et le titre de vainqueur Olympique ajouté à leur nom, leur concilie une estime et des égards qui font le bonheur de leur vie *(c)*.

Quelques-uns font rejaillir les distinctions qu'ils reçoivent, sur les chevaux qui les leur ont procurées ; ils leur ménagent une vieillesse heureuse ; ils leur accordent une sépulture honorable *(d)* ; et quelquefois même ils élèvent des pyramides sur leurs tombeaux *(e)*.

(a) Plut. in Lycurg. t. 1, p. 53. Id, sympos. lib. 2, cap. 5, t. 2, p. 639.

(b) Xenoph. ap. Athen. lib. 10, cap. 2, p. 414.

(c) Plat. de rep. lib. 5, t. 2, p. 465 et 466.

(d) Herodot. lib. 6, cap. 103. Plut. in Caton. t. 1, p. 339. Ælian. de animal. lib. 12, cap. 10.

(e) Plin. lib. 8, cap. 42.

FIN DU CHAPITRE TRENTE-HUITIÈME.

CHAPITRE

CHAPITRE XXXIX.

SUITE DU VOYAGE DE L'ÉLIDE.

Xénophon à Scillonte.

XÉNOPHON avoit une habitation à Scillonte, petite ville située à 20 stades d'Olympie *(a)**. Les troubles du Péloponèse l'obligèrent de s'en éloigner *(b)*, et d'aller s'établir à Corinthe, où je le trouvai lorsque j'arrivai en Grèce**. Dès qu'ils furent appaisés, il revint à Scillonte***; et le lendemain des fêtes nous nous rendîmes chez lui avec Diodore son fils, qui ne nous avoit pas quittés pendant tout le temps qu'elles durèrent.

Le domaine de Xénophon étoit considérable. Il en devoit une partie à la générosité des Lacédémoniens *(c)*; il avoit acheté l'autre, pour la consacrer à Diane, et s'acquitter ainsi d'un vœu qu'il fit en revenant de Perse. Il réservoit le dixième du produit pour l'entretien d'un temple qu'il avoit construit en l'honneur de la Déesse, et pour un pompeux sacrifice qu'il renouveloit tous les ans *(d)*.

Auprès du temple s'élève un verger qui donne diverses espèces de fruits. Le Sélinus, petite rivière abondante en poissons, promène avec lenteur ses eaux limpides au pied

(a) Xenoph. exped. Cyr. lib. 5, p. 350.
* Environ trois quarts de lieue.
(b) Diog. Laert. lib. 2, §. 53.
** Voyez le chapitre IX de cet ouvrage.
*** Voyez la note à la fin du volume.
(c) Pausan. lib. 5, cap. 6, p. 388. Dinarch. ap. Diog. Laert. lib. 2, §. 52.
(d) Xenoph. ibid.

CHAPITRE XXXIX.

d'une riche colline, à travers des prairies où paissent tranquillement les animaux destinés aux sacrifices. Au dedans, au dehors de la terre sacrée, des bois distribués dans la plaine ou sur les montagnes, servent de retraites aux chevreuils, aux cerfs et aux sangliers *(a)*.

C'est dans cet heureux séjour, que Xénophon avoit composé la plupart de ses ouvrages *(b)*, et que depuis une longue suite d'années, il couloit des jours consacrés à la philosophie, à la bienfaisance, à l'agriculture, à la chasse, à tous les exercices qui entretiennent la liberté de l'esprit et la santé du corps. Ses premiers soins furent de nous procurer les amusemens assortis à notre âge, et ceux que la campagne offre à un âge plus avancé. Il nous montroit ses chevaux, ses plantations, les détails de son ménage : et nous vîmes presque par-tout réduits en pratique les préceptes qu'il avoit semés dans ses différens ouvrages *(c)*. D'autres fois il nous exhortoit d'aller à la chasse, qu'il ne cessoit de recommander aux jeunes gens comme l'exercice le plus propre à les accoutumer aux travaux de la guerre *(d)*.

Diodore nous menoit souvent à celle des cailles, des perdrix, et de plusieurs sortes d'oiseaux *(e)*. Nous en tirions de leurs cages pour les attacher au milieu de nos filets. Les oiseaux de même espèce, attirés par leurs cris, tomboient dans le piége, et perdoient la vie ou la liberté *(f)*.

Ces jeux en amenoient d'autres plus vifs et plus variés. Diodore avoit plusieurs meutes de chiens, l'une pour le

(a) Xenoph. exped. Cyr. lib. 5, p. 350. Pausan. lib. 5, cap. 6, p. 388.

(b) Plut. de exil. t. 2, p. 605. Diog. Laert. lib. 2, §. 52.

(c) Xenoph. p. 818 et 932.

(d) Id. de venat. p. 974; et 995.

(e) Id. memorab. p. 734.

(f) Aristoph. in av. v. 1083. Schol. ibid.

lièvre, une autre pour le cerf, une troisième, tirée de la Laconie ou de la Locride, pour le sanglier (a). Il les connoissoit tous par leurs noms *, leurs défauts et leurs bonnes qualités (b). Il savoit mieux que personne la tactique de cette espèce de guerre, et il en parloit aussi bien que son père en avoit écrit (c). Voici comment se faisoit la chasse du lièvre.

On avoit tendu des filets de différentes grandeurs, dans les sentiers et dans les issues secrètes par où l'animal pouvoit s'échapper (d). Nous sortîmes habillés à la legère, un bâton à la main (e). Le piqueur détacha un des chiens; et dès qu'il le vit sur la voie, il découpla les autres, et bientôt le lièvre fut lancé. Dans ce moment tout sert à redoubler l'intérêt, les cris de la meute, ceux des chasseurs qui l'animent (f), les courses et les ruses du lièvre, qu'on voit dans un clin-d'œil parcourir la plaine et les collines, franchir les fossés, s'enfoncer dans des taillis, paroître et disparoître plusieurs fois, et finir par s'engager dans l'un des piéges qui l'attendent au passage. Un garde placé tout auprès s'empare de la proie, et la présente aux chasseurs qu'il appelle de la voix et du geste (g). Dans la joie du triomphe, on commence une nouvelle battue. Nous en faisions plusieurs dans la journée (h). Quelquefois le lièvre nous échappoit, en passant le Sélinus à la nage (i).

A l'occasion du sacrifice que Xénophon offroit tous

(a) Xenoph. de venat. p. 991.

* On avoit soin de donner aux chiens des noms très courts, et composés de deux syllabes, tels que Thymos, Lochos, Phylax, Phonex, Brémon, Psyché, Hébé etc. (Xenoph. de venat. p. 987.)

(b) Id. ibid. p. 987 et 996.

(c) Id. ibid p. 972.

(d) Id. ibid. p. 983.

(e) Id. ibid. p. 984.

(f) Id. ibid. p. 985.

(g) Id. ibid. p. 984.

(h) Id. ibid. p. 986.

(i) Id. ibid. p. 980.

CHAPITRE XXXIX.

les ans à Diane *(a)*, ses voisins, hommes et femmes, se rendoient à Scillonte. Il traitoit lui-même ses amis *(b)*. Le trésor du temple étoit chargé de l'entretien des autres spectateurs *(c)*. On leur fournissoit du vin, du pain, de la farine, des fruits, et une partie des victimes immolées; on leur distribuoit aussi les sangliers, les cerfs et les chevreuils, qu'avoit fait tomber sous ses coups la jeunesse des environs, qui, pour se trouver aux différentes chasses, s'étoit rendue à Scillonte, quelques jours avant la fête *(d)*.

Pour la chasse du sanglier nous avions des épieux, des javelots et de gros filets. Les pieds de l'animal récemment gravés sur le terrain, l'impression de ses dents, restée sur l'écorce des arbres, et d'autres indices nous menèrent auprès d'un taillis fort épais *(e)*. On détacha un chien de Laconie; il suivit la trace, et parvenu au fort où se tenoit l'animal, il nous avertit par un cri, de sa découverte. On le retira aussitôt; on dressa les filets dans les refuites; nous prîmes nos postes. Le sanglier arriva de mon côté. Loin de s'engager dans le filet, il s'arrêta, et soutint pendant quelques momens l'attaque de la meute entière, dont les aboiemens faisoient retentir la forêt, et celle des chasseurs qui s'approchoient pour lui lancer des traits et des pierres. Bientôt après il fondit sur Moschion, qui l'attendit de pied ferme dans le dessein de l'enferrer; mais l'épieu glissa sur l'épaule, et tomba des mains du chasseur, qui sur le champ prit le parti de se coucher la face contre terre *(f)*.

Je crus sa perte assurée. Déja le sanglier, ne trouvant

(a) Xenoph. exped. Cyr. lib. 5, p. 350.
(b) Diog. Laert. lib. 2, §. 52.
(c) Xenoph. ibid.
(d) Id. ibid.
(e) Id. de venat. p. 992.
(f) Id. ibid. p. 993.

point de prise pour le soulever, le fouloit aux pieds, lorsqu'il vit Diodore qui accouroit au secours de son compagnon : il s'élança aussitôt sur ce nouvel ennemi, qui, plus adroit ou plus heureux, lui plongea son épieu à la jointure de l'épaule. Nous eûmes alors un exemple effrayant de la férocité de cet animal. Quoique atteint d'un coup mortel, il continua de s'avancer avec fureur contre Diodore, et s'enfonça lui-même le fer jusqu'à la garde *(a)*. Plusieurs de nos chiens furent tués ou blessés dans cette action, moins pourtant que dans une seconde, où le sanglier se fit battre pendant toute une journée. D'autres sangliers, poursuivis par les chiens, tombèrent dans les piéges qu'on avoit couverts de branches *(b)*.

Les jours suivans, des cerfs périrent de la même manière *(c)*. Nous en lançâmes plusieurs autres, et notre meute les fatigua tellement, qu'ils s'arrêtoient à la portée de nos traits, ou se jetoient, tantôt dans les étangs, et tantôt dans la mer *(d)*.

Pendant tout le temps que durèrent les chasses, la conversation n'avoit pas d'autre objet. On racontoit les moyens imaginés par différens peuples pour prendre les lions, les panthères, les ours, et les diverses espèces d'animaux féroces. En certains endroits, on mêle du poison aux eaux stagnantes et aux alimens, dont ils appaisent leur faim ou leur soif. En d'autres, des cavaliers forment une enceinte pendant la nuit autour de l'animal, et l'attaquent au point du jour, souvent au risque de leur vie. Ailleurs, on creuse une fosse vaste et profonde ; on y laisse en réserve une colonne de terre, sur

(a) Xenoph. de venat. p. 993.
(b) Id. ibid. p. 994.
(c) Id. ibid. p. 990.
(d) Id. ibid. p. 991.

laquelle on attache une chèvre; tout autour est construite une palissade impénétrable et sans issue ; l'animal sauvage attiré par les cris de la chèvre, saute par dessus la barrière, tombe dans la fosse, et ne peut plus en sortir (a).

On disoit encore qu'il s'est établi entre les éperviers et les habitans d'un canton de la Thrace une espèce de société ; que les premiers poursuivent les petits oiseaux, et les forcent de se rabattre sur la terre ; que les seconds les tuent à coups de bâton, les prennent aux filets, et partagent la proie avec leurs associés (b). Je doute du fait ; mais après tout, ce ne seroit pas la première fois que des ennemis irréconciliables se seroient réunis, pour ne laisser aucune ressource à la foiblesse.

Comme rien n'est si intéressant que d'étudier un grand homme dans sa retraite, nous passions une partie de la journée à nous entretenir avec Xénophon, à l'écouter, à l'interroger, à le suivre dans les détails de sa vie privée. Nous retrouvions dans ses conversations la douceur et l'élégance qui règnent dans ses écrits. Il avoit tout à-la-fois le courage des grandes choses, et celui des petites, beaucoup plus rare et plus nécessaire que le premier ; il devoit à l'un une fermeté inébranlable, à l'autre une patience invincible.

Quelques années auparavant, sa fermeté fut mise à la plus rude épreuve pour un cœur sensible. Grillus, l'aîné de ses fils, qui servoit dans la cavalerie Athénienne, ayant été tué à la bataille de Mantinée, cette nouvelle fut annoncée à Xénophon au moment qu'entouré de ses amis et de ses domestiques, il offroit un sacrifice. Au milieu

---

(a) Xenoph. de venat. p. 995.

(b) Aristot. hist. animal. lib. 9, cap. 36, t. 1, p. 940. Ælian. de nat. anim. lib. 2, cap. 42.

des cérémonies, un murmure confus et plaintif se fait entendre; le courier s'approche: Les Thébains ont vaincu, lui dit-il, et Grillus..... Des larmes abondantes l'empêchent d'achever. Comment est-il mort? répond ce malheureux père, en ôtant la couronne qui lui ceignoit le front. Après les plus beaux exploits, avec les regrets de toute l'armée, reprit le courier. A ces mots, Xénophon remit la couronne sur sa tête, et acheva le sacrifice *(a)*. Je voulus un jour lui parler de cette perte, il se contenta de me répondre: Hélas! je savois qu'il étoit mortel *(b)*; et il détourna la conversation.

Une autre fois nous lui demandâmes comment il avoit connu Socrate. J'étois bien jeune, dit-il; je le rencontrai dans une rue d'Athènes fort étroite : il me barra le chemin avec son bâton, et me demanda où l'on trouvoit les choses nécessaires à la vie. Au marché, lui répondis-je. Mais, répliqua-t-il, où trouve-t-on à devenir honnête homme? Comme j'hésitois, il me dit: Suivez-moi, et vous l'apprendrez *(c)*. Je le suivis, et ne le quittai que pour me rendre à l'armée de Cyrus. A mon retour, j'appris que les Athéniens avoient fait mourir le plus juste des hommes. Je n'eus d'autre consolation que de transmettre par mes écrits les preuves de son innocence, aux nations de la Grèce, et peut-être même à la postérité. Je n'en ai pas de plus grande maintenant que de rappeler sa mémoire, et de m'entretenir de ses vertus.

Comme nous partagions un intérêt si vif et si tendre, il nous instruisit en détail du système de vie que Socrate avoit embrassé, et nous exposa sa doctrine, telle qu'elle

(a) Diog. Laert. lib. 2, §. 54. Ælian. var. hist. lib. 3, cap. 3. Stob. serm. 7, p. 90.

(b) Val. Max. lib. 5, cap. 10, extern. n°. 2.

(c) Diog. Laert. lib. 2. §. 48.

CHAPITRE XXXIX.

étoit en effet, bornée uniquement à la morale (a), sans mélange de dogmes étrangers, sans toutes ces discussions de physique et de métaphysique que Platon a prêtées à son maître (b). Comment pourrois-je blâmer Platon, pour qui je conserve une profonde vénération.? Cependant, il faut l'avouer, c'est moins dans ses dialogues que dans ceux de Xénophon, qu'on doit étudier les opinions de Socrate. Je tâcherai de les développer dans la suite de cet ouvrage, enrichi presque par-tout des lumières que je dois aux conversations de Scillonte.

L'esprit orné de connoissances utiles, et depuis long-temps exercé à la réflexion, Xénophon écrivit pour rendre les hommes meilleurs en les éclairant; et tel étoit son amour pour la vérité, qu'il ne travailla sur la politique, qu'après avoir approfondi la nature des gouvernemens; sur l'histoire, que pour raconter des faits qui, pour la plupart, s'étoient passés sous ses yeux; sur l'art militaire, qu'après avoir servi et commandé avec la plus grande distinction; sur la morale, qu'après avoir pratiqué les leçons qu'il en donnoit aux autres.

J'ai connu peu de philosophes aussi vertueux, peu d'hommes aussi aimables. Avec quelle complaisance et quelle grâce il répondoit à nos questions! Nous promenant un jour sur les bords du Sélinus, Diodore, Philotas et moi, nous eûmes une dispute assez vive sur la tyrannie des passions. Ils prétendoient que l'amour même ne pouvoit nous asservir malgré nous. Je soutenois le contraire. Xénophon survint: nous le prîmes pour juge; il nous raconta l'histoire suivante.

(a) Aristot. metaphys. lib. 1, cap. 6, t. 2, p. 848.

(b) Id. ibid. p. 847. Theopomp. ap. Athen. lib. 11, p. 508. Diog. Laert. lib. 3, §. 35. Bruck. histor. philos. t. 1, p. 11 et 697. Moshem. in Cudw. t. 1, p. 241 et 600.

Après

CHAPITRE XXXIX.

PANTHÉE ET ABRADATE.

Après la bataille que le grand Cyrus gagna contre les Assyriens, on partagea le butin, et l'on réserva pour ce prince une tente superbe, et une captive qui surpassoit toutes les autres en beauté. C'étoit Panthée, reine de la Susiane *(a)*. Abradate, son époux, étoit allé dans la Bactriane chercher des secours pour l'armée des Assyriens.

Cyrus refusa de la voir, et en confia la garde à un jeune seigneur Mède, nommé Araspe, qui avoit été élevé avec lui. Araspe décrivit la situation humiliante où elle se trouvoit, quand elle s'offrit à ses yeux. Elle étoit, dit-il, dans sa tente, assise par terre, entourée de ses femmes, vêtue comme une esclave, la tête baissée et couverte d'un voile. Nous lui ordonnâmes de se lever; toutes ses femmes se levèrent à-la-fois. Un de nous cherchant à la consoler, Nous savons, lui dit-il, que votre époux a mérité votre amour par ses qualités brillantes; mais Cyrus à qui vous êtes destinée, est le prince le plus accompli de l'Orient *(b)*. A ces mots elle déchira son voile; et ses sanglots, mêlés avec les cris de ses suivantes, nous peignirent toute l'horreur de son état. Nous eûmes alors plus de temps pour la considérer, et nous pouvons vous assurer que jamais l'Asie n'a produit une pareille beauté : mais vous en jugerez bientôt vous-même.

Non, dit Cyrus; votre récit est un nouveau motif pour moi d'éviter sa présence: si je la voyois une fois, je voudrois la voir encore, et je risquerois d'oublier auprès d'elle le soin de ma gloire et de mes conquêtes. Et pensez-vous, reprit le jeune Mède, que la beauté exerce son empire avec tant de force, qu'elle puisse nous écarter de notre devoir malgré nous-mêmes? Pourquoi donc ne

(a) Xenoph. instit. Cyr. lib. 5, p. 114. *(b)* Id. ibid. p. 115.

CHAPITRE XXXIX.

soumet-elle pas également tous les cœurs ? D'où vient que nous n'oserions porter des regards incestueux sur celles de qui nous tenons le jour, ou qui l'ont reçu de nous ? C'est que la loi nous le défend ; elle est donc plus forte que l'amour. Mais si elle nous ordonnoit d'être insensibles à la faim et à la soif, au froid et à la chaleur, ses ordres seroient suivis de la révolte de tous nos sens. C'est que la nature est plus forte que la loi. Ainsi rien ne pourroit résister à l'amour s'il étoit invincible par lui-même ; ainsi on n'aime que quand on veut aimer *(a)*.

Si l'on étoit le maître de s'imposer ce joug, dit Cyrus, on ne le seroit pas moins de le secouer. Cependant j'ai vu des amans verser des larmes de douleur sur la perte de leur liberté, et s'agiter dans des chaînes qu'ils ne pouvoient ni rompre ni porter. C'étoient, répondit le jeune homme, de ces cœurs lâches, qui font un crime à l'amour de leur propre foiblesse. Les ames généreuses soumettent leurs passions à leur devoir. Araspe, Araspe ! dit Cyrus en le quittant, ne voyez pas si souvent la princesse *(b)*.

Panthée joignoit aux avantages de la figure, des qualités que le malheur rendoit encore plus touchantes. Araspe crut devoir lui accorder des soins, qu'il multiplioit sans s'en appercevoir, et comme elle y répondoit par des attentions qu'elle ne pouvoit lui refuser, il confondit ces expressions de reconnoissance avec le desir de plaire *(c)*, et conçut insensiblement pour elle un amour si effréné, qu'il ne put le contenir dans le silence. Panthée en rejeta l'aveu sans hésiter ; mais elle n'en avertit Cyrus, que lorsqu'Araspe l'eut menacée d'en venir aux dernières extrémités *(d)*.

(a) Xenoph. instit. Cyr. lib. 5, p. 116.
(b) Id. ibid. p. 117.
(c) Id. ibid.
(d) Id. ibid. lib. 6, p. 153.

Cyrus fit dire aussitôt à son favori, qu'il devoit employer auprès de la princesse les voies de la persuasion, et non celles de la violence. Cet avis fut un coup de foudre pour Araspe. Il rougit de sa conduite; et la crainte d'avoir déplu à son maître le remplit tellement de honte et de douleur, que Cyrus, touché de son état, le fit venir en sa présence. « Pourquoi, lui dit-il, craignez-vous de m'a-« border? Je sais trop bien que l'amour se joue de la sa-« gesse des hommes, et de la puissance des dieux. Moi-« même, ce n'est qu'en l'évitant que je me soustrais à « ses coups. Je ne vous impute point une faute dont je « suis le premier auteur; c'est moi qui, en vous confiant « la princesse, vous ai exposé à des dangers au dessus de « vos forces. Eh quoi! s'écria le jeune Mède, tandis que « mes ennemis triomphent, que mes amis consternés me « conseillent de me dérober à votre colère, que tout le « monde se réunit pour m'accabler, c'est mon roi qui « daigne me consoler! O Cyrus, vous êtes toujours sem-« blable à vous-même, toujours indulgent pour des foi-« blesses que vous ne partagez pas, et que vous excusez « parce que vous connoisssez les hommes. »

« Profitons, reprit Cyrus, de la disposition des esprits. « Je veux être instruit des forces et des projets de mes « ennemis: passez dans leur camp; votre fuite simulée « aura l'air d'une disgrâce, et vous attirera leur confiance. « J'y vole, répondit Araspe, trop heureux d'expier ma « faute par un si foible service. Mais pourrez-vous, dit « Cyrus, vous séparer de la belle Panthée (a)? Je l'avoue-« rai, répliqua le jeune Mède, mon cœur est déchiré; et « je ne sens que trop aujourd'hui que nous avons en nous-

(a) Xenoph. instit. Cyr. lib. 6, p. 154.

CHAPITRE XXXIX.

« mêmes deux ames, dont l'une nous porte sans cesse « vers le mal, et l'autre vers le bien. Je m'étois livré « jusqu'à présent à la première ; mais, fortifiée de votre « secours, la seconde va triompher de sa rivale *(a)*. » Araspe reçut ensuite des ordres secrets, et partit pour l'armée des Assyriens.

Ayant achevé ces mots, Xénophon garda le silence. Nous en parûmes surpris. La question n'est-elle pas résolue, nous dit-il? Oui, répondit Philotas; mais l'histoire n'est pas finie, et elle nous intéresse plus que la question. Xénophon sourit, et continua de cette manière :

Panthée, instruite de la retraite d'Araspe, fit dire à Cyrus qu'elle pouvoit lui ménager un ami plus fidèle, et peut-être plus utile que ce jeune favori. C'étoit Abradate, qu'elle vouloit détacher du service du roi d'Assyrie, dont il avoit lieu d'être mécontent. Cyrus ayant donné son agrément à cette négociation, Abradate, à la tête de deux mille cavaliers, s'approcha de l'armée des Perses, et Cyrus le fit aussitôt conduire à l'appartement de Panthée *(b)*. Dans ce désordre d'idées et de sentimens que produit un bonheur attendu depuis long-temps et presque sans espoir, elle lui fit le récit de sa captivité, de ses souffrances, des projets d'Araspe, de la générosité de Cyrus; et son époux, impatient d'exprimer sa reconnoissance, courut auprès de ce prince, et lui serrant la main : « Ah Cyrus! lui dit-il, « pour tout ce que je vous dois, je ne puis vous offrir « que mon amitié, mes services et mes soldats. Mais « soyez bien assuré que quels que soient vos projets, « Abradate en sera toujours le plus ferme soutien. » Cyrus

(a) Xenoph. instit. Cyr. lib. 6, p. 154. | *(b)* Id. ibid. p. 155.

reçut ses offres avec transport, et ils concertèrent ensemble les dispositions de la bataille *(a)*.

Les troupes des Assyriens, des Lydiens, et d'une grande partie de l'Asie, étoient en présence de l'armée de Cyrus. Abradate devoit attaquer la redoutable phalange des Égyptiens; c'étoit le sort qui l'avoit placé dans ce poste dangereux, qu'il avoit demandé lui-même, et que les autres généraux avoient d'abord refusé de lui céder *(b)*.

Il alloit monter sur son char, lorsque Panthée vint lui présenter des armes qu'elle avoit fait préparer en secret, et sur lesquelles on remarquoit les dépouilles des ornemens dont elle se paroit quelquefois. « Vous m'avez donc « sacrifié jusqu'à vore parure, lui dit le prince attendri? « Hélas! répondit-elle, je n'en veux pas d'autre, si ce n'est « que vous paroissiez aujourd'hui à tout le monde, tel « que vous me paroissez sans cesse à moi-même. » En disant ces mots, elle le couvroit de ces armes brillantes, et ses yeux versoient des pleurs qu'elle s'empressoit de cacher *(c)*.

Quand elle le vit saisir les rênes, elle fit écarter les assistans, et lui tint ce discours: « Si jamais femme a mille « fois plus aimé son époux qu'elle-même, c'est la vôtre « sans doute, et sa conduite doit vous le prouver mieux « que ses paroles. Eh bien, malgré la violence de ce « sentiment, j'aimerois mieux, et j'en jure par les liens « qui nous unissent, j'aimerois mieux expirer avec vous « dans le sein de l'honneur, que de vivre avec un époux « dont j'aurois à partager la honte. Souvenez-vous des « obligations que nous avons à Cyrus: souvenez-vous

(a) Xenoph. instit. Cyr. lib. 6. p. 155.
(b) Id. ibid. p. 168.
(c) Id. ibid. p. 169.

CHAPITRE XXXIX.

« que j'étois dans les fers, et qu'il m'en a tirée; que « j'étois exposée à l'insulte, et qu'il a pris ma défense: « souvenez-vous enfin que je l'ai privé de son ami, et « qu'il a cru, sur mes promesses, en trouver un plus « vaillant, et sans doute plus fidèle, dans mon cher « Abradate *(a)*. »

Le prince ravi d'entendre ces paroles, étendit la main sur la tête de son épouse, et levant les yeux au ciel: « Grands « Dieux, s'écria-t-il, faites que je me montre aujourd'hui « digne ami de Cyrus, et sur-tout digne époux de Pan- « thée. » Aussitôt il s'élança dans le char, sur lequel cette princesse éperdue n'eut que le temps d'appliquer sa bouche tremblante. Dans l'égarement de ses esprits, elle le suivit à pas précipités dans la plaine; mais Abradate s'en étant apperçu, la conjura de se retirer et de s'armer de courage. Ses eunuques et ses femmes s'approchèrent alors, et la dérobèrent aux regards de la multitude, qui toujours fixés sur elle, n'avoient pu contempler ni la beauté d'Abradate, ni la magnificence de ses vêtemens *(b)*.

La bataille se donna près du Pactole. L'armée de Crœsus fut entièrement défaite; le vaste empire des Lydiens s'écroula dans un instant, et celui des Perses s'éleva sur ses ruines.

Le jour qui suivit la victoire, Cyrus étonné de n'avoir pas revu Abradate, en demanda des nouvelles avec inquiétude *(c)*; et l'un de ses officiers lui apprit que ce prince, abandonné presque au commencement de l'action par une partie de ses troupes, n'en avoit pas moins attaqué avec la plus grande valeur la phalange Égyptienne; qu'il avoit été tué, après avoir vu périr tous ses amis autour

(a) Xenoph. instit. Cyr. lib. 6, p. 169.
(b) Id. ibid. p. 170.
(c) Id. ibid. lib. 7, p. 184.

de lui ; que Panthée avoit fait transporter son corps sur les bords du Pactole, et qu'elle étoit occupée à lui élever un tombeau.

Cyrus, pénétré de douleur, ordonne aussitôt de porter en ce lieu les préparatifs des funérailles qu'il destine au héros ; il les devance lui-même : il arrive, il voit la malheureuse Panthée assise par terre auprès du corps sanglant de son mari. Ses yeux se remplissent de larmes ; il veut serrer cette main qui vient de combattre pour lui ; mais elle reste entre les siennes : le fer tranchant l'avoit abattue au plus fort de la mêlée. L'émotion de Cyrus redouble, et Panthée fait entendre des cris déchirans. Elle reprend la main, et après l'avoir couverte de larmes abondantes et de baisers enflammés, elle tâche de la rejoindre au reste du bras, et prononce enfin ces mots qui expirent sur ses lèvres : « Eh bien, Cyrus, vous voyez le malheur « qui me poursuit ; et pourquoi voulez-vous en être le « témoin ? C'est pour moi, c'est pour vous qu'il a perdu « le jour. Insensée que j'étois, je voulois qu'il méritât « votre estime ; et trop fidèle à mes conseils, il a moins « songé à ses intérêts qu'aux vôtres. Il est mort dans le « sein de la gloire, je le sais ; mais enfin il est mort, « et je vis encore ! »

Cyrus après avoir pleuré quelque temps en silence, lui répondit : « La victoire a couronné sa vie, et sa fin ne « pouvoit être plus glorieuse. Acceptez ces ornemens qui « doivent l'accompagner au tombeau, et ces victimes « qu'on doit immoler en son honneur. J'aurai soin de « consacrer à sa mémoire un monument qui l'éternisera. « Quant à vous, je ne vous abandonnerai point ; je respecte trop vos vertus et vos malheurs. Indiquez-moi « seulement les lieux où vous voulez être conduite. »

CHAPITRE XXXIX.

Panthée l'ayant assuré qu'il en seroit bientôt instruit, et ce prince s'étant retiré, elle fit éloigner ses eunuques, et approcher une femme qui avoit élevé son enfance: « Ayez soin, lui dit-elle, dès que mes yeux seront fermés, « de couvrir d'un même voile le corps de mon époux et « le mien. « L'esclave voulut la fléchir par des prières; mais comme elles ne faisoient qu'irriter une douleur trop légitime, elle s'assit, fondant en larmes, auprès de sa maîtresse. Alors Panthée saisit un poignard, s'en perça le sein, et eut encore la force, en expirant, de poser sa tête sur le cœur de son époux (a).

Ses femmes et toute sa suite poussèrent aussitôt des cris de douleur et de désespoir. Trois de ses eunuques s'immolèrent eux-mêmes aux mânes de leur souveraine; et Cyrus qui étoit accouru à la premièee annonce de ce malheur, pleura de nouveau le sort de ces deux époux, et leur fit élever un tombeau où leurs cendres furent confondues (b).

(a) Xenoph. instit. Cyr. lib. 7, p. 185. | (b) Id. ibid. p. 186.

FIN DU CHAPITRE TRENTE-NEUVIÈME.

CHAPITRE

CHAPITRE XL.

Voyage de Messénie *.

NOUS partîmes de Scillonte, et après avoir traversé la Triphylie, nous arrivâmes sur les bords de la Néda, qui sépare l'Élide de la Messénie *(a)*. CHAPITRE XL.

Dans le dessein où nous étions de parcourir les côtes de cette dernière province, nous allâmes nous embarquer au port de Cyparissia, et le lendemain nous abordâmes à Pylos, situé sous le mont Ægalée *(b)*. Les vaisseaux trouvent une retraite paisible dans sa rade, presque entièrement fermée par l'île Sphactérie *(c)*. Les environs n'offrent de tous côtés que des bois, des roches escarpées, un terrain stérile, une vaste solitude *(d)*. Les Lacédémoniens, maîtres de la Messénie pendant la guerre du Péloponèse, les avoient absolument négligés; mais les Athéniens s'en étant rendus maîtres, se hâtèrent de les fortifier, et repoussèrent par mer et par terre les troupes de Lacédémone et celles de leurs alliés. Depuis cette époque Pylos, ainsi que tous les lieux où les hommes se sont égorgés, excite la curiosité des voyageurs *(e)*.

On nous fit voir une statue de la Victoire qu'y laissèrent les Athéniens *(f)*; et de là remontant aux siècles lointains, on nous disoit que le sage Nestor avoit gou-

* Voyez la carte de la Messénie.

(a) Pausan. lib. 4, cap. 20, p. 327. Strab. lib. 8, p. 348.

(b) Strab. ibid. p. 359.

(c) Thucyd. lib. 4, cap. 8. Diod. Sic. lib. 12, p. 113.

(d) Thucyd. ibid. Pausan. cap. 36, p. 372.

(e) Pausan. ibid.

(f) Id. ibid.

CHAPITRE XL.

verné cette contrée. Nous eûmes beau représenter, que suivant Homère, il régnoit dans la Triphylie *(a)*; pour toute réponse, on nous montra la maison de ce prince, son portrait, et la grotte où il renfermoit ses bœufs *(b)*. Nous voulûmes insister, mais nous nous convainquîmes bientôt, que les peuples et les particuliers, fiers de leur origine, n'aiment pas toujours qu'on discute leurs titres.

En continuant de raser la côte jusqu'au fond du golfe de Messénie, nous vîmes à Mothone * un puits dont l'eau naturellement imprégnée de particules de poix, a l'odeur et la couleur du baume de Cyzique *(c)*; à Colonides, des habitans qui, sans avoir ni les mœurs ni la langue des Athéniens, prétendent descendre de ce peuple, parce qu'auprès d'Athènes est un bourg nommé Colone *(d)*; plus loin, un temple d'Apollon, aussi célèbre qu'ancien, où les malades viennent chercher et croient trouver leur guérison *(e)*; plus loin encore, la ville de Coroné **, récemment construite par ordre d'Épaminondas *(f)*; enfin l'embouchure du Pamisus, où nous entrâmes à pleines voiles; car les vaisseaux peuvent le remonter jusqu'à 10 stades *(g)*.

Ce fleuve est le plus grand de ceux du Péloponèse, quoique depuis sa source jusqu'à la mer, on ne compte que 100 stades environ *(h)* ***. Sa carrière est bornée; mais il la fournit avec distinction : il donne l'idée d'une vie courte et remplie de beaux jours. Ses eaux pures ne semblent couler que pour le bonheur de tout ce qui l'en-

(a) Strab. lib. 8, p. 350.
(b) Pausan. lib. 4, cap. 36, p. 371.
* Aujourd'hui *Modon*.
(c) Pausan. ibid. cap. 35, p. 369.
(d) Id. ibid. cap. 34, p. 365.
(e) Id. ibid.
** Aujourd'hui *Coron*.
(f) Id. ibid.
(g) Id. ibid. p. 363.
(h) Strab. ibid. p. 361.
*** Environ 3 lieues 3 quarts.

vironne. Les meilleurs poissons de la mer s'y plaisent dans toutes les saisons; et au retour du printemps, ils se hâtent de remonter ce fleuve pour y déposer leur frai *(a)*.

Pendant que nous abordions, nous vîmes des vaisseaux qui nous parurent de construction étrangère, et qui venoient à rames et à voiles. Ils approchent; des passagers de tout âge et de tout sexe se précipitent sur le rivage, se prosternent et s'écrient: Heureux, mille et mille fois heureux le jour qui vous rend à nos desirs! Nous vous arrosons de nos pleurs, terre chérie que nos pères ont possédée, terre sacrée qui renfermez les cendres de nos pères! Je m'approchai d'un vieillard qui se nommoit Xénoclès, et qui paroissoit être le chef de cette multitude; je lui demandai qui ils étoient, d'où ils venoient. Vous voyez, répondit-il, les descendans de ces Messéniens, que la barbarie de Lacédémone força autrefois de quitter leur patrie, et qui, sous la conduite de mon père Comon, se réfugièrent aux extrémités de la Libye, dans un pays qui n'a point de commerce avec les nations de la Grèce. Nous avons long-temps ignoré qu'Épaminondas avoit, il y a environ quinze ans, rendu la liberté à la Messénie, et rappelé ses anciens habitans *(b)*. Quand nous en fûmes instruits, des obstacles invincibles nous arrêtèrent; la mort d'Épaminondas suspendit encore notre retour. Nous venons enfin jouïr de ses bienfaits.

Nous nous joignîmes à ces étrangers, et après avoir traversé des plaines fertiles, nous arrivâmes à Messène, située comme Corinthe au pied d'une montagne, et de-

(a) Pausan. lib. 4, cap. 34, p. 363.

(b) Id. ibid. cap. 26, p. 342.

CHAPITRE XL.

venue comme cette ville un des boulevards du Péloponèse *(a)*.

Les murs de Messène, construits de pierres de taille, couronnés de créneaux, et flanqués de tours *, sont plus forts et plus élevés que ceux de Byzance, de Rhodes et des autres villes de la Grèce *(b)*. Ils embrassent dans leur circuit le mont Ithome. Au dedans, nous vîmes une grande place ornée de temples, de statues, et d'une fontaine abondante. De toutes parts s'élevoient de beaux édifices, et l'on pouvoit juger d'après ces premiers essais, de la magnificence que Messène étaleroit dans la suite *(c)*.

Les nouveaux habitans furent reçus avec autant de distinction que d'empressement; et le lendemain, ils allèrent offrir leurs hommages au temple de Jupiter, placé sur le sommet de la montagne *(d)*, au milieu d'une citadelle, qui réunit les ressources de l'art aux avantages de la position.

Le mont est un des plus élevés *(e)*; et le temple un des plus anciens du Péloponèse *(f)*; c'est là, dit-on, que des Nymphes prirent soin de l'enfance de Jupiter. La statue de ce dieu, ouvrage d'Agéladas, est déposée dans la maison d'un prêtre qui n'exerce le sacerdoce que pendant une année, et qui ne l'obtient que par la voie de l'élection *(g)*. Celui qui l'occupoit alors s'appeloit Célénus; il avoit passé la plus grande partie de sa vie en Sicile.

Ce jour-là même, on célébroit en l'honneur de Ju-

(a) Polyb. lib. 7, p. 505. Strab. lib. 8, p. 361.

* Trente-huit de ces tours subsistoient encore, il y a 50 ans. M. l'abbé Fourmont les avoit vues. (Mém. de l'Acad. des Bell. Lettr. t. 7, hist. p. 355.

(b) Pausan. lib. 4, cap. 31, p. 356.

(c) Mém. de l'Acad. des Bell. Lettr. t. 7, hist. p. 355.

(d) Pausan. ibid. cap. 33, p. 361.

(e) Id. ibid. cap. 9, p. 301.

(f) Id. ibid. cap. 3, p. 287.

(g) Id. ibid. cap. 33, p. 361.

piter une fête annuelle, qui attire les peuples des provinces voisines. Les flancs de la montagne étoient couverts d'hommes et de femmes, qui s'empressoient d'atteindre son sommet. Nous fûmes témoins des cérémonies saintes; nous assistâmes à des combats de musique, institués depuis une longue suite de siècles *(a)*. La joie des Messéniens de Libye offroit un spectacle touchant, et dont l'intérêt fut augmenté par une circonstance imprévue: Célénus, le prêtre de Jupiter, reconnut un frère dans le chef de ces familles infortunées, et il ne pouvoit s'arracher de ses bras. Ils se rappelèrent les funestes circonstances qui les séparèrent autrefois l'un de l'autre. Nous passâmes quelques jours avec ces deux respectables vieillards, avec plusieurs de leurs parens et de leurs amis.

De la maison de Célénus, l'œil pouvoit embrasser la Messénie entière, et en suivre les limites dans un espace d'environ 800 stades *(b)**; la vue s'étendoit au nord, sur l'Arcadie et sur l'Élide; à l'ouest et au sud, sur la mer, et sur les îles voisines; à l'est, sur une chaîne de montagnes, qui sous le nom de Taygète, séparent cette province de celle de Laconie. Elle se reposoit ensuite sur le tableau renfermé dans cette enceinte. On nous montroit à diverses distances, de riches campagnes entrecoupées de collines et de rivières, couvertes de troupeaux et de poulains qui font la richesse des habitans *(c)*. Je dis alors: Au petit nombre de cultivateurs que nous avons apperçus en venant ici, il me paroît que la population de cette province n'est pas en proportion avec sa ferti-

(a) Pausan. lib. 4, cap. 33, p. 361.
(b) Strab. lib. 8, p. 362.
* Trente lieues et un quart.

(c) Euripid. et Tyr. ap. Strab. ibid. p. 366. Plat. in Alcib. 1, t. 2, p. 122. Pausan. lib. 4, p. 288 et 316; Plut. in Ages. t. 1, p. 615.

CHAPITRE XL.

lité. Ne vous en prenez, répondit Xénoclès, qu'aux barbares dont ces montagnes nous dérobent l'aspect odieux. Pendant quatre siècles entiers, les Lacédémoniens ont ravagé la Messénie, et laissé pour tout partage, à ses habitans, la guerre ou l'exil, la mort ou l'esclavage.

Nous n'avions qu'une légère idée de ces funestes révolutions : Xénoclès s'en apperçut, il en gémit, et adressant la parole à son fils: Prenez votre lyre, dit-il, et chantez ces trois élégies où mon père, dès nottre arrivée en Libye, voulut, pour soulager sa douleur, éterniser le souvenir des maux que votre patrie avoit essuyés *. Le jeune homme obéit, et commença de cette manière :

PREMIÈRE ÉLÉGIE

Sur la première guerre de Messénie **.

BANNIS de la Grèce, étrangers aux autres peuples, nous ne tenions aux hommes que par la stérile pitié qu'ils daignoient quelquefois accorder à nos malheurs. Qui l'eût dit, qu'après avoir si long-temps erré sur les flots, nous parviendrions au port des Evespérides *(a)*, dans une contrée que la nature et la paix enrichissent de leurs dons précieux ? Ici la terre, comblant les vœux du laboureur, rend le centuple des grains qu'on lui confie *(b)*; des rivières paisibles serpentent dans la plaine, près d'un vallon ombragé de lauriers, de myrtes, de grenadiers et d'arbres de toute espèce *(c)*. Au-delà sont des sables brûlans, des peuples barbares, des animaux féroces; mais nous

* Voyez la note à la fin du volume.

** Cette guerre commença l'an 743 avant J. C., et finit l'an 723 avant la même ère.

(a) Pausan. lib. 4, cap. 26, p. 342.

(b) Herodot. lib. 4, cap. 198.

(c) Scylac. peripl. ap. geogr. min. t. 1, p. 46. Plin. lib. 5, cap. 5, p. 249.

n'avons rien à redouter, il n'y a point de Lacédémoniens parmi eux.

Les habitans de ces belles retraites, attendris sur nos maux, nous ont généreusement offert un asyle. Cependant la douleur consume nos jours, et nos foibles plaisirs rendent nos regrets plus amers. Hélas ! combien de fois errant dans ces vergers délicieux, j'ai senti mes larmes couler au souvenir de la Messénie ! O bords fortunés du Pamisus, temples augustes, bois sacrés, campagnes si souvent abreuvées du sang de nos aïeux ! non, je ne saurois vous oublier. Et vous, féroces Spartiates, je vous jure au nom de cinquante mille Messéniens que vous avez dispersés sur la terre, une haîne aussi implacable que votre cruauté ; je vous la jure au nom de leurs descendans, au nom des cœurs sensibles de tous les temps et de tous les lieux.

Restes malheureux de tant de héros plus malheureux encore, puissent mes chants, modelés sur ceux de Tyrtée et d'Archiloque, gronder sans cesse à vos oreilles, comme la trompette qui donne le signal au guerrier, comme le tonnerre qui trouble le sommeil du lâche ! Puissent-ils, offrant nuit et jour à vos yeux les ombres menaçantes de vos pères, laisser dans vos âmes une blessure qui saigne nuit et jour !

Les Messéniens jouïrent pendant plusieurs siècles d'une tranquillité profonde, sur une terre qui suffisoit à leurs besoins, sous les douces influences d'un ciel toujours serein. Ils étoient libres, ils avoient des lois sages, des mœurs simples, des rois qui les aimoient (a), et des fêtes riantes qui les délassoient de leurs travaux.

(a) Pausan. lib. 4, cap. 3, p. 286.

CHAPITRE XL.

Tout-à-coup l'alliance qui les avoit unis avec les Lacédémoniens, reçoit des atteintes mortelles; on s'accuse, on s'aigrit de part et d'autre; aux plaintes succèdent les menaces. L'ambition, jusqu'alors enchaînée par les lois de Lycurgue, saisit ce moment pour briser ses fers, appelle à grands cris l'injustice et la violence, se glisse avec ce cortège infernal dans le cœur des Spartiates, et leur fait jurer sur les autels, de ne pas déposer les armes, jusqu'à ce qu'ils aient asservi la Messénie *(a)*. Fière de ce premier triomphe, elle les mène à l'un des sommets du mont Taygète, et de là leur montrant les riches campagnes exposées à leurs yeux, elle les introduit dans une place forte qui appartenoit à leurs anciens alliés, et qui servoit de barrière aux deux empires *(b)*.

A cette nouvelle, nos aïeux, incapables de supporter un outrage, accourent en foule au palais de nos rois. Euphaès occupoit alors le trône: il écoute les avis des principaux de la nation; sa bouche est l'organe de la sagesse. Il excite l'ardeur des Messéniens, il la suspend jusqu'à ce qu'elle puisse éclater avec succès *(c)*. Des années entières suffisent à peine pour accoutumer à la discipline un peuple trop familiarisé sans doute avec les douceurs d'une longue paix. Il apprit dans l'intervalle à voir sans murmurer ses moissons enlevées par les Lacédémoniens, à faire lui-même des incursions dans la Laconie.

Deux fois le moment de la vengeance parut s'approcher; deux fois les forces des deux états luttèrent entre elles. Mais la victoire n'osa terminer cette grande querelle, et son indécision accéléra la ruine des Messéniens. Leur

(a) Justin. lib. 3, cap. 4.
(b) Pausan. lib. 4, cap. 5, p. 292.
(c) Id. ibid. cap. 7, p. 295.

armée

armée s'affoiblissoit de jour en jour par la perte d'un grand nombre de guerriers, par les garnisons qu'il falloit entretenir dans les différentes places, par la désertion des esclaves, par une épidémie qui commençoit à ravager une contrée autrefois si florissante.

Dans cette extrémité on résolut de se retrancher sur le mont Ithome *(a)*, et de consulter l'oracle de Delphes. Les prêtres, et non les dieux, dictèrent cette réponse barbare : « Le salut de la Messénie dépend du sacrifice d'une « jeune fille tirée au sort, et choisie dans la maison « régnante *(b)*. »

D'anciens préjugés ferment les yeux sur l'atrocité de l'obéissance. On apporte l'urne fatale, le sort condamne la fille de Lyciscus, qui la dérobe soudain à tous les regards, et s'enfuit avec elle à Lacédémone. Le guerrier Aristodème s'avance à l'instant, et malgré le tendre intérêt qui gémit au fond de son cœur, il présente la sienne aux autels. Elle étoit fiancée à l'un des favoris du Roi, qui accourt à sa défense. Il soutient qu'on ne peut sans son aveu disposer de son épouse. Il va plus loin, il flétrit l'innocence pour la sauver, et déclare que l'hymen est consommé. L'horreur de l'imposture, la crainte du déshonneur, l'amour paternel, le salut de la patrie, la sainteté de sa parole, une foule de mouvemens contraires agitent avec tant de violence l'ame d'Aristodème, qu'elle a besoin de se soulager par un coup de désespoir. Il saisit un poignard; sa fille tombe morte à ses pieds; tous les spectateurs frémissent; le prêtre, insatiable de cruautés, s'écrie : « Ce « n'est pas la piété, c'est la fureur qui a guidé le bras du « meurtrier; les dieux demandent une autre victime. »

(a) Pausan. lib. 4, cap. 9, p. 301.
(b) Id. ibid. Euseb. præpar. evang. lib. 5, cap. 27, p. 223.

CHAPITRE XL.

Il en faut une, répond le peuple en fureur, et il se jette sur le malheureux amant, qui auroit péri, si le Roi n'eût calmé les esprits, en leur persuadant que les conditions de l'oracle étoient remplies.

Sparte s'endurcissoit de plus en plus dans ses projets de conquête; elle les annonçoit par des hostilités fréquentes, par des combats sanglans. Dans l'une de ces batailles, le roi Euphaès fut tué, et remplacé par Aristodème *(a)*; dans une autre, où plusieurs peuples du Péloponèse s'étoient joints aux Messéniens *(b)*, nos ennemis furent battus; et trois cents d'entre eux, pris les armes à la main, arrosèrent nos autels de leur sang *(c)*.

Le siège d'Ithome continuoit avec la même vigueur. Aristodème en prolongeoit la durée, par sa vigilance, son courage, la confiance de ses troupes, et le cruel souvenir de sa fille. Dans la suite, des oracles imposteurs, des Prodiges effrayans ébranlèrent sa constance. Il désespéra du salut de la Messénie; et s'étant percé de son épée, il rendit les derniers soupirs sur le tombeau de sa fille *(d)*.

Les assiégés se défendirent encore pendant plusieurs mois; mais après avoir perdu leurs généraux et leurs plus braves soldats, se voyant sans provisions et sans ressources, ils abandonnèrent la place. Les uns se retirèrent chez les nations voisines; les autres, dans leurs anciennes demeures, où les vainqueurs les forcèrent de jurer l'exécution des articles suivans: « Vous n'entreprendrez rien contre notre autorité; vous cultiverez vos

(a) Pausan. lib. 4, cap. 10, p. 304.
(b) Id. ibid. cap. 11, p. 305.
(c) Myron, ap. Pausan. lib. 4, cap. 6, p. 294. Clem. Alex. cohort. ad gent. t. 1, p. 36. Euseb. præp. evang. lib. 4, cap. 16, p. 157. Plut. in Rom. t. 1, p. 33. Mém. de l'Acad. des Bell. Lettr. t. 2, p. 105.
(d) Pausan. ibid. cap. 13, p. 311.

« terres, mais vous nous apporterez tous les ans la moi- « tié de leur produit. A la mort des Rois et des princi- « paux Magistrats, vous paroîtrez, hommes et femmes, en « habit de deuil *(a)*. » Telles furent les conditions humiliantes, qu'après une guerre de vingt ans, Lacédémone prescrivit à nos ancêtres.

SECONDE ÉLÉGIE

Sur la seconde guerre de Messénie *.

Je rentre dans la carrière ; je vais chanter la gloire d'un héros qui combattit long-temps sur les ruines de sa patrie. Ah ! s'il étoit permis aux mortels de changer l'ordre des destinées, ses mains triomphantes auroient sans doute réparé les outrages d'une guerre et d'une paix également odieuses.

Quelle paix, juste ciel ! elle ne cessa pendant l'espace de 39 ans, d'appesantir un joug de fer sur la tête des vaincus *(b)*, et de fatiguer leur constance par toutes les formes de la servitude. Assujettis à des travaux pénibles, courbés sous le poids des tributs qu'ils transportoient à Lacédémone, forcés de pleurer aux funérailles de leurs tyrans *(c)*, et ne pouvant même exhaler une haîne impuissante, ils ne laissoient à leurs enfans que des malheurs à souffrir, et des insultes à venger. Les maux parvinrent au point que les vieillards n'avoient plus rien à craindre de la mort, et les jeunes gens plus rien à espérer de la vie.

(a) Tyrt. ap. Pausan. lib. 4, cap. 14, p. 313. Ælian. var. hist. lib. 6, cap. 1.

* Cette guerre commença l'an 684 avant J. C., et finit l'an 668 avant la même ère.

(b) Pausan. lib. 4, cap. 15, p. 315.

(c) Tyrt. ibid. Polyb. lib. 6, p. 300.

Leurs regards, toujours attachés à la terre, se levèrent enfin vers Aristomène, qui descendoit de nos anciens Rois, et qui, dès son aurore, avoit montré sur son front, dans ses paroles et dans ses actions, les traits et le caractère d'une grande ame. Ce prince, entouré d'une jeunesse impatiente, dont tour-à-tour il enflammoit ou tempéroit le courage, interrogea les peuples voisins; et ayant appris que ceux d'Argos et d'Arcadie étoient disposés à lui fournir des secours, il souleva sa nation *(a)*, et dès ce moment elle fit entendre les cris de l'oppression et de la liberté.

Le premier combat se donna dans un bourg de la Messénie. Le succès en fut douteux. Aristomène y fit tellement briller sa valeur, que d'une commune voix on le proclama Roi sur le champ de bataille; mais il refusa un honneur auquel il avoit des droits par sa naissance, et encore plus par ses vertus.

Placé à la tête des troupes, il voulut effrayer les Spartiates par un coup d'éclat, et déposer dans le sein de leur capitale, le gage de la haine qu'il leur avoit vouée depuis son enfance. Il se rend à Lacédémone; il pénètre furtivement dans le temple de Minerve, et suspend au mur un bouclier sur lequel étoient écrits ces mots: « C'est des dépouilles des Lacédémoniens qu'Aristomène « a consacré ce monument à la Déesse *(b)*. »

Sparte, conformément à la réponse de l'oracle de Delphes, demandoit alors aux Athéniens un chef pour la diriger dans cette guerre. Athènes, qui craignoit de concourir à l'agrandissement de sa rivale, lui proposa Tyrtée *(c)*, poète obscur, qui rachetoit les désagrémens de sa

(a) Pausan. lib. 4, cap. 14, p. 314.
(b) Id. ibid. cap. 15, p. 316.
(c) Lycurg. in Leocrat. p. 162. Justin. lib. 3, cap. 5. Plut. in Cleom. p. 805. Pausan. ibid. Mém. de l'Acad. des Bell. Lettr. t. 8, p. 144; t. 13, p. 284.

figure, et les disgraces de la fortune, par un talent sublime, que les Athéniens regardoient comme une espèce de frénésie (a).

Tyrtée, appelé au secours d'une nation guerrière, qui le mit bientôt au nombre de ses citoyens (b), s'abandonna tout entier à sa haute destinée. Ses chants enflammés inspiroient le mépris des dangers et de la mort. Il les fit entendre, et les Lacédémoniens volèrent au combat (c).

Ce n'est pas avec des couleurs communes qu'on doit exprimer la rage sanguinaire qui anima les deux nations. Il faut en créer de nouvelles. Tels que les feux du tonnerre, lorsqu'ils tombent dans les gouffres de l'Etna, et les embrâsent : le volcan s'ébranle et mugit; il soulève ses flots bouillonnans; il les vomit de ses flancs qu'il entr'ouvre; il les lance contre les cieux qu'il ose braver. Indignée de son audace, la foudre chargée de nouveaux feux qu'elle a puisés dans la nue, redescend plus vîte que l'éclair, frappe à coups redoublés le sommet de la montagne; et après avoir fait voler en éclats ses roches fumantes, elle impose silence à l'abyme, et le laisse couvert de cendres et de ruines éternelles. Tel Aristomène, à la tête des jeunes Messéniens, fond avec impétuosité sur l'élite des Spartiates, commandés par le roi Anaxandre. Ses guerriers, à son exemple, s'élancent comme des lions ardens; mais leurs efforts se brisent contre cette masse immobile et hérissée de fers, où les passions les plus violentes se sont enflammées, et d'où les traits de la mort s'échappent sans interruption. Couverts de sang et de bles-

(a) Diog. Laert. lib. 2, §. 43.
(b) Plat. de leg. lib. 1, t. 2, p. 629.
(c) Plut. in Agid. t. 1, p. 805. Horat. art. poet. v. 402.

sures, ils désespéroient de vaincre, lorsqu'Aristomène, se multipliant dans lui-même et dans ses soldats, fait plier le brave Anaxandre et sa redoutable cohorte *(a)*; parcourt rapidement les bataillons ennemis; écarte les uns par sa valeur, les autres par sa présence; les disperse, les poursuit, et les laisse dans leur camp ensevelis dans une consternation profonde.

Les femmes de Messénie célébrèrent cette victoire par des chants que nous répétons encore *(b)*. Leurs époux levèrent une tête altière, et sur leur front menaçant le Dieu de la guerre imprima la vengeance et l'audace.

Ce seroit à toi maintenant, Déesse de mémoire, de nous dire comment de si beaux jours se couvrirent tout-à-coup d'un voile épais et sombre: mais tes tableaux n'offrent presque que des traits informes et des couleurs éteintes: les années ne ramènent dans le présent que les débris des faits mémorables; semblables aux flots qui ne vomissent sur le rivage que les restes d'un vaisseau autrefois souverain des mers. Ecoutez, jeunes Messéniens, un témoin plus fidèle et plus respectable: je le vis; j'entendis sa voix au milieu de cette nuit orageuse qui dispersa la flotte que je conduisois en Libye. Jeté sur une côte inconnue, je m'écriai: O terre! tu nous serviras du moins de tombeau, et nos os ne seront point foulés par les Lacédémoniens.

A ce nom fatal, je vis des tourbillons de flamme et de fumée s'échapper d'un monument funèbre placé à mes côtés, et du fond de la tombe, s'élever une ombre qui proféra ces paroles: Quel est donc ce mortel qui vient troubler le repos d'Aristomène, et rallumer dans ses

---

(a) Pausan. lib. 4, cap. 16, p. 318.

(b) Id. ibid. p. 319.

cendres la haine qu'il conserve encore contre une nation barbare? C'est un Messénien, répondis-je avec transport; c'est Comon, c'est l'héritier d'une famille autrefois unie avec la vôtre. O Aristomène, ô le plus grand des mortels, il m'est donc permis de vous voir et de vous entendre! O Dieux! je vous bénis pour la première fois de ma vie, d'avoir conduit à Rhodes Comon et son infortune. Mon fils, répondit le héros, tu les béniras toute ta vie. Ils m'avoient annoncé ton arrivée, et ils me permettent de te révéler les secrets de leur haute sagesse. Le temps approche où telle que l'astre du jour, lorsque du sein d'une nuée épaisse, il sort étincelant de lumière, la Messénie reparoîtra sur la scène du monde avec un nouvel éclat: le ciel par des avis secrets guidera le héros qui doit opérer ce prodige: tu seras toi-même instruit du moment de l'exécution (a): adieu, tu peux partir. Tes compagnons t'attendent en Libye; porte-leur ces grandes nouvelles.

Arrêtez, ombre généreuse, repris-je aussitôt, daignez ajouter à de si douces espérances, des consolations plus douces encore. Nos pères furent malheureux; il est si facile de les croire coupables! Le temps a dévoré les titres de leur innocence, et de tous côtés les nations laissent éclater des soupçons qui nous humilient. Aristomène trahi, errant seul de ville en ville, mourant seul dans l'île de Rhodes, est un spectacle offensant pour l'honneur des Messéniens.

Va, pars, vole, mon fils, répondit le héros en élevant la voix; dis à toute la terre que la valeur de vos pères fut plus ardente que les feux de la canicule, leurs vertus plus pures que la clarté des cieux; et si les hommes sont

(a) Pausan. lib. 4, cap. 26, p. 342 et 343; cap. 32, p. 359.

CHAPITRE XL.

encore sensibles à la pitié, arrache-leur des larmes par le récit de nos infortunes. Ecoute-moi :

Sparte ne pouvoit supporter la honte de sa défaite: elle dit à ses guerriers : Vengez-moi ; à ses esclaves : Protégez-moi *(a)* ; à un esclave plus vil que les siens, et dont la tête étoit ornée du diadème: Trahis tes alliés *(b)*; c'étoit Aristocrate qui régnoit sur la puissante nation des Arcadiens ; il avoit joint ses troupes aux nôtres.

Les deux armées s'approchèrent comme deux orages qui vont se disputer l'empire des airs. A l'aspect de leurs vainqueurs, les ennemis cherchent vainement au fond de leur cœur un reste de courage ; et dans leurs regards inquiets se peint l'intérêt sordide de la vie. Tyrtée se présente alors aux soldats avec la confiance et l'autorité d'un homme qui tient dans ses mains le salut de la patrie. Des peintures vives et animées brillent successivement à leurs yeux *(c)*. L'image d'un héros qui vient de repousser l'ennemi, ce mélange confus de cris de joie et d'attendrissement qui honorent son triomphe, ce respect qu'inspire à jamais sa présence, ce repos honorable dont il jouït dans sa vieillesse ; l'image plus touchante d'un jeune guerrier expirant dans le champ de la gloire, les cérémonies augustes qui accompagnent ses funérailles, les regrets et les gémissemens d'un peuple entier à l'aspect de son cercueil, les vieillards, les femmes, les enfans qui pleurent et se roulent autour de son tombeau, les honneurs immortels attachés à sa mémoire, tant d'objets et de sentimens divers, retracés avec un éloquence impétueuse et dans un mouvement rapide, embrâsent les

(a) Pausan. lib. 4, cap. 16, p. 319.
(b) Id. ibid. cap. 17, p. 321.
(c) Tyrt. ap. Stob. serm. 49, p. 354.

soldats

soldats d'une ardeur jusqu'alors inconnue. Ils attachent à leurs bras leurs noms et ceux de leurs familles ; trop heureux s'ils obtiennent une sépulture distinguée, si la postérité peut dire un jour en les nommant : Les voilà ceux qui sont morts pour la patrie *(a)* !

Tandis qu'un poète excitoit cette révolution dans l'armée Lacédémonienne, un Roi consommoit sa perfidie dans la nôtre *(b)* : des rumeurs sinistres semées par son ordre, avoient préparé à l'avilissement ses troupes effrayées. Le signal de la bataille devient le signal de leur fuite. Aristocrate les conduit lui-même dans la route de l'infamie ; et cette route, il la trace à travers nos bataillons, au moment fatal où ils avoient à soutenir tout l'effort de la phalange ennemie. Dans un clin-d'œil, l'élite de nos guerriers fut égorgée, et la Messénie asservie. Non, elle ne le fut pas, la liberté s'étoit réservé un asyle sur le mont Ira *(c)*. Là s'étoient rendus et les soldats échappés au carnage, et les citoyens jaloux d'échapper à la servitude. Les vainqueurs formèrent une enceinte au pied de la montagne. Ils nous voyoient avec effroi au dessus de leurs têtes, comme les pâles matelots, lorsqu'ils apperçoivent à l'horizon ces sombres nuées qui portent les tempêtes dans leur sein.

Alors commença ce siège moins célèbre, aussi digne d'être célébré que celui d'Ilion ; alors se reproduisirent ou se réalisèrent tous les exploits des anciens héros ; les rigueurs des saisons onze fois renouvelées ne purent jamais lasser la féroce obstination des assiégeans, ni la fermeté inébranlable des assiégés *(d)*.

(a) Justin. lib. 3, cap. 5.
(b) Pausan. lib. 4, cap. 17, p. 322.
(c) Id. ibid. p. 323.
(d) Rhian. ap. Pausan. ibid. p. 323.

CHAPITRE XL.

Trois cents Messéniens d'une valeur distinguée, m'accompagnoient dans mes courses *(a)*; nous franchissions aisément la barrière placée au pied de la montagne, et nous portions la terreur jusqu'aux environs de Sparte. Un jour, chargés de butin, nous fûmes entourés de l'armée ennemie. Nous fondîmes sur elle sans espoir de la vaincre. Bientôt atteint d'un coup mortel, je perdis l'usage de mes sens; et plût aux dieux qu'il ne m'eût jamais été rendu! Quel réveil, juste ciel! S'il eût tout-à-coup offert à mes yeux le noir Tartare, il m'eût inspiré moins d'horreur. Je me trouvai sur un tas de morts et de mourans, dans un séjour ténébreux, où l'on n'entendoit que des cris déchirans, des sanglots étouffés: c'étoient mes compagnons, mes amis. Ils avoient été jetés avant moi dans une fosse profonde. Je les appelois; nous pleurions ensemble; ma présence sembloit adoucir leurs peines. Celui que j'aimois le mieux, ô souvenir cruel! ô trop funeste image! ô mon fils! tu ne saurois m'écouter sans frémir: c'étoit un de tes aïeux. Je reconnus, à quelques mots échappés de sa bouche, que ma chûte avoit hâté le moment de sa mort. Je le pressois entre mes bras; je le couvrois de larmes brûlantes; et n'ayant pu arrêter le dernier souffle de vie errant sur ses lèvres, mon ame durcie par l'excès de la douleur, cessa de se soulager par des plaintes et des pleurs. Mes amis expiroient successivement autour de moi. Aux divers accens de leur voix affoiblie, je présageois le nombre des instans qui leur restoient à vivre; je voyois froidement arriver celui qui terminoit leurs maux. J'entendis enfin le dernier soupir du dernier d'entre eux; et le silence du tombeau régna dans l'abyme.

(a) Rhian. ap. Pausan. lib. 4, cap. 18, p. 323.

Le soleil avoit trois fois commencé sa carrière, depuis que je n'étois plus compté parmi les vivans *(a)*. Immobile, étendu sur le lit de douleur, enveloppé de mon manteau, j'attendois avec impatience cette mort qui mettoit ses faveurs à si haut prix, lorsqu'un bruit léger vint frapper mon oreille : c'étoit un animal sauvage *, qui s'étoit introduit dans le souterrain par une issue secrète. Je le saisis ; il voulut s'échapper ; je me traînai après lui. J'ignore quel dessein m'animoit alors ; car la vie me paroissoit le plus cruel des supplices. Un dieu sans doute dirigeoit mes mouvemens, et me donnoit des forces. Je rampai long-temps dans des détours obliques ; j'entrevis la lumière ; je rendis la liberté à mon guide, et continuant à m'ouvrir un passage, je sortis de la région des ténèbres. Je trouvai les Messéniens occupés à pleurer ma perte. A mon aspect, la montagne tressaillit de cris de joie ; au récit de mes souffrances, de cris d'indignation.

La vengeance les suivit de près : elle fut cruelle comme celle des dieux. La Messénie, la Laconie étoient le jour, la nuit, infestées par des ennemis affamés les uns des autres. Les Spartiates se répandoient dans la plaine, comme la flamme qui dévore les moissons ; nous, comme un torrent qui détruit et les moissons et la flamme. Un avis secret nous apprit que les Corinthiens venoient au secours de Lacédémone ; nous nous glissâmes dans leur camp à la faveur des ténèbres, et ils passèrent des bras du sommeil dans ceux de la mort *(b)*. Vains exploits, trompeuses espérances ! Du trésor immense des années et des siècles, le temps fait sortir, au moment précis, ces

(a) Pausan. lib. 4, cap. 18, p. 324.
* Un renard.

(b) Pausan. ibid. cap. 19, p. 325.

CHAPITRE XL.

grandes révolutions conçues dans le sein de l'éternité, et quelquefois annoncées par des oracles. Celui de Delphes avoit attaché notre perte à des présages qui se vérifièrent, et le devin Théoclus m'avertit que nous touchions au dénouement de tant de scènes sanglantes *(a)*.

Un berger, autrefois esclave d'Empéramus, général des Lacédémoniens, conduisoit tous les jours son troupeau sur les bords de la Néda, qui coule au pied du mont Ira *(b)*. Il aimoit une Messénienne, dont la maison étoit située sur le penchant de la montagne, et qui le recevoit chez elle, toutes les fois que son mari étoit en faction dans notre camp. Une nuit, pendant un orage affreux; le Messénien paroît tout-à-coup, et raconte à sa femme, étonnée de son retour, que la tempête et l'obscurité mettent la place à l'abri d'un coup de main, que les postes sont abandonnés, et qu'une blessure me retient au lit. Le berger, qui s'étoit dérobé aux regards du Messénien, entend ce récit, et le rapporte sur le champ au général Lacédémonien.

Epuisé de douleurs et de fatigue, j'avois abandonné mes sens aux douceurs du sommeil, lorsque le Génie de la Messénie m'apparut en long habit de deuil, et la tête couverte d'un voile. Tu dors, Aristomène, me dit-il, tu dors, et déja les échelles menaçantes se hérissent autour de la place; déja les jeunes Spartiates s'élèvent dans les airs à l'appui de ces frêles machines: le Génie de Lacédémone l'emporte sur moi; je l'ai vu du haut des murs appeler ses farouches guerriers, leur tendre la main, et leur assigner des postes.

Je m'éveillai en sursaut, l'ame oppressée, l'esprit égaré,

(a) Pausan. lib. 4, cap. 20, p. 327.

(b) Id. ibid. p. 329.

et dans le même saisissement que si la foudre étoit tombée à mes côtés. Je me jette sur mes armes ; mon fils arrive : Où sont les Lacédémoniens ? — Dans la place, aux pieds des remparts ; étonnés de leur audace, ils n'osent avancer. C'est assez, repris-je ; suivez-moi. Nous trouvons sur nos pas Théoclus, l'interprète des dieux, le vaillant Manticlus son fils, d'autres chefs qui se joignent à nous (a). Courez, leur dis-je, répandre l'alarme, annoncez aux Messéniens qu'à la pointe du jour ils verront leurs généraux au milieu des ennemis.

Ce moment fatal arrive (b) ; les rues, les maisons, les temples, inondés de sang, retentissent de cris épouvantables. Les Messéniens ne pouvant plus entendre ma voix, n'écoutent que leur fureur. Les femmes les animent au combat, s'arment elles-mêmes de mille instrumens de mort, se précipitent sur l'ennemi, et tombent en expirant sur les corps de leurs époux, et de leurs enfans.

Pendant trois jours, ces scènes cruelles se renouvelèrent à chaque pas, à chaque moment, à la lueur sombre des éclairs, au bruit sourd et continu de la foudre ; les Lacédémoniens supérieurs en nombre, prenant tour-à-tour de nouvelles forces dans des intervalles de repos ; les Messéniens combattant sans interruption, luttant à-la-fois contre la faim, la soif, le sommeil, et le fer de l'ennemi (c).

Sur la fin du troisième jour, le devin Théoclus m'adressant la parole : « Eh ! de quoi, me dit-il, vous serviront tant de courage et de travaux ? C'en est fait de la « Messénie, les dieux ont résolu sa perte ; sauvez-vous,

(a) Pausan. lib. 4, cap. 21, p. 330.
(b) Id. ibid. p. 331.
(c) Id. ibid. p. 332.

CHAPITRE XL.

« Aristomène : sauvez nos malheureux amis ; c'est à moi « de m'ensevelir sous les ruines da ma patrie. » Il dit, et se jetant dans la mêlée, il meurt libre et couvert de gloire.

Il m'eût été facile de l'imiter ; mais soumis à la volonté des dieux, je crus que ma vie pouvoit être nécessaire à tant d'innocentes victimes que le fer alloit égorger. Je rassemblai les femmes et les enfans, je les entourai de soldats. Les ennemis persuadés que nous méditions une retraite, ouvrirent leurs rangs, et nous laissèrent paisiblement arriver sur les terres des Arcadiens *. Je ne parlerai ni du dessein que je formai de marcher à Lacédémone, et de la surprendre, pendant que ses soldats s'enrichissoient de nos dépouilles sur le mont Ira, ni de la perfidie du roi Aristocrate, qui révéla notre secret aux Lacédémoniens. Le traître ! il fut convaincu devant l'assemblée de sa nation : ses sujets devinrent ses bourreaux, il expira sous une grêle de traits ; son corps fut porté dans une terre étrangère, et l'on dressa une colonne qui attestoit son infamie et son supplice *(a)*.

Par ce coup imprévu, la fortune s'expliquoit assez hautement. Il ne s'agissoit plus de la fléchir, mais de me mesurer seul avec elle, en n'exposant que ma tête à ses coups. Je donnai des larmes aux Messéniens qui n'avoient pas pu me joindre ; je me refusai à celles des Messéniens qui m'avoient suivi : ils vouloient m'accompagner aux climats les plus éloignés *(b)*. Les Arcadiens vouloient partager leurs terres avec eux *(c)* ; je rejetai toutes ces of-

* La prise d'Ira est de la première année de la 28e. olympiade, l'an 668 avant J. C. (Pausan. lib. 4, cap. 23, p. 336. Corsin. fast. Attic. t. 3, p. 46. Fréret, défens. de la chron. p. 174).

(a) Polyb. lib. 4, p. 301. Pausan. lib. 4, cap. 22, p. 335.

(b) Pausan. ibid. cap. 23, p. 335.

(c) Id. ibid. cap. 22, p. 333.

fres : mes fidèles compagnons, confondus avec une nation nombreuse, auroient perdu leur nom et le souvenir de leurs maux. Je leur donnai mon fils, un autre moi-même ; ils allèrent sous sa conduite en Sicile, où ils seront en dépôt jusqu'au jour des vengeances *(a)* *.

Après cette cruelle séparation, n'ayant plus rien à craindre, et cherchant par-tout des ennemis aux Lacédémoniens, je parcourus les nations voisines. J'avois enfin résolu de me rendre en Asie, et d'intéresser à nos malheurs les puissantes nations des Lydiens et des Mèdes *(b)*. La mort qui me surprit à Rhodes, arrêta des projets qui, en attirant ces peuples dans le Péloponèse, auroient peut-être changé la face de cette partie de la Grèce.

A ces mots, le héros se tut, et descendit dans la nuit du tombeau. Je partis le lendemain pour la Libye.

TROISIEME ÉLÉGIE

Sur la troisième guerre de Messénie **.

Que le souvenir de ma patrie est pénible et douloureux ! il a l'amertume de l'absinthe et le fil tranchant de l'épée ; il me rend insensible au plaisir et au danger. J'ai prévenu ce matin le lever du soleil : mes pas incertains m'ont égaré dans la campagne ; la fraîcheur de l'aurore ne charmoit plus mes sens. Deux lions énormes se sont élancés d'une forêt voisine ; leur vue ne m'inspiroit aucun effroi. Je ne les insultai point : ils se sont écartés.

(a) Pausan. lib. 4, cap. 23, p. 335 et 336.
* Voyez la note à la fin du volume.
(b) Pausan. ibid. cap. 24, p. 338.

** Cette guerre commença l'an 464 avant J. C., et finit l'an 454 avant la même ère.

Cruels Spartiates, que vous avoient fait nos pères? Après la prise d'Ira, vous leur distribuâtes des supplices, et dans l'ivresse du succès, vous voulûtes qu'ils fussent tous malheureux de votre joie.

Aristomène nous a promis un avenir plus favorable: mais qui pourra jamais étouffer dans nos cœurs le sentiment des maux dont nous avons entendu le récit, dont nous avons été les victimes? Vous fûtes heureux, Aristomène, de n'en avoir pas été le témoin. Vous ne vîtes pas les habitans de la Messénie, traînés à la mort comme des scélérats, vendus comme de vils troupeaux *(a)*. Vous n'avez pas vu leurs descendans, ne transmettre pendant deux siècles à leurs fils, que l'opprobre de la naissance *(b)*. Reposez tranquillement dans le tombeau, ombre du plus grand des humains, et souffrez que je consigne à la postérité les derniers forfaits des Lacédémoniens.

Leurs magistrats, ennemis du ciel ainsi que de la terre, font mourir des supplians qu'ils arrachent du temple de Neptune *(c)*. Ce dieu irrité, frappe de son trident les côtes de Laconie. La terre ébranlée, des abymes entr'ouverts, un des sommets du mont Taygète roulant dans les vallées, Sparte renversée de fond en comble, et cinq maisons seules épargnées, plus de vingt mille hommes écrasés sous ses ruines *(d)*: voilà le signal de notre délivrance, s'écrie à-la-fois une multitude d'esclaves. Insensés! ils courent à Lacédémone sans ordre et sans chef. A l'aspect d'un corps de Spartiates qu'a rassemblé le roi Archidamus, ils s'arrêtent comme les vents déchaînés

(a) Ælian. var. hist. lib. 6, cap. 1.

(b) Pausan. lib. 4, cap. 24, p. 338.

(c) Aristoph. in Acharn. v. 509. Schol. ibid. Suid. in Ταίναρ.

(d) Diod. Sic. lib. 11, p. 48. Cicer. de divin. lib. 1, cap. 50, t. 3, p. 41. Plin. lib. 2, cap. 79, t. 1, p. 111.

par

par Éole, lorsque le Dieu des mers leur apparoît; à la vue des Athéniens et des différentes nations qui viennent au secours des Lacédémoniens *(a)*, la plupart se dissipent comme les vapeurs grossières d'un marais, aux premiers rayons du soleil. Mais ce n'est pas en vain que les Messéniens ont pris les armes ; un long esclavage n'a point altéré le sang généreux qui coule dans leurs veines; et tels que l'aigle captif, qui, après avoir rompu ses liens, prend son essor dans les cieux, ils se retirent sur le mont Ithome *(b)*, et repoussent avec vigueur les attaques réitérées des Lacédémoniens, bientôt réduits à rappeler les troupes de leurs alliés.

Là paroissent ces Athéniens si exercés dans la conduite des siéges. C'est Cimon qui les commande, Cimon que la victoire a souvent couronné d'un laurier immortel; l'éclat de sa gloire, et la valeur de ses troupes inspirent de la crainte aux assiégés, de la terreur aux Lacédémoniens. On ose soupçonner ce grand homme de tramer une perfidie. On l'invite sous les plus frivoles prétextes à ramener son armée dans l'Attique. Il part ; la Discorde qui planoit sur l'enceinte du camp, s'arrête, prévoit les calamités prêtes à fondre sur la Grèce *(c)*, et secouant sa tête hérissée de serpens, elle pousse des hurlemens de joie, d'où s'échappent ces terribles paroles :

Sparte, Sparte, qui ne sais payer les services qu'avec des outrages ! contemple ces guerriers qui reprennent le chemin de leur patrie, la honte sur le front, et la douleur dans l'âme. Ce sont les mêmes qui, mêlés dernièrement

(a) Diod. Sic. lib. 11, p. 48. Thucyd. lib. 1, cap. 101 et 128. Pausan. lib. 3, p. 233 ; lib. 4, p. 339. Plut. in Cim. t. 1, p. 489. Ælian. var. hist. lib. 6, cap. 7. Polyæn. strateg. lib. 1, cap. 41.

(b) Pausan. lib. 4, cap. 24, p. 339.

(c) Thucyd. ibid. Diod. Sic. ibid. p. 49. Justin. lib. 3, cap. 6. Plut. ibid.

CHAPITRE XL.

avec les tiens, défirent les Perses à Platée. Ils accouroient à ta défense, et tu les as couverts d'infamie. Tu ne les verras plus que parmi tes ennemis. Athènes, blessée dans son orgueil, armera contre toi les nations *(a)* *. Tu les soulèveras contre elle. Ta puissance et la sienne se heurteront sans cesse, comme ces vents impétueux qui se brisent dans la nue. Les guerres enfanteront des guerres. Les trèves ne seront que des suspensions de fureur. Je marcherai avec les Euménides à la tête des armées : de nos torches ardentes, nous ferons pleuvoir sur vous la peste, la famine, la violence, la perfidie, tous les fléaux du courroux céleste et des passions humaines. Je me vengerai de tes antiques vertus, et me jouerai de tes défaites ainsi que de tes victoires. J'élèverai, j'abaisserai ta rivale. Je te verrai à ses genoux frapper la terre de ton front humilié. Tu lui demanderas la paix, et la paix te sera refusée *(b)*. Tu détruiras ses murs, tu la fouleras aux pieds, et vous tomberez toutes deux à-la-fois, comme deux tigres qui, après s'être déchiré les entrailles, expirent à côté l'un de l'autre. Alors je t'enfoncerai si avant dans la poussière, que le voyageur ne pouvant distinguer tes traits, sera forcé de se baisser pour te reconnoître.

Maintenant voici le signe frappant qui te garantira l'effet de mes paroles. Tu prendras Ithome dans la dixième année du siége. Tu voudras exterminer les Messéniens; mais les dieux qui les réservent pour accélérer ta ruine, arrêteront ce projet sanguinaire *(c)*. Tu leur laisseras la vie, à condition qu'ils en jouïront dans un autre climat, et qu'ils seront mis aux fers, s'ils osent reparoître dans leur

(a) Thucyd. lib. 1, cap. 102.
* Guerre du Peloponèse.
(b) Thucyd. lib. 4, cap. 41. Aristoph. in pace, v. 637 et 664. Schol. ibid.
(c) Pausan. lib. 4, cap. 24, p. 339.

patrie *(a)*. Quand cette prédiction sera accomplie, souviens-toi des autres, et tremble.

Ainsi parla le Génie mal-faisant qui étend son pouvoir depuis les cieux jusqu'aux enfers. Bientôt après nous sortîmes d'Ithome. J'étois encore dans ma plus tendre enfance. L'image de cette fuite précipitée est empreinte dans mon esprit en traits ineffaçables; je les vois toujours ces scènes d'horreur et d'attendrissement qui s'offroient à mes regards : une nation entière chassée de ses foyers *(b)*, errante au hasard chez des peuples épouvantés de ses malheurs qu'ils n'osent soulager; des guerriers couverts de blessures, portant sur leurs épaules les auteurs de leurs jours; des femmes assises par terre, expirant de foiblesse avec les enfans qu'elles serrent entre leurs bras; ici des larmes, des gémissemens, les plus fortes expressions du désespoir; là une douleur muette, un silence effrayant. Si l'on donnoit ces tableaux à peindre au plus cruel des Spartiates, un reste de pitié feroit tomber le pinceau de ses mains.

Après des courses longues et pénibles, nous nous traînâmes jusqu'à Naupacte, ville située sur la mer de Crissa : elle appartenoit aux Athéniens. Ils nous la cédèrent *(c)*. Nous signalâmes plus d'une fois notre valeur contre les ennemis de ce peuple généreux. Moi-même, pendant la guerre du Péloponèse, je parus avec un détachement sur les côtes de Messénie. Je ravageai ce pays, et coûtai des larmes de rage à nos barbares persécuteurs *(d)* : mais les dieux mêlent toujours un poison secret à leurs faveurs, et souvent l'espérance n'est qu'un

(a) Thucyd. lib. 1, cap. 103.
(b) Polyb. hist. lib. 4, p. 300.
(c) Thucyd. ibid. Pausan. lib. 4, cap. 25, p. 339.
(d) Thucyd. lib. 4, cap. 41. Pausan. ibid. cap. 26, p. 342.

CHAPITRE XL.

piége qu'ils tendent aux malheureux. Nous commencions à jouïr d'un sort tranquille, lorsque la flotte de Lacédémone triompha de celle d'Athènes, et vint nous insulter à Naupacte. Nous montâmes à l'instant sur nos vaisseaux; on n'invoqua des deux côtés d'autre divinité que la Haine. Jamais la Victoire ne s'abreuva de plus de sang impur, de plus de sang innocent. Mais que peut la valeur la plus intrépide contre l'excessive supériorité du nombre? Nous fûmes vaincus, et chassés de la Grèce, comme nous l'avions été du Péloponèse; la plupart se sauvèrent en Italie et en Sicile. Trois mille hommes me confièrent leur destinée *(a)*: je les menai à travers les tempêtes et les écueils, sur ces rivages que mes chants funèbres ne cesseront de faire retentir.

C'est ainsi que finit la troisième élégie. Le jeune homme quitta sa lyre, et son père Xénoclès ajouta, que peu de temps après leur arrivée en Libye, une sédition s'étant élevée à Cyrène, capitale de ce canton, les Messéniens se joignirent aux exilés et périrent pour la plupart dans une bataille *(b)*. Il demanda ensuite comment s'étoit opérée la révolution qui l'amenoit en Messénie.

Célénus répondit : Les Thébains sous la conduite d'Epaminondas, avoient battu les Lacédémoniens à Leuctres en Béotie *; pour affoiblir à jamais leur puissance, et les mettre hors d'état de tenter des expéditions lointaines, ce grand homme conçut le projet de placer auprès d'eux un ennemi qui auroit de grandes injures à venger. Il envoya de tous côtés inviter les Messéniens à revoir la patrie de leurs pères *(c)*. Nous volâmes à sa

(a) Pausan. lib. 4, cap. 26, p. 342. Diod. Sic. lib. 14, p. 263.

(b) Diod. Sic. ibid.

* L'an 371 avant J. C.

(c) Pausan. ibid. Plut. in Ages. t. 1, p. 615.

voix ; je le trouvai à la tête d'une armée formidable, entouré d'architectes qui traçoient le plan d'une ville au pied de cette montagne. Un moment après, le général des Argiens s'étant approché, lui présenta une urne d'airain, que sur la foi d'un songe, il avoit tirée de la terre, sous un lierre et un myrte qui entrelaçoient leurs foibles rameaux. Épaminondas l'ayant ouverte, y trouva des feuilles de plomb, roulées en forme de volumes, où l'on avoit anciennement tracé les rites du culte de Cérès et de Proserpine. Il reconnut le monument auquel étoit attaché le destin de la Messénie, et qu'Aristomène avoit enseveli dans le lieu le moins fréquenté du mont Ithome *(a)*. Cette découverte et la réponse favorable des augures, imprimèrent un caractère religieux à son entreprise, d'ailleurs puissamment secondée par les nations voisines, de tout temps jalouses de Lacédémone.

Le jour de la consécration de la ville, les troupes s'étant réunies, les Arcadiens présentèrent les victimes; ceux de Thèbes, d'Argos et de la Messénie, offrirent séparément leurs hommages à leurs divinités tutélaires ; tous ensemble appelèrent les héros de la contrée, et les supplièrent de venir prendre possession de leur nouvelle demeure *(b)*. Parmi ces noms précieux à la nation, celui d'Aristomène excita des applaudissemens universels. Les sacrifices et les prières remplirent les momens de la première journée ; dans les suivantes, on jeta au son de la flûte, les fondemens des murs, des temples et des maisons. La ville fut achevée en peu de temps, et reçut le nom de Messène.

D'autres peuples, ajouta Célénus, ont erré long-temps

(a) Pausan. lib. 4, cap. 26, p. 343.

(b) Id. ibid. cap. 27, p. 345.

CHAPITRE XL.

éloignés de leur patrie ; aucun n'a souffert un si long exil ; et cependant nous avons conservé sans altération la langue et les coutumes de nos ancêtres *(a)*. Je dirai même, que nos revers nous ont rendus plus sensibles. Les Lacédémoniens avoient livré quelques-unes de nos villes à des étrangers *(b)*, qui, à notre retour, ont imploré notre pitié ; peut-être avoient-ils des titres pour l'obtenir ; mais quand ils n'en auroient pas eu, comment la refuser aux malheureux ?

Hélas ! reprit Xénoclès, c'est ce caractère si doux et si humain qui nous perdit autrefois. Voisins des Lacédémoniens et des Arcadiens, nos aïeux ne succombèrent sous la haine des premiers, que pour avoir négligé l'amitié des seconds *(c)*. Ils ignoroient sans doute que l'ambition du repos exige autant d'activité que celle des conquêtes.

Je fis aux Messéniens plusieurs questions sur l'état des sciences et des arts ; ils n'ont jamais eu le temps de s'y livrer : sur leur gouvernement actuel ; il n'avoit pas encore pris une forme constante : sur celui qui subsistoit pendant leurs guerres avec les Lacédémoniens ; c'étoit un mélange de royauté et d'oligarchie *(d)*, mais les affaires se traitoient dans l'assemblée générale de la nation *(e)* : sur l'origine de la dernière maison régnante ; on la rapporte à Cresphonte qui vint au Péloponèse avec les autres Héraclides, 80 ans après la guerre de Troie. La Messénie lui échut en partage. Il épousa Mérope, fille du roi d'Arcadie, et fut assassiné avec presque tous ses enfans, par les principaux de sa cour, pour avoir trop aimé le peuple *(f)*. L'histoire s'est fait un devoir de con-

(a) Pausan. lib. 4, cap. 27, p. 346.
(b) Id. ibid. cap. 24, p. 338.
(c) Polyb. lib. 4, p. 300.
(d) Id. ibid. Pausan. ibid.
(e) Pausan. ibid. cap. 6, p. 294.
(f) Id. ibid. cap. 3, p. 286.

sacrer sa mémoire, et de condamner à l'exécration celle de ses assassins.

Nous sortîmes de Messène, et après avoir traversé le Pamisus, nous visitâmes la côte orientale de la province. Ici, comme dans le reste de la Grèce, le voyageur est obligé d'essuyer à chaque pas les généalogies des dieux, confondues avec celles des hommes. Point de ville, de fleuve, de fontaine, de bois, de montagne, qui ne porte le nom d'une nymphe, d'un héros, d'un personnage, plus célèbre aujourd'hui qu'il ne le fut de son temps.

Parmi les familles nombreuses qui possédoient autrefois de petits états en Messénie, celle d'Esculape obtient dans l'opinion publique un rang distingué. Dans la ville d'Abia, on nous montroit son temple *(a)*; à Gérénia, le tombeau de Machaon son fils *(b)*; à Phéres, le temple de Nicomaque et de Gorgasus ses petits-fils *(c)*, à tous momens honorés par des sacrifices, par des offrandes, par l'affluence des malades de toute espèce.

Pendant qu'on nous racontoit quantité de guérisons miraculeuses, un de ces infortunés près de rendre le dernier soupir, disoit : J'avois à peine reçu le jour, que mes parens allèrent s'établir aux sources du Pamisus, où l'on prétend que les eaux de ce fleuve sont très salutaires pour les maladies des enfans *(d)*; j'ai passé ma vie auprès des divinités bienfaisantes qui distribuent la santé aux mortels, tantôt dans le temple d'Apollon, près de la ville de Coroné *(e)*, tantôt dans les lieux où je me trouve aujourd'hui, me soumettant aux cérémonies pres-

(a) Pausan. lib. 4, cap. 30, p. 353.
(b) Id. ibid. cap. 3, p. 284.
(c) Id. ibid. p. 287; cap. 30, p. 353.
(d) Id. ibid. cap. 31, p. 356.
(e) Id. ibid. cap. 34, p. 365.

CHAPITRE XL.

crites, et n'épargnant ni victimes, ni présens ; on m'a toujours assuré que j'étois guéri, et je me meurs. Il expira le lendemain.

FIN DU CHAPITRE QUARANTIÈME.

CHAPITRE

CHAPITRE XLI.

Voyage de Laconie *.

CHAPITRE XLI.

Nous nous embarquâmes à Phéres, sur un vaisseau qui faisoit voile pour le port de Scandée, dans la petite île de Cythère située à l'extrémité de la Laconie. C'est à ce port qu'abordent fréquemment les vaisseaux marchands qui viennent d'Égypte et d'Afrique : de là on monte à la ville, où les Lacédémoniens entretiennent une garnison ; ils envoient de plus tous les ans dans l'île un magistrat pour la gouverner *(a)*.

Nous étions jeunes, et déja familiarisés avec quelques passagers de notre âge. Le nom de Cythère réveilloit dans nos esprits des idées riantes ; c'est là que de temps immémorial, subsiste le plus ancien et le plus respecté des temples consacrés à Vénus *(b)*; c'est là qu'elle se montra pour la première fois aux mortels *(c)*, et que les Amours prirent avec elle possession de cette terre, embellie encore aujourd'hui des fleurs qui se hâtoient d'éclore en sa présence. Dès-lors on y connut le charme des doux entretiens et du tendre sourire *(d)*. Ah! sans doute que dans cette région fortunée, les cœurs ne cherchent qu'à s'unir, et que ses habitans passent leurs jours dans l'abondance et dans les plaisirs.

* Voyez la carte de la Laconie.

(a) Thucyd. lib. 4, cap. 53. Scyl. Caryand. ap. geog. min. t. 1, p. 17.

(b) Pausan. lib. 3, cap. 23, p. 269.

(c) Hesiod. theog. v. 198.

(d) Id. ibid. et v. 205.

CHAPITRE XLI.

Le capitaine qui nous écoutoit avec la plus grande surprise, nous dit froidement: Ils mangent des figues et des fromages cuits; ils ont aussi du vin et du miel *(a)*, mais ils n'obtiennent rien de la terre qu'à la sueur de leur front; car c'est un sol aride et hérissé de rochers *(b)*. D'ailleurs ils aiment si fort l'argent *(c)*, qu'ils ne connoissent guère le tendre sourire. J'ai vu leur vieux temple, bâti autrefois par les Phéniciens en l'honneur de Vénus Uranie *(d)*; sa statue ne sauroit inspirer des desirs : elle est couverte d'armes depuis la tête jusqu'aux pieds *(e)*. On m'a dit, comme à vous, qu'en sortant de la mer, la Déesse descendit dans cette île; mais on m'a dit de plus qu'elle s'enfuit aussitôt en Chypre *(f)*.

De ces dernières paroles, nous conclûmes que des Phéniciens ayant traversé les mers, abordèrent au port de Scandée; qu'ils y apportèrent le culte de Vénus; que ce culte s'étendit aux pays voisins, et que de là naquirent ces fables absurdes, la naissance de Vénus, sa sortie du sein des flots, son arrivée à Cythère.

Au lieu de suivre notre capitaine dans cette île, nous le priâmes de nous laisser à Ténare, ville de Laconie, dont le port est assez grand pour contenir beaucoup de vaisseaux *(g)*; elle est située auprès d'un cap de même nom *(h)*, surmonté d'un temple, comme le sont les principaux promontoires de la Grèce. Ces objets de vénération attirent les vœux et les offrandes des matelots. Celui de Ténare, dédié à Neptune, est entouré d'un bois sacré

(a) Heracl. Pont. de polit. in thes. antiq. Græc. t. 6, p. 2830.
(b) Spon, voyag. t. 1, p. 97. Whel. book 1, p. 47.
(c) Heracl. ibid.
(d) Herodot. lib. 1, cap. 105.
(e) Pausan. lib. 3, cap. 23, p. 269.
(f) Hesiod. theog. v. 193.
(g) Thucyd. lib. 7, cap. 19.
(h) Steph. in Ταιν. Schol. Apollon. argon. lib. 1, v. 102.

qui sert d'asyle aux coupables *(a)*; la statue du Dieu est à l'entrée *(b)* ; au fond s'ouvre une caverne immense, et très renommée parmi les Grecs.

On présume qu'elle fut d'abord le repaire d'un serpent énorme, qu'Hercule fit tomber sous ses coups, et que l'on avoit confondu avec le chien de Pluton, parce que ses blessures étoient mortelles *(c)*. Cette idée se joignit à celle où l'on étoit déja, que l'antre conduisoit aux royaumes sombres, par des souterrains dont il nous fut impossible, en le visitant, d'appercevoir les avenues *(d)*.

Vous voyez, disoit le prêtre, une des bouches de l'enfer *(e)*. Il en existe de semblables en différens endroits; comme dans la ville d'Hermione en Argolide *(f)*, d'Héraclée au Pont *(g)*, d'Aornus en Thesprotie *(h)*, de Cumes auprès de Naples *(i)*; mais malgré les prétentions de ces peuples, nous soutenons que c'est par cet antre sombre qu'Hercule remmena le Cerbère *(k)*, et Orphée son épouse *(l)*.

Ces traditions doivent moins vous intéresser, qu'un usage dont je vais parler. A cette caverne est attaché un privilége, dont jouïssent plusieurs autres villes *(m)*. Nos devins y viennent évoquer les ombres tranquilles des morts, ou repousser au fond des enfers celles qui troublent le repos des vivans. Des cérémonies saintes opèrent

---

(a) Thucyd. lib. 1, cap. 128 et 133.
(b) Pausan. lib. 3, cap. 25, p. 275.
(c) Hecat. Miles. ap. Pausan. ibid.
(d) Pausan. ibid.
(e) Pind. pyth. 4, v. 79. Schol. ibid. Eustath. in iliad. t. 1, p. 286 et 287. Mela, lib. 2, cap. 3.
(f) Strab. lib. 8, p. 373.
(g) Xenoph. de exped. Cyr. lib. 6, p. 375. Diod. Sic. lib. 14, p. 261. Plin. lib. 27, cap. 2, p. 419.
(h) Herodot. lib. 5, cap. 92. Pausan. lib. 9, cap. 30, p. 769. Hesych. in Θεὸὶ Μελετ.
(i) Scymn. Chii orb. descript. v. 248, ap. geog. min. t. 1.
(k) Euripid. in Herc. fur. v. 23. Strab. ibid. p. 363. Pausan. lib. 3, p. 275. Apollod. lib. 2, p. 131. Schol. Homer. in iliad. lib. 8, v. 368.
(l) Orph. argon. v. 41. Virg. georg. lib. 4, v. 467.
(m) Pausan. ibid. cap. 17, p. 252.

CHAPITRE XLI.

ces effets merveilleux. On emploie d'abord les sacrifices, les libations, les prières, les formules mystérieuses : il faut ensuite passer la nuit dans le temple, et l'ombre, à ce qu'on dit, ne manque jamais d'apparoître en songe *(a)*.

On s'empresse sur-tout de fléchir les ames que le fer ou le poison a séparées de leurs corps. C'est ainsi que Callondas vint autrefois par ordre de la Pythie appaiser les mânes irritées du poète Archiloque, à qui il avoit arraché la vie *(b)*. Je vous citerai un fait plus récent : Pausanias, qui commandoit l'armée des Grecs à Platée, avoit, par une fatale méprise, plongé le poignard dans le sein de Cléonice dont il étoit amoureux ; ce souvenir le déchiroit sans cesse ; il la voyoit dans ses songes, lui adressant toutes les nuits ces terribles paroles : *Le supplice t'attend (c)*. Il se rendit à l'Héraclée du Pont : les devins le conduisirent à l'antre où ils appellent les ombres ; celle de Cléonice s'offrit à ses regards, et lui prédit qu'il trouveroit à Lacédémone la fin de ses tourmens ; il y alla aussitôt, et ayant été jugé coupable, il se réfugia dans une petite maison, où tous les moyens de subsister lui furent refusés. Le bruit ayant ensuite couru qu'on entendoit son ombre gémir dans les lieux saints, on appela les devins de Thessalie, qui l'appaisèrent par les cérémonies usitées en pareilles occasions *(d)*. Je raconte ces prodiges, ajouta le prêtre ; je ne les garantis pas. Peut-être que ne pouvant inspirer trop d'horreur contre l'homicide, on a sagement fait de regarder le trouble que le crime

(a) Plut. de consol. t. 2, p. 109.

(b) Id. de serâ num. vind. t. 2, p. 560. Œnom. ap. Euseb. præp. evang. lib. 5, p. 228. Suid. in Ἀρχίλ.

(c) Plut. ibid. t. 2, p. 555, et in Cim. t. 1, p. 482.

(d) Id. ibid. t. 2, p. 560. Id. ap. schol. Eurip. in Alcest. v. 1128. Bayle, rép. aux quest. t. 1, p. 345.

traîne à sa suite, comme le mugissement des ombres qui poursuivent les coupables.

Je ne sais pas, dit alors Philotas, jusqu'à quel point on doit éclairer le peuple ; mais il faut du moins le prémunir contre l'excès de l'erreur. Les Thessaliens firent dans le siècle dernier une triste expérience de cette vérité. Leur armée étoit en présence de celle des Phocéens qui, pendant une nuit assez claire, détachèrent contre le camp ennemi six cents hommes enduits de plâtre : quelque grossière que fut la ruse, les Thessaliens accoutumés dès l'enfance au récit des apparitions de phantômes, prirent ces soldats pour des Génies célestes, accourus au secours des Phocéens; ils ne firent qu'une foible résistance, et se laissèrent égorger comme des victimes *(a)*.

Une semblable illusion, répondit le prêtre, produisit autrefois le même effet dans notre armée. Elle étoit en Messénie, et crut voir Castor et Pollux embellir de leur présence la fête qu'elle célébroit en leur honneur. Deux Messéniens, brillans de jeunesse et de beauté, parurent à la tête du camp, montés sur deux superbes chevaux, la lance en arrêt, une tunique blanche, un manteau de pourpre, un bonnet pointu et surmonté d'une étoile, tels enfin qu'on représente les deux héros, objets de notre culte. Ils entrent, et tombant sur les soldats prosternés à leurs pieds, ils en font un carnage horrible, et se retirent tranquillement *(b)*. Les dieux irrités de cette perfidie, firent bientôt éclater leur colère sur les Messéniens.

Que parlez-vous de perfidie, lui dis-je, vous hommes injustes et noircis de tous les forfaits de l'ambition? On

(a) Herodot. lib. 8, cap. 27. Pausan. lib. 10, cap. 1, p. 801. Polyæn. strateg. lib. 6, cap. 18.

(b) Pausan. lib. 4, cap. 27, p. 344.

m'avoit donné une haute idée de vos lois; mais vos guerres en Messénie ont imprimé une tache ineffaçable sur votre nation. Vous en a-t-on fait un récit fidèle, répondit-il? Ce seroit la première fois que les vaincus auroient rendu justice aux vainqueurs. Ecoutez-moi un instant:

Quand les descendans d'Hercule revinrent au Péloponèse, Cresphonte obtint par surprise le trône de Messénie *(a)*; il fut assassiné quelque temps après, et ses enfans réfugiés à Lacédémone, nous cédèrent les droits qu'ils avoient à l'héritage de leur père. Quoique cette cession fût légitimée par la réponse de l'oracle de Delphes *(b)*, nous négligeâmes long-temps de la faire valoir.

Pendant que régnoit Téléclus, nous envoyâmes, suivant l'usage, un chœur de filles sous la conduite de ce prince, présenter des offrandes au temple de Diane Limnatide, situé sur les confins de la Messénie et de la Laconie. Elles furent déshonorées par de jeunes Messéniens, et se donnèrent la mort, pour ne pas survivre à leur honte: le Roi lui-même périt en prenant leur défense *(c)*. Les Messéniens pour justifier un si lâche forfait, eurent recours à des suppositions absurdes; et Lacédémone dévora cet affront plutôt que de rompre la paix. De nouvelles insultes ayant épuisé sa patience *(d)*, elle rappela ses anciens droits, et commença les hostilités. Ce fut moins une guerre d'ambition que de vengeance. Jugez-en vous-même par le serment qui engagea les jeunes Spartiates à ne pas revenir chez eux avant que d'avoir soumis la Messénie, et par le zèle avec lequel les vieillards poussèrent cette entreprise *(e)*.

(a) Pausan. lib. 4, cap. 3 et 4.
(b) Isocr. in Archid. t. 2, p. 20.
(c) Strab. lib. 8, p. 362. Pausan. ibid. cap. 4, p. 288.
(d) Pausan. ibid. cap. 4 et 5.
(e) Id. ibid. Justin. lib. 3, cap. 4.

Après la première guerre, les lois de la Grèce nous autorisoient à mettre les vaincus au nombre de nos esclaves; on se contenta de leur imposer un tribut. Les révoltes fréquentes qu'ils excitoient dans la province, nous forcèrent après la seconde guerre, à leur donner des fers; après la troisième, à les éloigner de notre voisinage. Notre conduite parut si conforme au droit public des nations, que dans les traités antérieurs à la bataille de Leuctres, jamais les Grecs ni les Perses ne nous proposèrent de rendre la liberté à la Messénie *(a)*. Au reste je ne suis qu'un ministre de paix: si ma patrie est forcée de prendre les armes, je la plains; si elle fait des injustices, je la condamne. Quand la guerre commence, je frémis des cruautés que vont exercer mes semblables, et je demande pourquoi ils sont cruels. Mais c'est le secret des dieux; il faut les adorer et se taire.

Nous quittâmes Ténare, après avoir parcouru aux environs, des carrières d'où l'on tire une pierre noire aussi précieuse que le marbre *(b)*. Nous nous rendîmes à Gythium, ville entourée de murs et très forte, port excellent où se tiennent les flottes de Lacédémone, où se trouve réuni tout ce qui est nécessaire à leur entretien *(c)*. Il est éloigné de la ville de 30 stades *(d)*.

L'histoire des Lacédémoniens a répandu un si grand éclat sur le petit canton qu'ils habitent, que nous visitions les moindres bourgs et les plus petites villes, soit aux environs du golphe de Laconie, soit dans l'intérieur des terres. On nous montroit par-tout des temples, des statues, des colonnes, et d'autres monumens, la plupart

(a) Isocr. in Archid. t. 2, p. 24.
(b) Plin. lib. 36, cap. 18, t. 2, p. 748; cap. 22, p. 752. Strab. lib. 8, p. 367.
(c) Xenoph. hist. Græc. lib. 6, p. 609. Liv. lib. 34, cap. 29.
(d) Polyb. lib. 5, p. 367.

d'un travail grossier, quelques-uns d'une antiquité respectable *(a)*. Dans le Gymnase d'Asopus, des ossemens humains d'une grandeur prodigieuse fixèrent notre attention *(b)*.

Revenus sur les bords de l'Eurotas, nous le remontâmes à travers une vallée qu'il arrose *(c)*, ensuite au milieu de la plaine qui s'étend jusqu'à Lacédémone : il couloit à notre droite; à gauche s'élevoit le mont Taygète, au pied duquel la nature a creusé, dans le roc, quantité de grandes cavernes *(d)*.

A Brysées, nous trouvâmes un temple de Bacchus, dont l'entrée est interdite aux hommes, où les femmes seules ont le droit de sacrifier et de pratiquer des cérémonies qu'il ne leur est pas permis de révéler *(e)*. Nous avions vu auparavant une ville de Laconie, où les femmes sont exclues des sacrifices que l'on offre au dieu Mars *(f)*. De Brysées on nous montroit sur le sommet de la montagne voisine, un lieu nommé le Talet, où, entre autres animaux, on immole des chevaux au soleil *(g)*. Plus loin, les habitans d'un petit bourg se glorifient d'avoir inventé les meules à moudre les grains *(h)*.

Bientôt s'offrit à nos yeux la ville d'Amyclæ, située sur la rive droite de l'Eurotas, éloignée de Lacédémone d'environ vingt stades *(i)*. Nous vîmes en arrivant, sur une colonne, la statue d'un athlète, qui expira un moment après avoir reçu aux jeux Olympiques la couronne destinée aux vainqueurs; tout autour sont plusieurs tré-

(a) Pausan. lib. 3, cap. 22, p. 265.
(b) Id. ibid. p. 267.
(c) Strab. l. 8, p. 343. Liv. lib. 34, cap. 28.
(d) Guill. Lacéd. anc. t. 1, p. 75.
(e) Pausan. ibid. cap. 20, p. 261.
(f) Id. ibid. cap. 22, p. 267.
(g) Id. ibid. cap. 20, p. 261.
(h) Id. ibid. p. 260.
(i) Polyb. lib. 5, p. 367.

pieds

pieds, consacrés par les Lacédémoniens à différentes divinités, pour leurs victoires sur les Athéniens et sur les Messéniens (a).

Nous étions impatiens de nous rendre au temple d'Apollon, un des plus fameux de la Grèce. La statue du Dieu, haute d'environ 30 coudées (b)*, est d'un travail grossier et se ressent du goût des Égyptiens: on la prendroit pour une colonne de bronze à laquelle on auroit attaché une tête couverte d'un casque, deux mains armées d'un arc et d'une lance, deux pieds dont il ne paroît que l'extrémité. Ce monument remonte à une haute antiquité; il fut dans la suite placé par un artiste nommé Bathyclès, sur une base en forme d'autel, au milieu d'un trône qui est soutenu par les Heures et les Grâces. Le même artiste a décoré les faces de la base et toutes les parties du trône, de bas-reliefs qui représentent tant de sujets différens et un si grand nombre de figures, qu'on ne pourroit les décrire sans causer un mortel ennui.

Le temple est desservi par des prêtresses, dont la principale prend le titre de Mère. Après sa mort, on inscrit sur le marbre son nom et les années de son sacerdoce. On nous montra les tables qui contiennent la suite de ces époques précieuses à la chronologie, et nous y lûmes le nom de Laodamée, fille d'Amyclas, qui régnoit dans ce pays, il y a plus de mille ans (c). D'autres inscriptions, déposées en ces lieux pour les rendre plus vénérables, renferment des traités entre les nations (d); plusieurs décrets des Lacédémoniens, relatifs, soit à des

(a) Pausan. lib. 3, cap. 18, p. 254.
(b) Id. ibid. cap. 19, p. 257.
* Environ 42 ½ de nos pieds.
(c) Mém. de l'Acad. des Bell. Lettr. t. 23, p. 406.
(d) Thucyd. lib. 5, cap. 18 et 23.

CHAPITRE XLI.

cérémonies religieuses, soit à des expéditions militaires; des vœux adressés au Dieu, de la part des souverains ou des particuliers *(a)*.

Non loin du temple d'Apollon, il en existe un second, qui, dans œuvre, n'a qu'environ 17 pieds de long sur 10 et demi de large *(b)*. Cinq pierres brutes et de couleur noire, épaisses de cinq pieds, forment les quatre murs et la couverture, au dessus de laquelle deux autres pierres sont posées en retraite. L'édifice porte sur trois marches, chacune d'une seule pierre. Sur la porte sont gravés en caractères très anciens, ces mots : EUROTAS, ROI DES ICTEUCRATES, A ONGA. Ce prince vivoit environ trois siècles avant la guerre de Troie. Le nom d'Icteucrates désigne les anciens habitans de la Laconie *(c)* : et celui d'Onga, une divinité de Phénicie ou d'Égypte, la même, à ce que l'on pense, que la Minerve des Grecs *(d)*.

Cet édifice que nous nous sommes rappelé plus d'une fois dans notre voyage d'Égypte, est antérieur de plusieurs siècles aux plus anciens de la Grèce. Après avoir admiré sa simplicité, sa solidité, nous tombâmes dans une espèce de recueillement dont nous cherchions ensuite à pénétrer la cause. Ce n'est ici qu'un intérêt de surprise, disoit Philotas; nous envisageons la somme des siècles écoulés depuis la fondation de ce temple, avec le même étonnement que, parvenus au pied d'une montagne, nous avons souvent mesuré des yeux sa hauteur imposante : l'étendue de la durée produit le même effet que

---

(a) Mém. de l'Acad. des Bell. Lettr. t. 15, p. 395; t. 16, hist. p. 101. Inscript. Fourmont. in bibl. reg.

(b) Mém. de l'Acad. des Bell. Lettr. t. 15, p. 402.

(c) Hesych. in Ἰκτευκρ.

(d) Steph. in Ὄγκ. Hesych. in Ὀγγκ. Æschyl. in sept. contra Theb. v. 170. Schol. ibid. et in v. 493. Seld. de diis Syr. synt. 2, cap. 4. Boch. geogr. sacr. part. 2, lib. 2, cap. 12, p. 745.

celle de l'espace. Cependant, répondis-je, l'une laisse dans nos ames une impression de tristesse, que nous n'avons jamais éprouvée à l'aspect de l'autre : c'est qu'en effet nous sommes plus attachés à la durée qu'à la grandeur. Or, toutes ces ruines antiques sont les trophées du temps destructeur, et ramènent malgré nous notre attention sur l'instabilité des choses humaines. Ici, par exemple, l'inscription nous a présenté le nom d'un peuple, dont vous et moi n'avions aucune notion : il a disparu, et ce petit temple est le seul témoin de son existence, l'unique débris de son naufrage.

Des prairies riantes *(a)*, des arbres superbes, embellissent les environs d'Amyclæ. Les fruits y sont excellens *(b)*. C'est un séjour agréable, assez peuplé, et toujours plein d'étrangers *(c)* attirés par la beauté des fêtes, ou par des motifs de religion. Nous le quittâmes pour nous rendre à Lacédémone.

Nous logeâmes chez Damonax, à qui Xénophon nous avoit recommandés. Philotas trouva chez lui des lettres qui le forcèrent de partir le lendemain pour Athènes. Je ne parlerai de Lacédémone, qu'après avoir donné une idée générale de la province.

Elle est bornée à l'est et au sud par la mer, à l'ouest et au nord, par de hautes montagnes, ou par les collines qui en descendent et qui forment entre elles des vallées agréables. On nomme Taygète les montagnes de l'ouest. De quelques-uns de leurs sommets élevés au dessus des nues *(d)*, l'œil peut s'étendre sur tout le Péloponèse *(e)*. Leurs flancs, presque entiè-

(a) Stat. theb. lib. 9, v. 769. Liv. lib. 34, cap. 28.
(b) Polyb. lib. 5, p. 367.
(c) Inscript. Fourmont. in bibl. reg.
(d) Stat. ibid. lib. 2, v. 35.
(e) Schol. Pind. in nem. 10; v. 114.

CHAPITRE XLI.

rement couverts de bois, servent d'asyles à quantité de chèvres, d'ours, de sangliers et de cerfs *(a)*.

La nature qui s'est fait un plaisir d'y multiplier ces espèces, semble y avoir ménagé, pour les détruire, des races de chiens, recherchés de tous les peuples *(b)*, préférables sur-tout pour la chasse du sanglier *(c)* : ils sont agiles, vifs, impétueux *(d)*, doués d'un sentiment exquis *(e)*. Les lices possèdent ces avantages au plus haut degré *(f)*; elles en ont un autre : leur vie pour l'ordinaire se prolonge jusqu'à la douzième année à peu près, celle des mâles passe rarement la dixième *(g)*. Pour en tirer une race plus ardente et plus courageuse, on les accouple avec des chiens Molosses *(h)*. On prétend que d'elles-mêmes, elles s'unissent quelquefois avec les renards *(i)*, et que de ce commerce provient une espèce de chiens foibles, difformes, au poil ras, au nez pointu, inférieurs en qualités aux autres *(k)*.

Parmi les chiens de Laconie, les noirs tachetés de blanc, se distinguent par leur beauté *(l)*; les fauves *(m)*, par leur intelligence ; les castorides et les ménélaïdes, par les noms de Castor et de Ménélas qui propagèrent leur espèce *(n)* : car la chasse fit l'amusement des anciens héros, après qu'elle eut cessé d'être pour eux une

---

(a) Pausan. lib. 3, cap. 20, p. 261.

(b) Theophr. charact. cap. 5. Eustath. in odyss. p. 1822. Meurs. miscell. Lacon. lib. 3, cap. 1.

(c) Xenoph. de venat. p. 991.

(d) Callim. hymn. in Dian. v. 94. Senec. trag. in Hippol. v. 35. Virg. georg. lib. 3, v. 405.

(e) Plat. in Parmen. t. 3, p. 128. Aristot. de gener. animal. lib. 5, t. 1, cap. 2, p. 1139. Sophocl. in Ajac. v. 8.

(f) Aristot. hist. animal. lib. 9, cap. 1, t. 1, p. 922.

(g) Id. ibid. lib. 6, cap. 20, p. 878. Plin. lib. 10, cap. 63, t. 1, p. 578.

(h) Aristot. ibid. lib. 9, cap. 1, p. 922.

(i) Id. ibid. lib. 8, cap. 28, p. 920. Hesych. Κυναλώπ. Poll. lib. 5, cap. 5, §. 39.

(k) Xenoph. ibid. p. 976. Themist. orat. 21, p. 248.

(l) Guill. Lacéd. anc. t. 1, p. 199.

(m) Horat. epod. od. 6, v. 5.

(n) Poll. ibid. §. 38.

nécessité. Il fallut d'abord se défendre contre des animaux redoutables : bientôt on les cantonna dans les régions sauvages. Quand on les eût mis hors d'état de nuire, plutôt que de languir dans l'oisiveté, on se fit de nouveaux ennemis, pour avoir le plaisir de les combattre ; on versa le sang de l'innocente colombe, et il fut reconnu que la chasse étoit l'image de la guerre.

Du côté de la terre la Laconie est d'un difficile accès *(a)*; l'on n'y pénètre que par des collines escarpées, et des défilés faciles à garder *(b)*. A Lacédémone, la plaine s'élargit *(c)*; et en avançant vers le midi, on trouve des cantons fertiles *(d)*, quoiqu'en certains endroits, par l'inégalité du terrain, la culture exige de grands travaux *(e)*. Dans la plaine *(f)* sont éparses des collines assez élevées, faites de mains d'hommes, plus fréquentes en ce pays que dans les provinces voisines, et construites, avant la naissance des arts, pour servir de tombeaux aux chefs de la nation *. Suivant les apparences, de pareilles masses de terre, destinées au même objet, furent ensuite remplacées en Égypte par les pyramides; et c'est ainsi que par-tout et de tout temps, l'orgueil de l'homme s'est de lui-même associé au néant.

Quant aux productions de la Laconie, nous observerons qu'on y trouve quantité de plantes dont la médecine fait usage *(g)*; qu'on y recueille un blé léger et peu nourrissant *(h)*; qu'on y doit fréquemment arroser les figuiers,

---

(a) Eurip. ap. Strab. lib. 8, p. 366. Xenoph. hist. Græc. lib. 6, cap. 607.

(b) Xenoph. ibid. Polyb. lib. 2, p. 150. Liv. lib. 34, cap. 28; lib. 35, cap. 27.

(c) Le Roi, ruines de la Grèce, t. 2, p. 31.

(d) Herodot. lib. 1, cap. 66. Plat. in Alcib. 1, t. 2, p. 122. Polyb. lib. 5, p. 367.

(e) Eurip. ibid.

(f) Athen. lib. 14, cap. 5, p. 625.

* On trouve de pareils tertres dans plusieurs des pays habités par les anciens Germains.

(g) Theophr. hist. plant. lib. 4, cap. 6, p. 367.

(h) Id. ibid. lib. 8, cap. 4, p. 932.

sans craindre de nuire à la bonté du fruit *(a)*; que les figues y mûrissent plutôt qu'ailleurs *(b)* : enfin que sur toutes les côtes de la Laconie, ainsi que sur celles de Cythère, il se fait une pêche abondante de ces coquillages d'où l'on tire une teinture de pourpre fort estimée *(c)*, et approchante du couleur de rose *(d)*.

La Laconie est sujette aux tremblemens de terre *(e)*. On prétend qu'elle contenoit autrefois 100 villes *(f)*, mais c'étoit dans un temps où le plus petit bourg se paroit de ce titre ; tout ce que nous pouvons dire, c'est qu'elle est fort peuplée *(g)*. L'Eurotas la parcourt dans toute son étendue, et reçoit les ruisseaux, ou plutôt les torrens qui descendent des montagnes voisines. Pendant une grande partie de l'année, on ne sauroit le passer à gué *(h)* : il coule toujours dans un lit étroit ; et dans son élévation même, son mérite est d'avoir plus de profondeur que de superficie.

En certains temps il est couvert de cygnes d'une blancheur éblouïssante *(i)*, presque par-tout de roseaux très recherchés, parce qu'ils sont droits, élevés, et variés dans leurs couleurs *(k)*. Outre les autres usages auxquels on applique cet arbrisseau, les Lacédémoniens en font des nattes, et s'en couronnent dans quelques-unes de leurs fêtes *(l)*. Je me souviens à cette occasion, qu'un Athé-

---

(a) Theophr. hist. plant. lib. 2, cap. 8, p. 92.

(b) Id. de caus. plant. ap. Athen. lib. 3, p. 77. Plin. lib. 16, cap. 26, t. 2, p. 20.

(c) Aristot. ap. Steph. in Κύθηρ. Pausan. lib. 3, cap. 21, p. 264. Plin. lib. 4, cap. 12, t. 1, p. 208.

(d) Plin. lib. 21, cap. 8.

(e) Strab. lib. 8, p. 367. Eustath. in iliad. lib. 2, p. 294.

(f) Strab. ibid. p. 362. Eustath. in Dionys. v. 419.

(g) Herodot. lib. 1, cap. 66. Polyb. lib. 2, p. 125.

(h) Polyb. lib. 5, p. 369.

(i) Stat. sylv. lib. 1, v. 143. Guill. Lacéd. anc. t. 1, p. 97.

(k) Eurip. in Hel. v. 355 et 500. Theogn. sent. v. 783. Theophr. hist. plant. lib. 4, cap. 12, p. 470.

(l) Sosib. ap. Athen. lib. 15, p. 674.

nien déclamant un jour contre la vanité des hommes, me disoit : Il n'a fallu que de foibles roseaux pour les soumettre, les éclairer et les adoucir. Je le priai de s'expliquer ; il ajouta : C'est avec cette frêle matière qu'on a fait des flèches, des plumes à écrire, et des instrumens de musique *(a)* *.

LACÉDÉMONE.

A la droite de l'Eurotas, à une petite distance du rivage *(b)*, est la ville de Lacédémone, autrement nommée Sparte. Elle n'est point entourée de murs *(c)*, et n'a pour défense que la valeur de ses habitans *(d)*, et quelques éminences que l'on garnit de troupes en cas d'attaque *(e)*. La plus haute de ces éminences tient lieu de citadelle ; elle se termine par un grand plateau, sur lequel s'élèvent plusieurs édifices sacrés *(f)*.

Autour de cette colline, sont rangées cinq bourgades, séparées l'une de l'autre par des intervalles plus ou moins grands, et occupées chacune par une des cinq tribus des Spartiates **. Telle est la ville de Lacédémone, dont les quartiers ne sont pas joints, comme ceux d'Athènes *(g)*. Autrefois les villes du Péloponèse n'étoient de même composées que de hameaux, qu'on a depuis rapprochés en les renfermant dans une enceinte commune *(h)* ***.

La grande place, à laquelle aboutissent plusieurs rues, est ornée de temples et de statues : on y distingue de plus les maisons où s'assemblent séparément le Sénat, les Épho-

(a) Plin. lib. 16, cap. 36, t. 2, p. 27.

* Les flûtes étoient communément de roseaux.

(b) Polyb. lib. 5, p. 369.

(c) Xenoph. hist. Græc. lib. 6, p. 608. Id. in Ages. p. 662. Nep. in Ages. cap. 6. Liv. lib. 39, cap. 37.

(d) Justin. lib. 14, cap. 5.

(e) Plut. in Ages. t. 1, p. 613. Liv. lib. 34, cap. 38.

(f) Pausan. lib. 3, cap. 17, p. 250.

** Voyez la note à la fin du volume.

(g) Thucyd. lib. 1, cap. 10.

(h) Id. ibid. Strab. lib. 8, p. 337. Diod. Sic. lib. 11, p. 40.

*** Voyez le plan de Lacédémone, et la note à la fin du volume.

CHAPITRE XLI.

res, d'autres corps de magistrats *(a)*; et un portique que les Lacédémoniens élevèrent après la bataille de Platée, aux dépens des vaincus, dont ils avoient partagé les dépouilles; le toit est soutenu, non par des colonnes, mais par de grandes statues qui représentent des Perses revêtus de robes traînantes *(b)*. Le reste de la ville offre aussi quantité de monumens en l'honneur des dieux et des anciens héros.

Sur la plus haute des collines, on voit un temple de Minerve, qui jouit du droit d'asyle, ainsi que le bois qui l'entoure, et une petite maison qui lui appartient, dans laquelle on laissa mourir de faim le roi Pausanias *(c)*. Ce fut un crime aux yeux de la Déesse; et pour l'appaiser, l'oracle ordonna aux Lacédémoniens d'ériger à ce prince deux statues qu'on remarque encore auprès de l'autel *(d)*. Le temple est construit en airain *(e)*, comme l'étoit autrefois celui de Delphes *(f)*. Dans son intérieur sont gravés en bas-relief les travaux d'Hercule, les exploits des Tyndarides, et divers groupes de figures *(g)*. A droite de cet édifice, on trouve une statue de Jupiter, la plus ancienne peut-être de toutes celles qui existent en bronze; elle est d'un temps qui concourt avec le rétablissement des jeux Olympiques, et ce n'est qu'un assemblage de pièces de rapport qu'on a jointes avec des clous *(h)*.

Les tombeaux des deux familles qui règnent à Lacédémone, sont dans deux quartiers différens *(i)*. Par-tout

(a) Pausan. lib. 3, cap. 11, p. 231.
(b) Vitruv. lib. 1, cap. [illegible]
(c) Thucyd. lib. 1, cap. 134.
(d) Pausan. ibid. cap. 17, p. 253.
(e) Thucyd. ibid. Liv. lib. 35, cap. 36. Suid. in Χαλχ.
(f) Pausan. lib. 10, cap. 5, p. 810.
(g) Id. lib. 3, cap. 17, p. 250.
(h) Id. ibid. p. 251.
(i) Id. ibid. cap. 12, p. 237; cap. 14, p. 240.

on

on trouve des monumens héroïques, c'est le nom qu'on donne à des édifices et des bouquets de bois dédiés aux anciens héros *(a)*. Là se renouvelle avec des rites saints, la mémoire d'Hercule, de Tyndare, de Castor, de Pollux, de Ménélas, de quantité d'autres plus ou moins connus dans l'histoire, plus ou moins dignes de l'être. La reconnoissance des peuples, plus souvent les réponses des oracles, leur valurent autrefois ces distinctions; les plus nobles motifs se réunirent pour consacrer un temple à Lycurgue *(b)*.

De pareils honneurs furent plus rarement décernés dans la suite. J'ai vu des colonnes et des statues élevées pour des Spartiates couronnés aux jeux Olympiques *(c)*, jamais pour les vainqueurs des ennemis de la patrie. Il faut des statues à des lutteurs, l'estime publique à des soldats. De tous ceux qui, dans le siècle dernier, se signalèrent contre les Perses ou contre les Athéniens, quatre ou cinq reçurent en particulier, dans la ville, des honneurs funèbres; il est même probable qu'on ne les accorda qu'avec peine. En effet, ce ne fut que 40 ans après la mort de Léonidas, que ses ossemens, ayant été transportés à Lacédémone, furent déposés dans un tombeau placé auprès du théâtre. Ce fut alors aussi qu'on inscrivit pour la première fois sur une colonne les noms des 300 Spartiates qui avoient péri avec ce grand homme *(d)*.

La plupart des monumens que je viens d'indiquer, inspirent d'autant plus de vénération, qu'ils n'étalent

(a) Pausan. lib. 3, cap. 12, p. 230 etc.
(b) Herodot. lib. 1, cap. 66. Pausan. ibid. cap. 16, p. 248. Plut. in Lyc. t. 1, p. 59.
(c) Pausan. ibid. cap. 13, p. 240; cap. 14, p. 241; cap. 18, p. 254.
(d) Id. ibid. cap. 14, p. 240.

CHAPITRE XLI.

point de faste, et sont presque tous d'un travail grossier. Ailleurs, je surprenois souvent mon admiration uniquement arrêtée sur l'artiste; à Lacédémone, elle se portoit toute entière sur le héros; une pierre brute suffisoit pour le rappeler à mon souvenir; mais ce souvenir étoit accompagné de l'image brillante de ses vertus ou de ses victoires.

Les maisons sont petites et sans ornemens. On a construit des salles et des portiques, où les Lacédémoniens viennent traiter de leurs affaires, ou converser ensemble *(a)*. A la partie méridionale de la ville, est l'Hippodrome pour les courses à pied et à cheval *(b)*. De là on entre dans le Plataniste, lieu d'exercices pour la jeunesse, ombragé par de beaux platanes, situé sur les bords de l'Eurotas et d'une petite rivière qui l'enferment par un canal de communication. Deux ponts y conduisent; à l'entrée de l'un est la statue d'Hercule, ou de la force qui dompte tout; à l'entrée de l'autre, l'image de Lycurgue, ou de la loi qui règle tout *(c)*.

D'après cette légère esquisse, on doit juger de l'extrême surprise qu'éprouveroit un amateur des arts, qui, attiré à Lacédémone par la haute réputation de ses habitans, n'y trouveroit, au lieu d'une ville magnifique, que quelques pauvres hameaux; au lieu de belles maisons, que des chaumières obscures; au lieu de guerriers impétueux et turbulens, que des hommes tranquilles, et couverts, pour l'ordinaire, d'une cape grossière. Mais combien augmenteroit sa surprise, lorsque Sparte mieux connue, of-

---

(a) Pausan. lib. 3, cap. 14 et 15.
(b) Xenoph. hist. Græc. lib. 6, p. 608. Liv. lib. 34, cap. 27.
(c) Pausan. cap. 14, p. 242. Lucian. de gymnas. t. 2, p. 919.

friroit à son admiration un des plus grands hommes du monde, un des plus beaux ouvrages de l'homme, Lycurgue et son institution ! CHAPITRE XLI.

FIN DU CHAPITRE QUARANTE-UNIÈME.

CHAPITRE XLII.

Des Habitans de la Laconie.

CHAPITRE XLII.

LES descendans d'Hercule, soutenus d'un corps de Doriens, s'étant emparés de la Laconie, vécurent sans distinction avec les anciens habitans de la contrée. Peu de temps après, ils leur imposèrent un tribut, et les dépouillèrent d'une partie de leurs droits. Les villes qui consentirent à cet arrangement, conservèrent leur liberté : celle d'Hélos résista ; et bientôt forcée de céder, elle vit ses habitans presque réduits à la condition des esclaves *(a)*.

Ceux de Sparte se divisèrent à leur tour; et les plus puissans reléguèrent les plus foibles à la campagne, ou dans les villes voisines *(b)*. On distingue encore aujourd'hui les Lacédémoniens de la capitale d'avec ceux de la province, les uns et les autres d'avec cette prodigieuse quantité d'esclaves dispersés dans le pays.

SPARTIATES.

Les premiers, que nous nommons souvent Spartiates, forment ce corps de guerriers d'où dépend la destinée de la Laconie. Leur nombre, à ce qu'on dit, montoit anciennement à 10000 *(c)*; du temps de l'expédition de Xerxès, il étoit de 8000 *(d)* : les dernières guerres l'ont tellement réduit, qu'on trouve maintenant très peu d'anciennes familles à Sparte *(e)*. J'ai vu quelquefois jusqu'à

(a) Strab. lib. 8, p. 365. Plut. in Lyc. t. 1, p. 40.
(b) Isocr. panath. t. 2, p. 274.
(c) Aristot. de rep. lib. 2, cap. 9, t. 2, p. 329.
(d) Herodot. lib. 7, cap. 234.
(e) Aristot. ibid. Plut. in Agid. t. 1, p. 797.

4000 hommes dans la place publique, et j'y distinguois à peine 40 Spartiates, en comptant même les deux Rois, les Éphores et les Sénateurs *(a)*.

CHAPITRE XLII.

La plupart des familles nouvelles ont pour auteurs des Hilotes qui méritèrent d'abord la liberté, ensuite le titre de citoyen. On ne les appelle point Spartiates, mais suivant la différence des priviléges qu'ils ont obtenus, on leur donne divers noms, qui tous désignent leur premier état *(b)*.

Trois grands hommes, Callicratidas, Gylippe et Lysander, nés dans cette classe *(c)*, furent élevés avec les enfans des Spartiates, comme le sont tous ceux des Hilotes dont on a brisé les fers *(d)*; mais ce ne fut que par des exploits signalés qu'ils obtinrent tous les droits des citoyens.

Ce titre s'accordoit rarement autrefois à ceux qui n'étoient pas nés d'un père et d'une mère Spartiates *(e)*. Il est indispensable pour exercer des magistratures, et commander les armées *(f)*; mais il perd une partie de ses priviléges, s'il est terni par une action malhonnête. Le gouvernement veille en général à la conservation de ceux qui en sont revêtus; avec un soin particulier, aux jours des Spartiates de naissance. On l'a vu, pour en retirer quelques-uns d'une île où la flotte d'Athènes les tenoit assiégés, demander à cette ville une paix humiliante, et lui sacrifier sa marine *(g)*. On le voit encore tous les jours n'en exposer qu'un petit nombre aux coups de

(a) Xenoph. hist. Græc. lib. 3, p. 494.

(b) Thucyd. lib. 5, cap. 34; lib. 7, cap. 58. Hesych. in Νεοδαμ. Poll. lib. 3, cap. 8, §. 83.

(c) Ælian. var. hist. lib. 12, cap. 43.

(d) Athen. lib. 6, cap. 20, p. 271. Meurs. miscell. Lacon. lib. 2, cap. 6. Crag. de rep. Laced. lib. 1, cap. 5.

(e) Herodot. lib. 9, cap. 33. Dionys. Halic. antiq. Roman. lib. 2, cap. 17, t. 1, p. 270.

(f) Plut. apophth. Lacon. t. 2, p. 230.

(g) Thucyd. lib. 4, cap. 15 et 19.

CHAPITRE XLII.

l'ennemi. En ces derniers temps, les rois Agésilas et Agésipolis n'en menoient quelquefois que 30 dans leurs expéditions *(a)*.

LACÉDÉMONIENS.

Malgré la perte de leurs anciens priviléges, les villes de la Laconie sont censées former une confédération, dont l'objet est de réunir leurs forces en temps de guerre, de maintenir leurs droits en temps de paix. Quand il s'agit de l'intérêt de toute la nation, elles envoient leurs députés à l'assemblée générale, qui se tient toujours à Sparte *(b)*. Là se règlent et les contributions qu'elles doivent payer, et le nombre des troupes qu'elles doivent fournir.

Leurs habitans ne reçoivent pas la même éducation que ceux de la capitale : avec des mœurs plus agrestes *(c)*, ils ont une valeur moins brillante. De là vient que la ville de Sparte a pris sur les autres le même ascendant que la ville d'Élis sur celles de l'Élide *(d)*, la ville de Thèbes sur celles de la Béotie. Cette supériorité excite leur jalousie et leur haine *(e)* : dans une des expéditions d'Épaminondas, plusieurs d'entre elles joignirent leurs soldats à ceux des Thébains *(f)*.

ESCLAVES.

On trouve plus d'esclaves domestiques à Lacédémone, que dans aucune autre ville de la Grèce *(g)*. Ils servent leurs maîtres à table *(h)*; les habillent et les déshabillent *(i)*; exécutent leurs ordres, et entretiennent la propreté dans la maison : à l'armée, on en emploie un grand nombre au bagage *(k)*. Comme les Lacédémoniennes ne

(a) Xenoph. hist. Græc. lib. 3, p. 496; lib. 5, p. 562.
(b) Id. ibid. lib. 6, p. 579.
(c) Liv. lib. 34, cap. 27.
(d) Herodot. lib. 4, cap. 148. Thucyd. lib. 5, cap. 31.
(e) Xenoph. ibid. lib. 3, p. 494.
(f) Id. ibid. lib. 6, p. 607 et 609.
(g) Thucyd. lib. 8, cap. 40.
(h) Crit. ap. Athen. lib. 11, cap. 3, p. 463.
(i) Plat. de leg. lib. 1, t. 2, p. 633.
(k) Xenoph. ibid. p. 586.

doivent pas travailler, elles font filer la laine par des femmes attachées à leur service *(a)*.

Les Hilotes ont reçu leur nom de la ville d'Hélos *(b)*: on ne doit pas les confondre, comme ont fait quelques auteurs *(c)*, avec les esclaves proprement dits *(d)*; ils tiennent plutôt le milieu entre les esclaves et les hommes libres *(e)*.

Une casaque, un bonnet de peau, un traitement rigoureux, des décrets de mort quelquefois prononcés contre eux sur de légers soupçons, leur rappellent à tout moment leur état *(f)*: mais leur sort est adouci par des avantages réels. Semblables aux serfs de Thessalie *(g)*, ils afferment les terres des Spartiates; et dans la vue de les attacher par l'appât du gain, on n'exige de leur part qu'une redevance fixée depuis long-temps, et nullement proportionnée au produit: il seroit honteux aux propriétaires d'en demander une plus considérable *(h)*.

Quelques-uns exercent les arts mécaniques avec tant de succès, qu'on recherche par-tout les clés *(i)*, les lits, les tables et les chaises qui se font à Lacédémone *(k)*. Ils servent dans la marine en qualité de matelots *(l)*: dans les armées, un soldat oplite, ou pesamment armé, est accompagné d'un ou de plusieurs Hilotes *(m)*. A la bataille de Platée, chaque Spartiate en avoit sept auprès de lui *(n)*.

(a) Xenoph. de rep. Laced. p. 675.

(b) Hellan. ap. Harpocr. in Εἱλωτ. Pausan. lib. 3, cap. 20, p. 261.

(c) Isocr. in Archid. t. 2, p. 23.

(d) Plat. in Alcib. 1, t. 2, p. 122.

(e) Poll. lib. 3, cap. 8, §. 83.

(f) Myron. ap. Athen. lib. 14, p. 657.

(g) Suid. et Harpocr. in Πενέσ.

(h) Plut. in Lyc. t. 1, p. 54. Id. apophth. t. 2, p. 216. Id. i[illegible]n. p. 239. Myron. ibid.

(i) Aristophh. in Thesmoph. v. 430. Bisset. ibid.

(k) Plut. in Lyc. t. 1, p. 45.

(l) Xenoph. hist. Græc. lib. 7, p. 615.

(m) Thucyd. lib. 4, cap. 8.

(n) Herodot. lib. 9, cap. 10 et 28. Plut. in Arist. t. 1, p. 325. Id. de malign. Herodot. t. 2, p. 871.

Dans les dangers pressans, on réveille leur zèle par l'espérance de la liberté *(a)*; des détachemens nombreux l'ont quelquefois obtenue pour prix de leurs belles actions *(b)*. C'est de l'état seul qu'ils reçoivent ce bienfait, parce qu'ils appartiennent encore plus à l'état qu'aux citoyens dont ils cultivent les terres; et c'est ce qui fait que ces derniers ne peuvent ni les affranchir, ni les vendre en des pays étrangers *(c)*. Leur affranchissement est annoncé par une cérémonie publique; on les conduit d'un temple à l'autre, couronnés de fleurs, exposés à tous les regards *(d)*; il leur est ensuite permis d'habiter où ils veulent *(e)*. De nouveaux services les font monter au rang des citoyens.

Dès les commencemens, les serfs impatiens du joug, avoient souvent essayé de le briser; mais lorsque les Messéniens vaincus par les Spartiates, furent réduits à cet état humiliant *(f)*, les révoltes devinrent plus fréquentes *(g)* : à l'exception d'un petit nombre qui restoient fidèles *(h)*, les autres, placés comme en embuscade au milieu de l'état, profitoient de ses malheurs pour s'emparer d'un poste important *(i)*, ou se ranger du côté de l'ennemi. Le gouvernement cherchoit à les retenir dans le devoir par des récompenses, plus souvent par des rigueurs outrées; on dit même que dans une occasion, il en fit disparoître 2000 qui avoient montré trop de cou-

(a) Thucyd. lib. 4, cap. 26. Xenoph. hist. Græc. lib. 6, p. 608.

(b) Thucyd. lib. 5, cap. 34. Diod. Sic. lib. 12, p. 124.

(c) Strab. lib. 8, p. 365. Pausan. lib. 3, cap. 20.

(d) Thucyd. lib. 4, cap. 80. Plut. in Lyc. t. 1, p. 57.

(e) Thucyd. lib. 5, cap. 34.

(f) Pausan. lib. 4, cap. 8, p. 297; cap. 23, p. 335. Ælian. var. hist. lib. 6, cap. 1.

(g) Aristot. de rep. lib. 2, cap. 10, t. 2, p. 333. Xenoph. ibid. lib. 1, p. 435.

(h) Hesych. in Ἀρεῖοι.

(i) Thucyd. lib. 1, cap. 101. Aristot. ibid. cap. 9, t. 2, p. 328. Plut. in Cim. t. 1, p. 489. Pausan. ibid. cap. 14, p. 339.

rage,

rage, et qu'on n'a jamais su de quelle manière ils avoient péri *(a)*; on cite d'autres traits de barbarie *(b)* non moins exécrables *, et qui ont donné lieu à ce proverbe : « A Sparte, la liberté est sans bornes, ainsi « que l'esclavage *(c)* ». Je n'en ai pas été témoin; j'ai seulement vu les Spartiates et les Hilotes, pleins d'une défiance mutuelle, s'observer avec crainte; et les premiers employer, pour se faire obéir, des rigueurs que les circonstances sembloient rendre nécessaires : car les Hilotes sont très difficiles à gouverner; leur nombre, leur valeur, et sur-tout leurs richesses, les remplissent de présomption et d'audace *(d)*; et de là vient que des auteurs éclairés se sont partagés sur cette espèce de servitude, que les uns condamnent, et que les autres approuvent *(e)*.

(a) Thucyd. lib. 4, cap. 80. Diod. Sic. lib. 12, p. 117. Plut. in Lyc. t. 1, p. 57.
(b) Myron. ap. Athen. lib. 14, p. 657.
* Voyez la note à la fin du volume.
(c) Plut. in Lyc. t. 1, p. 57.
(d) Aristot. de rep. lib. 2, cap. 5, t. 2, p. 318.
(e) Plat. de leg. lib. 6, t. 2, p. 776.

FIN DU CHAPITRE QUARANTE-DEUXIÈME.

CHAPITRE XLIII.

Idées générales sur la Législation de Lycurgue.

CHAPITRE XLIII.

J'ÉTOIS depuis quelques jours à Sparte. Personne ne s'étonnoit de m'y voir; la loi qui en rendoit autrefois l'accès difficile aux étrangers, n'étoit plus observée avec la même rigueur. Je fus introduit auprès des deux princes qui occupoient le trône; c'étoient Cléomène, petit-fils de ce roi Cléombrote qui périt à la bataille de Leuctres; et Archidamus, fils d'Agésilas. L'un et l'autre avoient de l'esprit; le premier aimoit la paix; le second ne respiroit que la guerre, et jouïssoit d'un grand crédit. Je connus cet Antalcidas, qui, environ trente ans auparavant, avoit ménagé un traité entre la Grèce et la Perse. Mais de tous les Spartiates, Damonax chez qui j'étois logé, me parut le plus communicatif et le plus éclairé. Il avoit fréquenté les nations étrangères, et n'en connoissoit pas moins la sienne.

Un jour que je l'accablois de questions, il me dit: Juger de nos lois par nos mœurs actuelles, c'est juger de la beauté d'un édifice par un amas de ruines. Eh bien, répondis-je, plaçons-nous au temps où ces lois étoient en vigueur; croyez-vous qu'on en puisse saisir l'enchaînement et l'esprit? croyez-vous qu'il soit facile de justifier les règlemens extraordinaires et bizarres qu'elles contiennent? Respectez, me dit-il, l'ouvrage d'un génie, dont les vues, toujours neuves et profondes, ne paroissent exagérées que parce que celles des autres législateurs sont

timides ou bornées. Ils se sont contentés d'assortir leurs lois aux caractères des peuples; Lycurgue par les siennes donna un nouveau caractère à sa nation. Ils se sont éloignés de la nature en croyant s'en approcher; plus il a paru s'en écarter, plus il s'est rencontré avec elle.

Un corps sain, une ame libre, voilà tout ce que la nature destine à l'homme solitaire pour le rendre heureux: voilà les avantages qui, suivant Lycurgue, doivent servir de fondement à notre bonheur. Vous concevez déja pourquoi il nous est défendu de marier nos filles dans un âge prématuré; pourquoi elles ne sont point élevées à l'ombre de leurs toits rustiques, mais sous les regards brûlans du soleil, dans la poussière du Gymnase, dans les exercices de la lutte, de la course, du javelot et du disque *(a)*: comme elles doivent donner des citoyens robustes à l'état, il faut qu'elles se forment une constitution assez forte pour la communiquer à leurs enfans.

Vous concevez encore pourquoi les enfans subissent un jugement solennel dès leur naissance, et sont condamnés à périr, lorsqu'ils paroissent mal conformés *(b)*. Que feroient-ils pour l'état, que feroient-ils de la vie, s'ils n'avoient qu'une existence douloureuse?

Depuis notre plus tendre enfance, une suite non interrompue de travaux et de combats, donne à nos corps l'agilité, la souplesse et la force. Un régime sévère prévient ou dissipe les maladies dont ils sont susceptibles. Ici les besoins factices sont ignorés, et les lois ont eu soin de pourvoir aux besoins réels. La faim, la soif, les souffrances, la mort, nous regardons tous ces objets de ter-

(a) Xenoph. de rep. Laced. p. 675 et 676. Plut. in Lyc. t. 1, p. 47. Id. in Num. p. 77.

(b) Plut. in Lyc. p. 49.

CHAPITRE XLIII.

reur avec une indifférence que la philosophie cherche vainement à imiter. Les sectes les plus austères n'ont pas traité la douleur avec plus de mépris que les enfans de Sparte.

Mais ces hommes auxquels Lycurgue veut restituer les biens de la nature, n'en jouïront peut-être pas longtemps : ils vont se rapprocher ; ils auront des passions, et l'édifice de leur bonheur s'écroulera dans un instant. C'est ici le triomphe du génie : Lycurgue sait qu'une passion violente tient les autres à ses ordres ; il nous donnera l'amour de la patrie *(a)* avec son énergie, sa plénitude, ses transports, son délire même. Cet amour sera si ardent et si impérieux, qu'en lui seul il réunira tous les intérêts et tous les mouvemens de notre cœur. Alors il ne restera plus dans l'état qu'une volonté, et par conséquent qu'un esprit : en effet, quand on n'a qu'un sentiment, on n'a qu'une idée.

Dans le reste de la Grèce *(b)*, les enfans d'un homme libre sont confiés aux soins d'un homme qui ne l'est pas, ou qui ne mérite pas de l'être : mais des esclaves et des mercenaires ne sont pas faits pour élever des Spartiates ; c'est la patrie elle-même qui remplit cette fonction importante ; elle nous laisse, pendant les premières années, entre les mains de nos parens : dès que nous sommes capables d'intelligence, elle fait valoir hautement les droits qu'elle a sur nous. Jusqu'à ce moment, son nom sacré n'avoit été prononcé en notre présence, qu'avec les plus fortes démonstrations d'amour et de respect ; maintenant ses regards nous cherchent et nous suivent par-tout. C'est

(a) Plut. in Lyc. t. 1, p. 55.
(b) Xenoph. de rep. Laced. p. 676. Plut. in Lyc. p. 50.

de sa main que nous recevons la nourriture et les vêtemens ; c'est de sa part que les magistrats, les vieillards, tous les citoyens assistent à nos jeux, s'inquiètent de nos fautes, tâchent à démêler quelque germe de vertu dans nos paroles ou dans nos actions, nous apprennent enfin par leur tendre sollicitude, que l'état n'a rien de si précieux que nous, et, qu'aujourd'hui ses enfans, nous devons être dans la suite sa consolation et sa gloire.

Comment des attentions qui tombent de si haut, ne feroient-elles pas sur nos ames des impressions fortes et durables ? Comment ne pas adorer une constitution qui, attachant à nos intérêts la souveraine bonté jointe à la suprême puissance, nous donne de si bonne heure une si grande idée de nous-mêmes ?

De ce vif intérêt que la patrie prend à nous, de ce tendre amour que nous commençons à prendre pour elle, résulte naturellement, de son côté une sévérité extrême, du nôtre une soumission aveugle. Lycurgue néanmoins, peu content de s'en rapporter à l'ordre naturel des choses, nous a fait une obligation de nos sentimens. Nulle part les lois ne sont si impérieuses et si bien observées, les magistrats moins indulgens et plus respectés. Cette heureuse harmonie, absolument nécessaire pour retenir dans la dépendance, des hommes élevés dans le mépris de la mort, est le fruit de cette éducation qui n'est autre chose que l'apprentissage de l'obéissance, et si je l'ose dire, que la tactique de toutes les vertus. C'est là qu'on apprend que hors de l'ordre, il n'y a ni courage, ni honneur, ni liberté, et qu'on ne peut se tenir dans l'ordre, si l'on ne s'est pas rendu maître de sa volonté. C'est là que les leçons, les exemples, les sacrifices pénibles, les pratiques minutieuses, tout concourt à nous.

procurer cet empire, aussi difficile à conserver qu'à obtenir.

Un des principaux magistrats nous tient continuellement assemblés sous ses yeux : s'il est forcé de s'absenter pour un moment, tout citoyen peut prendre sa place, et se mettre à notre tête *(a)*, tant il est essentiel de frapper notre imagination par la crainte de l'autorité.

Les devoirs croissent avec les années ; la nature des instructions se mesure aux progrès de la raison, et les passions naissantes sont ou comprimées par la multiplicité des exercices, ou habilement dirigées vers des objets utiles à l'état.

Dans le temps même où elles commencent à déployer leur fureur, nous ne paroissons en public qu'en silence, la pudeur sur le front, les yeux baissés, et les mains cachées sous le manteau *(b)*, dans l'attitude et la gravité des prêtres Égyptiens, et comme des initiés qu'on destine au ministère de la vertu.

L'amour de la patrie doit introduire l'esprit d'union parmi les citoyens ; le desir de lui plaire, l'esprit d'émulation. Ici, l'union ne sera point troublée par les orages qui la détruisent ailleurs ; Lycurgue nous a garantis de presque toutes les sources de la jalousie, parce qu'il a rendu presque tout commun et égal entre les Spartiates.

Nous sommes tous les jours appelés à des repas publics, où règnent la décence et la frugalité. Par là sont bannis des maisons des particuliers le besoin, l'excès, et les vices qui naissent de l'un et de l'autre *(c)*.

(a) Xenoph. de rep. Laced. p. 678.
(b) Id. ibid. p. 679.
(c) Xenoph. ibid. p. 680. Plut. in Lyc. t. 1, p. 46.

Il m'est permis, quand les circonstances l'exigent, d'user des esclaves, des voitures, des chevaux et de tout ce qui appartient à un autre citoyen *(a)*; et cette espèce de communauté de biens est si générale, qu'elle s'étend en quelque façon, sur nos femmes et sur nos enfans *(b)*. De là, si des nœuds infructueux unissent un vieillard à une jeune femme, l'obligation prescrite au premier de choisir un jeune homme distingué par sa figure et par les qualités de l'esprit, de l'introduire dans son lit, et d'adopter les fruits de ce nouvel hymen *(c)*; de là, si un célibataire veut se survivre en d'autres lui-même, la permission qu'on lui accorde d'emprunter la femme de son ami, et d'en avoir des enfans que le mari confond avec les siens, quoiqu'ils ne partagent pas sa succession *(d)*. D'un autre côté, si mon fils osoit se plaindre à moi d'avoir été insulté par un particulier, je le jugerois coupable, parce qu'il auroit été puni; et je le châtierois de nouveau, parce qu'il se seroit révolté contre l'autorité paternelle partagée entre tous les citoyens *(e)*.

En nous dépouillant des propriétés qui produisent tant de divisions parmi les hommes, Lycurgue n'en a été que plus attentif à favoriser l'émulation; elle étoit devenue nécessaire, pour prévenir les dégoûts d'une union trop parfaite, pour remplir le vide que l'exemption des soins domestiques *(f)* laissoit dans nos ames, pour nous animer pendant la guerre, pendant la paix, à tout moment et à tout âge.

Ce goût de préférence et de supériorité qui s'annonce de si bonne heure dans la jeunesse, est regardé comme

(a) Xenoph. de rep. Laced. p. 681. Aristot. de rep. lib. 2, cap. 5, t. 2, p. 317.
(b) Plut. in Lyc. t. 1, p. 50. Id. instit. Lacon. t. 2, p. 237.
(c) Xenoph. ibid. p. 676. Plut. in Lyc. t. 1, p. 49.
(d) Xenoph. ibid. p. 676.
(e) Plut. instit. Lacon. t. 2, p. 237.
(f) Id. ibid. p. 239.

CHAPITRE XLIII.

le germe d'une utile rivalité. Trois officiers nommés par les magistrats, choisissent trois cents jeunes gens distingués par leur mérite, en forment un ordre séparé, et annoncent au public le motif de leur choix *(a)*. A l'instant même, ceux qui sont exclus se liguent contre une promotion qui semble faire leur honte. Il se forme alors dans l'état deux corps, dont tous les membres, occupés à se surveiller, dénoncent au magistrat les fautes de leurs adversaires, se livrent publiquement des combats d'honnêtetés et de vertus, et se surpassent eux-mêmes, les uns pour s'élever au rang de l'honneur, les autres pour s'y soutenir. C'est par un motif semblable, qu'il leur est permis de s'attaquer et d'essayer leurs forces presqu'à chaque rencontre. Mais ces démêlés n'ont rien de funeste ; dès qu'on y distingue quelque trace de fureur, le moindre citoyen peut d'un mot les suspendre ; et si par hasard sa voix n'est pas écoutée, il traîne les combattans devant un tribunal, qui, dans cette occasion, punit la colère comme une désobéissance aux lois *(b)*.

Les règlemens de Lycurgue nous préparent à une sorte d'indifférence pour des biens dont l'acquisition coûte plus de chagrins, que la possession ne procure de plaisirs. Nos monnoies ne sont que de cuivre. Leur volume et leur pesanteur trahiroient l'avare qui voudroit les cacher aux yeux de ses esclaves *(c)*. Nous regardons l'or et l'argent comme les poisons les plus à craindre pour un état. Si un particulier en receloit dans sa maison, il n'échapperoit ni aux perquisitions continuelles des officiers publics, ni à la sévérité des lois. Nous ne connoissons ni

(a) Xenoph. de rep. Laced. p. 679.
(b) Id. ibid. p. 680.
(c) Id. ibid. p. 682. Plut. in Lyc. t. 1, p. 44.

les

les arts, ni le commerce, ni tous ces autres moyens de multiplier les besoins et les malheurs d'un peuple. Que ferions-nous, après tout, des richesses? D'autres législateurs ont tâché d'en augmenter la circulation, et les philosophes d'en modérer l'usage; Lycurgue nous les a rendues inutiles. Nous avons des cabanes, des vêtemens et du pain; nous avons du fer et des bras pour le service de la patrie et de nos amis; nous avons des ames libres, vigoureuses, incapables de supporter la tyrannie des hommes, et celle de nos passions: voilà nos trésors.

Nous regardons l'amour excessif de la gloire comme une foiblesse, et celui de la célébrité comme un crime. Nous n'avons aucun historien, aucun orateur, aucun panégyriste, aucun de ces monumens qui n'attestent que la vanité d'une nation. Les peuples que nous avons vaincus, apprendront nos victoires à la postérité; nous apprendrons à nos enfans à être aussi braves, aussi vertueux que leurs pères. L'exemple de Léonidas sans cesse présent à leur mémoire, les tourmentera jour et nuit. Vous n'avez qu'à les interroger; la plupart vous réciteront par cœur les noms des trois cents Spartiates qui périrent avec lui aux Thermopyles *(a)*.

Nous ne saurions appeler grandeur, cette indépendance des lois qu'affectent ailleurs les principaux citoyens. La licence, assurée de l'impunité, est une bassesse qui rend méprisables, et le particulier qui en est coupable, et l'état qui la tolère. Nous croyons valoir autant que les autres hommes, dans quelque pays et dans quelque rang qu'ils soient, fût-ce le grand roi de Perse lui-même; cependant dès que nos lois parlent, toute notre fierté

(a) Herodot. lib. 7, cap. 224.

CHAPITRE XLIII.

s'abaisse, et le plus puissant de nos citoyens court à la voix du magistrat avec la même soumission que le plus foible *(a)*. Nous ne craignons que nos lois, parce que Lycurgue les ayant fait approuver par l'oracle de Delphes, nous les avons reçues comme les volontés des dieux mêmes *(b)*; parce que Lycurgue les ayant proportionnées à nos vrais besoins, elles sont le fondement de notre bonheur.

D'après cette première esquisse, vous concevez aisément que Lycurgue ne doit pas être regardé comme un simple législateur, mais comme un philosophe profond et un réformateur éclairé; que sa législation est tout à-la-fois un système de morale et de politique; que ses lois influent sans cesse sur nos mœurs et sur nos sentimens, et que tandis que les autres législateurs se sont bornés à empêcher le mal, il nous a contraints d'opérer le bien, et d'être vertueux *(c)*.

Il a le premier connu la force et la foiblesse de l'homme; il les a tellement conciliées avec les devoirs et les besoins du citoyen, que les intérêts des particuliers sont toujours confondus parmi nous avec ceux de la république. Ne soyons donc plus surpris qu'un des plus petits états de la Grèce, en soit devenu le plus puissant *(d)*; tout est ici mis en valeur; il n'y a pas un degré de force qui ne soit dirigé vers le bien général, pas un acte de vertu qui soit perdu pour la patrie.

Le système de Lycurgue doit produire des hommes justes et paisibles: mais, il est affreux de le dire, s'ils ne sont exilés dans quelque île éloignée et inabordable, ils

(a) Xenoph. de rep. Laced. p. 683.
(b) Id. ibid.
(c) Id. ibid. p. 685.
(d) Thucyd. lib. 1, cap. 18. Xenoph. ibid. p. 675. Isocr. in Archid. t. 2, p. 53.

seront asservis par les vices ou par les armes des nations voisines. Le législateur tâcha de prévenir ce double danger ; il ne permit aux étrangers d'entrer dans la Laconie qu'en certains jours *(a)* ; aux habitans d'en sortir *(b)* que pour des causes importantes. La nature des lieux favorisoit l'exécution de la loi : entourés de mers et de montagnes, nous n'avons que quelques défilés à garder, pour arrêter la corruption sur nos frontières ; l'interdiction du commerce et de la navigation fut une suite de ce règlement *(c)* ; et de cette défense, résulta l'avantage inestimable de n'avoir que très peu de lois ; car on a remarqué qu'il en faut la moitié moins à une ville qui n'a point de commerce *(d)*.

Il étoit encore plus difficile de nous subjuguer que de nous corrompre. Depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher, depuis nos premières années jusqu'aux dernières, nous sommes toujours sous les armes, toujours dans l'attente de l'ennemi, observant même une discipline plus exacte que si nous étions en sa présence. Tournez vos regards de tous côtés, vous vous croirez moins dans une ville que dans un camp *(e)*. Vos oreilles ne seront frappées que des cris de victoire, ou du récit des grandes actions. Vos yeux ne verront que des marches, des évolutions, des attaques et des batailles ; ces apprêts redoutables non-seulement nous délassent du repos, mais encore font notre sureté, en répandant au loin la terreur et le respect du nom Lacédémonien.

(a) Aristoph. in av. v. 1014. Schol. ejusd. in pac. v. 622. Thucyd. lib. 1, cap. 144 ; lib. 2, cap. 39. Plut. in Lyc. t. 1, p. 56 ; in Agid. p. 799. Id. instit. Lacon. t. 2, p. 238. Meurs. miscell. Lacon. lib. 2, cap. 9.

(b) Plat. in Protag. t. 1, p. 342.

(c) Plut. instit. Lacon. t. 2, p. 239.

(d) Plat. de rep. lib. 8, t. 2, p. 842.

(e) Id. de leg. lib. 2, t. 2, p. 666. Plut. in Lyc. t. 1, p. 54. Isocr. in Archid. t. 2, p. 53.

CHAPITRE XLIII.

C'est à cet esprit militaire que tiennent plusieurs de nos lois. Jeunes encore, nous allons à la chasse tous les matins *(a)*; dans la suite, toutes les fois que nos devoirs nous laissent des intervalles de loisir *(b)*. Lycurgue nous a recommandé cet exercice comme l'image du péril et de la victoire.

Pendant que les jeunes gens s'y livrent avec ardeur, il leur est permis de se répandre dans la campagne, et d'enlever tout ce qui est à leur bienséance *(c)*. Ils ont la même permission dans la ville : innocens et dignes d'éloges, s'ils ne sont pas convaincus de larcin ; blamés et punis, s'ils le sont. Cette loi, qui paroît empruntée des Égyptiens *(d)*, a soulevé les censeurs contre Lycurgue *(e)*. Il semble en effet qu'elle devroit inspirer aux jeunes gens le goût du désordre et du brigandage; mais elle ne produit en eux que plus d'adresse et d'activité; dans les autres citoyens, plus de vigilance; dans tous, plus d'habitude à prévoir les desseins de l'ennemi, à lui tendre des piéges, à se garantir des siens *(f)*.

Rappelons-nous, avant que de finir, les principes d'où nous sommes partis. Un corps sain et robuste, une ame exempte de chagrins et de besoins; tel est le bonheur que la nature destine à l'homme isolé : l'union et l'émulation entre les citoyens, celui où doivent aspirer les hommes qui vivent en commun. Si les lois de Lycurgue ont rempli les vues de la nature et des sociétés, nous jouïssons de la plus belle des constitutions. Mais vous allez l'exa-

(a) Isocr. panath. t. 2, p. 291.
(b) Xenoph. de rep. Laced. p. 680.
(c) Isocr. ibid.
(d) Diod. Sic. lib. 1, p. 72. Aul. Gell. lib. 11, cap. 18.
(e) Isocr. ibid.
(f) Xenoph. ibid. p. 677. Heracl. Pont. de polit. in antiq. Græc. t. 6, p. 2823. Plut. in Lyc. t. 1, p. 51. Id. instit. Lacon. t. 2, p. 237.

miner en détail, et vous me direz si elle doit en effet nous inspirer de l'orgueil.

Je demandai alors à Damonax, comment une pareille constitution pouvoit subsister; car, lui dis-je, dès qu'elle est également fondée sur les lois et sur les mœurs, il faut que vous infligiez les mêmes peines à la violation des unes et des autres. Des citoyens qui manqueroient à l'honneur, les punissez-vous de mort, comme si c'étoient des scélérats?

Nous faisons mieux, me répondit-il; nous les laissons vivre, et nous les rendons malheureux. Dans les états corrompus, un homme qui se déshonore est par-tout blâmé et par-tout accueilli *(a)*; chez nous, l'opprobre le suit et le tourmente par-tout. Nous le punissons en détail, dans lui-même et dans ce qu'il a de plus cher. Sa femme, condamnée aux pleurs, ne peut se montrer en public. S'il ose y paroître lui-même, il faut que la négligence de son extérieur rappelle sa honte, qu'il s'écarte avec respect du citoyen qu'il trouve sur son chemin, et que pendant nos jeux, il se relègue dans une place qui le livre aux regards et au mépris du public. Mille morts ne sont pas comparables à ce supplice.

J'ai une autre difficulté, lui dis-je: Je crains qu'en affoiblissant si fort vos passions, en vous ôtant tous ces objets d'ambition et d'intérêt qui agitent les autres peuples, Lycurgue n'ait laissé un vide immense dans vos ames. Que leur reste-t-il en effet? L'enthousiasme de la valeur, me dit-il; l'amour de la patrie porté jusqu'au fanatisme; le sentiment de notre liberté; l'orgueil délicieux que nous inspirent nos vertus, et l'estime d'un

(a) Xenoph. de rep. Laced. p. 684.

CHAPITRE XLIII.

peuple de citoyens souverainement estimables ; pensez-vous qu'avec des mouvemens si rapides, notre ame puisse manquer de ressorts, et s'appesantir ?

Je ne sais, repliquai-je, si tout un peuple est capable de sentimens si sublimes, et s'il est fait pour se soutenir dans cette grande élévation. Il me répondit : Quand on veut former le caractère d'une nation, il faut commencer par les principaux citoyens. Quand une fois ils sont ébranlés, et portés aux grandes choses, ils entraînent avec eux cette multitude grossière, qui se mène plutôt par les exemples que par les principes. Un soldat qui fait une lâcheté, à la suite d'un général timide, feroit des prodiges, s'il suivoit un héros.

Mais, repris-je encore, en banissant le luxe et les arts, ne vous êtes-vous pas privés des douceurs qu'ils procurent ? On aura toujours de la peine à se persuader que le meilleur moyen de parvenir au bonheur, soit de proscrire les plaisirs. Enfin pour juger de la bonté de vos lois, il faudroit savoir si, avec toutes vos vertus, vous êtes aussi heureux que les autres Grecs. Nous croyons l'être beaucoup plus, me répondit-il, et cette persuasion nous suffit pour l'être en effet.

Damonax, en finissant, me pria de ne pas oublier que suivant nos conventions, notre entretien n'avoit roulé que sur l'esprit des lois de Lycurgue, et sur les mœurs des anciens Spartiates.

FIN DU CHAPITRE QUARANTE-TROISIÈME.

CHAPITRE XLIV.

Vie de Lycurgue.

CHAPITRE XLIV.

J'AI dit dans l'introduction de cet ouvrage, que les descendans d'Hercule, bannis autrefois du Péloponèse, y rentrèrent 80 ans après la prise de Troie. Téménus, Cresphonte et Aristodème, tous trois fils d'Aristomaque, amenèrent une armée de Doriens, qui les rendit maîtres de cette partie de la Grèce. L'Argolide échut en partage à Téménus, et la Messénie à Cresphonte *(a)*. Le troisième des frères étant mort dans ces circonstances, Eurysthène et Proclès ses fils, possédèrent la Laconie. De ces deux princes, viennent les deux maisons qui depuis environ neuf siècles règnent conjointement à Lacédémone.

Cet empire naissant fut souvent ébranlé par des factions intestines, ou par des entreprises éclatantes. Il étoit menacé d'une ruine prochaine, lorsque l'un des Rois, nommé Polydecte, mourut sans enfans. Lycurgue son frère lui succéda. On ignoroit dans ce moment la grossesse de la Reine. Dès qu'il en fut instruit, il déclara que si elle donnoit un héritier au trône, il seroit le premier à le reconnoître; et pour garant de sa parole, il n'administra le royaume qu'en qualité de tuteur du jeune prince.

Cependant la Reine lui fit dire que s'il consentoit à l'épouser, elle n'hésiteroit pas à faire périr son enfant. Pour

(a) Plat. de leg. lib. 3, t. 2, p. 683.

CHAPITRE XLIV.

détourner l'exécution de cet horrible projet, il la flatta par de vaines espérances *(a)*. Elle accoucha d'un fils ; il le prit entre ses bras, et le montrant aux magistrats de Sparte : Voilà, leur dit-il, le Roi qui vous est né.

La joie qu'il témoigna d'un événement qui le privoit de la couronne, jointe à la sagesse de son administration, lui attira le respect et l'amour de la plupart des citoyens ; mais ses vertus alarmoient les principaux de l'état : ils étoient secondés par la Reine, qui, cherchant à venger son injure, soulevoit contre lui ses parens et ses amis. On disoit qu'il étoit dangereux de confier les jours du jeune prince à la vigilance d'un homme qui n'avoit d'autre intérêt que d'en abréger le cours. Ces bruits, foibles dans leur naissance, éclatèrent enfin avec tant de force, qu'il fut obligé, pour les détruire, de s'éloigner de sa patrie.

En Crète, les lois du sage Minos fixèrent long-temps son attention. Il admira l'harmonie qu'elles entretenoient dans l'état et chez les particuliers. Parmi les personnes éclairées qui l'aidèrent de leurs lumières, il s'unit étroitement avec un poète nommé Thalès, qu'il jugea digne de seconder les grands desseins qu'il rouloit dans sa tête *(b)*. Thalès, docile à ses conseils, alla s'établir à Lacédémone, et fit entendre des chants qui invitoient et préparoient les esprits à l'obéissance et à la concorde.

Pour mieux juger des effets que produit la différence des gouvernemens et des mœurs, Lycurgue visita les côtes de l'Asie. Il n'y vit que des lois et des ames sans vigueur. Les Crétois, avec un régime simple et sévère, étoient heureux : les Ioniens qui prétendoient l'être, gémissoient en esclaves sous le joug des plaisirs et de la

(a) Plut. in Lyc. t. 1, p. 40.

(b) Strab. lib. 10, p. 482.

licence.

licence. Une découverte précieuse le dédommagea du spectacle dégoûtant qui s'offroit à ses yeux. Les poésies d'Homère tombèrent entre ses mains : il y vit avec surprise, les plus belles maximes de la morale et de la politique, embellies par les charmes de la fiction, et il résolut d'en enrichir la Grèce *(a)*.

Tandis qu'il continuoit à parcourir les régions éloignées, étudiant par-tout le génie et l'ouvrage des législateurs, recueillant les semences du bonheur qu'ils avoient répandues en différentes contrées, Lacédémone, fatiguée de ses divisions, envoya plus d'une fois à sa suite, des députés qui le pressoient de venir au secours de l'état. Lui seul pouvoit en diriger les rênes, tour-à-tour flottantes dans les mains des Rois, et dans celles de la multitude *(b)*. Il résista long-temps, et céda enfin aux vœux empressés de tous les Lacédémoniens.

De retour à Sparte, il s'apperçut bientôt qu'il ne s'agissoit pas de réparer l'édifice des lois, mais de le détruire, et d'en élever un autre sur de nouvelles proportions : il prévit tous les obstacles, et n'en fut pas effrayé. Il avoit pour lui le respect qu'on accordoit à sa naissance et à ses vertus. Il avoit son génie, ses lumières, ce courage imposant qui force les volontés, et cet esprit de conciliation qui les attire *(c)*. Il avoit enfin l'aveu du ciel, qu'à l'exemple des autres législateurs, il eut toujours l'attention de se ménager. L'oracle de Delphes lui répondit : « Les dieux agréent ton hommage, et sous leurs « auspices, tu formeras la plus excellente des constitu- « tions politiques. » Lycurgue ne cessa depuis d'entretenir des intelligences avec la Pythie, qui imprima

(a) Plut. in Lyc. t. 1, p. 41.
(b) Id. ibid. p. 42.
(c) Id. ibid.

CHAPITRE XLIV.

successivement à ses lois, le sceau de l'autorité divine *(a)*.

Avant que de commencer ses opérations, il les soumit à l'examen de ses amis et des citoyens les plus distingués. Il en choisit trente qui devoient l'accompagner tout armés aux assemblées générales. Ce cortége ne suffisoit pas toujours pour empêcher le tumulte; dans une émeute excitée à l'occasion d'une loi nouvelle, les riches se soulevèrent avec tant de fureur, qu'il résolut de se réfugier dans un temple voisin; mais atteint dans sa retraite d'un coup violent qui, dit-on, le priva d'un œil, il se contenta de montrer à ceux qui le poursuivoient son visage couvert de sang. A cette vue, la plupart saisis de honte, l'accompagnèrent chez lui, avec toutes les marques du respect et de la douleur, détestant le crime, et remettant le coupable entre ses mains, pour en disposer à son gré. C'étoit un jeune homme impétueux et bouillant. Lycurgue, sans l'accabler de reproches, sans proférer la moindre plainte, le retint dans sa maison, et ayant fait retirer ses amis et ses domestiques, lui ordonna de le servir et de panser sa blessure. Le jeune homme obéit en silence; et témoin à chaque instant de la bonté, de la patience et des grandes qualités de Lycurgue, il changea sa haine en amour, et d'après un si beau modèle, réprima la violence de son caractère *(b)*.

La nouvelle constitution fut enfin approuvée par tous les ordres de l'état; les parties en étoient si bien combinées, qu'aux premiers essais on jugea qu'elle n'avoit pas besoin de nouveaux ressorts *(c)*. Cependant, malgré

(a) Polyæn. strateg. lib. 1, cap. 16.
(b) Plut. in Lyc. t. 1, p. 45.
(c) Id. ibid. p. 57.

son excellence, il n'étoit pas encore rassuré sur sa durée. « Il me reste, dit-il au peuple assemblé, à vous exposer « l'article le plus important de notre législation ; mais « je veux auparavant consulter l'oracle de Delphes. Pro- « mettez que jusqu'à mon retour, vous ne toucherez point « aux lois établies ». Ils le promirent. « Faites-en le ser- « ment. » Les Rois, les Sénateurs, tous les citoyens prirent les dieux à témoins de leurs paroles *(a)*. Cet engagement solennel devoit être irrévocable ; car son dessein étoit de ne plus revoir sa patrie.

Il se rendit aussitôt à Delphes, et demanda si les nouvelles lois suffisoient pour assurer le bonheur des Spartiates. La Pythie ayant répondu que Sparte seroit la plus florissante des villes, tant qu'elle se feroit un devoir de les observer, Lycurgue envoya cet oracle à Lacédémone, et se condamna lui-même à l'exil *(b)*. Il mourut loin de la nation dont il avoit fait le bonheur.

On a dit qu'elle n'avoit pas rendu assez d'honneurs à sa mémoire *(c)*, sans doute parce qu'elle ne pouvoit lui en rendre trop. Elle lui consacra un temple, où tous les ans il reçoit l'hommage d'un sacrifice *(d)*. Ses parens et ses amis formèrent une société *(e)* qui s'est perpétuée jusqu'à nous, et qui se réunit de temps en temps pour rappeler le souvenir de ses vertus. Un jour que l'assemblée se tenoit dans le temple, Euclidas adressa le discours suivant au Génie tutélaire de ce lieu :

Nous vous célébrons sans savoir quel nom vous donner : la Pythie doutoit si vous n'étiez pas un dieu plutôt qu'un

(a) Plut. in Lyc. t. 1, p. 57. Nicol. Damasc. in excerpt. Vales. p. 446.
(b) Plut. ibid.
(c) Aristot. ap. Plut. ibid. p. 59.
(d) Herodot. lib. 1, cap. 66. Pausan. lib. 3, cap. 16, p. 248.
(e) Plut. ibid. p. 59.

CHAPITRE XLIV.

mortel *(a)*; dans cette incertitude, elle vous nomma l'ami des dieux, parce que vous étiez l'ami des hommes.

Vôtre grande ame seroit indignée, si nous osions vous faire un mérite de n'avoir pas acheté la royauté par un crime; elle seroit peu flattée, si nous ajoutions que vous avez exposé votre vie et immolé votre repos pour faire le bien: on ne doit louer que les sacrifices qui coûtent des efforts.

La plupart des législateurs s'étoient égarés en suivant les routes frayées; vous comprites que pour faire le bonheur d'une nation, il falloit la mener par des voies extraordinaires *(b)*. Nous vous louons d'avoir, dans un temps d'ignorance, mieux connu le cœur humain, que les philosophes ne le connoissent dans ce siècle éclairé.

Nous vous remercions d'avoir mis un frein à l'autorité des Rois, à l'insolence du peuple, aux prétentions des riches, à nos passions et à nos vertus.

Nous vous remercions d'avoir placé au dessus de nos têtes un souverain qui voit tout, qui peut tout, et que rien ne peut corrompre; vous mîtes la loi sur le trône, et nos magistrats à ses genoux, tandis qu'ailleurs, on met un homme sur le trône, et la loi sous ses pieds. La loi est comme un palmier qui nourrit également de son fruit tous ceux qui se reposent sous son ombre; le despote, comme un arbre planté sur une montagne, et auprès duquel on ne voit que des vautours et des serpens.

Nous vous remercions de ne nous avoir laissé qu'un petit nombre d'idées justes et saines, et d'avoir em-

(a) Herodot. lib. 1, cap. 65. Plut. ibid. p. 42. *(b)* Xenoph. de rep. Laced. p. 675.

pêché que nous eussions plus de desirs que de besoins. CHAPITRE XLIV.

Nous vous remercions d'avoir assez bien présumé de nous, pour penser que nous n'aurions d'autre courage à demander aux dieux, que celui de supporter l'injustice *(a)* lorsqu'il le faut.

Quand vous vîtes vos lois, éclatantes de grandeur et de beautés, marcher, pour ainsi dire, toutes seules, sans se heurter ni se disjoindre, on dit que vous éprouvâtes une joie pure, semblable à celle de l'Etre-Suprême, lorsqu'il vit l'univers, à peine sorti de ses mains, exécuter ses mouvemens avec tant d'harmonie et de régularité *(b)*.

Votre passage sur la terre ne fut marqué que par des bienfaits. Heureux si en nous les rappelant sans cesse, nous pouvions laisser à nos neveux ce dépôt tel que nos pères l'ont reçu!

(a) Plut. instit. Lacon. t. 2, p. 239.

(b) Id. in Lyc. t. 1, p. 57.

FIN DU CHAPITRE QUARANTE-QUATRIÈME.

CHAPITRE XLV.

Du Gouvernement de Lacédémone.

CHAPITRE XLV.

DEPUIS l'établissement des sociétés, les souverains essayoient par-tout d'augmenter leur prérogative ; les peuples, de l'affoiblir. Les troubles qui résultoient de ces diverses prétentions, se faisoient plus sentir à Sparte que par-tout ailleurs ; d'un côté, deux Rois, souvent divisés d'intérêt, et toujours soutenus d'un grand nombre de partisans : de l'autre, un peuple de guerriers indociles, qui ne sachant ni commander ni obéir, précipitoient tour-à-tour le gouvernement dans les excès de la tyrannie et de la démocratie *(a)*.

Lycurgue avoit trop de lumières, pour abandonner l'administration des affaires générales aux caprices de la multitude *(b)*, ou pour la laisser entre les mains des deux maisons régnantes. Il cherchoit un moyen de tempérer la force par la sagesse ; il crut le trouver en Crète ; là, un conseil suprême modéroit la puissance du souverain *(c)*. Il en établit un à-peu-près semblable à Sparte ; vingt-huit vieillards d'une expérience consommée, furent choisis pour partager avec les Rois la plénitude du pouvoir *(d)*. Il fut réglé que les grands intérêts de l'état seroient discutés dans ce Sénat auguste ; que les deux Rois

(a) Plut. in Lyc. t. 1, p. 42.
(b) Id. apophth. Lacon. t. 2, p. 228.
(c) Aristot. de rep. lib. 2, cap. 10, t. 2, p. 332.
(d) Plat. de leg. lib. 3, t. 2, p. 692. Plut. in Lyc. t. 1, p. 42.

auroient le droit d'y présider, et que la décision passeroit à la pluralité des voix *(a)*; qu'elle seroit ensuite communiquée à l'assemblée générale de la nation, qui pourroit l'approuver ou la rejeter, sans avoir la permission d'y faire le moindre changement *(b)*.

Soit que cette clause ne fût pas assez clairement exprimée dans la loi, soit que la discussion des décrets inspirât naturellement le desir d'y faire quelques changemens, le peuple s'arrogeoit insensiblement le droit de les altérer par des additions ou par des suppressions. Cet abus fut pour jamais réprimé par les soins de Polydore et de Théopompe, qui régnoient environ 130 ans après Lycurgue *(c)*; ils firent ajouter par la Pythie de Delphes, un nouvel article à l'oracle qui avoit réglé la distribution des pouvoirs *(d)*.

Le Sénat avoit jusqu'alors maintenu l'équilibre *(e)* entre les Rois et le peuple ; mais les places des Sénateurs étant à vie ainsi que celles des Rois, il étoit à craindre que dans la suite, les uns et les autres ne s'unissent étroitement, et ne trouvassent plus d'opposition à leurs volontés. On fit passer une partie de leurs fonctions entre les mains de cinq magistrats nommés Éphores ou inspecteurs, et destinés à défendre le peuple en cas d'oppression : ce fut le roi Théopompe, qui, avec l'agrément de la nation, établit ce nouveau corps intermédiaire *(f)* *.

Si l'on en croit les philosophes, ce prince, en limi-

(a) Dionys. Halic. antiq. Rom. lib. 2, cap. 14, t. 1, p. 264.
(b) Plut. in Lyc. t. 1, p. 43.
(c) Id. ibid.
(d) Id. ibid.
(e) Id. ibid. Polyb. lib. 6, p. 459.
(f) Aristot. lib. 5, cap. 11, t. 2, p. 407. Plut. ibid. Id. ad princip. inerud. t. 2, p. 779. Val. Max. lib. 4, cap. 1, in extern. n°. 8. Dion. Chrysost. orat. 56, p. 565. Cicer. de leg. lib. 3, cap. 7, t. 3, p. 164.
* Voyez la note à la fin du volume.

CHAPITRE XLV.

tant son autorité, la rendit plus solide et plus durable *(a)*; si l'on juge d'après l'événement, en prévenant un danger qui n'existoit pas encore, il en préparoit un qui devoit tôt ou tard exister. On voyoit dans la constitution de Lycurgue, l'heureux mélange de la royauté, de l'aristocratie et de la démocratie; Théopompe y joignit une oligarchie *(b)*, qui, de nos jours, est devenue tyrannique *(c)*. Jetons maintenant un coup-d'œil rapide sur les différentes parties de ce gouvernement, telles qu'elles sont aujourd'hui, et non comme elles étoient autrefois; car elles ont presque toutes éprouvé des changemens *(d)*.

DES ROIS.

Les deux Rois doivent être de la maison d'Hercule, et ne peuvent épouser une femme étrangère *(e)*. Les Éphores veillent sur la conduite des Reines, de peur qu'elles ne donnent à l'état des enfans qui ne seroient pas de cette maison auguste *(f)*. Si elles étoient convaincues ou fortement soupçonnées d'infidélité, leurs fils seroient relégués dans la classe des particuliers *(g)*.

Dans chacune des deux branches régnantes, la couronne doit passer à l'aîné des fils; et à leur défaut, au frère du Roi *(h)*. Si l'aîné meurt avant son père, elle appartient à son puîné; mais s'il laisse un enfant, cet enfant est préféré à ses oncles *(i)*. Au défaut des plus proches héritiers dans une famille, on appelle au trône les parens éloignés, et jamais ceux de l'autre maison *(k)*.

(a) Plat. de leg. lib. 3, p. 692. Aristot. lib. 5, cap. 11, t. 2, p. 407.
(b) Archyt. ap. Stob. p. 269. Aristot. de rep. lib. 2, cap. 6, p. 321.
(c) Plat. ibid. lib. 4, p. 712.
(d) Xenoph. de rep. Laced. p. 690.
(e) Plut. in Agid. t. 1, p. 800.
(f) Plat. in Alcib. 1, t. 2, p. 121.
(g) Herodot. lib. 6, cap. 63. Pausan. lib. 3, cap. 4, p. 212; cap. 8, p. 224.
(h) Herodot. lib. 5, cap. 42. Xenoph. hist. Græc. lib. 3, p. 493. Plut. in Lyc. t. 1, p. 40. Id. in Ages. p. 596.
(i) Plut. in Agid. t. 1, p. 796.
(k) Nep. in Ages. cap. 1.

Les

Les différends sur la succession sont discutés et terminés dans l'assemblée générale *(a)*. Lorsqu'un Roi n'a point d'enfans d'une première femme, il doit la répudier *(b)*. Anaxandride avoit épousé la fille de sa sœur ; il l'aimoit tendrement ; quelques années après, les Éphores le citèrent à leur tribunal, et lui dirent : « Il est « de notre devoir de ne pas laisser éteindre les maisons « royales. Renvoyez votre épouse, et choisissez-en une « qui donne un héritier au trône. » Sur le refus du prince, après en avoir délibéré avec les Sénateurs, ils lui tinrent ce discours : « Suivez notre avis, et ne forcez « pas les Spartiates à prendre un parti violent. Sans « rompre des liens trop chers à votre cœur, contractez- « en de nouveaux qui relèvent nos espérances. » Rien n'étoit si contraire aux lois de Sparte; néanmoins Anaxandride obéit; il épousa une seconde femme dont il eut un fils; mais il aima toujours la première, qui, quelque temps après, accoucha du célèbre Léonidas *(c)*.

L'héritier présomptif n'est point élevé avec les autres enfans de l'état *(d)*; on a craint que trop de familiarité ne les prémunît contre le respect qu'il lui devront un jour. Cependant, son éducation n'en est pas moins soignée; on lui donne une juste idée de sa dignité, une plus juste encore de ses devoirs. Un Spartiate disoit autrefois à Cléomène : « Un Roi doit être affable. » « Sans « doute, répondit ce prince, pourvu qu'il ne s'expose pas « au mépris *(e)*. » Un autre roi de Lacédémone dit à ses parens qui exigeoient de lui une injustice : « En m'ap-

(a) Xenoph. hist. Græc. lib. 3, p. 493. Id. in Ages. p. 652. Pausan. lib. 3, cap. 8, p. 224.
(b) Herodot. lib. 6, cap. 63.
(c) Id. lib. 5, cap. 39. Pausan. ibid. cap. 3, p. 211.
(d) Plut. in Ages. t. 1, p. 596.
(e) Id. apophth. Lacon. t. 2, p. 223.

CHAPITRE XLV.

« prenant que les lois obligent plus le souverain que les « autres citoyens, vous m'avez appris à vous désobéir en « cette occasion *(a)*. »

Lycurgue a lié les mains aux Rois; mais il leur a laissé des honneurs et des prérogatives dont ils jouïssent comme chefs de la religion, de l'administration et des armées. Outre certains sacerdoces qu'ils exercent par eux-mêmes *(b)*, ils règlent tout ce qui concerne le culte public, et paroissent à la tête des cérémonies religieuses *(c)*. Pour les mettre à portée d'adresser des vœux au ciel, soit pour eux, soit pour la république *(d)*, l'état leur donne, le premier et le septième jour de chaque mois, une victime avec une certaine quantité de vin et de farine d'orge *(e)*. L'un et l'autre a le droit d'attacher à sa personne deux magistrats ou augures, qui ne le quittent point, et qu'on nomme Pythiens. Le souverain les envoie au besoin consulter la Pythie, et conserve en dépôt les oracles qu'ils rapportent *(f)*. Ce privilége est peut-être un des plus importans de la royauté; il met celui qui en est revêtu dans un commerce secret avec les prêtres de Delphes, auteurs de ces oracles qui souvent décident du sort d'un empire.

Comme chef de l'état, il peut, en montant sur le trône, annuller les dettes qu'un citoyen a contractées, soit avec son prédécesseur, soit avec la république *(g)* *. Le peuple lui adjuge pour lui-même, certaines portions d'héri-

(a) Isocr. de pace, t. 1, p. 431. Plut. apophth. Lacon. t. 2, p. 216.

(b) Herodot. lib. 6, cap. 56.

(c) Id. ibid cap. 57. Aristot. de rep. lib. 3, cap. 14, t. 2, p. 356. Dionys. Halic. antiq. Roman. lib. 2, t. 1, p. 264.

(d) Xenoph. hist. Græc. lib. 3, p. 493.

(e) Herodot. ibid. cap. 57. Xenoph. de rep. Laced. p. 690.

(f) Herodot. ibid. Xenoph. ibid.

(g) Herodot. ibid. cap. 59.

* Cet usage subsistoit aussi en Perse. (Herodot. ibid.)

tages *(a)*, dont il peut disposer pendant sa vie, en faveur de ses parens *(b)*.

Les deux Rois président au Sénat, et ils y proposent le sujet de la délibération *(c)*. L'un et l'autre donne son suffrage, et en cas d'absence, le fait remettre par un Sénateur de ses parens *(d)*. Ce suffrage en vaut deux *(e)*. L'avis, dans les causes portées à l'assemblée générale, passe à la pluralité des voix *(f)*. Lorsque les deux Rois proposent de concert un projet manifestement utile à la république, il n'est permis à personne de s'y opposer *(g)*. La liberté publique n'a rien à craindre d'un pareil accord : outre la secrète jalousie qui règne entre les deux maisons *(h)*, il est rare que leurs chefs aient le même degré de lumières pour connoître les vrais intérêts de l'état, le même degré de courage pour les défendre. Les causes qui regardent l'entretien des chemins, les formalités de l'adoption, le choix du parent qui doit épouser une héritière orpheline, tout cela est soumis à leur décision *(i)*.

Les Rois ne doivent pas s'absenter pendant la paix *(k)*, ni tous les deux à la fois pendant la guerre *(l)*, à moins qu'on ne mette deux armées sur pied. Ils les commandent de droit *(m)*, et Lycurgue a voulu qu'ils y parussent avec l'éclat et le pouvoir qui attirent le respect et l'obéissance.

Le jour du départ, le Roi offre un sacrifice à Jupiter.

(a) Xenoph. de rep. Laced. p. 690.
(b) Id. in Ages. p. 665.
(c) Herodot. lib. 6, cap. 57. Dionys. Halic. antiq. Roman. lib. 2, t. 1, p. 264.
(d) Herodot. ibid.
(e) Thucyd. lib. 1, cap. 20. Schol. ibid. Lucian. in Harmon. cap. 3, t. 1, p. 855. Meurs. de regn. Lacon. cap. 23.
(f) Dionys. Halic. ibid.
(g) Plut. in Agid. t. 1, p. 800.
(h) Id. apophth. Lacon. p. 215.
(i) Herodot. lib. 6, cap. 57.
(k) Plut. in Ages. t. 1, p. 800.
(l) Herodot. lib. 5, cap. 75. Xenoph. hist. Græc. p. 562.
(m) Xenoph. de rep. Laced. p. 690. Aristot. de rep. lib. 3, cap. 14, t. 2, p. 356.

CHAPITRE XLV.

Un jeune homme prend sur l'autel un tison enflammé, et le porte à la tête des troupes, jusqu'aux frontières de l'empire, où l'on fait un nouveau sacrifice *(a)*.

L'état fournit à l'entretien du général et de sa maison, composée, outre sa garde ordinaire, de deux Pythiens ou augures dont j'ai parlé plus haut, des Polémarques ou officiers principaux qu'il est à portée de consulter à tous momens, de trois ministres subalternes, chargés de subvenir à ses besoins *(b)*. Ainsi, délivré de tout soin domestique, il ne s'occupe que des opérations de la campagne. C'est à lui qu'il appartient de les diriger, de signer des trèves avec l'ennemi *(c)*, d'entendre et de congédier les ambassadeurs des puissances étrangères *(d)*. Les deux Éphores qui l'accompagnent n'ont d'autre fonction que de maintenir les mœurs, et ne se mêlent que des affaires qu'il veut bien leur communiquer *(e)*.

Dans ces derniers temps, on a soupçonné quelquefois le général d'avoir conspiré contre la liberté de sa patrie, ou d'en avoir trahi les intérêts, soit en se laissant corrompre par des présens, soit en se livrant à de mauvais conseils *(f)*. On décerne contre ces délits, suivant les circonstances, ou de très fortes amendes, ou l'exil, ou même la perte de la couronne et de la vie. Parmi les princes qui furent accusés, l'un fut obligé de s'éloigner et de se réfugier dans un temple *(g)*; un autre demanda grâce à l'assemblée, qui lui accorda son pardon, mais à condition qu'il se conduiroit à l'avenir par l'avis de dix Spartiates

(a) Xenoph. de rep. Laced. p. 688.
(b) Id. ibid.
(c) Thucyd. lib. 5, cap. 60.
(d) Xenoph. ibid p. 689.
(e) Id. hist. Græc. lib. 2, p. 477 et 478. Id. de rep. Laced. p. 688.
(f) Herodot. lib. 6, cap. 82. Thucyd. lib. 1, cap. 132. Pausan. lib. 3, cap. 7, p. 221.
(g) Thucyd. lib. 2, cap. 21; lib. 5, cap. 16. Pausan. ibid.

qui le suivroient à l'armée, et qu'elle nommeroit *(a)*. La confiance entre le souverain et les autres magistrats se ralentissant de jour en jour, bientôt il ne sera entouré dans ses expéditions, que d'espions et de délateurs choisis parmi ses ennemis *(b)*.

Pendant la paix, les Rois ne sont que les premiers citoyens d'une ville libre. Comme citoyens, ils se montrent en public sans suite et sans faste; comme premiers citoyens, on leur cède la première place, et tout le monde se lève en leur présence, à l'exception des Éphores siégeans à leur tribunal *(c)*. Quand ils ne peuvent pas assister aux repas publics, on leur envoie une mesure de vin et de farine *(d)*; quand ils s'en dispensent sans nécessité, elle leur est refusée *(e)*.

Dans ces repas, ainsi que dans ceux qu'il leur est permis de prendre chez les particuliers, ils reçoivent une double portion qu'ils partagent avec leurs amis *(f)*. Ces détails ne sauroient être indifférens; les distinctions ne sont par-tout que des signes de convention assortis aux temps et aux lieux; celles qu'on accorde aux Rois de Lacédémone, n'imposent pas moins au peuple que l'armée nombreuse qui forme la garde du Roi de Perse.

La royauté a toujours subsisté à Lacédémone; 1°. parce qu'étant partagée entre deux maisons, l'ambition de l'une seroit bientôt réprimée par la jalousie de l'autre, ainsi que par le zèle des magistrats; 2°. parce que les Rois n'ayant jamais essayé d'augmenter leur prérogative, elle n'a ja-

(a) Thucyd. lib. 5, cap. 63. Diod. Sic. lib. 12, p. 126.
(b) Aristot. de rep. lib. 2, cap. 9, t. 2, p. 331.
(c) Xenoph. de rep. Laced. p. 690. Heracl. Pont. in antiq. Græc. t. 6, p. 2823. Plut. apophth. Lacon. t. 2, p. 217.
(d) Herodot. lib. 6, cap. 57.
(e) Plut. in Lyc. t. 1, p. 46.
(f) Herodot. ibid. Xenoph. in Ages. p. 665.

CHAPITRE XLV.

mais causé d'ombrage au peuple *(a)*. Cette modération excite son amour pendant leur vie *(b)*, ses regrets après leur mort. Dès qu'un des Rois a rendu les derniers soupirs, des femmes parcourent les rues, et annoncent le malheur public, en frappant sur des vases d'airain *(c)*. On couvre le marché de paille, et l'on défend d'y rien exposer en vente pendant trois jours *(d)*. On fait partir des hommes à cheval, pour répandre la nouvelle dans la province, et avertir ceux des hommes libres et des esclaves qui doivent accompagner les funérailles. Ils y assistent par milliers ; on les voit se meurtrir le front, et s'écrier au milieu de leurs longues lamentations : Que de tous les princes qui ont existé, il n'y en eut jamais de meilleur *(e)*. Cependant ces malheureux regardent comme un tyran celui dont ils sont obligés de déplorer la perte. Les Spartiates ne l'ignorent pas ; mais forcés par une loi de Lycurgue *(f)*, d'étouffer en cette occasion leurs larmes et leurs plaintes, ils ont voulu que la douleur simulée de leurs esclaves et de leurs sujets, peignît en quelque façon la douleur véritable qui les pénètre.

Quand le Roi meurt dans une expédition militaire, on expose son image sur un lit de parade, et il n'est permis, pendant dix jours, ni de convoquer l'assemblée générale, ni d'ouvrir les tribunaux de justice *(g)*. Quand le corps, que l'on a pris soin de conserver dans le miel ou dans la cire *(h)*, est arrivé, on l'inhume avec les cérémonies

(a) Xenoph. in Ages. p. 651.
(b) Isocr. orat. ad Philip. t. 1, p. 269. Id. de pace, p. 431.
(c) Herodot. lib. 6, cap. 58. Schol. Theocr. in idyl. 2, v. 36.
(d) Heracl. Pont. in antiq. Græc. t. 6, p. 2823.
(e) Herodot. ibid. Ælian. var. hist. lib. 6, cap. 1. Pausan. lib. 4, cap. 14, p. 313.
(f) Plut. instit. Lacon. t. 2, p. 238.
(g) Herodot. ibid.
(h) Xenoph. hist. Græc. lib. 5, p. 564. Plut. in Ages. t. 1, p. 618.

accoutumées, dans un quartier de la ville où sont les tombeaux des Rois *(a)*.

Le Sénat, composé des deux Rois, de vingt-huit Gérontes ou vieillards *(b)*, est le conseil suprême *(c)*, où se traitent en première instance la guerre, la paix, les alliances, les hautes et importantes affaires de l'état.

Obtenir une place dans cet auguste tribunal, c'est monter au trône de l'honneur. On ne l'accorde qu'à celui qui, depuis son enfance, s'est distingué par une prudence éclairée, et par des vertus éminentes *(d)*: il n'y parvient qu'à l'âge de soixante ans *(e)*; il la possède jusqu'à sa mort *(f)*. On ne craint point l'affoiblissement de sa raison ; par le genre de vie qu'on mène à Sparte, l'esprit et le corps y vieillissent moins qu'ailleurs.

Quand un Sénateur a terminé sa carrière, plusieurs concurrens se présentent pour lui succéder : ils doivent manifester clairement leur desir. Lycurgue a donc voulu favoriser l'ambition *(g)*? Oui, celle qui, pour prix des services rendus à la patrie, demande avec ardeur de lui en rendre encore.

L'élection se fait dans la place publique *(h)*, où le peuple est assemblé avec les Rois, les Sénateurs et les différentes classes des magistrats. Chaque prétendant paroît dans l'ordre assigné par le sort *(i)*. Il parcourt l'enceinte, les yeux baissés, en silence, honoré de cris d'approbation plus ou moins nombreux, plus ou moins

---

(a) Pausan. lib. 3, cap. 12, p. 237. Id. ibid. cap. 14, p. 240.
(b) Crag. de rep. Laced. lib. 2, cap. 3.
(c) Pausan. lib. 3, cap. 11, p. 231.
(d) Demosth. in Leptin. p. 556. Ulpian. ibid. p. 589. Æschin. in Timarch. p. 288.
(e) Plut. in Lyc. t. 1, p. 55.
(f) Aristot. de rep. lib. 2, cap. 9, t. 2, p. 330. Polyb. lib. 6, p. 489.
(g) Aristot. ibid. p. 331.
(h) Id. ibid. lib. 4, cap. 9, p. 374.
(i) Plut. ibid.

CHAPITRE XLV.

fréquens. Ces bruits sont recueillis par des hommes qui, cachés dans une maison voisine d'où ils ne peuvent rien voir, se contentent d'observer quelle est la nature des applaudissemens qu'ils entendent, et qui, à la fin de la cérémonie, viennent déclarer qu'à telle reprise, le vœu du public s'est manifesté d'une manière plus vive et plus soutenue.

Après ce combat, où la vertu ne succombe que sous la vertu, commence une espèce de marche triomphale; le vainqueur est conduit dans tous les quartiers de la ville, la tête ceinte d'une couronne, suivi d'un cortége de jeunes garçons et de jeunes femmes, qui célèbrent ses vertus et sa victoire: il se rend aux temples, où il offre son encens; aux maisons de ses parens, où des gâteaux et des fruits sont étalés sur une table: « Agréez, lui dit-on, « ces présens dont l'état vous honore par nos mains. » Le soir, toutes les femmes qui lui tiennent par les liens du sang, s'assemblent à la porte de la salle où il vient de prendre son repas; il fait approcher celle qu'il estime le plus, et lui présentant l'une des deux portions qu'on lui avoit servies: « C'est à vous, lui dit-il, que je « remets le prix d'honneur que je viens de recevoir. » Toutes les autres applaudissent au choix, et la ramènent chez elle avec les distinctions les plus flatteuses *(a)*.

Dès ce moment, le nouveau Sénateur est obligé de consacrer le reste de ses jours aux fonctions de son ministère. Les unes regardent l'état, et nous les avons indiquées plus haut; les autres concernent certaines causes particulières, dont le jugement est réservé au

(a) Plut. in Lyc. t. 1, p. 56.

Sénat.

Sénat. C'est de ce tribunal que dépend non-seulement la vie des citoyens, mais encore leur fortune *(a)*, je veux dire leur honneur; car le vrai Spartiate ne connoit pas d'autre bien.

Plusieurs jours sont employés à l'examen des délits qui entraînent la peine de mort, parce que l'erreur en cette occasion ne peut se réparer. On ne condamne pas l'accusé sur de simples présomptions; mais quoique absous une première fois, il est poursuivi avec plus de rigueur, si dans la suite on acquiert de nouvelles preuves contre lui *(b)*.

Le Sénat a le droit d'infliger l'espèce de flétrissure qui prive le citoyen d'une partie de ses priviléges; et de là vient qu'à la présence d'un Sénateur, le respect qu'inspire l'homme vertueux se mêle avec la frayeur salutaire qu'inspire le juge *(c)*.

Quand un Roi est accusé d'avoir violé les lois, ou trahi les intérêts de l'état, le tribunal qui doit l'absoudre ou le condamner, est composé de vingt-huit Sénateurs, des cinq Éphores, et du Roi de l'autre maison *(d)*. Il peut appeler du jugement à l'assemblée générale du peuple *(e)*.

DES ÉPHORES.

Les Éphores ou inspecteurs, ainsi nommés parce qu'ils étendent leurs soins sur toutes les parties de l'administration *(f)*, sont au nombre de cinq *(g)*. Dans la crainte qu'ils n'abusent de leur autorité, on les renouvelle tous les ans *(h)*. Ils entrent en place au commencement de

(a) Plut. in Lyc. t. 1, p. 55.
(b) Thucyd. lib. 1, cap. 132. Plut. apophth. Lacon. t. 2, p. 217.
(c) Æschin. in Timarch. p. 288.
(d) Pausan. lib. 3, cap. 5, p. 215.
(e) Plut. in Agid. t. 2, p. 804. Crag. de rep. Laced. lib. 4, cap. 8.
(f) Suid. in Ἔφορ. Schol. Thucyd. l. 1, c. 86.
(g) Aristot. de rep. lib. 2, cap. 10, t. 2, p. 332. Pausan. lib. 3, cap. 11, p. 231.
(h) Thucyd. lib. 5, cap. 36. Plut. in Ages. t. 1, p. 597.

CHAPITRE XLV.

l'année, fixé à la nouvelle lune qui suit l'équinoxe de l'automne *(a)*. Le premier d'entre eux donne son nom à cette année *(b)*; ainsi, pour rappeler la date d'un événement, il suffit de dire qu'il s'est passé sous tel Éphore.

Le peuple a le droit de les élire, et d'élever à cette dignité des citoyens de tous les états *(c)*; dès qu'ils en sont revêtus, il les regarde comme ses défenseurs, et c'est à ce titre, qu'il n'a cessé d'augmenter leurs prérogatives.

J'ai insinué plus haut que Lycurgue n'avoit pas fait entrer cette magistrature dans le plan de sa constitution; il paroît seulement qu'environ un siècle et demi après, les rois de Lacédémone se dépouillèrent en sa faveur de plusieurs droits essentiels, et que son pouvoir s'accrut ensuite par les soins d'un nommé Astéropus, chef de ce tribunal *(d)*. Successivement enrichie des dépouilles du Sénat et de la royauté, elle réunit aujourd'hui les droits les plus éminens, tels que l'administration de la justice, le maintien des mœurs et des lois, l'inspection sur les autres magistrats, l'exécution des décrets de l'assemblée générale.

Le tribunal des Éphores se tient dans la place publique *(e)*; ils s'y rendent tous les jours pour prononcer sur certaines accusations, et terminer les différends des particuliers *(f)*. Cette fonction importante n'étoit autrefois exercée que par les Rois *(g)*. Lors de la première guerre de Messénie, obligés de s'absenter souvent, ils la

(a) Dodwel. de cycl. dissert. 8, §. 5, p. 320. Id. in annal. Thucyd. p. 168.

(b) Pausan. lib. 3, cap. 11, p. 232.

(c) Aristot. de rep. lib. 2, cap. 9, t. 2, p. 330; lib. 4, cap. 9, p. 374.

(d) Plut. in Agid. t. 1, p. 808.

(e) Pausan. ibid. p. 231.

(f) Plut. ibid. p. 807. Id. apophth. Lacon. t. 2, p. 221.

(g) Pausan. ibid. cap. 3, p. 209.

conférent aux Éphores *(a)*; mais ils ont toujours conservé le droit d'assister aux jugemens, et de donner leurs suffrages *(b)*.

Comme les Lacédémoniens n'ont qu'un petit nombre de lois, et que tous les jours il se glisse dans la république des vices inconnus auparavant, les juges sont souvent obligés de se guider par les lumières naturelles; et comme dans ces derniers temps on a placé parmi eux des gens peu éclairés, on a souvent lieu de douter de l'équité de leurs décisions *(c)*.

Les Éphores prennent un soin extrême de l'éducation de la jeunesse. Ils s'assurent tous les jours, par eux-mêmes, si les enfans de l'état ne sont pas élevés avec trop de délicatesse *(d)*: ils leur choisissent des chefs qui doivent exciter leur émulation *(e)*, et paroissent à leur tête dans une fête militaire et religieuse qu'on célèbre en l'honneur de Minerve *(f)*.

D'autres magistrats veillent sur la conduite des femmes *(g)*; les Éphores, sur celle de tous les citoyens. Tout ce qui peut, même de loin, donner atteinte à l'ordre public et aux usages reçus, est sujet à leur censure. On les a vus souvent poursuivre des hommes qui négligeoient leurs devoirs *(h)*, ou qui se laissoient facilement insulter *(i)*: ils reprochoient aux uns d'oublier les égards qu'ils devoient aux lois; aux autres, ceux qu'ils se devoient à eux-mêmes.

Plus d'une fois ils ont réprimé l'abus que faisoient de

(a) Plut. in Agid. t. 1, p. 808.
(b) Herodot. lib. 6, cap. 63.
(c) Aristot. de rep. lib. 2, cap. 9, p. 330.
(d) Agatarch. ap. Athen. lib. 12, p. 550.
(e) Xenoph. de rep. Laced. p. 679.
(f) Polyb. lib. 4, p. 303.
(g) Hesych. in Ἁρμόσ.
(h) Schol. Thucyd. lib. 1, cap. 84.
(i) Plut. instit. Lacon. t. 2, p. 239.

CHAPITRE XLV.

leurs talens des étrangers qu'ils avoient admis à leurs jeux. Un orateur offroit de parler un jour entier sur toute sorte de sujets ; ils le chassèrent de la ville *(a)*. Archiloque subit autrefois le même sort, pour avoir hasardé dans ses écrits une maxime de lâcheté ; et presque de nos jours, le musicien Timothée ayant ravi les Spartiates par la beauté de ses chants, un Éphore s'approcha de lui, tenant un couteau dans sa main, et lui dit : « Nous vous « avons condamné à retrancher quatre cordes de votre « lyre : de quel côté voulez-vous que je les coupe *(b)* ? »

On peut juger par ces exemples de la sévérité avec laquelle ce tribunal punissoit autrefois les fautes qui blessoient directement les lois et les mœurs. Aujourd'hui même, que tout commence à se corrompre, il n'est pas moins redoutable, quoique moins respecté ; et ceux des particuliers qui ont perdu leurs anciens principes, n'oublient rien pour se soustraire aux regards de ces censeurs, d'autant plus sévères pour les autres, qu'ils sont quelquefois plus indulgens pour eux-mêmes *(c)*.

Contraindre la plupart des magistrats à rendre compte de leur administration *(d)*, suspendre de leurs fonctions ceux d'entre eux qui violent les lois, les traîner en prison, les déférer au tribunal supérieur, et les exposer par des poursuites vives, à perdre la vie ; tous ces droits sont réservés aux Éphores *(e)*. Ils les exercent en partie contre les Rois, qu'ils tiennent dans leur dépendance par un moyen extraordinaire et bizarre. Tous les neuf ans, ils choisissent une nuit où l'air est calme et serein ; assis en rase campagne, ils examinent avec attention le

(a) Plut. instit. Lacon. t. 2, p. 239.
(b) Id. ibid. p. 238.
(c) Aristot. de rep. lib. 2, cap. 9, t. 2, p. 330.
(d) Id. ibid.
(e) Xenoph. de rep. Laced. p. 683.

mouvement des astres : voient-ils une exhalaison enflammée traverser les airs ? c'est une étoile qui change de place ; les Rois ont offensé les dieux. On les traduit en justice, on les dépose, et ils ne recouvrent l'autorité qu'après avoir été absous par l'oracle de Delphes *(a)*.

Le souverain fortement soupçonné d'un crime contre l'état, peut à la vérité refuser de comparoître devant les Éphores aux deux premières sommations ; mais il doit obéir à la troisième *(b)* : du reste, ils peuvent s'assurer de sa personne *(c)*, et le traduire en justice. Quand la faute est moins grave, ils prennent sur eux d'infliger la peine ; en dernier lieu, ils condamnèrent à l'amende le roi Agésilas, parce qu'il envoyoit un présent à chaque Sénateur qui entroit en place *(d)*.

La puissance exécutrice est toute entière entre leurs mains. Ils convoquent l'assemblée générale *(e)*, ils y recueillent les suffrages *(f)*. On peut juger du pouvoir dont ils y sont revêtus, en comparant les décrets qui en émanent, avec les sentences qu'ils prononcent dans leur tribunal particulier. Ici, le jugement est précédé de cette formule : « Il a paru aux Rois et aux Éphores *(g)* ; « là, de celle-ci : » Il a paru aux Éphores et à l'assemblée *(h)*. »

C'est à eux que s'adressent les ambassadeurs des nations ennemies ou alliées *(i)*. Chargés du soin de lever des troupes et de les faire partir *(k)*, ils expédient au général les ordres qu'il doit suivre *(l)*, le font accompagner de

(a) Plut. in Agid. t. 1, p. 800.
(b) Id. ibid. p. 809.
(c) Thucyd. lib. 1, cap. 131. Nep. in Pausan. cap. 3.
(d) Plut. de frat. amor. t. 2, p. 482.
(e) Xenoph. hist. Græc. lib. 2, p. 460.
(f) Thucyd. ibid. cap 87.
(g) Boeth. de mus. lib. 1, cap. 1. Bulliald. in Theon. Smyrn. p. 295.
(h) Xenoph. ibid. lib. 3, p. 491.
(i) Id. ibid. lib. 2, p. 459 et 460. Plut. ibid. p. 801.
(k) Xenoph. ibid. lib. 3, p. 503 ; lib. 5, p. 556, 563, 568, 574 etc. Plut. apophth. Lacon. p. 215.
(l) Xenoph. ibid. lib. 3, p. 479.

CHAPITRE XLV.

deux d'entre eux, pour épier sa conduite *(a)*, l'interrompent quelquefois au milieu de ses conquêtes, et le rappellent, suivant que l'exige leur intérêt personnel ou celui de l'état *(b)*.

Tant de prérogatives leur attirent une considération qu'ils justifient par les honneurs qu'ils décernent aux belles actions *(c)*, par leur attachement aux anciennes maximes *(d)*, par la fermeté avec laquelle ils ont, en ces derniers temps, dissipé des complots qui menaçoient la tranquillité publique *(e)*.

Ils ont, pendant une longue suite d'années, combattu contre l'autorité des Sénateurs et des Rois, et n'ont cessé d'être leurs ennemis, que lorsqu'ils sont devenus leurs protecteurs. Ces tentatives, ces usurpations auroient ailleurs fait couler des torrens de sang. Par quel hasard n'ont-elles produit à Sparte que des fermentations légères? C'est que les Éphores promettoient au peuple la liberté, tandis que leurs rivaux, aussi pauvres que le peuple, ne pouvoient lui promettre des richesses; c'est que l'esprit d'union, introduit par les lois de Lycurgue, avoit tellement prévalu sur les considérations particulières, que les anciens magistrats, jaloux de donner de grands exemples d'obéissance, ont toujours cru devoir sacrifier leurs droits aux prétentions des Éphores *(f)*.

Par une suite de cet esprit, le peuple n'a cessé de respecter ces Rois et ces Sénateurs, qu'il a dépouillés de leur pouvoir. Une cérémonie imposante qui se renouvelle tous les mois, lui rappelle ses devoirs. Les Rois en

(a) Xenoph. hist. Græc. lib. 2, p. 478.
(b) Thucyd. lib. 1, cap. 131. Xenoph. in Ages. p. 657. Plut. apophth. Lacon. p. 211.
(c) Plut. in Ages. t. 1, p. 615.
(d) Xenoph. hist. Græc. lib. 3, p. 496.
(e) Id. ibid. p. 494.
(f) Id. de rep. Laced. p. 683.

leur nom, les Éphores au nom du peuple, font un serment solennel, les premiers, de gouverner suivant les lois, les seconds, de défendre l'autorité royale, tant qu'elle ne violera pas les lois *(a)*.

ASSEMBLÉES DE LA NATION.

Les Spartiates ont des intérêts qui leur sont particuliers; ils en ont qui leur sont communs avec les députés de différentes villes de la Laconie : de là, deux espèces d'assemblées auxquelles assistent toujours les Rois, le Sénat et les différentes classes de magistrats. Lorsqu'il faut régler la succession au trône, élire ou déposer des magistrats, prononcer sur des délits publics, statuer sur les grands objets de la religion ou de la législation, l'assemblée n'est composée que de Spartiates, et se nomme petite assemblée *(b)*.

Elle se tient pour l'ordinaire tous les mois à la pleine lune *(c)*; par extraordinaire, lorsque les circonstances l'exigent; la délibération doit être précédée par un décret du Sénat *(d)*, à moins que le partage des voix n'ait empêché cette compagnie de rien conclure. Dans ce cas, les Ephores portent l'affaire à l'assemblée *(e)*.

Chacun des assistans a droit d'opiner, pourvu qu'il ait passé sa trentième année : avant cet âge, il ne lui est pas permis de parler en public *(f)*. On exige encore qu'il soit irréprochable dans ses mœurs, et l'on se souvient de cet homme qui avoit séduit le peuple par son éloquence : son avis étoit excellent; mais comme il sortoit d'une bouche impure, on vit un Sénateur s'élever, s'indigner hautement contre la facilité de l'assemblée, et faire

(a) Xenoph. de rep. Laced. p. 690.
(b) Id. hist. Græc. lib. 3, p. 494.
(c) Thucyd. lib. 1, cap. 67. Schol. ibid.
(d) Plut. in Lyc. t. 1, p. 40. Id. in Agid. p. 798 et 800.
(e) Plut. in Agid. t. 2, p. 799.
(f) Argum. in declam. 24. Liban. t. 1, p. 558.

CHAPITRE XLV.

aussitôt proposer le même avis par un homme vertueux. Qu'il ne soit pas dit, ajouta-t-il, que les Lacédémoniens se laissent mener par les conseils d'un infâme orateur *(a)*.

On convoque l'assemblée générale, lorsqu'il s'agit de guerre, de paix et d'alliance; elle est alors composée des députés des villes de la Laconie *(b)*: on y joint souvent ceux des peuples alliés *(c)*, et des nations qui viennent implorer l'assistance de Lacédémone *(d)*. Là se discutent leurs prétentions et leurs plaintes mutuelles, les infractions faites aux traités de la part des autres peuples, les voies de conciliation, les projets de campagnes, les contributions à fournir. Les Rois et les Sénateurs portent souvent la parole; leur autorité est d'un grand poids; celle des Éphores d'un plus grand encore. Quand la matière est suffisamment éclaircie, l'un des Éphores demande l'avis de l'assemblée; aussitôt mille voix s'élèvent, ou pour l'affirmative ou pour la négative. Lorsqu'après plusieurs essais il est impossible de distinguer la majorité, le même magistrat s'en assure en comptant ceux des deux partis qu'il a fait passer, ceux-ci d'un côté, ceux-là de l'autre *(e)*.

(a) Æschin. in Timarch. p. 288. Plut. de audit. t. 2, p. 41.
(b) Xenoph. hist. Græc. lib. 6, p. 579.
(c) Id. ibid. lib. 5, p. 554, 556, 558 et 590.
(d) Id. ibid. p. 554; lib. 6, p. 579.
(e) Thucyd. lib. 1, cap. 87.

FIN DU CHAPITRE QUARANTE-CINQUIÈME.

CHAPITRE

CHAPITRE XLVI.

Des Lois de Lacédémone.

LA nature est presque toujours en opposition avec les lois *(a)*, parce qu'elle travaille au bonheur de chaque individu sans relation avec les autres, et que les lois ne statuent que sur les rapports qui les unissent; parce qu'elle diversifie à l'infini nos caractères et nos penchans, tandis que l'objet des lois est de les ramener, autant qu'il est possible, à l'unité. Il faut donc que le législateur, chargé de détruire ou du moins de concilier ces contrariétés, regarde la morale comme le ressort le plus puissant et la partie la plus essentielle de sa politique; qu'il s'empare de l'ouvrage de la nature, presque au moment qu'elle vient de le mettre au jour; qu'il ose en retoucher la forme et les proportions; que sans en effacer les traits originaux, il les adoucisse; et qu'enfin l'homme indépendant ne soit plus, en sortant de ses mains, qu'un citoyen libre.

Que des hommes éclairés soient parvenus autrefois à réunir les sauvages épars dans les forêts, que tous les jours de sages instituteurs modèlent en quelque façon à leur gré les caractères des enfans confiés à leurs soins, on le conçoit sans peine; mais quelle puissance de génie n'a-t-il pas fallu pour refondre une nation déja formée!

(a) Demosth. in Aristog. p. 830.

CHAPITRE XLVI.

Et quel courage, pour oser lui dire : Je vais restraindre vos besoins à l'étroit nécessaire, et exiger de vos passions les sacrifices les plus amers : vous ne connoîtrez plus les attraits de la volupté ; vous échangerez les douceurs de la vie contre des exercices pénibles et douloureux ; je dépouillerai les uns de leurs biens pour les distribuer aux autres, et la tête du pauvre s'élèvera aussi haut que celle du riche ; vous renoncerez à vos idées, à vos goûts, à vos habitudes, à vos prétentions, quelquefois même à ces sentimens si tendres et si précieux, que la nature a gravés au fond de vos cœurs !

Voilà néanmoins ce qu'exécuta Lycurgue par des règlemens qui diffèrent si essentiellement de ceux des autres peuples, qu'en arrivant à Lacédémone, un voyageur se croit transporté sous un nouveau ciel. Leur singularité l'invite à les méditer ; et bientôt il est frappé de cette profondeur de vues et de cette élévation de sentimens qui éclatent dans l'ouvrage de Lycurgue.

Il fit choisir les magistrats, non par la voie du sort, mais par celle des suffrages *(a)*. Il dépouilla les richesses, de leur considération *(b)*, et l'amour, de sa jalousie *(c)*. S'il accorda quelques distinctions, le gouvernement, plein de son esprit, ne les prodigua jamais, et les gens vertueux n'osèrent les solliciter ; l'honneur devint la plus belle des récompenses, et l'opprobre le plus cruel des supplices. La peine de mort fut quelquefois infligée ; mais un rigoureux examen devoit la précéder, parce que rien n'est si précieux que la vie d'un citoyen *(d)*. L'exécution

(a) Isocr. panath. t. 2, p. 261. Aristot. de rep. lib. 4, cap. 9, t. 2, p. 374.

(b) Plut. instit. Lacon. t. 2, p. 239.

(c) Id. in Lyc. t. 1, p. 49.

(d) Thucyd. lib. 1, cap. 132. Plut. apophth. Lacon. t. 2, p. 217.

se fit dans la prison pendant la nuit *(a)*, de peur que la fermeté du coupable n'attendrît les assistans. Il fut décidé qu'un lacet termineroit ses jours *(b)*; car il parut inutile de multiplier les tourmens.

J'indiquerai dans la suite la plupart des règlemens de Lycurgue ; je vais parler ici du partage des terres. La proposition qu'il en fit, souleva les esprits; mais après les plus vives contestations, le district de Sparte fut divisé en 9000 portions de terre *, le reste de la Laconie en 30,000. Chaque portion assignée à un chef de famille, devoit produire, outre une certaine quantité de vin et d'huile, 70 mesures d'orge pour le chef, et 12 pour son épouse *(c)*.

Après cette opération, Lycurgue crut devoir s'absenter, pour laisser aux esprits le temps de se reposer. A son retour, il trouva les campagnes de Laconie couvertes de tas de gerbes, tous de même grosseur, et placés à des distances à-peu-près égales. Il crut voir un grand domaine dont les productions venoient d'être partagées entre des frères ; ils crurent voir un père qui, dans la distribution de ses dons, ne montre pas plus de tendresse pour l'un de ses enfans que pour les autres *(d)*.

Mais comment subsistera cette égalité de fortunes? Avant Lycurgue, le législateur de Crète n'osa pas l'établir, puisqu'il permit les acquisitions *(e)*. Après Lycurgue, Phaléas à Chalcédoine *(f)*, Philolaüs à Thèbes *(g)*, Platon *(h)*, d'autres législateurs, d'autres philosophes ont proposé des voies insuffisantes pour résoudre le pro-

(a) Herodot. lib. 4, cap. 146. Val. Max. lib. 4, cap. 6.
(b) Plut. in Agid. t. 1, p. 803 et 804.
* Voyez la note à la fin du volume.
(c) Plut. in Lyc. t. 1, p. 44.
(d) Id. ibid. Id. apophth. Lacon. t. 2, p. 226. Porphyr. de abstin. lib. 4, §. 3, p. 300.
(e) Polyb. lib. 6, p. 489.
(f) Aristot. de rep. lib. 2, cap. 7, t. 2, p. 322.
(g) Id. ibid. cap. 12, p. 337.
(h) Plat. de leg. lib. 5, t. 2, p. 740.

blême. Il étoit donné à Lycurgue de tenter les choses les plus extraordinaires, et de concilier les plus opposées. En effet, par une de ses lois, il règle le nombre des hérédités sur celui des citoyens *(a)*; et par une autre loi, en accordant des exemptions à ceux qui ont trois enfans, et de plus grandes à ceux qui en ont quatre *(b)*, il risque de détruire la proportion qu'il veut établir, et de rétablir la distinction des riches et des pauvres, qu'il se propose de détruire.

Pendant que j'étois à Sparte, l'ordre des fortunes des particuliers avoit été dérangé par un décret de l'éphore Epitadès, qui vouloit se venger de son fils *(c)*; et comme je négligeai de m'instruire de leur ancien état, je ne pourrai développer à cet égard les vues du législateur, qu'en remontant à ses principes.

Suivant les lois de Lycurgue, un chef de famille ne pouvoit ni acheter ni vendre une portion de terrain *(d)*; il ne pouvoit ni la donner pendant sa vie, ni la léguer par son testament à qui il vouloit *(e)*; il ne lui étoit pas même permis de la partager *(f)*: l'aîné de ses enfans recueilloit la succession *(g)*, comme dans la maison royale, l'aîné succède de droit à la couronne *(h)*. Quel étoit le sort des autres enfans ? Les lois qui avoient assuré leur subsistance pendant la vie du père, les auroient-elles abandonnés après sa mort ?

1°. Il paroît qu'ils pouvoient hériter des esclaves, des épargnes et des meubles de toute espèce. La vente de ces

(a) Polyb. lib. 6, p. 489.
(b) Aristot. de rep. lib. 2, cap. 9, t. 2, p. 330. Ælian. var. hist. lib. 6, cap. 6.
(c) Plut. in Agid. t. 1, p. 797.
(d) Aristot. ibid. p. 329.
(e) Plut. ibid.
(f) Heracl. de polit. in antiq. Græc. t. 6, p. 2823.
(g) Emm. descript. reip. Lacon. in antiq. Græc. t. 4, p. 483.
(h) Herodot. lib. 5, cap. 42 etc.

effets suffisoit sans doute pour leurs vêtemens ; car le drap qu'ils employoient étoit à si bas prix, que les plus pauvres se trouvoient en état de se le procurer *(a)*. 2°. Chaque citoyen étoit en droit de participer aux repas publics, et fournissoit pour son contingent une certaine quantité de farine d'orge, qu'on peut évaluer à environ 12 médimnes : or, le Spartiate possesseur d'une portion d'héritage, en retiroit par an 70 médimnes, et sa femme 12. L'excédent du mari suffisoit donc pour l'entretien de cinq enfans ; et comme Lycurgue n'a pas dû supposer que chaque père de famille en eût un si grand nombre, on peut croire que l'aîné devoit pourvoir aux besoins, non-seulement de ses enfans, mais encore de ses frères. 3°. Il est à présumer que les puînés pouvoient seuls épouser les filles qui, au défaut de mâles, héritoient d'une possession territoriale. Sans cette précaution, les hérédités se seroient accumulées sur une même tête. 4°. Après l'examen qui suivoit leur naissance, les magistrats leur accordoient des portions de terre *(b)* devenues vacantes par l'extinction de quelques familles. 5°. Dans ces derniers temps, des guerres fréquentes en détruisoient un grand nombre ; dans les siècles antérieurs, ils alloient au loin fonder des colonies. 6°. Les filles ne coûtoient rien à établir ; il étoit défendu de leur constituer une dot *(c)*. 7°. L'esprit d'union et de désintéressement, rendant en quelque façon toutes choses communes entre les citoyens *(d)*, les uns n'avoient souvent au dessus des autres, que l'avantage de prévenir ou de seconder leurs desirs.

(a) Aristot. de rep. lib. 4, cap. 9, t. 2, p. 374. Xenoph. de rep. Laced. p. 682.

(b) Plut. in Lyc. t. 1, p. 49.

(c) Justin. lib. 3, cap. 3. Plut. apophth. Lacon. t. 2, p. 227.

(d) Xenoph. de rep. Laced. p. 679. Aristot. de rep. lib. 2, cap. 5, p. 317. Plut. instit. Lacon. t. 2, p. 238.

CHAPITRE XLVI.

Tant que cet esprit s'est maintenu, la constitution résistoit aux secousses qui commençoient à l'agiter. Mais qui la soutiendra désormais, depuis que par le décret des Éphores dont j'ai parlé, il est permis à chaque citoyen de doter ses filles, et de disposer à son gré de sa portion? Les hérédités passant tous les jours en différentes mains, l'équilibre des fortunes est rompu, ainsi que celui de l'égalité.

Je reviens aux dispositions de Lycurgue. Les biens fonds, aussi libres que les hommes, ne devoient point être grevés d'impositions. L'état n'avoit point de trésor *(a)*; en certaines occasions, les citoyens contribuoient suivant leurs facultés *(b)*; en d'autres, ils recouroient à des moyens qui prouvoient leur excessive pauvreté. Les députés de Samos vinrent une fois demander à emprunter une somme d'argent; l'assemblée générale n'ayant pas d'autre ressource, indiqua un jeûne universel, tant pour les hommes libres, que pour les esclaves et pour les animaux domestiques. L'épargne qui en résulta fut remise aux députés *(c)*.

Tout plioit devant le génie de Lycurgue; le goût de la propriété commençoit à disparoître; des passions violentes ne troubloient plus l'ordre public. Mais ce calme seroit un malheur de plus, si le législateur n'en assuroit pas la durée. Les lois toutes seules ne sauroient opérer ce grand effet: si on s'accoutume à mépriser les moins importantes, on négligera bientôt celles qui le sont davantage; si elles sont trop nombreuses, si elles gardent le silence en plusieurs occasions, si d'autres fois elles parlent avec l'obscurité des oracles; s'il est permis à chaque juge d'en

(a) Archid. ap. Thucyd. lib. 1, cap. 80. Pericl. ap. eumd. lib. 1, cap. 141. Plut. apophth. Lacon. t. 2, p. 217.

(b) Aristot. de rep. lib. 2, cap. 9, t. 2, p. 331.

(c) Id. de curâ rei famil. t. 2, p. 503.

fixer le sens, à chaque citoyen de s'en plaindre ; si jusque dans les plus petits détails, elles ajoutent à la contrainte de notre liberté, le ton avilissant de la menace ; vainement seroient-elles gravées sur le marbre, elles ne le seront jamais dans les cœurs.

Attentif au pouvoir irrésistible des impressions que l'homme reçoit dans son enfance et pendant toute sa vie, Lycurgue s'étoit dès long-temps affermi dans le choix d'un système que l'expérience avoit justifié en Crète. Elevez tous les enfans en commun, dans une même discipline, d'après des principes invariables, sous les yeux des magistrats et de tout le public; ils apprendront leurs devoirs en les pratiquant ; ils les chériront ensuite, parce qu'ils les auront pratiqués, et ne cesseront de les respecter, parce qu'ils les verront toujours pratiqués par tout le monde. Les usages, en se perpétuant, recevront une force invincible de leur ancienneté et de leur universalité: une suite non interrompue d'exemples donnés et reçus, fera que chaque citoyen devenu le législateur de son voisin, sera pour lui une règle vivante *(a)* ; on aura le mérite de l'obéissance, en cédant à la force de l'habitude, et l'on croira agir librement, parce qu'on agira sans effort.

Il suffira donc à l'instituteur de la nation, de dresser pour chaque partie de l'administration, un petit nombre de lois *(b)* qui dispenseront d'en desirer un plus grand nombre, et qui contribueront à maintenir l'empire des rites, beaucoup plus puissant que celui des lois mêmes. Il défendra de les mettre par écrit *(c)*, de peur qu'elles ne rétrécissent le domaine des vertus, et qu'en croyant

(a) Plut. in Lyc. t. 1, p. 47.
(b) Id. apophth. Lacon. t. 2, p. 232.
(c) Id. ibid. p. 227. Id. in Lyc. ibid.

CHAPITRE XLVI.

faire tout ce qu'on doit, on ne s'abstienne de faire tout ce qu'on peut. Mais il ne les cachera point ; elles seront transmises de bouche en bouche, citées dans toutes les occasions, et connues de tous les citoyens témoins et juges des actions de chaque particulier. Il ne sera pas permis aux jeunes gens de les blâmer, même de les soumettre à leur examen *(a)*, puisqu'ils les ont reçues comme des ordres du ciel, et que l'autorité des lois n'est fondée que sur l'extrême vénération qu'elles inspirent. Il ne faudra pas non plus louer les lois et les usages des nations étrangères *(b)* ; parce que si l'on n'est pas persuadé qu'on vit sous la meilleure des législations, on en désirera bientôt une autre.

Ne soyons plus étonnés maintenant que l'obéissance soit pour les Spartiates la première des vertus *(c)*, et que ces hommes fiers ne viennent jamais, le texte des lois à la main, demander compte aux magistrats des sentences émanées de leur tribunal.

Ne soyons pas surpris non plus que Lycurgue ait regardé l'éducation, comme l'affaire la plus importante du législateur *(d)*, et que pour subjuguer l'esprit et le cœur des Spartiates, il les ait soumis de bonne heure aux épreuves dont je vais rendre compte.

(a) Plat. de leg. lib. 1, t. 2, p. 634.
(b) Demosth. in Leptin. p. 556.
(c) Isocr. in Archid. t. 2, p. 53. Xenoph. de rep. Laced. p. 682.
(d) Plut. in Lyc. t. 1, p. 47.

FIN DU CHAPITRE QUARANTE-SIXIÈME.

CHAPITRE

CHAPITRE XLVII.

De l'Éducation des Spartiates.

LES lois de Lacédémone veillent avec un soin extrême à l'éducation des enfans *(a)*. Elles ordonnent qu'elle soit publique et commune aux pauvres et aux riches *(b)*. Elles préviennent le moment de leur naissance : quand une femme a déclaré sa grossesse, on suspend dans son appartement des portraits où brillent la jeunesse et la beauté, tels que ceux d'Apollon, de Narcisse, d'Hyacinthe, de Castor, de Pollux, etc.; afin que son imagination, sans cesse frappée de ces objets, en transmette quelques traces à l'enfant qu'elle porte dans son sein *(c)*.

CHAPITRE XLVII.

A peine a-t-il reçu le jour, qu'on le présente à l'assemblée des plus anciens de la tribu à laquelle sa famille appartient. La nourrice est appelée ; au lieu de le laver avec de l'eau, elle emploie des lotions de vin, qui occasionnent, à ce qu'on prétend, des accidens funestes dans les tempéramens foibles. D'après cette épreuve, suivie d'un examen rigoureux, la sentence de l'enfant est prononcée. S'il n'est expédient ni pour lui, ni pour la république, qu'il jouïsse plus long-temps de la vie, on le fait jeter dans un goufre, auprès du mont Taygète. S'il paroît sain et bien constitué, on le choisit au nom de la patrie, pour être quelque jour un de ses défenseurs *(d)*.

(a) Aristot. de rep. lib. 8, cap. 1, t. 2, p. 450.
(b) Id. ibid. lib. 4, cap. 9, p. 374.
(c) Oppian. de venat. lib. 1, v. 357.
(d) Plut. in Lyc. t. 1, p. 49.

Ramené à la maison, il est posé sur un bouclier; et l'on place auprès de cette espèce de berceau, une lance, afin que ses premiers regards se familiarisent avec cette arme *(a)*.

On ne serre point ses membres délicats avec des liens qui en suspendroient les mouvemens : on n'arrête point ses pleurs, s'ils ont besoin de couler; mais on ne les excite jamais par des menaces ou par des coups. Il s'accoutume par degrés à la solitude, aux ténèbres, à la plus grande indifférence sur le choix des alimens *(b)*. Point d'impressions de terreur, point de contraintes inutiles, ni de reproches injustes; livré sans réserve à ses jeux innocens, il jouït pleinement des douceurs de la vie, et son bonheur hâte le développement de ses forces et de ses qualités.

Il est parvenu a l'âge de sept ans, sans connoître la crainte servile; c'est à cette époque que finit communément l'éducation domestique *(c)*. On demande au père s'il veut que son enfant soit élevé suivant les lois : s'il le refuse, il est lui-même privé des droits du citoyen *(d)*; s'il y consent, l'enfant aura désormais pour surveillans, non-seulement les auteurs de ses jours, mais encore les lois, les magistrats, et tous les citoyens, autorisés à l'interroger, à lui donner des avis, et à le châtier, sans crainte de passer pour sévères; car ils seroient punis eux-mêmes, si, témoins de ses fautes, ils avoient la foiblesse de l'épargner *(e)*. On place à la tête des enfans, un des hommes les plus respectables de la république *(f)*; il

(a) Non. Dionys. lib. 41, p. 1062. Schol. Thucyd. lib. 2, cap. 39.
(b) Plut. in Lyc. t. 1, p. 49.
(c) Id. ibid. p. 50.
(d) Id. instit. Lacon. t. 2, p. 238.
(e) Id. ibid. p. 237.
(f) Xenoph. de rep. Laced. p. 676.

CHAPITRE XLVII.

les distribue en différentes classes, à chacune desquelles préside un jeune chef distingué par sa sagesse et son courage. Ils doivent se soumettre sans murmurer aux ordres qu'ils en reçoivent, aux châtimens qu'il leur impose, et qui leur sont infligés par des jeunes gens armés de fouets, et parvenus à l'âge de puberté *(a)*.

La règle devient de jour en jour plus sévère. On les dépouille de leurs cheveux; ils marchent sans bas et sans souliers; pour les accoutumer à la rigueur des saisons, on les fait quelquefois combattre tout nus *(b)*.

A l'âge de douze ans, ils quittent la tunique, et ne se couvrent plus que d'un simple manteau qui doit durer toute une année *(c)*. On ne leur permet que rarement l'usage des bains et des parfums. Chaque troupe couche ensemble sur des sommités de roseaux qui croissent dans l'Eurotas, et qu'ils arrachent sans le secours du fer *(d)*.

C'est alors qu'ils commencent à contracter ces liaisons particulières, peu connues des nations étrangères, plus pures à Lacédémone que dans les autres villes de la Grèce. Il est permis à chacun d'eux de recevoir les attentions assidues d'un honnête jeune homme attiré auprès de lui par les attraits de la beauté, par les charmes plus puissans des vertus dont elle paroît être l'emblême *(e)*. Ainsi la jeunesse de Sparte est comme divisée en deux classes; l'une composée de ceux qui aiment; l'autre de ceux qui sont aimés *(f)*. Les premiers destinés à servir de modèles aux seconds, portent jusqu'à l'enthousiasme un sentiment qui entretient la plus noble émulation, et qui, avec les

(a) Xenoph. de rep. Laced. p. 677.
(b) Plut. in Lyc. t. 1, p. 50.
(c) Xenoph. ibid. Plut. ibid. Justin. lib. 3, cap. 3.
(d) Plut. ibid.
(e) Id. ibid.
(f) Theocr. idyl. 12, v. 12. Schol. ibid. Maxim. Tyr. dissert. 24, p. 284.

CHAPITRE XLVII.

transports de l'amour, n'est au fond que la tendresse passionnée d'un père pour son fils, l'amitié ardente d'un frère pour son frère *(a)*. Lorsqu'à la vue du même objet plusieurs éprouvent l'inspiration divine, c'est le nom que l'on donne au penchant qui les entraîne *(b)*, loin de se livrer à la jalousie, ils n'en sont que plus unis entre eux, que plus intéressés aux progrès de ceux qu'ils aiment; car toute leur ambition est de le rendre aussi estimable aux yeux des autres, qu'il l'est à leurs propres yeux *(c)*. Un des plus honnêtes citoyens fut condamné à l'amende, pour ne s'être jamais attaché à un jeune homme *(d)*: un autre, parce que son jeune ami avoit dans un combat poussé un cri de foiblesse *(e)*.

Ces associations qui ont souvent produit de grandes choses *(f)*, sont communes aux deux sexes *(g)*, et durent quelquefois toute la vie. Elles étoient depuis long-temps établies en Crète *(h)*; Lycurgue en connut le prix, et en prévint les dangers. Outre que la moindre tache imprimée sur une union qui doit être sainte, qui l'est presque toujours *(i)*, couvriroit pour jamais d'infamie le coupable *(k)*, et seroit même, suivant les circonstances, punie de mort *(l)*, les élèves ne peuvent se dérober un seul moment aux regards des personnes âgées qui se font un devoir d'assister à leurs exercices, et d'y maintenir la décence, aux regards du président général de l'éducation, à ceux de

(a) Xenoph. de rep. Laced. p. 678.
(b) Id. ibid. et in conv. p. 873 et 883. Ælian. var. hist. lib. 3, cap. 9.
(c) Plut. in Lyc. t. 1, p. 51.
(d) Ælian. ibid. cap. 10.
(e) Plut. ibid. Ælian. ibid.
(f) Plat. sympos. t. 3, p. 178.
(g) Plut. ibid.
(h) Heracl. Pont. de polit. in antiq. Græc. t. 6, p. 2824. Strab. lib. 10, p. 483. Ælian. de animal. lib. 4, cap. 1.
(i) Xenoph. ibid. Plat. ibid. Max. Tyr. dissert. 26, p. 317.
(k) Plut. instit. Lacon. t. 2, p. 237.
(l) Ælian. var. hist. lib. 3, cap. 12.

l'Irène, ou chef particulier qui commande chaque division.

Cet Irène est un jeune homme de vingt ans, qui reçoit pour prix de son courage et de sa prudence, l'honneur d'en donner des leçons à ceux que l'on confie à ses soins (a). Il est à leur tête, quand ils se livrent des combats, quand ils passent l'Eurotas à la nage, quand ils vont à la chasse, quand ils se forment à la lutte, à la course, aux différens exercices du Gymnase. De retour chez lui, ils prennent une nourriture saine et frugale (b); ils la préparent eux-mêmes. Les plus forts apportent le bois, les plus foibles des herbages et d'autres alimens qu'ils ont dérobés en se glissant furtivement dans les jardins et dans les salles des repas publics. Sont-ils découverts? tantôt on leur donne le fouet, tantôt on joint à ce châtiment la défense d'approcher de la table (c). Qelquefois on les traîne auprès d'un autel, dont ils font le tour en chantant des vers contre eux-mêmes (d).

Le souper fini, le jeune chef ordonne aux uns de chanter, propose aux autres des questions d'après lesquelles on peut juger de leur esprit ou de leurs sentimens. « Quel « est le plus honnête homme de la ville? Que pensez- « vous d'une telle action »? La réponse doit être précise et motivée. Ceux qui parlent sans avoir pensé, reçoivent de légers châtimens en présence des magistrats et des vieillards, témoins de ces entretiens, et quelquefois mécontens de la sentence du jeune chef. Mais dans la crainte d'affoiblir son crédit, ils attendent qu'il soit seul pour le punir lui-même de son indulgence ou de sa sévérité (e).

(a) Plut. in Lyc. t. 1, p. 50.
(b) Id. instit. Lacon. t. 2, p. 237.
(c) Id. in Lyc. ibid.
(d) Id. instit. Lacon. ibid.
(e) Id. in Lyc. ibid. p. 51.

On ne donne aux élèves qu'une légère teinture des lettres ; mais on leur apprend à s'expliquer purement, à figurer dans les chœurs de danse et de musique, à perpétuer dans leurs vers le souvenir de ceux qui sont morts pour la patrie, et la honte de ceux qui l'ont trahie. Dans ces poésies, les grandes idées sont rendues avec simplicité, les sentimens élevés avec chaleur *(a)*.

Tous les jours les Éphores se rendent chez eux ; de temps en temps, ils vont chez les Éphores, qui examinent si leur éducation est bien soignée, s'il ne s'est pas glissé quelque délicatesse dans leurs lits ou leurs vêtemens, s'ils ne sont pas trop disposés à grossir *(b)*. Ce dernier article est essentiel ; on a vu quelquefois à Sparte des magistrats citer au tribunal de la nation, et menacer de l'exil, des citoyens dont l'excessif embonpoint sembloit être une preuve de mollesse *(c)*. Un visage efféminé feroit rougir un Spartiate ; il faut que le corps dans ses accroissemens, prenne de la souplesse et de la force, en conservant toujours de justes proportions *(d)*.

C'est l'objet qu'on se propose en soumettant les jeunes Spartiates à des travaux qui remplissent presque tous les momens de leur journée. Ils en passent une grande partie dans le Gymnase, où l'on ne trouve point, comme dans les autres villes, de ces maîtres qui apprennent à leurs disciples, l'art de supplanter adroitement un adversaire *(e)* : ici la ruse souilleroit le courage, et l'honneur doit accompagner la défaite ainsi que la victoire. C'est pour cela que, dans certains exercices, il n'est pas per-

(a) Plut. in Lyc. t. 1, p. 53.
(b) Ælian. var. hist. lib. 14, cap. 7.
(c) Agatarch. ap. Athen. lib. 12, p. 550. Ælian. ibid.
(d) Ælian. ibid.
(e) Plut. apophth. Lacon. t. 2, p. 233.

mis au Spartiate qui succombe, de lever la main, parce que ce seroit reconnoître un vainqueur *(a)*.

J'ai souvent assisté aux combats que se livrent dans le Plataniste, les jeunes gens parvenus à leur dix-huitième année. Ils en font les apprêts dans leur collége, situé au bourg de Thérapné : divisés en deux corps, dont l'un se pare du nom d'Hercule, et l'autre de celui de Lycurgue *(b)*, ils immolent ensemble, pendant la nuit, un petit chien sur l'autel de Mars. On a pensé que le plus courageux des animaux domestiques, devoit être la victime la plus agréable au plus courageux des dieux. Après le sacrifice, chaque troupe amène un sanglier apprivoisé, l'excite contre l'autre par ses cris, et, s'il est vainqueur, en tire un augure favorable.

Le lendemain, sur le midi, les jeunes guerriers s'avancent en ordre, et par des chemins différens, indiqués par le sort, vers le champ de bataille. Au signal donné, ils fondent les uns sur les autres, se poussent et se repoussent tour-à-tour. Bientôt leur ardeur augmente par degrés: on les voit se battre à coups de pieds et de poings, s'entre-déchirer avec les dents et les ongles, continuer un combat désavantageux, malgré des blessures douloureuses, s'exposer à périr, plutôt que de céder *(c)*, quelquefois même augmenter de fierté en diminuant de forces. L'un d'entre eux, près de jeter son antagoniste à terre, s'écria tout-à-coup: « Tu me mords comme une « femme : Non, répondit l'autre, mais comme un lion *(d)* ». L'action se passe sous les yeux de cinq magistrats *(e)*,

(a) Plut. in Lyc. t. 1, p. 52. Id. apophth. Lacon. t. 2, p. 228. Senec. de benef. lib. 5, cap. 3.

(b) Lucian. de gymnas. t. 2, p. 919.

(c) Cicer. tuscul. lib. 5, cap. 27, t. 2, p. 383.

(d) Plut. apophth. Lacon. t. 2, p. 234.

(e) Pausan. lib. 3, cap. 11, p. 231.

CHAPITRE XLVII.

qui peuvent d'un mot en modérer la fureur; en présence d'une foule de témoins qui tour à tour prodiguent, et des éloges aux vainqueurs, et des sarcasmes aux vaincus. Elle se termine lorsque ceux d'un parti sont forcés de traverser à la nage les eaux de l'Eurotas, ou celles du canal qui conjointement avec ce fleuve sert d'enceinte au Plataniste *(a)*.

J'ai vu d'autres combats où le plus grand courage est aux prises avec les plus vives douleurs. Dans une fête célébrée tous les ans en l'honneur de Diane surnommée Orthia, on place auprès de l'autel de jeunes Spartiates à peine sortis de l'enfance, et choisis dans tous les ordres de l'état; on les frappe à grands coups de fouet, jusqu'à ce que le sang commence à couler. La prêtresse est présente, elle tient dans ses mains une statue de bois très petite et très légère; c'est celle de Diane. Si les exécuteurs paroissent sensibles à la pitié, la prêtresse s'écrie qu'elle ne peut plus soutenir le poids de la statue. Les coups redoublent alors; l'intérêt général devient plus pressant. On entend les cris forcenés des parens, qui exhortent *(b)* ces victimes innocentes à ne laisser échapper aucune plainte: elles mêmes provoquent et défient la douleur. La présence de tant de témoins occupés à contrôler leurs moindres mouvemens, et l'espoir de la victoire décernée à celui qui souffre avec le plus de constance, les endurcissent de telle manière, qu'ils n'opposent à ces horribles tourmens qu'un front serein et une joie révoltante *(c)*.

Surpris de leur fermeté, je dis à Damonax qui m'accompagnoit: Il faut convenir que vos lois sont fidèlement

(a) Pausan. lib. 3, cap. 14, p. 243.

(b) Cicer. tuscul. lib. 2, cap. 14, t. 2, p. 288. Senec. de provid. cap. 4. Stat. theb. lib. 8, v. 437. Luctat. ibid. in not.

(c) Plut. instit. Lacon. t. 2, p. 239.

observées:

observées : Dites plutôt, répondit-il, indignement outragées. La cérémonie que vous venez de voir fut instituée autrefois en l'honneur d'une divinité barbare, dont on prétend qu'Oreste avoit apporté la statue et le culte, de la Tauride à Lacédémone *(a)*. L'oracle avoit ordonné de lui sacrifier des hommes : Lycurgue abolit cette horrible coutume ; mais pour procurer un dédommagement à la superstition, il voulut que les jeunes Spartiates condamnés pour leurs fautes à la peine du fouet, la subissent à l'autel de la Déesse *(b)*.

Il falloit s'en tenir aux termes et à l'esprit de la loi : elle n'ordonnoit qu'une punition légère *(c)*; mais nos éloges insensés excitent, soit ici, soit au Plataniste, une détestable émulation parmi ces jeunes gens. Leurs tortures sont pour nous un objet de curiosité; pour eux, un sujet de triomphe. Nos pères ne connoissoient que l'héroïsme utile à la patrie ; et leurs vertus n'étoient ni au dessous ni au dessus de leurs devoirs. Depuis que la vanité s'est emparée des nôtres, elle en grossit tellement les traits, qu'ils ne sont plus reconnoissables. Ce changement opéré depuis la guerre du Péloponèse, est un symptôme frappant de la décadence de nos mœurs. L'exagération du mal ne produit que le mépris ; celle du bien surprend l'estime ; on croit alors que l'éclat d'une action extraordinaire dispense des obligations les plus sacrées. Si cet abus continue, nos jeunes gens finiront par n'avoir qu'un courage d'ostentation; ils braveront la mort à l'autel de Diane, et fuiront à l'aspect de l'ennemi *(d)*.

Rappelez-vous cet enfant, qui, ayant l'autre jour caché

(a) Pausan. lib. 8, cap. 23, p. 642. Hygin. fab. 261. Meurs. Græc. fer. lib. 2 in Διαμαστίγ.

(b) Pausan. lib. 3, cap. 16, p. 249.

(c) Xenoph. de rep. Laced. p. 677.

(d) Plut. in Lyc. t. 1, p. 51. Id. instit. Lacon. t. 2, p. 239.

CHAPITRE XLVII.

dans son sein un petit renard, se laissa déchirer les entrailles, plutôt que d'avouer son larcin *(a)*: son obstination parut si nouvelle, que ses camarades le blâmèrent hautement. Mais, dis-je alors, elle n'étoit que la suite de vos institutions ; car il répondit qu'il valoit mieux périr dans les tourmens, que de vivre dans l'opprobre *(b)*. Ils ont donc raison, ces philosophes, qui soutiennent que vos exercices impriment dans l'ame des jeunes guerriers une espèce de férocité *(c)*.

Ils nous attaquent, reprit Damonax, au moment que nous sommes par terre. Lycurgue avoit prévenu le débordement de nos vertus, par des digues qui ont subsisté pendant quatre siècles, et dont il reste encore des traces. N'a-t-on pas vu dernièrement un Spartiate puni après des exploits signalés, pour avoir combattu sans bouclier *(d)*? Mais à mesure que nos mœurs s'altèrent, le faux honneur ne connoît plus de frein, et se communique insensiblement à tous les ordres de l'état. Autrefois les femmes de Sparte, plus sages et plus décentes qu'elles ne le sont aujourd'hui, en apprenant la mort de leurs fils tués sur le champ de bataille, se contentoient de surmonter la nature ; maintenant elles se font un mérite de l'insulter, et de peur de paroître foibles, elles ne craignent pas de se montrer atroces. Telle fut la réponse de Damonax. Je reviens à l'éducation des Spartiates.

Dans plusieurs villes de la Grèce, les enfans parvenus à leur dix-huitième année, ne sont plus sous l'œil vigilant des instituteurs *(e)*. Lycurgue connoissoit trop le cœur humain, pour l'abandonner à lui-même dans ces

(a) Plut. in Lyc. t. 1, p. 51.
(b) Id. apophth. Lacon. t. 2, p. 234.
(c) Aristot. de rep. lib. 8, cap. 4, t. 2, p. 452.
(d) Plut. in Ages. t. 1, p. 615.
(e) Xenoph. de rep. Laced. p. 678.

momens critiques, d'où dépend presque toujours la destinée d'un citoyen, et souvent celle d'un état. Il oppose au développement des passions, une nouvelle suite d'exercices et de travaux. Les chefs exigent de leurs disciples plus de modestie, de soumission, de tempérance et de ferveur. C'est un spectacle singulier, de voir cette brillante jeunesse, à qui l'orgueil du courage et de la beauté devroit inspirer tant de prétentions, n'oser, pour ainsi dire, ni ouvrir la bouche, ni lever les yeux, marcher à pas lents et avec la décence d'une fille timide qui porte les offrandes sacrées *(a)*. Cependant si cette régularité n'est pas animée par un puissant intérêt, la pudeur règnera sur leurs fronts, et le vice dans leurs cœurs. Lycurgue leur suscite alors un corps d'espions et de rivaux qui les surveillent sans cesse.

Rien de si propre que cette méthode pour épurer les vertus. Placez à côté d'un jeune homme un modèle de même âge que lui, il le haït, s'il ne peut l'atteindre; il le méprise, s'il en triomphe sans peine. Opposez au contraire un corps à un autre: comme il est facile de balancer leurs forces et de varier leur composition, l'honneur de la victoire et la honte de la défaite, ne peuvent ni trop enorgueillir, ni trop humilier les particuliers. Il s'établit entre eux une rivalité accompagnée d'estime; leurs parens, leurs amis s'empressent de la partager; et de simples exercices deviennent des spectacles intéressans pour tous les citoyens.

Les jeunes Spartiates quittent souvent leurs jeux, pour se livrer à des mouvemens plus rapides. On leur ordonne de se répandre dans la province, les armes à la main,

(a) Xenoph. de rep. Laced. p. 679.

CHAPITRE XLVII.

pieds nus, exposés aux intempéries des saisons, sans esclaves pour les servir, sans couverture pour les garantir du froid pendant la nuit *(a)*. Tantôt ils étudient le pays, et les moyens de le préserver des incursions de l'ennemi *(b)*. Tantôt ils courent après les sangliers et différentes bêtes fauves *(c)*. D'autres fois, pour essayer les diverses manœuvres de l'art militaire, ils se tiennent en embuscade pendant le jour, et la nuit suivante ils attaquent et font succomber sous leurs coups les Hilotes, qui, prévenus du danger, ont eu l'imprudence de sortir et de se trouver sur leur chemin *(d)* *.

Les filles de Sparte ne sont point élevées comme celles d'Athènes; on ne leur prescrit point de se tenir renfermées, de filer la laine, de s'abstenir du vin et d'une nourriture trop forte : mais on leur apprend à danser, à chanter, à lutter entre elles, à courir légèrement sur le sable, à lancer avec force le palet ou le javelot *(e)*, à faire tous leurs exercices sans voile et à demi nues *(f)*, en présence des Rois, des magistrats et de tous les citoyens, sans en excepter même les jeunes garçons, qu'elles excitent à la gloire, soit par leurs exemples, soit par des éloges flatteurs, ou par des ironies piquantes *(g)*.

C'est dans ces jeux que deux cœurs destinés à s'unir un jour, commencent à se pénétrer des sentimens qui doivent assurer leur bonheur *(h)* **; mais les transports d'un amour naissant ne sont jamais couronnés par un hymen

---

(a) Plat. de leg. lib. 1, t. 2, p. 633.
(b) Id. ibid. lib. 6, p. 763.
(c) Xenoph. de rep. Laced. p. 680.
(d) Heracl. Pont. de polit. in antiq. Græc. t. 6, p. 2823. Plut. in Lyc. t. 1, p. 56.
* Voyez la note à la fin du volume.
(e) Plat. de leg. lib. 7, t. 2, p. 806. Xenoph. ibid. p. 675. Plut. in Lyc. t. 1, p. 47. Id. in Num. p. 77. Id. apophth. Lacon. t. 2, p. 227.
(f) Eurip. in Androm. v. 598. Plut. apophth. Lacon. t. 2, p. 232.
(g) Plut. in Lyc. t. 1, p. 48.
(h) Id. ibid.
** Voyez la note à la fin du volume.

prématuré *. Par-tout où l'on permet à des enfans de perpétuer les familles, l'espèce humaine se rapetisse et dégénère d'une manière sensible *(a)*. Elle s'est soutenue à Lacédémone, parce que l'on ne s'y marie que lorsque le corps a pris son accroissement, et que la raison peut éclairer le choix *(b)*.

Aux qualités de l'âme, les deux époux doivent joindre une beauté mâle, une taille avantageuse, une santé brillante *(c)*. Lycurgue, et d'après lui des philosophes éclairés, ont trouvé étrange qu'on se donnât tant de soins pour perfectionner les races des animaux domestiques *(d)*, tandis qu'on néglige absolument celle des hommes. Ses vues furent remplies, et d'heureux assortimens semblèrent ajouter à la nature de l'homme un nouveau degré de force et de majesté *(e)*. En effet, rien de si beau, rien de si pur que le sang des Spartiates.

Je supprime le détail des cérémonies du mariage *(f)*; mais je dois parler d'un usage remarquable par sa singularité. Lorsque l'instant de la conclusion est arrivé, l'époux, après un léger repas qu'il a pris dans la salle publique, se rend, au commencement de la nuit, à la maison de ses nouveaux parens ; il enlève furtivement son épouse, la mène chez lui, et bientôt après vient au Gymnase rejoindre ses camarades, avec lesquels il continue d'habiter comme auparavant. Les jours suivans, il fréquente à l'ordinaire la maison paternelle ; mais il ne peut accorder à sa passion que des instans dérobés

* Voyez la note à la fin du volume.

(a) Aristot. de rep. lib. 7, cap. 16, t. 2, p. 446.

(b) Xenoph. de rep. Laced. p. 676. Plut. in Num. t. 1, p. 77. Id. apophth. Lacon. t. 2, p. 228.

(c) Plut. de lib. educ. t. 2, p. 1.

(d) Plat. de rep. lib. 5, t. 2, p. 459. Theogn. sent. v. 183. Plut. in Lyc. t. 1, p. 49.

(e) Xenoph. ibid.

(f) Athen. lib. 14, p. 646. Pausan. lib. 3, cap. 13, p. 240.

à la vigilance de ceux qui l'entourent : ce seroit une honte pour lui, si on le voyoit sortir de l'appartement de sa femme *(a)*. Il vit quelquefois des années entières dans ce commerce, où le mystère ajoute tant de charmes aux surprises et aux larcins. Lycurgue savoit que des desirs trop tôt et trop souvent satisfaits, se terminent par l'indifférence ou par le dégoût; il eut soin de les entretenir, afin que les époux eussent le temps de s'accoutumer à leurs défauts, et que l'amour, dépouillé insensiblement de ses illusions, parvînt à sa perfection en se changeant en amitié *(b)*. De là l'heureuse harmonie qui règne dans ces familles, où les chefs déposant leur fierté à la voix l'un de l'autre, semblent tous les jours s'unir par un nouveau choix, et présentent sans cesse le spectacle touchant de l'extrême courage joint à l'extrême douceur.

De très fortes raisons peuvent autoriser un Spartiate à ne pas se marier *(c)*; mais dans sa vieillesse il ne doit pas s'attendre aux mêmes égards que les autres citoyens. On cite l'exemple de Dercyllidas, qui avoit commandé les armées avec tant de gloire *(d)*. Il vint à l'assemblée; un jeune homme lui dit : « Je ne me lève pas devant toi, « parce que tu ne laisseras point d'enfans qui puissent « un jour se lever devant moi *(e)*. » Les célibataires sont exposés à d'autres humiliations : ils n'assistent point aux combats que se livrent les filles à demi nues; il dépend du magistrat de les contraindre à faire, pendant les rigueurs de l'hiver, le tour de la place, dépouillés de leurs

(a) Xenoph. de rep. Laced. p. 676.
(b) Plut. in Lyc. t. 1, p. 48. Id. apophth. Lacon. t. 2, p. 228.
(c) Xenoph. ibid.
(d) Id. hist. Græc. lib. 3, p. 490 etc.
(e) Plut. in Lyc. ibid.

habits, et chantant contre eux-mêmes des chansons, où ils reconnoissent que leur désobéissance aux lois mérite le châtiment qu'ils éprouvent *(a)*.

(a) Plut. in Lyc. t. 1, p. 48.

FIN DU CHAPITRE QUARANTE-SEPTIÈME.

CHAPITRE XLVIII.

Des Mœurs et des Usages des Spartiates.

CHAPITRE XLVIII.

Ce chapitre n'est qu'une suite du précédent : car l'éducation des Spartiates continue, pour ainsi dire, pendant toute leur vie *(a)*.

Dès l'âge de vingt ans, ils laissent croître leurs cheveux et leur barbe : les cheveux ajoutent à la beauté, et conviennent à l'homme libre, de même qu'au guerrier *(b)*. On essaie l'obéissance dans les choses les plus indifférentes. Lorsque les Éphores entrent en place, ils font proclamer à son de trompe un décret qui ordonne de raser la lèvre supérieure, ainsi que de se soumettre aux lois *(c)*. Ici tout est instruction : un Spartiate interrogé pourquoi il entretenoit une si longue barbe : « Depuis « que le temps l'a blanchie, répondit-il, elle m'avertit « à tout moment de ne pas déshonorer ma vieillesse *(d)*.

Les Spartiates, en bannissant de leurs habits toute espèce de parure, ont donné un exemple admiré et nullement imité des autres nations. Chez eux, les Rois, les magistrats, les citoyens de la dernière classe, n'ont rien qui les distingue à l'extérieur *(e)* ; ils portent tous une tunique

(a) Plut. in Lyc. t. 1, p. 54.

(b) Herodot. lib. 1, cap. 82. Xenoph. de rep. Laced. p. 686. Plut. in Lysandr. t. 1, p. 434. Id. apophth. Lacon. t. 2, p. 230.

(c) Plut. in Agid. t. 1, p. 808. Id. de serâ num. vind. t. 2, p. 550.

(d) Plut. apophth. Lacon. t. 2, p. 232.

(e) Thucyd. lib. 1, cap. 6. Aristot. de rep. lib. 4, cap. 9, t. 2, p. 374.

tunique très courte *(a)*, et tissue d'une laine très grossière *(b)*; ils jettent par dessus un manteau ou une grosse cape *(c)*. Leurs pieds sont garnis de sandales ou d'autres espèces de chaussures, dont la plus commune est de couleur rouge *(d)*. Deux héros de Lacédémone, Castor et Pollux, sont représentés avec des bonnets, qui, joints l'un à l'autre par leur partie inférieure, ressembleroient pour la forme à cet œuf dont on prétend qu'ils tirent leur origine *(e)*. Prenez un de ces bonnets, et vous aurez celui dont les Spartiates se servent encore aujourd'hui. Quelques-uns le serrent étroitement avec des courroies autour des oreilles *(f)*; d'autres commencent à remplacer cette coiffure par celle des courtisanes de la Grèce. « Les « Lacédémoniens ne sont plus invincibles, disoit de mon « temps le poète Antiphane; les réseaux qui retiennent « leurs cheveux sont teints en pourpre *(g)* ».

Ils furent les premiers après les Crétois, à se dépouiller entièrement de leurs habits dans les exercices du Gymnase *(h)*. Cet usage s'introduisit ensuite dans les jeux Olympiques *(i)*, et a cessé d'être indécent depuis qu'il est devenu commun *(k)*.

Ils paroissent en public avec de gros bâtons recourbés à leur extrémité supérieure *(l)*; mais il leur est défendu de les porter à l'assemblée générale *(m)*, parce que les affaires de l'état doivent se terminer par la force de la raison, et non par celle des armes.

(a) Plat. in Protag. t. 1, p. 342. Plut. apophth. Lacon. t. 2, p. 210.

(b) Aristoph. in vesp. v. 474. Schol. ibid.

(c) Demosth. in Conon. p. 1113. Plut. in Phoc. t. 1, p. 746.

(d) Meurs. miscell. Lacon. lib. 1, cap. 18.

(e) Meurs. ibid. cap. 17.

(f) Id. ibid.

(g) Antiph. ap. Athen. lib. 15, cap. 8, p. 681. Casaub. ibid. t. 2, p. 610.

(h) Plat. de rep. lib. 5, t. 2, p. 452. Dionys. Halic. de Thucyd. judic. t. 6, p. 856.

(i) Thucyd. lib. 1, cap. 6. Schol. ibid.

(k) Plat. ibid.

(l) Aristoph. in av. v. 1283. Schol. ibid. Id. in eccles. v. 74 et 539. Theophr. charact. cap. 5. Casaub. ibid.

(m) Plut. in Lyc. t. 1, p. 46.

Les maisons sont petites et construites sans art : on ne doit travailler les portes qu'avec la scie ; les planchers, qu'avec la coignée : des troncs d'arbres à peine dépouillés de leurs écorces, servent de poutres *(a)*. Les meubles, quoique plus élégans *(b)*, participent à la même simplicité ; ils ne sont jamais confusément entassés. Les Spartiates ont sous la main tout ce dont ils ont besoin, parce qu'ils se font un devoir de mettre chaque chose à sa place *(c)*. Ces petites attentions entretiennent chez eux l'amour de l'ordre et de la discipline.

Leur régime est austère. Un étranger qui les avoit vus étendus autour d'une table et sur le champ de bataille, trouvoit plus aisé de supporter une telle mort qu'une telle vie *(d)*. Cependant Lycurgue n'a retranché de leurs repas que le superflu ; et s'ils sont frugals, c'est plutôt par vertu que par nécessité. Ils ont de la viande de boucherie *(e)* ; le mont Taygète leur fournit une chasse abondante *(f)* ; leurs plaines, des lièvres, des perdrix et d'autres espèces de gibier; la mer et l'Eurotas, du poisson *(g)*. Leur fromage de Gythium est estimé *(h)* *. Ils ont de plus différentes sortes de légumes, de fruits, de pains et de gâteaux *(i)*.

Il est vrai que leurs cuisiniers ne sont destinés qu'à préparer la grosse viande *(k)*, et qu'ils doivent s'interdire les ragoûts, à l'exception du brouet noir *(l)*. C'est une

(a) Plut. in Lyc. t. 1, p. 47. Id. apophth. Lacon. t. 2, p. 210 et 227.

(b) Id. in Lyc. p. 45.

(c) Aristot. œcon. lib. 1, cap. 5, t. 2, p. 495.

(d) Ælian. var. hist. lib. 13, cap. 38. Stob. serm. 29, p. 208. Athen. lib. 4, p. 138.

(e) Athen. ibid. p. 139.

(f) Xenoph. de rep. Laced. p. 680. Pausan. lib. 3, cap. 20, p. 261.

(g) Athen. ibid. p. 141 ; lib. 14, p. 654. Meurs. miscell. Lacon. lib. 1, cap. 13.

(h) Lucian. in meretr. t. 3, p. 321.

* Ce fromage est encore estimé dans le pays. (Voyez Lacédémone ancienne, t. 1, p. 63.).

(i) Meurs. ibid. cap. 12 et 13.

(k) Ælian. ibid. lib. 14, cap. 7.

(l) Plut. ibid. p. 46. Id. in Agid. p. 810. Poll. lib. 6, cap. 9, §. 57.

sauce dont j'ai oublié la composition *, et dans laquelle les Spartiates trempent leur pain. Ils la préfèrent aux mets les plus exquis *(a)*. Ce fut sur sa réputation, que Denys, tyran de Syracuse, voulut en enrichir sa table. Il fit venir un cuisinier de Lacédémone, et lui ordonna de ne rien épargner. Le brouet fut servi; le Roi en goûta, et le rejeta avec indignation. « Seigneur, lui dit « l'esclave, il y manque un assaisonnement essentiel. Et « quoi donc, répondit le prince ? Un exercice violent « avant le repas, répliqua l'esclave *(b)* ».

La Laconie produit plusieurs espèces de vins. Celui que l'on recueille sur les cinq collines, à sept stades de Sparte, exhale une odeur aussi douce que celle des fleurs *(c)*. Celui qu'ils font cuire, doit bouillir jusqu'à ce que le feu en ait consumé la cinquième partie. Ils le conservent pendant quatre ans avant de le boire *(d)*. Dans leurs repas, la coupe ne passe pas de main en main, comme chez les autres peuples; mais chacun épuise la sienne, remplie aussitôt par l'esclave qui les sert à table *(e)*. Ils ont la permission de boire tant qu'ils en ont besoin *(f)*; ils en usent avec plaisir, et n'en abusent jamais *(g)*. Le spectacle dégoûtant d'un esclave qu'on enivre, et qu'on jette quelquefois sous leurs yeux, lorsqu'ils sont encore enfans, leur inspire une profonde

* Meursius (miscell. Lacon. lib. 1, cap. 8) conjecture que le brouet noir se faisoit avec du jus exprimé d'une pièce de porc, auquel on ajoutoit du vinaigre et du sel. Il paroit en effet que les cuisiniers ne pouvoient employer d'autre assaisonnement que le sel et le vinaigre (Plut. de sanit. tuend. t. 2, p. 128).

(a) Plut. instit. Lacon. t. 2, p. 286.

(b) Id. ibid. Cicer. tuscul. quæst. lib. 5, cap. 34, t. 2, p. 389. Stob. serm. 29, p. 208.

(c) Alcm. ap. Athen. lib. 1, cap. 24, cap. 31.

(d) Democr. geopon. lib. 7, cap. 4. Pallad. ap. script. rei rustic. lib. 11, tit. 14, t. 2, p. 990.

(e) Crit. ap. Athen. lib. 10, p. 432; lib. 11, cap. 3, p. 463.

(f) Xenoph. de rep. Laced. p. 680. Plut. apophth. Lacon. t. 2, p. 208.

(g) Plat. de leg. lib. 1, t. 2, p. 637.

CHAPITRE XLVIII.

aversion pour l'ivresse *(a)*; et leur ame est tropfière pour consentir jamais à se dégrader. Tel est l'esprit de la réponse d'un Spartiate à quelqu'un qui lui demandoit pourquoi il se modéroit dans l'usage du vin : « C'est, « dit-il, pour n'avoir jamais besoin de la raison d'au« trui *(b)*. » Outre cette boisson, ils appaisent souvent leur soif avec du petit-lait *(c)**.

Ils ont différentes espèces de repas publics. Les plus fréquens sont les Philities**. Rois, magistrats, simples citoyens, tous s'assemblent pour prendre leurs repas, dans des salles où sont dressées quantité de tables, le plus souvent de 15 couverts chacune *(d)*. Les convives d'une table ne se mêlent point avec ceux d'une autre, et forment une société d'amis, dans laquelle on ne peut être reçu que du consentement de tous ceux qui la composent *(e)*. Ils sont durement couchés sur des lits de bois de chêne, le coude appuyé sur une pierre ou sur un morceau de bois *(f)*. On leur donne du brouet noir, ensuite de la chair de porc bouillie, dont les portions sont égales, servies séparément à chaque convive, quelquefois si petites, qu'elles pèsent à peine un quart de mine *(g)****. Ils ont du vin, des gâteaux ou du pain d'orge en abondance. D'autres fois on ajoute pour supplément à la portion ordinaire, du poisson et différentes espèces de gi-

(a) Plut. instit. Lacon. t. 2 p. 239. Athen. lib. 10, p. 433.

(b) Plut. apophth. Lacon. t. 2, p. 224.

(c) Hesych. in Κίρρος.

* Cette boisson est encore en usage dans le pays (Voyez Lacédemone ancienne, t. 1, p. 64).

** Ces repas sont appelés par quelques auteurs *Phidities*; par plusieurs autres, *Philities*, qui paroît être leur vrai nom, et qui désigne des associations d'amis (Voyez Meurs. miscell. Lacon. lib. 1, cap. 9).

(d) Plut. in Lyc. t. 1, p. 46. Porphyr. de abst. lib. 4, §. 4, p. 305.

(e) Plut. ibid.

(f) Athen. lib. 12, p. 518. Suid. in Λεκ. et in Φιλίτ. Cicer. orat. pro Mur. cap. 35, t. 5, p. 232. Meurs. miscell. Lacon. lib. 1, cap. 10.

(g) Dicæarch. ap. Athen. lib. 4, cap. 8, p. 141.

*** Environ trois onces et demie.

bier *(a)*. Ceux qui offrent des sacrifices, ou qui vont à la chasse, peuvent à leur retour manger chez eux ; mais ils doivent envoyer à leurs commensaux une partie du gibier ou de la victime *(b)*. Auprès de chaque couvert on place un morceau de mie de pain pour s'essuyer les doigts *(c)*.

Pendant le repas, la conversation roule souvent sur des traits de morale, ou sur des exemples de vertu. Une belle action est citée comme une nouvelle digne d'occuper les Spartiates. Les vieillards prennent communément la parole ; ils parlent avec précision, et sont écoutés avec respect.

A la décence se joint la gaîté *(d)*. Lycurgue en fit un précepte aux convives ; et c'est dans cette vue qu'il ordonna d'exposer à leurs yeux une statue consacrée au dieu du Rire *(e)*. Mais les propos qui réveillent la joie, ne doivent avoir rien d'offensant; et le trait malin, si par hasard il en échappe à l'un des assistans, ne doit point se communiquer au dehors. Le plus ancien, en montrant la porte à ceux qui entrent, les avertit que rien de ce qu'ils vont entendre ne doit sortir par là *(f)*.

Les différentes classes des élèves assistent aux repas, sans y participer; les plus jeunes, pour enlever adroitement des tables quelque portion qu'ils partagent avec leurs amis; les autres, pour y prendre des leçons de sagesse et de plaisanterie *(g)*.

Soit que les repas publics aient été établis dans une ville à l'imitation de ceux qu'on prenoit dans un camp;

(a) Dicæarch. ap. Athen. lib. 4, cap. 8, p. 141.
(b) Xenoph. de rep. Laced. p. 680. Plut. in Lyc. t. 1, p. 46.
(c) Poll. lib. 6, cap. 14, §. 93. Athen. lib. 9, p. 409.
(d) Aristoph. in Lysistr. v. 1228.
(e) Plut. ibid. p. 55.
(f) Id. instit. Lacon. t. 2, p. 236.
(g) Id. in Lyc. t. 1, p. 46 et 50.

CHAPITRE XLVIII.

soit qu'ils tirent leur origine d'une autre cause *(a)*, il est certain qu'ils produisent dans un petit état, des effets merveilleux pour le maintien des lois *(b)* : pendant la paix, l'union, la tempérance, l'égalité ; pendant la guerre, un nouveau motif de voler au secours d'un citoyen avec lequel on est en communauté de sacrifices ou de libations *(c)*. Minos les avoit ordonnés dans ses états ; Lycurgue adopta cet usage, avec quelques différences remarquables. En Crète, la dépense se prélève sur les revenus de la république *(d)*; à Lacédémone, sur ceux des particuliers, obligés de fournir par mois une certaine quantité de farine d'orge, de vin, de fromage, de figues et même d'argent *(e)*. Par cette contribution forcée, les plus pauvres risquent d'être exclus des repas en commun, et c'est un défaut qu'Aristote reprochoit aux lois de Lycurgue *(f)*: d'un autre côté, Platon blâmoit Minos et Lycurgue de n'avoir pas soumis les femmes à la vie commune *(g)*. Je m'abstiens de décider entre de si grands politiques et de si grands législateurs.

Parmi les Spartiates, les uns ne savent ni lire ni écrire *(h)* ; d'autres savent à peine compter *(i)* : nulle idée parmi eux de la géométrie, de l'astronomie et des autres sciences *(k)*. Les gens instruits font leurs délices des poésies d'Homère *(l)*, de Terpandre *(m)* et de Tyrtée,

(a) Plat. de leg. lib. 1, t. 2, p. 625; lib. 6, p. 780.
(b) Id. ibid. Plut. in Lyc. t. 1, p. 45. Id. apophth. Lacon. t. 2, p. 226.
(c) Dionys. Halic. antiq. Rom. lib. 2, t. 1, p. 283.
(d) Aristot. de rep. lib. 2, cap. 9 et 10, t. 2, p. 331 et 332.
(e) Plut. in Lyc. t. 1, p. 46. Porphyr. de abstin. lib. 4, §. 4, p. 305. Dicæarch. ap. Athen. lib. 4, cap. 8, p. 141.
(f) Aristot. ibid.
(g) Plat. ibid. lib. 6, t. 2, p. 780 et 781; lib. 8, p. 839.
(h) Isocr. panath. t. 2, p. 290.
(i) Plat. in Hipp. maj. t. 3, p. 285.
(k) Id. ibid. Ælian. var. hist. lib. 12, cap. 50.
(l) Plat. ibid. lib. 3, t. 2, p. 680.
(m) Heracl. Pont. in antiq. Græc. t. 6, p. 2823.

parce qu'elles élèvent l'ame. Leur théâtre n'est destiné qu'à leurs exercices *(a)*; ils n'y représentent ni tragédies ni comédies, s'étant fait une loi de ne point admettre chez eux l'usage de ces drames *(b)*. Quelques-uns, en très petit nombre, ont cultivé avec succès la poésie lyrique. Alcman, qui vivoit il y a trois siècles environ, s'y est distingué *(c)*; son style a de la douceur, quoiqu'il eût à combattre le dur dialecte Dorien qu'on parle à Lacédémone *(d)*; mais il étoit animé d'un sentiment qui adoucit tout. Il avoit consacré toute sa vie à l'amour, et il chanta l'amour toute sa vie.

Ils aiment la musique qui donne l'enthousiasme de la vertu *(e)*: sans cultiver cet art, ils sont en état de juger de son influence sur les mœurs, et rejettent les innovations qui pourroient altérer sa simplicité *(f)*.

On peut juger par les traits suivans de leur aversion pour la rhétorique *(g)*. Un jeune Spartiate s'étoit exercé loin de sa patrie dans l'art oratoire. Il y revint, et les Ephores le firent punir, pour avoir conçu le dessein de tromper ses compatriotes *(h)*. Pendant la guerre du Péloponèse, un autre Spartiate fut envoyé vers le satrape Tissapherne, pour l'engager à préférer l'alliance de Lacédémone à celle d'Athènes. Il s'exprima en peu de mots; et comme il vit les ambassadeurs Athéniens déployer tout le faste de l'éloquence, il tira deux lignes qui aboutissoient au même point, l'une droite, l'autre tortueuse,

(a) Herodot. lib. 6, cap. 67. Xenoph. hist. Græc. lib. 6, p. 597. Plut. in Ages. t. 1, p. 612.

(b) Plut. instit. Lacon. t. 2, p. 239.

(c) Meurs. bibl. Græc. in Alcm. Fabric. bibl. Græc. t. 1, p. 565. Diction. de Bayle, au mot *Alcman*.

(d) Pausan. lib. 3, cap. 15, p. 244.

(e) Plut. instit. Lacon. t. 2, p. 238. Chamel. ap. Athen. lib. 4, cap. 25, p. 184.

(f) Aristot. de rep. lib. 8, cap. 5, t. 2, p. 454. Athen. lib. 14, cap. 6, p. 628.

(g) Quintil. instit. orat. lib. 2, cap. 16, p. 124. Athen. lib. 13, p. 611.

(h) Sext. Empir. adv. rhetor. lib. 2, p. 293.

CHAPITRE XLVIII.

et les montrant au Satrape, il lui dit : Choisis *(a)*. Deux siècles auparavant, les habitans d'une île de la mer Egée *(b)*, pressés par la famine, s'adressèrent aux Lacédémoniens leurs alliés, qui répondirent à l'ambassadeur : Nous n'avons pas compris la fin de votre harangue, et nous en avons oublié le commencement. On en choisit un second, en lui recommandant d'être bien concis. Il vint, et commença par montrer aux Lacédémoniens un de ces sacs où l'on tient la farine. Le sac étoit vide, l'assemblée résolut aussitôt d'approvisionner l'île ; mais elle avertit le député de n'être plus si prolixe une autre fois. En effet il leur avoit dit qu'il falloit remplir le sac *(c)*.

Ils méprisent l'art de la parole ; ils en estiment le talent. Quelques-uns l'ont reçu de la nature *(d)*, et l'ont manifesté, soit dans les assemblées de leur nation et des autres peuples, soit dans les oraisons funèbres qu'on prononce tous les ans en l'honneur de Pausanias et de Léonidas *(e)*. Ce général, qui, pendant la guerre du Péloponèse, soutint en Macédoine l'honneur de sa patrie, Brasidas, passoit pour éloquent, aux yeux même de ces Athéniens qui mettent tant de prix à l'éloquence *(f)*.

Celle des Lacédémoniens va toujonrs au but, et y parvient par les voies les plus simples. Des sophistes étrangers ont quelquefois obtenu la permission d'entrer dans leur ville, et de parler en leur présence. Accueillis, s'ils annoncent des vérités utiles, on cesse de les écouter, s'ils ne cherchent qu'à éblouir. Un de ces sophistes nous proposoit un jour d'entendre l'éloge d'Hercule. « D'Her-

(a) Sext. Empir. adv. rhetor. lib. 2, p. 293.
(b) Herodot. lib. 3, cap. 46.
(c) Sext. Empir. ibid.
(d) Æschin. in Tim. p. 288.
(e) Pausan. lib. 3, cap. 14, p. 240.
(f) Thucyd. lib. 4, cap. 84.

« cule ?

« cule ? s'écria aussitôt Antalcidas ; eh! qui s'avise de le « blâmer *(a)* ? »

Ils ne rougissent pas d'ignorer les sciences qu'ils regardent comme superflues ; et l'un d'eux répondit à un Athénien qui leur en faisoit des reproches : Nous sommes en effet les seuls à qui vous n'avez pas pu enseigner vos vices *(b)*. N'appliquant leur esprit qu'à des connoissances absolument nécessaires, leurs idées n'en sont que plus justes et plus propres à s'assortir et à se placer ; car les idées fausses sont comme ces pièces irrégulières qui ne peuvent entrer dans la construction d'un édifice.

Ainsi, quoique ce peuple soit moins instruit que les autres, il est beaucoup plus éclairé. On dit que c'est de lui que Thalès, Pittacus et les autres sages de la Grèce, empruntèrent l'art de renfermer les maximes de la morale en de courtes formules *(c)*. Ce que j'en ai vu m'a souvent étonné. Je croyois m'entretenir avec des gens ignorans et grossiers; mais bientôt il sortoit de leurs bouches des réponses pleines d'un grand sens, et perçantes comme des traits *(d)*. Accoutumés de bonne heure à s'exprimer avec autant d'énergie que de précision *(e)*, ils se taisent, s'ils n'ont pas quelque chose d'intéressant à dire *(f)*. S'ils en ont trop, ils font des excuses *(g)* : ils sont avertis par un instinct de grandeur, que le style diffus ne convient qu'à l'esclave qui prie ; en effet, comme la prière, il semble se traîner aux pieds et se replier autour de celui qu'on veut persuader. Le

(a) Plut. apophth. Lacon. t. 2, p. 192.

(b) Id. in Lyc. t. 1, p. 52. Id. apophth. Lacon. t. 2, p. 217.

(c) Plut. in Protag. t. 1, p. 343.

(d) Id. ibid. p. 342.

(e) Herodot. lib. 3, cap. 46. Plat. de leg. lib. 1, t. 2, p. 641 ; lib. 4, p. 721. Plut. in Lyc. t. 1, p. 51 et 52. Pausan. lib. 4, cap. 7, p. 296.

(f) Plut. ibid. p. 52.

(g) Thucyd. lib. 4, cap. 17.

style concis, au contraire, est imposant et fier; il convient au maître qui commande *(a)*: il s'assortit au caractère des Spartiates, qui l'emploient fréquemment dans leurs entretiens et dans leurs lettres. Des reparties aussi promptes que l'éclair, laissent après elles, tantôt une lumière vive, tantôt la haute opinion qu'ils ont d'eux-mêmes et de leur patrie.

On louoit la bonté du jeune roi Charilaüs. « Comment « seroit-il bon, répondit l'autre roi, puisqu'il l'est même « pour les méchans *(b)*? » Dans une ville de la Grèce, le héraut chargé de la vente des esclaves, dit tout haut: « Je « vends un Lacédémonien. Dis plutôt un prisonnier, « s'écria celui-ci en lui mettant la main sur la bouche *(c)*. » Les généraux du roi de Perse demandoient aux députés de Lacédémone, en quelle qualité ils comptoient suivre la négociation? « Si elle échoue, répondirent-ils, comme « particuliers; si elle réussit, comme ambassadeurs *(d)*. »

On remarque la même précision dans les lettres qu'écrivent les magistrats, dans celles qu'ils reçoivent des généraux. Les Éphores craignant que la garnison de Décélie ne se laissât surprendre, ou n'interrompît ses exercices accoutumés, ne lui écrivirent que ces mots: « Ne vous « promenez point *(e)*. » La défaite la plus désastreuse, la victoire la plus éclatante sont annoncées avec la même simplicité. Lors de la guerre du Péloponèse, leur flotte qui étoit sous les ordres de Mindare, ayant été battue par celle des Athéniens, commandée par Alcibiade, un officier écrivit aux Éphores: « La bataille est perdue. Min-

(a) Demetr. Phal. de eloc. cap. 253.
(b) Plut in Lyc. t. 1, p. 42. Id. apophth. Lacon. t. 2, p. 218.
(c) Id. ibid. p. 233.
(d) Id. in Lyc. t. 1, p. 55. Id. apophth. Lacon. p. 231.
(e) Ælian. var. hist. lib. 2, cap. 5.

« dare est mort. Point de vivres ni de ressources *(a)*. » Peu de temps après, ils reçurent de Lysander, général de leur armée, une lettre conçue en ces termes : « Athènes « est prise *(b)*. » Telle fut la relation de la conquête la plus glorieuse et la plus utile pour Lacédémone.

Qu'on n'imagine pas, d'après ces exemples, que les Spartiates condamnés à une raison trop sévère, n'osent dérider leur front. Ils ont cette disposition à la gaîté que procurent la liberté de l'esprit, et la conscience de la santé. Leur joie se communique rapidement, parce qu'elle est vive et naturelle : elle est entretenue par des plaisanteries qui, n'ayant rien de bas ni d'offensant, diffèrent essentiellement de la bouffonnerie et de la satire *(c)*. Ils apprennent de bonne heure l'art de les recevoir et de les rendre *(d)*. Elles cessent dès que celui qui en est l'objet, demande qu'on l'épargne *(e)*.

C'est avec de pareils traits qu'ils repoussent quelquefois les prétentions ou l'humeur. J'étois un jour avec le roi Archidamus ; Périander son médecin, lui présenta des vers qu'il venoit d'achever. Le prince les lut, et lui dit avec amitié : « Eh ! pourquoi de si bon médecin, vous faites- « vous si mauvais poète *(f)* ? » Quelques années après un vieillard se plaignant au roi Agis de quelques infractions faites à la loi, s'écrioit que tout étoit perdu : « Cela est si « vrai, répondit Agis en souriant, que dans mon en- « fance je l'entendois dire à mon père, qui, dans son en- « fance, l'avoit entendu dire au sien *(g)*. »

(a) Xenoph. hist. Græc. lib. 1, p. 430.

(b) Plut. in Lys. t. 1, p. 441. Id. apophth. Lacon. t. 2, p. 229. Schol. Dion. Chrysost. orat. 64, p. 106.

(c) Plut. in Lyc. t. 1, p. 55.

(d) Heracl. de polit. in antiq. Græc. t. 6, p. 2823.

(e) Plut. ibid t. 1, p. 46.

(f) Id. apophth. Lacon. t. 2, p. 218.

(g) Id. ibid. p. 216.

CHAPITRE XLVIII.

Les arts lucratifs, et sur-tout ceux de luxe, sont sévèrement interdits aux Spartiates *(a)*. Il leur est défendu d'altérer par des odeurs, la nature de l'huile, et par des couleurs, excepté celle de pourpre, la blancheur de la laine. Ainsi, point de parfumeurs et presque point de teinturiers parmi eux *(b)*. Ils ne devroient connoître ni l'or ni l'argent, ni par conséquent ceux qui mettent ces métaux en œuvre *(c)*. A l'armée, ils peuvent exercer quelques professions utiles, comme celles de héraut, de trompette, de cuisinier, à condition que le fils suivra la profession de son père, comme cela se pratique en Égypte *(d)*.

Ils ont une telle idée de la liberté, qu'ils ne peuvent la concilier avec le travail des mains *(e)*. Un d'entre eux, à son retour d'Athènes, me disoit: Je viens d'une ville où rien n'est déshonnête. Par là, il désignoit, et ceux qui procuroient des courtisanes à prix d'argent, et ceux qui se livroient à de petits trafics *(f)*. Un autre se trouvant dans la même ville, apprit qu'un particulier venoit d'être condamné à l'amende pour cause d'oisiveté; il voulut voir, comme une chose extraordinaire, un citoyen puni dans une république, pour s'être affranchi de toute espèce de servitude *(g)*.

Sa surprise étoit fondée, sur ce que les lois de son pays tendent sur-tout à délivrer les ames des intérêts factices et des soins domestiques *(h)*. Ceux qui ont des terres, sont obligés de les affermer à des Hilotes *(i)*; ceux entre

(a) Plut. in Lyc. t. 1, p. 44. Ælian. var. hist. lib. 6, cap. 6. Polyæn. strateg. lib. 2, cap. 1, n°. 7.

(b) Athen. lib. 15, p. 686. Senec. quæst. natur. lib. 4, cap. 13, t. 2, p. 762.

(c) Plut. ibid.

(d) Herodot. lib. 6, cap. 60.

(e) Aristot. rhet. lib. 1, cap. 9, t. 2, p. 532.

(f) Plut. apophth. Lacon. t. 2, p. 236.

(g) Id. ibid. p. 221.

(h) Id. instit. Lacon. t. 2, p. 239.

(i) Id. in Lyc. t. 1, p. 54. Id. apophth. Lacon. t. 2, p. 216.

qui s'élèvent des différends, de les terminer à l'amiable; car il leur est défendu de consacrer les momens précieux de leur vie à la poursuite d'un procès *(a)*, ainsi qu'aux opérations du commerce *(b)*, et autres moyens qu'on emploie communément pour augmenter sa fortune, ou se distraire de son existence.

Cependant ils ne connoissent pas l'ennui, parce qu'ils ne sont jamais seuls, jamais en repos *(c)*. La nage, la lutte, la course, la paume *(d)*, les autres exercices du Gymnase, et les évolutions militaires, remplissent une partie de leur journée *(e)*; ensuite ils se font un devoir et un amusement d'assister aux jeux et aux combats des jeunes élèves *(f)*; de là ils vont au Leschès: ce sont des salles distribuées dans les différens quartiers de la ville *(g)*, où les hommes de tout âge ont coutume de s'assembler. Ils sont très sensibles aux charmes de la conversation: elle ne roule presque jamais sur les intérêts et les projets des nations; mais ils écoutent, sans se lasser, les leçons des personnes âgées *(h)*; ils entendent volontiers raconter l'origine des hommes, des héros et des villes *(i)*. La gravité de ces entretiens est tempérée par des saillies fréquentes.

Ces assemblées, ainsi que les repas et les exercices publics, sont toujours honorées de la présence des vieillards. Je me sers de cette expression, parce que la vieillesse, dévouée ailleurs au mépris, élève un Spartiate au faîte de l'honneur *(k)*. Les autres citoyens, et sur-tout

(a) Plut. in Lyc. p. 54. Id. apophth. Lacon. t. 2, p. 233.
(b) Xenoph. de rep. Laced. p. 682.
(c) Plut. in Lyc. p. 55.
(d) Xenoph. ibid. p. 684.
(e) Ælian. var. hist. lib. 2, cap. 5; lib. 14, cap. 7.
(f) Plut. in Lyc. t. 1, p. 54.
(g) Pausan. lib. 3, cap. 14, p. 240; cap. 15, p. 245.
(h) Plut. ibid.
(i) Plat. in Hipp. maj. t. 3, p. 285.
(k) Plut. instit. Lacon. t. 2, p. 237. Justin. lib. 3, cap. 3.

CHAPITRE XLVIII.

les jeunes gens, ont pour lui les égards qu'ils exigeront à leur tour pour eux-mêmes. La loi les oblige de lui céder le pas à chaque rencontre, de se lever quand il paroît, de se taire quand il parle. On l'écoute avec déférence dans les assemblées de la nation, et dans les salles du Gymnase ; ainsi les citoyens qui ont servi leur patrie, loin de lui devenir étrangers à la fin de leur carrière, sont respectés, les uns, comme les dépositaires de l'expérience, les autres comme ces monumens dont on se fait une religion de conserver les débris.

Si l'on considère maintenant que les Spartiates consacrent une partie de leur temps à la chasse et aux assemblées générales, qu'ils célèbrent un grand nombre de fêtes, dont l'éclat est rehaussé par le concours de la danse et de la musique *(a)*, et qu'enfin les plaisirs communs à toute une nation, sont toujours plus vifs que ceux d'un particulier, loin de plaindre leur destinée, on verra qu'elle leur ménage une succession non interrompue de momens agréables, et de spectacles intéressans. Deux de ces spectacles avoient excité l'admiration de Pindare ; C'est là ; disoit-il, que l'on trouve le courage bouillant des jeunes guerriers, toujours adouci par la sagesse consommée des vieillards, et les triomphes brillans des Muses, toujours suivis des transports de l'alégresse publique *(b)*.

Leurs tombeaux sans ornemens, ainsi que leurs maisons, n'annoncent aucune distinction entre les citoyens *(c)*; il est permis de les placer dans la ville, et même auprès des temples. Les pleurs et les sanglots n'accompagnent ni

---

(a) Plut. in Lyc. t. 1, p. 54.
(b) Pind. ap. Plut. ibid. p. 53.
(c) Heracl. in antiq. Græc. t. 6, p. 2823.

les funérailles *(a)*, ni les dernières heures du mourant. Car les Spartiates ne sont pas plus étonnés de se voir mourir, qu'ils ne l'avoient été de se trouver en vie; persuadés que c'est à la mort de fixer le terme de leurs jours, ils se soumettent aux ordres de la nature avec la même résignation qu'aux besoins de l'état.

Les femmes sont grandes, fortes, brillantes de santé, presque toutes fort belles. Mais ce sont des beautés sévères et imposantes *(b)*; elles auroient pu fournir à Phidias un grand nombre de modèles pour sa Minerve, à peine quelques-uns à Praxitèle pour sa Vénus.

Leur habillement consiste dans une tunique ou espèce de chemise courte, et dans une robe qui descend jusqu'aux talons *(c)*. Les filles, obligées de consacrer tous les momens de la journée, à la lutte, à la course, au saut, à d'autres exercices pénibles, n'ont pour l'ordinaire qu'un vêtement léger et sans manches *(d)*, qui s'attache aux épaules avec des agrafes *(e)*, et que leur ceinture *(f)* tient relevé au dessus des genoux *(g)* : sa partie inférieure est ouverte de chaque côté, de sorte que la moitié du corps reste à découvert *(h)*. Je suis très éloigné de justifier cet usage; mais j'en vais rapporter les motifs et les effets, d'après la réponse de quelques Spartiates à qui j'avois témoigné ma surprise.

Lycurgue ne pouvoit soumettre les filles aux mêmes

(a) Plut. instit. Lacon. t. 2, p. 238.

(b) Homer. odyss. lib. 13, v. 412. Aristoph. in Lysistr. v. 80. Mus. de Her. v. 74. Coluth. de rapt. Helen. v. 218. Euseb. præp. evang. lib. 5, cap. 29. Meurs. miscell. Lacon. lib. 2, cap. 3.

(c) Plut. in Agid. t. 1, p. 823.

(d) Excerpt. manuscr. ap. Potter. in not. ad Clem. Alex. pædag. lib. 2, cap. 10, p. 238. Eustath. in iliad. t. 2, p. 975.

(e) Poll. lib. 7, cap. 13, §. 55. Eustath. ibid.

(f) Plut. in Lyc. t. 1, p. 48.

(g) Clem. Alex. ibid. Virg. æneid. lib. 1, v. 320, 324 et 408.

(h) Eurip. in Androm. v. 598. Soph. ap. Plut. in Num. p. 77. Plut. ibid. p. 76. Hesych. in Δωριάζ.

CHAPITRE XLVIII.

exercices que les hommes, sans écarter tout ce qui pouvoit contrarier leurs mouvemens. Il avoit sans doute observé que l'homme ne s'est couvert qu'après s'être corrompu; que ses vêtemens se sont multipliés à proportion de ses vices; que les beautés qui le séduisent, perdent souvent leurs attraits à force de se montrer; et qu'enfin les regards ne souillent que les ames déja souillées. Guidé par ces réflexions, il entreprit d'établir par ses lois, un tel accord de vertus entre les deux sexes, que la témérité de l'un seroit réprimée, et la foiblesse de l'autre soutenue. Ainsi, peu content de décerner la peine de mort à celui qui déhonoreroit une fille *(a)*, il accoutuma la jeunesse de Sparte à ne rougir que du mal *(b)*. La pudeur dépouillée d'une partie de ses voiles *(c)* fut respectée de part et d'autre; et les femmes de Lacédémone se distinguèrent par la pureté de leurs mœurs. J'ajoute que Lycurgue a trouvé des partisans parmi les philosophes. Platon veut que dans sa république, les femmes de tout âge s'exercent dans le Gymnase, n'ayant que leurs vertus pour vêtemens *(d)*.

Une Spartiate paroit en public à visage découvert, jusqu'à ce qu'elle soit mariée. Après son mariage, comme elle ne doit plaire qu'à son époux, elle sort voilée *(e)*; et comme elle ne doit être connue que de lui seul, il ne convient pas aux autres de parler d'elle avec éloge *(f)*. Mais ce voile sombre et ce silence respectueux, ne sont que des hommages rendus à la décence: nulle part les femmes ne sont moins surveillées et moins contraintes *(g)*;

(a) Meurs. miscell. Lacon. lib. 2, cap. 3.
(b) Plat. de rep. lib. 5, t. 2, p. 452.
(c) Plut. in Lyc. t. 1, p. 48.
(d) Plat. ibid. p. 457.
(e) Plut. apophth. Lacon. t. 2, p. 232.
(f) Id. ibid. p. 217 et 220.
(g) Aristot. de rep. lib. 2, cap. 9, t. 2, p. 328. Dionys. Halic. antiq. Rom. lib. 2, cap. 24, t. 1, p. 287.

nulle

nulle part elles n'ont moins abusé de la liberté. L'idée de manquer à leurs époux, leur eût paru autrefois aussi étrange que celle d'étaler la moindre recherche dans leur parure *(a)*. Quoiqu'elles n'aient plus aujourd'hui la même sagesse ni la même modestie, elles sont beaucoup plus attachées à leurs devoirs que les autres femmes de la Grèce.

Elles ont aussi un caractère plus vigoureux, et l'emploient avec succès pour assujettir leurs époux, qui les consultent volontiers, tant sur leurs affaires que sur celles de la nation. On a remarqué que les peuples guerriers sont enclins à l'amour : l'union de Mars et de Vénus semble attester cette vérité ; et l'exemple des Lacédémoniens sert à la confirmer *(b)*. Une étrangère disoit un jour à la femme du roi Léonidas : « Vous êtes les seules « qui preniez de l'ascendant sur les hommes. Sans doute, « répondit-elle, parce que nous sommes les seules qui « mettions des hommes au monde *(c)*. »

Ces ames fortes donnèrent, il y a quelques années, un exemple qui surprit toute la Grèce. A l'aspect de l'armée d'Épaminondas, elles remplirent la ville de confusion et de terreur *(d)*. Leur caractère commence-t-il à s'altérer comme leurs vertus ? Y a-t-il une fatalité pour le courage ? Un instant de foiblesse pourroit-il balancer tant de traits de grandeur et d'élévation qui les ont distinguées dans tous les temps, et qui leur échappent tous les jours ?

Elles ont une haute idée de l'honneur et de la liberté ; elles la poussent quelquefois si loin, qu'on ne sait alors

(a) Plut. in Lyc. t. 1, p. 49. Id. apophth. Lacon. t. 2, p. 223. Heracl. de polit. in antiq. Græc. t. 6, p. 2823.

(b) Aristot. de rep. lib. 2, cap. 9, t. 2, p. 328. Plut. in Agid. t. 1, p. 798. Id. in amator. t. 2, p. 761.

(c) Plut. in Lyc. t. 1, p. 48.

(d) Aristot. ibid. cap. 9, t. 2, p. 329.

quel nom donner au sentiment qui les anime. Une d'entre elles écrivoit à son fils qui s'étoit sauvé de la bataille: « Il court de mauvais bruits sur votre compte; faites-les « cesser, ou cessez de vivre *(a)*. » En pareille circonstance, une Athénienne mandoit au sien : « Je vous sais « bon gré de vous être conservé pour moi *(b)*. » Ceux mêmes qui voudroient excuser la seconde, ne pourroient s'empêcher d'admirer la première; ils seroient également frappés de la réponse d'Argiléonis, mère du célèbre Brasidas: des Thraces en lui apprenant la mort glorieuse de son fils, ajoutoient que jamais Lacédémone n'avoit produit un si grand général. « Etrangers, leur dit-elle, mon « fils étoit un brave homme; mais apprenez que Sparte « possède plusieurs citoyens qui valent mieux que lui *(c)*. »

Ici la nature est soumise, sans être étouffée; et c'est en cela que réside le vrai courage. Aussi les Éphores décernèrent-ils des honneurs signalés à cette femme *(d)*. Mais qui pourroit entendre, sans frissonner, une mère à qui l'on disoit : « Votre fils vient d'être tué sans avoir « quitté son rang; » et qui répondit aussitôt : « Qu'on l'en- « terre et qu'on mette son frère à sa place *(e)*; » et cette autre qui attendoit au faubourg la nouvelle du combat? Le courrier arrive : elle l'interroge : « Vos cinq enfans ont « péri. — Ce n'est pas là ce que je te demande; ma patrie « n'a-t-elle rien à craindre? — Elle triomphe. — Eh bien! « je me résigne avec plaisir à ma perte *(f)*. » Qui pourroit encore voir sans terreur ces femmes qui donnent la mort à leurs fils convaincus de lâcheté *(g)*? et celles qui,

(a) Plut. instit. Lacon. t. 2, p. 241.
(b) Stob. serm. 106, p. 576.
(c) Plut. apophth. Lacon. t. 2, p. 219 et 240.
(d) Diod. Sic. lib. 12, p. 122.
(e) Plut. ibid. p. 242.
(f) Id. ibid. p. 241.
(g) Id. ibid. Anthol. lib. 1, cap. 5, p. 5.

accourues au champ de bataille, se font montrer le cadavre d'un fils unique, parcourent d'un œil inquiet les blessures qu'il a reçues, comptent celles qui peuvent honorer ou déshonorer son trépas ; et après cet horrible calcul, marchent avec orgueil à la tête du convoi, ou se confinent chez elles, pour cacher leurs larmes et leur honte *(a)* * ?

Ces excès, ou plutôt ces forfaits de l'honneur, outrepassent si fort la portée de la grandeur qui convient à l'homme, qu'ils n'ont jamais été partagés par les Spartiates les plus abandonnés au fanatisme de la gloire. En voici la raison. Chez eux, l'amour de la patrie est une vertu qui fait des choses sublimes ; dans leurs épouses, une passion qui tente des choses extraordinaires. La beauté, la parure, la naissance, les agrémens de l'esprit, n'étant pas assez estimés à Sparte pour établir des distinctions entre les femmes, elles furent obligées de fonder leur supériorité sur le nombre et sur la valeur de leurs enfans. Pendant qu'ils vivent, elles jouissent des espérances qu'ils donnent ; après leur mort, elles héritent de la célébrité qu'ils ont acquise. C'est cette fatale succession qui les rend féroces, et qui fait que leur dévouement à la patrie, est quelquefois accompagné de toutes les fureurs de l'ambition et de la vanité.

A cette élévation d'ame qu'elles montrent encore par intervalles, succéderont bientôt, sans la détruire entièrement, des sentimens ignobles ; et leur vie ne sera plus qu'un mélange de petitesse et de grandeur, de barbarie et de volupté. Déja plusieurs d'entre elles se laissent en-

(a) Ælian. var. hist. lib. 12, cap. 21.

* Ce dernier fait, et d'autres à-peu-près semblables, paroissent être postérieurs au temps où les lois de Lycurgue étoient rigoureusement observées. Ce ne fut qu'après leur décadence, qu'un faux héroïsme s'empara des femmes et des enfans de Sparte.

CHAPITRE XLVIII.

traîner par l'éclat de l'or, par l'attrait des plaisirs *(a)*. Les Athéniens qui blâmoient hautement la liberté qu'on laissoit aux femmes de Sparte, triomphent en voyant cette liberté dégénérer en licence *(b)*. Les philosophes mêmes reprochent à Lycurgue de ne s'être occupé que de l'éducation des hommes *(c)*.

Nous examinerons cette accusation dans un autre chapitre, et nous remonterons en même temps aux causes de la décadence survenue aux mœurs des Spartiates. Car il faut l'avouer, ils ne sont plus ce qu'ils étoient il y a un siècle. Les uns s'enorgueillissent impunément de leurs richesses, d'autres courent après des emplois que leurs pères se contentoient de mériter *(d)*. Il n'y a pas longtemps qu'on a découvert une courtisane aux environs de Sparte *(e)*; et, ce qui n'est pas moins dangereux, nous avons vu la sœur du roi Agésilas, Cynisca, envoyer à Olympie un char attelé de quatre chevaux, pour y disputer le prix de la course, des poètes célébrer son triomphe, et l'état élever un monument en son honneur *(f)*.

Néanmoins, dans leur dégradation, ils conservent encore des restes de leur ancienne grandeur. Vous ne les verrez point recourir aux dissimulations, aux bassesses, à tous ces petits moyens qui avilissent les ames: ils sont avides sans avarice, ambitieux sans intrigues. Les plus puissans ont assez de pudeur pour dérober aux yeux, la licence de leur conduite *(g)*; ce sont des transfuges qui craignent les lois qu'ils ont violées, et regrettent les vertus qu'ils ont perdues.

(a) Aristot. de rep. lib. 2, cap. 9, p. 328.
(b) Plat. de leg. lib. 1, t. 2, p. 637.
(c) Id. ibid. lib. 6, p. 781; lib. 8, p. 806. Aristot. ibid. p. 329.
(d) Xenoph. de rep. Laced. p. 689.
(e) Id. hist. Græc. lib. 3, p. 495.
(f) Plut. apophth. Lacon. t. 2, p. 212. Pausan. lib. 3, cap. 8, p. 222; cap. 15, p. 243.
(g) Aristot. ibid. p. 330.

J'ai vu en même temps des Spartiates dont la magnanimité invitoit à s'élever jusqu'à eux. Ils se tenoient à leur hauteur sans effort, sans ostentation, sans être attirés vers la terre par l'éclat des dignités ou par l'espoir des récompenses. N'exigez aucune bassesse de leur part; ils ne craignent ni l'indigence, ni la mort. Dans mon dernier voyage à Lacédémone, je m'entretenois avec Talécrus qui étoit fort pauvre, et Damindas qui jouïssoit d'une fortune aisée. Il survint un de ces hommes que Philippe, roi de Macédoine, soudoyoit pour lui acheter des partisans. Il dit au premier : « Quel bien avez-vous ? Le nécessaire, répondit Talécrus, en lui tournant le dos *(a)*. » Il menaça le second du courroux de Philippe. « Homme « lâche ! répondit Damindas, eh ! que peut ton maître « contre des hommes qui méprisent la mort *(b)* ? »

En contemplant à loisir ce mélange de vices naissans et de vertus antiques, je me croyois dans une forêt que la flamme avoit ravagée; j'y voyois des arbres réduits en cendres, d'autres à moitié consumés, et d'autres qui, n'ayant reçu aucune atteinte, portoient fièrement leurs têtes dans les cieux.

(a) Plut. apophth. Lacon. t. 2, p. 232. | *(b)* Id. ibid. p. 219.

FIN DU CHAPITRE QUARANTE-HUITIÈME.

CHAPITRE XLIX.

De la Religion et des Fêtes des Spartiates.

CHAPITRE XLIX.

LES objets du culte public n'inspirent à Lacédémone qu'un profond respect, qu'un silence absolu. On ne s'y permet à leur égard ni discussions, ni doutes; adorer les dieux, honorer les héros, voilà l'unique dogme des Spartiates.

Parmi les héros auxquels ils ont élevé des temples, des autels ou des statues, on distingue Hercule, Castor, Pollux, Achille, Ulysse, Lycurgue, etc. Ce qui doit surprendre ceux qui ne connoissent pas les différentes traditions des peuples, c'est de voir Hélène partager avec Ménélas des honneurs presque divins *(a)*, et la statue de Clytemnestre placée auprès de celle d'Agamemnon *(b)*.

Les Spartiates sont fort crédules. Un d'entre eux crut voir pendant la nuit un spectre errant autour d'un tombeau; il le poursuivoit la lance levée, et lui crioit: Tu as beau faire, tu mourras une seconde fois *(c)*. Ce ne sont pas les prêtres qui entretiennent la superstition; ce sont les Éphores; ils passent quelquefois la nuit dans le temple de Pasiphaé, et le lendemain ils donnent leurs songes comme des réalités *(d)*.

Lycurgue, qui ne pouvoit dominer sur les opinions religieuses, supprima les abus qu'elles avoient produits.

(a) Herodot. lib. 6, cap. 61. Isocr. Helen. encom. t. 2, p. 144. Pausan. lib. 3, cap. 15, p. 244.

(b) Pausan. ibid. cap. 19, p. 258.

(c) Plut. apophth. Lacon. t. 2, p. 236.

(d) Id. in Agid. t. 1, p. 807. Cicer. de divin. lib. 1, cap. 43, t. 3, p. 36.

Par-tout ailleurs, on doit se présenter aux dieux avec des victimes sans tache, quelquefois avec l'appareil de la magnificence; à Sparte, avec des offrandes de peu de valeur, et la modestie qui convient à des supplians *(a)*. Ailleurs on importune les dieux par des prières indiscrètes et longues; à Sparte, on ne leur demande que la grâce de faire de belles actions, après en avoir fait de bonnes *(b)*; et cette formule est terminée par ces mots, dont les ames fières sentiront la profondeur: « Donnez-« nous la force de supporter l'injustice *(c)*. » L'aspect des morts n'y blesse point les regards, comme chez les nations voisines. Le deuil n'y dure que onze jours *(d)*; si la douleur est vraie, on ne doit pas en borner le temps; si elle est fausse, il ne faut pas en prolonger l'imposture.

Il suit de là, que si le culte des Lacédémoniens est, comme celui des autres Grecs, souillé d'erreurs et de préjugés dans la théorie, il est du moins plein de raison et de lumières dans la pratique.

Les Athéniens ont cru fixer la victoire chez eux, en la représentant sans ailes *(e)*; par la même raison, les Spartiates ont représenté quelquefois Mars et Vénus chargés de chaines *(f)*. Cette nation guerrière a donné des armes à Vénus, et mis une lance entre les mains de tous les dieux et de toutes les déesses *(g)*. Elle a placé la statue de la mort à côté de celle du sommeil, pour s'accoutumer à les regarder du même œil *(h)*. Elle a consacré un temple aux Muses, parce qu'elle marche aux combats aux

(a) Plut. in Lyc. t. 1, p. 52.
(b) Plat. in Alcib. t. 2, p. 148.
(c) Plut. instit. Lacon. t. 2, p. 239.
(d) Id. in Lyc. t. 1, p. 56.
(e) Pausan. lib. 1, cap. 22, p. 52.
(f) Id. lib. 3, cap. 15, p. 245 et 246.
(g) Plut. apophth. Lacon. t. 2, p. 232. Id. instit. Lacon. p. 239.
(h) Pausan. lib. 3, cap. 18, p. 253.

CHAPITRE XLIX.

sons mélodieux de la flûte ou de la lyre *(a)*; un autre à Neptune qui ébranle la terre, parce qu'elle habite un pays sujet à de fréquentes secousses *(b)*; un autre à la Crainte, parce qu'il est des craintes salutaires, telle que celle des lois *(c)*.

Un grand nombre de fêtes remplissent ses loisirs. J'ai vu dans la plupart trois chœurs marcher en ordre, et faire retentir les airs de leurs chants; celui des vieillards prononcer ces mots:

Nous avons été jadis
Jeunes, vaillans et hardis.

celui des hommes faits, répondre :

Nous le sommes maintenant
A l'épreuve à tout venant.

et celui des enfans, poursuivre :

Et nous un jour le serons,
Qui bien vous surpasserons *(d)* *.

J'ai vu dans les fêtes de Bacchus, des femmes au nombre de onze, se disputer le prix de la course *(e)*. J'ai suivi les filles de Sparte, lorsqu'au milieu des transports de la joie publique, placées sur des chars *(f)*, elles se rendoient au bourg de Thérapné, pour présenter leurs offrandes au tombeau de Ménélas et d'Hélène *(g)*.

Pendant les fêtes d'Apollon, surnommé Carnéen, qui reviennent tous les ans vers la fin de l'été *(h)*, et qui durent neuf jours *(i)*, j'assistai au combat que se livrent

(a) Pausan. lib. 3, cap. 17, p. 251.
(b) Xenoph. hist. Græc. lib. 6, p. 608. Strab. lib. 8, p. 367. Pausan. lib. 3, cap. 20, p. 260. Eustath. in iliad. lib. 2, p. 294.
(c) Plut. in Agid. t. 1, p. 808.
(d) Id. in Lyc. t. 1, p. 53.
* Traduction d'Amyot.
(e) Pausan. ibid. cap. 13, p. 239.
(f) Plut. in Ages. t. 1, p. 606. Hesych. in Κάνναθ.
(g) Isocr. Helen. encom. t. 2, p. 144. Pausan. ibid. cap. 19, p. 259.
(h) Dodw. annal. Thucyd. p. 178. Fréret, mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 18, hist. p. 138. Corsin. fast. Att. t. 2, p. 452.
(i) Demetr. ap. Athen. p. 141.

les

les joueurs de cythare *(a)*. Je vis dresser autour de la ville neuf cabanes ou feuillées en forme de tentes; chaque jour de nouveaux convives, au nombre de quatre-vingt-un, neuf pour chaque tente, y venoient prendre leurs repas; des officiers tirés au sort entretenoient l'ordre *(b)*, et tout s'exécutoit à la voix du héraut public *(c)*. C'étoit l'image d'un camp; mais on n'en étoit pas plus disposé à la guerre; car rien ne doit interrompre ces fêtes, et quelque pressant que soit le danger, on attend qu'elles soient terminées pour mettre l'armée en campagne *(d)*.

Le même respect retient les Lacédémoniens chez eux pendant les fêtes d'Hyacinthe *(e)*, célébrées au printemps *(f)*, sur-tout par les habitans d'Amyclæ *(g)*. On disoit qu'Hyacinthe, fils d'un roi de Lacédémone, fut tendrement aimé d'Apollon, que Zéphyre jaloux de sa beauté, dirigea le palet qui lui ravit le jour, et qu'Apollon, qui l'avoit lancé, ne trouva d'autre soulagement à sa douleur, que de métamorphoser le jeune prince en une fleur qui porte son nom *(h)*. On institua des jeux qui se renouvellent tous les ans *(i)*. Le premier et le troisième jour ne présentent que l'image de la tristesse et du deuil; le second est un jour d'alégresse : Lacédémone s'abandonne à l'ivresse de la joie; c'est un jour de liberté : les esclaves mangent à la même table que leurs maîtres *(k)*.

(a) Hellan. ap. Athen. lib. 14, cap. 4, p. 635. Plut. instit. Lacon. t. 2, p. 238.

(b) Hesych. in Καρνεάτ.

(c) Demetr. ap. Athen. p. 141.

(d) Herodot. lib. 7, cap. 206. Thucyd. lib. 5, cap. 76. Schol. Thucyd. in cap. 54.

(e) Herodot. lib. 9, cap. 6 et 11.

(f) Corsin. fast. Att. t. 2, p. 452.

(g) Xenoph. hist. Græc. lib. 4, p. 528. Strab. lib. 6, p. 278. Meurs. Græc. feriat. in Hyacinth.

(h) Nicand. in theriac. v. 902. Ovid. metam. lib. 10, fab. 5. Pausan. lib. 3, cap. 1, p. 204; cap. 19, p. 258. Plin. lib. 21, cap. 11, p. 244.

(i) Ovid. ibid. v. 219.

(k) Polycr. ap. Athen. lib. 4, cap. 7, p. 139.

CHAPITRE XLIX.

De tous côtés on voit des chœurs de jeunes garçons revêtus d'une simple tunique, les uns jouant de la lyre, ou célébrant Hyacinthe par de vieux cantiques accompagnés de la flûte; d'autres exécutant des danses; d'autres à cheval faisant briller leur adresse, dans le lieu destiné aux spectacles *(a)*.

Bientôt la pompe ou procession solennelle s'avance vers Amyclæ, conduite par un chef, qui, sous le nom de Légat, doit offrir au temple d'Apollon, les vœux de la nation *(b)* : dès qu'elle est arrivée, on achève les apprêts d'un pompeux sacrifice, et l'on commence par répandre, en forme de libation, du vin et du lait dans l'intérieur de l'autel qui sert de base à la statue. Cet autel est le tombeau d'Hyacinthe *(c)*. Tout autour sont rangés 20 ou 25 jeunes garçons et autant de jeunes filles, qui font entendre des concerts ravissans, en présence de plusieurs magistrats de Lacédémone *(d)* *. Car dans cette ville, ainsi que dans toute la Grèce, les cérémonies religieuses intéressent le gouvernement. Les Rois et leurs enfans se font un devoir d'y figurer; on a vu dans ces derniers temps Agésilas, après des victoires éclatantes, se placer dans le rang qui lui avoit été assigné par le maître du chœur, et, confondu avec les simples citoyens, entonner avec eux l'hymne d'Apollon aux fêtes d'Hyacinthe *(e)*.

La discipline des Spartiates est telle que leurs plaisirs sont toujours accompagnés d'une certaine décence; dans

(a) Polycr. ap. Athen. lib. 4, cap. 7, p. 139. Xenoph. in Ages. p. 661.
(b) Inscript. Fourmont. in bibl. reg.
(c) Pausan. lib. 3, cap. 19, p. 257.
(d) Inscript. Fourmont. ibid.
* Voyez la note à la fin du volume.
(e) Xenoph. ibid.

les fêtes mêmes de Bacchus, soit à la ville, soit à la campagne, personne n'ose s'écarter de la loi qui défend l'usage immodéré du vin (a).

CHAPITRE XLIX.

(a) Plat. de leg. lib. 1, t. 2, p. 637.

FIN DU CHAPITRE QUARANTE-NEUVIÈME.

CHAPITRE L.

Du Service Militaire chez les Spartiates.

Les Spartiates sont obligés de servir depuis l'âge de 20 ans jusqu'à celui de 60 : au-delà de ce terme, on les dispense de prendre les armes, à moins que l'ennemi n'entre dans la Laconie *(a)*.

Quand il s'agit de lever des troupes, les Éphores, par la voix du héraut, ordonnent aux citoyens âgés depuis 20 ans jusqu'à l'âge porté dans la proclamation *(b)*, de se présenter pour servir dans l'infanterie pesamment armée, ou dans la cavalerie; la même injonction est faite aux ouvriers destinés à suivre l'armée *(c)*.

Comme les citoyens sont divisés en cinq tribus, on a partagé l'infanterie pesante en cinq régimens, qui sont pour l'ordinaire commandés par autant de Polémarques *(d)*; chaque régiment est composé de quatre bataillons, de huit pentécostyes, et de seize énomoties, ou compagnies *(e)**.

En certaines occasions, au lieu de faire marcher tout le régiment, on détache quelques bataillons; et alors, en doublant ou quadruplant leurs compagnies, on porte chaque bataillon à 256 hommes, ou même à 512 *(f)*. Je cite des exemples et non des règles ; car le nombre

(a) Xenoph. hist. Græc. lib. 5, p. 568. Plut. in Ages. t. 1, p. 609 et 610.

(b) Xenoph. ibid. lib. 6, p. 597.

(c) Id. de rep. Laced. p. 685.

(d) Aristot. ap. Harpocr. in *Μόραν*. Diod. Sic. lib. 15, p. 350.

(e) Thucyd. lib. 5, cap. 66. Xenoph. ibid. p. 686.

* Voyez la note à la fin du volume.

(f) Thucyd. lib. 5, cap. 68. Schol. ibid.

d'hommes par énomotie, n'est pas toujours le même *(a)*; et le général, pour dérober la connoissance de ses forces à l'ennemi *(b)*, varie souvent la composition de son armée. Outre les cinq régimens, il existe un corps de 600 hommes d'élite, qu'on appelle Scirites, et qui ont quelquefois décidé de la victoire *(c)*.

Les principales armes du fantassin sont la pique et le bouclier; je ne compte pas l'épée, qui n'est qu'une espèce de poignard qu'il porte à sa ceinture *(d)*. C'est sur la pique qu'il fonde ses espérances; il ne la quitte presque point, tant qu'il est à l'armée *(e)*. Un étranger disoit à l'ambitieux Agésilas : « Où fixez-vous donc les bornes « de la Laconie? Au bout de nos piques, répondit-il *(f)*. »

Ils couvrent leur corps d'un bouclier d'airain *(g)*, de forme ovale, échancré des deux côtés et quelquefois d'un seul, terminé en pointe aux deux extrémités, et chargé des lettres initiales du nom de Lacédémone *(h)*. A cette marque on reconnoît la nation; mais il en faut une autre pour reconnoître chaque soldat, obligé, sous peine d'infamie, de rapporter son bouclier; il fait graver dans le champ le symbole qu'il s'est approprié. Un d'entre eux s'étoit exposé aux plaisanteries de ses amis, en choisissant pour emblême une mouche de grandeur naturelle. « J'approcherai si fort de l'ennemi, leur dit-il, « qu'il distinguera cette marque *(i)*. »

Le soldat est revêtu d'une casaque rouge *(k)*. On a

(a) Xenoph. hist. Græc. lib. 6, p. 596. Suid. in Ἐνωμοτ.

(b) Thucyd. lib. 5, cap. 68. Schol. ibid.

(c) Id. ibid. Diod. Sic. lib. 15, p. 350.

(d) Meurs. miscell. Lacon. lib. 2, cap. 1.

(e) Xenoph. de rep. Laced. p. 687. Plut. apophth. Lacon. t. 2, p. 236.

(f) Plut. ibid. p. 210.

(g) Xenoph. ibid. p. 685.

(h) Pausan. lib. 4, cap. 28, p. 348. Eustath. in iliad. lib. 2, p. 293. Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 16, hist. p. 101.

(i) Plut. ibid. p. 234.

(k) Xenoph. ibid.

préféré cette couleur, afin que l'ennemi ne s'aperçoive pas du sang qu'il a fait couler *(a)*.

Le Roi marche à la tête de l'armée, précédé du corps des Scirites, ainsi que des cavaliers envoyés à la découverte. Il offre fréquemment des sacrifices, auxquels assistent les chefs des troupes Lacédémoniennes, et ceux des alliés *(b)*. Souvent il change de camp, soit pour protéger les terres de ces derniers, soit pour nuire à celles des ennemis *(c)*.

Tous les jours, les soldats se livrent aux exercices du Gymnase. La lice est tracée aux environs du camp. Après les exercices du matin, ils se tiennent assis par terre jusqu'au dîner ; après ceux du soir ils soupent, chantent des hymnes en l'honneur des dieux, et se couchent sur leurs armes. Divers amusemens remplissent les intervalles de la journée *(d)* ; car ils sont alors astreints à moins de travaux qu'avant leur départ, et l'on diroit que la guerre est pour eux le temps du repos *(e)*.

Le jour du combat, le Roi, à l'imitation d'Hercule, immole une chèvre, pendant que les joueurs de flûte font entendre l'air de Castor *(f)*. Il entonne ensuite l'hymne du combat ; tous les soldats le front orné de couronnes, le répètent de concert *(g)*. Après ce moment si terrible et si beau, ils arrangent leurs cheveux et leurs vêtemens, nettoient leurs armes, pressent leurs officiers de les conduire au champ de l'honneur, s'animent eux-mêmes par des traits de gaîté *(h)*, et marchent en ordre au son

(a) Plut. instit. Lacon. t. 2, p. 238. Valer. Max. lib. 2, cap. 6. Schol. Aristoph. in pac. v. 1173.
(b) Xenoph. de rep. Laced. p. 688.
(c) Id. ibid. p. 687.
(d) Id. ibid. et p. 688.
(e) Plut. in Lyc. t. 1, p. 53.
(f) Xenoph. ibid. p. 689. Plut. ibid. Id. de mus. t. 2, p. 1140. Poll. lib. 4, cap. 10, §. 78. Polyæn. strateg. lib. 1, cap. 10.
(g) Plut. ibid. Poll. lib. 4, cap. 7, §. 53.
(h) Xenoph. ibid.

des flûtes qui excitent et modèrent leur courage *(a)*. Le Roi se place dans le premier rang, entouré de 100 jeunes guerriers, qui doivent, sous peine d'infamie, exposer leurs jours pour sauver les siens *(b)*, et de quelques athlètes qui ont remporté le prix aux jeux publics de la Grèce, et qui regardent ce poste comme la plus glorieuse des distinctions *(c)*.

Je ne dis rien des savantes manœuvres qu'exécutent les Spartiates avant et pendant le combat : leur tactique paroît d'abord compliquée *(d)*; mais la moindre attention suffit pour se convaincre qu'elle a tout prévu, tout facilité, et que les institutions militaires de Lycurgue sont préférables à celles des autres nations *(e)*.

Pour tout homme, c'est une honte de prendre la fuite; pour les Spartiates, d'en avoir seulement l'idée *(f)*. Cependant leur courage, quoique impétueux et bouillant, n'est pas une fureur aveugle : un d'entre eux, au plus fort de la mêlée, entend le signal de la retraite, tandis qu'il tient le fer levé sur un soldat abattu à ses pieds; il s'arrête aussitôt, et dit que son premier devoir est d'obéir à son général *(g)*.

Cette espèce d'hommes n'est pas faite pour porter des chaînes; la loi leur crie sans cesse : Plutôt périr que d'être esclaves. Bias, qui commandoit un corps de troupes, s'étant laissé surprendre par Iphicrate, ses soldats lui dirent : Quel parti prendre? « Vous, répondit-il, de « vous retirer; moi, de combattre, et mourir *(h)*. »

(a) Thucyd. lib. 5, cap. 70. Polyb. lib. 4, p. 289. Plut. de irâ, t. 2, p. 458. Athen. lib. 12, p. 517; lib. 14, p. 626. Aul. Gell. lib. 1, cap. 11.

(b) Herodot. lib. 6, cap. 56. Isocr. epist. ad Philip. t. 1, p. 445.

(c) Plut. in Lyc. t. 1, p. 53 et 54. Id. sympos. lib. 2, cap. 5, t. 2, p. 639.

(d) Xenoph. de rep. Laced. p. 686.

(e) Id. ibid. p. 685 et 689.

(f) Senec. suas. 2, t. 3, p. 16.

(g) Plut. apophth. Lacon. t. 2, p. 236.

(h) Id. ibid. p. 219.

Ils aiment mieux garder leurs rangs que de tuer quelques hommes de plus *(a)*; il leur est défendu non-seulement de poursuivre l'ennemi, mais encore de le dépouiller, sans en avoir reçu l'ordre; car ils doivent être plus attentifs à la victoire qu'au butin *(b)*. 300 Spartiates veillent à l'observation de cette loi *(c)*.

Si le général dans un premier combat a perdu quelques soldats, il doit en livrer un second pour les retirer *(d)*.

Quand un soldat a quitté son rang, on l'oblige de rester pendant quelque temps debout, appuyé sur son bouclier à la vue de toute l'armée *(e)*.

Les exemples de lâcheté, si rares autrefois, livrent le coupable aux horreurs de l'infamie; il ne peut aspirer à aucun emploi; s'il est marié, aucune famille ne veut s'allier à la sienne; s'il ne l'est pas, il ne peut s'allier à une autre *(f)*; il semble que cette tache souilleroit toute sa postérité.

Ceux qui périssent dans le combat, sont enterrés, ainsi que les autres citoyens, avec un vêtement rouge et un rameau d'olivier, symbole des vertus guerrières parmi les Spartiates *(g)*. S'ils se sont distingués, leurs tombeaux sont décorés de leurs noms, et quelquefois de la figure d'un lion *(h)*; mais si un soldat a reçu la mort en tournant le dos à l'ennemi, il est privé de la sépulture *(i)*.

Aux succès de la bravoure, on préfère ceux que mé-

(a) Pausan. lib. 4, cap. 8, p. 300.
(b) Thucyd. lib. 5, cap. 73. Plut. in Lyc. p. 54. Id. apophth. Lacon. t. 2, p. 228. Ælian. var. hist. lib. 6, cap. 6.
(c) Meurs. miscell. Lacon. lib. 2, cap. 1.
(d) Xenoph. hist. Græc. lib. 3, p. 507.
(e) Id. ibid. p. 481.
(f) Plut. in Ages. t. 1, p 612. Id. apophth. Lacon. t. 2, p. 214.
(g) Plut. instit. Lacon. t. 2, p. 238. Herodot. lib. 8, cap. 124.
(h) Plut. ibid. Ælian. ibid.
(i) Meurs. ibid.

nage

nage la prudence *(a)*. On ne suspend point aux temples les dépouilles de l'ennemi. Des offrandes enlevées à des lâches, disoit le roi Cléomène, ne doivent pas être exposées aux regards des dieux, ni à ceux de notre jeunesse *(b)*. Autrefois la victoire n'excitoit ni joie ni surprise; de nos jours un avantage remporté par Archidamus, fils d'Agésilas, produisit des transports si vifs parmi les Spartiates, qu'il ne resta plus aucun doute sur leur décadence *(c)*.

On ne fait entrer dans la cavalerie que des hommes sans expérience, qui n'ont pas assez de vigueur ou de zèle. C'est le citoyen riche qui fournit les armes, et entretient le cheval *(d)*. Si ce corps a remporté quelques avantages, il les a dus aux cavaliers étrangers que Lacédémone prenoit à sa solde *(e)*. En général les Spartiates aiment mieux servir dans l'infanterie : persuadés que le vrai courage se suffit à lui-même, ils veulent combattre corps à corps. J'étois auprès du roi Archidamus, quand on lui présenta le modèle d'une machine à lancer des traits, nouvellement inventée en Sicile. Après l'avoir examinée avec attention : C'en est fait, dit-il, de la valeur *(f)*.

La Laconie pourroit entretenir 30000 hommes d'infanterie pesante, et 1500 hommes de cavalerie *(g)*; mais soit que la population n'ait pas été assez favorisée, soit que l'état n'ait point ambitionné de mettre de grandes armées sur pied, Sparte qui a souvent marché en corps de nation contre les peuples voisins *(h)*, n'a jamais em-

(a) Plut. instit. Lacon. p. 218.
(b) Id. ibid. p. 224.
(c) Id. in Ages. t. 1, p. 614.
(d) Xenoph. hist. Græc. lib. 6, p. 596.
(e) Id. de magistr. equit. p. 971.
(f) Plut. apophth. Lacon. t. 2, p. 219.
(g) Aristot. de rep. lib. 2, cap. 9, t. 2, p. 329.
(h) Xenoph. hist. Græc. lib. 7, p. 643.

CHAPITRE L.

ployé dans les expéditions lointaines, qu'un petit nombre de troupes nationales. Elle avoit, il est vrai, 45000 hommes à la bataille de Platée; mais on n'y comptoit que 5000 Spartiates et autant de Lacédémoniens; le reste étoit composé d'Hilotes *(a)*. On ne vit à la bataille de Leuctres que 700 Spartiates *(b)*.

Ce ne fut donc pas à ses propres forces qu'elle dut sa supériorité; et si au commencement de la guerre du Péloponèse, elle fit marcher 60000 hommes contre les Athéniens, c'est que les peuples de cette presqu'île, unis la plupart depuis plusieurs siècles avec elle, avoient joint leurs troupes aux siennes *(c)*. Dans ces derniers temps ses armées étoient composées de quelques Spartiates et d'un corps de Néodames ou affranchis, auxquels on joignoit, suivant les circonstances, des soldats de Laconie, et un plus grand nombre d'autres fournis par les villes alliées *(d)*.

Après la bataille de Leuctres, Épaminondas ayant rendu la liberté à la Messénie, que les Spartiates tenoient asservie depuis long-temps, leur ôta les moyens de se recruter dans cette province; et plusieurs peuples du Péloponèse les ayant abandonnés, leur puissance, autrefois si redoutable, est tombée dans un état de foiblesse dont elle ne se relevera jamais.

(a) Herodot. lib. 9, cap. 10 et 11. Plut. in Ages. t. 1, p. 325.
(b) Xenoph. hist. Græc. lib. 6, p. 597.
(c) Thucyd. lib. 2, cap. 9. Plut. in Per. t. 1, p. 170.
(d) Xenoph. in Ages. p. 652 etc.

FIN DU CHAPITRE CINQUANTIÈME.

NOTES.

CHAPITRE XXII, PAG. 8.

Sur le poids et sur la valeur de quelques Offrandes en or, envoyées au temple de Delphes par les rois de Lydie, et décrites dans Hérodote (lib. 1, cap. 14, 50, etc.); et dans Diodore de Sicile (lib. 16, p. 452).

POUR réduire les talens d'or en talens d'argent, je prendrai la proportion de 1 à 13, comme elle étoit du temps d'Hérodote *(a)*; et pour évaluer les talens d'argent, je suivrai les tables que j'ai données dans cet ouvrage. Elles ont été dressées pour le talent Attique, et elles supposent que la drachme d'argent pesoit 79 grains. Il est possible que, du temps de cet historien, elle fût plus forte de 2 ou 3 grains. Il suffit d'en avertir. Voici les offrandes d'or, dont Hérodote nous a conservé le poids :

6 grands cratères pesant 30 talens, qui valoient 390 talens d'argent, et de notre monnoie.	2,106,000 liv.
117 demi-plinthes pesant 232 talens, qui valoient 3016 talens d'argent, de notre monnoie.	16,286,400 liv.
Un lion pesant 10 talens, valant 130 talens d'argent, de notre monnoie.	702,000 liv.
Une statue pesant 8 talens, valant 104 talens d'argent, de notre monnoie.	561,600 liv.
Un cratère pesant 8 talens et 42 mines, valant 113 talens 6 mines d'argent, de notre monnoie. . . .	610,740 liv.
A ces offrandes, Diodore de Sicile *(b)* ajoute 360 phioles d'or, pesant chacune 2 mines; ce qui fait 12 talens pesant d'or, qui valoient 156 talens en argent, et de notre monnoie.	842,400 liv.
TOTAL.	21,109,140 liv.

(a) Herodot lib. 3, cap. 95.

(b) Diod. Sic. lib. 16, p. 452.

Au reste, on trouve quelques différences dans les calculs d'Hérodote et de Diodore de Sicile : mais cette discussion me mèneroit trop loin.

MÊME CHAPITRE, PAG. 15.

Sur la Vapeur de l'antre de Delphes.

CETTE vapeur étoit du genre des moufettes : elle ne s'élevoit qu'à une certaine hauteur. Il paroît qu'on avoit exhaussé le sol autour du soupirail. Voilà pourquoi il est dit qu'on descendoit à ce soupirail. Le trépied étant ainsi enfoncé, on conçoit comment la vapeur pouvoit parvenir à la prêtresse, sans nuire aux assistans.

CHAPITRE XXV, PAG. 55.

Sur le plan d'une Maison Grecque.

M. PERRAULT a dressé le plan d'une maison Grecque, d'après la description que Vitruve en a faite *(a)*. M. Galiani en a donné un second, qui est sans doute préférable à celui de Perrault *(b)*. J'en publie un troisième, que feu M. Mariette avoit bien voulu dresser à ma prière, et justifier par un mémoire que j'ai entre les mains.

Je ne prétends pas, qu'à l'époque où je fixe le voyage du jeune Anacharsis, plusieurs Athéniens eussent des maisons si vastes et si magnifiques ; mais comme Démosthène assure qu'on en élevoit de son temps qui surpassoient en beauté *(c)* ces superbes édifices dont

(a) Vitruv. de archit. lib. 6, cap. 10. Perrault, ibid.
(b) Galiani, architet. di Vitruv. ibid.
(c) Demosth. olynth. 3, p. 38 et 39. Id. de rep. ord. p. 127. Id. in Aristocr. p. 758.

Périclès avoit embelli Athènes, je suis en droit de supposer que ces maisons ne différoient pas essentiellement de celle que Vitruve a décrite.

CHAPITRE XXVI, PAG. 96.

Sur les Jeux auxquels on exerçoit les enfans.

Ces jeux servoient à graver dans leur mémoire le calcul de certaines permutations : ils apprenoient, par exemple, que 3 nombres, 3 lettres, pouvoient se combiner de 6 façons différentes ; 4, de 24 façons ; 5, de 120 ; 6, de 720, et ainsi de suite, en multipliant la somme des combinaisons données par le nombre suivant.

MÊME CHAPITRE, PAG. 102.

Sur la lettre d'Isocrate à Démonicus.

Quelques savans critiques ont prétendu que cette lettre n'étoit pas d'Isocrate ; mais leur opinion n'est fondée que sur de légères conjectures. Voyez Fabricius *(a)* et les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres *(b)*.

MÊME CHAPITRE, PAG. 105.

Sur le mot Νοῦς, Entendement, Intelligence.

Il paroît que dans l'origine, ce mot désignoit la vue. Dans Homère, le mot Νοῶ signifie quelquefois *je vois (c)*. La même signi-

(a) Bibl. Græc. t. 1, p. 902.
(b) T. 12, hist. p. 183.
(c) Iliad. lib. 3, v. 21, 30, etc.

fication s'est conservée dans le mot πρόνοια, que les Latins ont rendu par *provisio*, *providentia*. C'est ce qui fait dire à Aristote, que l'intelligence, Νοῦς, est dans l'ame, ce que la vue est dans l'œil *(a)*.

MÊME CHAPITRE, PAG. 106.

Sur les mots, Sagesse et Prudence.

XÉNOPHON, d'après Socrate *(b)*, donne le nom de sagesse à la vertu qu'Aristote appelle ici prudence. Platon lui donne aussi quelquefois la même acception *(c)*. Archytas avant eux avoit dit que la prudence est la science des biens qui conviennent à l'homme *(d)*.

MÊME CHAPITRE, PAG. 107.

Sur la conformité de plusieurs points de doctrine entre l'école d'Athènes et celle de Pythagore.

ARISTOTE *(e)* dit que Platon avoit emprunté des Pythagoriciens une partie de sa doctrine sur les principes. C'est d'après eux aussi qu'Aristote avoit composé cette échelle ingénieuse, qui plaçoit chaque vertu entre deux vices, dont l'un péche par défaut, et l'autre par excès. Voyez ce que dit Théagès *(f)*.

(a) Topic. lib. 1, cap. 17, t. 1, p. 192.
(b) Memor. lib. 3, p. 778.
(c) In Euthyd. t. 1, p. 281.
(d) Stob. lib. 1, p. 15.
(e) Metaphys. lib. 1, cap. 6, t. 2, p. 847.
(f) Ap. Stob. serm. 1, p. 9.

MÊME CHAPITRE, PAG. 114.

Sur une expression des Pythagoriciens.

CES philosophes ayant observé que tout ce qui tombe sous les sens, suppose génération, accroissement et destruction, ont dit que toutes choses ont un commencement, un milieu et une fin *(a)*; en conséquence Archytas avoit dit avant Platon, que le sage marchant par la voie droite, parvient à Dieu, qui est le principe, le milieu et la fin de tout ce qui se fait avec justice *(b)*.

CHAPITRE XXVII, PAG. 127.

Sur la corde nommée Proslambanomène.

J'AI choisi pour premier degré de cette échelle le *si*, et non la proslambanomène *la*, comme ont fait les écrivains postérieurs à l'époque de ces entretiens. Le silence de Platon, d'Aristote et d'Aristoxène me persuade que de leur temps la proslambanomène n'étoit pas encore introduite dans le système musical.

MÊME CHAPITRE, PAG. 132.

Sur le nombre des Tétracordes introduits dans la lyre.

ARISTOXÈNE parle des cinq tétracordes qui formoient de son temps le grand système des Grecs. Il m'a paru que du temps de Platon et d'Aristote, ce système étoit moins étendu : mais comme Aristo-

(a) Arist. de cœl. lib. 1, cap. 1, t. 1, p. 431. Serv. in Virg. eclog. 8, v. 75.

(b) Lib. de sapient. in opuscul. mythol. p. 734.

xène étoit disciple d'Aristote, j'ai cru pouvoir avancer que cette multiplicité de tétracordes commençoit à s'introduire du temps de ce dernier.

MÊME CHAPITRE, PAG. 137.

Sur le nombre des Notes de l'ancienne musique.

M. Burette (a) prétend que les anciens avoient 1620 notes, tant pour la tablature des voix, que pour celle des instrumens. Il ajoute qu'après quelques années, on pouvoit à peine chanter ou solfier sur tous les tons et dans tous les genres, en s'accompagnant de la lyre. M. Rousseau (b) et M. Duclos (c) ont dit la même chose d'après M. Burette.

Ce dernier n'a pas donné son calcul; mais on voit comment il a opéré. Il part du temps où la musique avoit 15 modes. Dans chaque mode chacune des 18 cordes de la lyre étoit affectée de deux notes, l'une pour la voix, l'autre pour l'instrument, ce qui faisoit pour chaque mode 36 notes: or il y a 15 modes; il faut donc multiplier 36 par 15, et l'on a 540. Chaque mode, suivant qu'il étoit exécuté dans l'un des trois genres, avoit des notes différentes; il faut donc multiplier encore 540 par 3, ce qui donne en effet 1620.

M. Burette ne s'est pas rappelé que dans une lyre de 18 cordes, 8 de ces cordes étoient stables, et par conséquent affectées des mêmes signes, sur quelque genre qu'on voulût monter la lyre.

Il m'a paru que toutes les notes employées dans les trois genres de chaque mode, montoient au nombre de 33 pour les voix, et autant pour les instrumens, en tout 66. Multiplions à présent le nombre des notes par celui des modes, c'est-à-dire 66 par 15; au lieu de 1620 notes que supposoit M. Burette, nous n'en aurons que 990, dont 495 pour les voix, et autant pour les instrumens.

Malgré cette réduction, on sera d'abord effrayé de cette quan-

(a) Mém. de l'Acad. t. 5. p. 182.
(b) Dict. de mus. à l'art. Notes.
(c) Mém. de l'Acad. t. 21, p. 202.

tité

tité de signes autrefois employés dans la musique, et l'on ne se souviendra pas que nous en avons un très grand nombre nous-mêmes, puisque nos clefs, nos dièzes et nos bémols changent la valeur d'une note posée sur chaque ligne et dans chaque intervalle. Les Grecs en avoient plus que nous : leur tablature exigeoit donc plus d'étude que la nôtre. Mais je suis bien éloigné de croire avec M. Burette, qu'il fallût des années entières pour s'y familiariser.

MÊME CHAPITRE, PAG. 146.

Sur les harmonies Dorienne et Phrygienne.

On ne s'accorde pas sur le caractère de l'harmonie Phrygienne. Suivant Platon, plus tranquille que la Dorienne, elle inspiroit la modération, et convenoit à un homme qui invoque les dieux *(a)*. Suivant Aristote, elle étoit turbulente et propre à l'enthousiasme *(b)*. Il cite *(c)* les airs d'Olympe, qui remplissoient l'ame d'une fureur divine. Cependant Olympe avoit composé sur ce mode un nome pour la sage Minerve *(d)*. Hyagnis, plus ancien qu'Olympe, auteur de plusieurs hymnes sacrés, y avoit employé l'harmonie Phrygienne *(e)*.

MÊME CHAPITRE, PAG. 147.

Sur le caractère de la Musique dans son origine.

Plutarque dit que les musiciens de son temps feroient de vains efforts pour imiter la manière d'Olympe. Le célèbre Tartini

(a) De rep. lib. 3, t. 2, p. 399.
(b) De rep. lib. 8, t. 2, p. 459.
(c) Ibid. p. 455.
(d) Plut. de Mus. t. 2, p. 1143.
(e) Mém. de l'Acad. des Bel. Lett. t. 10, p. 257.

s'exprime dans les mêmes termes, lorsqu'il parle des anciens chants de l'Église : *Bisogna*, dit-il, *confessar certamente esservene qualcheduna (Cantilena) talmente piena di gravità, maestà, e dolcezzà congiunta a somma simplicità musicale, che noi moderni duraremmo fatica molta per produrne di eguali* (*a*).

MÊME CHAPITRE, PAG. 153.

Sur une expression singulière de Platon.

POUR justifier cette expression, il faut se rappeler l'extrême licence qui, du temps de Platon, régnoit dans la plupart des républiques de la Grèce. Après avoir altéré les institutions dont elle ignoroit l'objet, elle détruisit par des entreprises successives les liens les plus sacrés du corps politique. On commença par varier les chants consacrés au culte des dieux; on finit par se jouer des sermens faits en leur présence (*b*). A l'aspect de la corruption générale, quelques philosophes ne craignirent pas d'avancer que dans un état qui se conduit encore plus par les mœurs que par les lois, les moindres innovations sont dangereuses, parce qu'elles en entraînent bientôt de plus grandes : aussi n'est-ce pas à la musique seule qu'ils ordonnèrent de ne pas toucher ; la défense devoit s'étendre aux jeux, aux spectacles, aux exercices du Gymnase, etc. (*c*). Au reste ces idées avoient été empruntées des Egyptiens. Ce peuple, ou plutôt ceux qui le gouvernoient, jaloux de maintenir leur autorité, ne conçurent pas d'autre moyen, pour réprimer l'inquiétude des esprits, que de les arrêter dans leurs premiers écarts; de là ces lois qui défendoient aux artistes de prendre le moindre essor, et les obligeoient à copier servilement ceux qui les avoient précédés (*d*).

(*a*) Tartin. trattat. di mus. p. 144.
(*b*) Plat. de leg. lib. 3, t. 2, p. 701.
(*c*) Id. de rep. lib. 4, t. 2, p. 424; de leg. t. 2, lib. 7, p. 797.
(*d*) Id. de leg. lib. 2, t. 2, p. 656.

MEME CHAPITRE, PAG. 156.

Sur les effets de la Musique.

VOICI une remarque de Tartini (*a*) : « La musique n'est plus que « l'art de combiner des sons ; il ne lui reste que sa partie maté- « rielle, absolument dépouillée de l'esprit dont elle étoit autre- « fois animée : en secouant les règles qui dirigeoient son action sur « un seul point, elle ne l'a portée que sur des généralités. Si elle « me donne des impressions de joie ou de douleur, elles sont vagues « et incertaines. Or l'effet de l'art n'est entier, que lorsqu'il est « particulier et individuel. »

CHAPITRE XXXI, PAG. 221.

Sur le commencement du cycle de Méton.

LE jour où Méton observa le solstice d'été, concourut avec le 27 juin de notre année julienne ; et celui où il commença son nouveau cycle, avec le 16 juillet (*b*).

Les 19 années solaires de Méton renfermoient 6940 jours (*c*). Les 19 années lunaires, accompagnées de leurs 7 mois intercalaires, forment 235 lunaisons, qui, à raison de 30 jours chacune, donnent 7050 jours : elles seroient donc plus longues que les premières de 110 jours. Pour les égaliser, Méton réduisit à 29 jours chacune, 110 lunaisons, et il resta 6940 jours pour les 19 années lunaires (*d*).

(*a*) Tartin. tratt. di mus. p. 141 et 145.

(*b*) Scaliger. de emend. temp. lib. 2, p. 77. Petav. de doct. temp. t. 1, p. 63, et var. dissert. lib. 6, cap. 10, t. 3, p. 131. Ricciol. almag. t. 1, p. 242. Fréret, Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. hist. t. 18, p. 144. Dodwel, etc.

(*c*) Censor. cap. 18.

(*d*) Gemin. ap. Petav. t. 3, p. 23.

MÊME CHAPITRE, PAG. 224.

Sur la longueur de l'année tant solaire que lunaire, déterminée par Méton.

Les cinq dix-neuvièmes parties d'un jour font 6 heures, 18 minutes, 56 secondes, 50 tierces, etc. Ainsi l'année solaire étoit, suivant Méton, de 365 jours, 6 h, 18′, 56″, 50‴ *(a)*. Elle est, suivant les astronomes modernes, de 365 jours, 5 h, 48′, 43 ou 45″ *(b)*. Différence de l'année de Méton à la nôtre, 30 minutes et environ 12 secondes.

La révolution synodique de la lune étoit, suivant Méton, de 29 jours, 12 h, 45′, 57″, 26‴, etc. *(c)*. Elle est, suivant les observations modernes, de 29 jours, 12 h, 44′, 3″, 10‴, etc. *(d)*. L'année lunaire étoit, suivant Méton, de 354 jours, 9 h, 11′, 29″, 21‴. Elle étoit plus courte que la solaire de 10 jours, 21 h, 7′, 27″, 29‴ *(e)*.

MÊME CHAPITRE, PAG. 226.

Sur les Cadrans des anciens.

On peut se faire une idée de ces sortes de cadrans par l'exemple suivant. Palladius Rutilius, qui vivoit vers le cinquième siècle après J. C., et qui nous a laissé un traité sur l'agriculture, a mis à la fin de chaque mois une table où l'on voit la correspondance des divisions du jour aux différentes longueurs de l'ombre du Gnomon *(f)*. Il faut observer, 1°. que cette correspondance est la même dans les

(a) Petav. de doct. temp. t. 1, p. 62. Ricciol. Almag. lib 4, p. 242.
(b) Lalande, astronom. t. 1, p. 35. Baill. hist. de l'astron. anc. p. 448.
(c) Petav. ibid. t. 1, p. 62.
(d) Lalande, ibid. t. 2, p. 291.
(e) Petav. ibid.
(f) Pallad. ap. script. rei rust. t. 2, p. 905.

mois également éloignés du solstice, dans janvier et décembre, février et novembre, etc.; 2°. que la longueur de l'ombre est la même pour les heures également éloignées du point de midi. Voici la table de janvier.

Heures	I. et XI.	Pieds	29.
H	II. et X.	P.	19.
H	III. et IX.	P.	15.
H	IV. et VIII. . . .	P.	12.
H	V. et VII.	P.	10.
H	VI.	P.	9.

Ce cadran paroît avoir été dressé pour le climat de Rome. Les passages que j'ai cités dans le texte, prouvent qu'on en avoit construit de semblables pour le climat d'Athènes. Au reste, on peut consulter sur les horloges des anciens, les savans qui en ont fait l'objet de leurs recherches (*a*).

CHAPITRE XXXIII, PAG. 246.

Sur les voyages de Platon en Sicile.

PLATON fit trois voyages en Sicile; le premier, sous le règne de Denys l'ancien; les deux autres, sous celui de Denys le jeune, qui monta sur le trône l'an 367 avant J. C.

Le premier est de l'an 389 avant la même ère, puisque d'un côté Platon lui-même dit qu'il avoit alors quarante ans (*b*), et qu'il est prouvé d'ailleurs qu'il étoit né l'an 429 avant J. C. (*c*).

La date des deux autres voyages n'a été fixée que d'après un faux calcul par le P. Corsini, le seul peut-être des savans modernes qui se soit occupé de cet objet. Les faits suivans suffiront pour éclaircir ce point de chronologie.

(*a*) Salmas. exercit. in Solin. t. 1, p. 632. Casaub. in Athen. lib. 6, cap. 10; et lib. 9, cap. 17. Petav. var. dissert. t. 3, lib. 7, cap. 8.

(*b*) Plat. epist. t. 3, p. 324.

(*c*) Corsin. dissert. de natal. die Plat. in symbol. litter. vol. 6, p. 97.

Platon s'étoit rendu en Sicile dans le dessein de ménager une réconciliation entre Dion et le roi de Syracuse. Il y passa douze à quinze mois; et ayant à son retour trouvé Dion aux jeux olympiques, il l'instruisit du mauvais succès de sa négociation. Ainsi, que l'on détermine l'année où se sont célébrés ces jeux, et l'on aura l'époque du dernier voyage de Platon. On pourroit hésiter entre les jeux donnés aux olympiades 304, 305 et 306, c'est-à-dire, entre les années 364, 360 et 356 avant J. C.; mais la remarque suivante ôte la liberté du choix.

Dans les premiers mois du séjour de Platon à Syracuse, on y fut témoin d'une éclipse de soleil *(a)*. Après son entretien avec Dion, ce dernier se détermina à tenter une expédition en Sicile; et pendant qu'il faisoit son embarquement à Zacynthe, il arriva, au plus fort de l'été, une éclipse de lune qui effraya les troupes *(b)*. Il faut donc que l'année olympique dont il s'agit, ait été 1°. précédée d'une éclipse de soleil, arrivée environ un an auparavant, et visible à Syracuse; 2°. qu'elle ait été suivie, un, deux et même trois ans après, d'une éclipse de lune arrivée dans les plus fortes chaleurs de l'été, et visible à Zacynthe: or le 12 mai 361 avant J. C. à quatre heures du soir, il y eut une éclipse de soleil visible à Syracuse; et le 9 août de l'an 357 avant J. C. une éclipse de lune visible à Zacynthe: il suit de là que le troisième voyage de Platon est du printemps de l'an 361, et l'expédition de Dion, du mois d'août de l'an 357. Et comme il paroît par les lettres de Platon *(c)* qu'il ne s'est écoulé que deux ou trois ans entre la fin de son second voyage et le commencement du troisième, on peut placer le second à l'an 364 avant J. C.

J'ai été conduit à ce résultat par une table d'éclipses que je dois aux bontés de M. de Lalande, et qui contient toutes les éclipses de soleil et de lune, les unes visibles à Syracuse, les autres à Zacynthe, depuis l'avénement du jeune Denys au trône en 367, jusqu'à l'année 350 avant J. C. On y voit clairement que toute autre année olympique que celle de 360, seroit insuffisante pour remplir les conditions du problême. On y voit encore une erreur de chro-

(a) Plut. in Dion. t. 1, p. 966.
(b) Id. ibid. p. 968.
(c) Plat. t. 3, epist. 3, p. 317; epist. 7, p. 338.

nologie du P. Corsini, qui se perpétueroit aisément à la faveur de son nom, si l'on n'avoit soin de la relever.

Ce savant prétend, comme je le prétends aussi, que Platon rendit compte de son dernier voyage à Dion, aux jeux olympiques de l'année 360. Mais il part d'une fausse supposition ; car en plaçant au neuf du mois d'août de cette année, l'éclipse de lune arrivée en l'année 357, il fixe à l'année 360, et à peu de jours de distance, l'expédition de Dion, et son entretien avec Platon aux jeux olympiques *(a)*. Ce n'est pas ici le lieu de détruire les conséquences qu'il tire du faux calcul qu'il a fait ou qu'on lui a donné de cette eclipse. Il faut s'en tenir à des faits certains. L'éclipse de lune du 9 août est certainement de l'année 357 ; donc le départ de Dion pour la Sicile est du mois d'août de l'année 357. Il avoit eu un entretien avec Platon aux dernières fêtes d'Olympie ; donc Platon, au retour de son troisième voyage, se trouva aux jeux olympiques de l'année 360. Je pourrois montrer que l'éclipse justifie en cette occasion la chronologie de Diodore de Sicile *(b)* ; mais il est temps de finir cette note.

CHAPITRE XXXIV, PAG. 274.

Sur les noms des Muses.

Erato signifie *l'aimable ;* Uranie, *la céleste ;* Calliope peut désigner *l'élégance du langage ;* Euterpe, *celle qui plaît ;* Thalie, *la joie vive, et sur-tout celle qui règne dans les festins ;* Melpomène, *celle qui se plaît aux chants ;* Polymnie, *la multiplicité des chants ;* Terpsichore, *celle qui se plaît à la danse ;* Clio, *la gloire.*

(a) Corsin. dissert. de nat. die Plat. in symbol. litter. vol. 6, p. 114.

(b) Diod. Sic. lib. 16, p. 413.

MÊME CHAPITRE, PAG. 275.

Sur les issues secrètes de l'antre de Trophonius.

PEU de temps après le voyage d'Anacharsis à Lébadée, un des suivans du roi Démétrius vint consulter cet oracle. Les prêtres se défièrent de ses intentions. On le vit entrer dans la caverne, et on ne l'en vit pas sortir. Quelques jours après, son corps fut jeté hors de l'antre, par une issue différente de celle par où l'on entroit communément *(a)*.

MÊME CHAPITRE, PAG. 282.

Sur l'enceinte de la ville de Thèbes.

DANS la description en vers de l'état de la Grèce par Dicéarque *(b)*, il est dit que l'enceinte de la ville de Thèbes étoit de 43 stades, c'est-à-dire d'une lieue et 1563 toises. Dans la description en prose du même auteur (page 14), il est dit qu'elle étoit de 70 stades, c'est-à-dire 2 lieues, 1615 toises. On a supposé dans ce dernier texte une faute de copiste. On pourroit également supposer que l'auteur parle, dans le premier passage, de l'enceinte de la ville basse, et que dans le second, il comprend dans son calcul la citadelle.

Dicéarque ne parle point de la Thèbes détruite par Alexandre, celle dont il s'agit dans cet ouvrage. Mais comme Pausanias *(c)* assure que Cassandre en la rétablissant, avoit fait relever les anciens murs, il paroît que l'ancienne et la nouvelle ville avoient la même enceinte.

(a) Pausan. lib. 9, cap. 39, p. 792.
(b) Ap. geogr. min. t. 2, p. 7, v. 94 et 95.
(c) Lib. 9, cap. 7, p. 725.

MÊME

MÊME CHAPITRE, PAG. 283.

Sur le nombre des habitans de Thèbes.

On ne peut avoir que des approximations sur le nombre des habitans de Thèbes. Quand cette ville fut prise par Alexandre, il y périt plus de 6000 personnes, et plus de 30,000 furent vendues comme esclaves. On épargna les prêtres et ceux qui avoient eu des liaisons d'hospitalité ou d'intérêt avec Alexandre, ou avec son père Philippe. Plusieurs citoyens prirent sans doute la fuite *(a)*. On peut présumer en conséquence, que le nombre des habitans de Thèbes et de son district, pouvoit monter à 50,000 personnes de tout sexe et de tout âge, sans y comprendre les esclaves. M. le Baron de Sainte-Croix regarde ce récit comme exagéré *(b)*. J'ose n'être pas de son avis.

CHAPITRE XXXV, PAG. 303.

Sur les nations qui envoyoient des députés à la diète des Amphictyons.

Les Auteurs anciens varient sur les peuples qui envoyoient des députés à la diète générale. Eschine, que j'ai cité au bas du texte, et dont le témoignage est, du moins pour son temps, préférable à tous les autres, puisqu'il avoit été lui-même député, nomme les Thessaliens, les Béotiens, les Doriens, les Ioniens, les Perrhèbes, les Magnètes, les Locriens, les Œtéens, les Phthiotes, les Maliens, les Phocéens. Les copistes ont omis le douzième, et les critiques supposent que ce sont les Dolopes.

(a) Diod. Sic. lib. 17, p. 497. Plut. in Alex. t. 1, p. 670. Ælian. var. hist. lib. 13, cap. 7.

(b) Exam. crit. de l'hist. d'Alex. p. 46.

MÊME CHAPITRE, PAG. 328.

Sur la hauteur du mont Olympe.

PLUTARQUE *(a)* rapporte une ancienne inscription, par laquelle il paroît que Xénagoras avoit trouvé la hauteur de l'Olympe de 10 stades, 1 plèthre moins 4 pieds. Le plèthre, suivant Suidas, étoit la sixième partie du stade, par conséquent de 15 toises 4 pieds 6 pouces. Otez les 4 pieds et les 6 pouces, reste 15 toises, qui ajoutées aux 945 que donnent les 10 stades, font 960 toises pour la hauteur de l'Olympe. M. Bernoulli l'a trouvée de 1017 toises *(b)*.

CHAPITRE XXXVI, PAG. 341.

Sur la fontaine brûlante de Dodone.

ON racontoit à peu près la même chose de la fontaine brûlante située à trois lieues de Grenoble, et regardée pendant long-temps, comme une des sept merveilles du Dauphiné. Mais le prodige a disparu, dès qu'on a pris la peine d'en examiner la cause *(c)*.

CHAPITRE XXXVII, PAG. 378.

Sur Dédale de Sicyone.

LES anciens parlent souvent d'un Dédale d'Athènes, auquel ils attribuent les plus importantes découvertes des arts et des métiers,

(a) In Paul. Æmil. t. 1, p. 263.
(b) Buff. époq. de la nat. p. 303.
(c) Mém. de l'Acad. des Sciences, année 1699, p. 23. Hist. crit. des pratiq. superst. t. 1, p. 44.

la scie, la hache, le vilebrequin, la colle de poisson, les voiles, les mâts des vaisseaux, etc. En Crète, on montroit de lui un labyrinthe; en Sicile, une citadelle et des thermes; en Sardaigne, de grands édifices; par-tout, un grand nombre de statues *(a)*. Avant Dédale, ajoute-t-on, les statues avoient les yeux fermés, les bras collés le long du corps, les pieds joints; et ce fut lui qui ouvrit leurs paupières, et détacha leurs pieds et leurs mains *(b)*. C'est ce Dédale enfin, qui fit mouvoir et marcher des figures de bois au moyen du mercure, ou par des ressorts cachés dans leur sein *(c)*. Il faut observer qu'on le disoit contemporain de Minos, et que la plupart des découvertes dont on lui fait honneur, sont attribuées par d'autres écrivains à des artistes qui vécurent long-temps après lui.

En rapprochant les notions que fournissent les auteurs et les monumens, il m'a paru que la peinture et la sculpture n'ont commencé à prendre leur essor parmi les Grecs, que dans les deux siècles dont l'un a précédé, et l'autre suivi la première des olympiades, fixée à l'an 776 avant J. C. Tel avoit été, par rapport à la peinture, le résultat des recherches de M. de la Nauze *(d)*.

J'ai cru en conséquence devoir rapporter les changemens opérés dans la forme des anciennes statues à ce Dédale de Sicyone, dont il est souvent fait mention dans Pausanias *(e)*, et qui a vécu dans l'intervalle de temps écoulé depuis l'an 700 jusqu'à l'an 600 avant J. C. Voici des témoignages favorables à cette opinion.

Quelques-uns, dit Pausanias *(f)*, donnoient à Dédale pour disciples Dipænus et Scyllis, que Pline *(g)* place avant le règne de Cyrus, et vers la cinquantième olympiade, qui commença l'an 580 avant J. C.; ce qui feroit remonter l'époque de Dédale vers l'an 610 avant la même ère.

Aristote cité par Pline *(h)*, prétendoit qu'Euchir, parent de

---

(a) Diod. Sic. lib. 4, p. 235 et 276. Plin. lib. 7, cap. 56, p. 414. Pausan. lib. 9, cap. 40, p. 793.

(b) Diod. ibid. p. 276. Themist. orat. 26, p. 316. Suid. in Δαίδαλ.

(c) Plat. in Men. t. 2, p. 97. Arist. de anim. lib. 1, cap. 3, t. 1, p. 622. Id. de rep. lib. 1, cap. 4, t. 1, p. 299. Scalig. animad. in Euseb. p. 45.

(d) Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 25, p. 267.

(e) Lib. 6, cap. 3, p. 457. Id. lib. 10, cap. 9, p. 819.

(f) Lib. 2, cap. 15, p. 143.

(g) Lib. 36, cap. 4, p. 724.

(h) Lib. 7, p. 417.

Dédale, avoit été le premier auteur de la peinture parmi les Grecs. Si cet Euchir est le même qui s'étoit appliqué à la plastique, et qui accompagna Démarate de Corinthe en Italie *(a)*, ce nouveau synchronisme confirmera la date précédente : car Démarate étoit père de Tarquin l'Ancien, qui monta sur le trône vers l'an 614 avant J. C.

Enfin Athénagore *(b)*, après avoir parlé de divers artistes de Corinthe et de Sicyone qui vécurent après Hésiode et Homère, ajoute : « Après eux parurent Dédale et Théodore qui étoient de « Milet, auteurs de la statuaire et de la plastique. »

Je ne nie pas l'existence d'un Dédale très ancien. Je dis seulement que les premiers progrès de la sculpture doivent être attribués à celui de Sicyone.

CHAPITRE XXXVIII, PAG. 397.

Sur les ornemens du trône de Jupiter.

On pourroit présumer que ces 37 figures étoient en ronde-bosse, et avoient été placées sur les traverses du trône. On pourroit aussi disposer autrement que je ne l'ai fait, les sujets représentés sur chacun des pieds. La description de Pausanias est très succincte et très vague. En cherchant à l'éclaircir, on court le risque de s'égarer; en se bornant à la traduire littéralement, celui de ne pas se faire entendre.

MÊME CHAPITRE, PAG. 407.

Sur l'ordre des combats qu'on donnoit aux jeux Olympiques.

Cet ordre a varié, parce qu'on a souvent augmenté ou diminué le nombre des combats, et que des raisons de convenance ont sou-

(a) Plin. lib. 35, cap. 12, p. 710.

(b) Apolog. p. 128.

vent entraîné des changemens. Celui que je leur assigne ici n'est point conforme aux témoignages de Xénophon *(a)* et de Pausanias *(b)*. Mais ces auteurs, qui ne sont pas tout-à-fait d'accord entre eux, ne parlent que de 3 ou 4 combats, et nous n'avons aucune lumière sur la disposition des autres. Dans cette incertitude, j'ai cru devoir ne m'attacher qu'à la clarté. J'ai parlé d'abord des différentes courses soit des hommes, soit des chevaux et des chars, et ensuite des combats qui se livroient dans un espace circonscrit, tels que la lutte, le pugilat, etc. Cet arrangement est à peu près le même que celui que propose Platon dans son livre des lois *(c)*.

MÊME CHAPITRE, PAG. 419.

Sur Polydamas.

PAUSANIAS et Suidas *(d)* font vivre cet athlète du temps de Darius Nothus, roi de Perse, environ 60 ans avant les jeux olympiques où je suppose qu'il se présenta pour combattre. Mais d'un autre côté, les habitans de Pellène soutenoient que Polydamas avoit été vaincu aux jeux olympiques par un de leurs concitoyens, nommé Promachus, qui vivoit du temps d'Alexandre *(e)*. Il est très peu important d'éclaircir ce point de chronologie; mais j'ai dû annoncer la difficulté, afin qu'on ne me l'opposât pas.

CHAPITRE XXXIX, PAG. 433.

Sur le séjour de Xénophon à Scillonte.

PEU de temps avant la bataille de Mantinée, donnée en 362 avant J. C., les Eléens détruisirent Scillonte, et Xénophon prit le parti

(a) Hist. Græc. lib. 7, p. 638.
(b) Lib. 5, p. 396.
(c) Lib. 8, t. 2, p. 833.
(d) Pausan. lib. 6, cap. 5, p. 464. Suid. in Πολυδ.
(e) Pausan. lib. 7, cap. 27, p. 595.

de se retirer à Corinthe *(a)*. C'est là que je le place, dans le neuvième chapitre de cet ouvrage. Un auteur ancien prétend qu'il y finit ses jours *(b)*. Cependant, au rapport de Pausanias, on conservoit son tombeau dans le canton de Scillonte *(c)*; et Plutarque assure que c'est dans cette retraite que Xénophon composa son histoire *(d)*, qui descend jusqu'à l'année 357 avant J.C. *(e)*. On peut donc supposer, qu'après avoir fait quelque séjour à Corinthe, il revint à Scillonte, et qu'il y passa les dernières années de sa vie.

CHAPITRE XL, PAG. 454.

Sur les trois Elégies relatives aux guerres des Messéniens.

PAUSANIAS *(f)* a parlé fort au long de ces guerres, d'après Myron de Priène qui avoit écrit en prose, et Rhianus de Crète qui avoit écrit en vers *(g)*. A l'exemple de ce dernier, j'ai cru pouvoir employer un genre de style qui tînt de la poésie ; mais au lieu que Rhianus avoit fait une espèce de poème, dont Aristomène étoit le héros *(h)*, j'ai préféré la forme de l'élégie, forme qui n'exigeoit pas une action comme celle de l'épopée, et que des auteurs très anciens ont souvent choisie pour retracer les malheurs des nations. C'est ainsi que Tyrtée dans ses élégies, avoit décrit en partie les guerres des Lacédémoniens et des Messéniens *(i)*; Callinus, celles qui de son temps affligèrent l'Ionie *(k)*; et Mimnerme, la bataille que les Smyrnéens livrèrent à Gygès roi de Lydie *(l)*.

D'après ces considérations, j'ai supposé qu'un Messénien réfugié en Libye, se rappelant les désastres de sa patrie, avoit composé

(a) Diog. Laert. lib. 2, §. 53.
(b) Demetr. magn. ap. Diog. Laert. ibid. §. 56.
(c) Pausan. lib. 5, p. 389.
(d) Plut. de exil. t. 2, p. 605.
(e) Xenoph. hist. Græc. lib. 6, p. 601. Diod. Sic. lib. 16, p. 418.
(f) Pausan. lib. 4.
(g) Id. ibid. cap. 6, p. 293.
(h) Id. ibid.
(i) Id. ibid. cap. 6, p. 294; cap. 13, p. 312; cap. 14, p. 313; cap. 15, p. 315.
(k) Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 7, p. 365.
(l) Pausan. lib. 9, cap. 29, p. 766.

trois élégies sur les trois guerres qui l'avoient dévastée. J'ai rapporté les faits principaux, avec le plus d'exactitude qu'il m'a été possible ; j'ai osé y mêler quelques fictions, pour lesquelles je demande de l'indulgence.

MÊME CHAPITRE, PAG. 471.

Sur la fondation de Messine.

PAUSANIAS dit qu'après la prise d'Ira, c'est-à-dire, vers l'an 668 avant J. C., les Messéniens sous la conduite de Gorgus fils d'Aristomène, allèrent en Italie, joignirent leurs armes à celles d'Anaxilas, tyran de Rhégium, chassèrent les habitans de la ville de Zanclè en Sicile, et donnèrent à cette ville le nom de Messène (aujourd'hui Messine) *(a)*.

Ce récit est formellement contraire à celui d'Hérodote et à celui de Thucydide. Suivant le premier, Darius fils d'Hystaspe ayant soumis l'Ionie qui s'étoit révoltée contre lui, ceux de Samos et quelques habitans de Milet se rendirent en Sicile; et d'après le conseil d'Anaxilas, tyran de Rhégium, ils s'emparèrent de la ville de Zanclè *(b)*. Cet évènement est de l'an 495 environ avant J. C., et postérieur d'environ 173 ans à l'époque assignée par Pausanias au règne d'Anaxilas, et au changement du nom de Zanclè en celui de Messène.

Thucydide raconte qu'un corps de Samiens et d'autres Ioniens, chassés de leurs pays par les Mèdes, allèrent s'emparer de Zanclè en Sicile. Il ajoute que peu de temps après, Anaxilas, tyran de Rhégium, se rendit maître de cette ville, et lui donna le nom de Messène, parce qu'il étoit lui-même originaire de la Messénie *(c)*.

Le père Corsini qui avoit d'abord soupçonné qu'on pourroit supposer deux Anaxilas *(d)*, est convenu, après un nouvel examen,

---

(a) Pausan. lib. 4, cap. 23, pag. 335.
(b) Herodot. lib. 6, cap. 22 et 23.
(c) Thucyd. lib. 6, cap. 4 et 5.
(d) Corsin. fast. Attic. t. 3, p. 140.

que Pausanias avoit confondu les temps *(a)*. Il est visible en effet par plusieurs circonstances, qu'Anaxilas régnoit au temps de la bataille de Marathon, qui est de l'an 490 avant J. C. Je n'ajoute que deux observations à celles du père Corsini.

1°. Avant cette bataille, il y eut en Messénie une révolte, dont Pausanias n'a pas parlé, et qui empêcha en partie les Lacédemoniens de se trouver au combat *(b)*. Elle ne réussit pas mieux que les précédentes, et ce fut alors sans doute, que les Messéniens, après leur défaite, se réfugièrent auprès d'Anaxilas de Rhégium, et l'engagèrent à se rendre maître de la ville de Zanclè, qui porta depuis le nom de Messène.

2°. S'il étoit vrai, comme dit Pausanias, que cette ville eût changé de nom, d'abord après la seconde guerre de Messénie, il s'ensuivroit que les anciennes médailles où on lit *Danclè*, seroient antérieures à l'an 668 avant J. C.; ce que leur fabrique ne permet pas de supposer.

CHAPITRE XLI, PAG. 495.

Sur le nombre des Tribus de Sparte.

DANS presque toutes les grandes villes de la Grèce, les citoyens étoient divisés en tribus. On comptoit dix de ces tribus à Athènes. Cragius *(c)* suppose que Lacédémone en avoit six : 1°. celle des Héraclides; 2°. celle des Egides; 3°. celle des Limnates; 4°. celle des Cynosuréens; 5°. celle des Messoates; 6°. celle des Pitanates. L'existence de la première n'est prouvée par aucun témoignage formel; Cragius ne l'établit que sur de très foibles conjectures, et il le reconnoît lui-même. J'ai cru devoir la rejeter.

Les cinq autres tribus sont mentionnées expressément dans les auteurs ou dans les monumens anciens. Celle des Egides, dans Hérodote *(d)*; celles des Cynosuréens et des Pitanates, dans Hésy-

(a) Corsin. fast. Attic. t. 3, p. 155.
(b) Plat. de leg. lib. 3, t. 2, p. 698.
(c) Crag. de rep. Laced. lib. 1, cap. 6.
(d) Herodot. lib. 4, cap. 149.

chius

chius *(a)*; celle des Messoates, dans Etienne de Byzance *(b)*; enfin celle des Limnates, sur une inscription que M. l'abbé Fourmont découvrit dans les ruines de Sparte *(c)*. Pausanias cite quatre de ces tribus, lorsqu'à l'occasion d'un sacrifice que l'on offroit à Diane, dès les plus anciens temps, il dit qu'il s'éleva une dispute entre les Limnates, les Cynosuréens, les Messoates et les Pitanates *(d)*.

Ici on pourroit faire cette question : De ce qu'il n'est fait mention que de ces cinq tribus, s'ensuit-il qu'on doive se borner à ce nombre? je réponds que nous avons de très fortes présomptions pour ne pas l'augmenter. On a vu plus haut que les Athéniens avoient plusieurs corps composés chacun de dix magistrats, tirés des dix tribus. Nous trouvons de même à Sparte plusieurs magistratures exercées chacune par cinq officiers publics; celle des Éphores, celle des Bidiéens *(e)*, celle des Agathoerges *(f)*. Nous avons lieu de croire que chaque tribu fournissoit un de ces officiers.

MÊME CHAPITRE, MÊME PAGE.

Sur le Plan de Lacédémone.

J'OSE d'après les foibles lumières que nous ont transmises les anciens auteurs, présenter quelques vues générales sur la topographie de Lacédémone.

Suivant Thucydide, cette ville ne faisoit pas un tout continu, comme celle d'Athènes; mais elle étoit divisée en bourgades, comme l'étoient les anciennes villes de Grèce *(g)*.

Pour bien entendre ce passage, il faut se rappeler que les premiers Grecs s'établirent d'abord dans des bourgs sans murailles, et que dans la suite, les habitans de plusieurs de ces bourgs se réunirent

(a) Hesych. in Κυνός. et in Πιτανάτ.
(b) Steph. Byzant. in Μέσσ.
(c) Inscript. Fourmont. in biblioth. reg.
(d) Pausan. lib. 3, cap. 16, p. 249.
(e) Id. ibid. cap. 11, p. 231.
(f) Herodot. lib. 1, cap. 67.
(g) Thucyd. lib. 1, cap. 10.

dans une enceinte commune. Nous en avons quantité d'exemples. Tégée fut formée de neuf hameaux *(a)*; Mantinée, de quatre ou de cinq *(b)*; Patræ, de sept; Dymé, de huit etc. *(c)*.

Les habitans de ces bourgs, s'étant ainsi rapprochés, ne se mêlèrent point les uns avec les autres. Ils étoient etablis en des quartiers différens, et formoient diverses tribus. En conséquence, le même nom désignoit la tribu et le quartier où elle étoit placée. En voici la preuve pour Lacédémone en particulier.

Cynosure, dit Hésychius, est une tribu de Laconie *(d)*; c'est un lieu de Laconie, dit le Scholiaste de Callimaque *(e)*. Suivant Suidas, Messoa est un lieu *(f)*; suivant Etienne de Byzance, c'est un lieu et une tribu de Laconie *(g)*; suivant Strabon *(h)*, dont le texte a été heureusement rétabli par Saumaise *(i)*, Messoa fait partie de Lacédemone; enfin l'on donna tantôt le nom de tribu *(k)*, tantôt celui de bourgade *(l)* à Pitane.

On conçoit maintenant pourquoi les uns ont dit que le poète Alcman étoit de Messoa, et les autres de Lacédémone *(m)*; c'est qu'en effet Messoa étoit un des quartiers de cette ville. On conçoit encore pourquoi un Spartiate, nommé Thrasybule, ayant été tué dans un combat, Plutarque ne dit pas qu'il fut transporté sur son bouclier, à Lacédémone, mais à Pitane *(n)*; c'est qu'il étoit de ce bourg, et qu'il devoit y être inhumé.

On a vu dans la note précédente que les Spartiates étoient divisés en 5 tribus; leur capitale étoit donc composée de 5 hameaux. Il ne reste plus qu'à justifier l'emplacement que je leur donne dans mon plan.

1°. HAMEAU ET TRIBU DES LIMNATES. Leur nom venoit du mot grec Λίμνη, qui signifie un étang, un marais. Suivant Strabon, le fauxbourg de Sparte s'appeloit *les marais*, parce que cet endroit étoit autrefois marécageux *(o)*; or le fauxbourg de Sparte devoit

(a) Pausan. lib. 8, cap. 45, p. 692.
(b) Xenoph. hist. Græc. lib. 5, p. 553. Ephor. ap. Harpocr. in Μαιλα. Diod. Sic. lib. 15, p. 331.
(c) Strab. lib. 8, p. 337.
(d) Hesych. in Κυνός.
(e) Callim. hymn. in Dian. v. 94.
(f) Suid. in Μίσω.
(g) Steph. ibid.
(h) Strab. lib. 8, p. 364. Casaub. ibid.
(i) Salmas. in Plinian. exercit. p. 825.
(k) Hesych. in Πιταν.
(l) Schol. Thucyd. lib. 1, cap. 20.
(m) Salmas. ibid. Meurs. miscell. Lacon. lib. 4, cap. 17.
(n) Plut. apophth. Lacon. t. 2, p. 235.
(o) Strab. ibid. p. 363.

être au nord de la ville, puisque c'étoit de ce côté qu'on y arrivoit ordinairement.

2°. HAMEAU ET TRIBU DES CYNOSURÉENS. Le mot Cynosure signifie *queue de chien*. On le donnoit à des promontoires, à des montagnes qui avoient cette forme. Une branche du mont Taygète, figurée de même, se prolongeoit jusqu'à Sparte, et nous avons montré qu'il existoit en Laconie, un lieu qui s'appeloit Cynosure. On est donc autorisé à penser que le hameau qui portoit le même nom, étoit au dessous de cette branche du Taygète.

3°. HAMEAU ET TRIBU DES PITANATES. Pausanias en sortant de la place publique, prend sa route vers le couchant, passe devant le théâtre, et trouve ensuite la salle où s'assembloient les Crotanes, qui faisoient partie des Pitanates *(a)*. Il falloit donc placer ce hameau en face du théâtre dont la position est connue, puisqu'il en reste encore des vestiges. Ceci est confirmé par deux passages d'Hésychius et d'Hérodote, qui montrent que le théâtre étoit dans le bourg des Pitanates *(b)*.

4°. HAMEAU ET TRIBU DES MESSOATES. Du bourg des Pitanates, Pausanias se rend au Plataniste *(c)* qui étoit au voisinage du bourg de Thérapné. Auprès du Plataniste, il voit le tombeau du poète Alcman *(d)* qui, étant de Messoa, devoit y être enterré.

5°. HAMEAU ET TRIBU DES EGIDES. Pausanias nous conduit ensuite au bourg des Limnates *(e)* que nous avons placé dans la partie nord de la ville. Il trouve dans son chemin, le tombeau d'Egée *(f)* qui avoit donné son nom à la tribu des Egides *(g)*.

Je n'ai point renfermé tous ces hameaux dans une enceinte, parce qu'au temps dont je parle, Sparte n'avoit point de murailles.

Les temples et les autres édifices publics ont été placés à-peu-près dans les lieux que leur assigne Pausanias. On ne doit pas à cet égard s'attendre à une précision rigoureuse; l'essentiel étoit de donner une idée générale de cette ville célèbre.

(a) Pausan. lib. 3, cap. 14, p. 240.
(b) Herodot. lib. 6, cap. 67. Hesych. in Πιτανάτ.
(c) Pausan. ibid. p. 242.
(d) Id. ibid. cap. 15, p. 244.
(e) Id. ibid. cap. 16, p. 248.
(f) Id. ibid. cap. 15, p. 245.
(g) Herodot. lib. 4, cap. 149.

CHAPITRE XLII, PAG. 505.

Sur la manière dont les Spartiates traitoient les Hilotes.

LES Lacédémoniens consternés de la perte de Pylos que les Athéniens venoient de leur enlever, résolurent d'envoyer de nouvelles troupes à Brasidas leur général, qui étoit alors en Thrace. Ils avoient deux motifs: le premier, de continuer à faire une diversion qui attirât dans ces pays éloignés les armes d'Athènes; le second, d'enrôler et de faire partir pour la Thrace, un corps de ces Hilotes dont la jeunesse et la valeur leur inspiroient sans cesse des craintes bien fondées. On promit en conséquence, de donner la liberté à ceux d'entre eux qui s'étoient le plus distingués dans les guerres précédentes. Il s'en présenta un grand nombre, on en choisit deux mille, et on leur tint parole. Couronnés de fleurs, ils furent solennellement conduits aux temples; c'étoit la principale cérémonie de l'affranchissement. Peu de temps après, dit Thucydide, on les fit disparoître, et personne n'a jamais su comment chacun d'eux avoit péri *(a)*. Plutarque, qui a copié Thucydide, remarque aussi qu'on ignora dans le temps, et qu'on a toujours ignoré depuis, le genre de mort qu'éprouvèrent ces deux mille hommes *(b)*.

Enfin Diodore de Sicile prétend que leurs maîtres reçurent ordre de les faire mourir dans l'intérieur de leurs maisons *(c)*. Comment pouvoit-il être instruit d'une circonstance que n'avoit pu connoître un historien tel que Thucydide qui vivoit dans le temps où cette scène barbare s'étoit passée?

Quoiqu'il en soit, il se présente ici deux faits, qu'il faut soigneusement distinguer, parce qu'ils dérivent de deux causes différentes; l'un l'affranchissement de 2000 Hilotes; l'autre, la mort de ces Hilotes. La liberté leur fut certainement accordée par ordre du Sénat et

(a) Thucyd. lib. 4, cap. 80.
(b) Plut. in Lyc. t. 1, p. 56.
(c) Diod. Sic. lib. 12, p. 117.

du peuple ; mais il est certain aussi qu'ils ne furent pas mis à mort par un décret émané de la puissance suprême. Aucune nation ne se seroit prêtée à une si noire trahison ; et dans ce cas particulier, on voit clairement que l'assemblée des Spartiates ne brisa les fers de ces Hilotes que pour les armer et les envoyer en Thrace. Les Ephores, vers le même temps, firent partir pour l'armée de Brasidas, mille autres Hilotes *(a)*; comme ces détachemens sortoient de Sparte quelquefois pendant la nuit *(b)*, le peuple dut croire que les deux mille qu il avoit délivrés de la servitude, s'étoient rendus à leur destination ; et lorsqu'il reconnut son erreur, il fut aisé de lui persuader que les magistrats convaincus qu'ils avoient conspiré contre l'état, les avoient fait mourir en secret, ou s'étoient contentés de les bannir des terres de la république. Nous ne pouvons éclaircir aujourd'hui un fait, qui, du temps de Thucydide, étoit resté dans l'obscurité. Il me suffit de montrer que ce n'est pas à la nation qu'on doit imputer le crime, mais plutôt à la fausse politique des Ephores qui étoient en place, et qui, avec plus de pouvoir et moins de vertus que leurs prédécesseurs, prétendoient sans doute que tout est permis, quand il s'agit du salut de l'état ; car il faut observer que les principes de justice et de morale commençoient alors à s'altérer.

On cite d'autres cruautés exercées à Lacédémone contre les Hilotes. Un auteur nommé Myron, raconte que pour leur rappeler sans cesse leur esclavage, on leur donnoit tous les ans un certain nombre de coups de fouet *(c)*. Il y avoit peut-être cent mille Hilotes soit en Laconie, soit en Messénie ; qu'on réfléchisse un moment sur l'absurdité du projet et sur la difficulté de l'exécution, et qu'on juge. Le même auteur ajoute qu'on punissoit les maîtres qui ne mutiloient pas ceux de leurs Hilotes qui naissoient avec une forte constitution *(d)*. Ils étoient donc estropiés tous ces Hilotes qu'on enrôloit et qui servoient avec tant de distinction dans les armées ?

Il n'arrive que trop souvent qu'on juge des mœurs d'un peuple, par des exemples particuliers qui ont frappé un voyageur, ou qu'on

(a) Diod. Sic. lib. 12, p. 117.
(b) Herodot. lib. 9, cap. 10.
(c) Myr. ap. Athen. lib. 14, p. 657.
(d) Id. ibid. Spanh. in Aristoph. Plut. v. 4.

a cités à un historien. Quand Plutarque avance que pour donner aux enfans des Spartiates de l'horreur pour l'ivresse, on exposoit à leurs yeux un Hilote à qui le vin avoit fait perdre la raison *(a)*, j'ai lieu de penser qu'il a pris un cas particulier pour la règle générale, ou du moins qu'il a confondu en cette occasion les Hilotes avec les esclaves domestiques, dont l'état étoit fort inférieur à celui des premiers. Mais j'ajoute une foi entière à Plutarque, quand il assure qu'il étoit défendu aux Hilotes, de chanter les poésies d'Alcman et de Terpandre *(b)*; en effet ces poésies inspirant l'amour de la gloire et de la liberté, il étoit d'une sage politique de les interdire à des hommes dont on avoit tant de raison de redouter le courage.

CHAPITRE XLV, PAG. 527.

Sur l'établissement des Éphores.

LA plupart des auteurs rapportent cet établissement à Théopompe qui régnoit environ un siècle après Lycurgue. Telle est l'opinion d'Aristote *(c)*, de Plutarque *(d)*, de Cicéron *(e)*, de Valère Maxime *(f)*, de Dion Chrysostôme *(g)*. On peut joindre à cette liste Xénophon, qui semble attribuer l'origine de cette magistrature aux principaux citoyens de Lacédemone *(h)*, et Eusebe qui, dans sa chronique, la place au temps où régnoit Théopompe *(i)*.

Deux autres témoignages méritent d'autant plus d'attention qu'on y distingue des dates assez précises. Suivant Plutarque, le roi Cléomène III disoit à l'assemblée générale de la nation : « Lycurgue « s'étoit contenté d'associer aux deux Rois, un corps de Sénateurs. « Pendant long-temps, la république ne connut pas d'autre magis-

(a) Plut. in Lyc. t. 1, p. 57. Id. instit. Lacon. t. 2, p. 239.
(b) Id. in Lyc. ibid.
(c) De rep. lib. 5, cap. 11, t. 2, p. 407.
(d) In Lyc. t. 1, p. 43. Id. ad princ. inerud. t. 2, p. 779.
(e) De leg. lib. 3, cap. 7, t. 3, p. 164.
(f) Lib. 4, cap. 1, extern. n°. 8.
(g) Orat. 56, p. 565.
(h) De rep. Laced. p. 683.
(i) Euseb. chron. lib. 2, p. 151. Frér. defens. de la chronol. p. 171.

« trature. La guerre de Messénie (du temps de Théopompe) se prolon-
« geant de plus en plus, les Rois se crurent obligés de confier le soin
« de rendre la justice, à des Éphores qui ne furent d'abord que leurs
« ministres. Mais dans la suite, les successeurs de ces magistrats usur-
« pèrent l'autorité, et ce fut un d'entre eux, nommé Astéropus, qui
« les rendit indépendans *(a)*. »

Platon *(b)* fait mention de trois causes qui ont empêché à Lacédémone la royauté de dégénérer en despotisme. Voici les deux dernières : « Un homme animé d'un esprit divin (c'est Lycurgue) limita « la puissance des Rois par celle du Sénat. Ensuite un autre sauveur « balança heureusement l'autorité des Rois et des Sénateurs par celle « des Éphores. » Ce sauveur dont parle ici Platon, ne peut être que Théopompe.

D'un autre côté Hérodote *(c)*, Platon *(d)*, et un ancien auteur, nommé Satyrus *(e)*, regardent Lycurgue comme l'instituteur des Éphores.

Je réponds que, suivant Héraclide de Pont, qui vivoit peu de temps après Platon, quelques écrivains attribuoient à Lycurgue tous les règlemens relatifs au gouvernement de Lacédémone *(f)*. Les deux passages de Platon que j'ai cités nous en offrent une exemple sensible. Dans sa huitième lettre *(g)*, il avance en général, que Lycurgue établit et les Sénateurs et les Éphores, tandis que dans son traité des lois *(h)*, où il a détaillé le fait, il donne à ces deux corps de magistrats deux origines différentes.

L'autorité de Satyrus ne m'arrêteroit pas en cette occasion, si elle n'étoit fortifiée par celle d'Hérodote. Je ne dirai pas avec Marsham *(i)*, que le mot *Éphores* s'est glissé dans le texte de ce dernier auteur; mais je dirai que son témoignage peut se concilier avec ceux des autres écrivains *(k)*.

Il paroît que l'Éphorat étoit une magistrature depuis long-temps

(a) Plut. in Agid. t. 1, p. 808.
(b) De leg. lib. 3, t. 2, p. 691.
(c) Lib. 1, cap. 65.
(d) Epist. 8, t. 3, p. 354.
(e) Diog. Laert. lib. 1, §. 68.
(f) Heraclid. de polit. in antiq. Græc. t. 6, p. 2823.
(g) Plat. epist. 8, t. 3, p. 354.
(h) Id. t. 2, p. 691.
(i) Chron. Ægypt. p. 509.
(k) Frér. defens. de la chronol. p. 170.

connue de plusieurs peuples du Peloponèse, et entre autres des Mésséniens *(a)*: elle devoit l'être des anciens habitans de la Laconie, puisque les Éphores, à l'occcasion des nouvelles lois de Lycurgue, soulevèrent le peuple contre lui *(b)*. De plus, Lycurgue avoit, en quelque façon, modelé la constitution de Sparte sur celle de Crète; or les Crétois avoient des magistrats principaux qui s'appeloient *Cosmes*, et qu'Aristote compare aux Ephores de Lacédémone *(c)*. Enfin la plupart des auteurs que j'ai cités d'abord, ne parlent pas de l'Ephorat, comme d'une magistrature nouvellement instituée par Théopompe, mais comme d'un frein que ce prince mit à la puissance des Rois. Il est donc très vraisemblable, que Lycurgue laissa quelques fonctions aux Ephores déja établis avant lui, et que Théopompe leur accorda des prérogatives qui firent ensuite pencher le gouvernement vers l'oligarchie.

CHAPITRE XLVI, PAG. 547.

Sur le partage des terres fait par Lycurgue.

PLUTARQUE cite trois opinions sur ce partage. Suivant la première, Lycurgue divisa tous les biens de la Laconie en 39000 portions, dont 9000 furent accordées aux habitans de Sparte. Suivant la seconde, il ne donna aux Spartiates que 6000 portions, auxquelles le roi Polydore, qui termina quelque temps après la première guerre de Messénie, en ajouta 3000 autres. Suivant la troisième opinion, de ces 9000 portions, les Spartiates en avoient reçu la moitié de Lycurgue, et l'autre moitié de Polydore *(d)*.

J'ai embrassé la première opinion, parce que Plutarque qui étoit à portée de consulter beaucoup d'ouvrages que nous avons

(a) Polyb. lib. 4, p. 273.
(b) Plut. apophth. Lacon. t. 2, p. 227.
(c) Aristot. de rep. lib. 2, cap. 10, t. 1, p. 332.
(d) Plut. in Lyc. t. 1, p. 44.

perdus,

perdus, semble l'avoir préférée. Cependant je ne rejette point les autres. Il paroît en effet que du temps de Polydore, il arriva quelque accroissement aux lots échus aux Spartiates. Un fragment des poésies de Tyrtée nous apprend que le peuple de Sparte demandoit alors un nouveau partage des terres (*a*). On raconte aussi, que Polydore dit, en partant pour la Messénie, qu'il alloit dans un pays qui n'avoit pas encore été partagé (*b*). Enfin la conquête de la Messénie dut introduire parmi les Spartiates une augmentation de fortune.

Tout ceci entraîneroit de longues discussions : je passe à deux inadvertances qui paroissent avoir échappé à deux hommes qui ont honoré leur siècle et leur nation, Aristote et Montesquieu.

Aristote dit que le législateur de Lacédémone avoit très bien fait, lorsqu'il avoit défendu aux Spartiates de vendre leurs portions; mais qu'il n'auroit pas dû leur permettre de les donner pendant leur vie, ni de les léguer par leur testament à qui ils vouloient (*c*). Je ne crois pas que Lycurgue ait jamais accordé cette permission. Ce fut l'Ephore Epitadès qui, pour frustrer son fils de sa succession, fit passer le décret qui a donné lieu à la critique d'Aristote (*d*); critique d'autant plus inconcevable, que ce philosophe écrivoit très peu de temps après Epitadès.

Solon avoit permis d'épouser sa sœur consanguine, et non sa sœur utérine. M. de Montesquieu a très bien prouvé que Solon avoit voulu, par cette loi, empêcher que les deux époux ne réunissent sur leurs têtes deux hérédités (*e*); ce qui pourroit arriver, si un frère et une sœur de même mère se marioient ensemble, puisque l'un pourroit recueillir la succession du premier mari de sa mère, et l'autre celle du second mari. M. de Montesquieu observe que la loi étoit conforme à l'esprit des républiques Grecques, et il s'oppose un passage de Philon, qui dit que Lycurgue avoit permis le mariage des enfans utérins (*f*), c'est-à-dire, celui que contracteroient un fils et une fille de même mère et de deux pères différens. Pour résoudre la difficulté, M. de Montesquieu répond que, suivant

(*a*) Aristot. de rep. lib. 5, cap. 8, p. 396.
(*b*) Plut. apophth. Lacon. t. 2, p. 231.
(*c*) Aristot. ibid. lib. 2, cap. 9, p. 329.
(*d*) Plut. in Agid. t. 1, p. 797.
(*e*) Esprit des Lois, liv. 5, chap. 5.
(*f*) Phil. Jud. de spec. p. 779.

Strabon (*a*), lorsqu'à Lacédémone une sœur épousoit son frère, elle lui apportoit en dot la moitié de la portion qui revenoit à ce frère. Mais Strabon en cet endroit parle, d'après l'historien Ephore, des lois de Crète, et non de celles de Lacédémone; et quoiqu'il reconnoisse avec cet historien que ces dernières sont en partie tirées de celles de Minos, il ne s'ensuit pas que Lycurgue eût adopté celle dont il s'agit maintenant. Je dis plus, c'est qu'il ne pouvoit pas, dans son système, décerner pour dot à la sœur la moitié du bien du frère, puisqu'il avoit défendu les dots.

En supposant même que la loi citée par Strabon fût reçue à Lacédémone, je ne crois pas qu'on doive l'appliquer au passage de Philon. Cet auteur dit qu'à Lacédémone il étoit permis d'épouser sa sœur utérine, et non sa sœur consanguine. M. de Montesquieu l'interprète ainsi : » Pour empêcher que le bien de la famille de la « sœur ne passât dans celle du frère, on donnoit en dot à la sœur la « moitié du bien du frère. «

Cette explication suppose deux choses : 1°. qu'il falloit nécessairement constituer une dot à la fille, et cela est contraire aux lois de Lacédémone; 2°. que cette sœur renonçoit à la succession de son père pour partager celle que son frère avoit reçue du sien. Je réponds que si la sœur étoit fille unique, elle devoit hériter du bien de son père, et ne pouvoit pas y renoncer; si elle avoit un frère du même lit, c'étoit à lui d'hériter; et en la mariant avec son frère d'un autre lit, on ne risquoit pas d'accumuler deux héritages.

Si la loi rapportée par Philon étoit fondée sur le partage des biens, on ne seroit point embarrassé de l'expliquer en partie : par exemple, une mère qui avoit eu d'un premier mari une fille unique, et d'un second plusieurs enfans mâles, pouvoit sans doute marier cette fille avec l'un des puînés du second lit, parce que ce puîné n'avoit point de portion. Dans ce sens, un Spartiate pouvoit épouser sa sœur utérine. Si c'est là ce qu'a voulu dire Philon, je n'ai pas de peine à l'entendre; mais quand il ajoute qu'on ne pouvoit épouser sa sœur consanguine, je ne l'entends plus, parce que je ne vois aucune raison tirée du partage des biens, qui dût prohiber ces sortes de mariages.

(*a*) Strab. lib. 10, p. 482.

CHAPITRE LXVII, PAG. 564.

Sur la Cryptie.

Je parle ici de la cryptie que l'on rend communément par le mot embuscade, et que l'on a presque toujours confondue avec la chasse aux Hilotes.

Suivant Héraclide de Pont, qui vivoit peu de temps après le voyage du jeune Anacharsis en Grèce, et Plutarque qui n'a vécu que quelques siècles après, on ordonnoit de temps en temps aux jeunes gens de se répandre dans la campagne, armés de poignards, de se cacher pendant le jour en des lieux couverts, d'en sortir la nuit pour égorger les Hilotes qu'ils trouveroient sur leur chemin *(a)*.

Joignons à ces deux témoignages celui d'Aristote, qui, dans un passage conservé par Plutarque, nous apprend qu'en entrant en place, les Ephores déclaroient la guerre aux Hilotes, afin qu'on pût les tuer impunément *(b)*. Rien ne prouve que ce décret fût autorisé par les lois de Lycurgue, et tout nous persuade qu'il étoit accompagné de correctifs : car la république n'a jamais pu déclarer une guerre effective et continue à des hommes qui seuls cultivoient et affermoient les terres, qui servoient dans les armées et sur les flottes, et qui souvent étoient mis au nombre des citoyens. L'ordonnance des Ephores ne pouvoit donc avoir d'autre but que de soustraire à la justice le Spartiate qui auroit eu le malheur de tuer un Hilote. De ce qu'un homme a sur un autre le droit de vie et de mort, il ne s'ensuit pas qu'il en use toujours.

Examinons maintenant 1°. quel étoit l'objet de la cryptie ; 2°. si les lois de Lycurgue ont établi la chasse aux Hilotes.

1°. Platon *(c)* veut que dans un état bien gouverné, les jeunes gens sortant de l'enfance, parcourent pendant deux ans le pays,

(a) Heracl. de polit. in antiq. Græc. t. 6, p. 2823. Plut. in Lyc. t. 1, p. 56.

(b) Plut. ibid. p. 57.

(c) Plat. de leg. lib. 6, t. 2, p. 763.

les armes à la main, bravant les rigueurs de l'hiver et de l'été, menant une vie dure, et soumis à une exacte discipline. Quelque nom, ajoute-t-il, qu'on donne à ces jeunes gens, soit *cryptes*, soit agronomes, ou inspecteurs des champs, ils apprendront à connoître le pays et à le garder. Comme la cryptie n'étoit pratiquée que chez les Spartiates, il est visible que Platon en a détaillé ici les fonctions, et le passage suivant ne laisse aucun doute à cet égard. Il est tiré du même traité que le précédent *(a)*. Un Lacédémonien que Platon introduit dans son dialogue, s'exprime en ces termes : « Nous avons un exercice nommé cryptie, qui est d'un merveilleux « usage pour nous familiariser avec la douleur : nous sommes obligés « de marcher l'hiver nu-pieds, de dormir sans couvertures, de nous « servir nous-mêmes, sans le secours de nos esclaves, et de courir « de côté et d'autre dans la campagne, soit de nuit, soit de jour. «

La correspondance de ces deux passages est sensible ils expliquent très nettement l'objet de la cryptie, et l'on doit observer qu'il n'y est pas dit un mot de la chasse aux Hilotes. Il n'en est pas parlé non plus dans les ouvrages qui nous restent d'Aristote, ni dans ceux de Thucydide, de Xénophon, d'Isocrate et de plusieurs écrivains du même siècle, quoiqu'on y fasse souvent mention des révoltes et des désertions des Hilotes, qu'on y censure en plus d'un endroit et les lois de Lycurgue, et les usages des Lacédémoniens. J'insiste d'autant plus sur cette preuve négative, que quelques-uns de ces auteurs étoient d'Athènes, et vivoient dans une république qui traitoit les esclaves avec la plus grande humanité ; je crois pouvoir conclure de ces réflexions, que jusqu'au temps environ ou Platon écrivoit son traité des lois, la cryptie n'étoit pas destinée à verser le sang des Hilotes.

C'étoit une expédition dans laquelle les jeunes gens s'accoutumoient aux opérations militaires, battoient la campagne, se tenoient en embuscade les armes à la main, comme s'ils étoient en présence de l'ennemi, et sortant de leur retraite pendant la nuit, repoussoient ceux des Hilotes qu'ils trouvoient sur leur chemin. Je pense que peu de temps après la mort de Platon, les lois ayant perdu de

(a) Plat. de leg. lib. 1, p. 633.

leurs forces, des jeunes gens mirent à mort des Hilotes qui leur opposoient trop de résistance, et donnèrent peut-être lieu au décret des Ephores que j'ai cité plus haut. L'abus augmentant de jour en jour, on confondit dans la suite la cryptie avec la chasse des Hilotes.

2°. Passons à la seconde question. Cette chasse fut-elle ordonnée par Lycurgue?

Héraclide de Pont se contente de dire qu'on l'attribuoit à ce législateur. Ce n'est qu'un soupçon recueilli par cet auteur postérieur à Platon. Le passage suivant ne mérite pas plus d'attention. Selon Plutarque *(a)*, Aristote rapportoit à Lycurgue l'établissement de la cryptie, et comme l'historien, suivant l'erreur de son temps, confond en cet endroit la cryptie avec la chasse aux Hilotes, on pourroit croire qu'Aristote les confondoit aussi; mais ce ne seroit qu'une présomption. Nous ignorons si Aristote, dans le passage dont il s'agit, expliquoit les fonctions des cryptes, et il paroît que Plutarque ne l'a cité que pour le réfuter: car il dit, quelques lignes après *(b)*, que l'origine de la cryptie, telle qu'il la concevoit lui-même, devoit être fort postérieure aux lois de Lycurgue. Plutarque n'est pas toujours exact dans les détails des faits, et je pourrois prouver qu'en cette occasion sa mémoire l'a plus d'une fois égaré. Voilà toutes les autorités auxquelles j'avois à répondre.

En distinguant avec attention les temps, tout se concilie aisément. Suivant Aristote, la cryptie fut instituée par Lycurgue. Platon en explique l'objet, et la croit très utile. Lorsque les mœurs de Sparte s'altérèrent, la jeunesse de Sparte abusa de cet exercice pour se livrer, dit-on, à des cruautés horribles. Je suis si éloigné de les justifier, que je soupçonne d'exagération le récit qu'on nous en a fait. Qui nous a dit que les Hilotes n'avoient aucun moyen de s'en garantir? 1°. Le temps de la cryptie étoit peu-être fixé; 2°. il étoit difficile que les jeunes-gens se répandissent, sans être apperçus, dans un pays couvert d'Hilotes, intéressés à les surveiller; 3°. il ne l'étoit pas moins que les particuliers de Sparte, qui tiroient leur subsistance du produit de leurs terres, n'avertissent pas les Hilotes leurs fermiers, du danger qui les menaçoit. Dans tous ces cas, les Hilotes n'avoient

(a) Plut. in Lyc. t. 1, p. 56.

(b) Id ibid. p. 57.

qu'à laisser les jeunes gens faire leur tournée, et se tenir pendant la nuit renfermés chez eux.

J'ai cru devoir justifier dans cette note la manière dont j'ai expliqué la cryptie dans le corps de mon ouvrage. J'ai pensé aussi qu'il n'étoit nullement nécessaire de faire les hommes plus méchans qu'ils ne le sont, et d'avancer sans preuve qu'un législateur sage avoit ordonné des cruautés.

MÊME CHAPITRE, MÊME PAGE.

Sur le choix d'une Épouse parmi les Spartiates.

Les auteurs varient sur les usages des peuples de la Grèce, parce que, suivant la différence des temps, ces usages ont varié. Il paroît qu'à Sparte les mariages se régloient sur le choix des époux, ou sur celui de leurs parens. Je citerai l'exemple de Lysander, qui, avant de mourir, avoit fiancé ses deux filles à deux citoyens de Lacédémone (*a*). Je citerai encore une loi qui permettoit de poursuivre en justice celui qui avoit fait un mariage peu convenable (*b*). D'un autre côté, un auteur ancien, nommé Hermippus (*c*), rapportoit qu'à Lacédémone, on enfermoit dans un lieu obscur les filles à marier, et que chaque jeune homme y prenoit au hasard, celle qu'il devoit épouser. On pourroit supposer, par voie de conciliation, que Lycurgue avoit en effet établi la loi dont parloit Hermippus, et qu'on s'en étoit écarté dans la suite. Platon l'avoit en quelque manière adoptée dans sa république (*d*).

(*a*) Plut. in Lys. t. 1, p. 451.
(*b*) Id. ibid.
(*c*) Hermip. ap. Athen. lib. 13, p. 555.
(*d*) Plat. de rep. lib. 5, t. 2, p. 460.

MÊME CHAPITRE, PAG. 565.

A quel âge on se marioit à Lacédémone.

Les Grecs avoient connu de bonne heure le danger des mariages prématurés. Hésiode (*a*) veut que l'âge du garçon ne soit pas trop au dessous de 30 ans; quant à celui des filles, quoique le texte ne soit pas clair, il paroît le fixer à 15 ans. Platon dans sa république (*b*), exige que les hommes ne se marient qu'à 30 ans, les femmes à 20. Suivant Aristote (*c*), les hommes doivent avoir environ 37 ans, les femmes à-peu-près 18. Je pense qu'à Sparte c'étoit 30 ans pour les hommes, et 20 ans pour les femmes: deux raisons appuient cette conjecture. 1°. C'est l'âge que prescrit Platon, qui a copié beaucoup de lois de Lycurgue; 2°. Les Spartiates n'avoient droit d'opiner dans l'assemblée générale qu'à l'âge de 30 ans (*d*); ce qui semble supposer qu'avant ce terme ils ne pouvoient pas être regardés comme chefs de famille.

CHAPITRE XLIX, PAG. 594.

Sur les fêtes d'Hyacinthe.

Parmi les inscriptions que M. l'abbé Fourmont avoit découvertes en Laconie (*e*), il en est deux qui sont du septième, et peut-être même de la fin du huitième siècle avant J. C. Au nom du légat ou du chef d'une députation solennelle, ΠΡΕΣΒΕΥΣ, elles joignent les noms de plusieurs magistrats, et ceux des jeunes garçons et des jeunes filles qui avoient figuré dans les chœurs, et qui sur l'un de

(*a*) Hesiod. op. et dies, v. 695.
(*b*) Plat. de rep. lib. 5, t. 2, p. 460.
(*c*) Aristot. de rep. lib. 7, cap. 16. t. 2, p. 446.
(*d*) Lib. argum. declam. 24, p. 558.
(*e*) Inscript. Fourmont. in biblioth. reg.

ces monumens sont nommés *Hyalcades*. Cette expression, suivant Hésychius (*a*), désignoit parmi les Spartiates des chœurs d'enfans. J'ai pensé qu'il étoit question ici de la pompe des Hyacinthes.

Il faut observer que parmi les jeunes filles qui composoient un des chœurs, on trouve le nom de Lycorias, fille de Deuxidamus ou Zeuxidamus, roi de Lacédémone, qui vivoit vers l'an 700 avant J. C.

CHAPITRE L, PAG. 596.

Sur la composition des armées parmi les Lacédémoniens.

Il est très difficile et peut-être impossible de donner une juste idée de cette composition. Comme elle varioit souvent, les auteurs anciens, sans entrer dans des détails, se sont contentés de rapporter des faits; et dans la suite, on a pris des faits particuliers pour des règles générales.

Les Spartiates étoient distribués en plusieurs classes nommées ΜΟΡΑΙ ou ΜΟΙΡΑΙ, c'est-à-dire, parties ou divisions.

Quelles étoient les subdivisions de chaque classe? le *lochos*, la *pentécostys*, l'*énomotie*. Dans le texte de cet ouvrage, j'ai cru pouvoir comparer la *mora* au *régiment*, le *lochos* au *bataillon*, l'*énomotie* à la *compagnie*, sans prétendre que ces rapports fussent exacts; dans cette note, je conserverai les noms Grecs, au risque de les mettre au singulier, quand ils devroient être au pluriel.

Les subdivisions dont je viens de parler, sont clairement exposées pas Xénophon (*b*) qui vivoit au temps où je place le voyage du jeune Anacharsis. « Chaque *mora*, dit-il, a pour officier un » *polémarque*, 4 chefs de *lochos*, 8 chefs de *pentécostys*, 16 chefs » d'*énomoties*. » Ainsi chaque *mora* contient 4 *lochos*; chaque *lochos* 2 *pentécostys*; chaque *pentécostys* 2 *énomoties*. Il faut observer que Xénophon nous présente ici une règle générale, règle confirmée par ce passage de Thucydide : Le Roi donne l'ordre aux *polémarques*;

(*a*) Hesych. in Ὑαλκ.

(*b*) Xenoph. de rep. Laced. p. 686.

ceux-ci

ceux-ci le donnent aux *lochages*, ces derniers aux *pentécontatères*, ceux-là aux *énomotarques* qui le font passer à leurs *énomoties (a)*.

Quelquefois au lieu de faire marcher les *mora*, on en détachoit quelques *lochos (b)*. Dans la première bataille de Mantinée, gagnée par les Lacédémoniens, l'an 418 avant J. C., leur armée sous les ordres du roi Agis, étoit partagée en 7 *lochos*. Chaque *lochos*, dit Thucydide *(c)*, comprenoit 4 *pentécostys*, et chaque *pentécostys* 4 *énomoties*. Ici la composition du *lochos* diffère de celle que lui attribue Xénophon; mais les circonstances n'étoient pas les mêmes. Xénophon parloit en général de la formation de la *mora*, lorsque toutes les parties en étoient réunies; Thucydide, d'un cas particulier, et des *lochos* séparés de leur *mora*.

Combien y avoit-il de *mora*? Les uns en admettent 6, et les autres 5. Voici les preuves qu'on peut employer en faveur de la première opinion; j'y joindrai celles qui sont favorables à la seconde.

1°. Dans trois inscriptions rapportées par M. l'abbé Fourmont, de la Messénie et de la Laconie *(d)*, on avoit gravé les noms des Rois de Lacédémone, ceux des Sénateurs, des Ephores, des officiers militaires, et de différens corps de magistrats. On y voit 6 chefs de *mora*. Ces inscriptions, qui remontent au huitième siècle avant J. C., n'étant postérieures à Lycurgue que d'environ 130 ans, on est fondé à croire que le législateur de Sparte en avoit divisé tous les citoyens en 6 *mora*. Mais on se trouve arrêté par une assez grande difficulté. Avant les six chefs de *mora*, les inscriptions placent les six chefs de *lochos*. Ainsi, non-seulement les premiers, c'est-à-dire, les chefs des *mora*, étoient subordonnés à ceux des *lochos*; mais les uns et les autres étoient égaux en nombre; et telle n'étoit pas la composition qui subsistoit du temps de Thucydide et de Xénophon.

2°. Ce dernier historien observe que Lycurgue divisa la cavalerie et l'infanterie pesante en 6 *mora (e)*. Ce passage est conforme aux inscriptions précédentes.

(a) Thucyd. lib. 5, cap. 66.
(b) Xenoph. hist. Græc. lib. 4, p. 518; lib. 7, p. 636.
(c) Thucyd. ibid. cap. 68.
(d) Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 15, p. 395.
(e) Xenoph. de rep. Laced. p. 686.

3°. Xénophon dit encore que le roi Cléombrote fut envoyé en Phocide avec 4 *mora (a)*; s'il n'y en avoit que cinq, il n'en restoit qu'une à Lacédémone. Quelque temps après se donna la bataille de Leuctres. Les troupes de Cléombrote furent battues. Xénophon remarque qu'on fit de nouvelles levées, et qu'on les tira sur-tout des 2 *mora* qui étoient restées à Sparte *(b)*. Il y en avoit donc 6 en tout.

Voyons maintenant les raisons d'après lesquelles on pourroit en admettre une de moins. 1°. Aristote cité par Harpocration n'en comptoit que 5, s'il faut s'en rapporter à l'édition de Maussac qui porte Πέντε *(c)*. Il est vrai que ce mot ne se trouve pas dans l'édition de Gronovius, et que dans quelques manuscrits d'Harpocration, il est remplacé par une lettre numérale qui désigne 6 *(d)*. Mais cette lettre a tant de ressemblance avec celle qui désigne le nombre 5, qu'il étoit facile de prendre l'une pour l'autre. Deux passages d'Hésychius prouvent que quelques copistes d'Harpocration ont fait cette méprise. Dans le premier, il est dit que suivant Aristote, le *lochos* s'appeloit *mora* parmi les Lacédémoniens *(e)*; et dans le second, que suivant Aristote, les Lacédémoniens avoient cinq *lochos (f)*, où le mot est tout au long, Πέντε. Donc suivant Hésychius, Aristote ne donnoit aux Lacédémoniens que cinq *mora*.

2°. Diodore de Sicile *(g)* raconte qu'Agésilas étoit à la tête de 18000 hommes, dont faisoient partie *les cinq mora*, ou simplement, *cinq mora de Lacédémone*. Reste à savoir si en cet endroit il faut admettre ou supprimer l'article. Rhodoman dans son édition rapporte ainsi le passage : ὧν ἦσαν οἱ Λακεδαιμόνιοι ou Λακεδαιμονίων Πέντε μοῖραι. M. Béjot a bien voulu à ma prière consulter les manuscrits de la Bibliothèque du Roi. Des 12 qu'elle possède, 5 seulement contiennent le passage en question, et présentent l'article οἱ avec le nom des Lacédémoniens au nominatif ou au génitif. Ils sont donc conformes à l'édition de Rhodoman, et par un changement aussi léger qu'indispensable, ils donnent cette leçon déja proposée par Meur-

(a) Xenoph. hist. Græc. lib. 6, p. 579.
(b) Id. ibid. p. 597.
(c) Harpocr. in Μόραι.
(d) Maussac. ibid. Meurs. lect. Attic. lib. 1, cap. 16.
(e) Hesych. in Μόρα.
(f) Id. in Λόχοι.
(g) Diod. lib. 15, p. 350.

sius : *αἱ Λακεδαιμονίων Πέντε μοῖραι*, *les cinq mora de Lacédémone*. Ce passage ainsi rétabli se concilie parfaitement avec celui d'Aristote.

3°. J'ai dit dans le texte de mon ouvrage, que les Spartiates étoient divisés en cinq tribus. Il est naturel de penser qu'ils étoient enrôlés en autant de corps de milices, qui tiroient leur dénomination de ces tribus. En effet Hérodote dit positivement qu'à la bataille de Platée, il y avoit un corps de Pitanates *(a)*, et nous avons vu que les Pitanates formoient une des tribus de Lacédémone.

Cependant comme ce ne sont ici que des probabilités, et que le témoignage de Xénophon est précis, nous dirons avec Meursius *(b)*, que l'Historien Grec a compté parmi les *mora* le corps des *Scirites*, ainsi nommés de la Sciritide, petite province située sur les confins de l'Arcadie et de la Laconie *(c)*. Elle avoit été long-temps soumise aux Spartiates, et leur fut ensuite enlevée par Epaminondas qui l'unit à l'Arcadie. De là vient que parmi les écrivains postérieurs, les uns ont regardé les Scirites comme une milice Lacédémonienne *(d)*, les autres comme un corps de troupes Arcadiennes *(e)*.

Pendant qu'ils obéissoient aux Spartiates, ils les suivoient dans presque toutes leurs expéditions, quelquefois au nombre de 600 *(f)*. Dans une bataille, ils étoient placés à l'aile gauche, et ne se mêloient point avec les autres *mora (g)*. Quelquefois on les tenoit en réserve pour soutenir successivement les divisions qui commençoient à plier *(h)*. Pendant la nuit, ils gardoient le camp, et leur vigilance empêchoit les soldats de s'éloigner de la phalange. C'étoit Lycurgue lui-même qui les avoit chargés de ce soin *(i)*. Cette milice existoit donc du temps de ce législateur; il avoit donc établi six corps de troupes, savoir, cinq *mora* proprement dites, dans lesquelles entroient les Spartiates, et ensuite la cohorte des Scirites, qui n'étant pas composée de Spartiates, différoit essentiellement des *mora* proprement dites; mais qui néanmoins pouvoit être qualifiée de ce nom, puisqu'elle faisoit partie de la constitution militaire établie par Lycurgue.

(*a*) Herodot. lib. 9, cap. 53.
(*b*) Meurs. lect. Attic. lib. 1, cap. 16.
(*c*) Xenoph. hist. Græc. lib. 6, p. 607.
(*d*) Schol. Thucyd. in lib. 5, cap. 67.
(*e*) Hesych. in Σκιρίτ.
(*f*) Thucyd. lib. 5, cap. 68.
(*g*) Id. ibid. cap. 67.
(*h*) Diod. Sic. lib. 15, p. 350.
(*i*) Xenoph. de rep. Laced. p. 687.

S'il est vrai que les Scirites combattoient à cheval, comme Xénophon le fait entendre *(a)*, on ne sera plus surpris que le même historien ait avancé que Lycurgue institua six *mora*, tant pour la cavalerie que pour l'infanterie pesante *(b)*. Alors nous dirons qu'il y avoit cinq *mora* d'Oplites Spartiates, et une sixième composée de cavaliers Scirites.

D'après les notions précédentes, il est visible que si des anciens ont paru quelquefois confondre la *mora* avec le *lochos*, ce ne peut être que par inadvertance, ou par un abus de mots, en prenant la partie pour le tout. Le savant Meursius, qui ne veut pas distinguer ces deux corps, n'a pour lui que quelques foibles témoignages, auxquels on peut opposer des faits incontestables. Si, comme le prétend Meursius, il n'y avoit que cinq *mora*, il ne devoit y avoir que cinq *lochos*. Cependant nous venons de voir que le roi Agis avoit sept *lochos* dans son armée *(c)*; et l'on peut ajouter qu'en une autre occasion le roi Archidamus étoit à la tête de 12 *lochos* *(d)*.

Si chaque *mora* prenoit le nom de sa tribu, il est naturel de penser que les quatre *lochos* de chaque *mora* avoient des noms particuliers; et nous savons, par Hésychius, que les Lacédémoniens donnoient à l'un de leurs *lochos* le nom d'*édolos* *(e)*. De là nous conjecturons que les Crotanes, qui, suivant Pausanias *(f)*, faisoient partie des Pitanates, n'étoient autre chose qu'un des *lochos* qui formoient la *mora* de cette tribu : de là peut-être aussi la critique que Thucydide a faite d'une expresssion d'Hérodote. Ce dernier ayant dit qu'à la bataille de Platée, Amopharète commandoit le *lochos* des Pitanates *(g)*, Thucydide observe qu'il n'y a jamais eu à Lacédémone de corps de milice qui fût ainsi nommé *(h)*, parce que, suivant les apparences, on disoit la *mora* et non le *lochos* des Pitanates.

De combien de soldats la *mora* étoit-elle composée? De 500 hommes, suivant Ephore *(i)* et Diodore de Sicile *(k)*; de 700,

---

(a) Xenoph. de instit. Cyr. lib. 4, p. 91.
(b) Id. de rep. Laced. p. 686.
(c) Thucyd. lib. 5, cap. 68.
(d) Xenoph. hist. Græc. lib. 7, p. 636.
(e) Hesych. in Ἐδωλ.
(f) Pausan. lib. 3, cap. 14, p. 240.
(g) Herodot. lib. 9, cap. 53.
(h) Thucyd. lib. 1, cap. 20.
(i) Plut. in Pelopid. t. 1, p. 286.
(k) Diod. Sic. lib. 15, p. 350.

suivant Callisthène; de 900, suivant Polybe *(a)*; de 300, de 500, de 700, suivant d'autres *(b)*.

Il m'a paru qu'il falloit moins attribuer cette diversité d'opinions aux changemens qu'avoit éprouvés la *mora* en différens siècles, qu'aux circonstances qui engageoient à mettre sur pied plus ou moins de troupes. Tous les Spartiates étoient inscrits dans une des *mora*. S'agissoit-il d'une expédition? les Ephores faisoient annoncer par un héraut, que les citoyens, depuis l'âge de puberté, c'est-à-dire, depuis l'âge de 20 ans jusqu'à tel âge, se présenteroient pour servir *(c)*. En voici un exemple frappant : A la bataille de Leuctres, le roi Cléombrote avoit quatre *mora*, commandées par autant de Polémarques, et composées de citoyens âgés depuis 20 jusqu'à 35 ans *(d)*. Après la perte de la bataille, les Ephores ordonnèrent de nouvelles levées. On fit marcher tous ceux des mêmes *mora* qui étoient âgés depuis 35 jusqu'à 40 ans; et l'on choisit dans les deux *mora* qui étoient restées à Lacédémone, tous les citoyens âgés de 20 à 40 ans *(e)*. Il suit de là que ces portions de *mora* qui faisoient la campagne, n'étoient souvent que des détachemens plus ou moins nombreux du corps entier.

Nous n'avons ni l'ouvrage d'Ephore, qui donnoit à la *mora* 500 hommes; ni celui de Callisthène, qui lui en donnoit 700; ni l'endroit de Polybe où il la portoit jusqu'à 900; mais nous ne craignons pas d'avancer que leurs calculs n'avoient pour objet que des cas particuliers, et que Diodore de Sicile ne s'est pas expliqué avec assez d'exactitude, lorsqu'il a dit absolument que chaque *mora* étoit composée de 500 hommes *(f)*.

Nous ne sommes pas mieux instruits du nombre des soldats qu'on faisoit entrer dans les subdivisions de la *mora*. Thucydide observe *(g)* que par les soins que prenoient les Lacédémoniens de cacher leurs opérations, on ignora le nombre des troupes qu'ils avoient à la première bataille de Mantinée; mais qu'on pouvoit

(a) Plut. in Pelopid. t. 1, p. 286.

(b) Etymol. magn. in Μόρ. Ulpian. in Demosth. Meurs. lect. Att. lib. 1, cap. 16.

(c) Xenoph. de rep. Laced. p. 685.

(d) Id. hist. Græc. p. 579.

(e) Id. ibid. p. 597.

(f) Diod. Sic. lib. 15, p. 350.

(g) Thucyd. lib. 5, cap. 68.

néanmoins s'en faire une idée d'après le calcul suivant : Le roi Agis étoit à la tête de sept *lochos* ; chaque *lochos* renfermoit quatre *pentécostys* ; chaque *pentécostys* quatre *énomoties* ; chaque *énomotie* fut rangée sur quatre de front, et en géneral sur huit de profondeur.

De ce passage le Scholiaste conclut que dans cette occasion l'*énomotie* fut de 32 hommes, la *pentécostys* de 128, le *lochos* de 512. Nous en concluons à notre tour, que si le *lochos* avoit toujours été sur le même pied, l'historien se seroit contenté d'annoncer que les Lacédémoniens avoient sept *lochos*, sans être obligé de recourir à la voie du calcul.

Les *énomoties* n'étoient pas non plus fixées d'une manière stable. A la bataille dont je viens de parler, elles étoient en général de 32 hommes chacune : elles étoient de 36 à celle de Leuctres; et Suidas les réduit à 25 *(a)*.

(a) Xenoph. hist. Græc. lib. 6, p. 596. Suid. in Ἐνωμοτ.

FIN DU TOME SECOND.

ERRATA

du second volume.

PAGE 189, ligne 5, *après le mot*, suite, *ajoutez*, ils tenoient des flambeaux, et en faisoient jaillir des étincelles qui nous éblouissoient.

Page 195, ligne 24, les Pythagoriciens, *lisez*, des Pythagoriciens.

Page 196, lettrine *(a)*, p. 18, *lisez*, p. 20.

Page 253, lettrine *(c)*, epist. 7, *lisez*, epist. 3.

Page 288, ligne 14, Eolie, *lisez*, Eolide.

Page 303, ligne 6, *effacez le mot*, puissantes.

Page 438, ligne 25, Grillus, *lisez*, Gryllus.

Page 439, ligne 3, même correction.

Page 581, ligne 13, au Lesches, *lisez*, aux Lesches.





image
not
available